This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

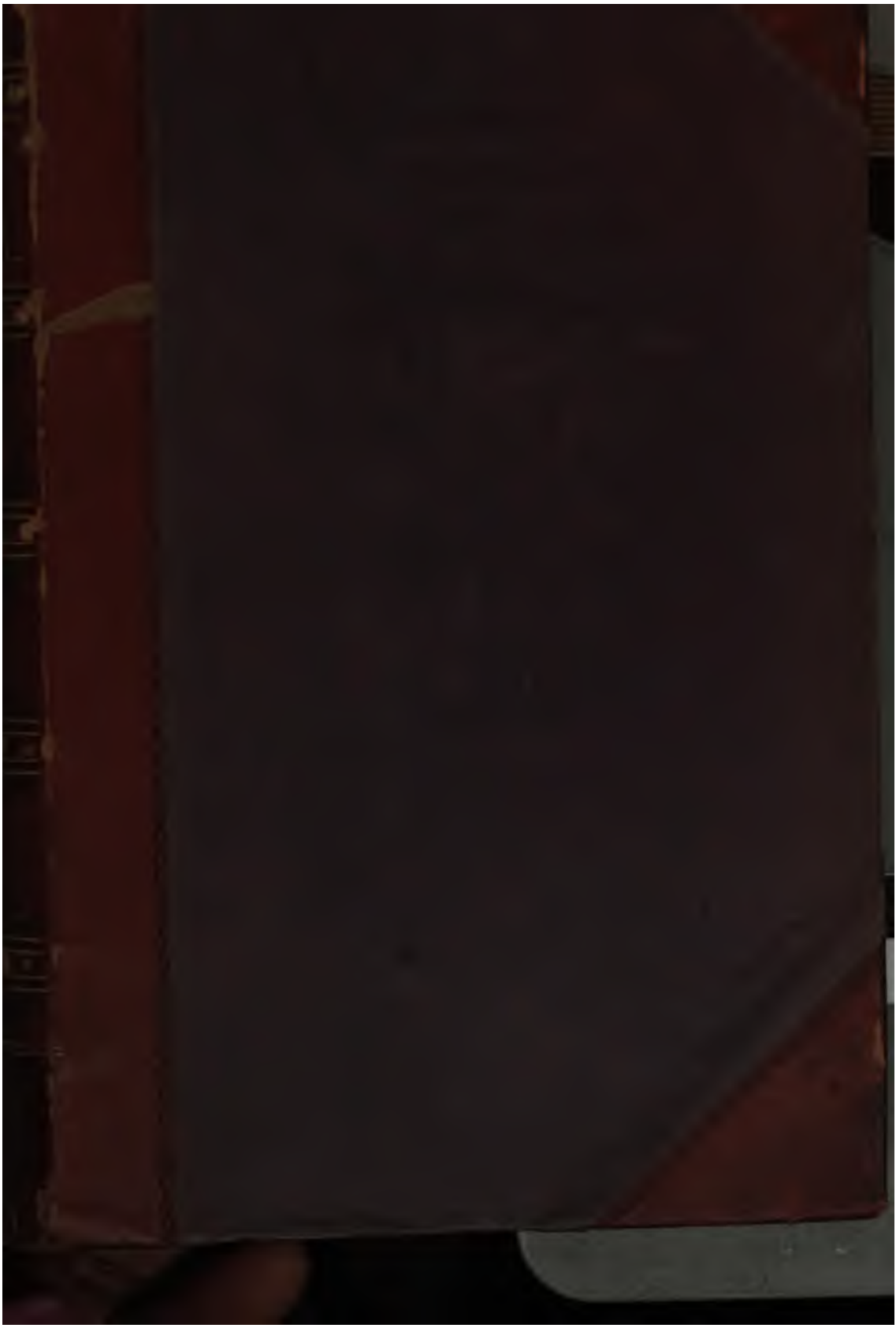

600024124J

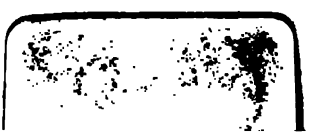

MARIE STUART

ET

LE COMTE DE BOTHWELL

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

MARIE STUART

ET

LE COMTE DE BOTHWELL

PAR L. WIESENER

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

13

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, No 77

1863

Droit de traduction réservé

226. a. 183.

~~200. c. 33.~~

BIBLIOTHECA BODLEIANA

AVANT-PROPOS.

Raconter encore une fois l'histoire de Marie Stuart! A quoi bon? va-t-on nous dire. C'est un procès instruit et jugé depuis longtemps. La reine d'Écosse est une charmante coupable à qui l'on accorde volontiers le bénéfice des circonstances atténuantes, mais qui ne peut demander sérieusement rien de plus. Naguère encore, un maître dans la science a repris cette cause célèbre, compulsé les documents, établi la logique de l'accusation et jugé en dernier ressort. Après lui, plus rien à faire : tout est dit.

Nous en demandons humblement pardon à l'illustre maître, pardon au lecteur qui s'estimerait très-suffisamment édifié sur le compte de la belle reine; mais nous croyons que tout n'est pas dit, que la cause vaut mieux que sa réputation, et que tous les degrés de juridiction ne sont pas épuisés. Nous croyons, en un mot, que Marie Stuart est une de ces victimes tra-

giques sur lesquelles est tombé, de son poids le plus lourd, le *Væ victis!* On l'a dit : malheur à ceux dont l'histoire a été écrite par la faction qui les a vaincus!

Marie fut trompée, trahie, renversée par la noblesse protestante de son royaume. A la tête de ses ennemis, tour à tour secrets ou déclarés, figure pour des motifs d'ambition personnelle son frère naturel, lord James Stuart, comte de Murray; en arrière, Élisabeth, reine d'Angleterre, et son ministre lord Cécil, dont la politique eut pour objet de ruiner une princesse héritière présomptive des Tudors. Tous ensemble à l'état de complot permanent, ils essayèrent une première fois de se saisir de sa personne lorsqu'elle revint de France en Écosse en 1561, après la mort de François II, son premier mari; une seconde fois en 1565, avant son mariage solennel avec Henri Darnley; une troisième fois en 1566, lorsqu'ils égorgèrent son secrétaire David Riccio, crime qui dans leurs plans n'était que le premier pas vers l'abdication forcée, et même le meurtre de Marie Stuart; ils réussirent la quatrième fois enfin, en 1567, quand ils assassinèrent Darnley, quand ils marièrent sa veuve avec l'assassin James, comte de Bothwell, leur complice depuis qu'ils lui avaient montré l'appât de cette union et du pouvoir suprême. Alors enveloppant la jeune femme dans le crime de son nouvel époux, ils la précipitèrent du trône et refermèrent sur elle les portes de la prison, d'où elle descendit au bout de vingt années dans une tombe sanglante.

Quand ils lui ravirent sa couronne et sa liberté, ils cherchèrent à légitimer leur attentat en l'accusant

d'amour adultère pour Bothwell, de complicité dans l'assassinat de Darnley, de machinations contre la vie de son propre fils. En même temps qu'ils répandaient les libelles calomniateurs dont l'auteur principal fut George Buchanan, ils étouffèrent la voix et la defense de la captive. Dès lors, le verdict sembla rendu contre elle et accepté de l'opinion. Elle eut pour la condamner non-seulement la vérité apparente des faits, mais encore la logique ordinaire des passions humaines dans leurs entraînements. On vit et l'on dépeignit en elle une femme adulée, chez qui les mauvaises mœurs de la cour de Henri II, où elle fut élevée, obscurcirent et confondirent dès son plus jeune âge le sentiment du bien et du mal. Qu'ensuite, continue l'accusation théorique, infatuée d'elle-même et imbue de ces tristes leçons, changeante et accessible aux soudains dégoûts comme aux emportements de l'imagination et des sens, elle ait vu, aimé passionnément, épousé l'efféminé et beau Darnley, parce qu'elle aimait son plaisir; que bientôt après, justement exaspérée qu'il se fût enrôlé parmi les meurtriers de Riccio, elle l'ait pris en haine; qu'alors, par la loi des contrastes, elle ait choisi pour la venger un audacieux et rude soldat; qu'elle se soit livrée tout entière à ce Bothwell, son nouveau héros; que, gênée dans ses ardeurs nouvelles par le lien qui la rivait à un mari outragé et détesté, elle se soit résolue de s'en débarrasser en rendant meurtre pour meurtre; qu'elle ait été perfide; qu'implacable au fond du cœur, mais le sourire sur les lèvres et prodigue de caresses, elle ait conduit le malheureux abusé au piége mortel; qu'elle ait écrit des

lettres où débordait sa passion pour l'un, son animosité contre l'autre; que même elle ait conçu sans horreur la pensée de livrer l'enfant du mari à la discrétion de l'amant; que, sa vengeance accomplie, elle ait, pour hâter son mariage, objet de ses vœux et de son crime, bravé le scandale d'un enlèvement à la face de la nation stupéfaite et irritée; qu'y a-t-il après tout de surprenant? N'est-ce pas, ajoute-t-on, la marche naturelle et inexorable de la passion désordonnée? N'est-ce pas l'effet des impressions premières? « Car ce qu'on voit influe à la longue sur ce qu'on fait. »

Nous répondons que c'est là une Marie Stuart de système; qu'on lui a imputé les vices qu'elle *devait* avoir d'après la théorie psychologique; les crimes qu'elle *a dû* commettre d'après ses vices supposés; qu'on est parti de l'idée à priori que les écrits de ses adversaires *devaient* être la vérité; qu'on a examiné les documents d'un œil prévenu, et qu'en fin de compte l'on s'est trompé.

Telle fut, au dernier siècle, l'erreur de Robertson; en lui, l'historien partial de l'Écosse et de Marie Stuart bénéficia trop de la réputation de gravité et de jugement, si bien acquise à l'historien de Charles V. Telle a été de nos jours, nous osons le dire, l'erreur de M. Mignet. Chez l'éminent écrivain, un récit calme et rapide, avec une allure presque mathématique, l'unité imposante de la conception et de l'exposé du sujet, un style à la fois si sobre et si plein qu'il semble que ce soit la vérité elle-même en mouvement; toutes ces qualités de premier ordre fascinent et subjuguent le lecteur. On a comparé M. Mignet à un président de cour

d'assises, qui, des hauteurs sereines où il remplit sa mission sociale, résume les débats et prononce l'arrêt d'une voix sûre et sans passion, devant la foule qui s'incline.

Eh bien ! la justice n'est pas infaillible. Nos premiers doutes s'éveillèrent presque fortuitement, à propos d'un travail sur un objet tout différent, qui ne touchait à l'Écosse de Marie Stuart que par un côté. Adepte jusque là de l'opinion généralement admise, et sans aucun projet préconçu de la soumettre à un examen nouveau; nous fûmes frappé de cette circonstance que, tandis que Lingard affirmait que c'était à l'instigation de lord James et des nobles écossais, qu'Élisabeth avait tenté d'intercepter l'escadrille de Marie Stuart retournant de France en Écosse; M. Mignet gardait un silence absolu sur cette trahison, certaine pourtant.

Dès lors en y regardant de plus près, nous crûmes apercevoir des obscurités que l'illustre auteur n'éclaircissait point; des difficultés qu'il ne tranchait pas, ou qu'il tranchait trop aisément. Par exemple, il se tait sur le mariage secret qui unit Marie Stuart et Darnley, trois mois avant leur mariage public; et lorsqu'elle le veille durant une maladie, il tourne au désavantage moral de la jeune princesse ces mots de l'ambassadeur de France en Angleterre « qu'elle use de mêmes offices envers lui que s'il était déjà son mari; » et cependant la même dépêche de l'ambassadeur annonce pour la seconde fois que le mariage est fait, indication que M. Mignet néglige de reproduire. Il affirme que les progrès de la faveur de Bothwell vers la fin de l'été de 1566 éclatèrent aux yeux de tout le

monde ; mais il n'apporte aucun fait à l'appui, ni ne tient compte des puissantes dénégations de Chalmers, qui a soutenu l'opinion contraire pièces en main. Le récit de la scène d'explications qui eut lieu entre les deux époux devant le Conseil privé d'Écosse, le 30 septembre 1566, est conçu de manière à mettre, en dépit des témoignages les plus authentiques, les torts du côté de Marie. Celle-ci est taxée d'animosité implacable contre Darnley, atteint de la petite-vérole à Glasgow en janvier 1567, alors qu'elle s'est empressée de lui envoyer son propre médecin, quoiqu'elle soit souffrante et qu'elle puisse craindre pour son enfant, etc., etc... Voilà comment une étude de plus en plus approfondie, nous conduisit à une conviction et à des conclusions entièrement opposées à celles du maître qui avait d'abord été notre guide.

On nous demandera au nom de quelles autorités nous venons nous inscrire contre la doctrine établie.

La plupart, nous l'avouons, sont anciennes ou connues déjà du public français. 1° Les collections d'Anderson, qui a réuni avec plus d'ardeur que de bonne foi les pièces relatives à Marie Stuart ; il ne s'est pas fait faute d'y pratiquer des suppressions pour noircir l'infortunée reine[1] ; 2° Robert Keith, auteur d'une histoire des affaires de l'Église et de l'État en Écosse depuis les commencements de la réforme sous Jacques V, jusqu'à la retraite de Marie Stuart en Angleterre en 1568, riche de documents authentiques, recueillis en

1. *Collections relating to the history of Mary queen of Scotland*, Édinb., 1727-1728.

Écosse, en Angleterre et en France, et modèle achevé de la candeur chez l'historien[1]; 3° Walter Goodall, auteur d'un examen sur les lettres que Marie Stuart aurait écrites au comte de Bothwell, et de recherches sur l'assassinat du roi Henri[2]. Ces deux ouvrages renferment en foule les renseignements les plus précieux puisés aux originaux; et sont suivis d'un appendice entièrement composé de pièces provenant des archives. On peut différer d'opinion avec Goodall sur certains points, par exemple lorsqu'il soutient que rien ne prouve que Bothwell ait assassiné Darnley; mais nul n'a jamais contesté l'irréprochable sincérité de ses citations; 4° Georges Chalmers, qui composa, d'après les papiers d'État, une vie de Marie Stuart et des mémoires sur les principaux personnages contemporains[3]; 5° plus près de nous, Patrick Fraser Tytler, auteur d'une histoire d'Écosse[4], plus savant que versé dans la critique; 6° la collection des lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart, sur les originaux et manuscrits du State Paper office de Londres, et des principales archives et bibliothèques de l'Europe, par le prince Alexandre Labanoff[5]; 7° les recueils de pièces dus aux remarquables travaux de M. le baron Teulet : Relations poli-

1. Keith's, *History of the affairs of church and state in Scotland, from the Beginning of the Reformation in the reign of the king James V, to the retreat of queen Mary into England*, anno 1568, Édinb., 1734.

2. *An examination of the letters, said to be written by Mary queen of Scots, to James earl of Bothwell. An Inquiry into the murder of king Henry*, Édinb, 1754.

3. *The life of Mary, queen of Scots, drawn from the state papers, with subsidiary memoirs*, 2e édit., Londres, 1822.

4. *History of Scotland*, 3e édit., Édinb., 1845.

5. Londres, 1844.

tiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle[1]; plus, un volume, contenant les lettres de Marie Stuart à Bothwell, des documents relatifs au meurtre de Darnley, des lettres et écrits divers, etc...[2]. Outre ses bibliothèques, l'Angleterre a ouvert libéralement ses archives et a produit au soleil les actes les plus secrets du gouvernement d'Élisabeth[3].

Nous nous exposons à être taxé de témérité en prétendant déduire des documents fouillés et mis en œuvre par les mains les plus habiles, le contrepied des résultats qu'elles en ont tirés. Mais il y a telles pièces, et nous disons des plus importantes, qui, publiées depuis plus de cent trente ans, pourraient être réputées nouvelles en France, tant on les a négligées. Qui ne sait, d'ailleurs, quelle est la puissance de la préoccupation, même chez les esprits les plus fermes? Quelque sincère que l'on soit envers soi-même, il peut arriver qu'on soit entraîné à son insu à préférer ceci, à rejeter cela, à choisir non-seulement entre les pièces, mais entre les diverses parties d'une même pièce. Se rencontre-t-il des indications contraires à la thèse qu'on a embrassée, on les néglige comme frivoles et sans portée. D'autres y sont-elles favorables, on les accepte sans enquête, sans examen. Une lumière inattendue a-t-elle éclairé certaines actions de Marie Stuart, et en les faisant paraître sous leur vrai jour, les a-t-elle purgées de tout reproche, on ferme les yeux malgré soi;

1. Nouvelle édit., Paris 1862.
2. Paris, 1859.
3. Par exemple, la Correspondance du Border.

et tout en rapportant les faits restitués dans leur exactitude matérielle, l'on continue d'édicter le blâme qu'avaient motivé des récits convaincus pourtant de calomnie. C'est ainsi qu'en dernière analyse, et sans l'avoir voulu un seul instant, on aboutit à des conclusions aussi éloignées de l'exactitude historique que de l'équitable justice. Nous nous sommes efforcé d'éviter ce danger, en ne reculant nulle part devant la discussion, en maintenant toujours les droits de la critique, surtout en nous imposant la règle absolue de citer les textes dans leur parfaite intégrité.

Mais outre les écrits déjà mentionnés, un ouvrage nouveau, postérieur à celui de M. Mignet, nous a offert d'inestimables ressources : c'est l'histoire des Vies des reines d'Écosse, par Miss Agnès Strickland[1]. Recherches aussi profondes que vastes et judicieuses, émotion de la vérité, énergie qui marche droit au but et ne le dépasse pas, délicatesse et coloris de l'imagination et du style, plume virile dans une main féminine, cette belle composition continue dignement la tradition des femmes qui ont su conquérir le titre d'historiens ; et l'on peut hardiment la classer parmi les travaux contemporains, qui honorent le plus l'école historique d'Angleterre.

Quelques mots en finissant, sur le plan que nous avons adopté. Une histoire complète de Marie Stuart nous eût entraîné au delà des nécessités du sujet. Nous

1. *The lifes of the queens of Scotland*, t. II-VII, pour la partie relative à Marie Stuart, Édimbourg et Londres, 1852-1858. — Du même auteur, *The lifes of the queens of England*. Nous recommandons spécialement la biographie d'Élisabeth.

nous renfermons dans la partie du règne comprise entre le retour de Marie en Écosse en 1561, et son abdication forcée dans la prison de Lochleven en 1567; et dans cette période, pour nous attacher aux événements et aux personnages essentiels, nous choisirons et nous étudierons successivement deux hommes, le comte de Bothwell et le comte de Murray : celui-ci, l'auteur premier, par ses manœuvres directes et indirectes, du détrônement de sa sœur; celui-là, l'instrument aveugle de la dernière heure. Il paraîtrait peut-être plus rationnel de commencer par Murray; mais il est, dans la perspective de l'existence de Marie Stuart, une question qui domine toutes les autres et que l'on doit résoudre de prime abord. Fut-elle, oui ou non, la maîtresse de Bothwell? Un des grands arguments dont on l'accable, c'est que sa conduite morale, avant et après la mort de Darnley, aurait été en parfait accord avec la supposition de sa complicité dans le meurtre[1]. Commençons donc par prouver que sa conduite morale fut irréprochable et calomniée : racontons l'histoire de Bothwell.

Nous prions le lecteur de mettre hors du débat la question de mérite littéraire. Nous savons toute la distance qu'il y a entre l'ouvrage éloquent de M. Mignet et l'enquête laborieuse que nous essayons. Mais attachons-nous à l'intérêt plus haut de la vérité. Quand l'erreur, ou ce que l'on regarde comme tel en conscience, est armée de la supériorité du talent, et qu'elle s'impose par ce je ne sais quoi d'achevé et de définitif

1. Mignet, t. I, p. 281-2; *Append.* G, p. 427-440.

que l'éminent historien imprime si fortement à ses œuvres, n'est-ce pas alors surtout qu'il faut s'enhardir et la combattre? La route où nous allons entrer, est épineuse et difficile, et nous ne pourrons pas toujours assumer sur nous seul la peine et la fatigue; mais nous osons compter sur l'attrait de la justice. Nous espérons que le lecteur voudra bien prendre sa part dans le redressement d'une grande iniquité, et qu'avec nous il marchera vers le terme final, sans se rebuter aux obstacles. La vérité est ici comme une captive, qu'on ne délivrera qu'en déblayant pied à pied les abords de sa prison.

MARIE STUART

ET

LE COMTE DE BOTHWELL.

I

COMMENCEMENTS DE BOTHWELL ET RETOUR DE MARIE STUART EN ÉCOSSE.

James Hepburn, quatrième comte de Bothwell, représentait une des familles les plus considérables de l'Écosse méridionale au seizième siècle. Dans cette région tumultueuse du Border, sur la frontière anglaise, les seigneurs se targuaient d'une demi-indépendance séculaire. Écossais au fond, mais mobiles comme les populations barbares, ennemis tantôt du roi qui trônait à Londres, tantôt du roi qui siégeait à Édimbourg, leur histoire est un tissu serré de brigandage et d'héroïsme, de patriotisme et de trahison. Le trop fameux Bothwell trouva toutes ces traditions pêle-mêle dans son héritage.

Son aïeul Adam donna sa vie pour son pays à côté de Jacques IV, dans la cruelle défaite de Flodden-Field en 1513. Patrick, son père, banni deux fois d'Écosse sous Jacques V (1535 et 1539), en punition de quelque délit, eut plus tard

une bonne institution de royaume. La mort de Jacques avait fait passer prématurément la couronne sur la tête de Marie, la fille qui venait de naître (8 décembre 1542), pour épuiser en sa vie toutes les misères. Le comte d'Arran, gouverneur du royaume et chef des Hamiltons, la première maison après les Stuarts, entreprit, à l'instigation de Henri VIII, d'enlever l'orpheline que le roi anglais voulait avoir à sa discrétion, et, en tout cas, de la séparer de sa mère, Marie de Lorraine, de l'illustre sang des Guises. Bothwell et le comte de Lennox rassemblèrent les gens fidèles, et gagnant de vitesse le traître, dérobèrent sa proie aux serres du vautour. Ils transportèrent l'enfant du palais de Linlithgow derrière les murailles de la forteresse de Stirling qui, sur sa roche escarpée, défiait l'attaque et la surprise (21-22 juillet 1543). Par malheur, les deux libérateurs s'étaient pris de passion pour Marie de Lorraine[1]. Éconduits tous deux, ils se tournèrent vers l'Angleterre, suivant l'usage des nobles écossais lorsqu'ils étaient mécontents. Pendant que Lennox se rendait ouvertement près de Henri VIII, qui le récompensa par la main de sa nièce Marguerite Douglas (1544), Patrick Bothwell, resté dans sa patrie et traité moins généreusement par le roi anglais, dut se contenter d'une pension pour prix des avis qu'il faisait passer au sud de la Tweed. Cette correspondance fut découverte. Le coupable vit ses biens confisqués et imita la fuite de Lennox. Cependant la reine douairière, Marie de Lorraine, aspirait à déposséder le comte d'Arran de la régence. En quête d'amis, elle rouvrit le royaume au banni repentant et toujours amoureux, avec pleine rémission pour ses trahisons (mars 1554). Un mois après, il payait sa dette en contribuant à lui déférer le pouvoir suprême. Ses espérances s'étaient rallumées : il se hâta de se rendre libre par un divorce avec sa femme, Agnès Sinclair (mars 1554). Toutefois, il s'abusait. La mort l'enleva jeune encore (sep-

1. Signalons en passant une fausseté de Buchanan, qui attribue au fils de Patrick Bothwell, c'est-à-dire à notre James Bothwell, cette rivalité avec Lennox ; nous en verrons bien d'autres.

tembre 1556), sans qu'il eût rien obtenu de la régente que la lieutenance des frontières. James, son fils unique, né probablement vers l'an 1536 (la date flotte entre 1536 et 1531), recueillit dans la succession paternelle, outre des domaines étendus, la charge héréditaire de grand amiral que Jacques IV avait conférée au comte Adam en 1511, et celle de haut shériff des comtés d'Édimbourg, d'Hadington et de Berwick, de bailli de Lauderdale avec les châteaux forts de Hales et de Chrichton, que le comte Patrick tenait de Jacques V. Un tel établissement lui assignait le premier rang parmi les seigneurs du sud après les Hamiltons. En religion, il suivit le courant général et se rangea parmi les adeptes fervents de John Knox, l'apôtre de la Réforme; mais, circonstance honorable qui vaut la peine d'être relevée, il ne crut pas que d'appartenir à l'Église nouvelle fût un motif pour trahir sa patrie et sa souveraine. Au lieu d'imiter les ministres et les chefs politiques de son parti ou lords de la Congrégation, comme le lord James, frère bâtard de la reine, Maitland de Lethington, Morton, etc., dans leurs intelligences avec l'Angleterre et leurs complots d'insurrection, il resta franchement Écossais, loyal défenseur de la régente Marie de Lorraine. N'exagérons pas sa vertu; accordons que le tempérament avait une grande part à sa haine contre les Anglais; que le sang « lui muait, » comme Froissart dit de Philippe de Valois, à l'aspect du voisin malfaisant, « le vieil ennemi, » auteur de tant de désastres nationaux. Toujours est-il que son instinct était le bon, et qu'il avait la fibre patriotique. En 1558, il fut nommé lieutenant de la reine dans le Border, et gardien du château de l'Ermitage, arsenal de l'État dans le Liddisdale. Les Marches étaient divisées en trois sections, de l'est, du centre et de l'ouest; elles continuaient d'avoir chacune leur gardien particulier, sous l'autorité supérieure du lieutenant. Bothwell conduisit avec vigueur les hostilités contre l'Angleterre pendant la guerre entre Henri II et Marie Tudor, guerre à laquelle l'alliance française avait associé l'Écosse, ainsi qu'elle avait fait tant de fois auparavant. Après la paix de Câteau-Cambrésis

(mars-avril 1559), on le voit s'aboucher à diverses reprises avec les gardiens anglais des frontières, pour régler les conflits inextinguibles entre les pillards des deux nations. Mais Élisabeth qui en succédant à sa sœur, Marie Tudor (novembre 1558), avait cru devoir à l'affermissement de son règne le sacrifice de Calais et la paix avec la France, suivit par le même motif une politique tout autre envers l'Écosse. De ce côté, elle redoutait une rivale et un péril. Tandis qu'à son avénement, elle s'était intitulée reine de France, et qu'elle y avait persisté par ce motif qu'elle ne voulait pas abandonner un titre que douze rois d'Angleterre avaient porté avant elle, elle avait trouvé mauvais qu'Henri II, pendant la guerre, fît prendre à son fils et à sa belle-fille, le dauphin François et Marie Stuart, les armoiries, et à Marie le titre de reine d'Angleterre. Il est vrai que la revendication anglaise, quoique offensante, n'était qu'une puérile satisfaction d'orgueil. Au contraire, la démonstration opposée parut prendre le caractère d'une compétition sérieuse, après que la mort inopinée de Henri II (10 juillet 1559) eut placé sur le trône moins encore François II et Marie Stuart, que les oncles de la jeune reine, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, l'homme d'épée et l'homme d'intrigue. Tout-puissants près des deux époux par leurs services, leurs talents et leur parenté, ils rejetaient avec les catholiques, la légitimité de la naissance d'Élisabeth, et mettaient au-dessus des droits qu'ils lui déniaient, les droits réels de Marie Stuart, arrière-petite-fille d'Henri VII. Ils comptaient sur l'appui du saint-siége, de Philippe II, qu'ils se flattaient d'armer contre la reine hérétique d'Angleterre. Déjà l'Écosse leur était ouverte, puisque leur sœur, Marie de Lorraine, y exerçait la régence. Ils pouvaient faire passer dans ce royaume les vétérans des guerres d'Italie, qui eussent assuré le triomphe des catholiques; de là, relevé en Angleterre le parti catholique, encore très-nombreux, renversé la fille usurpatrice d'Henri VIII, et intronisé les Stuarts orthodoxes. Telles étaient les éventualités qu'Élisabeth envisageait avec effroi et

ressentiment. Il faut dire que le danger n'était pas sérieux, et que d'ailleurs il n'eut pas de durée; car, d'une part, l'Espagne ne voulait pas livrer l'Angleterre aux descendants de François Ier, et de l'autre, la prompte explosion des troubles de France paralysa l'ambition de la maison de Lorraine hors du continent. Si par la suite, il se forma autour de la prison de Marie Stuart un foyer de complots contre Élisabeth, c'est que la reine d'Angleterre les provoqua en retenant captive la reine d'Écosse contre toute justice.

Quoi qu'il en soit, en 1559, le ministre anglais secrétaire d'État, sir William Cécil, détermina aisément la marche à suivre. Il partit de l'idée juste en soi que l'union de l'Écosse et de l'Angleterre serait de toutes les solutions la plus convenable à l'intérêt des deux pays. Indifférent sur la moralité des moyens, il comptait soutenir la réforme à Édimbourg, lui donner assez de puissance non pas seulement pour enchaîner le mauvais vouloir présumé du gouvernement de Marie Stuart, mais pour priver cette princesse de sa couronne, que l'on transporterait à une branche protestante de sa famille; ensuite il marierait le nouveau roi avec la reine d'Angleterre. Sans découvrir toute sa pensée à Élisabeth dans un mémoire qu'il lui présenta « sur les moyens de rétablir le royaume d'Écosse dans son ancienne splendeur[1], » il fit prévaloir la politique d'intervention, ouverte ou dissimulée, selon les circonstances. Ce système, continuation astucieuse *per fas et nefas* des vues d'absorption brutale tentée par Henri VIII, nous donne le secret de la triste destinée de Marie Stuart. Ce qui perdra, ce qui tuera la fille de Jacques V, ce sera sa qualité d'héritière de la *reine vierge*.

Mais avant d'aller plus loin, il est nécessaire de rappeler l'état politique et religieux de l'Écosse à cette époque tragique, pour avoir la clef des révolutions dont nous nous proposons de rétablir le véritable caractère.

1. Robertson, *Hist. d'Écosse*, pièces histor., n° 1. — Keith, *The history of the affairs of church and state in Scotland*, Edimb., 1734. Appendix, p. 23-28, mémoire et discussion par Cécil.

Qui ne sait que ce pays n'était monarchique que de nom? Une aristocratie sans frein avait perpétué les coutumes et les vices des âges barbares jusqu'au seizième siècle[1]. Souverains sur leurs fiefs au milieu de leurs clans du Border ou des Highlands, toujours en querelle, les seigneurs ne s'accordaient que pour repousser avec fureur la royauté dès qu'elle essayait d'étendre son autorité chez eux et de les plier à l'empire de la loi. Alors ils se formaient en confédération (bond) et tiraient l'épée. Terrassée parfois, mais retrempée en quelque sorte dans son opiniâtre anarchie, cette aristocratie se relevait bientôt; et le roi, semblable au damné de la fable, reprenait son labeur toujours recommencé et toujours déjoué.

Ce n'était pas tout. De l'autre côté du Border, veillait l'implacable ennemi, l'Anglais, qui au nom d'un prétendu droit de suzeraineté, jetait de temps à autre sur l'Écosse ses forces supérieures par le nombre et la discipline, et tirait de cruelles vengeances de l'alliance fidèle de ce royaume avec la France. Aussi, depuis un siècle et demi, pas un Stuart qui n'eût fini de mort violente : Jacques Ier et Jacques III, sous le poignard des grands; Jacques II et Jacques IV, à la guerre contre leurs voisins du sud; Jacques V, le père de Marie Stuart, de douleur, parce que ses nobles s'étaient laissé battre sans résistance par les Anglais, pour ne pas fournir à leur prince la satisfaction même d'un combat. A chacune de ces cinq vacances du trône, la royauté semblait s'éteindre. Un règne plus ou moins vigoureux était suivi d'une longue minorité, pendant laquelle la noblesse prenait sa revanche.

Entre ces deux forces ennemies, l'Église d'Écosse, avec ses dignités, ses richesses et ses lumières, avait opposé jusque-là une sorte de contre-poids aux chefs de clans. Les villes des basses terres (Lowlands), au centre du pays, rares et faibles,

1. Voy. sur ce sujet l'excellent chap. I de l'*Histoire de Marie Stuart* par M. Mignet. Nous nous proposons de combattre les conclusions du livre, mais nous saisissons tout de suite cette occasion de rendre un juste hommage au talent supérieur du maître.

ne comptaient pas comme ressort politique, quoique susceptibles de vive émotion à une heure donnée. Leur pauvreté était un des grands obstacles des Stuarts. Ceux-ci sans finances, et par conséquent sans troupes soldées, ne pouvaient pas tenter l'impôt sans soulever le mécontentement populaire.

La réforme religieuse vint encore affaiblir une royauté déjà trop faible, non-seulement en détruisant la puissance ecclésiastique, mais encore en faisant prévaloir des principes contraires aux maximes d'autorité. Le génie enflammé de John Knox jeta dans sa patrie, avec les doctrines calvinistes, leurs tendances républicaines, si conformes à l'esprit de cette aristocratie. Tandis qu'en Angleterre et en Allemagne, la réforme faite ou favorisée par le prince, avait pris un caractère monarchique, en Écosse, où Jacques V et Marie de Lorraine, lui furent contraires, elle se fit contre le prince au moins autant que contre l'épiscopat; et par là, elle offrit à la noblesse une autre machine de guerre pour battre en brèche le pouvoir royal. Prompts à reconstituer au nom de la religion la coutume des ligues insurrectionnelles, le frère de Marie Stuart, lord James, prieur de Saint-André, les comtes de Morton et de Glencairn, Lorn, plus tard comte d'Argyle, John Erskine, plus tard comte de Mar, dressèrent à Édimbourg le plan d'une ligue qu'ils appelèrent la Congrégation du Seigneur, avec serment de la défendre de toutes leurs forces contre la congrégation de Satan et de l'idolâtrie (3 décembre 1557). Ils se modérèrent cependant, parce qu'ils manquaient d'appui, l'Angleterre étant au pouvoir de Marie Tudor et de la réaction catholique. Mais la mort de Marie, en 1558, l'avénement d'Élisabeth, sa sœur, la rapide révolution par laquelle cette princesse ramena définitivement l'Angleterre à la cause de la réforme, renversèrent la situation et déplacèrent en[illegible]nt les passions et les intérêts. Les protestants d'Écosse et d'Angleterre firent cause commune contre Marie Stuart et sa mère, contre les Guises et Henri II. Élisabeth saisit avec joie ce puissant levier, sa sûreté et sa vengeance. Puisque la politique française lui con-

[illegible] d'ébranler la couronne [illegible] suscitait. L'aristo-[illegible] à toutes les extrémités pour sou-[illegible] pour à la fois [illegible] avantageusement [illegible] la royauté. On se tromperait, [illegible] des lords de la Congréga-[illegible] comme le coup de désespoir [illegible] d'extermination par ses ad-[illegible] du dehors au nom [illegible] Sans contester la part de l'entrai-[illegible] que les opposants d'Écosse [illegible] de trahison. Dès l'année [illegible] de Marie Stuart et s'était [illegible] ans, le lord [illegible] la main au gouverne-[illegible] Le même, étant déjà [illegible] en 1555, de [illegible] des derniers catholiques [1]. [illegible] était son dieu préféré. [illegible] son jeune âge brisé au [illegible]

[illegible] le signal de la guerre [illegible] contre les images; [illegible] saccagea les églises de la [illegible] déchaînée courut le royaume [illegible] ruines catholiques. Cependant, [illegible] de part et d'autre, on ne s'en servit [illegible] sans effusion de sang que les

[illegible] note I. [illegible] comte d'Hert-[illegible]

[illegible] les registres du conseil privé d'Angleterre

[illegible] — Miss Strickland, *Lives of the queens of Scotland* [illegible] 141.

lords de la Congrégation pénétrèrent à Édimbourg le 30 juin, pendant que la régente se retirait à Dunbar avec quelques auxiliaires français. Les lords et Knox demandèrent le secours des Anglais[1]. Mais si le secrétaire Cécil était dans les dispositions les plus favorables, il n'en était pas de même d'Élisabeth. L'année précédente, l'apôtre écossais avait lancé un pamphlet intitulé : *Le premier coup de trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes*. Il n'avait pas prévu que ses injures, à l'adresse de deux reines catholiques, Marie Tudor et Marie de Lorraine, iraient tomber d'emblée sur une reine protestante. Élisabeth, irritée, défendait que l'on prononçât devant elle le nom de l'insolent. En vain Knox s'excusait humblement et faisant amende honorable, ouvrait une exception en faveur de celle dont il avait besoin, jamais il ne fléchit l'orgueilleuse rancune qu'il avait provoquée si imprudemment[2]. Son principe de la souveraineté populaire ne révoltait pas moins la despotique fille de Henri VIII. Enfin, elle croyait contraire à son métier de reine de soutenir quelque part les sujets contre la royauté, et il lui répugnait d'enfreindre la paix de Câteau-Cambrésis à peine signée. Elle éprouva donc des hésitations prolongées, des retours fréquents : mais au fond, il lui était si doux d'abaisser la belle reine d'Écosse, de soustraire ce royaume à l'influence française, qu'elle finit par en passer par où voulut son ministre, et n'étendit pas aux réformés le ressentiment qu'elle avait voué au réformateur.

Sans insister trop au long sur les efforts de Cécil et des Écossais pour la décider, citons cependant quelques-unes de leurs lettres; d'abord, dans une dépêche de Cécil au gouverneur anglais de Berwick, un extrait bien propre à faire apprécier la moralité de ces négociations : « Faites vos efforts *pour allumer le feu* ; car *s'il venait à s'éteindre*, jamais de notre vie occasion pareille ne se retrouverait. Ce que les protes-

1. Tytler, *Hist. d'Écosse*, t. V, p. 70, édit. 1845.
2. Lingard, t. II, note *r*, traduct. du baron de Roujoux. — Tytler, t. V, p. 80-88, édit. 1845.

tants comptent faire, il faut que cela se fasse en toute hâte; il ne serait plus temps, une fois les forces françaises arrivées. Avec un homme sage, c'est assez de peu de mots[1]. » Soufflant aussi le feu directement, il excita les lords à mettre la main sur les richesses du clergé papiste : « Je n'ai pas de goût au pillage, leur écrivait-il; mais j'aime que les bonnes choses soient employées à de bons usages[2]. »

Tel était sans doute aussi l'avis des lords; ils se hâtèrent de le mettre en pratique. Mais cela ne les empêchait pas de solliciter de plus, par l'intermédiaire de Knox, l'argent et les pensions de l'Angleterre[3]. Ils n'en obtenaient point, parce que Élisabeth aurait préféré les pousser à la révolte contre la régente, sans dépense et sans risque. En envoyant sir Ralph Sadler en Écosse (18 août), elle lui donna pour instructions « d'entretenir la discorde entre les Français et les Écossais, de manière que les Français eussent plus à faire avec l'Écosse et d'autant moins avec l'Angleterre. » En même temps, elle aiguillonnait ces tièdes insurgés par le reproche de lenteur, de négligence, de froideur. «Vous n'ignorez pas, répondaient ceux-ci à sir Crofts, combien il est difficile de décider la multitude à la révolte contre l'autorité établie[4]. »

Ces tiraillements avaient arrêté leurs progrès. La régente, à son tour, était rentrée à Édimbourg le 25 juillet, en promettant de n'y point mettre de garnison, et de laisser aux bourgeois le libre exercice de leur religion. On fit une trêve jusqu'au 10 janvier suivant. Marie de Lorraine espérait de France une coopération désormais plus active, depuis la mort d'Henri II. François II et Marie Stuart lui envoyèrent un millier de vieux soldats qu'elle établit à Leith, sur le Forth, poste bien choisi pour surveiller Édimbourg et maintenir les communications avec la France par la mer du

1. Sir William Cécil à sir James Crofts, 8 juillet 1559. — Tytler, t. V, p. 76, note 2, édit. 1845.

2. Cécil aux comtes d'Argyle, de Glencairn, aux lords James, Boyd et Ochiltree, 28 juillet 1559. — Tytler, t. V, p. 81, édit. 1845.

3. Tytler, t. V, p. 85, 86, édit. 1845.

4. Lettre du 6 août, Stirling. — Tytler, t. V, p. 87, édit. 1845.

Nord. Les deux jeunes souverains avaient pris aussi, avec les titres qui leur appartenaient de plein droit, le titre royal d'Angleterre et d'Irlande. Alors Élisabeth, quoiqu'elle ne se fît aucun scrupule de revendiquer, à l'exemple de ses prédécesseurs, *son royaume* de France, se crut plus libre d'agir : elle envoya secrètement deux mille livres sterling aux lords de la Congrégation (septembre 1559). Un complot contre la régente s'organisa. Les protestants y entraînèrent plusieurs lords catholiques, par le motif que l'intervention française était une atteinte à l'indépendance nationale : « Ils disaient que l'on les voulait commander par force et asservir leur liberté au Français[1] » Le principal de leurs nouveaux adhérents fut James Hamilton, duc de Châtelleraut. Ce seigneur, dont nous avons déjà parlé sous son nom de comte d'Arran, avait reçu le duché de Châtelleraut en France et des pensions, lorsque cinq ans auparavant, il avait abdiqué la régence au profit de Marie de Lorraine. Il était par le sang, comme aux termes d'une loi votée au parlement, l'héritier présomptif de la couronne, en cas d'extinction de la branche régnante. Aussi l'appelait-on le second personnage du royaume, le duc. Il était resté catholique, et jusque-là fidèle à Marie, quoiqu'on eût fait pour lui persuader que la reine avait juré de le ruiner lui et tous les siens[2]. Son fils aîné, le comte d'Arran, commandait la garde écossaise à la cour de France; mais comme il adopta les doctrines nouvelles, il perdit ce commandement et revint furtivement dans sa patrie. Suivi de près par l'envoyé anglais, sir Thomas Randolph, qui cacha soigneusement sa présence à la petite cour d'Hamilton (fin de septembre), il surmonta et entraîna la timidité de son père. Les lords gagnèrent aussi William Maitland de Lethington. La régente avait nommé ce personnage secrétaire d'État l'année précédente; à ce titre, toutes les affaires passaient entre ses mains. Le don de la persuasion qui découlait de ses lèvres, une dextérité sans égale dans les négocia-

1. Michel de Castelnau, *Mém.*, chap. IV.
2. Tytler, t. V, p. 82, 91, édit. 1845.

tions, une flexibilité d'esprit qui le mettait au niveau de chacun sur quelque terrain que ce fût[1], le plaçaient, de l'aveu des Anglais, au premier rang des hommes d'État. Mais, ainsi que la plupart de ses contemporains, et tout converti qu'il était, il n'avait ni foi, ni loi. Le besoin de l'intrigue, plus peut-être encore que la méchanceté, le poussa dans les rangs de l'aristocratie. Une fois là, il devint l'un des ennemis les plus funestes de Marie Stuart, qu'il mena au précipice avec un art diabolique. Son adhésion aux trames de 1559 resta secrète d'abord; il demeura dans les conseils de la régente pour la trahir plus utilement[2]. Le complot avait trois objets : achever la destruction de l'Église catholique; renverser la régente et chasser les Français de l'Écosse. Il éclata le 15 octobre. Mais quand la Congrégation eut, avec les douze mille hommes qu'elle avait réunis, occupé Édimbourg, constitué deux conseils pour les affaires de politique et de religion, déclaré Marie de Lorraine suspendue de la régence (21 octobre) et qu'elle en vint à l'attaque des retranchements de Leith, elle trouva l'entreprise au-dessus de ses forces. L'argent manqua de nouveau.

Élisabeth, malgré les instances et les représentations de Cécil, qu'il valait mieux soudoyer la guerre en Écosse que de s'exposer à l'avoir chez soi, ne se décidait pas à fouiller dans ses coffres. Cependant elle y puisa enfin mille livres sterling. Déjà John Cockburn d'Ormiston, porteur du précieux subside, avait gagné Hadington sans encombre, sur le chemin d'Édimbourg, lorsqu'il tomba entre les mains de Bothwell, qui intercepta la somme tant désirée (commencement de novembre 1559) : amer désappointement que ne pardonnèrent jamais ni l'avare Élisabeth, ni les avides rebelles. Honni dès lors dans les correspondances anglaises, Bothwell n'y figura plus que sous les traits du réprouvé.

1. Il avait embrassé le calvinisme en 1555, et disputé sur la foi en si bon théologien, que Knox se félicita d'avoir converti plus habile que lui. (Chalmers, t. III, p. 530.)

2. Tytler, t. V. p. 101, édit. 1845.

Après cette mésaventure, les membres de la Congrégation, battus dans deux sorties de la garnison de Leith, se prirent d'une telle frayeur qu'ils s'enfuirent d'une traite jusqu'à Stirling. Ils dépêchèrent près d'Elisabeth, Maitland de Lethington, passé ouvertement de leur côté depuis peu. L'adroit négociateur vainquit les incertitudes de la reine d'Angleterre (novembre-décembre 1559); on posa les bases d'une alliance d'où fut exclu soigneusement le mot même de religion. Il ne fut parlé que de la tyrannie de la France et de son intention évidente de conquérir l'Ecosse et de détrôner finalement Élisabeth. Tytler ne peut pas s'empêcher ici de remarquer que le parti religieux d'Écosse acceptait de l'orgueilleuse reine un rôle bien modeste[1]. Ces préliminaires aboutirent au traité de Berwick (27 février 1560), alliance offensive et défensive entre Élisabeth et les lords, pour l'expulsion des Français. La reine d'Angleterre, afin de ne pas paraître patronner des rebelles, fit insérer que les lords agissaient pour leur souveraine, et qu'ils continueraient à lui obéir en tout ce qui ne serait pas incompatible avec les antiques droits et libertés du royaume: phrase élastique, propre à recéler sous un voile de légalité tous les prétextes de refus d'obéissance.

Toutefois malgré la coopération d'une flotte et d'une armée anglaises, la garnison de Leith maintint sa gloire; deux fois elle bouleversa les travaux ou repoussa les assauts des assiégeants. Alors Élisabeth dégoûtée, Marie de Lorraine qui se mourait de consomption, Marie Stuart et François II ou pour mieux dire les Guises, contre qui la conjuration d'Amboise venait d'éclater en France (mars 1560), souhaitèrent la paix en Écosse. Elle fut signée par Jean de Montluc, évêque de Valence, et la Rochefoucauld, seigneur de Randan, au nom de la cour de France, par Wotton et Cécil, au nom d'Élisabeth. Ce dernier prit sur le terrain des affaires, où il était maître passé, la supériorité que les armes de sa

1. Tytler, t. V, p. 112, édit. 1845.

nation n'avaient pas su conquérir sous les retranchements de Leith. Une première convention, signée le 5 juillet à Édimbourg, porta démolition de Leith et retraite immédiate des troupes françaises et anglaises[1]. Le lendemain, une seconde pièce, appelée paix d'Édimbourg, stipula le rétablissement des bons rapports entre la reine d'Angleterre et les souverains de France et d'Écosse. François II et Marie Stuart renonçaient dorénavant (pour tous les temps à venir) à porter le titre et les armes des royaumes d'Angleterre et d'Irlande. Un autre point encore plus grave, malgré cet inconvénient d'une renonciation perpétuelle, c'est que Cécil exigeait la mention et la confirmation du traité de Berwick, tandis que les commissaires français déclaraient que leurs instructions leur interdisaient d'y faire allusion. Le ministre anglais prit un détour, et l'on mit que Dieu ayant incliné le cœur du roi très-chrétien et de la reine Marie à manifester leur clémence et leur bénignité envers leur peuple et noblesse d'Écosse, ils avaient, par leurs commissaires, donné leur assentiment à certaines suppliques et pétitions présentées par lesdits peuple et noblesse, tendant à l'honneur de la couronne, au bien public du royaume et à la continuation de leur obéissance. On ajouta que le roi et la reine, désirant que leur bénignité fût attribuée aux bons offices de la reine Élisabeth, leur très-chère sœur et alliée, dont l'intercession et la requête les avaient fait pencher de ce côté, il était convenu qu'ils exécuteraient toutes les choses que leurs commissaires avaient accordées en leur nom à la noblesse et au peuple d'Écosse à Édimbourg, le 6 juillet de la présente année 1560. Ainsi, quoique le traité de Berwick ne fût pas nommé, il n'en était pas moins sanctionné dans son esprit et son objet essentiel, puisque l'on maintenait ouverte la porte par laquelle Élisabeth était intervenue déjà dans les affaires intérieures d'Écosse. C'est ce que Cécil appela manger l'a-

1. La paix d'Édimbourg permit aux Français de laisser une garnison à Dunbar et à Inch-Keith, petite île de l'embouchure du Forth. On en fixa le nombre à cent vingt hommes.

mande et laisser la coque aux Français[1]. Les concessions aux nobles, indiquées à la fin de cet article, furent consignées dans un acte à part, sous la même date : « Plus de soldats français ni étrangers en Écosse, sauf deux garnisons de soixante hommes chacune, à Dunbar et à Inch-Keith ; convocation d'un parlement pour le 1er août, dont on avertira le roi et la reine, avec prière d'y consentir ; et cette assemblée sera aussi valable que si elle avait été convoquée de leur exprès commandement. Le souverain ne pourra pas faire la guerre ni la paix, sans le consentement des trois états du royaume, selon les lois et coutumes du pays ; il sera formé un conseil de gouvernement de douze membres, dont sept à la nomination de la reine, cinq à la nomination des états, sur une liste de vingt-cinq candidats dressée par les trois états ; point d'étrangers dans les fonctions publiques ; exclusion donnée au clergé pour les offices de trésorier et de contrôleur ; amnistie générale ; plus de réunions des nobles en armes, excepté dans les cas approuvés par les lois et coutumes du pays (exception qui détruisait la règle) ; réintégration du duc de Châtelleraut, du comte d'Arran, et en général de tous les Écossais dans les terres et avantages dont ils jouissaient en France. » Quant aux affaires de religion, les commissaires n'ayant pas voulu en traiter, plusieurs personnes de qualité devaient être chargées d'aller exposer au roi et à la reine la situation des choses[2].

Élisabeth n'avait pas permis qu'il fût question des affaires religieuses dans ce traité, pas plus que dans celui de Berwick. Elle s'en tenait au rôle de protectrice des libertés politiques de l'Écosse et n'ignorait pas que ses protégés feraient le reste. En effet, le parlement s'assembla de lui-même, le 1er août, sans convocation royale. Le 17, il déclara le catholicisme supprimé sous peine de confiscation, de bannissement ou de mort pour les contrevenants, selon les récidives ;

1. Lettre de Cécil et Wotton à Élisabeth, 8 juillet 1560. — Tytler, t. V, p. 128, édit. 1845.

2. Voy. ces traités dans Keith, p. 132-143.

et il constitua l'Église presbytérienne sur la base de l'élection populaire[1].

C'est ainsi que l'Écosse se transforma en une véritable république, aristocratique politiquement, démocratique en religion; la vieille alliance avec la France fut rompue, et remplacée par l'alliance et la tutelle de l'Angleterre. Désormais, Élisabeth sera plus reine en Écosse que Marie Stuart. Cécil eut raison de féliciter sa souveraine en ces termes : « Ce traité n'ajoutera pas un faible accroissement à l'honneur des premiers temps de votre règne; car, il vous procurera enfin cette conquête de l'Écosse qu'aucun de vos ancêtres, avec toutes les batailles gagnées, n'a jamais pu obtenir, c'est-à-dire les cœurs et la bonne volonté de la noblesse et du peuple, bien préférable pour l'Angleterre aux revenus mêmes de la couronne[2]. » Effectivement, les lords écossais remercièrent Élisabeth de ce qu'elle avait pourvu à la liberté et à la sûreté de leur pays; le royaume, dirent-ils, lui était plus redevable qu'à sa propre souveraine[3]. Ils auraient voulu lui devoir davantage encore, c'est-à-dire la couronne royale pour le propre frère de Marie, le lord James, qui la convoitait ardemment. Nicolas Throckmorton, ambassadeur d'Angleterre en France, avait écrit dès le 26 juillet 1559 à Cécil, qu'on l'avait instruit secrètement qu'il y avait un parti en Écosse pour placer le Prieur de Saint-André sur le trône d'Écosse (*in the state of Scotland*); et que le Prieur lui-même y aspirait par tous les moyens en son pouvoir[4]. Faut-il un témoignage plus élevé encore? Voici Élisabeth en personne :

« Il est bien connu, disait-elle plus tard dans ses instructions au comte de Shrewsbury, qu'avant la conclusion du

1. Les Écossais étaient sous la direction de l'Angleterre à un tel point que non-seulement ils ne faisaient rien sans la consulter, mais qu'ils reçurent de Cécil le modèle tout fait de l'acte qui fut voté à ce parlement. — Tytler, t. V, p. 150, édit. 1845.

2. Lettre de Cécil et de Wotton à Élisabeth, 8 juillet 1560. — Tytler, t. V, p. 128, édit. 1845; Mignet, t. I, p. 82.

3. Tytler, t. V, p. 131, édit. 1845; Mignet, t. I, p. 88.

4. Goodall, t. I, p. 169.

traité d'Édimbourg, un plan nous fut communiqué par Lethington lui-même, lui qu'elle (Marie) a tenu ensuite dans une faveur spéciale, pour la priver de sa couronne : proposition que nous rejetâmes absolument[1]. » Qu'on nous parle, après cela, du zèle de la religion chez ces traîtres.

Marie Stuart et François II désavouèrent leurs négociateurs et refusèrent de ratifier le double traité qui livrait la royauté d'Écosse à la discrétion de l'Angleterre et de l'aristocratie; à plus forte raison, les actes du parlement d'août qui s'était réuni, avait délibéré, résolu, exécuté sans eux. La Congrégation continuant d'agir comme un pouvoir indépendant, dépêcha une brillante ambassade à Élisabeth. Morton, Glencairn, Lethington, allèrent la remercier, et la prièrent, pour établir une perpétuelle amitié entre les deux royaumes, d'épouser le comte d'Arran. La reine déclina l'offre. Qu'avait-elle besoin en effet de subir ce mariage? N'avait-elle pas mis une chaîne à l'Écosse? On se contenta d'expédier à Marie Stuart un simple gentilhomme, sir James Sandilands, à la vérité grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mais prieur sécularisé et marié. Parmi les débats qui s'élevèrent alors en France au sujet de cette ratification, nous rapporterons les paroles du cardinal de Lorraine à Throckmorton, parce qu'elles peignent au naturel l'anarchie de l'Écosse : « Je vous dirai franchement que les Écossais, sujets du roi, ne remplissent nullement leur devoir; le roi et la reine sont de nom leurs souverains, et votre maîtresse possède leur obéissance effective. Ils voudraient changer le royaume en république, et ce n'est qu'en paroles qu'ils se disent les sujets du roi. Vous rapporter leurs désordres en détail serait trop long ; chacun d'eux agit à sa fantaisie. Tout cela est par trop contraire au bon ordre ; quand on les prend en faute, ils menacent le roi de recourir à la reine, votre

1. Instruct. du 6 avril 1583, dans Goodall, t. I, p. 170. Goodall fait observer qu'il n'affirmerait pas qu'il s'agit dans ce moment-là du lord James; que c'est peut-être du comte d'Arran qu'Élisabeth veut parler. Peu importe, nous ne nous attachons qu'au projet de détrôner Marie Stuart.

maîtresse. Que votre maîtresse, ou bien en fasse des sujets obéissants, ou bien qu'elle se retire tout à fait; car, plutôt que de laisser venir les choses à ce point, le roi sacrifiera tout. Ils ont fait sans nous une ligue avec votre maîtresse : quelle conduite est-ce là pour des sujets? Voilà ce qui les rend si insolents [1]. »

Pendant les négociations, Marie de Lorraine avait expiré le 10 juin, au château d'Édimbourg; pendant les débats qui suivirent le traité, un autre deuil plus funeste encore frappa Marie Stuart : François II mourut à Orléans, le 5 décembre 1560.

L'écrasant fardeau des affaires d'Écosse retomba donc tout entier sur elle, une veuve de dix-huit ans. Les Guises, alors qu'ils étaient maîtres du pouvoir, n'avaient pu lui apporter qu'une aide insuffisante, malgré leur bonne volonté et celle de François II; repoussés des marches du trône sous le nouveau roi Charles IX par Catherine de Médicis qui s'empara de la régence, ils furent tout à fait impuissants.

Les lords de la Congrégation suivant leur pointe, envoyèrent à Marie une liste de vingt-quatre personnages désignés au parlement d'août, et parmi lesquels elle devait choisir le conseil de gouvernement. C'est une sorte de dénombrement des chefs de ce parti : le duc de Châtelleraut, le comte d'Arran, les comtes d'Huntly, Argyle, Glencairn, Morton, Athol, Menteith, Marshal et Rothes; les lords James, Erskine, Ruthven, Lindsay, Boyd, Ogilvy, Saint-John et le maître (héritier) de Maxwell; les lairds de Lundy, Pitarrow, Dun, Cunninghamhead, Drumlanrig et Maitland de Lethington [2]. On pense bien que Marie Stuart n'était pas disposée à se laisser enfermer dans un tel cercle d'ennemis. Elle voulut y introduire au moins quelques amis; parmi eux, le comte de Bothwell. La régente,

1. *Throckm. à Élisabeth*, 17 novembre 1560, dans Tytler, t. V, p. 150, 151, édit. 1845.

2. Keith, p. 152. — Tytler, t. V, p. 148, édit 1845. — Le duc de Châtelleraut et le comte d'Huntly étaient catholiques, mais dans la faction aristocratique.

avant de mourir, avait chargé celui-ci d'aller solliciter un appui énergique à la cour de France (mai 1560). Il y avait été le bienvenu. Outre une gratification, il avait reçu, en récompense de ses services, le titre et les appointements de gentilhomme de la chambre du roi. Throckmorton ne perdit pas une seule de ses démarches, et lorsqu'il repartit de France, en novembre, l'ambassadeur l'accompagna de ses recommandations à Élisabeth : « Le comte est parti subitement de ce royaume pour retourner en Écosse par la Flandre; il s'est vanté qu'il fera de grandes choses et qu'il demeurera en Écosse en dépit de tout le monde. Il est glorieux, vantard, prompt et hasardeux; ses adversaires feront bien d'avoir l'œil sur lui et de le tenir de court [1]. » Randolph, l'émissaire anglais près le duc de Châtelleraut, répond comme un écho : « Le comte de Bothwell est arrivé de Paris, « pour faire tout le mal qu'il pourra. » Lisons, pour servir Marie Stuart, et contrecarrer les menées de la Congrégation et de l'Angleterre : « Je ne sais, dit-il encore, de quelle façon le comte d'Arran et lui régleront leurs comptes »; allusion à l'accident de Cockburn d'Ormiston. Ce retour de Bothwell avait pour objet de seconder l'exécution des mesures par lesquelles Marie se flattait de régulariser le gouvernement de son royaume. Elle envoya, en effet, quatre commissaires, porteurs de deux commissions. La principale autorisait un conseil de sept membres, le duc de Châtelleraut, les comtes d'Argyle, d'Huntly, de Bothwell et d'Athol, le lord James (frère de la reine) et John Hamilton, archevêque de Saint-André, tous ensemble, ou bien trois d'entre eux seulement, à convoquer les états et à tenir un parlement. Mais les meneurs ne voulurent à aucun prix partager le pouvoir avec les amis de la reine (février 1561). Le secrétaire d'État, Maitland de Lethington, s'insinua dans la confiance des commissaires, en tira le secret et même la copie de leurs instruc-

1. *Throckm. à Élisabeth*, Orléans 28 novembre 1560. — Miss Strickland, *Vies des reines d'Écosse*, t. III, p. 175. — George Chalmers, *Vie de Marie Stuart*, t. III, p. 12-14, 142.

tions, et fit passer le tout à lord Cecil. Il ne perdait pas une occasion de trahir Marie Stuart.

Bientôt la question prit une autre face. Marie Stuart, descendue par son veuvage du rang si brillant, et qu'elle avait rendu si populaire, de reine de France, à la condition effacée de reine douairière, songeait à rentrer dans ses États, ou plutôt, on y songeait pour elle. Catherine de Médicis, sa belle-mère, soit grief d'amour-propre, soit surtout désir d'éloigner celle qui, sous François II, avait annulé son influence politique au profit des Guises, « trouva, dit Castelnau, fort bon et expédient de s'en défaire. » Marie d'abord quitta la cour et passa le printemps de 1561 chez ses parents de la maison de Guise. Déjà une petite cour écossaise se groupait autour d'elle. Leslie, évêque de Ross, et le lord James, vinrent au nom, l'un des catholiques, l'autre des protestants, lui apporter leur dévouement et leurs conseils, beaucoup plus sincères chez les premiers que chez les seconds [1]. Bothwell y parut aussi. Malgré les déclarations présomptueuses que rapporte Throckmorton, il avait reconnu l'inutilité et le péril d'un séjour prolongé en Écosse. La reine l'accueillit à Joinville avec la distinction qu'il méritait (avril 1561), toutefois avec une grande différence entre lui et le lord James. Quoiqu'elle eût beaucoup à se plaindre de celui-ci, l'auteur principal du renversement du catholicisme en Écosse et de l'intervention anglaise, elle l'aimait d'enfance. Il garda toujours sur sa sœur l'empire des premières impressions, et ne s'en servit que pour tramer contre elle sans relâche les trahisons les plus criminelles, jusqu'à ce qu'il la précipitât du trône. Tout

1. Citons l'instructive correspondance de Throckmorton avec Élisabeth. Dans sa lettre datée de Paris, 29 avril 1561, il conseille à Élisabeth de s'assurer de l'Écosse, et *d'acquérir à sa dévotion les plus puissants, les plus sages et les plus honnêtes de ce royaume.* Vingt mille livres par an pour cet objet, c'est cher sans doute, mais il vaut mieux ne pas les épargner. Il faut gratifier le comte d'Arran, le lord James qui n'a personne au-dessus de lui en Écosse pour le crédit, *le dévouement et l'honnêteté;* le laird de Pitarrow, John Wood, secrétaire de lord James, Alexandre Clark, Robert Melvil, tous gens dont on doit avoir grand soin. (Tytler, t. V, p. 179-181, éd. 1845.)

d'abord, en retournant en Écosse, il prit par l'Angleterre, malgré les recommandations de Marie, et il ourdit avec Élisabeth et Cecil le projet de l'intercepter sur la mer du Nord à son passage, et de la détenir dans une prison anglaise[1]. Marie Stuart ne fut pas sans avoir connaissance des plans non pas de son frère, mais de sa cousine, surtout lorsque celle-ci lui eut refusé sur le ton d'une haine acrimonieuse le sauf-conduit qu'elle demandait pour naviguer le long du littoral d'Angleterre. L'infortunée reine d'Écosse eut alors l'intuition de l'avenir; elle y lut la page funeste qui lui était réservée. « Si, dit-elle à l'ambassadeur Throckmorton qui prenait congé d'elle à Paris le 21 juillet, si mes préparatifs étaient moins avancés, peut-être le mauvais vouloir de votre maîtresse m'aurait-il fait retarder mon voyage; mais à présent je suis déterminée à risquer l'entreprise, quoi qu'il arrive. J'espère que le vent sera assez favorable pour ne pas m'obliger à toucher les côtes d'Angleterre. Si j'y aborde, monsieur l'ambassadeur, la reine votre maîtresse me tiendra entre ses mains et fera de moi ce qu'elle voudra. Si elle a le cœur si dur que de désirer ma fin, elle pourra faire à son plaisir et me sacrifier. Peut-être un tel sort vaut-il mieux pour moi que la vie. La volonté de Dieu s'accomplisse![2] » Un brouillard tutélaire enveloppa sa faible escadre jusqu'à Leith, à l'embouchure du Forth. Elle débarqua saine et sauve dans son royaume, où une bonne partie de sa noblesse ne l'attendait, ni ne la souhaitait (10 août 1561).

1. Nous nous bornons ici à cette simple mention du complot, dont le développement trouvera sa place dans un autre travail, sur le comte de Murray. *Les preuves irréfragables* existent dans Camden, Keith, George Chalmers (t. III, app. III, p. 356 et suiv.), Goodall (t. I, p. 172-6), Tytler (t. V, p. 181-193, édit. 1845), qui les ont tirées des archives. A ce sujet, qu'il nous soit permis de nous étonner de ne pas trouver dans la brillante narration de M. Mignet (t. I, p. 99-105) l'allusion même la plus légère au complot de sir James. C'est tout au plus si la tentative d'Élisabeth est indiquée du bout de la plume : « Bien qu'elle (Marie) craignît d'être surprise par les croisières qu'Élisabeth avait mises en mer, elle parvint sans accident.... » Cependant où des faits de cette nature devront-ils trouver place, si ce n'est dans une histoire de Marie Stuart?

2. *Throckm. au conseil d'Angleterre*, Paris, 19 août 1561. Tytler, t. V, p. 192, édit. 1845.

Le premier accueil qu'elle reçut du peuple fut chaleureux et trompa les espérances de ses ennemis. Son seul aspect désarma les préventions des masses. Disons ce qu'était Marie Stuart, au moment où son mauvais destin la ramenait dans son pays natal.

Elle était née, elle vécut au milieu des tempêtes, sauf les jours de son enfance et de sa première jeunesse, qui s'écoulèrent calmes et heureux à la cour d'Henri II. Transportée en France à l'âge de six ans, on vit les dons les plus riches et les plus rares fleurir et s'achever en elle avec une remarquable précocité. « Sur les quinze ans, dit un contemporain, sa beauté commença à paraître comme la lumière en beau plein midi[1]. » La personne de Marie Stuart émerveillait, comme le vivant idéal du beau. Elle était grande et bien faite. Ses yeux bruns, des cheveux châtain foncé, un teint clair et brillant alliaient le charme du Midi à celui du Nord. Le correct contour de l'ovale, l'irréprochable régularité des traits n'ôtaient rien à l'heureuse expression de bonté et d'intelligence méditative qui d'emblée lui attirait les cœurs. Si pure et si touchante était sa beauté, et irrésistible sa grâce, qu'un jour qu'elle suivait la procession de la Chandeleur, un cierge à la main, une femme du peuple, tombée à genoux devant elle, s'écria : « En vérité, n'êtes-vous point un ange? [2] »

Bien digne aussi d'appartenir à l'époque de la Renaissance, tant elle avait l'amour et la facile compréhension des lettres et des arts, elle parlait le latin et plusieurs langues vivantes[3].

1. Brantôme, *Marie Stuart*.

2. Miss Strickland, t. III, p. 52. Miss Strickland a décrit plusieurs portraits authentiques de Marie Stuart, conservés en Écosse et en Angleterre : t. III, p. 54, Marie à quatorze ans; p. 96, à seize ans; p. 120, à dix-huit ans; p. 161, au même âge; t. IV, p. 27, à vingt-et-un ans environ. — Voy. aussi Brantôme, *Marie Stuart*. — Miss Strickland remarque que la couleur des yeux et des cheveux de Marie Stuart avait été controversée jusqu'ici presque autant que sa culpabilité ou son innocence.

3. Le Warton-Club a publié à Londres en 1855, par les soins de M. Anatole de Montaiglon, les thèmes latins de Marie Stuart à douze ans. Ils ont en général la forme de lettres adressées à ses parents et à ses amis. On y reconnaît un bon élève.

Ronsard fut son maître de poésie. Elle était bonne musicienne et chantait en s'accompagnant sur le luth.

Avec les qualités charmantes, elle possédait les qualités sérieuses. Elle avait le sens et le goût des affaires de politique et d'administration. Sir Thomas Craig, éminent jurisconsulte contemporain, en a rendu témoignage : « J'ai, dit-il, entendu souvent la sérénissime princesse Marie, reine d'Écosse, parler avec tant d'à-propos et de raison dans toutes les affaires portées devant le conseil privé, que chacun l'admirait. Quand la plupart des conseillers gardaient un silence embarrassé, ou se hâtaient de se ranger à son avis, elle les réprimandait vivement et les exhortait à parler librement contre sa propre opinion, comme il convenait à des conseillers impartiaux, afin que les raisons les meilleures déterminassent leurs décisions. Et véritablement ses raisonnements étaient si forts et si clairs, qu'elle pouvait tourner leurs cœurs du côté qu'il lui plaisait. Quoiqu'elle n'eût pas étudié les lois, la lumière naturelle de son jugement, quand elle raisonnait sur des questions d'équité et de justice, lui donnait fréquemment l'avantage sur les légistes les plus habiles. Ses autres discours et ses actions n'étaient pas moins conformes à son grand jugement. Jamais parole ne tomba de sa bouche sans être mesurée et pesée. Quant à sa libéralité et ses autres vertus, on les connaissait bien [1]. » Si l'on soupçonnait l'exagération, que l'on compare les paroles de Thomas Craig aux récits que Throckmorton envoyait à Élisabeth sur les entretiens dans lesquels le madré diplomate discutait avec une jeune femme de dix-

1. Miss Strickl., t. V, p. 180-181, d'après Freebairn, *Réponse de Craig à Doleman*, ch. x, p. 84. Anticipons un moment sur l'avenir : Malcolm Laing, continuateur de l'*Histoire d'Écosse* de Robertson (1800-2) et adversaire déterminé de Marie Stuart, insiste, avec l'intention de l'englober dans l'accusation, sur ce que Thomas Craig, savant légiste et juge incorruptible, fit partie du tribunal qui jugea et condamna à mort les domestiques et les vassaux de Bothwell, pour avoir trempé dans l'assassinat de Darnley. Lors de ce procès, la reine était déjà déchue et prisonnière à Lochleven. Le langage ds Craig sur Marie, langage tenu après la chute de cette princesse, ne prouve-t-il pas évidemment que les dépositions des accusés n'avaient pas même effleuré Marie Stuart dans l'esprit de ce juge révéré ?

huit ans les relations épineuses de l'Écosse et de l'Angleterre. On sera frappé de l'intelligence et de la noblesse de Marie, de sa prudence et de sa modération [1]. François II vient de mourir: « Pendant la vie de son mari, dit l'ambassadeur, on ne faisait pas grand compte de la reine. Car étant dans les liens du mariage et sous l'autorité de son époux, qui était chargé du fardeau et du soin de ses affaires, on avait peu d'occasion de savoir ce qu'il y avait en elle. Mais depuis la mort de son mari elle a montré, et elle montre tous les jours par sa sage manière de conduire elle et ses affaires, qu'elle est pleine de sagesse pour son âge, de modestie et de grand jugement. Ces qualités, croissant avec les années, ne pourront que tourner à son éloge, à sa réputation et à son honneur, ainsi qu'à son grand avantage et à celui de son pays. On le voit déjà, tels auparavant ne la comptaient guère, qui aujourd'hui, témoins de sa sagesse, l'honorent et sont émus de pitié pour elle [2]. »

La dignité et l'affabilité de ses manières était célèbre. Ses ennemis rendent hommage à sa courtoisie qui ne se démentait jamais, fût-ce dans les discussions les plus animées. Elle donnait libéralement et avec grâce. Le cœur, sous ces aimables dehors, était foncièrement bon. Dans les années qu'elle passa en France, tous les yeux ouverts sur elle, on cite beaucoup de traits de générosité, de dévouement à ses devoirs et à ses affections, pas un de méchanceté. Il en sera ainsi en Écosse, malgré tout ce qu'amasseront de calomnies sur elle, pour se justifier, les traîtres qui l'auront renversée du trône. Les mêmes oseront bien dire que dès son premier mariage l'enivrement des hommages et des passions précoces la poussèrent à des intrigues honteuses en France, prélude des égarements et des crimes qu'ils lui imputeront plus tard avec aussi peu de fondement. Throckmorton, le représentant, l'espion d'Élisabeth auprès de François II, centre de relations avec l'opposition protestante, ne parle de la jeune reine

1. Voir Tytler, t. V, ch. III, passim, édit. 1845.
2. A cause de la douleur qu'elle ressentait de la mort de François II.

que sur le ton d'un profond respect. Nous venons d'en donner un exemple; et l'on voit bien que ce n'est pas du respect de convention[1]. Elle quitta la France pure et sans tache. Si elle y avait respiré l'atmosphère empoisonnée de la cour, elle n'avait pas pris le germe de la contagion. Que Knox dise « qu'on la vendit à la France afin qu'elle bût de cette liqueur qu'elle devait garder le reste de sa vie, pour le malheur de son royaume et sa propre perte, » c'est la calomnie aveugle du fanatique. Il n'est pas plus digne d'estime qu'au moment où il triomphe de la mort de François II, en l'appelant « le mari de notre Jézabel, » et lorsqu'il remarque avec une joie sauvage que « le roi mourut d'un abcès dans cette oreille sourde qui ne voulut pas entendre à la vérité de Dieu. » M. Mignet, à propos de l'école d'élégance et de dépravation que tinrent les rois François Ier et Henri II, et où vécut Marie Stuart, ajoute : « Dans son enfance, elle n'en prit que le bien, sans qu'elle pût toutefois s'empêcher d'en apercevoir le mal et plus tard de l'imiter, car ce qu'on voit influe à la longue sur ce qu'on fait[2]. » Protestons contre cet axiome ; s'il est vulgaire que le mauvais exemple est dangereux, il est incontestablement vrai qu'on n'y succombe pas nécessairement; et s'il est des natures sur lesquelles il influe à la longue, il en est aussi, pour l'honneur de la conscience humaine, qui le rejettent comme un venin qui n'a pas de prise sur elles. Combien n'en voit-on pas que l'ignominie des autres fortifie dans la vertu? Nous prouverons, à mesure que nous avancerons dans ce récit, que Marie Stuart ne doit

1. Dans une lettre du 31 décembre 1560 au conseil privé d'Angleterre, il loue encore *la manière d'être*, *la sagesse*, *la modestie royale* de Marie, qui n'a pas la prétention d'être sage toute seule; elle recherche les bons conseils.... (Miss Strickland, t. III, p. 143-4.) Et encore : « La reine d'Écosse se comporte si honorablement, avec tant de prudence et de jugement, que je ne puis m'empêcher de craindre qu'elle ne s'élève trop haut. Il me semble que les gens sages et les bons sujets de Sa Majesté (Élisabeth) devraient souhaiter qu'une des deux reines des Iles Britanniques fût changée en homme, pour faire l'heureux mariage qui établirait l'unité dans l'île et ses dépendances. » *Lettre à Cecil*, 31 décembre 1560. (Miss Strickl., t. III, p. 148.)

2. T. I, p. 41.

pas être rangée parmi les princesses aimables et désordonnées avec lesquelles M. Mignet la confond[1]. Dans sa dix-neuvième année alors, il est certain qu'elle était exempte de reproche. Concevra-t-on qu'une femme, placée dans un milieu corrupteur, à la fois se conserve parfaitement vertueuse, et fasse provision de mauvaises leçons pour l'avenir; qu'ici par exemple, cinq ou six ans après que Marie serait sortie intacte de ce lieu de pestilence (car la passion supposée pour Bothwell est de 1566), les scandales qui n'auraient pas influé sur elle quand elle les voyait de près, dussent prendre, lorsqu'elle aurait cessé de les voir, et juste au rebours de la maxime, un empire irrésistible sur ses sens? Il faudrait quelque chose de plus sérieux pour flétrir si tôt Marie Stuart.

Mais alors, si elle possédait le rare assemblage de la beauté du visage et des dons du cœur et de l'esprit, d'où vinrent les malheurs qui déchirèrent la vie d'une reine si accomplie? C'est qu'elle n'avait pas été créée pour maîtriser la tempête. Elle avait le courage fier et spontané qui se redresse devant l'offense ou le danger du moment. Dans ses veines courait l'ardeur militaire des Guises et des Stuarts, ces Valois de l'Écosse; mais cette ardeur n'avait pas pour aliment l'énergie soutenue du caractère. Marie était une femme d'élan, qui n'allait pas au delà d'une première explosion de mécontentement ou d'une première menace de résolution. Que ne reçut-elle en partage la fermeté invincible d'une Isabelle la Catholique ou d'Élisabeth? Un autre défaut encore plus funeste, c'est l'imperturbable bonne opinion qu'elle avait des autres. Avec son intelligence brillante et ouverte, elle manquait de la sagacité particulière qui distingue le visage à travers le masque et va saisir la réalité sous l'apparence. L'avait-on offensée ou

1. D'ailleurs Marie Stuart fut élevée avec deux des filles d'Henri II : Élisabeth, née en 1545, plus tard femme de Philippe II, roi d'Espagne; Claude, née en 1547, qui épousa Charles II, duc de Lorraine, l'une et l'autre aimables, mais nullement désordonnées. Il n'y eut de désordonnée que Marguerite, autre fille d'Henri II et femme d'Henri IV. Mais comme elle naquit en 1552, on ne peut pas dire qu'elle exerça une influence quelconque sur la reine d'Écosse.

trahie, c'était assez, pour regagner ses bonnes grâces et sa confiance, de simuler le repentir. Des promesses de fidélité la désarmaient. Au reste rappelons-nous sa grande jeunesse. Elle avait les illusions de son âge et de ses vertus. En voici bien la preuve : vers la fin de 1560, l'erreur étourdie ou calculée d'un messager lui avait remis un paquet de lettres, écrites par ses ennemis d'Écosse à ceux de leurs compatriotes qui la trahissaient en France au profit de l'Angleterre[1]. N'importe : elle ne sait pas croire au mal. Elle se figure naïvement que sa droiture et sa bonne volonté guériront les haines et les ambitions. Telle nous la représente Throckmorton dans sa dépêche du 31 décembre 1560, annonçant à son gouvernement qu'elle a le projet de retourner en Écosse et qu'elle prépare les voies et moyens. Elle compte, dit-il en premier lieu, sur ses amis de la faction française. « Outre ceux-là, elle ne doute pas de ramener un grand nombre de ceux qui ont été dernièrement contre elle. Entre autres, elle se croit sûre de l'entier dévouement de lord James et de tous les Stuarts. Elle n'a de défiance qu'à l'égard du duc de Châtelleraut et de son parti. Passé cela, elle ne met pas en doute de se rattacher aisément par la persuasion la totalité ou la plupart de ceux qui sont restés neutres dans ces derniers temps, et dont on dit que le nombre est grand. Enfin, elle croit que la masse du peuple, pour ravoir sa reine, penchera et se portera de son côté[2]. L'Anglais n'en doute pas non plus : « Elle ralliera tout le monde autour d'elle[3]. » De son côté, Marie Stuart, en faisant part aux Écossais de ses projets de retour, leur disait qu'elle était dans l'assurance que le temps et les choses passées n'avaient altéré en rien la loyauté et l'affection qu'eux et leurs pères avaient toujours portées à elle-même et à ses ancêtres; et si

1. *Throckm. à Cecil*, Orléans, 31 décembre 1560. Miss Strickl. t. III, p. 145-6.

2. *Throckm. au conseil d'Angleterre*, 31 décembre, 1560. Miss. Strickl., t. III, p. 144-5.

3. *Someze à Cecil*, Orléans, 23 janvier 1561. Miss Strickland donne cette parole comme de Throckmorton, t. III, p. 158.

depuis il était survenu quelques troubles *par oubliance du devoir de sujet*, la mémoire des bienfaits passés (le concours qu'ils avaient apporté au mariage de Marie avec le Dauphin) et l'espérance de leur bonne et entière obéissance à l'avenir lui feraient mettre le tout en oubli. Elle leur offrait comme garantie toutes les lettres qu'ils voudraient[1] d'elle-même; elle écrivit individuellement aux principaux, promettant d'oublier toutes les offenses qu'on avait pu lui faire, et de continuer dans leurs offices de confiance ceux qui voudraient seulement la servir avec fidélité[2]. Et comme elle le promettait, elle le fit. Mais eux acceptèrent ses bienfaits et lui en témoignèrent leur ingratitude par les actions les plus atroces. Elle ne se lassa pas d'être leur dupe, dès qu'ils firent semblant de revenir à résipiscence : tant l'hypocrisie était éloignée de son cœur.

Castelnau a dit qu'elle avait un « esprit grand et inquiété, comme celui du feu cardinal de Lorraine son oncle, auxquels ont succédé la plupart des choses contraires à leurs délibérations[3]. » Enfant des Guises, de cette famille toujours en travail d'ambition, imbue par eux dès l'enfance de leurs aspirations et de leurs principes, et par eux destinée à un rôle principal dans le vaste échiquier de leur politique, son imagination de jeune fille put s'enflammer. Mais c'est ici que se montre le jugement que Throckmorton vante chez elle : lorsqu'elle fut en Écosse, elle sut reconnaître que ces rêves étaient chimériques; et quoique très-fidèle au catholicisme, elle ne voulut ni entreprendre contre la religion de ses sujets, ni entrer dans les ligues du continent contre les princes et les peuples protestants. Ambitieuse sur un seul point, elle insista trop comme reine et comme mère auprès d'Élisabeth, pour obtenir de celle-ci la sanction de son droit éventuel de succession au trône d'Angleterre. Elle ne sentit pas assez tôt qu'elle

1. *Lettres patentes aux états d'Écosse*, instructions données par la reine à ses commissaires, Orléans, 12 janvier 1561. Labanoff, t. I, p. 80-88.
2. Tytl., t. V, p. 166, édit. 1845.
3. *Mém.* l. V, ch. XIII.

blessait mortellement une femme ombrageuse ; et quand elle cessa d'insister, le mal était fait.

Il y avait donc chez Marie Stuart, à côté des qualités les plus nobles, certains défauts d'esprit et de caractère, mais pas un vice. Pour nous résumer, aveuglée sur la méchanceté humaine par excès de droiture, elle ne fut pas plus apte à la réprimer qu'à la pressentir. Dans un royaume paisible, chez des sujets policés, elle eût été l'ornement du trône, et son nom brillerait à travers l'histoire comme l'enchantement de la grâce et de la sagesse féminines, au lieu d'être un souvenir d'épouvante sous un jour douteux, entre la pitié et la réprobation des siècles.

Tout d'ailleurs fut contre elle : le fanatisme et la barbarie de son peuple ; l'ambition d'une aristocratie capable de tous les crimes ; la trahison permanente de pervers conseillers ; la jalousie et la haine d'Élisabeth ; la malveillance de Catherine de Médicis ; la jeunesse de Charles IX, qui ne put pas réagir contre les premiers malheurs d'une belle-sœur qu'il aimait tendrement ; les Guises eux-mêmes qui, dans leurs froids calculs, opposant leur parente comme un épouvantail aux puissants d'Angleterre et d'Écosse, sans être en état de la protéger, la condamnaient à devenir la victime des fureurs qu'ils appelaient sur eux et sur elle.

Voilà la vérité quant au caractère et à la situation de Marie Stuart, lors de son retour en Écosse. Maintenant, nous allons revenir à l'homme qui sera la cause immédiate et le prétexte des malheurs de sa souveraine.

Quand elle gagna par une brume épaisse le golfe du Forth, les courtisans français qui l'accompagnaient augurèrent en riant « qu'on allait prendre terre dans un pays brouillé, brouillon et malfaisant[1]. » Les presbytériens d'Écosse tirèrent le même présage : la face du ciel et la corruption de l'air montraient assez, dit Knox, « quel genre de bien elle apportait dans ce pays ; savoir : affliction, douleur, ténèbres

1. Brantôme, *Marie Stuart*.

et toute impiété. » Marie elle-même fut affectée péniblement de l'apparence sauvage de la nature et des habitants. Elle accepta néanmoins avec courage les soins du gouvernement. D'abord elle reorganisa le conseil privé (6 septembre), et y réintégra Bothwell, quoique absent, dans la place que son père, le comte Patrick, avait occupée[1].

Bothwell reprit le chemin de sa patrie peu après la reine. Mais en véritable Écossais du Border, et trop fidèle au portrait que Throckmorton avait tracé de lui l'année précédente, il n'eut pas plus tôt remis le pied à Édimbourg que son caractère turbulent et inconsidéré le jeta dans des différends et des intrigues fâcheuses. Avouons cependant que la cour d'Holyrood était pleine de ses ennemis, que leur inimitié provenait surtout de ce qu'il n'avait pas voulu pactiser comme eux avec l'Angleterre, et qu'il ne se montra pas le plus récalcitrant aux instances conciliatrices de Marie. Dans cette arène de rivalités implacables, il n'y eut qu'un jour, en 1562, où tous se trouvèrent d'accord : ce fut pour déchirer le cœur de leur souveraine. Au second anniversaire de la mort de François II, qu'elle regrettait fidèlement, Marie les pressa de revêtir des habits de deuil pendant quelques heures: elle ne put pas l'obtenir même d'un seul d'entre eux[2]. La pauvre reine, obligée de vivre avec ces furieux, s'épuisait à les pacifier ; et ce qui nous donne la mesure de l'autorité royale, elle dut se borner la plupart du temps à exiger, non pas le respect absolu de la loi et de la paix, mais de simples trêves, la promesse réciproque de ne pas s'attaquer pendant un ou plusieurs mois. Bothwell prit des engagements de cette nature avec lord Seton (11 novembre 1561), avec lord

1. Marie se composa un ministère tout protestant : lord James, son frère, premier ministre; William Maitland de Letington, secrétaire d'état; James Makgill, clerc du registre; Wishart de Pitarrow, gardien du sceau privé. Kirkaldy de Grange et Henri Balnaves eurent des offices de confiance dans sa maison. Seul, le comte d'Huntly, chancelier, était catholique. Dans le conseil privé, il y avait sept protestants et cinq catholiques. Miss Strickl., t. III, p. 256.

2. Miss Strickl. t. III, p. 277, d'après une lettre de Randolph.

James[1] et avec Cockburn d'Ormiston. Des efforts semblables de Marie échouèrent longtemps auprès du comte d'Arran. Celui-ci, dont la tête n'était pas saine, avait caressé le rêve d'être porté par Cecil au trône d'Écosse et d'obtenir ensuite la main d'Élisabeth. Le refus de la reine d'Angleterre avait donné un autre cours à son ambition; et tout en boudant Marie Stuart, il projetait de l'épouser et faisait profession de l'aimer. Immobile avec son père, le duc de Châtelleraut, dans leur petite cour de Kinneil, près Linlithgow, ils affectaient tous deux une attitude de mécontents. Le duc avait résolu de ne pas se présenter devant Marie Stuart, à moins d'être mandé. Le comte d'Arran était encore plus absolu. « Il est décidé, dit Randolph devenu ambassadeur d'Angleterre près la reine d'Écosse, il est décidé[2] à ne pas paraître à la cour aussi longtemps que la messe y sera conservée.... Je vois trois causes à son absence : d'abord la messe, ensuite la présence de son ennemi (Bothwell), en troisième lieu le manque de ressources pour soutenir sa maison. Par la première, il maintient son crédit chez les protestants rigoureux; la seconde accuse de sa part beaucoup moins de courage qu'on ne croyait, alors que son ennemi est tout feu pour avoir la place dont il est indigne; la troisième manifeste à tout le monde la stupidité de son père, qui ne connaît rien au-dessus de l'argent et n'a ni foi ni loi. » Le comte d'Arran ne s'était pas consolé des mille livres sterling que Bothwell avait saisies deux ans auparavant. Cependant sur les représentations de ses amis, le duc se rendit près de la reine. Bien reçu de celle qu'il avait offensée, il ne put s'empêcher d'avouer qu'elle le traita de manière à ne lui donner aucun sujet de déplaisir[3]. Son fils, « qui ne sait où il en est, » dit Randolph, au lieu de l'accompagner, était allé vers le nord à Saint-André. Tout à

1. Le lord James, frère naturel de Marie, fut désigné sous les titres de prieur de Saint-André ou de commendataire de Saint-André et Pittenween, de comte de Mar, de comte de Murray.

2. *Lettre à Cecil*, 24 octobre 1561, dans Keith, p. 194-197.

3. *Randolph à Cecil*, Édimb., 11 novembre 1561. Keith, p. 201.

coup, le 16 novembre 1561, à neuf heures du soir, le bruit se répand à Édimbourg qu'il arrive d'au delà du Forth pour enlever la reine avec l'aide des amis et des serviteurs qu'il a cachés dans la ville. Un tumulte inexprimable bouleverse la cour et la cité. « Dans un pays où les hommes sont si braves, où l'on compte de vieux et vaillants soldats, dit en ricanant Randolph le narrateur[1], je vous laisse à penser combien de pauvres damoiselles furent laissées seules, pendant que tels autres cherchaient des recoins pour abriter leur tête. » On passa la nuit sous les armes, et cette alerte bizarre, qui n'avait aucun fondement et n'a pas eu d'explication, ne prit fin qu'au retour du jour. Knox et d'autres ont avancé que c'était une ruse de Marie afin d'avoir un prétexte de se donner des gardes-du-corps; mais ils ont tort assurément, puisqu'elle n'en fit rien et qu'elle n'adopta jamais de mesures préventives de défense, au cas où un danger réel viendrait à surgir.

Le duc de Châtelleraut et le comte d'Arran firent entendre des plaintes bruyantes. Le duc n'en fut que plus hautain à rejeter une offre de paix que Bothwell lui faisait par ordre de la reine; il n'appartenait pas, dit-il, à celui-ci d'envoyer un écrit de cette sorte à plus grand seigneur que lui. L'autre en tira une vengeance qui peint cette noblesse désordonnée. Le comte d'Arran, tout sévère qu'il fût en religion, jusqu'à dire qu'il voudrait voir pendre tous les papistes d'Écosse[2], et malgré les censures qu'il fulminait contre la perversité de la cour, avait noué une intrigue avec la fille d'un bourgeois d'Édimbourg, et l'on disait que de temps en temps il se glissait seul dans la ville. Là-dessus, Bothwell, le duc d'Elbœuf, oncle de Marie Stuart, et lord John de Coldingham, un des frères naturels de la reine, pénétrèrent masqués dans la maison de cette femme. Bien reçus le premier jour, exclus le jour suivant, ils enfoncèrent les portes et commirent beaucoup

1. *Lettre à Cecil*, Édimb., 7 décembre 1561. Keith, 203 et suiv.
2. Keith, p. 204.

de désordre. Le blâme de la reine sembla les aiguillonner à faire pis. Bothwell et lord John jurèrent, dans les termes les plus insultants, qu'ils recommenceraient le lendemain, quelque ami de telle maison qui voulût s'y opposer. Ainsi défiés, les gens du duc s'assemblèrent le soir sur la place du marché, revêtus de la cotte de mailles, la lance au poing. Bothwell, s'attendant à une attaque, réunit ses amis chez lui, pendant que les volées du beffroi convoquaient les citoyens sous les armes. Heureusement personne n'avait envie de se battre, et sur la proclamation royale aux perturbateurs d'avoir à se disperser sous peine de mort, en une demi-heure il n'y eut plus une âme dans les rues ; » si bien, ajoute Randolph, l'ironique témoin du peuple tumultueux que sa cour exploitait avec tant de fruit, que jamais, d'une apparence plus prochaine du mal, je ne vis sortir moins de dommage[1]. » Mandés devant la reine, ils s'y rendirent, le duc escorté des protestants, le comte de ce qu'il y avait de catholiques qui se groupaient autour de lui, quoique réformé, par opposition aux Hamiltons. Bothwell reçut l'ordre de vider la ville jusqu'au 8 janvier. Malgré cette satisfaction donnée au parti évangélique, Marie n'eut pas peu de peine à se défaire des exigences des ministres, qui voulaient absolument qu'elle livrât son oncle, le duc d'Elbœuf, aux tribunaux pour en faire un exemple. Enfin, le 20 février 1562, elle obligea les comtes d'Arran et de Bothwell à promettre de garder la paix, non sans avoir rencontré chez le premier la résistance la plus opiniâtre, qu'elle surmonta à force de persévérance et de douceur. Elle ne pouvait en effet se défendre de quelque indulgence pour un homme qui l'aimait passionnément sans être payé de retour, et dont les transports furieux et la déraison fréquente semblaient être les ferments d'un amour aigri par la froideur de celle qui en était l'objet. Mais le calme ne dura guère.

Ces scènes singulières furent suivies d'autres scènes plus

1. *Randolph à Cecil*, 27 décembre 1561. Keith, p. 210.

singulières encore, lorsqu'à l'hostilité de Bothwell et des Hamiltons succéda une réconciliation subite. Ici l'autorité principale est John Knox, ardent réformateur de l'Écosse, mais guide peu sûr en histoire, trop zélé pour s'embarrasser beaucoup de vérité et de justice. Il voit et raconte comme il convient aux besoins de sa cause. Keith, l'historien consciencieux par excellence, remarque qu'il adoucit évidemment les querelles de Bothwell avec le duc de Châtelleraut et le comte d'Arran, afin de rendre plus croyable le complot qui leur sera bientôt imputé en commun contre le lord James, ce frère trop fameux de Marie Stuart.

On dit donc que Bothwell, humilié de son expulsion temporaire d'Édimbourg, placé entre la haine de lord James et celle des Hamiltons, et mal vu de la reine, essaya de sortir de cette fausse position en faisant amende honorable au giron de l'Église réformée. Knox rapporte que, pendant une absence de la reine au château de Falkland, dans le Fife, il reçut de Bothwell la demande d'une entrevue nocturne. Là, le comte déplora ses péchés antérieurs et l'enlèvement de l'argent que portait Cockburn d'Ormiston, et la brouille malheureuse qui s'en était suivie avec le comte d'Arran; il conclut en priant l'apôtre de le remettre en bon accord avec ce seigneur : « Car, disait-il, si je recouvrais la faveur de milord Arran, je pourrais me rendre à la cour avec un page et quelques serviteurs seulement, et diminuer d'autant mes dépenses; tandis qu'à présent je suis obligé d'entretenir, pour ma sûreté, beaucoup d'hommes pervers et inutiles, à la ruine entière de ce qui me reste de biens. » Le désir de la concorde dans son Église et la force du lien de vassalité qui rattachait la famille de Knox à celle des comtes de Bothwell, plus sans doute que les motifs assez mondains du noble patron devenu humble client, touchèrent le réformateur. Une nouvelle incartade de son étrange brebis ne le découragea même pas. Bothwell, au moment où il se frappait la poitrine en souvenir de Cockburn d'Ormiston, rencontra celui-ci, sa femme et son fils à la chasse, les assaillit et enleva le jeune

homme (mars 1562). Cet acte sauvage ralluma la colère de la reine et de son conseil, quoique, circonstance atténuante, le comte eût pour lui, sinon les lois, du moins les mœurs particulières du pays, puisque le délai pendant lequel il avait promis d'observer la paix envers Ormiston était expiré. On lui reprit son prisonnier, ou bien il le restitua sur la prière de Knox, et ce dernier lui procura la réconciliation avec Arran. Ils la scellèrent le 25 mars dans la maison des Hamiltons, à Kirk-of-Field, en face du lieu où, cinq ans plus tard, Bothwell devait assassiner Darnley. Knox prononça une exhortation religieuse et bénit les nouveaux amis, qui assistèrent ensemble au prêche du lendemain, à l'édification des fidèles stupéfaits. Le jour suivant, accompagnés de Gawin Hamilton, abbé sécularisé de Kilwinning, ils allèrent visiter le duc de Châtelleraut à Kinneil. Tout à coup au bout de deux jours, la scène change : le comte d'Arran prend avec lui deux gentilshommes et se rend précipitamment chez John Knox : « Je suis accusé de haute trahison, lui dit-il. — Par qui, milord ? — Par un Judas, » réplique le jeune homme, et il raconte que Bothwell lui a conseillé d'enlever la reine, de la conduire à Dumbarton, de tuer le lord James Lethington et les autres ministres qui la dirigent mal, et de s'emparer à eux deux du gouvernement. « Je sais, ajoute-t-il, qu'il médite de m'accuser ; je sais qu'il veut informer la reine ; mais je vous prends à témoin que je vous déclare tout et que je vais l'écrire à Sa Majesté. » On devait se saisir de la reine, tandis qu'elle se livrerait sans défiance au plaisir de la chasse dans les environs de Falkland.

Knox démêla sans peine l'exaltation fièvreuse de son interlocuteur, et s'efforça inutilement de le rassurer. Revenu à Kinneil, le comte écrivit le détail du complot à la reine, qui lui fit une réponse consolante. Alors, d'après ce qu'il raconta ensuite, il entreprit de détourner son père de la route où Bothwell le poussait ; le trouvant inflexible, il annonça que, résolu d'empêcher l'exécution, il avait mis la reine au courant de leurs trames : par quoi le duc fut rendu si furieux,

que le fils aurait couru risque de la vie s'il ne s'était réfugié dans sa chambre. De cet asile, il écrivit une lettre chiffrée à lord James, qui la reçut à la chasse, près Falkland, et qui, après en avoir délibéré avec Randolph, la remit à Marie Stuart. Au même instant, la reine vit accourir coup sur coup l'abbé de Kilwinning et Bothwell, disant qu'étant accusés près de Sa Majesté par le comte, ils venaient soutenir leur innocence. Vu la gravité des charges, on s'assura de leur personne (31 mars 1562). Cependant leur accusateur, de plus en plus troublé, s'évadait de Kinneil par la fenêtre de sa chambre, en faisant une corde de ses draps de lit; il fuyait sous un déguisement de l'autre côté du Forth, vers le nord, et, après avoir marché toute la nuit, se présentait de grand matin au manoir du laird de Grange, proférant toujours les mêmes paroles de terreur sur la conspiration dont il voulait instruire la reine. Le lord James, dépêché par sa sœur, le trouva en plein accès de folie. Le comte, dès qu'il le vit, se mit à parler des machinations des diables et des sorcières, et qu'il était ensorcelé. « Par qui? demande James. — Par la mère de lord James, » réplique le malheureux. Puis il dit qu'il était le mari de la reine, que c'était le moment de la rejoindre dans leur chambre, mais qu'il avait peur qu'on ne vînt l'y tuer. Ramené le même soir à Falkland, il tint encore toutes sortes de propos incohérents, indices manifestes d'un dérangement d'esprit.

Le lendemain, Marie se transporta de Falkland à Saint-Andre, où Bothwell l'avait précédée sous bonne garde. Le comte d'Arran, interrogé par la reine, ne s'expliqua pas. A Randolph, il dit que ce qu'il y avait dans sa lettre chiffrée n'était que des imaginations, et qu'il ne comprenait pas que Dieu eût permis qu'il fût ainsi le jouet des diables et des sorcières. « Quelles sorcières? — La mère de lord James. » Devant le conseil, il déclara son père innocent; tout ce qu'il avait écrit à la reine contre le duc, pure folie, une offense à Dieu et à sa souveraine, une honte pour lui-même. Confronté avec Bothwell, il continua de décharger son père,

et chargea obstinément le vieil ennemi de sa famille. Celui-ci niait de toutes ses forces, réclamant le combat avec le dénonciateur ou un jugement légal. Il n'eut ni l'un ni l'autre. Le comte d'Arran logeait à Saint-André, chez le lord James. L'ambitieux abbé de Saint-André, dont les visées n'allaient pas à moins que le trône, eût bien voulu perdre les Hamiltons et les jeter ainsi hors du chemin que leurs droits reconnus et sanctionnés lui barraient. Mais quoi qu'il fît pour persuader au comte d'Arran d'accuser de nouveau son père, il épuisa en vain l'art subtil de sa diplomatie. Il se dédommagea sur Bothwell.

Le vieux duc de Châtelleraut, cloué longtemps à Kinneil par la frayeur, parut enfin le 19 avril à Saint-André. Il se jeta aux pieds de la reine, les yeux baignés de larmes et la supplia de ne pas permettre qu'il fût condamné sur l'accusation d'un fils en délire. Si Marie avait aimé la vengeance, l'occasion était belle : elle avait à lui reprocher bien des menées factieuses et beaucoup de mauvais desseins contre elle. Cependant, loin de le frapper, elle accepta ses dénégations, les preuves certaines d'ailleurs qu'il lui donna de la démence du comte d'Arran ; elle se contenta de lui demander la remise de la forteresse de Dumbarton, comme garantie de sa loyauté et de ses bonnes intentions pour l'avenir. Il s'exécuta non sans avoir hésité ; mais l'ambassadeur anglais lui-même lui conseilla d'obéir ; car la régente, Marie de Lorraine, en lui confiant la garde de cette place, avait stipulé que ce serait pour le temps qu'il plairait à la couronne. C'est donc sans aucun fondement que Knox taxe Marie Stuart de dureté et d'iniquité en cette circonstance. Randolph, au contraire, ne peut s'empêcher de rendre justice à cette généreuse princesse : « Ce que j'ai toujours vu depuis le retour de Sa Grâce en Écosse, c'est qu'elle a été bien plus soigneuse de rechercher la bonne volonté du duc de Châtelleraut et du comte d'Arran, qu'ils n'ont jamais fait à remplir leurs devoirs de sujets envers leur souveraine.... » Plus loin, il ajoute que « récemment elle avait tenté de se concilier le

comte d'Arran en lui offrant de lui assigner un revenu sur la couronne pendant la vie de son père, dont l'avarice envers lui était proverbiale; quant au duc, elle lui avait pardonné bien des choses par lesquelles, devant la loi et la conscience, il avait mis et sa vie et ses biens en péril[1]. » On nous apprend aussi qu'elle donna son propre coche, le seul qu'il y eût dans le royaume, pour ramener le pauvre insensé de Saint-André au château d'Édimbourg.

Voilà la véritable Marie Stuart, bonne et pitoyable. Dès 1562, elle a autour d'elle les ennemis qui la ruineront; mais ils ne sont encore que malveillants. Ils n'ont pas dressé le plan de sa ruine, et à l'occasion ils lui rendent témoignage sincèrement. Plus tard, une fois leurs combinaisons arrêtées et surtout après l'exécution, ils envenimeront rétrospectivement dans leurs écrits publics la moindre de ses actions et de ses paroles, et dénatureront tout son règne. Knox nous en fournira tout à l'heure un exemple.

Si dans ces événements Marie se montra sévère pour quelqu'un, ce fut pour Bothwell. Celui-ci est accusé d'un double crime : 1° il aurait conseillé au duc de Châtelleraut d'enlever la reine et de la contraindre à épouser le comte d'Arran dans le château fort de Dumbarton, où on l'aurait conduite; 2° tout en faisant commettre le rapt par les Hamiltons, il aurait eu le projet de les supplanter et de célébrer les noces royales pour son propre compte.

Le premier de ces deux points ne repose que sur les affirmations du comte d'Arran, dont la raison, déjà sujette à plus d'un trouble, s'éclipsa tout à fait. La scène de Kinneil semble n'être pas autre chose que l'explosion définitive de la maladie. Ne serait-il pas d'ailleurs bien difficile de comprendre que Bothwell, qui haïssait depuis des années ces deux hommes, lesquels le lui rendaient à usure, eût commis l'imprudence extrême de se découvrir à eux sur un tel complot, dès le len-

1. *Randolph à Cecil*, 25 avril 1562, cité par miss Strickland, t. III, p. 302-3. — Sur toute cette affaire, Knox, *Hist. de la réformation de la religion dans le royaume d'Écosse*; miss Strickland, t. III, p. 291-303.

demain de leur réconciliation? Il se peut que, pour mieux capter ceux dont il recherchait l'amitié, il ait flatté l'espoir invétéré du comte d'épouser Marie; le reste fut très-vraisemblablement l'effet d'une hallucination. Le second point est encore moins croyable. Bothwell était seul chez les Hamiltons; la forteresse de Dumbarton, où il aurait proposé de conduire la captive, était au duc de Châtelleraut, située au nord de l'estuaire de la Clyde, entre cette rivière et le loch Lomond; elle était séparée des domaines de Bothwell par toute l'épaisseur des domaines des Hamiltons. Alors quel moyen d'enlever la reine aux ravisseurs? On juge ici le Bothwell de 1562 sur le Bothwell de 1567, sans penser qu'il ne risqua l'enlèvement de 1567 qu'à la tête d'une troupe nombreuse et après s'être assuré (il le crut du moins) l'appui moral et matériel de l'aristocratie [1].

Concluons avec Randolph « qu'il y avait peu d'apparence d'un tel attentat, pas de preuve suffisante pour incriminer Bothwell; que le comte d'Arran ne persista pas dans son accusation, qu'il nia plutôt le tout, au grand mécontentement des témoins de sa manière d'agir [2]. »

Ces dernières paroles nous donnent probablement le mot des dispositions rigoureuses de Marie Stuart contre Bothwell. Tel à sa cour avait intérêt à grossir l'affaire, et abusait de la facilité avec laquelle la reine se laissait conduire par ceux qui une fois possédaient sa confiance. Son frère, qu'elle venait de créer comte de Mar, poursuivait une politique personnelle dont l'objet actuel était l'abaissement des personnages principaux du royaume. Il avait cru un moment ruiner les Hamiltons, sans la folie du comte d'Arran. Du moins étaient-ils déchus de leur importance politique. Il couvait déjà la destruction des Gordons dans le nord de l'É-

1. Malgré la confiance que nous inspirent ordinairement les jugements de miss Strickland, nous ne pouvons la suivre lorsqu'elle adopte ces deux points (III, p. 294).

2. Chalmers, t. III, p. 17, note *a*. — *Lettre de Randolph à Cecil*, 9 et 25 avril 1562.

cosse; et, en attendant, il saisissait l'occasion contre Bothwell dans le sud. En conséquence, pendant que Marie ramenait Arran avec tant d'égards, Bothwell était transféré sans cérémonie de Saint-André au château d'Édimbourg, 4 mai 1562. On ne lui fit pas son procès. Mais, au commencement de juin, le comte de Mar, qui était lieutenant de la reine sur le Border, s'y rendit pour faire justice des brigands, et ne s'y épargna point. Randolph nous l'explique : « Ce sont les gens sur lesquels le comte de Bothwell compte le plus si jamais il recouvre sa liberté; c'est pourquoi on en laissera le moins possible en vie, au cas qu'il soit élargi[1]. »

Ensuite, le comte de Mar entreprit son expédition contre les Gordons. Bothwell, surveillé de moins près, s'échappa du château d'Édimbourg le 28 août, et se cacha dans le Liddisdale à l'Ermitage. Knox lui fit écrire par un ami de se comporter en fidèle sujet et de se tenir bien tranquille, pour se faire pardonner plus aisément le crime d'avoir rompu sa prison : néanmoins le même Knox insinue dans son histoire écrite ultérieurement que la connivence de la reine avait préparé l'évasion[2]. Si cela est vrai, que signifie la recommandation précédente? Nous prenons sur le fait la diversité de langage chez les ennemis de Marie, selon la diversité des époques.

Le comte d'Huntly, chef des Gordons, et les siens, étant vaincus, tués ou exécutés par le frère de la reine qui s'adjugea dans leurs dépouilles le comté de Murray, Bothwell jugea prudent de ne pas rester en Écosse. Mais le navire sur lequel il partit de Nord-Berwick, fut poussé par le vent à Holy-Island, île anglaise entre Berwick et Bamborough. Les officiers d'Élisabeth mirent la main sur le fugitif. Randolph s'empressa de confirmer cette arrestation, d'après les sollicitations des « comtes de Murray, d'Argyle, de Maitland, de Lethington et autres qui, dit-il, intriguaient près de lui, pour que Bothwell fût dé-

1. Chalmers, t. III, p. 360. — *Randolph à Cecil*, Stirling, 7 juin 1562.
2. Miss Strickland, III, p. 304.

tenu par l'Angleterre, dont il était l'ennemi déclaré [1]. » Le comte fut en effet mené à Londres, où il garda prison pendant un an. A la fin Marie Stuart, ne résistant plus aux instances de la mère et des autres parents de Bothwell, pria Élisabeth de lui permettre d'aller à l'étranger : il se retira en France (janvier 1564). Dès qu'il avait quitté l'Ermitage, un héraut avait eu commission de sommer la forteresse au nom du service de la reine. Elle fut remise à Robert Elliot, sous-gardien du Liddisdale. Nous retrouverons plus tard les Elliot.

Les ennemis de Bothwell prolongèrent sa disgrâce aussi longtemps qu'ils furent au pouvoir. Lorsque, à l'automne de 1564, il vit les portes de l'Écosse se rouvrir au comte de Lennox, coupable de longues trahisons, mais père de Henri Darnley que Marie songeait à épouser, il sollicita aussi la permission de rentrer, ou du moins une assignation sur les revenus de ses domaines pour vivre à l'étranger. Le ressentiment de la reine était alors apaisé; mais le comte de Murray avait ses raisons d'être inflexible [2]. Bothwell, réduit à une extrême pauvreté, prit le parti de rentrer sans autorisation (mars 1565), et de se cantonner chez ses hommes du Liddisdale. Bientôt il reçut sommation de se soumettre aux lois, s'il ne voulait être déclaré rebelle. Murray l'accusait aussi d'avoir proféré en France des propos insultants pour la reine et des menaces de mort contre Lethington et lui. De son côté, le comte de Bedford, gardien des marches anglaises du nord-est, prit ses mesures pour le saisir, s'il le trouvait à sa portée : « Je vous assure, écrivait-il à Cecil (6 avril 1565), Bothwell est aussi mauvais qu'homme qui vive, et adonné aux vices les plus détestables [3]. » Bothwell se défendit en accusant Lethington et ses amis d'avoir suborné quelques-uns de ses domestiques pour l'assassiner, et il

1. *Randolph à Cecil*, Édimb. 22 janvier 1563, dans Chalmers, III, p. 18, note *x*.

2. Keith, p. 269-270. — *Lettre de Randolph à Cecil*, 4 mars 1565. — Miss Strickland, t. V, p. 88. — Chalmers, t. III, p. 20 et note.

3. Chalmers, t. III, p. 25-26, note *j*.

envoya leurs dépositions à la cour [1]. Mais on n'y prit pas garde. Il lui fut signifié d'avoir à comparaître devant la cour de justice à Édimbourg le 4 mai suivant, pour répondre sur son projet d'enlèvement de la reine et sur son évasion du château d'Édimbourg. Le 1er mai, les comtes d'Argyle et de Murray entrèrent dans la ville à la tête de cinq mille hommes [2]. Bothwell n'eut garde d'affronter de tels juges. Il s'embarqua encore une fois pour l'étranger. La confiscation fut prononcée contre lui, mais pas aussi entière que l'avaient comploté les deux comtes, parce que la reine s'interposa [3].

Jusque-là le comte de Murray avait gouverné l'Écosse en maître absolu, sous le nom et par la confiance de sa sœur, depuis trois ans qu'elle était revenue de France. Mais son pouvoir approchait de son terme. On désirait en Écosse que la reine prît un époux; Murray, au contraire, redoutait un tel événement comme la déchéance de son propre règne. Des prétendants nombreux aspiraient à la main de la belle veuve de François II, et leur diplomatie remuait l'Europe d'un bout à l'autre. Parmi les étrangers, Marie Stuart aurait incliné en faveur de don Carlos, fils du roi d'Espagne Philippe II. Mais la lenteur de ce dernier prince, à qui rien ne coûtait plus que de passer de la délibération à l'action, laissa échapper le moment favorable; et d'autre part, cette alliance qui aurait pu réunir en un faisceau la monarchie espagnole, l'Écosse, peut-être même l'Angleterre dont Marie était héritière éventuellement, épouvanta tant de monde sur le continent comme dans les Iles Britanniques, que la reine d'Écosse y renonça. Elle ramena ses vues vers l'aristocratie écossaise ou anglaise. On vit alors avec un extrême étonnement Élisabeth lui proposer Robert Dudley, qu'elle créa bientôt comte de Lei-

1. Miss Strickland, t. IV, p. 89-90, d'après une lettre de sir John Forster.

2. M. Mignet se trompe en cette occasion en disant (t. I, p. 163) : « Il (Murray) parut dans Édimbourg à la tête de cinq à six mille personnes pour y faire condamner le comte de Bothwell, qu'il accusait d'avoir comploté plusieurs fois contre sa vie *et que sa sœur rappelait de l'exil.* »

3. Chalmers, t. III, p. 21-22 et notes, d'après la correspondance de Randolph, et p. 197, note *k*. — Miss Strickland, t. IV, p. 119.

cester et de Denbigh « pour le rendre plus digne d'une reine » (1564). Ce seigneur était son favori ; et la rumeur publique incriminait vivement, sans fondement peut-être, les familiarités déplacées dont elle le comblait. Murray, Maitland de Lethington appuyèrent ce candidat, parce qu'il était l'homme du gouvernement anglais. Marie Stuart, plus fière, repoussa des suggestions qu'elle regardait comme indignes d'elle et offensantes. Elle préféra un jeune seigneur, chez qui se mêlait le sang des Tudors à celui des Stuarts, lord Henri Darnley.

Il était né le 7 décembre 1545 ou 1546. Son père, Mathieu comte de Lennox, était petit-fils de Marie, fille du roi Jacques II. Sa mère, Marguerite Douglas, était fille de Marguerite, sœur aînée d'Henri VIII. Cette sœur d'Henri VIII, mariée en premières noces avec Jacques IV, en avait eu Jacques V, le père de Marie Stuart ; de son second mariage avec Archibald, comte d'Angus, était issue Marguerite Douglas, dont, comme nous l'avons vu, Henri VIII donna la main au comte de Lennox, réfugié en Angleterre. Lady Lennox, nièce de ce monarque et sœur utérine de Jacques V, était donc à la fois cousine germaine d'Élisabeth et tante de Marie Stuart ; Henri Darnley, son fils, cousin des deux reines. Cette famille semi-royale, où venaient se confondre deux branches des maisons d'Angleterre et d'Écosse, pouvait quelque jour prétendre à l'une et à l'autre couronne. Une telle ambition, née de la situation même, lui était venue de bonne heure. Marguerite Douglas avait pensé à Marie Stuart pour son fils, dès avant qu'elle épousât le dauphin. Elle avait fixé ses projets aussitôt après la mort de François II ; et en 1561, à la nouvelle que Marie Stuart avait échappé à la croisière anglaise qui l'épiait dans la mer du Nord, elle remercia Dieu à haute voix. Elle félicita même sa nièce : joie indiscrète et dangereuse qu'Élisabeth punit de la prison. En 1564, lady Lennox proposa secrètement Henri à la reine d'Écosse, et ne négligea pas de répandre les présents autour de cette dernière [1].

1. Miss Strickland, t. II, 361, 374, 378. — Chalmers, t. I, p. 64 ; t. II.

Nous n'avons pas à raconter les variations étonnantes d'Élisabeth, qui recommanda tour à tour Leicester et Darnley. Marie, justement blessée d'être traitée par sa cousine comme un jouet, brava ses menaces artificieuses et choisit les Lennox.

Ils étaient catholiques. Leur alliance lui rattachait tout ce qui en Angleterre tenait à l'ancienne religion. Ce mariage était donc en soi raisonnable et politique, puisqu'il éteignait des compétitions dans l'avenir, et que de plus il ralliait autour d'une jeune reine catholique les appuis naturels de son trône en Ecosse et de ses prétentions légitimes en Angleterre.

Malheureusement, il péchait par un point essentiel, c'est que le mari n'était ni raisonnable, ni politique. Dans la situation tendue de l'Écosse, lorsque Marie avait à craindre le parti réformé et le gouvernement anglais, deux espèces d'ennemis redoutables par la puissance, le conseil et surtout par un mépris déterminé de toute justice, il aurait fallu chez le roi les qualités viriles du chef d'État. Elles se seraient associées sur le trône aux mérites charmants de l'épouse. Mais Darnley ne possédait pas d'autre avantage que la beauté du corps, une taille élancée, une figure presque féminine à force d'élégance. Sa mère lui avait donné les talents brillants et tout extérieurs du gentilhomme de cour, et comme dit Castelnau, « elle l'avait fait nourrir fort curieusement, lui ayant fait apprendre dès sa jeunesse à jouer du luth, à danser et autres honnestes exercices [1]. » Elle n'avait pas négligé non plus les études classiques: il connaissait l'antiquité; il savait aussi tourner un sonnet agréable en l'honneur d'une maîtresse. Seulement il ne connaissait ni lui, ni les autres. Enfant trop adoré au foyer domestique, et par conséquent

p. 465, note *s*; t. III, p. 469, note *b*. — Un fragment autographe de Marie Stuart, Labanoff, t. I, p. 297.

1. Liv. V, ch. XII, p. 386, dans les *Mémoires relat. à l'hist. de France*, coll. Michaud.— Voy. aussi miss Strickland, *Vies des reines d'Écosse*, t. V, p. 198-9; t. II, p. 327.

égoïste, ingrat et présomptueux, il se persuada que toute grandeur et suprématie lui appartenait de plein droit. Cette ivresse d'orgueil puisa un stimulant funeste dans la devise de sa maison : « Avant Darnlé! Derrière jamais. » Double cri de guerre de deux anciennes races martiales, les Lennox et les Douglas, ces mots s'étaient imprimés dans son esprit dès l'âge le plus tendre. Ils le flattaient comme une sorte d'oracle, de l'idée que sa volonté, s'il s'y attachait opiniâtrément, devait briser tous les obstacles. Il regarda bientôt comme un affront intolérable que son titre de mari ne lui donnât pas la première place au palais et dans le gouvernement. En même temps ses exigences impérieuses offensèrent l'orgueil farouche des nobles d'Écosse. Sans raison et sans âme, il ne sut ni se faire aimer, ni se faire craindre; et ainsi jouet d'un amour-propre insensé, non-seulement il se perdit lui-même, il perdit encore celle contre laquelle il eut tous les torts, et qui n'en eut pas un seul de quelque gravité envers lui. Mais quel devin aurait présagé les orages et la foudre sur les traits délicats et réguliers du gracieux adolescent?

Marie Stuart espérait en lui l'homme qui la délivrerait de l'ambition menaçante du comte de Murray[1]; car elle commençait à se défier de ce traître, non sans motif. Son premier pas fut de rouvrir l'Écosse au comte de Lennox (septembre 1564) et d'annuler légalement l'arrêt de confiscation rendu contre lui vingt ans auparavant. Élisabeth avait provoqué ce voyage; même lorsque Henri Darnley suivit son père en février 1565, il emporta des lettres de recommandation de la main de la reine d'Angleterre, et, paraît-il aussi, de Leicester, qui, tout bouffi alors de la présomption d'épouser sa souveraine, dédaignait un trône moins éclatant. Néanmoins Élisabeth, par un changement aussi brusque qu'inexpliqué, se déclara contre les Lennox, et soutint plus vivement que jamais la candidature de Leicester. Marie continua de la repousser et accueillit gracieusement Darnley.

1. Miss Strickland, t. IV, p. 92 et suiv.

Cependant, bien loin de se jeter en étourdie à la tête de son joli parent, elle en réprima d'abord l'empressement un peu fat, et le tint à distance. Mais elle ne put, ni d'ailleurs ne voulut se défendre de l'aimer. Une indiscrétion domestique avertit de cet amour naissant le cardinal de Lorraine. L'avisé prélat se hâta d'écrire à sa nièce que si elle tenait à être heureuse, elle abandonnât ce projet d'alliance. C'était, lui fit-il dire : « un gentil hutaudeau, » qui ne méritait pas d'être son mari[1]. Mais Darnley était si beau et si séduisant ! que pouvait contre lui un conseil donné de loin?

L'imprudent toutefois n'était pas à la cour depuis un mois, qu'il avait provoqué l'inimitié mortelle du comte de Murray. Un jour qu'il considérait une carte d'Écosse, il se fit montrer les domaines du comte et se récria que c'était trop. Peu après, une maladie qu'il fit au commencement d'avril 1565, à Stirling, dévoila par la sollicitude dont il fut l'objet, les sentiments que la reine lui portait; car telle avait été la réserve observée par elle jusque-là, que Randolph lui-même n'en avait pas pénétré le mystère. Dès que Darnley fut rétabli, un mariage secret l'unit à la belle souveraine[2]. La cérémonie eut lieu au château de Stirling, par les soins du secrétaire David Riccio, qui avait favorisé de tout son crédit cette union, et disposé un autel catholique dans son propre appartement.

1. Miss Strickland, t. IV, p. 108, *Lettre de Paul de Foix à Catherine de Médicis*, Londres, 23 mai 1565; dans Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle*, t. 1, p. 199.

2. Miss Strickland, t. IV, p. 113. Voy. dans le recueil du prince Labanoff, un mémoire italien adressé au grand-duc de Toscane, Côme Ier, sur les événements d'Écosse depuis l'entrée de David Riccio au service de Marie Stuart jusqu'au 8 octobre 1566. Marie étant allée à Stirling accompagnée de Darnley, « fece allogiare il Re suo consorte in castello, ove il detto signore divenne ammalato et ordinò la Reina che si servisse benissimo et fosse provisto d'ogni cosa che bisognasse. Et in quel mentre conoscendo David di far piacere, all' una et all' altra parte, trattò che insieme consumassero il matrimonio; il che tutto fu fatto, et fossero da un capellano catolicamente sposati in camera di esso David, senza aspettare il ritorno dei due che furon mandati in Inghilterra et Francia. Del che sendo la reina d'Inghilterra avvisata, si dolse assai con quel ser Ledinton.... »

On n'attendit pas l'arrivée des dispenses demandées à Rome, pour cause de parenté entre les futurs époux, ni le retour de Castelnau et de Lethington que la reine avait chargés de solliciter l'agrément, l'un de Catherine de Médicis, l'autre d'Élisabeth.

Cet événement si peu connu doit se placer entre le 7 avril, date de la convalescence de Darnley, et le 18 avril, jour où Castelnau rapporta de France le consentement de la reine-mère[1]. Du reste, il ne demeura pas longtemps ignoré. Paul de Foix, ambassadeur de France en Angleterre, écrivait dès le 26 avril à Catherine de Médicis : « Madame, le 15 apvril estant arrivé monsieur de Lethington, pareillement arrivèrent lettres à la royne d'Angleterre, par lesquelles Randel (Randolph), son agent en Escosse, luy manda que la Royne d'Escosse s'est mariée avec milord Darnley, fils du comte de Lennos, ne restant pour la consommation que les cérémonies de l'église. Dont ladicte royne d'Angleterre réceut un très-grand mescontentement pour luy sembler estrange que une royne eut épousé son vassal, comme encore pour avoir octroyé à la royne d'Escosse le père et le fils en intention de les remettre en leurs biens seulement.... Et se résolut à l'empescher (le mariage), envoyant Throckmorton en Escosse pour là persuader à la royne qu'elle n'est obligée à ce mariage, et qu'il ne luy tournera ni à honneur ni prouffit[2]. »

Élisabeth manifesta en effet une grande colère. Elle parla d'envoyer la comtesse de Lennox à la Tour, et s'efforça de démontrer à sa cousine qu'elle pouvait et qu'elle devait se dégager des liens qu'elle venait de contracter. Cependant, quelle que fût la vivacité de ses instances apparentes, les contemporains bien instruits sont d'accord qu'au fond du

1. Lingard l'a placé le 9 juillet à Holyrood (ch. xv) d'après une lettre de Randolph à Élisabeth du 16 juillet 1565 (Keith, *App.* p. 161). Nous allons voir pourtant que Randolph en avait instruit sa maîtresse plusieurs mois auparavant.

2. Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle*, t. I, p. 193.

cœur elle était bien aise d'un dénoûment qui la délivrait du fantôme d'un prince étranger, joignant à la royauté en Écosse des alliances sur le continent.

Vers la fin d'avril, Darnley fit une rechute. Marie Stuart soigna son mari avec la tendresse la plus dévouée. Elle passa toute une nuit à son chevet; elle le servait et lui donnait à manger de ses propres mains. Paul de Foix en parle dans une autre lettre (2 mai 1565) à Catherine de Médicis : « J'ay entendu que par des lettres que la comtesse de Lenos receut vendredi dernier, l'on luy escript de rechef que ledict mariaige est faict et que ladicte royne use des mesmes offices envers ledict fils du comte de Lenos que s'il estoit son mary, aïant, durant sa malladye, veillé en sa chambre une nuict toute entière et se monstrant très-soigneuse et ennuyée de sa malladye, parce qu'il a eu quelques jours fiebvre assez fascheuse, de laquelle il est maintenant délivré[1]. » Nous prions qu'on remarque les mots qu'on a écrit de rechef à la comtesse de Lennox que le mariage est fait. La préférence de Marie Stuart pour Darnley a inspiré à M. Mignet[2] une page brillante, mais bien peu équitable et trop peu conforme, nous osons le dire, à l'exactitude historique. Il raconte qu'Élisabeth, ayant refusé de garantir immédiatement son héritage à Marie Stuart dans le cas où la reine d'Écosse condescendrait à épouser le comte de Leicester, celle-ci porta « soudainement sur Darnley son choix, auquel le goût eut autant de part que la nécessité. Darnley lui plut extrêmement et ne tarda point à s'emparer de ce cœur aussi facile à émouvoir qu'à dégoûter. Marie Stuart ne fut bientôt plus maîtresse de la passion qu'il lui inspira et qu'elle laissa éclater à tous les yeux. Darnley étant tombé malade, elle ne le quitta ni le jour ni la nuit, et le veilla dans sa chambre *comme s'il était déjà son mari.* Les entraînements de l'amour s'unissaient donc aux convenances de la parenté et aux exigences de la

1. Teulet, *Relations politiques*, t. I, p. 195.
2. T. I, p. 160.

position pour rendre ce mariage inévitable. » Nous n'insistons pas sur la *soudaineté* de ce choix, qui, comme nous l'avons montré plus haut, n'avait rien que d'attendu; ni sur la *nécessité* que rien ne démontre, puisque les prétendants ne manquaient pas; ni sur cette flétrissure gratuite de *cœur aussi facile à émouvoir qu'à dégoûter*[1] : nous nous attacherons seulement à cette phrase, qu'elle le veilla dans sa chambre *comme s'il était déjà son mari*. L'illustre historien cite en note à l'appui une lettre de Paul de Foix à Catherine de Médicis, *du* 31 *mars* 1565: « Elle use de mêmes offices envers le fils du comte de Lenos que s'il estoit son mary, ayant, durant sa malladye, veillé en sa chambre une nuict tout entière, et se montrant soigneuse et ennuyée de sa malladye, parce qu'il a eu quelques jours fiebvre assez fascheuse de laquelle il est maintenant délivré. » Mais quoi! c'est là le texte de la lettre que nous avons citée aussi, lettre du 2 mai et non du 31 mars. Pourquoi M. Mignet a-t-il commencé son extrait seulement à ces mots, *elle use de mêmes offices?...* Pourquoi décapiter ce texte et reléguer dans l'ombre ce fait si important, que la comtesse de Lennox a reçu confirmation que *le mariage est fait* entre son fils et la reine? N'est-ce pas jeter un jour, un doute fâcheux sur Marie Stuart, que de lui ôter sans bon motif devant le lecteur le bénéfice d'une position légitime, quoique secrète encore? Est-ce la justice de l'histoire? Nous demanderons aussi par quel motif M. Mignet a observé un silence absolu sur ce mariage secret. Est-ce un événement sans intérêt dans un récit de la vie et du règne de Marie Stuart, ou bien une supposition téméraire dénuée de fondement ? Ni l'un ni l'autre. Alors a-t-on le droit de trancher souverainement dans les faits, sans avertir au moins qu'il y a une question sur tel point, même quand on serait disposé à la né-

1. Du reste, pour se convaincre que ce mariage fut préparé de loin et accepté en principe par Marie Stuart avant le voyage de Darnley en Écosse, il suffit de lire dans la collection du prince Labanoff, t. I, p. 296-299, le fragment d'un mémoire autographe de Marie elle-même sur cette question. On y trouve les motifs de convenance politique qui la décidèrent bien avant l'amour. Ce document concorde avec ce qu'on sait d'autre part.

[illegible] le noble [illegible] est-il indifférent pour l'honneur de la [illegible] que [illegible] était dès ce moment la [illegible] de Darnley ?

Ce n'est pas pourtant que nous voulions tout défendre quand même : si la situation de Marie Stuart était régulière devant la [illegible] et l'Église, et si elle l'est devant l'histoire [illegible], nous avouons que cette union romanesque était [illegible], parce que précisément celle qu'elle contractait [illegible]. Les contemporains [illegible] inconvénient. [illegible] le passage où [illegible] sa passion autrement que « par des [illegible] artificiels ou naturels[1]. » explication [illegible] en aurait demandé une autre.

Cependant [illegible] de Murray, qui maintenant haïssait Darnley [illegible] plus laisser son crédit, avait quitté [illegible] sa sœur à Stirling sur la fin de mars, ne pouvant pas, [illegible], endurer davantage les pratiques superstitieuses de la chapelle royale[2]. Inutile d'informer le lecteur que ce beau zèle n'était qu'un prétexte. Un pacte mystérieux venait d'être signé entre Murray, Argyle et le duc de Châtellerault, envers et contre tous, Dieu et la reine exceptés (15 mars 1565). Le duc de Châtellerault et les Hamiltons, rangés parmi les héritiers de la couronne d'après les lois, ne pouvaient pas souffrir l'élévation des Lennox, qui tenaient comme eux au sang des Stuarts et allaient les devancer sur les degrés du trône. A leur instigation et sur l'exhortation écrite d'Élisabeth qu'ils eussent tous à veiller au maintien de la religion et de l'amitié des deux royaumes, l'Église presbytérienne, assemblée alors à Édimbourg, somma la reine d'abolir entièrement l'idolâ-

1. *Mém.*, l. V, ch. XII. Randolph en écrit autant à Cecil, le 3 juin. La sorcière était, disait-on, la comtesse de Lennox ; son compère, Patrick Lindsay, ami des Lennox, et le pouvoir magique résidait dans un bracelet que la comtesse avait envoyé par son fils à Marie. — Miss Strickland, t. IV, p. 134.

2. Miss Strickland, t. IV, p. 112.

3. Chalmers, t. II, p. 472, note *f*.

trie de la messe, même dans son palais, et appela les bourgeois aux armes. Mais ceux-ci, pleins d'attachement pour leur jeune reine, furent sourds aux semonces de Knox ; et la noblesse assemblée par Marie à Stirling (15 mai) approuva unanimement le mariage qu'on ne présentait encore que comme un projet. Immédiatement après, Marie arma son fiancé chevalier de l'ordre national du Chardon ; elle le créa baron et pair du parlement, lord d'Ardmanach, comte de Ross[1]. Dès ce moment, Darnley, à peine remis de sa maladie, montra son caractère orgueilleux et ingrat, violent et insensé. Toute contrariété le mettait hors de lui, à ce point que le clerc de justice, un des principaux dignitaires du royaume, étant venu lui annoncer que son élévation au titre de duc d'Albany était retardée de quelque temps, il tira son poignard contre lui[2]. Trop tôt et trop bien il justifiait l'augure du cardinal de Lorraine.

On se tromperait néanmoins si l'on faisait dater de ce moment-là seulement la haine d'une grande partie de la noblesse contre lui. Lorsque, dès le 15 mars, Murray, Argyle et le duc de Châtelleraut n'exceptaient de leurs machinations que Dieu et la reine, il est évident que Darnley était déjà la victime désignée ; il l'était par cela seul qu'il traversait l'ambition de Murray. Les hypocrites qui alléguèrent dans la suite pour renverser Marie Stuart le soin de son honneur, se couvrirent ici du ciel et de ses intérêts pour prescrire des bornes étroites à la vie de Darnley. « Quand ils ont tout dit, écrivait Randolph leur ami, mais plus encore le serviteur de son gouvernement et à ce titre n'ayant d'indulgence pour personne en Écosse, quand ils ont tout dit et qu'ils ont épuisé les imaginations, ils ne trouvent plus rien, si ce n'est que Dieu lui enverra en bref sa fin (*a short end*), ou qu'eux-mêmes seront réduits à une misérable vie dans la situation et sous le gouvernement auquel on doit s'attendre. » Randolph demande à

1. Miss Strickland, t. IV, p. 128-130.
2. Keith, *Append.*, p. 160. — Chalmers, t. II, p. 482, — Miss Strickland, t. IV, p. 131. — *Lettre de Randolph à Cecil*, 21 mai 1565.

Cécil sur quelle aide on peut compter de la part d'Élisabeth, « si l'on en vient à entreprendre quelque chose ; car la plupart sont persuadés que c'est à cette fin (*for this end*) que Darnley a été envoyé en Écosse. Je me dispense de répéter ici tout ce que j'ai entendu ; ignorant tout à fait les intentions de la reine, je ne sais quoi leur conseiller. » Plus loin : « C'est grand pitié que tant d'hommes se voient en hasard de la vie et des biens. Il n'y a qu'un remède à ce malheur, c'est de l'ôter (Darnley) de là, à moins que ceux qui sont les objets de sa haine ne trouvent assez d'appui pour que les plans qu'il méditera contre les autres retombent sur sa tête. Une faible dépense au commencement des choses rapporte double fruit. Que serait-ce pour Sa Majesté la reine (Élisabeth), en supposant qu'elle ne compte pas en venir à la force, que la dépense de trois ou quatre mille livres avec lesquelles elle ferait de ce pays tout ce qu'elle voudrait[1]. » Il serait difficile, ce semble, de constater d'une façon plus positive les premières trames d'un complot contre le jeune prince. Les assassins manqueront leur coup la première fois ; ils seront plus adroits deux ans après. En même temps, ils auront l'art de l'imputer à la femme de leur victime, et de prendre en main contre elle la mission du châtiment.

Les effets ne se firent pas attendre. D'abord Murray refusa d'assister à une convention de nobles que la reine avait convoquée à Perth pour le 22 juin. Il prétexta que Lennox et son fils avaient comploté de l'assassiner dans le logement de la reine. Sommé par sa sœur de s'expliquer et de soutenir son accusation, il n'en fit rien, malgré toutes les sûretés qui lui furent offertes ; et il se retira dans le pays d'Argyle, chez le comte son beau-frère, qui répétait le même dire sans administrer aucune preuve. On les a toujours regardés en ceci comme des calomniateurs. Probablement le bruit qu'ils faisaient contre Lennox avait pour but de couvrir leurs propres desseins, et de leur préparer, après l'exécution, l'excuse

1. *Randolph à Cecil*, 3 juin 1565 ; miss Strickland, t. IV, p. 132-3 ; Tytler, t. V, p. 302, édit. 1845.

… Élisabeth leur fit savoir, à … qu'elle les soutiendrait dans leur …[1]. Son prétexte était le refus du … à la sommation qu'elle leur avait … en Angleterre. Dans les derniers jours … leurs vinrent trouver Randolph, l'am… et lui demandèrent si dans le cas où ils … Lennox et Darnley aux autorités an…wick, celles-ci les recevraient. « Nous ne pour… voudrions refuser notre bien, répondit Randolph, … *…rien qu'il nous arrivât*[2]. » D'après cette assurance, …, Argyle, Rothes et le duc de Châtellerault, sans plus …, dressèrent leur embuscade à Kirk of Beith, sur la …route que la cour devait suivre, en quittant le séjour de Perth pour se rendre à Callander, endroit où Marie avait promis de tenir sur les fonts de baptême le fils de lord Livingston. Leur plan était de tuer Darnley et d'enfermer la reine le reste de sa vie au château de Lochleven, que Murray avait fourni récemment d'artillerie et de munitions. Marie Stuart, avertie du complot le soir du 30 juin, le déjoua par son courage et sa prompte décision. Elle partit de Perth le 1er juillet, à cinq heures du matin, et franchit les endroits dangereux avant que ses ennemis fussent à leur poste[3].

Ce mauvais succès n'empêcha pas Randolph de persister dans son horoscope sur Darnley. Se plaignant derechef à Cecil des défauts de ce jeune homme, il ajouta : « Qu'arrivera-t-il de lui ? Je ne sais; mais il y a grandement à craindre qu'il ne fasse pas longue vie chez un tel peuple[4]. »

Ainsi les faits se posent d'eux-mêmes clairement et sim-

1. Chalmers, t. I, p. 216, d'après les correspondances authentiques.

2. *Lettre de Randolph à Cecil*, Édimbourg, 2 juillet 1565; Keith, p. 290.

3. Nous n'avons pas à donner ici des détails qui trouveront leur place dans une étude spéciale sur le comte de Murray. D'ailleurs ce complot n'est contesté par personne. Voy. Keith, *Lettres de Randolph à Cecil*, 1 et 4 juillet 1565; Chalmers, t. I, p. 216 et suiv. — Miss Strickland, t. IV, p. 146 et suiv. — Tytler, t. V, p. 307-8, édit. 1845. — Mignet, t. I, p. 167.

4. *Randolph à Cecil*, Édimbourg, 2 juillet 1565, dans Keith, p. 287.

[illegible] protestante en Écosse et [illegible] mariage imminent de Marie [illegible] superbe du futur époux. Ils ne [illegible] pas [illegible] que l'assassiner celui-ci. Dès le [illegible] arrêtée : bientôt leurs vues [illegible] se doublant d'un com[illegible] celle qui occupe le trône et [illegible] la mort à l'un, la captivité perpétuelle à l'autre. [illegible] chose que la conspiration [illegible] deux ans après ?

Sauvée [illegible] de ses ennemis, la reine n'attendit plus que l'arrivée des dispenses du pape pour célébrer solennellement son mariage. Le 2? juillet, elle créa Darnley duc d'Albany : le 28, elle lui donna par proclamation le titre et le rang de roi[1]. Le lendemain, elle l'épousait en public dans la chapelle d'Holyrood, à six heures du matin. Alors seulement elle déposa les habits de veuve, qu'elle portait depuis la mort de François II. Certes elle se félicita de cette union, et l'on s'en réjouit autour d'elle, comme d'un bienfait signalé de la Providence ; chacun put se flatter de reconnaître le doigt de Dieu dans l'événement qui confondait les desseins des ennemis de la reine. Malheureux succès ! Heure fatale ! Marie Stuart se perdait. L'anneau nuptial qui joignit leurs destinées, l'enchaîna aux passions d'un insensé, qui devait lui être également funeste et par sa vie et par sa mort.

Cependant les conspirateurs, après leur déconvenue du 1er juillet, s'étaient réunis à Lochleven et avaient tendu leurs mains suppliantes vers Élisabeth, au nom de la religion, qui en réalité ne courait aucun risque. Ensuite ils se mirent en campagne ; mais à l'appel de Marie une foule bien plus considérable de barons et de gentilshommes rallièrent le drapeau royal.

1. [illegible] quelques mois, jusqu'à ce que le parlement [illegible] prérogatives à son mari, mais Lennox et Darnley lui [illegible] et 172.

2. [illegible]

Puisqu'elle était obligée de se défendre, elle rechercha naturellement ceux que Murray avait chassés ou ruinés. Elle réintégra lord Gordon dans ses honneurs et dans les domaines de son père[1]; et le 5 août, elle expédia sur le continent un message de rappel aux comtes de Bothwell et de Sutherland. Un plein pardon fut octroyé au premier pour s'être échappé de sa prison, trois ans auparavant. Le proscrit, relevé de ses longues souffrances, débarqua en Écosse le 17 septembre 1565, et fut le bienvenu à Holyrood[2]. Murray s'étant jeté des machinations ténébreuses dans la révolte ouverte, Bothwell prit part à la courte et vive campagne qui força le rebelle à chercher un refuge en Angleterre, dès le 8 octobre. Les agents anglais furent donc dans la fâcheuse nécessité de constater la défaite des traîtres, leurs amis; du moins, par compensation, ils virent poindre les premiers dissentiments entre Marie et Darnley. Bothwell en fut l'occasion[3]. Comme il fallait dans le Border un homme sûr et puissant, la reine voulait y replacer le comte, avec le titre de lieutenant-général qu'il avait porté sous Marie de Lorraine. Darnley, prétendant tenir avec son père les rênes du gouvernement, exigeait la lieutenance des frontières pour le comte de Lennox, déjà lieutenant de l'ouest. Marie ne céda point. Elle jugeait sainement qu'il convenait d'employer Bothwell sur le terrain où il pouvait le mieux servir. Elle avait de plus de bonnes raisons de ne pas accumuler l'autorité entre les mains de Lennox, personnage ingrat et capable de tout par ambition. En effet, peu touché de l'heureuse fortune de son fils, et habitué de vieille date aux complots, il ne fut pas longtemps sans rouler dans son esprit la déchéance de sa belle fille, et un crime plus odieux encore. Randolph joignit ses

1. Miss. Strickland, t. IV, p. 175, d'après le *Diurnal of occurrents*, Chronique du temps.

2. Sutherland fut arrêté par les Anglais à Berwick, et ne recouvra sa liberté qu'en février 1566, sur les instances de Marie Stuart. Keith, *Append.*, p. 170.

3. Miss Strickland, t. IV, p. 202 et suiv.

objections à celles de Darnley, sans persuader davantage la reine [1].

Combien de dangers menaçaient dès ce temps la situation de Marie Stuart ! A ses côtés rien que des ennemis : un mari sot et orgueilleux jusqu'à la démence, capable de se porter aux dernières extrémités pour se rendre le maître ; un beau-père qui égarait son fils par les plus mauvais conseils ; des ministres, le chancelier Morton et le secrétaire d'État Maitland de Lethington, qui, demeurés près d'elle sous le masque de la fidélité, se concertaient secrètement avec Murray. Ils avaient, pendant cette guerre civile, conduit l'armée royale au nord, lorsque leur complice tenait la campagne au midi [2] ; et les correspondances anglaises nous les montrent épiant l'heure de trahir fructueusement celle dont ils captaient la crédule confiance. Randolph, qui faisait de son titre d'ambassadeur l'abus le plus indigne, était le centre et le moteur de toutes ces menées. Enfin les émissaires de l'insidieux Cecil venaient offrir à Marie comme d'eux-mêmes leur zèle simulé, et envoyaient au ministre d'Élisabeth le compte précis de chaque mouvement de la reine d'Écosse, de chacune des larmes tombées de ses yeux [3]. Sans doute elle eût succombé dès lors, si sa jeunesse, sa beauté, sa douceur et sa tolérance en religion, ne l'eussent rendue chère aux masses.

Pendant l'hiver de 1565-1566, le comte de Bothwell s'occupa de ramener l'ordre dans les marches, surtout d'intercepter les communications des fugitifs avec leurs amis de la cour et du royaume. Sa vigueur déplut fort aux Anglais. Randolph s'en plaint à Cecil (29 janv. 1566) : la reine d'Écosse ayant désigné le comte de Bothwell et le laird de Cesford (gardien des marches du milieu) pour s'aboucher avec le comte de Bedford et sir John Forster (gardiens des marches anglaises)

1. *Lettre de Randolph à Cecil*, 13 octobre 1565 ; miss Strickland, t. IV, p. 215-6.

2. Chalmers, t. III, p. 206, 420-1, 552-3, d'après les correspondances anglaises.

3. Miss Strickland, t. IV, p. 203-5.

et régler les affaires débattues entre les deux frontières, l'ambassadeur anglais déclara à la reine que sa souveraine haïssait personnellement Bothwell, qu'il était connu pour ne pas désirer la paix, de sorte que s'il s'en suivait des conséquences fâcheuses, elle ne devrait s'en prendre qu'à elle-même. Elle répondit qu'elle pourrait en dire autant de Bedford, et qu'elle ne nommerait personne autre que Bothwell. C'est pourquoi Bedford déclara de son côté à Cecil qu'il désespérait de la justice sur le Border tant que Bothwell en serait gardien, « cet homme étranger à la crainte de Dieu et à l'amour de la justice[1]. »

Peu de jours après, Bothwell épousait une catholique, Jane Gordon, sœur du comte d'Huntly (22 février 1566). Avec une opiniâtreté puritaine qui aurait dû lui mériter l'indulgence de Bedford, protestant très-zélé, il refusa de conduire lady Gordon devant l'autel catholique et s'en tint au rite protestant, quoi que pût dire Marie Stuart pour fléchir sa résolution. Toutefois, en récompense de ses derniers services, la reine et Darnley présidèrent le banquet nuptial à Holyrood. La fête se continua encore cinq jours, mêlée de joûtes et de tournois. Marie fit présent à l'épousée de sa robe de noce[2].

A peine les fêtes se terminaient-elles, que la cour d'Holyrood était bouleversée par la première des grandes catastrophes, auxquelles avaient préludé les trames et les séditions des cinq années précédentes, je veux dire l'assassinat de David Riccio. C'est là que va s'ouvrir le drame.

Nous avons montré jusqu'ici par les commencements de Bothwell et par l'état du royaume comment s'étaient noués les intérêts et les passions chez les individus et chez les partis, sur quelles bases s'étaient formés les complots que nous verrons renaître d'eux-mêmes sans discontinuer, et comment les malheurs que nous avons à raconter sortiront, non pas des torts d'une reine, mais d'une situation toute

1. Keith, *Append.* p. 166-7. — *Lettres de Randolph*, 24 janvier 1566; *de Bedford*, 8 février 1566.

2. Miss Strickland, t. V, p. 252, note 1; p. 258-9.

[illegible] pas trompée lorsque, [illegible] femme, elle avait [illegible] d'une noblesse [illegible] mérovingiens, [illegible] de la [illegible] perfidement calculés [illegible] confiante, [illegible].

II

PREMIÈRES CALOMNIES CONTRE MARIE STUART. ASSASSINAT DE RICCIO.

Voici l'époque critique dans l'histoire du comte de Bothwell et de Marie Stuart, c'est-à-dire le temps où l'on place le commencement de leurs amours. Mais avant d'engager la question au fond, une question préjudicielle de grande importance se présente. Les accusations portées contre Marie ont-elles été la conséquence naturelle d'habitudes ou d'actions de sa part, au moins imprudentes et suspectes, qui même sans aller jusqu'au crime auraient autorisé des jugements sévères chez ceux qui en étaient témoins? ou bien procédèrent-elles d'un parti pris chez ses ennemis de tout dénaturer, tout diffamer? Et s'il en est ainsi, à quelle époque et pour quel motif commença le système de diffamation?

Les correspondances officielles mettent aujourd'hui l'histoire en mesure de fixer ce point, si propre à éclairer la suite des faits. Lorsqu'on accuse Marie Stuart, la raison déterminante n'est pas quelque faute grave, un scandale de mœurs comme elle en avait tant vu à la cour corrompue d'Henri II, et où elle se serait laissé entraîner dans une heure de faiblesse: c'est son mariage avec Darnley, c'est-à-dire une dé-

convenue politique d'Élisabeth, qui avait mis en avant l'étrange candidature du comte de Leicester, son favori, et qui, en réalité, ne voulait pas que la reine d'Écosse se mariât; déconvenue de Randolph, qui avait fait de ce personnage l'objet de ses soins les plus chaleureux; déconvenue de Murray, qui prétendait confiner sa sœur dans le veuvage pour le plus grand bien du pur Évangile, si nous voulions l'en croire, en fait pour se perpétuer au pouvoir. Randolph, Murray, voilà les hommes qui les premiers, et dès ce moment, mirent en œuvre le système de diffamation contre Marie Stuart. Ils amassèrent alors sur elle cette atmosphère de calomnies, où elle marche encore tout obscurcie et dérobée à la vérité.

Rien de plus frappant ni de plus instructif que le contraste dans le langage qu'on tient sur Marie, avant et après son mariage. Précédemment on n'avait pu s'empêcher de lui rendre justice. Un de ceux qui avaient accueilli son retour en Écosse par la trahison la plus gratuite, Maitland de Lethington, disait dans une lettre à Cecil, à propos du comte d'Huntly, tombé victime en 1562, non pas de sa révolte prétendue, mais des intrigues du lord James : « Je m'afflige que le sol de ma patrie produise des sujets aussi dénaturés que le comte d'Huntly s'est montré en dernier lieu à l'égard de sa souveraine, *une princesse si aimable, si douce, et dont la conduite envers tous ses sujets a toujours été* [illegible] *qu'il se trouvât quelqu'un d'assez* [illegible] *le moindre mal* [1]. »

De 1562 à 1565, elle n'avait pas démérité. Randolph, l'œil attaché sur elle, comme le faucon sur la proie, est obligé de louer près de son gouvernement celle qu'il a fonction de perdre. En vain il capte les bonnes grâces de Marie Beton, l'une des quatre Maries que la reine admettait dans son intérieur le plus familier, il n'apprend rien dont sa plume active puisse faire hommage à la malignité d'Élisabeth [2].

1 [illegible] Chalmers, III, p. 544-5.
2 [illegible]

Mais lui-même, tout irrité qu'il soit de son échec, va rendre témoignage en faveur de celle qu'il veut décrier. Le 21 mai 1565, six jours après que Marie a déclaré aux nobles d'Écosse sa résolution d'épouser Darnley, il écrit à Cecil : « Je ne sais que dire de la triste et déplorable situation de cette pauvre reine. Elle que je regardais comme *si digne, si sage, si honorable dans toutes ses actions*, la voir aujourd'hui si changée par cet amour pour Darnley [1]. » Supposons qu'elle eût préféré Leicester, elle fût restée parfaitement digne et sage, etc....

Marie a persisté dans son choix; elle se met vivement en défense contre son frère, alors rebelle, et contre le gouvernement anglais, fauteur de la rébellion. Indignation naïve et amusante de l'ambassadeur. Le 19 juillet, dix jours avant la célébration du mariage, il s'écrie : « Je dois vous dire franchement que la reine s'est tellement départie *de cette majesté que j'avais vue dans sa personne, de cette modestie que j'admirais en elle*, qu'elle n'est plus comptée par ses sujets comme la femme qu'elle était auparavant [2]. » Toutefois, n'en déplaise au diplomate courroucé, les sujets trouvaient leur reine si peu différente d'elle-même, qu'ils la soutinrent en masse contre l'insurrection.

L'insurrection vaincue et Murray rejeté en Angleterre, on commença de distiller la calomnie. Le jour même où l'on apprenait à Édimbourg la fuite définitive du comte, Randolph écrivit à Cecil (13 octobre 1565) : « La haine conçue ici contre milord de Murray ne provient ni de sa religion, ni, comme la reine le prétend maintenant et me le dit naguère, de ce qu'il voudrait lui ravir sa couronne, mais de ce qu'elle sait qu'il connaît certaines choses secrètes que le respect empêche de nommer, et qui ne sont pas à son honneur à elle; choses qu'il déteste si fort, étant son frère, que ni lui ne peut plus

1. *Documents sur l'histoire moderne*, 1re partie, Élisabeth; *Marie Stuart*, par Frédéric de Raumer, Leipzig, 1836. (*Beitrage zur neueren Geschichte aus dem britischen Museum und Reichsarchive*, erster theil.)

2. Keith, p. 301; miss Strickl., IV, p. 161; *Randolph à Cecil*, Édimb.

être ce qu'il a été. Il elle le veut bien pour lui d'autres sentiments que ceux d'une haine mortelle. Voilà le malheur — voilà la blessure. — Quel moyen de guérison et de réparation ? C'est là ce qui seul doit, je pense, les hommes de l'esprit. Il a tant de respect pour sa souveraine en toutes choses, qu'assurément bien peu d'hommes sont instruits de cette douleur, et afin d'écarter d'elle le blâme et l'opprobre, aujourd'hui publics, il maintiendrait, je crois, ce pays pour tout le reste de ses jours. » Quel est donc le secret qui confond l'honnête correspondant, secret que milord de Murray a confié à si peu de monde, et qui pourtant est dans toutes les bouches, puisque le blâme est général ? Si le fait est déjà public en Écosse, pourquoi ces demi-mots ? Pourquoi l'ambassadeur, au lieu d'instruire son gouvernement par des indications précises et catégoriques, lui donne-t-il une énigme à deviner ? Pourquoi aussi les autres documents de l'époque sont-ils muets à cet égard ? Nous sommes obligés de descendre jusqu'en 1866, à M. Frédéric de Raumer qui, prenant toutes ces dépêches au pied de la lettre, conjecture qu'il doit être question de certaines habitudes de mœurs regardées, dit-il, comme licites chez les Séleucides et les Lagides, et que l'on a imputées aux Valois[1]. Il ne va pas plus loin ; mais soyons plus hardi et tranchons le mot : ces mœurs d'Antioche et d'Alexandrie, c'est l'amour incestueux du frère et de la sœur.

Il faudrait, pour motiver une accusation si monstrueuse et concordant si peu avec l'attachement de Marie pour Darnley, autre chose que des paroles vagues débitées en style sibyllin. Il faudrait aussi d'autres garants que Randolph et Murray. Le premier est un ennemi connu ; le second, dépeint comme si respectueux envers sa souveraine, au point que, pour purger sa bonne renommée de telles ombres, il se condamnerait volon-

1. Miss Strickl., IV, p. 214-5 ; Frédéric de Raumer, p. 91 et suiv. : « And to have this obloquy and reproach of her removed *that is now common*, I believe he would quit his country all the days of his life. »

2. Cité plus haut ; voy. p. 93 du volume de M. de Raumer.

tiers à un exil perpétuel, n'a pas fait autre chose que de bâtir complots sur complots, résolu à tout prix de la renverser et de prendre sa place. Méditant contre sa sœur l'agression la moins motivée, il prend la précaution de la calomnier près des Anglais et d'armer contre elle la pudeur fardée d'Élisabeth. S'il y avait ici le moindre fondement, comment les lords n'en auraient-ils pas argué deux ans plus tard, lorsque, ayant à motiver la déposition de la reine, ils ne craignirent pas de l'accuser d'avoir machiné la mort de son propre fils? Et Buchanan, qui a entassé tant de calomnies, sans reculer jamais devant l'excès de l'exagération, comment a-t-il fait grâce à cette grande coupable de la plus révoltante de ses aberrations? Cela suffit sur ce chef qui ne s'est jamais affirmé, qui jamais n'a pris un corps. Mais l'examen en est instructif, parce qu'il manifeste la tactique des ennemis de Marie Stuart.

Cependant Randolph, naguère avocat si pressant de la candidature du comte de Leicester et prôneur des perfections de la reine d'Écosse, dont il vient de se faire subitement le détracteur passionné, sent qu'il doit s'expliquer avec le comte sur cette palinodie. Il s'en acquitte le 18 octobre 1565, cinq jours après la dépêche précédente [1]. Il déclare « qu'elle n'est plus cette Marie Stuart qu'il a scrutée (scrutinised) pendant quatre ans presque jour par jour, et décrite comme une créature dont les perfections passaient la croyance de qui ne l'avait pas vue. Mais, ajoute-t-il, c'était le temps où il s'imaginait qu'elle allait épouser son noble patron, et tout le changement qu'il déplore en elle est l'effet de l'infatuation, depuis qu'elle est devenue la femme de Darnley. — Tant que j'ai vu Votre Seigneurie en crédit à cette cour, ce n'était pas un faible plaisir pour moi que de vous informer de temps en temps de la situation. Quelquefois je vous entretenais de la reine, quelquefois des dames et des jeunes filles. Alors je me sentais heureux, et je jouissais de la vie, et je ne me félicitais

1. Voy. miss Strickl. qui a fait usage de cette lettre la première, t. IV, p. 217-9.

[illegible] moi-même de la vie que j'aurais menée, [illegible] mes efforts, les deux pays avaient [illegible] et que Votre Seigneurie, à qui j'ai tant [illegible] possédé la reine de céans. »

Mais Marie s'y est refusée, et alors quel changement ! « Je peux bien affirmer que je n'ai jamais connu par moi-même ou par ouï-dire de femme plus volontaire, pour abonder plus absolument dans son sens, sans ordre, raison ni discrétion. Son mari, sur tous ces points, et bien pis encore, la laisse bien derrière lui. Son conseil n'est que gens sans prudence, ni honnêteté. Elle-même et tout ce qui lui appartient, sont l'objet de mauvais bruits et de discours tels qu'on ne peut rien imaginer de pire que ce qui est dans toutes les bouches.

« Ces choses, je n'en doute pas, Votre Seigneurie va les trouver étranges, et surtout que ce soit moi qui les confirme! moi qui tant de fois, en parlant et en écrivant, ai célébré ses louanges avec tout ce que ma langue pouvait dire et mon esprit inventer, en tout lieu et place où j'allais, tellement que Votre Seigneurie sait quelle peine j'avais à trouver créance chez bien des gens. Et maintenant, je crains de donner prise au reproche, ou bien d'inconstance, puisque me voilà si loin de mon opinion première, ou bien de manque de jugement, puisque je n'ai pas su voir ce que je découvre aujourd'hui. A cela je réponds que si j'avais été le seul à la juger ainsi, et que mon sentiment n'eût pas été confirmé par mainte autre personne à qui je devais m'en rapporter d'après une étude approfondie des circonstances et des relations, on pourrait fort bien penser en effet que mes jugements ont été légers et mes rapports irréfléchis. Mais si Votre Seigneurie a trouvé que tout ce que j'ai pu dire ou écrire à la louange de la reine était confirmé au monde entier par l'un, l'autre et chacun, que dire de moi, sinon qu'avec eux tous je racontais ce que je trouvais, et qu'aujourd'hui elle est tellement changée de nature, qu'elle ne garde plus que l'apparence de la femme qu'elle était auparavant? »

Épuisons ce curieux plaidoyer. Leicester dira peut-être

qu'il l'a échappé belle, et qu'en épousant Marie il se serait mis une étrange femme sur les bras. Randolph le rassure: « Il n'aurait pas été déçu en contractant ce mariage sur ses recommandations; car tout ce qui s'est montré de mauvais en elle provient de son désappointement d'avoir manqué un si bon mari. Quand elle vit qu'elle ne pourrait pas l'avoir, elle donna pleine licence à l'humeur générale du sexe, et ne s'inquiéta plus de ce qu'il adviendrait d'elle-même et du pays. » — Conclusion : « Non, je ne me trompais pas dans mon premier jugement sur elle; et je ne puis que déplorer sa malheureuse destinée et son déshonneur (her hard fortune and defame) de la voir arrivée à cette extrémité que la grande réputation et renommée qu'elle avait acquise par sa vertu et sa sagesse s'en est allée à vau l'eau, comme si elle n'avait jamais possédé ni l'une ni l'autre. »

Le comte de Leicester ne fut pas convaincu et fit des reproches à l'injurieux ambassadeur[1]. L'histoire non plus ne se paye pas de telle monnaie. Nous n'admettrons pas que Marie Stuart ait changé du tout au tout, de ce qu'il y a de plus parfait à ce qu'il y a de pire, soit par l'orgueil d'avoir épousé Darnley, soit par le dépit de n'avoir pas épousé Leicester: car Randolph nous offre l'une et l'autre explication, bien que l'une soit exclusive de l'autre. Mais nous recueillerons ce précieux aveu, de l'homme qui l'avait étudiée quatre années durant, qu'elle était toute vertu et sagesse; nous mettrons le doigt sur l'époque où l'on commença de diffamer Marie Stuart et sur les motifs véritables qui inspirèrent cette odieuse tactique.

Il semble que, le système général de calomnie étant admis, on ait été incertain quant à l'application. Randolph, en faisant part à Cecil (19 novembre 1565) de la grossesse de Marie, ajoute: « Je ne vous écris rien des bruits ou contes qui circulent, si ce n'est qu'assurément la liberté de parler est grande ici; vous en penserez ce que vous voudrez[2]. » Ceci n'est encore qu'une

1. Miss Strickl., IV, p. 248. Throckmorton blama aussi Randolph, *id.*, p. 250.

2. Miss Strickl., IV, p. 226.

[illegible] à la [illegible], si l'on peut parler ainsi. Mais il y avait près de la reine deux hommes, également détestés, parce qu'ils [illegible]. Bothwell et l'Italien David [illegible]. [illegible] sont dénoncés [illegible] dans ces correspondances. Puis les traîtres [illegible] Riccio, secrétaire de la reine pour la correspondance de langue française, plus facile à [illegible] étant étranger, et à calomnier, la nature de ses fonctions l'appelant à de fréquents tête-à-tête avec Marie Stuart. Ils l'assassinèrent le soir du 9 mars 1566, à Holyrood, avec la participation de Darnley présent, sous les yeux de Marie, grosse de six mois, au risque de tuer du même coup et la jeune mère et l'enfant qu'elle portait dans son sein. Les détails de cet atroce événement ne sont pas de notre sujet, non plus que la peinture de l'horreur et de l'indignation de la reine; mais ses causes nous appartiennent, car elles sont inhérentes à l'état de l'Écosse et elles engendrèrent les malheurs de Marie Stuart. On le représenta d'abord comme le châtiment que l'époux aurait infligé au vil séducteur d'une reine sans vergogne. Depuis longtemps personne n'admet plus cette fable d'adultère. Ce fut un assassinat politique et religieux[2]. Le complot eut pour auteurs les nobles restés à la cour, Argyle, Morton, Ruthven, Maitland, etc.; les nobles réfugiés en Angleterre, Murray, Glencairn, Rothes, Kirkaldy de Grange et autres, qui frappèrent par la main des premiers. Leur but était de prévenir une réaction catholique imminente selon eux, et dont Riccio aurait été l'âme; d'empêcher la reine d'user devant le prochain parlement du droit, dont l'armaient les lois d'Écosse, de révoquer les aliénations du domaine royal que les grands avaient mis au pillage pendant sa minorité; de lui arracher de force la réintégration des bannis et la dissolution du

1. Miss Strickl..., IV, p. 219-22[illegible].

2. Voy. dans Goodall, t. I, p. [illegible], la *lettre de Morton et Ruthven à Throckmorton*, 2 avril 1566, lettre aussi précise que curieuse. Ils ne disent pas un mot de l'intrigue prétendue entre Riccio et Marie. Ils ont été mus par le désir de venir en aide *à leurs frères exilés et à la religion*. Ruthven mourut un mois après, 6 mai.

parlement, qui devait prononcer aussi contre les fugitifs la peine de la forfaiture; on méditait plus encore, la déposition de Marie Stuart, disons même la mort. Vieux complot, ourdi dès l'année 1561, tenté et manqué un peu avant la célébration du mariage en 1565, repris maintenant en 1566, mais qui, exécuté seulement à moitié dans le sang de Riccio, et toujours renaissant, s'accomplira en 1567 sur le cadavre de Darnley[1]. Les grands n'osant pas prendre la responsabilité entière d'un pareil coup, avaient attiré Darnley parmi eux. Il revendiquait la couronne matrimoniale, c'est-à-dire le partage du pouvoir suprême d'égal à égal avec la reine. Elle la lui avait promise; mais elle ajournait, effrayée du caractère despotique qu'il montrait, et de ses habitudes d'ivrognerie. Il attribuait cette résistance à Riccio. Les nobles firent miroiter devant lui l'appât de régner seul sous le titre de roi d'Écosse[2]. Ils affectèrent de lui dire, et il affecta de croire que « ce misérable David » souillait son honneur : prétexte hypocrite, qu'il abandonna dès que le crime eut été consommé. Jamais il n'incrimina directement, ni par allusion, la fidélité de sa femme. Leurs dissentiments furent toujours politi-

1. Voici ce que Throckmorton, ambassadeur anglais en Écosse, écrira le 26 juillet 1567, à Leicester et à Cecil, après l'abdication forcée de Marie Stuart à Lochleven, et avant le couronnement du jeune Jacques VI : « Il est à craindre que cette tragédie ne finisse dans la personne de la reine, après le couronnement du prince, de la même manière qu'elle a commencé avec l'Italien David et le mari de la reine. » (Miss Strickl., t. V, p. 371.)

2. M. Mignet attribue (t. I, p. 208) l'initiative de tout ce complot à Darnley qui aurait gagné successivement George Douglas, Ruthven, Lindsay, Morton. Telle est aussi l'opinion de Tytler (t. V, p. 332, édit. 1835). Mais l'historien écossais ne remarque pas qu'il se contredit, puisqu'à la même page il a dit : « Cet atroce expédient (le meurtre de Riccio) n'était pas nouveau. Car les semences d'une conspiration ébauchée contre le favori étranger avaient été répandues quelque temps auparavant.... », et à la page 333, que les ennemis de Marie Stuart, exploitant le mécontentement de Darnley de ce qu'il n'avait pas la couronne matrimoniale, lui persuadèrent que Riccio en était la cause unique. Ruthven, dans le récit qu'il a laissé de la conspiration, dit que ce fut le 10 février que Darnley lui fit faire les premières ouvertures par George Douglas. (Keith, *App.* p. 119.) Or une lettre de Randolph à Cecil, citée par Goodall, t. I, p. 274, prouve que déjà le 2 février les nobles songeaient à renverser le gouvernement de Marie Stuart. Nous pourrions apporter encore d'autres preuves.

ques. Darnley, appliquant mal à propos le droit civil à la gestion des affaires d'État, prétendait gouverner en qualité d'époux, chef de la communauté.

Près de lui, un mauvais génie attisait son ambition également écervelée et criminelle : c'était son père. Peu d'hommes, même à cette époque, méritent autant la flétrissure que ce comte de Lennox. Qu'on en juge. Ayant pris part avec les Anglais à leur invasion de 1547 en Écosse, il fut abandonné de plusieurs Écossais qu'il avait forcés de reconnaître la souveraineté de l'Angleterre et de lui livrer douze enfants en otage. De retour à Carlisle, le monstre se saisit des enfants ; il en fit pendre onze. Le douzième avait la corde au cou, quand le soldat qui devait l'exécuter se trouva mal et ne voulut jamais l'achever. Il fallut bien l'épargner [1]. A partir de ce moment, Lennox eut horreur de la solitude. Il ne pouvait pas être quelque part livré à lui-même, sans éprouver des angoisses de terreur, non pas de remords, car il n'était pas homme à se repentir. S'étant jeté de nouveau sur sa patrie, il parut saccager de préférence les châteaux où vivait son beau-père, ou qui avaient abrité les jeunes années de sa propre femme.

Il ressentit toute sa vie le fiel et la fureur des convoitises inassouvies. Avant d'être père de Marie, Jacques V, en haine des Hamiltons, lui avait promis de l'adopter pour son successeur [2]. La naissance de Marie avait dissipé ce rêve, mais déposé au fond de son cœur les ferments de la haine contre celle qui venait lui fermer ce brillant avenir à peine entrevu. En 1551, il avait été compromis dans un complot de Robert Stuart, archer de la garde écossaise en France, dont l'objet, d'après l'aveu du coupable lui-même, était d'empoisonner Marie Stuart « afin de placer le comte de Lennox, qui était bien disposé pour la foi réformée, sur le trône d'Écosse en écar-

1. Miss Strickl., t. II, p. 331. L'enfant sauvé ainsi devint Maxwell d'Herries, un des plus fermes défenseurs de Marie Stuart. — Ou bien quatre seulement auraient été mis à mort. Tytl. t. IV, p. 413, édit. 1845.

2. Miss Strickl., t. III, p. 34. — Tytl., t. IV, p. 291, édit. 1845.

tant le seul obstacle qui l'en séparât[1]. » Tout autre se serait tenu pour satisfait après le mariage de son fils, puisque désormais les aspirations des Lennox et les droits incontestables des Stuarts devaient se confondre chez l'héritier issu de leur sang. Mais il lui fallait la satisfaction actuelle et personnelle. Le comte ne cessa pas d'exciter son fils à exiger la couronne matrimoniale, et de semer la zizanie entre les deux époux, au point que Marie Stuart s'écria, dans une douloureuse impatience, qu'il eût mieux valu que son beau-père ne remît jamais le pied en Écosse[2]. Le pardon qu'elle accorda sagement au duc de Châtelleraut, complice peu dangereux de la révolte de Murray, à condition toutefois qu'il passerait cinq années en France, exaspéra Lennox qui visait le comté d'Arran dans les dépouilles des Hamiltons, mais qui surtout aurait voulu être débarrassé d'une famille dont les titres primaient les siens dans l'ordre de la succession au trône. Ce fut cet appât de royauté qui jeta le père et le fils dans la conspiration contre celle qui leur avait rouvert l'Écosse, le chemin de la grandeur après le long exil, contre leur belle-fille et femme, contre leur enfant, celui qu'elle allait bientôt leur donner et qui tiendrait de la nature la plénitude de tous leurs droits. Ils signèrent donc avec les mêmes nobles qui, en juillet précédent, avaient tenté de les assassiner l'un et l'autre, un *bond*, ou acte d'association portant que ceux-ci procureraient à Darnley la couronne matrimoniale, et, en cas de mort de la reine, le feraient déclarer légitime successeur, et son père héritier immédiat de la couronne après lui ; et qu'ils poursuivraient, tueraient, extirperaient tout opposant[3]. Ce fut Lennox en personne qui alla en Angleterre, à Newcastle,

1. Miss Strickl., t. II, p. 137, d'après les pièces et documents relatifs à l'*Hist. d'Écosse* de Teulet.

2. Miss Strickl., t. IV, p. 229, d'après une lettre de Randolph à Cecil, 3 décembre 1565.

3. Miss Strickl., t. IV, p. 265-267, d'après le *bond* encore existant à Melvil dans le chartrier du comte de Leven, et publié par Maitland (*Miscellany*). Les autres *bonds* sont semblables à celui-ci, excepté qu'ils ne font pas mention du droit de succession dévolu à Lennox après son fils.

chercher la signature de Murray [1]. Ces abominables projets sont attestés dans la correspondance des agents anglais: « Je sais, écrit Randolph à Leicester (Édimbourg, 13 février 1566), je sais d'une manière certaine que la reine se repent de son mariage, qu'elle hait Darnley et tous ses parents. Je sais que lui-même n'ignore pas que quelqu'un partage ses faveurs avec lui; *je sais qu'il existe des pratiques conduites par le père et le fils pour s'emparer de la couronne malgré elle.* Je sais que si le projet réussit, on coupera la gorge à David du consentement du roi, d'ici dix jours. *J'ai appris des choses encore plus atroces que celles-ci, des choses dirigées contre la personne de la reine* [2]. »

Naturellement, les conjurés avaient demandé et obtenu l'assentiment secret de l'Angleterre. Le 6 mars 1566, Randolph et Bedfort écrivirent de Berwick à Élisabeth qu'un événement qui n'était pas de petite conséquence était imminent en Écosse; quant aux détails, ils s'en référaient à leurs dépêches à Cecil. Le même jour, ils écrivaient à ce dernier qu'ils avaient promis que personne, sauf la reine (Élisabeth), Leicester, lui, et eux, ne saurait la grande entreprise qui était à la veille de s'exécuter. Ils ajoutaient quant aux choses convenues entre le roi et les conjurés: « *si la reine ne cède pas à*

1. Tytl. t. V, p. 337. — Miss Strickl., t. IV, p. 266.

2. *Traduct.* de M. Mignet, t. I, p. 209, d'après Tytler, t. V, p. 334, édit. 1845. Nous étant imposé la stricte loi de ne pas remanier les textes dans nos citations, nous avons donné ce passage en entier. Les premières lignes qui accusent les mœurs de Marie Stuart sont depuis longtemps reconnues calomnieuses par tout le monde. C'est le mot d'ordre, le prétexte de la conspiration dans la bouche d'un méchant homme; déjà le lecteur a pu apprécier ce que vaut Randolph. Veut-on sur lui le jugement de James Melvil, qui pourtant avait trahi Marie Stuart quand il écrivit ses mémoires? « Comme Néron se tenait sur un endroit élevé de Rome pour contempler l'incendie de la ville que lui-même avait allumé, ainsi maître Randolph se délectait à suivre de l'œil les flammes qui dévoraient l'Écosse; et dans ses lettres à quelques-uns de la cour d'Angleterre, il se glorifiait d'avoir mis les choses en tel état que le feu ne s'éteindrait pas aisément. Alors, dès que sir Nicolas Throckmorton en fut informé, il l'écrivit en Écosse à mon frère et à moi, et nous avertit de quelle manière on nous traitait, flétrissant à la fois maître Cecil comme le chef, et maître Randolph comme l'exécuteur. » Cité par miss Strickland, t. IV, p. 252.

la persuasion, ils comptent agir nous ne savons pas comment » — lisons, assassinat. — « Si elle est en état de ramasser quelques forces indigènes, on lui résistera et on la mettra à l'abri de tous autres conseils que ceux de sa noblesse » — lisons, captivité ; — c'est exactement la formule que l'on emploiera plus tard pour l'emprisonner à Lochleven. « Si elle cherche de l'appui à l'étranger, alors Sa Majesté la reine, notre souveraine, sera requise et suppliée de se charger de la défense du roi et des lords avec des offres raisonnables, propres à la contenter[1]. » Exactement encore ce que l'on dira en 1567.

On invoquait l'intérêt de l'Angleterre, et aussi celui de la foi. Que n'auraient-elles pas à craindre si Marie et son époux succédaient un jour à la couronne? « Il faut, mandait Randolph à Cecil, faire quelque chose pour rendre impossible une telle éventualité[2]. » — A Leicester : « Si jamais Votre Seigneurie donnait son consentement à ce qu'elle ou son mari succédassent à notre souveraine, vous agiriez contre Dieu et votre patrie, et vous attireriez sur notre nation le plus grand fléau que l'enfer eût vomi[3]. » Se débarrasser par Darnley de la mère et de l'enfant, héritiers importuns des Tudors, voilà quel but au fond se proposait la politique anglaise[4].

Enfin, pour terminer cette analyse des causes de la mort cruelle de Riccio et des passions de toutes sortes qui déchiraient l'Écosse, les fanatiques avaient soif du sang du papiste. Knox et les ministres s'efforcèrent d'allumer la furie du peuple avec la Bible, et de transformer le livre saint en un instrument de carnage. Aman, Achab, Jézabel et tout ce qu'il y a de meurtres chez la nation juive étaient les exemples

1. Tytl. t. V, p. 340, 341, édit. 1845.
2. Lettre du 10 février 1566. — Miss Strickl., t. IV, p. 251.
3. Lettre du 10 février 1566. Miss Strickland, t. IV, p. 250.
4. C'est ce que miss Strickland, si sûre et si véridique, affirme résulter de la correspondance de Bedford et de Randolph avec Élisabeth et Cecil, pendant les mois de février et de mars 1566; t. IV, p. 262.

et les arguments que la chaire lança huit jours durant à la foule[1].

Darnley lui-même, à ce qu'ont rapporté ses complices, voulut que le coup fût frappé en présence de sa femme[2]. Mais aussi aveugle que féroce, ce malheureux enfant gâté ne comprenait pas qu'aussitôt le crime consommé, la conscience publique éclaterait contre lui avec tant de force, que Murray, Morton n'auraient plus que l'embarras du choix entre les moyens de le renverser ou de l'envoyer rejoindre ses victimes, et qu'il n'aurait fait que leur livrer l'accès du pouvoir au prix de son honneur et de sa vie.

Bothwell n'était pas de la conspiration. Il se conduisit honorablement dans cette crise. Surpris à Holyrood avec Athol, Huntly, Sutherland et sir James Balfour, aussi bien que Marie Stuart, il essaya d'abord, à la tête de quelques valets et des gens de cuisine armés au hasard, de dégager sa sou-

1. Goodall, t. I, p. 247-9.

2. Récit de Ruthven, rédigé à Berwick, sur le territoire de la complaisante Élisabeth et daté du 30 avril 1566. Cette pièce à laquelle on a donné une importance excessive (voy. Keith, *App.* p. 119), se complète par une lettre de Bedford et de Randolph, Berwick, 27 mars, d'après les indications de Ruthven (Robertson, *pièces hist.* n° xv). Elle tend à établir que la reine n'aimant plus son mari, était très-froide et réfractaire à l'amour de ce dernier. Ruthven, aussitôt après le meurtre, revient lui faire un beau sermon sur le devoir du mariage. Séance tenante, il obtient que Marie donne un rendez-vous à Darnley. Celui-ci n'y vient pas, parce qu'il s'est endormi trop profondément (il semble qu'il ne se soit rien passé dans ce palais). Cette histoire, déjà ridicule en elle-même, achève de perdre tout crédit par un billet du 2 avril que Ruthven et Morton adressèrent de Berwick à Cecil, en même temps que leur premier travail, et que l'on conserve au Paper-Office : ils lui envoient, disent-ils, le brouillon de leur récit du meurtre de David. Ils expriment le désir *qu'il le corrige et le leur renvoie*, « afin qu'on le fasse circuler en Écosse et ailleurs, pour empêcher les faux rapports. » (Chalmers; t. II, p. 352, note *u*.) Or en principe, Keith, ce modèle de la sincérité historique, fait observer (p. 364, note *g*) qu'il n'y a pas de papiers plus trompeurs sur Marie Stuart que les papiers de Cecil; qu'il en a vu à la bibliothèque Cotton un très-grand nombre dénaturés et interpolés de la main du ministre, pour noircir la reine d'Écosse. Tout ce qui, dans l'écrit de Ruthven, concerne la vie conjugale de cette princesse, avec l'intention d'insinuer qu'elle réservait pour d'autres l'amour qu'elle aurait refusé à Darnley, est donc très-suspect et de nul poids. Mais ce qui est frappant, c'est l'assertion réitérée que Riccio était l'ennemi de la noblesse.

veraine; mais la troupe de Morton, beaucoup plus nombreuse et mieux équipée, leur barra le chemin et les repoussa dans une galerie basse. On leur réservait le sort de Riccio. Le malheureux Italien égorgé, lord Ruthven redescendit à la hâte. Il voulut d'abord avec de belles paroles attirer les lords dans son parti ou bien endormir leurs soupçons. Bothwell, Huntly et sir James Balfour feignirent de s'y prêter; puis, à la faveur de la confusion qui remplissait le palais, ils se laissèrent glisser par des cordes, d'une fenêtre dans un jardin écarté[1].

Darnley cependant, éclairé trop tard sur sa propre folie, son crime et les vues des meurtriers qui délibéraient sur la vie ou la mort de la reine captive, reconnaissant qu'il avait été leur dupe, revint à sa femme. Elle lui pardonna; et tous deux cherchèrent les moyens de se sauver de l'abîme où il s'était jeté les yeux ouverts. Il repoussa comme trop hasardeux un plan d'évasion que Bothwell lui fit parvenir pour la nuit suivante. Prudent et habile pour la première fois, il trompa la surveillance de ses maîtres dans la nuit du 11 au 12 mars. Dès que le couple royal eut gagné Dunbar en sûreté, Bothwell et Huntly y accoururent. L'Écosse soulevée ramena Marie Stuart en triomphe à Édimbourg, le 18 mars, tandis que les assassins de Riccio allaient chercher près d'Élisabeth la protection qu'elle ne refusait à aucun des attentats commis contre sa cousine.

Ainsi la conjuration contre Riccio avait réussi en tant qu'assassinat; mais elle avait manqué comme coup politique par l'évasion de Bothwell et de ses amis, l'évasion de la reine et la rupture de Darnley avec ses complices. Dès lors entre eux et lui s'éleva une haine à mort. Ruthven, devinant à Holyrood qu'il voulait leur dérober la prisonnière, avait protesté que, s'il s'ensuivait une effusion de sang ou quelque dommage, tout retomberait sur sa tête et celle de sa posté-

1. Voy. le récit riche et complet de miss Strickland, IV, p. 293, 294, 307.

rité, et non sur la tête des lords[1]. Le roi fut dès ce moment l'obstacle essentiel contre lequel se tramèrent leurs nouvelles machinations avant d'en venir directement à la reine. Ils y employèrent tout un an (mars 1566 — février 1567). Cependant la cause principale qui avait tourné le crime à la confusion de ses auteurs, c'était la popularité dont la reine jouissait. Ils avaient dû fuir, parce qu'ils s'étaient trouvés dans le vide. Dès lors aussi, et plus que jamais, ayant éprouvé à leur dam combien la position de la jeune princesse était solide, ils s'attachèrent à la déshonorer, seul moyen de lui ôter l'affection et le support du peuple, et d'éloigner d'elle par le dégoût et l'horreur l'opinion publique en Europe.

Ce plan s'exécuta dans sa plénitude en ce qui regarde Bothwell. Leur instrument d'élection fut un des cicéroniens écossais, George Buchanan (1506-1582). Pendant les agitations d'une vie aventureuse qu'il partagea entre la France, le Portugal, l'Angleterre et l'Écosse, il fut le maître de latin de la charmante jeune fille, ornement de la cour de Henri II, elle dont Catherine de Médicis disait : « Nostre petite reinette écossoise n'a qu'à sourire pour tourner toutes les testes françoises[2]. » Buchanan célébra son élève en beaux vers latins et redoubla dûment d'enthousiasme pour entonner l'épithalame, lorsqu'elle épousa le fils d'Henri II. Reine de France, elle le sauva, dit-on, d'un grand péril, peut-être du bûcher, auquel l'exposaient ses opinions religieuses[3]. Nous le retrouvons près d'elle en Écosse, où il avait fait profession publique de la réforme. Randolph nous apprend qu'au printemps de 1562 Marie lisait tous les jours après dîner quelques chapitres de Tite-Live, sous la direction de ce savant homme[4]. Elle le gratifia de l'abbaye de Crosraguel, et

1. Keith, *Append.*, p. 128, 129.

2. Dargaud, *Hist. de Marie Stuart*, I, p. 62.

3. Miss Strickland, III, p. 62, 63, 75, 96, 124. — Brantôme, *Marie Stuart*, p. 140, édit. *Panthéon littér.*

4. *Lettre de Randolph à Cecil*, 7 avril 1562, citée par miss Strickland, III, p. 298.

lui assigna une pension de cinq cents livres d'Écosse, munificence considérable pour le temps et le pays. Elle le nomma d'avance précepteur de son fils. Aussi Buchanan tira-t-il du meilleur de sa veine de nouveaux accents poétiques en réjouissance du baptême de Jacques VI et en l'honneur de la royale mère, dont il vanta la vertu, l'intelligence, la beauté, qui la rendaient heureuse par-dessus ses ancêtres les plus heureux[1]. En vérité, l'ironie est poignante, même dans la bouche d'un flatteur, de louer la félicité des Stuarts devant celle de leurs descendants qui va vider jusqu'à la lie la coupe amère où ils ont bu de génération en génération.

Quand vint le malheur, par où elle les surpassa tous, Buchanan se mit du côté du plus fort et du plus riche. Cela n'est pas rare sans doute; mais ce qui est rare, c'est l'incroyable impudeur de son apostasie, la rage avec laquelle il déchira sa bienfaitrice, l'énormité des calomnies qu'il vomit contre elle. En 1568, il écrira sur la commande du comte de Murray, pour l'instruction du gouvernement anglais, le pamphlet de la *Detectio*, destiné à dévoiler les turpitudes et la complicité prétendue de Marie dans l'assassinat de Darnley, libelle dont Élisabeth n'aura pas honte d'accepter la dédicace[2]. On y joindra les fameuses lettres que Marie Stuart aurait écrites à Bothwell, et qui, en conformité des dires de la *Detectio*, doivent subsister ou tomber avec elle. Un autre document, connu sous le nom de *Journal de Murray*, produit comme la *Detectio* pour con-

1. Buchanan, t. II, *Épigrammes*, lib. III :

Virtute, ingenio, Regina, et munere formæ
Felicibus felicior majoribus,
Conjugii fructu sed felicissima....

2. Voici le titre de ce pamphlet :

Detectio sive *de Maria Scotorum regina*, totaque ejus contra regem conjuratione, fœdo cum Bothuelio adulterio, nefaria in maritum crudelitate et rabie, horrendo insuper et deterrimo ejusdem parricidio, plena et tragica plane historia. — Item. *Actio contra Mariam*, in qua ream et consciam esse eam hujus parricidii, necessariis argumentis evincitur; ad illustrissimam Elizabetham, serenissimam Angliæ reginam, auctore Georgio Buchanano Scoto.

damner Marie par-devant Élisabeth, est attribué à Buchanan. L'auteur du Journal a la prétention d'avoir noté à mesure les entraînements de la reine et les preuves de son adultère.

Mais un instant traversons les années; écoutons les artisans de ces trames; écoutons-les se dénoncer plus tard eux-mêmes : « Tout bien considéré, écrit à Cecil (Bolton, 20 octobre 1568) sir Francis Knollys, un des premiers gardiens de la captive sur le sol anglais, tout bien considéré, je ne vois pas que Sa Majesté (Élisabeth) puisse avec honneur et sûreté détenir cette reine, à moins de la perdre absolument aux yeux du monde[1]. » Et lord Cecil à l'ambassadeur d'Angleterre en France en 1571 : « Vous ferez bien d'avoir plusieurs exemplaires du petit livre latin de Buchanan (la *Detectio*, qui venait de paraître), et de les présenter à l'occasion, comme de vous-même, au roi, ainsi qu'à plusieurs des nobles de son conseil. Ils nous rendront l'utile service de la déshonorer; ce qui est indispensable avant qu'on puisse parvenir à autre chose[2]. »

Toutefois, ceux qui ont fabriqué après coup ces pièces accusatrices n'ont pas songé qu'il existait de véritables pièces historiques, qui, écrites sincèrement aux époques qu'ils voulaient décrier, les convaincraient un jour d'imposture. Buchanan et l'auteur du Journal de Murray ont dépeint les déportements supposés de Marie et de Bothwell; ils ont simulé audacieusement la vérité par un détail circonstancié de dates, de lieux et de personnages; voici que des archives d'Angleterre et d'Écosse sortent les documents authentiques, les uns trop négligés jusqu'ici, les autres ignorés. Ils démentent fait par fait, jour par jour, les imputations dirigées contre Marie Stuart. Ils détruisent de fond en comble

1. Unless she shall be utterly disgraced to the world. Goodall, *Append.*, p. 161. Chalmers, II, p. 315, note *k*.

2. For they will serve to good effect to disgrace her; which must be done, before other purposes can be attained. Goodall, t. I, p. 25. — Chalmers, III, p. 345, note 9.

l'édifice de calomnies dont nous venons de voir les assises premières, et qu'avec un art inouï la faction triomphante éleva, pour y ensevelir sa victime dans l'ignominie et l'exécration.

Reprenons le récit.

III

LA FAVEUR DE BOTHWELL PENDANT L'ÉTÉ DE 1566.

Marie qui, arrivée dans l'asile de Dunbar, signait une lettre au cardinal de Lorraine, « Votre nièce, Marie, reine sans royaume[1], » se voyait, moins de dix jours après, maîtresse de sa capitale. L'horreur sans doute d'un palais souillé de sang l'éloigna d'Holyrood; elle s'établit d'abord dans la maison de lord Home, où elle se garda militairement; et le 5 avril (1566), elle se transporta au château d'Édimbourg, afin d'y attendre ses couches en sûreté.

C'est dans cet état de grossesse avancée que la maîtresse de Riccio, disent les ennemis de Marie, aurait livré au comte de Bothwell la place laissée vacante dans ses passions par la mort du secrétaire, et qu'elle se serait résolue de se débarrasser du roi pour épouser son amant[2]. A la vérité, Bucha-

1. Collection du prince Labanoff, t. VII, p. 78.

2. Buchanan, *Detectio*, p. 1, 2, édit. Freebairn, Édimbourg, 1715, texte latin. — Collection d'Anderson, Édimbourg, 1727, t. II, texte écossais. — *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neufiesme*, Middelbourg, 1578, t. I, p. 110, verso et suiv. — Ces mémoires sont un recueil de pièces relatives à l'histoire de la réforme de France pendant le règne de Charles IX. On y a fait figurer une traduction française très-mal faite de la *Detectio* sous le titre d'*Histoire tragique de la Royne d'Écosse*. Elle est pleine de contresens et de non-sens.

[illegible] les plus choquants [illegible] d'avertir [illegible] le tableau [illegible] réunies dès lors à [illegible] l'un par l'autre; [illegible] la con- [illegible] aucun his- [illegible] Tous en laissant [illegible] le fond matériel des [illegible] imprégné de leur [illegible] à Marie Stuart les [illegible] la disposition [illegible] au sujet de ces manœu- [illegible] l'auteur de l'*Actio*[1] [illegible] survenu [illegible] de ces femmes qui [illegible] fortune : qui, [illegible] à l'excès et haïssent [illegible], elles n'o- [illegible] à la violence de [illegible] Buchanan parle ainsi, en s'ap- [illegible] qui laisse celles-ci de côté, [illegible] Marie Stuart : « cœur aussi facile à émouvoir qu'à dégoûter : — cœur mobile[2]. » Et cela, sans que la vie de la pauvre reine ait jusque-là révélé la moindre mobilité dans ses affections.

Buchanan, quand il représente Marie comme altérée de vengeance et de sang après la débandade des meurtriers de

1. Nous rappelons que le pamphlet de Buchanan se compose de deux parties, la 1re, la *Detectio* proprement dite, est l'exposé des faits à la charge de Marie Stuart; la 2e, l'*Actio*, est le réquisitoire motivé sur ces faits.

3. M. Mignet, *Hist. de Marie Stuart*, t. I, p. 160 : « Darnley lui plut extrêmement et ne tarda point à s'emparer de ce cœur aussi facile à émouvoir qu'à dégoûter. » P. 207 : « Il (Darnley) s'était fait illusion sur ce cœur mobile, et il n'avait rien oublié pour perdre l'empire qu'il y avait pris un moment. » Ceci est appliqué aux temps antérieurs à la conspiration contre Riccio.

son secrétaire, l'accuse à faux, puisque, si l'on excepte deux personnages subalternes dont Darnley voulut la mort[1] (il aurait souhaité se défaire de tous ses complices), les autres en furent quittes pour l'exil ou l'amende; et l'année n'était pas écoulée que Marie, beaucoup trop facile à la clémence, réintégrait tous les coupables. Y a-t-il dans l'histoire un grand nombre de princes qui, après avoir été victimes d'un attentat aussi abominable que celui-là, se soient vengés si peu, de sorte qu'avec Marie Stuart, le pis qui pouvait arriver aux conspirateurs était de manquer leur coup? Et n'est-ce pas l'influence de Buchanan qui fait dire à un éminent écrivain que Marie « sentit la nécessité de se contraindre, de dissimuler, de diviser ses ennemis pour se tirer d'abord de leurs mains et ensuite se venger d'eux; » qu'elle le « fit avec une ruse patiente et une haine habile; » qu'au moment de marcher de Dunbar sur Édimbourg, après avoir différé trois jours sa réponse à un envoyé de Ruthven et de Morton, etc., elle « leva entièrement le masque; » qu'elle poursuivit les meurtriers « avec un implacable ressentiment; » qu'elle rentra dans la ville « avec le désir de se venger et le pouvoir de le faire; » qu'elle « fit saisir et mettre à mort quelques-uns des complices subalternes qui avaient gardé les portes du palais; » qu'elle montra « une animosité ardente[2]. » Vous verrez que c'est elle qui est dans son tort.

Ainsi, violente, implacable, c'est la Marie Stuart de Buchanan; ce n'est pas celle de la vérité historique. Adultère,

1. *Randolph à Cécil*, 4 avril 1566; Robertson, *Append.* n° XVI.

2. M. Mignet, t. I, p. 225, 231, 232, 233. Les deux subalternes punis de mort, sur l'insistance de Darnley, furent Henri Yair, auparavant prêtre de la chapelle de la reine, qui, au lieu de s'en tenir à garder les portes du palais, avait pris part à l'assassinat dans le cabinet même de Marie, et Thomas Scott, sous-shériff de Perth, coupable au premier chef, puisqu'il était magistrat commissionné par la couronne. (Miss Strickland, t. IV, p. 326; Keith, p. 334.) Buchanan, au lieu de *deux* exécutions, dit plusieurs exécutions, ce qui rend le reproche de cruauté plus plausible : « Multi ex iis qui conscii dicebantur alii alio relegati; plures pecunia multati; *nonnulli* (sed fere insontes atque adeo securi) supplicio affecti.... *Rerum Scoticarum historia*, l. XVII, p. 347, édit Freebairn, Édimbourg, 1715.

[illegible]. Bothwell [illegible] grossier comme toute [illegible]. Il n'y avait pas [illegible] belle, élégante, spirituelle [illegible] et raffinée avait cultivé des [illegible] les plus heureuses. « Ce Bothwell, [illegible] et d'aussy mauvaise grâce [illegible]. » Buchanan se demande par quelles perfections il pouvait exciter les désirs d'une femme de [illegible] l'élégance? la beauté? les qualités de l'esprit? « Mais quiconque l'a vu, peut se rappeler sa figure, et sa [illegible], et les allures de toute sa personne; qui l'a entendu, sa parole [illegible] et inepte[2]. »

N'importe : [illegible] terme. Marie Stuart poursuit de ses ardeurs[3] l'homme [illegible] six semaines auparavant, elle a célébré les noces avec Jane Gordon. Alors, elle avait compliqué les choses [illegible]. Marier Bothwell avec une autre femme, était-ce le moyen de se l'approprier plus aisément? Et encore, il n'avait pas tenu à elle que ce mariage ne reçût la consécration religieuse la plus auguste, puisqu'elle s'était efforcée d'amener Bothwell au pied de l'autel catholique. Voilà des accusations et des faits qui hurlent ensemble.

Les traits sous lesquels les contemporains nous dépeignent le comte, ne représentent donc ni cet « aspect martial, » ni « les mœurs élégantes et aisées du continent » qui auraient subjugué l'imagination de la reine[4]. Quant à compter aussi parmi ses séductions « son goût des plaisirs[5], » c'est un écho de Buchanan. Nous en appelons au Randolph véridique. Et qui croira qu'une femme irréprochable jusqu'à vingt-trois ans, bientôt mère, soit une maniaque dévergondée à vingt-trois ans et demi? Mais rien n'arrête un Bucha-

1. *Vie de Marie Stuart.*
2. *Actio*, p. 13, édit. Freebairn.
3. Amorem dico quo impatienter Bothuelium est *prosecuta*. (*Actio*, p. 13.)
4. Mignet, I, p. 242.
5. *Id.*, *ib.*

nan. Nous demanderons la permission de puiser largement dans son pamphlet de la *Detectio*, plus célèbre que connu, bien qu'il soit l'origine et la cause de la condamnation qui pèse sur Marie Stuart. Le faire connaître est, croyons-nous, un des meilleurs moyens à l'appui de notre thèse. — Après une longue et véhémente amplification sur les défauts et les vices de Bothwell, après avoir d'autre part annoncé qu'il fera grâce à la reine, afin de les ensevelir dans l'oubli ou le discrédit, des bruits qui coururent sur elle en France pendant son premier mariage, et en Écosse depuis son retour, quoique la perversité du reste de sa vie donne lieu de croire qu'ils n'étaient pas sans fondements, l'écrivain explique d'où venait l'amour « infâme et furieux, impossible à croire de qui n'en a pas été témoin, » que Marie avait voué à « son pigeon de Vénus[1]. »

« Ce n'était ni en beauté, ni en dons extérieurs, ni en vertus, mais par l'excès des vices qu'ils se ressemblaient. Cette jeune femme, élevée tout à coup au suprême pouvoir, sans avoir jamais vu de ses yeux, entendu de ses oreilles, ou examiné en elle-même ce que c'est qu'un État régi par des lois, imbue encore des conseils violents de sa famille, qui, de son côté, aspirait à la tyrannie en France, voulait ramener sous son bon plaisir le droit, les lois divines et humaines, les institutions des ancêtres. Plus d'une parole échappée trahit son ambition forcenée; jour et nuit elle y songeait; mais cette passion rencontrait pour obstacles les coutumes nationales, les lois, les institutions, l'accord qui existait entre les grands; tant qu'ils seraient debout, il lui serait impossible de parvenir à son but. Pour se faire jour, elle résolut de détruire tout ce qui l'arrêtait. Cependant, elle ne savait pas trop comment ni avec quels ministres entamer une telle entreprise; il lui fallait employer la fraude, unique espoir de succès. Seul, Bothwell lui parut l'instrument par excellence de ses desseins; cet homme, tombé dans une

1. Suum columbulum dionæum. (*Actio*, p. 14.)

extrême misère, dont on ne pouvait dire s'il était plus débauché ou plus scélérat, et qui, en présence des partis religieux, contempteur de tous deux, prendrait indifféremment le masque de l'un ou de l'autre. Celui qui avait offert son aide aux Hamiltons pour assassiner le comte de Murray, donnait lieu de compter qu'avec l'appât d'une récompense plus forte il oserait davantage; que, sous l'aiguillon de sa ruine domestique, il se jetterait en avant tête baissée, sans s'arrêter à aucun sentiment de piété ni de probité. Dissolu à l'excès, il mettait à s'en glorifier le soin que les autres apportent à éviter le déshonneur et l'infamie.

« Elle donc, ne respirant que licence, et pour qui les lois étaient une prison, les règles du droit une servitude, voyant que son mari n'était pas de trempe à tout bouleverser, choisit un homme qui n'eût rien à perdre en fait de biens, rien à compromettre en réputation; lequel, avec de tels appuis, ne serait pas de force à n'être pas renversé aisément, lorsque le dégoût la prendrait; elle capterait son incontinence avec les plaisirs; elle rassasierait sa pauvreté à force d'argent, certaine de sa foi par leur complicité. Voilà d'où sont sortis cet amour, je ne dis pas excessif, mais insensé, son infâme adultère, son exécrable parricide. Tel fut le gage des noces sanglantes qui les unirent. Les voilà, les causes qui la menèrent à ce crime, haine implacable contre son mari, amour effréné pour son suborneur[1]. »

Ainsi : Marie Stuart aspire à la tyrannie. Elle a besoin d'un bras pour agir. Son mari étant incapable de la seconder, elle choisit Bothwell, homme sans scrupules, parce qu'il est indifférent en religion, ruiné et débauché. Elle l'accable de ses dons; et enivrée par la passion, elle lui livre un empire absolu sur elle-même, corps et âme.

Le réquisitoire est complet, mais non pas sans défauts. L'accusation a oublié d'en faire concorder ensemble les diverses parties. Parcourons-les avec elle. Dans les prémisses,

1. *Actio*, p. 14, 15.

Marie Stuart est une reine qui conspire contre les lois fondamentales de son royaume; dans la conclusion, ce n'est plus qu'une épouse criminelle. A l'époque où la *Detectio* fut rédigée (1568), il fallait soutenir l'accusation de tyrannie lancée l'année précédente contre Marie après sa chute, accusation qu'on ne se mit jamais en peine de prouver autrement, parce que cela était impossible. En effet, depuis le moment où elle remit le pied en Écosse, août 1561, jusqu'à celui où on la relégua dans la prison de Lochleven, juin 1567, Marie Stuart eut toujours pour principal ministre, ou mignon comme on disait, son frère le comte de Murray, excepté dans les intervalles où celui-ci disparut volontairement de la cour, pendant sa révolte et l'exil de peu de durée qui en fut la suite naturelle. On en peut dire autant de ses deux amis, Morton et Maitland de Lethington, chefs avec lui du parti protestant. Jamais Marie ne se vengea[1]; jamais elle ne fit d'entreprise contre les lois de l'État; jamais elle ne persécuta personne pour la religion, ni pour quoi que ce fût. Catholique sincère et très-affligée de la défection de l'Écosse, elle réclama simplement de ses sujets, pour elle-même, la tolérance qu'elle leur accordait; bien plus, elle pourvut largement aux besoins de l'Église réformée, tandis que les seigneurs, gorgés des biens de l'ancienne Église, n'en voulaient rien détacher pour l'entretien des pasteurs. Il est vrai que M. Mignet rapporte (t. I, p. 203), d'après l'historien Tytler, qu'en février 1566, le gouvernement français entraîna Marie Stuart dans la grande ligue nouée entre les princes catholiques contre la cause protestante. Mais, d'une part, on sait aujourd'hui qu'à cette époque, Catherine de Médicis n'avait pas cédé aux instances de Philippe II[2], qui la pressait pour l'extermination de l'hérésie, et que cette ligue n'existait donc qu'en projet sur le continent. D'autre part, Randolph, sur la foi duquel Tytler a parlé, après avoir mandé à Cécil, le

1. Voy. par exemple comment elle pardonne à lord Maxwell, un des rebelles de 1565. Miss Strickland, t. IV. p. 212.

2. Henri Martin, *Hist. de France*, t. IX, liv. LIII.

8 février 1566, que Marie avait signé la ligue du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne, du duc de Savoie, de plusieurs autres princes d'Italie et de la reine mère (Catherine de Médicis), se rétracte le 14 du même mois, en disant que ce pacte est entre les mains de la reine, mais qu'elle n'a pas encore adhéré [1]. Elle n'y adhéra pas, comme le prouve une dépêche écrite après la mort de Darnley par l'évêque de Mondovi. Le pape Pie V l'avait fait partir pour l'Écosse en qualité de légat; mais il avait dû s'arrêter à Paris, à cause des événements : « si la reine avait fait ce qu'on lui conseillait et proposait au sujet de la ligue, avec la promesse de tous les secours nécessaires pour la très-juste réalisation de son objet, elle se trouverait maintenant tout à fait maîtresse de son royaume, en position d'y rétablir entièrement la sainte foi catholique. Mais elle n'a jamais voulu y entendre, quoiqu'on lui eût envoyé monseigneur de Dumblane et le père Edmond (jésuite) pour la décider à embrasser cette très-sage entreprise; et plaise à Dieu qu'une si injuste impunité (laissée aux hérétiques) ne tourne pas à la ruine totale de Sa Majesté et de ce pauvre royaume [2]. »

Ainsi sur l'article de la tyrannie, Buchanan fait un mensonge, et Tytler se trompe. Ce grand complot d'usurpation des lois divines et humaines est de pure invention.

Mais tout à l'heure l'accusation déclarait que c'était afin de réaliser ce rêve despotique, que Marie s'était mise en quête d'un auxiliaire, et qu'elle s'attacha Bothwell par le double attrait de l'argent et de l'abandon de sa personne. N'avons-nous donc pas dès maintenant le droit de dire que ce second grief n'est pas plus fondé que le premier? Nous le prouverons d'ailleurs par le développement des faits. Remarquons aussi une contradiction. Tantôt ces désordres de Marie Stuart sont l'effet de l'amour débordé qui l'entraîne vers le comte;

1. Miss Strickland, IV, p. 246, 247.

2. *Lettre de l'évêque de Mondovi à Cosme Ier, grand-duc de Toscane*, Paris, 16 mars 1567. (Collect. Labanoff, t. VII, p. 107.)

tantôt c'est un froid calcul, du ressort de la politique. Un mobile n'exclut-il pas l'autre?

On prétend que la reine n'avait pensé à Bothwell qu'après avoir reconnu que son mari ne serait pas de taille pour une telle entreprise. Au contraire, lisons l'histoire véritable, c'est Darnley qui est l'impatient, qui se vante de rétablir la messe, qui accuse, dit-on, près du pape, sa femme de froideur en religion, qui veut l'exil définitif, la ruine de ses adversaires; et la plupart de leurs brouilles domestiques proviennent de ce que Marie pardonne au lieu de frapper, et tempère le zèle des catholiques au lieu de s'y abandonner. Ainsi leurs rôles sont précisément l'inverse de ce qu'on leur attribue.

Autre mensonge, lorsque Bothwell est taxé d'indifférence en religion. C'était un protestant très-chaud et très-entier. Vers la fin de 1565, il repoussa les instances du roi et de la reine qui voulaient qu'il les accompagnât à la messe. A la Chandeleur de 1566, Darnley, ayant juré qu'avant peu on dirait la messe à Saint-Gilles (église principale d'Édimbourg), en vint à de mauvaises paroles avec les lords Fleming, Livingston et Lindsay, parce qu'ils refusaient de le suivre à sa chapelle; et Marie ne put rien gagner sur Bothwell et Huntly; de tous, Bothwell fut le plus rude dans sa résistance. Le même mois, il refusa, comme nous l'avons vu, d'épouser sa femme, la catholique Jane Gordon, devant l'église catholique [1]. Par la suite, il fut tout aussi réfractaire. Est-il donc permis au zélé pamphlétaire de dire, qu'affectant de mépriser l'une et l'autre religion, il devait les simuler toutes deux, selon qu'il plairait à la reine, et de lui contester ainsi la sincérité de sa foi? Il est vrai que Bothwell commit bientôt un assassinat. Mais Murray, Lethington, Morton, Lindsay, Ruthven, etc., assassinèrent aussi, une fois, deux fois, et même davantage, sans cesser d'être de parfaits chrétiens, en communion avec Knox et Buchanan [2].

1. Miss Strickland, t. IV, p. 226, 243-244, 258-259, d'après Knox et Randolph.

2. Non pas que nous perdions de vue que les catholiques fanatiques préco-

On continue : Elle gorgea de richesses son favori nécessiteux. — Là-dessus, l'on dresse le catalogue formidable des dignités, des terres et des abbayes qu'elle lui prodigua. Knox dit que Bothwell, à son retour en 1565, avait été appelé au Conseil privé et nommé lieutenant des Marches du milieu et de l'ouest ; que la reine lui conféra les abbayes de Melrose, d'Hadington et de Newbottle ; le château de Dunbar avec les terres les plus importantes du comté de March (ou Merse, situé à gauche de la Tweed inférieure). Morton, répondant à une série de questions de Cécil, sur le même sujet, en 1573, confirme ce qui précède, en ajoutant divers avantages que Bothwell aurait obtenus, mais seulement après la mort de Darnley, dont nous parlerons en leur temps, et enfin que Bothwell aurait reçu de la reine des bijoux pour vingt ou trente mille couronnes [1]. Robertson, et le continuateur de son histoire d'Écosse (1800-2), Malcolm Laing, l'un des adversaires les plus récents de Marie Stuart, ont répété les mêmes assertions, en étendant l'une d'elles, c'est-à-dire que le comte aurait été gratifié de la garde des trois Marches, fonctions que l'on partageait jusqu'alors entre trois officiers, et que la reine aurait réunies sur la tête de son préféré ; de plus, elle l'aurait nommé grand-amiral : toutes assertions précises et positives en apparence, incapables pourtant de résister à l'examen [2].

nisaient aussi l'assassinat; nous voulons dire seulement que Buchanan n'a pas le droit de faire tant le difficile avec Bothwell.

1. V. Dans Chalmers, t. III, p. 81, 82, la liste dressée par Morton. Bothwell reçut : 1° la lieutenance générale du Border en 1565; 2° l'abbaye de Melrose, qui valait 5000 livres d'Écosse par an; 3° l'abbaye d'Hadington, 1000 livres; 4° le château et la seigneurie de Dunbar, 200 marcs; 5° la capitainerie du château d'Édimbourg, avec une allocation annuelle de 1000 livres; 6° il fut fait duc des Orcades et seigneur des Shetland, 10 000 marcs; 7° il devait avoir la supériorité de Leith; 8° il se fit remettre des bijoux de la reine pour une valeur de 20 ou 30000 couronnes.

2. Nous allons suivre ici la discussion de Chalmers, t. III, p. 75 et suiv., document subsidiaire n° 2. Elle a pour base les actes du parlement, les registres du sceau privé, ceux du Conseil privé, en un mot, les pièces authentiques constatant les actes quotidiens du gouvernement de Marie Stuart.

Pour les reprendre dans l'ordre d'énumération, Bothwell fut appelé au Conseil privé, non en 1565, mais le 6 septembre 1561, comme le prouve l'acte reproduit par Keith [1]. Il tenait de la régente son titre de lieutenant de la reine dans les Marches; il le recouvra en 1565, lors de la rébellion de Murray. Mais il y avait toujours trois gardiens: c'étaient, à cette époque, lord Hume, dans les Marches de l'est; Kerr de Cessford, dans celles du centre; sir John Maxwel, à l'ouest, tandis que l'office de lieutenant n'avait jamais été divisé.

Quant aux abbayes, Bothwell ne posséda jamais celles de Melrose et de Newbottle. Melrose appartint au comte d'Arran, abbé commendataire, jusqu'en 1562, et ensuite à Michel Balfour, qui la garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1569. Seulement une pension de cinq cents marcs que Balfour servait au comte de Glencairn, sur les revenus de l'abbaye, fut transférée, mais pour peu de temps, à Bothwell (décembre 1565), après que Glencairn eut pris les armes avec Murray contre la reine. L'affaire de Newbottle est encore plus simple. Elle avait été octroyée viagèrement en commende à Mark Kerr, second fils d'André Kerr de Cessford, en 1546; il ne la quitta qu'avec la vie, en 1584; et son fils aîné lui succéda, d'après un diplôme exprès de Marie, daté de 1567. Bothwell n'y figure à aucun titre. Hadington, abbaye de femmes, était située au milieu des domaines de la famille de Hepburn, qui avait doté richement le monastère et y jouissait du droit de présentation. Le comte Patrick, père de notre comte James, avait fait nommer Élisabeth Hepburn, sa parente. Or, Élisabeth étant morte (1563) pendant la disgrâce de Bothwell, Maitland de Lethington, qui déjà s'était fait concéder par cette abbesse les terres de l'abbaye sous une forme de tenure qui l'exemptait de faire le service du fief (fee-farm), avantage que lui confirma une charte royale en décembre 1564, se fit octroyer de plus, pour lui-même, les reve-

1. Keith, *Histoire des affaires d'Église et d'État en Écosse*, Édimbourg, 1734, p. 187.

nus, et pour son père et l'un de ses frères la garde de l'abbaye, jusqu'à l'institution ultérieure d'une abbesse. Cependant, après l'assassinat de Riccio, Maitland dut se cacher; et Bothwel, à son tour, obtint du roi et de la reine la nomination d'Isabelle Hepburn à l'abbaye (1566), peut-être aussi la jouissance des biens [1]. Mais le secrétaire d'État recouvra fort peu de temps après la plupart des terres qu'il ne perdit qu'en 1571, par la confiscation prononcée contre lui sous le régent Lennox, alors que Bothwell avait disparu de la scène depuis quatre ans. Ainsi rien de moins exact que les prodigalités de Marie Stuart en terres et en rentes, au profit de Bothwell.

Qu'il fut promu par elle à la dignité de grand amiral, c'est une erreur ridicule à force d'énormité, puisque cette charge était héréditaire dans sa maison depuis l'an 1511, comme nous l'avons dit au commencement de ce travail.

Il se serait fait livrer des joyaux pour une grosse somme. Les comptes du trésorier, qui relatent minutieusement les moindres dépenses, ne font aucune mention de meubles, d'argent ou de bijoux remis à Bothwell, avant ou après son mariage avec Marie. Il faut prendre encore ici le contrepied des faits affirmés. Morton et Murray mirent la main sur les bijoux de Marie quand ils la détrônèrent, si bien que le 2 octobre 1568, la reine Élisabeth dut écrire à Murray pour lui interdire de vendre les bijoux de la reine d'Écosse [2]. Comme ils les avaient gaspillés, Morton, dans sa correspondance avec Cécil, trouva commode, en 1573, de rejeter le déficit sur Bothwell et Marie.

Restent le château et la seigneurie de Dunbar. On a tort de dire que Bothwell fut créé seigneur de Dunbar; il eut seulement (24 mars 1566) la garde ou commandement mili-

1. Miss Strickland, IV, p. 322, 361.

2. Chalmers, III, p. 85, not. *u*. Toutefois, Élisabeth avait commencé par acheter pour elle-même, le moins cher possible, les plus beaux joyaux de Marie, que Murray avait envoyés à Londres. Lettres de Bochetel de la Forest à Charles IX, Londres, 2 mai 1568; et à Catherine de Médicis, Londres, 8 mai, dans Labanoff, t. VII, p. 129 et suiv.

taire de la forteresse, dont fut privé très-justement Simon Preston, prévôt d'Édimbourg, après avoir trempé dans la mort de Riccio. A défaut d'argent pour l'entretien de la garnison, la reine assigna sur les terres de la couronne autour du château, la quantité nécessaire : c'est ce que l'on a transformé en ces vastes domaines qu'elle aurait joints au cadeau principal.

Chalmers fait observer que l'on a oublié de relever, parmi les générosités de Marie, la remise (1er mars 1566) de certains droits féodaux dont le comte et son père étaient redevables au trésor.

La garde du château de Dunbar et la remise de quelque argent dû à la couronne, voilà donc toute la récompense que Bothwell reçut de ses loyaux services lors de la révolte de Murray et de l'assassinat de Riccio. Voilà la vérité dégagée des déclamations furibondes de Buchanan, et des voiles qu'avaient jetés sur elle les historiens, échos trop complaisants de ce calomniateur.

Mais si l'on nous accorde que Marie Stuart ne fit pas litière des honneurs et de la richesse publique aux pieds du complice des déportements et des atroces desseins qui lui sont imputés, on nous opposera l'empire absolu qu'il exerçait sur elle ; on nous la montrera docile à ses moindres conseils et se gouvernant par ses lois, comme une humble servante. « Bothwell seul pouvait tout; seul, il présidait à toutes les affaires; et telle était l'ardeur de la reine à manifester son penchant pour lui, que nulle grâce ne s'obtenait d'elle que par lui[1]. »

Déjà les faits ont convaincu Buchanan d'imposture sur les autres chefs; ils vont le convaincre encore sur celui-ci.

1. Buchanan, *Histoire d'Écosse*, liv. XVIII, p. 348. — Robertson, t. II, p. 39, traduct. de Campenon : « Cependant Bothwell était le principal confident de la reine. Aucune affaire ne se décidait sans sa participation ; aucune grâce n'était accordée sans qu'il fût consulté. » — Mignet, t. I, p. 242-243 : « Les progrès de sa faveur, vers la fin de l'été de 1566, éclatèrent aux yeux de tout le monde. Il disposait de tout à la cour d'Écosse, où il dirigeait entièrement les volontés de sa souveraine. »

Qu'en retour de son dévouement à travers les crises les plus périlleuses, Bothwell eût obtenu la première place dans la confiance de sa souveraine et une influence prépondérante, qui pourrait s'en étonner? Et quel besoin de l'expliquer par des motifs criminels? Mais, cette prépondérance, Bothwell ne la possédait pas. Le comte de Murray, dès qu'il avait vu ses complices, les assassins de Riccio, en fuite, s'était hâté de répudier près de sa sœur toute participation au complot; et celle-ci, bien peu semblable à la furie dont on nous parle, s'était empressée de lui accorder un plein pardon. Elle y associa les factieux qui avaient fui en octobre précédent avec lui, et qui avec lui étaient rentrés en Écosse, au moment où leurs amis tuaient Riccio et où les uns et les autres préparaient le même sort à leur souveraine. Pour toute peine, elle leur imposa de se tenir un mois dans leurs châteaux[1]. Ce temps expiré, elle leur rouvrit l'accès du conseil privé[2] et subit de nouveau le plein ascendant de son astucieux frère. Rien assurément ne pouvait être plus désagréable à Bothwell qu'une telle bénignité, en vérité difficile à comprendre. Il en éprouva bientôt les déboires. S'il eut le crédit de sauver d'un juste châtiment (et en cela il agissait dans le sens de Murray et consorts) cinq des assassins de Riccio, entre autres Cockburn d'Ormiston, et les lairds de Calder et d'Hulton, ses anciens ennemis[3], il paya les frais du pardon que Murray obtint pour le comte de Glencairn, compagnon de sa révolte et de son exil; car il perdit dès ce mois de mars la pension de cinq cents marcs sur l'abbaye de Melrose, dans laquelle il avait été substitué à Glencairn quatre mois auparavant[4].

Cependant la reine, ayant reçu le 21 avril les nouveaux serments d'allégeance de Murray, d'Argyle et de plusieurs

1. Strickland, IV, 322, 324.
2. Keith, p. 336.
3. Strickland, IV, 326, 327.
4. Chalmers, III, p. 79, not. *m*. Selon miss Strickland, t. V, p. 248, note 1, Bothwell refusa d'abandonner cette pension, ce qui le brouilla à tout jamais avec Glencairn. Il aurait obtenu aussi l'abbaye de Melrose, de Marie de Lorraine, mais l'aurait perdue en 1562 et jamais recouvrée.

autres[1], s'efforça de rétablir la concorde autour d'elle. A force de prières, elle rapprocha Murray, Argyle, Huntly, Bothwell, Athol, et présida le banquet de réconciliation, qu'elle assaisonna encore de la grâce de plusieurs des coupables; sans l'opposition de Darnley, elle eût rappelé dès lors Maitland de Lethington[2]. Elle espérait bien vainement laisser la paix après elle, au cas qu'elle succombât dans son travail d'enfantement. En vue de cette naissance, objet de l'anxiété générale, elle invita les principaux de la noblesse à se fixer momentanément à Édimbourg. Lord John Erskine, comte de Mar, gouverneur de la forteresse et oncle de Murray, Murray et Argyle, frère et beau-frère de Marie, furent seuls autorisés à coucher au château, et tinrent ensemble la maison, suivant l'expression des correspondances anglaises. Darnley, quoique sa place y fût marquée, ne voulut pas d'abord la prendre et resta à Holyrood, irrité de la prépondérance de Murray. Huntly et Bothwell demandèrent à loger aussi au château; « mais, dit Randolph qui le rapporte, ils essuyèrent un refus[3]. »

Si c'est pour un homme une marque de crédit et d'honneur que d'être consigné à la porte d'une maison où trônent ses jaloux, Bothwell en reçut et nous en fournit une éclatante démonstration. Il paraît même qu'on l'envoya sur la frontière voir ce que faisait Morton[4]. Ainsi, au rebours de l'affirmation de Buchanan, c'est Murray qui domine à Édimbourg, Bothwell qui est éconduit.

1. On trouve dans le journal de Cécil, à la date du 22 avril 1566 : « Argyle, Murray et Glencairn sont reçus dans la faveur de la reine. » (Chalmers, I, p. 263, note *p.*) — « Les comtes d'Huntly et de Bothwell, ainsi que l'évêque de Ross, *jaloux de la faveur que la reine témoignait au comte de Murray*, prirent occasion, quand la délivrance de la reine approcha, de lui conseiller de le tenir en prison jusqu'à ce qu'elle fût délivrée.... » (Melvil dans Goodal, I, p. 287.)

2. Strickland, IV, 332. — Keith, p. 236.

3. Lettre de Randolph à Cécil, 7 juin 1566 (Chalmers, III, p. 30, note *p.*). « The earls of Argle, and Murray, lodge in the Castle, and keep house together. The earls of Huntley, and Bothwell, wished also to have lodged there : but were refused. »

4. Chalmers, I, 265; III, 101.

Le 19 juin 1566, Marie Stuart mit au monde le fils qui devait un jour, réunissant l'Écosse et l'Angleterre, ouvrir un théâtre plus grand aux funestes destinées de sa race. Quatre jours après, arriva Killigrew, nouvel ambassadeur anglais, en remplacement de Randolph, dont Marie Stuart avait puni l'hostilité par l'expulsion. Dès le 24 juin, Killigrew écrivit à Cécil ses premières nouvelles avec des détails intéressants sur la cour. « Murray me fit dire de venir au sermon, où je trouvai les comtes d'Huntly, d'Argyle, de Murray, de Mar et Crawford, et je dînai avec les comtes d'Argyle et de Murray, qui tiennent ensemble la maison.... Les comtes d'Argyle, de Murray, de Mar et d'Athol, présentement à la cour, forment un parti; le comte de Bothwell et le maître de Maxwell, avec leurs amis, en forment un autre opposé. Le comte de Bothwell et le maître de Maxwell sont tous deux sur les frontières d'Écosse, la reine ayant dans l'esprit qu'il se pratique quelque chose pour faire rentrer le comte de Morton pendant ses couches. Mais la vérité est que Bothwell ne se mettrait pas volontiers à la discrétion des quatre ci-dessus nommés, qui tous habitent le château. On pense et on dit qu'il a plus de crédit près de la reine que tous les autres ensemble, de sorte que je vois peu de confiance et de bonnes intentions entre eux. Le mari de la reine demeure aussi au château[1]. » Killigrew, sur le crédit de Bothwell, est évidemment l'écho des quatre; ils se sont emparés de l'envoyé anglais; pour eux, Bothwell sera toujours trop puissant. Mais le contenu de la dépêche prouve fort bien que Marie est tout à fait dans leurs mains.

Buchanan va essayer aussi d'établir à sa façon, c'est-à-dire par des calomnies, que Bothwell est le maître.

Cinq semaines après ses couches, Marie, pour achever sa convalescence, se rendit par le Forth au château d'Alloa, situé sur cette rivière, au-dessus d'Édimbourg. C'était la résidence domaniale du comte de Mar.

1. Miss Strickland, IV, p. 347.

« La reine, comme si elle craignait que sa faveur pour Bothwell ne fût pas assez éclatante, descendit un certain jour de grand matin avec deux compagnons au Port-Neuf, et monta sur un petit vaisseau qu'on avait préparé sans que personne en connût la destination. Ceux qui l'avaient équipé étaient Guillaume et Edmond Blackader, Édouard Robertson et Thomas Dickson, tous clients de Bothwell et pirates connus pour leurs brigandages. Accompagnée de ces bandits, à l'extrême étonnement des gens de bien, elle mit en mer, sans prendre avec elle aucun de ses ministres les plus honorables. Ayant abordé à Alloa, château du comte de Mar, elle se comporta pendant plusieurs jours comme quelqu'un qui aurait oublié, non pas seulement la majesté royale, mais la modestie qui convient à une femme. » Le roi, qu'elle n'avait averti de rien, suivit de son mieux par terre; mais « ce trouble-fête importun » (*molestus voluptatum interpellator*) fut très-mal reçu. A peine laissa-t-on à ses gens le temps de manger; et on lui intima l'ordre de s'éloigner immédiatement[1].

Histoire et pamphlet, tissus de mensonges. Marie ne quitta pas Édimbourg avant le 27 juillet, ainsi que le prouvent les dates de plusieurs actes du Conseil privé et des registres du sceau privé[2]. — Si le soin de disposer le navire échut à des clients de Bothwell, c'est que Bothwell était grand amiral d'Écosse; ses acolytes n'étaient pas des pirates, mais des officiers commandant les vaisseaux de la reine. Si Marie partit de grand matin, c'est que la marée n'attend pas. Elle ne partit pas seule et en mystère, comme pour une escapade de débauche; car elle emmena avec elle les comtes de Mar, de Murray, tous ses ministres et les ladies Murray, Argyle et

1. Buchanan, *Detectio*, p. 2, et *Rer. Scotic. hist.*, liv. XVIII, p. 348. Ce récit est condensé ainsi qu'il suit dans le journal de Murray : « 20 juillet ou environ, la reine Marie, fuyant la compagnie du roi, se rendit par eau avec les pirates à Alloa, où le roi, à son arrivée, fut rebuté. » Anderson, Collect., t. II, p. 269.

2. Goodall, I, p. 292. — Chalmers, I, p. 278-279, note *c*.

Mar, en un mot sa cour[1]. Chose singulière, il n'est pas certain que Bothwell fût présent au moins les premiers jours. Buchanan, qui combine le récit à son intention, oublie de le désigner. Que le gouvernement se fût transporté à Alloa, c'est ce qu'établissent plusieurs chartes par leur date d'Alloa, 28 juillet, ainsi que la proclamation délibérée ce jour-là en Conseil privé au même lieu. Elle convoque en armes pour le 13 août, à Peebles, sur la Tweed, les nobles de dix cantons, à l'effet d'aider le roi et la reine à restaurer la justice dans le royaume, en commençant par le Border. Rien ne prouve que Marie eût voulu fuir Darnley; ils vivaient en bonne intelligence depuis le commencement de juin[2]. S'il prit séparément le chemin de terre, c'est qu'avec sa violence désordonnée, incapable de s'imposer un frein à lui-même, il ne voulut pas se trouver sur le navire côte à côte avec Murray, contre lequel il affichait la haine. Ainsi, tandis que les ennemis de la reine affirment faussement qu'elle abritait ses déportements solitaires au château d'Alloa, en compagnie de quelques bandits, les archives d'Écosse démontrent qu'elle s'y occupait avec ses ministres des soins du gouvernement. Elle trouvait aussi le temps de faire une bonne action, en intercédant auprès d'un rude propriétaire, le laird d'Abercairnie, pour une pauvre veuve qu'il avait expulsée de sa chaumière[3].

1. Keith, p. 345, d'après Holinshed, auteur estimé des *Chronicles of England, Scotland and Ireland*, 1577.

2. Randolph à Cécil, Berwick, 7 juin 1566, dans Keith, app., p. 168. — Avis d'Écosse par le comte de Bedford, août 1566, dans Chalmers, I, p. 280, note *g*.

3. Voici comment s'exprime Marie, bien peu ressemblante à la Marie de Buchanan : « Fidèle ami, les gémissements désolés et les plaintes affligeantes de cette pauvre femme sont venus jusqu'à nous, que vous l'avez chassée par violence avec ses nombreux et pauvres enfants, hors de leur maison paternelle, quoiqu'elle ne demande qu'à remplir ses devoirs envers vous en toute reconnaissance. Dans le cas où vous auriez eu l'intention d'aller si loin que de ruiner entièrement cette pauvre femme et ses enfants, nous désirons que vous usiez de miséricorde, que vous les receviez dans leur premier état comme vous l'avez fait antérieurement. Nous ne doutons pas que vous ne le fassiez à notre requête, et que vous ne soyez disposé à nous obliger et à nous être agréable en cela. Alloa, 30 juillet 1566. » Cité par miss Strickland, IV, p. 358.

La cour alla et revint plusieurs fois d'Alloa à Édimbourg. Le 1er août, Marie reçut en audience solennelle à Alloa l'envoyé français Mauvissière de Castelnau, chargé de la complimenter au nom de la cour de France sur la naissance de son fils. Castelnau s'employa aussi en faveur des lords exilés et apaisa un démêlé qui s'était élevé entre la reine et son mari sur cette question[1]. C'était en effet la pierre d'achoppement. Les correspondances du temps, et parmi elles les plus nombreuses sont celles des Anglais, ne contiennent pas un mot sur les scandales prétendus d'Alloa; elles ne parlent que de dissentiments politiques entre les deux époux. Murray, occupé à réparer ses toiles déchirées plusieurs fois par l'événement, et à grouper de nouveau les éléments dispersés de sa faction, pressait la reine d'accorder une amnistie générale en l'honneur du royal enfant[2]. De concert avec lui, agissait la double influence de France et d'Angleterre. Marie, incapable de tenir rigueur longtemps, y inclinait. Darnley, qui avait vu les noirs desseins de son beau-frère, pesait en sens inverse de toutes ses forces et s'irritait de ne pas entraîner la balance. Il faut le dire, il avait raison; mais il s'était discrédité lui-même, et ses colères d'enfant le rabaissaient encore chaque jour. Les comtes de Murray et d'Athol arrachèrent le pardon de Maitland de Lethington[3], dont ils affirmaient l'innocence, tandis que Darnley l'appelait le plus vil des traîtres. Le 2 août, le coupable fut admis en présence de la reine au château d'Alloa. D'autres assassins de Riccio, Elphinston, les lairds de Brunston et d'Elveson, le clerc de justice, furent encore redevables à Murray de leur grâce et de leur réintégration. Darnley, outré de fureur, proféra des menaces de mort contre son ancien complice. Accusé devant la reine par Murray, il ne nia point. Marie, épouvantée de ces perspectives sanguinaires, déclara qu'elle ne pouvait pas

1. Keith, app., p. 169: Bedford à Cécil, 3 et 9 août 1566. Lettre d'Archibald Douglas à Marie Stuart, dans Robertson, *Pièces histor.*, n° 47.
2. Miss Strickland, IV, 353, 354.
3. Chalmers, III, p. 556, note n.

être contente que lui ou quelque autre fussent mal avec milord de Murray. Sur quoi le roi, quittant sa femme, s'en fut à Dunfermline, puis à Dalkeith; au reste, il revint bientôt, son dépit exhalé.

La réintégration de Lethington à la cour n'était pas un échec moins fâcheux pour Bothwell que pour le roi. Nous avons vu que l'abbaye d'Hadington était la pomme de discorde entre ces deux seigneurs. Murray s'offrit pour arbitre avec sir James Balfour; mais il se montra si partial au profit de son ami, que Bothwell s'écria qu'il perdrait plutôt la vie que de se départir des terres de l'abbaye! « Et moi, répondit Murray, je sais vingt honnêtes gens qui vous valent, et qui donneront leur vie plutôt que de laisser dépouiller Lethington[1]. » La reine, présente à cette altercation, ne dit rien. En blâmant Darnley, elle avait par avance donné gain de cause au parti de son frère. Bothwell, soit mécontentement, soit inquiétude pour sa propre sûreté, quitta la cour et se retira dans son gouvernement[2]. On trouve en effet que le roi et la reine lui écrivirent, en date du 12 août 1566, pour qu'il prît les mesures convenables dans le Peeblesshire (sources de la Tweed), où ils avaient projeté de se livrer au plaisir de la chasse[3].

Que deviennent donc les affirmations de Buchanan et des historiens qui l'ont suivi, que dans l'été de 1566 Bothwell était le maître et que rien ne se faisait que par lui? A la vérité, elles trouveraient une confirmation apparente dans les correspondances anglaises. Celles-ci portent d'abord que l'évêque de Ross a la conduite principale des affaires (lettre

1. Robertson, *Pièces histor.*, n° 17. — Miss Strickland, IV, 361; — et Chalmers, III, p. 104, note *t*.

2. Cette inquiétude n'était pas sans fondement. Bedford dit, dans une lettre à Cécil, 12 août : « J'ai entendu dire qu'il y a un projet sur le métier, concernant le comte de Bothwell, et j'aurais pu en savoir les particularités; mais comme les affaires de cette sorte ne me plaisent pas, je désire n'en pas savoir davantage. »

3. Chalmers, I, p. 281, 282, note *i*; II, p. 527, note *r*. — Miss Strickland, IV, 362.

de Randolph à Cécil, 7 juin 1566); ensuite, que Bothwell a, dit-on, plus de crédit que personne sur la reine (lettre de Killigrew à Cécil, 24 juin, déjà citée); que Bothwell est haï généralement et qu'il est plus insolent que Riccio ne le fut jamais (Bedford à Cécil, Berwick, 2 août); qu'il est toujours en faveur et qu'il a la haute main dans la direction des affaires (Bedford à Cécil, Berwick, 9 août 1566[1]). Mais, parmi les auteurs de ces lettres, Killigrew ne fait que d'arriver en Écosse et redit ce que lui ont débité le jour même les ennemis de Bothwell. Bedford n'est pas sur les lieux; il écrit de sa résidence de Berwick, d'après les rapports de ses pensionnaires, chez lesquels il n'y a d'incontestable que le désir de gagner l'argent anglais[2]. De tels documents ne sauraient prévaloir contre la vérité matérielle et certaine des faits. Il est impossible de soutenir que le comte de Bothwell exerçait un empire absolu sur le cœur et l'esprit de Marie Stuart, lorsque l'on voit la faction de Murray en possession de la reine et du palais, et victorieuse de Bothwell dans toutes les luttes d'influence. Déclarons hardiment que la passion dont retentissent la *Detectio* et l'*Actio*, et après elles tant d'histoires, pour l'été de 1566, est une fable calomnieuse.

Des mêmes sources émanent les contes odieux sur les mauvais procédés dont Marie Stuart aurait usé alors envers Darnley. Les deux époux, au contraire, passèrent ensemble à la chasse les mois d'août et de septembre presque entiers. Leurs lettres, les procès-verbaux du Conseil privé qui les accompagnait, et les registres du sceau privé, en un mot, la suite des actes officiels du gouvernement, mettent à même de les suivre pas à pas, de localité en localité[3]. Ce n'est pas

1. Chalmers, t. III, p. 30, 31, note *p*; p. 34, note *s*. — Keith, app., p. 169.

2. Il faut lire avec défiance ces lettres citées par Robertson (*Pièces hist.*, n° 17). Le plus souvent elles émanent de traîtres, c'est-à-dire de sources corrompues. Elles renferment des *on dit*, des historiettes évidemment exagérées ou fausses.

3. Chalmers, I, p. 281, 284 et notes.

que leur ciel fût exempt de nuages. Fantasque, faible et pourtant absolu, le caractère de Darnley s'échappait souvent. Mais le mensonge de la *Detectio* est énorme, d'avancer que la reine ne faisait aucun cas de son mari, qu'elle l'accablait d'affronts et de misères, en élevant des querelles sur les sujets les plus futiles ; qu'elle le laissait manquer de tout, ne lui donnant pas même de quoi entretenir un petit nombre de serviteurs et de chevaux, et que, de cette manière, elle le réduisit à se reléguer tristement à Stirling, dans une sorte d'exil volontaire [1]. D'abord, cet exil est une fiction, puisque, pendant la première moitié de septembre, le couple royal habita Stirling, où ils avaient installé leur enfant. Quant au dénûment du roi, les comptes du trésorier nous apprennent qu'il reçut, le 13 et le 31 août 1566, des fournitures pour la valeur de trois cents livres sterling, c'est-à-dire plus en un mois que la reine n'avait consommé dans les six mois précédents [2].

Vers le 11 septembre, la question des finances pour l'entretien de la maison royale et de celle du prince nouveau-né, rappelant Marie à Édimbourg, Darnley refusa de s'y rendre avec elle. Il persistait dans l'entêtement de vouloir gouverner, en expulsant des affaires Murray et les siens. La reine, après l'expérience si fatale de l'incapacité de son mari et de la perverse extravagance où l'ambition pouvait l'entraîner, maintenait son frère au pouvoir ; car elle n'était pas en état de gouverner sans lui ni contre lui. Elle emmena donc seulement les comtes d'Argyle et de Murray, pendant que le berceau de son fils restait sous la garde de la comtesse de Murray. A ce voyage, elle reçut définitivement en grâce Lethington, qui recouvra sa charge de secrétaire d'État. Comme gage de paix, elle l'obligea de résigner au profit de

1. *Detectio*, p. 3.

2. Chalmers, I, p. 287-288, note *u*. Voy. aussi la lettre de du Croc à Catherine de Médicis, Jedburgh 17 octobre 1566, dans Teulet : *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle*, t. II, p. 290. Nous la citons plus bas, même chapitre.

Bothwell quelques-unes des terres de l'abbaye d'Hadington[1]. Sans cela, elle n'aurait pu parvenir à les faire siéger simultanément au conseil.

De retour à Stirling le 21 septembre, elle donna audience à du Croc, nouvel ambassadeur de France, homme d'âge et de sagesse. Elle se proposait de ramener le roi avec elle à Édimbourg. C'était alors l'époque dite des vacations, du milieu d'août à la Saint-Martin, où la noblesse avait coutume de s'assembler pour délibérer sur les affaires de l'État; et le Conseil privé jugeait la présence de la reine indispensable. Mais Darnley, piqué sans doute davantage depuis le pardon du secrétaire, fut plus réfractaire que jamais; il la laissa repartir seule le 23 septembre. Du Croc resta près de lui. Marie Stuart s'établit à Holyrood, et non pas ailleurs, comme il résulte des archives du Conseil privé et des scènes qui se passèrent bientôt dans le palais. Ces faits sont constatés par deux dépêches de du Croc et par une lettre du Conseil privé à Catherine de Médicis; ils n'admettent pas le doute[2]. Nous allons voir pourtant de quelle façon Buchanan les a travestis.

La muse latine a des licences, et d'autant plus vives par la bouche de Buchanan. On devrait peut-être les épargner au lecteur français; mais il nous semble que dans ce procès que nous révisons, il faut avant tout parler franc et citer les pièces au vrai. Les nécessités d'une cause juste couvriront certaines nudités. Donc, voici le dire de l'accusateur :

« Lorsqu'elle (Marie) revint à Édimbourg, elle ne descen-

1. Miss Strickland, V, p. 3, 7, d'après les *Lettres de sir John Forster à Cécil*. Berwick, 8 et 19 sept. 1566.

2. Keith, p. 345, *Lettres de du Croc à James Beaton, archevêque de Glasgow et ambassadeur de Marie Stuart en France*, Jedburgh, 15 octobre 1566. — Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle*, t. II, p. 289. *Lettre de du Croc à Catherine de Médicis*, Jedburgh 17 octobre 1566. — De même dans la collection du prince Labanoff, t. I, p. 373. — Teulet, II, p. 282, *Lettres des seigneurs du Conseil privé d'Écosse à Catherine de Médicis*, Édimbourg, 8 octobre 1566. — Chalmers, I, p. 284-287 et notes. — Miss Strickland, IV, p. 377.

dit pas dans son palais, mais dans une maison particulière tout près de John Balfour; de là, elle passa dans une autre maison, où se tenait la réunion annuelle appelée les vacations. L'édifice était plus vaste, avec des jardins agréables; et près des jardins, des espaces solitaires. Mais elle avait encore un attrait d'un autre genre, bien plus séduisant. A côté, était l'habitation de David Chambers, client de Bothwell, presque contiguë par la porte de derrière aux jardins de la reine. Cette porte livrait passage à Bothwell, selon leur fantaisie. Qui ne sait le reste? Car la reine a confessé la chose même et bien d'autres au régent et à la mère du régent; mais elle rejetait la faute sur lady Reres, femme qui avait abjuré toute pudeur, ancienne maîtresse de Bothwell, et alors dans le service intime de la reine. Avec le déclin de l'âge elle avait quitté les plaisirs de la débauche pour le métier de pourvoyeuse. C'est par elle que la reine disait avoir été livrée; car Bothwell introduit à travers le jardin dans la chambre royale, triompha de force de la reine. Mais la Reres la livra-t-elle malgré elle? Le temps, père de la vérité, se chargea d'éclaircir la question. En effet, peu de jours après, la reine voulant, je pense, venger la violence par la violence, chargea la Reres (qui savait par expérience ce que valait l'homme), de le lui amener prisonnier. La reine donc et Marguerite Carwood, confidente de tous ses secrets, lui attachent une ceinture et la descendent par-dessus le mur dans le jardin voisin. Toutefois à la guerre, on ne peut jamais tout prévoir, ni se garantir tout à fait des accidents. La ceinture casse. La Reres, alourdie par l'âge et la corpulence, tombe avec grand bruit. Mais en vieux soldat, sans peur ni des ténèbres, ni de la hauteur du mur, ni de cette disgrâce inattendue, elle pénètre jusqu'à la chambre de Bothwell. Elle ouvre les portes, arrache l'homme de son lit, hors des bras de sa femme; et moitié endormi, moitié nu, elle le conduit chez la reine. Ces exploits consécutifs, non-seulement les gens de service chez la reine les ont avoués; mais George Dalgleish, valet de chambre de Bothwell, en a fait le récit

peu d'instants avant de subir sa peine ; et sa confession existe dans les Actes[1]. »

Ce que nous avons rapporté plus haut démontre suffisamment que la reine était venue dans sa capitale pour des raisons tout autres que de s'immoler à Bothwell, disons mieux pour des motifs où Bothwell n'entrait en rien ; qu'elle ne logea pas dans cette maison isolée puisqu'elle habitait Holyrood ; et qu'elle avait pressé son mari de l'accompagner, ce qui ne cadre guère avec les projets libertins que lui prête la *Detectio*. Buchanan s'en réfère solennellement aux aveux de Dalgleish contenus, dit-il, dans les Actes. Or il y a deux confessions de Dalgleish, l'une abrégée, placée par Buchanan à la suite de la *Detectio;* l'autre, celle des Actes, publiée in extenso par Anderson[2] : ni l'une, ni l'autre ne renferment un seul mot sur les saturnales qu'a décrites l'infâme calomniateur. Croirons-nous davantage, sur la foi de ce misérable, que Marie Stuart ait conté plus tard ses infamies amoureuses au régent et à la mère du régent, c'est-à-dire à ceux qui l'avaient détrônée, qui la tenaient captive au château de Lochleven, et ne cherchaient qu'à la déshonorer? Pour lady Reres que l'auteur traite si rudement, ce n'est pas encore le lieu de nous y arrêter[3]. Contentons-nous ici de remarquer qu'il convient de se défier du fait accessoire, quand la fausseté du fait principal est acquise.

Sur tout cela, on pourrait penser qu'il était inutile de décerner les honneurs d'une discussion à des ignominies que jadis la fureur de parti lança en aveugle, mais que les historiens contraires à la reine d'Écosse, n'admettent plus dans leurs ouvrages, et dont par cela même ils auraient fait justice. Mais ne maintiennent-ils pas néanmoins la thèse de la passion de Marie Stuart pour Bothwell? Cette thèse, ils l'ont reçue de Buchanan qui l'a soutenue le premier, et l'a étayée

1. Buchanan, *Detectio*, p. 2, 3.
2. *Collections*, t. II, p. 173-177.
3. Voy. ch. v, *Examen des lettres attribuées à Marie Stuart.*

sur les preuves que nous réfutons. Ont-ils le droit de la reprendre séparément de la démonstration, et d'affirmer en l'air que Marie Stuart aimait Bothwell? Il faut, ou bien admettre à la fois cet amour et les preuves que Buchanan a énoncées à l'appui ; ou le rejeter avec les prétendues preuves, à moins qu'on n'en ait découvert de nouvelles : mais c'est de quoi personne n'a parlé.

Nous arrivons à une autre scène qui n'a pas été moins défigurée. Pendant que Marie Stuart siégeait seule à Holyrood à la fin de septembre 1566, pour les affaires de l'État, Darnley boudait à Stirling, voulant « estre tout et commander partout, » selon les expressions de du Croc. Parmi ses plaintes contre la reine et les seigneurs, il dit à du Croc qui le raconte à Catherine de Médicis (lettre du 17 octobre), « qu'il voulloit retourner comme il estoit la première fois quand il fut maryé. » L'ambassadeur essaya de lui ouvrir les yeux sur ses propres torts et sur l'impossibilité où était la reine, après l'offense qu'elle avait reçue de lui, de lui « remettre l'autorité qu'il avoit auparavant, et qu'il se doibt bien contenter de l'honneur et bonne chère qu'elle luy faict, le traictant et honorant comme le roy son mary, et lui entretient fort bien sa maison de toutes choses. » Il fallait en effet beaucoup d'aveuglement, pour ne pas comprendre qu'ayant participé au complot contre Riccio et Marie, il ne devait plus prétendre au moins pour un temps à la part principale dans le gouvernement, et surtout que son isolement opiniâtre à Stirling l'en écartait de plus en plus. De désespoir, il médita un coup de tête, et dit à du Croc qu'il abandonnerait l'Écosse et s'en irait au delà des mers. Du Croc fit de son mieux pour le dissuader, et ne le prenant pas au sérieux, partit pour Édimbourg. Tout à coup, le matin du 29 septembre, la reine reçoit une lettre du comte de Lennox; son fils l'avait fait venir de Glasgow, sa résidence habituelle, pour lui communiquer son projet de départ. Lennox disait n'avoir rien gagné sur la résolution du roi. Le même soir, grand fut l'étonnement de la reine, lorsqu'à dix heures, elle apprit que

son mari était à Édimbourg[1]. Constatons que cette visite, toute de surprise, la trouvait installée régulièrement à Holyrood, et non pas dans la maison des vacations (Échiquier), où Buchanan la place en ces mêmes jours. Au lieu de rendre humeur pour humeur, elle fit prier Darnley de venir près d'elle à Holyrood. Il déclara qu'il n'irait pas, si elle ne renvoyait préalablement du palais trois ou quatre des seigneurs. Ce n'étaient pas moins que Murray, Argyle, Rothes et Maitland de Lethington. Au lieu encore de s'irriter, Marie alla le chercher et le ramena chez elle. Là, dans l'intimité conjugale, elle le pressa de lui expliquer les motifs de son voyage, sans en tirer de réponse. Le matin, elle manda le Conseil privé et du Croc. John Leslie, évêque de Ross, donna lecture de la lettre du comte de Lennox; puis la reine parlant avec douceur supplia Darnley, « puisqu'il ne luy avoit voullu ouvrir son cœur, la nuict, privéement, comme elle l'avoit très-instamment requis, pour le moings voulloir déclarer en cette compagnie, si, en quelque chose elle l'auroyt offensé » (lettre du Conseil privé). Elle ajouta qu'elle n'avait de sa vie fait acte où il y eût préjudice pour son honneur; que si elle l'avait offensé, c'était sans le vouloir. Elle lui prit les mains et le pressa « en l'honneur de Dieu » qu'il ne l'épargnât point, avec promesse de toute satisfaction. Comme il restait muet, les seigneurs et l'ambassa-

1. Notre récit est tiré : 1° de la *lettre de du Croc à l'archevêque de Glasgow*, Jedburgh 15 octobre 1566, dans Keith, p. 345-347; 2° de la *lettre de du Croc à Catherine de Médicis*, Jedburgh 17 octobre 1566, dans Teulet, t. II, p. 289-293, et Labanoff, t. I, p. 273-279; 3° de la *lettre des membres du conseil privé d'Écosse à Catherine de Médicis*, Édimbourg 8 octobre 1566; dans Teulet, II, p. 282-289, et dans Keith, p. 347-350; 4° de la *lettre de Robert Melvil à l'archevêque de Glasgow*, Londres 22 octobre 1566; dans Keith, p. 350. La concordance des récits émanés de ces sources diverses en garantit l'exactitude. — Chalmers, II, p. 566-572. — Miss Strickland, IV, p. 371 et suiv. — Les lords présents au conseil privé, au commencement d'octobre, étaient Huntly, Argyle, Murray, Athol, Cathness, Rothes, l'archevêque de Saint-André, les évêques de Galloway, Ross, Orcades, Dunkeld, le secrétaire Maitland et les officiers d'État ordinaires. — Le 8, date de leur lettre, Bothwell était absent, aux frontières. Chalmers, I, p. 290, note *v*, d'après les registres du Conseil privé.

deur français, joignirent leurs efforts à ceux de la reine. Mais il se renfermait toujours dans une mauvaise humeur impénétrable. A la fin, du Croc lui représenta que ce départ devait porter atteinte à son honneur ou à celui de la reine; à celui de la reine, si elle lui en avait donné occasion; au sien, si elle ne lui en avait pas donné. Il rompit le silence et déclara que « d'occasion il n'en avoyt poinct. — La royne dist qu'elle se contentoit, et aussi *nous lui criasmes tous*, écrit l'ambassadeur, qu'elle se debvoyt contenter; et je dis, suyvant ma charge que je tesmoignerois partout à la vérité de ce que j'aurois vu et que je verrois[1] » « Adieu, madame, dit sèchement Darnley, vous ne me reverrez de longtemps. » Et il alla retrouver son père à Glasgow, gardant tout prêt le vaisseau qui devait l'emmener, et par malheur ne mettant pas à la voile.

Il faut voir à présent ce que cela est devenu sous la plume des adversaires de Marie Stuart. Buchanan (*Detectio*, p. 3.): « Opiniâtre à aimer, le roi ne pouvait s'empêcher de revenir à Édimbourg; et, en essayant toute espèce de prévenances, il cherchait à regagner son ancienne faveur et à rentrer dans l'intimité de la vie conjugale. Mais exclu de nouveau, de la manière la plus insultante, il retourna d'où il était venu, comme un abandonné, pour y pleurer son malheur. »

Ce serait le cas de parler du projet de départ de Darnley; mais l'auteur le réserve pour une meilleure occasion qu'il place en janvier 1567. Darnley fut attaqué alors de la petite vérole, maladie qu'on n'a pas manqué de transformer en un empoisonnement commis par sa femme. Le roi triomphe du mal grâce à sa jeunesse et à la vigueur de sa constitution; alors il songe prudemment à s'éloigner. « En même temps (que la guérison du roi), la reine apprit qu'il se proposait de fuir en France ou en Espagne, et qu'il était en

1. Du Croc à Catherine de Médicis. Il ajoute : « Nous demeurasmes auprès de la royne, votre belle-fille, qui fut fort bien consollée, et la priasmes continuer *d'estre toujours sage et vertueuse*, et de ne se attrister ny en ce s'ennuyer, et que la vérité seroit bien congnue partout. »

pourpariers avec des Anglais qui avaient un vaisseau stationné à l'embouchure de la Clyde. Quelques-uns conseillaient à la reine de le mander près d'elle, et s'il refusait d'obéir, de le tuer publiquement; et il ne manquait pas de gens pour promettre leur aide. D'autres étaient d'avis d'exécuter le coup en secret. Tous s'accordaient sur ce point qu'il fallait en finir promptement, avant qu'il fût tout à fait rétabli. » Est-il possible de mieux prendre en flagrant délit le falsificateur de l'histoire? Car ce fut en septembre 1566, et uniquement à cette époque, que Darnley eut la pensée de s'embarquer pour le continent[1].

Notre illustre contemporain, M. Mignet, ne nous paraît pas, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, avoir jugé Marie Stuart en esprit de justice (t. I, p. 243-245). « Le jour même (29 septembre) où la reine reçut la lettre du comte de Lennox, et où elle put croire que Darnley faisait déjà voile loin de l'Écosse, elle le vit arriver au palais d'Holyrood.... Marie assembla *aussitôt* les membres de son conseil et fit prier l'ambassadeur de France du Croc de se joindre à eux. En leur présence, elle eut une explication avec Darnley. Elle lui demanda *hardiment* pourquoi il voulait quitter l'Écosse, et quelle raison elle lui en avait donnée. Darnley, qui était venu chercher un épanchement, et qui ne s'attendait point à subir un interrogatoire, resta interdit et muet.... Pressé par les lords et du Croc, il finit par avouer que Marie ne lui avait pas fourni de sujet de départ. C'était tout ce que voulait Marie Stuart. Elle avait arraché à son mari une déclaration qui la justifiait et qui la laissait désormais sans reproche vis-à-vis de lui, soit qu'il partît, soit qu'il restât. Aussi dit-elle qu'elle s'en contentait. Après cette entrevue, qui n'avait pas répondu à l'attente de Darnley, et dans laquelle il n'y avait eu aucune sincérité des deux parts, puisque le roi n'a-

1. Les calomnies sur les voyages de Marie à Édimbourg, sont résumées en deux phrases dans le journal de Murray : « 24 septembre. La reine logea à l'Échiquier et y reçut Bothwell. Le roi venant de Stirling fut chassé violemment. »

vait pas voulu avouer les causes de son mécontentement, et que la reine n'était pas disposée à les faire cesser, ils furent ensemble plus mal que jamais. » Nous exprimerons le regret que M. Mignet, qui sait si bien peindre les situations et ordonner ses récits, n'ait pas jugé à propos de retracer de plus près l'enchaînement réel et la physionomie des faits. Marie vit arriver Darnley à Édimbourg et non pas à Holyrood, ce qui est très-différent, puisque Darnley refusait de descendre à Holyrood, et que ce fut sa femme qui fit les avances en allant le chercher et en le ramenant chez elle. Comme M. Mignet ne fait mention ni de cette démarche, ni de la nuit qui s'écoula en vains efforts de la reine pour obtenir des explications de son mari, et qu'il rapporte que Marie assembla *aussitôt* son conseil, le lecteur doit en conclure qu'il n'y eut de sa part aucun bon mouvement, et qu'en effet, elle s'empressa de mettre le pauvre jeune homme sur la sellette. Lorsqu'il dit qu'elle lui demanda hardiment pourquoi il voulait quitter l'Écosse, il s'écarte absolument, sans indiquer ses motifs, des témoins oculaires qui nous la montrent douce et pressante. — Darnley, continue-t-il, était venu chercher un épanchement et ne s'attendait pas à subir un interrogatoire. — Il devait pourtant s'attendre qu'on lui demanderait quelles étaient ses raisons d'émigrer. — L'épanchement : mais ne l'avait-il pas eu dès son arrivée la veille au soir, puisque Marie épuisa les instances en particulier avant d'appeler le Conseil ? C'est lui, muet avec l'obstination des enfants gâtés, mais non pas interdit, qui repousse tout épanchement. D'ailleurs, M. Mignet admet, d'après Knox, que le roi s'était tourné « vers le parti catholique avec l'espérance de s'en faire un appui, » et qu'il « écrivit secrètement au pape en dénonçant la reine comme attiédie pour la religion. » (I, p. 243.) Knox ajoute qu'il s'adressa aux rois de France et d'Espagne, que la reine avait eu des copies de ses lettres, et qu'elle aurait fait à son mari les menaces les plus fortes. « Dès lors il n'y eut plus eu entre eux la moindre apparence d'amour. » Nous pensons qu'on peut révoquer en doute cette affirmation de Knox, comme tant

d'autres. Ni la lettre du Conseil à Catherine de Médicis, ni la correspondance de du Croc, ni la lettre de Robert Melvil à l'archevêque de Glasgow, ne contiennent la moindre allusion à cet incident qui aurait dû retentir dans la situation. Si l'on regarde au texte de Tytler, on voit que cet historien n'est pas affirmatif et qu'il se borne à répéter la version du réformateur. Quoi qu'il en soit, lorsque le brillant historien français croit à cette nouvelle trahison de Darnley, qui, après avoir conspiré contre sa femme avec les protestants, aurait conspiré avec les catholiques, comment adresse-t-il à Marie le reproche d'avoir été froide et sévère, ce que d'ailleurs elle ne fut pas? Affirmer ensuite que tout ce qu'elle voulait, c'était que Darnley avouât qu'elle ne lui avait pas fourni de raison de s'éloigner; qu'après lui avoir arraché cette déclaration, qui la justifiait vis-à-vis de lui, elle se hâta de répondre qu'elle s'en contentait; cela est-il bien conforme à l'équité? N'est-il pas naturel que toutes les voies de persuasion n'ayant abouti à rien, elle accepte, de guerre lasse, la déclaration qu'elle n'a point de torts personnels? — Mais la reine n'était pas sincère, puisqu'elle n'était pas disposée à faire cesser les motifs de mécontentement du roi, motifs que celui-ci ne voulait pas avouer. — Une reine peut causer à son mari des mécontentements de deux sortes, privés et politiques; en trahissant ses devoirs de femme, ou en ne lui accordant aucun rôle honorable dans les affaires. Comme épouse, Marie était irréprochable; nous l'avons prouvé. A la nouvelle que Darnley voulait la quitter, ne pouvait-elle pas supposer que ce jeune homme, fantasque et déraisonnable, avait un grief particulier de jalousie qui ne tiendrait pas contre une explication? quand il reconnaît qu'il n'en a point, n'a-t-elle pas le droit d'en prendre acte? Il est fort digne de remarque que le nom de Bothwell n'est prononcé ni de part ni d'autre. C'est, ne nous lassons pas de le redire, une question purement politique. Darnley prétend l'impossible, à savoir d'être le maître du gouvernement. Et, en effet, était-il au pouvoir de Marie de chasser des affaires Murray, Maitland et autres personna-

ges très-formidables, pour leur substituer le plus inepte des hommes, le plus décrié de toute l'Écosse?

De Glasgow, Darnley s'expliqua par lettres à sa femme: « Il touche deux points sur lesquels il fonde ses doléances; c'est que Sa Majesté ne lui donne l'auctorité et ne se donne pas si grande peine de l'advancer et le faire honorer au païs comme elle a fait du commencement; l'autre qu'il n'est suyvy de personne et que toute la noblesse a abandonné sa compagnie. » (Lett. du Conseil privé à Catherine de Médicis.) La réplique n'était pas difficile. Marie lui dit avec vérité, qu'il devait s'en prendre à lui seul de la position fâcheuse dont il se plaignait.

Il est surprenant combien peu de place Bothwell occupe dans les documents authentiques que nous venons d'employer, combien aussi leur caractère est exclusif d'intrigues amoureuses, tandis que chez Buchanan et son école tout est subordonné à cette passion adultère de Marie, dont les faits n'offrent pas la trace la plus légère.

Darnley avait fait montre de haine impuissante contre des hommes qui étaient déjà ses ennemis jurés ; et, pour comble d'imprudence, il venait de rompre publiquement avec sa femme. De la sorte, il s'était isolé, sans comprendre qu'il se découvrait à leurs coups. Nous savons que dès son arrivée en Écosse, avant son mariage, il avait dit comme on lui montrait une carte du royaume, que les domaines du comte de Murray étaient beaucoup trop grands[1]; qu'il avait offensé aussi une foule de personnages ; que le 1er juillet 1565, Murray, Argyle, Rothes et le duc de Châtelleraut avaient tendu contre lui leurs filets, où toutefois ils ne prirent pas le gibier qu'ils guettaient; que Randolph prédit que chez un tel peuple, il ne fournirait pas une longue carrière; qu'en effet, sans se déconcerter, les conspirateurs s'étaient remis à l'œuvre et l'ambassadeur anglais faisait part à Cecil, dès le 4 septembre suivant, que plusieurs nobles étaient résolus d'assassiner

1. Voy. ch. I, *Randolph à Cecil*, Édimbourg, 20 mars 1565. Keith, p. 274.

Darnley [1]. Ensuite, cependant, ils avaient changé de tactique et enrôlé l'insensé parmi les assassins de Riccio. Mais sa rupture avec eux après le crime, sa passion à les dénoncer et à poursuivre leur ruine, son opposition absolue au rappel de Morton, les remplirent de fureur. Lui, de son côté, les provoquait sans cesse par de nouvelles explosions de colère. Son dernier voyage à Édimbourg, l'intention affichée par lui d'exiger le renvoi des ministres, et surtout la destitution de Maitland de Lethington [2], comblèrent la mesure. Ils résolurent de se débarrasser de lui. Le moment arrivait d'accomplir la prophétie de Randolph. Mais s'ils dominaient dans les conseils de Marie Stuart, ils n'y étaient pas seuls. Quoiqu'ils l'emportassent actuellement sur Bothwell, ils n'avaient pas oublié que deux fois déjà cet adversaire, redoutable dans les crises, avait fait avorter leurs desseins. Ils comprirent qu'il valait mieux le rattacher à leurs intérêts. Bothwell, de son côté, n'avait aucun motif de haine contre Darnley, et ce dernier n'avait jamais prononcé son nom parmi ceux qu'il détestait. N'avaient-ils pas souffert l'un et l'autre du crédit de Murray? Quant à la liaison de Marie avec le comte, liaison si bruyante dans Buchanan, il faut bien croire qu'elle ne l'était guère en Écosse, puisque Darnley n'y fit jamais la moindre allusion. Le silence n'était pourtant pas dans son caractère. Ainsi pas de griefs personnels entre ces deux hommes. Ce fut par l'ambition que Lethington et Murray séduisirent Bothwell. Précédemment pour arriver au renversement de Marie Stuart et entraîner Darnley parmi les assassins de Riccio, ils avaient fait briller à ses yeux la couronne royale pour lui seul; cette fois pour parvenir au même but, et attirer Bothwell parmi les adversaires de Darnley, ils lui montrèrent, comme prix de son aide, la main de Marie et le pouvoir suprême. Bothwell, aussi aveugle que le roi, et fatigué sans doute d'être compté à la cour si fort au-dessous de Murray,

1. *Randolph à Cecil*, Édimbourg, 4 septembre 1565. Keith, p. 287.
2. *Lettre de Robert Melvil à l'archevêque de Glasgow*, 22 octobre 1566. Keith, p. 350.

crut acquérir, en qualité d'ami de ce dernier, l'influence qu'il ne pouvait pas gagner à titre d'ennemi; et il donna dans le piége, au fond duquel était sa propre perte. Ce pacte ne paraît pas avoir été consigné dans aucun des actes écrits, familiers à la noblesse d'Écosse sous le nom de *bands;* mais il résulte des faits ultérieurs avec évidence [1]. En tout cas, le 1er octobre 1566, fut scellé, avec l'adhésion des comtes d'Huntly et d'Argyle, un contrat secret de réconciliation entre Bothwell et Murray [2].

Ici donc Bothwell rompt avec sa conduite antérieure, conduite qui n'a pas été sans honneur. Il devient l'ami et le complice de ses ennemis contre Darnley; bientôt il sera leur victime. D'autre part, jusqu'à présent l'innocence de Marie Stuart nous paraît hors de conteste : la suite des faits, la catastrophe finale approchant, n'infirmera pas les résultats que nous nous croyons fondé à considérer comme acquis.

1. Camden, *Annales rerum Anglicarum et Hibernicarum regnante Elizabetha*, t. I, p. 114, Londres, 1615.

2. Goodall, II, p. 321, 322, *Réponse du comte de Murray à la protestation des comtes d'Huntly et d'Argyle.*

IV

LES ASSISES DE JEDBURGH ET LE BAPTÊME DU PRINCE ROYAL.

Quand les deux factions adverses eurent signé leur accord secret, les tiraillements cessèrent d'agiter la cour. La paix se rétablit à la surface. Du Croc s'en réjouit sans connaître le fond des choses : « Et vous diray là-dessus que lesdits seigneurs qui sont icy, à Jedburg, lesquels correspondent au roy et à Votre Majesté (allusion à la lettre du conseil à Catherine de Médicis), sont si bien reconcilliez ensemble avecques la royne par sa sage conduicte, que aujourd'huy je n'y veois une seule division[1] » A partir de ce moment, Bothwell eut plus d'assurance et de crédit, au moins extérieurement, ce que l'on pourrait prendre mal à propos pour l'effet et la preuve de son ascendant sur Marie Stuart.

Cependant, les troubles, les intrigues de l'Angleterre, les menées de Morton et des autres exilés avaient réagi néces-

1. *Lettre à Catherine de Médicis*. Jedburgh 17 octobre 1556. Il donne les mêmes indications à l'archevêque de Glasgow (15 octobre) dans une lettre dont nous n'avons que la traduction anglaise (Keith, p. 346). Après avoir dit que le roi n'a aucune autorité sur les esprits, il ajoute : « Je ne vis jamais la reine si aimée, estimée et honorée ; jamais tant d'harmonie parmi ses sujets qu'aujourd'hui, grâce à la sagesse de sa conduite; car je ne puis pas apercevoir la moindre querelle ou discorde. »

sairement sur le Border ou les frontières du sud, et ravivé les brigandages des Johnston, des Armstrong et des Elliot dans le Liddisdale[1].

Dès les derniers jours de juillet, le roi et la reine avaient décidé qu'ils tiendraient des assises extraordinaires à Jedburgh, petite ville du comté de Roxburg, lieu habituel des assises du Border, et qu'ils y enverraient Bothwell, lieutenant des frontières, avec des forces. Les Elliot et leurs amis résolurent de résister si Bothwell venait seul, sans être suivi de la reine; et ils s'assurèrent auprès de Bedford qu'on leur donnerait cinq ou six jours d'hospitalité sur le territoire anglais, en cas de besoin[2]. Les circonstances retardèrent deux mois l'expédition projetée par Marie. Enfin la reine convoqua les vassaux de la couronne à Melrose, pour le 8 octobre.

Elle envoya Bothwell en avant avec mission de s'assurer des principaux coupables et de les enfermer au château de l'Ermitage[3]. Le comte arrêta d'abord les lairds de Mangerton, de Whitehaugh et plusieurs Armstrong; puis il se mit à la recherche des Elliot, les plus dangereux de tous. Le hasard voulut qu'étant séparé de ses gens, il rencontrât seul à seul John Elliot du Parc, le chef de ces bandits. Un combat s'engagea entre eux, bien digne des mœurs du Border (7 octobre 1566). Il tourna d'abord à l'avantage de Bothwell, qui accorda quartier à son adversaire. Alors Elliot lui demanda s'il lui garantissait la vie sauve? « Que le jugement vous déclare net, répondit le comte, j'en serai charmé; mais il faut que vous vous en remettiez à la volonté de la reine. » A ces mots, Elliot se jette à bas de cheval et prend la fuite; le comte le blesse d'un coup de pistolet, met pied à terre pour le poursuivre, mais il glisse dans un bourbier et tombe. Le

1. Goodall, I, 304-306, *Lettre de Bedford à Cécil*, 3 et 12 août. — Keith, *Append.* p. 169. — Miss Strickland, V, p. 12.

2. Goodall, I, 294, 305. — Keith, *Append.*, p. 169; *Bedford à Cécil*, 3 août 1566.

3. Corruption du nom pour Armitage, arsenal du Liddisdale. Miss Strickland, V, 17, et Goodall, I, p. 303, note *a*.

bandit s'élance sur lui, le frappe à coups redoublés, le blesse à la tête, au milieu du corps, à la main, et s'éloigne non sans avoir reçu lui-même deux coups de poignard à travers la poitrine. Il alla expirer à un mille de là, sur une colline. Bothwell fut trouvé évanoui et baigné dans son sang; ses serviteurs le transportèrent à l'Ermitage[1]. Mais à la faveur de son absence, les brigands qu'il avait emprisonnés dans la forteresse s'en étaient rendus maîtres; ils n'en rouvrirent les portes au blessé qu'à condition qu'ils seraient libres de retourner chez eux. Le bruit de la mort de Bothwell courut pendant quelques jours. Il n'est pas contestable, quoiqu'on en ait dit, que le départ de Bothwell et de la reine pour le Liddisdale était décidé depuis longtemps; et ce ne fut pas davantage l'accident du comte, qui décida Marie à prendre le chemin de Jedburgh. Le jour fixé d'avance, 8 octobre, elle quitta Édimbourg avec ses ministres, son Conseil privé, ses principaux officiers de justice, et fut reçue à Melrose par la noblesse des comtés adjacents, docile à sa proclamation. Le lendemain, elle ouvrit les assises à Jedburgh et les tint une semaine durant, tout entière aux affaires de la justice et de l'État. Cela fait, elle voulut voir Bothwell, son lieutenant-général; et même d'après une chronique française, conservée en Angleterre[2], elle ne fit que suivre sur cet article l'avis

1. On admet d'après Chalmers que ce combat eut lieu le 8 octobre : miss Strickland (V, p. 10) rapporte une lettre de lord Scrope à Cécil, Carlisle 6 octobre, dans laquelle il dit que Bothwell a été tué la veille par Elliot. Cependant Keith cite (p. 359, note *d*) un acte du conseil privé du 6 octobre à Édimbourg, dans lequel Bothwell est mentionné comme présent à la séance. Tytler (*Hist. d'Écosse*, t. V, p. 363, éd. 1845) indique le 8 octobre comme date de la lettre de lord Scrope. Alors le combat est du 7, et Bothwell a pu assister au conseil privé le 6.

2. Citée par Fraser Tytler, t. VII, p. 58, et par miss Strickland, t. V, p. 16. La chronique s'exprime ainsi : « Sa Majesté fut requise et conseillé d'aller visiter une maison appelée Hermitage pour entendre de lui l'estat des affaires de pays de quel le dit sieur (Bothwell) estait gouverneur héréditairement. Pour ceste occasion elle y alla en diligence accompagne du conte de Murray, et autres seigneurs, en présence desquels elle communiqua avec ledit sieur compte, et s'en retourna le mesme jour à Jedwood où le lendemain elle tomba malade. »

de son Conseil. Le 16 octobre, prenant avec elle Murray, Lethington et ses autres ministres, elle parcourut à cheval les vingt milles qui la séparaient de l'Ermitage. Pendant deux heures, en présence de ses lords, elle s'entretint de l'état du pays avec le blessé alors convalescent, que cette visite avait rempli d'une satisfaction aisée à comprendre[1]. Le soir même, elle revint à Jedburgh. Là, elle écrivit une partie de la nuit, et, le matin, expédia une quantité considérable de papiers à Bothwell. Le même jour, elle était prise d'un évanouissement qui dura deux heures, puis d'une fièvre violente, accompagnée de délire[2].

Cette rapide excursion, dénaturée et envenimée, a fourni une ample matière à la diffamation. Si on laisse au fait ses proportions véritables, il nous présente une marque d'intérêt très-bien placée chez la souveraine pour le fidèle sujet qui avait rempli son devoir au péril de sa vie ; une visite d'affaires, utile au moment où elle allait quitter ce pays toujours si difficile, et dont elle ne pouvait guère s'éloigner, sans en avoir entretenu le magistrat principal. Courir quarante milles en un jour (seize lieues environ), n'avait rien d'extraordinaire chez une femme que, peu d'années auparavant, on avait vue tenir bravement la campagne dans les

1. Qu'elle tînt à Bothwell, rien de plus légitime. Dans sa lettre à Catherine de Médicis (17 octobre), du Croc parle de la blessure de Bothwell : « mais il est hors de danger, de quoy la reine est bien fort ayse : ce ne luy eust pas esté peu de perte de le perdre. » (Labanoff, t. I, p. 378.)

2. M. Mignet (t. I, p. 247) donne le 15 octobre, pour la course de l'Ermitage; et le 16, pour la maladie de Marie; mais il est dans l'erreur. Une charte, que la reine signa à l'Ermitage, le 16 octobre, fixe la première date (Goodall, t. I, p. 304, note *a*). Quant à la seconde, on trouve dans la collection du prince Labanoff (t. I, p. 372) une lettre de Marie à Charles IX, datée de Jedburgh, 16 octobre 1566. — La longue lettre de du Croc à Catherine de Médicis, Jedburgh, 17 octobre, lettre que nous avons employée plus haut, garde le silence sur la maladie de Marie Stuart; et cette maladie débuta par une atteinte si soudaine et si violente, qu'il serait inconcevable que du Croc, écrivant le lendemain du jour de l'explosion du mal, n'en dît pas un mot. Elle est donc du 17 au plus tôt, après le départ de la dépêche du Croc. — M. Mignet se trompe aussi avec Chalmers, en mettant le combat de Bothwell au 8 octobre.

rudes montagnes des Highlands, et regretter de n'être pas un homme pour porter aussi la targe et la claymore. L'Anglais, lord Scrope, gouverneur de Carlisle, présent à Jedburgh, écrivit immédiatement à lord Cécil le récit de la journée, sans exprimer ni étonnement ni critique, tant cette action parut simple et naturelle à qui en fut témoin[1]. Les dates et les faits que nous venons de rapporter sont attestés par les registres du Conseil privé et du sceau privé, renfermant les actes de Jedburgh, par le journal de Birrel, chronique du temps estimée, par la chronique française anonyme, mentionnée plus haut, la lettre de lord Scrope, et d'autres sources encore.

Mais Buchanan ne s'inquiète ni des autorités, ni des documents, ni des témoins. Ce n'est pas pour dire la vérité que Murray le paye. Voyez plutôt : La reine se disposant à tenir les assises de Jedburgh dans les premiers jours d'octobre, se fait précéder de Bothwell. « Celui-ci, loin de se conduire comme il convenait à son rang, à sa famille et à ce qu'on attendait de lui, est blessé par un bandit à moitié mort[2], et porté à l'Ermitage dans un état presque désespéré. Dès que la reine apprend cette nouvelle à Borthwick, elle court comme une folle (*velut insana pervolat*) à grandes journées, par un hiver déjà rude, d'abord à Melrose, ensuite à Jedburgh. Là, quoiqu'on lui annonce que la vie de Bothwell n'est pas en danger, elle ne peut souffrir de retard, ni s'empêcher de manifester sa honteuse passion. En dépit de la mauvaise saison, des difficultés des chemins, des embûches des bandits, elle se lance en avant, avec quel cortége! — des gens à qui personne d'un peu honnête, même dans une condition médiocre, n'oserait confier sa vie ni son avoir. Revenue à Jedburg, elle s'occupe, avec le zèle et la diligence imaginables d'y faire transporter Bothwell. Quand il y fut, leurs rapports et leurs habitudes ne furent pas plus conformes à

1. Fr. Tytler, t. V, p. 363, éd. 1845.
2. Dans son *Histoire d'Écosse*, p. 348, il dit *a latrunculo ignobili*.

la dignité de l'un que de l'autre. Alors, soit leurs fatigues de jour et de nuit, peu honorables à leurs propres yeux et infâmes à ceux du public, soit un décret caché de la Providence, elle fut prise d'une maladie si grave et si terrible, que l'on ne conservait presque point d'espoir de la sauver[1]. »

Il faut un certain courage pour suivre l'écrivain dans le dédale de ses calomnies. Sans nous arrêter à ce qu'il y a de mensonger dans la mention du combat de Bothwell avec John Elliot, il fait partir Marie Stuart de Borthwick (où elle n'était pas) et non de Melrose, parce que Borthwick étant plus éloigné de Jedburgh que Melrose, cela met mieux en relief la course effrénée de Marie. Il supprime les huit jours entiers que Marie demeure à Jedburgh avant d'aller voir le comte. Il transforme son cortége de ministres en une troupe de scélérats; en cela, nous avouons qu'il est plus près de la vérité que dans aucun autre détail. Car les seigneurs qui formaient la suite de Marie, étaient en vérité des traîtres et des assassins de compagnie fort dangereuse. Mais que dire de l'incroyable effronterie du calomniateur, lorsqu'il représente Marie installant Bothwell à Jedburgh, et contractant, à force de débauches avec lui, la maladie à laquelle elle faillit succomber? Voilà un homme qui a reçu trois blessures graves, qu'on a ramassé privé de sentiment, tout son sang répandu; et, quatre ou cinq jours après, il accable de plaisirs une femme débordée, à la mettre presque dans la tombe! D'ailleurs, parmi la suite des événements, il n'y a pas de place pour ces jours et ces nuits de désordre, puisqu'il est constant que la maladie de la reine suivit immédiatement son excursion à l'Ermitage. D'après les lettres des témoins oculaires, Bothwell convalescent ne parut à Jedburgh que vers le 25 octobre, c'est-à-dire neuf jours après la visite de la reine[2].

1. Buchanan, *Detectio*, p. 3.

2. John Leslie, évêque de Ross, à l'archevêque de Glasgow, Jedburgh 26-27 octobre 1566 (Keith, Append., p. 134, 136) : « Lord Bothwell est ici, en bonne convalescence de ses blessures. » — Bothwell avait assisté à la séance du Conseil privé, le 25 octobre, à Jedburgh (Keith, p. 352, extrait

Ces mêmes lettres ne contiennent aucune allusion, si faible qu'elle soit, aux scènes décrites par Buchanan. Il semble que les ennemis de la reine aient rougi de l'énormité de leur mensonge; car le Journal de Murray ne parle plus de ces infamies. « 7 octobre. Milord Bothwell fut blessé dans le Liddisdale, et la reine se rendit à cheval à Borthwick. 8. La reine fut avertie et courut à Jedburgh; de là à l'Ermitage. Elle prit sa maladie en revenant à Jedburgh, où elle resta jusqu'au 1er novembre que Bothwell sortit de convalescence[1]. » Ces quelques lignes renferment des inexactitudes que nous avons relevées plus haut; mais elles achèvent de justifier Marie Stuart sur le point essentiel.

Buchanan nous a peint le tableau premier avec la couleur la plus forte et la plus crue. D'autres après lui l'ont atténuée, et en ont tiré une sorte de contre-épreuve beaucoup plus pâle, partant beaucoup plus acceptable. Mais au fond c'est toujours le même dessin. On lit dans les mémoires manuscrits de Crawford, cités par Keith (p. 351-2), que Bothwell blessé fut porté à son château de l'Ermitage jusqu'à sa guérison. « La reine étant alors à Jedburgh, et recevant la nouvelle certaine de cet accident, en fut si affligée au fond du cœur qu'elle ne prit pas de repos qu'elle n'eût vu Bothwell. » Elle revient le jour même de sa visite, car elle craignait, en couchant à l'Ermitage, une attaque des bandits répandus dans le pays. Un si long voyage, l'air de la nuit, et « l'angoisse de son esprit pour le comte, » allument la fièvre dans ses veines.

Crawford expurge donc le récit de Buchanan; mais il n'est pas pour cela dans la vérité : 1° la reine n'était pas à Jedburgh lors de l'accident; 2° une fois à Jedburgh, elle prit du repos avant de visiter Bothwell, puisqu'elle n'y alla qu'au

du registre du Conseil privé). La manière dont l'évêque de Ross parle de la présence de Bothwell, indique qu'elle était récente. D'ailleurs, il ne figure pas dans les signataires de la lettre que le Conseil écrivit à l'archevêque de Glasgow, le 23 octobre, sur la maladie de la reine.

1. Anderson, t. II, p. 269, 270.

bout d'une semaine, après avoir fini ses affaires. On ne conçoit pas que, dans cette visite, l'angoisse pour le blessé l'ait rendue malade, puisqu'il s'était passé dix jours pleins depuis le combat, et que Buchanan, ici plus véridique par hasard, établit qu'on le savait hors de danger.

Robertson admet (nous avons déjà eu l'occasion de relever cette erreur) que Marie réunit sur la tête de Bothwell la lieutenance des marches, partagée jusque-là en trois fonctions ; qu'elle « accourut sur-le-champ à l'Ermitage, avec une impatience peu convenable à sa dignité, et qu'on ne manqua pas d'interpréter comme une preuve d'amour ; » le reste comme dans Crawford.

Ainsi, d'un siècle à l'autre, l'accusation se dépouille de sa grossièreté et de ses invraisemblances criantes. Elle prend, par le progrès des mœurs, une allure de modération, d'impartialité. Mais elle n'en devient que plus dangereuse. Voilà pourquoi nous déclinerons encore ici l'autorité de M. Mignet. Car s'il accepte, à quelque chose près, l'exactitude matérielle des dates, telles qu'elles ont été rétablies[1], il n'en adopte pas moins sur les choses les assertions de ceux qui ont altéré les dates et par elles, les choses mêmes. La blessure de Bothwell « mit encore plus en évidence les sentiments de Marie pour lui, » et comme preuve, l'extrait de Crawford, que nous avons combattu plus haut. Qu'est-ce que l'empressement passionné d'une femme, qui patiente du 9 au 16 octobre? Est-ce là n'avoir point de repos qu'elle n'ait vu celui qu'elle aime? « Elle monta à cheval dès qu'elle fut libre et se rendit au château où se trouvait son lieutenant et son favori blessé. » N'avons-nous pas démontré surabondamment qu'il ne ressort d'aucun fait que le comte fût son

1. T. I, p. 246, 248. Ainsi, blessure de Bothwell, 8 octobre. Marie à l'Ermitage, 15 octobre. Maladie de Marie, 16 octobre. La blessure est du 7 octobre, d'après la lettre de lord Scrope, citée par miss Strickland et Tytler, t. VII, p. 58. M. Mignet a suivi Chalmers; seulement on ne voit pas pourquoi il a rapproché du jour du combat et mis au 15 et au 16 octobre les deux autres faits, que Chalmers fixe avec raison au 16 et au 17 (t. I, p. 294, 296).

favori ; et que les faits par lesquels les premiers accusateurs ont prétendu nous le donner à croire, s'évanouissent devant la discussion ? « Après avoir passé une heure avec Bothwell, à la suite de cette longue route, elle écrivit encore une partie de la nuit à celui qu'elle venait de quitter. » En bon français, cela signifie écrire des lettres d'amour. Or, on trouve dans les comptes du trésorier : « 17 octobre : à un jeune homme partant de Jedburgh avec une quantité d'écrits de notre souveraine adressés au comte de Bothwell, six shillings[1]. » N'est-il pas beaucoup plus naturel de penser qu'il s'agit d'affaires de justice et de politique en suspens, dont Marie a entretenu le comte à l'Ermitage, et qu'elle tranche définitivement avant de quitter le pays ? Se peut-il imaginer une plume si féconde en protestations de tendresse, que, pendant une partie de la nuit seulement, elle en ait déversé sur le papier la charge d'un homme, *ane mass of writings?*

Marie Stuart fut dix jours entre la vie et la mort. Autour d'elle, on attribuait le mal à ses chagrins domestiques. Assurément on ne saurait nier la fâcheuse influence de la tristesse de l'âme sur la santé. Mais d'après l'histoire de la maladie, racontée par l'évêque de Ross à l'archevêque de Glasgow[2], il est clair que c'était une fièvre de marécage. L'action malfaisante de l'humidité d'automne, dans un pays sauvage, coupé d'eaux stagnantes, et peut-être un accident de route[3], se joignirent à une prédisposition de tempérament qui rendait Marie Stuart sujette aux douleurs de côté et à la fièvre pendant l'arrière-saison[4]. Dans un intervalle

1. Chalmers, t. II, p. 441 : « To ane boy passand off Jedburgh with ane mass of writings of our souveraine to the earl Bothvile, 6 sh. »

2. Keith, Append., p. 134, 136, lettre du 26-27 octobre.

3. Miss Strickland, t. V, p. 19, rapporte que pendant le retour de l'Ermitage à Jedburgh, comme on traversait une prairie marécageuse, le cheval de la reine s'abattit dans une fondrière dont elle eut de la peine à se dégager. Son éperon se brisa dans la chute.

4. Miss Strickland, t. IV, p. 227, et passim. Marie Stuart avait toujours été tourmentée par des maladies fréquentes et très-dangereuses, ayant la

lucide, elle recommanda la concorde aux lords, son fils au roi de France et à la reine Élisabeth; elle pardonna à tous ses ennemis, demanda pour les catholiques d'Écosse la même tolérance qu'elle avait accordée aux protestants, et déclara qu'elle mourait dans la religion catholique, tout cela d'une manière si douce et si touchante, que Knox lui-même en est désarmé. Tandis que protestants et catholiques, amis et ennemis, se pressaient émus autour de ce lit enveloppé des ombres de la mort, que faisait l'époux, celui qu'elle n'avait pas offensé, et qui lui-même l'avait offensée si cruellement? Darnley, soit qu'il mît avant le devoir qui l'appelait près de sa femme, ses bouderies et ses velléités de départ, ou bien la crainte de quelque entreprise des grands contre sa personne, s'amusait aux chiens et aux faucons avec son père aux environs de Glasgow. « Le roy est à Glasco, écrit du Croc, et n'est point venu icy. Si est ce qu'il a été adverty par quelqu'un, et a eu du temps assez pour venir s'il eust voullu; c'est une faulte que je ne puis excuser[1]. » « Le roi, dit l'évêque de Ross à l'archevêque de Glasgow (20 octobre), est pendant tout ce temps à Glasgow, et il n'est pas encore venu voir Sa Majesté. » Il parut enfin le 28 du mois, le lendemain d'une crise heureuse où la jeunesse de la malade avait surmonté le mal. Il est permis de croire que l'entrevue des deux époux fut assez froide. Du moins Darnley, logé dans une maison appartenant à lord Home, ne resta qu'une seule nuit à Jedburgh. Marie avait pourtant essayé plus d'un effort pour le ramener. En quittant Édimbourg, le 8 octobre, elle avait prié du Croc d'y rester cinq ou six jours; et ce temps,

même caractère que celle-ci. D'où il suit que c'est forcer les choses, que d'attribuer l'atteinte de Jedburgh au chagrin. L'observation aura son utilité par la suite.

1. *Lettre à l'archevêque de Glasgow*, Jedburgh 24 octobre 1566; Keith, Append., p. 133. — Miss Strickland, t. V, p. 27, se trompe par scrupule de justice sur le sens de ce passage. Elle pense que les mots *si est-ce qu'il a esté adverty*, ont un sens dubitatif et qu'il faut croire que Darnley n'avait pas été averti; mais, dans le vieux français, le *si* employé de cette manière est affirmatif.

il l'avait employé en conversations avec Lennox et Darnley, dans un rendez-vous qu'avait demandé le second, à moitié chemin d'Édimbourg et de Glasgow. Du Croc gagna sur lui de ne pas quitter l'Écosse, sans parvenir à dissiper ses mécontentements. Ensuite il rejoignit la reine pour lui rendre compte de ce qui s'était passé. Darnley ne savait où il en était; il aurait voulu qu'elle le rappelât directement[1]. Lors du voyage qu'il fit de si mauvaise grâce à Jedburgh, il s'entretint la plus grande partie de l'unique nuit qu'il y resta avec du Croc, qui ne s'explique pas autrement[2]. Mais évidemment le sage ambassadeur ne persuada pas cet obstiné.

Maintenant revenons encore à Buchanan et ne nous étonnons pas de ses nouveaux mensonges. « Le roi, dès qu'il est informé de cette maladie, *brûle la route* jusqu'à Jedburgh, afin de visiter la reine, de la consoler dans son abattement, et de lui témoigner, par tous les moyens en son pouvoir, son empressement à lui être agréable[3]. » Mais la reine, « quelle barbare inhumanité! » défendit que personne le saluât, ni lui donnât l'hospitalité pour la nuit. Elle voulut même que la comtesse de Murray fît la malade pour ne pas le loger. « Privé ainsi des plus simples égards d'humanité, il retourne le lendemain dans sa solitude, le cœur navré. »

« Tandis que le roi, dépourvu également d'argent et d'amis, a trouvé à grand peine un misérable abri[4], Bothwell, tiré de la maison où on l'avait établi d'abord, est transféré en triomphateur du roi, au vu et au su de tous, dans la maison de la reine, et dans une chambre au-dessous de la cham-

1. Du Croc à l'archevêque de Glasgow, 15 octobre; Keith, p. 347. — A Catherine de Médicis, 17 octobre; Labanoff, t. I, p. 377, 378.

2. *Lettre de du Croc à l'archevêque de Glasgow*, Édimbourg, 2 décembre 1566; Keith, préface, p. VII.

3. Pour être plus édifiant, Buchanan, en transportant la *Detectio* dans son *Histoire d'Écosse*, p. 348, ajoute : « Il voulait aussi, comme cela se pratique dans l'extrême danger, au cas que le repentir pénétrât dans son cœur, la ramener à la pensée d'une vie plus pure. »

4. *Procurium gurgustium*, une méchante gargote. Dans l'*Histoire d'Écosse*, il n'en est plus ainsi. Lord Home fait semblant d'être obligé de quitter subitement Jedburgh, et par cette ruse cède sa maison à Darnley.

bre à coucher de cette princesse. Quoique souffrants tous deux, elle de sa maladie, lui de sa blessure, la reine, malgré son extrême faiblesse, allait le voir chaque jour. Dès que leur convalescence fut un peu avancée, sans attendre un entier rétablissement, ils reprirent leurs joûtes accoutumées : et cela si publiquement, qu'ils semblaient n'avoir qu'une crainte, celle que leur infamie demeurât ignorée[1]. »

Devons-nous répéter que les correspondances authentiques excluent absolument la possibilité de ces ignominies ; que les débauches après la maladie de la reine, ne sont pas plus vraies que celles d'avant la maladie ? Du reste Buchanan se condamne lui-même, en n'introduisant pas dans son Histoire d'Écosse (L. XVIII, p. 349), les dernières phrases, à partir des visites quotidiennes de la reine à Bothwell. Le journal de Murray, tout venimeux qu'il est, se tait là-dessus, non pour épargner Marie, mais pour s'épargner à lui-même la responsabilité et le discrédit d'une calomnie par trop absurde. Il se contente de dire que le roi vint pour visiter la reine à Jedburgh, et qu'il fut repoussé[2]. Le même souffle conduit la plume de M. Mignet, qui nous paraît avoir trop dédaigné le témoignage de du Croc : « Bothwell convalescent était accouru auprès d'elle avec les autres membres du conseil privé et plusieurs des lords les plus importants du royaume. Darnley l'y trouva en arrivant à Jedburgh.... La voyant mieux (la reine), il ne resta qu'une nuit à Jed-

1. *Detectio*, p. 3.

2. Knox : « Le roi, étant averti, courut la poste de Stirling à Jedburgh, où il trouva que la reine entrait en convalescence; mais elle voulut à peine lui parler. » Il ne courut pas la poste; il ne vint pas de Stirling, mais de Glasgow, et probablement la dernière affirmation n'est pas plus exacte que les premières.

Que dire de Roberston? « Le roi, qui résidait à Stirling, n'approcha pas de Jedburgh tant que dura la maladie de la reine, et lorsqu'ensuite il jugea convenable d'y paraître (5 novembre), il y reçut un accueil extrêmement froid, qui lui ôta l'envie d'y faire un long séjour. » Négligeons les inexactitudes de détail (Stirling, 5 novembre). Se peut-il que la partialité systématique aveugle un esprit tel que Robertson, au point d'attribuer ici le rôle à Darnley et dans de pareils termes ?

burgh et repartit immédiatement pour Glasgow (t. I, p. 248). » La signification de ce passage est de mettre en saillie Bothwell, sa familiarité avec la reine, et l'impatience que sa présence cause à Darnley. Mais *accouru* est-il bien le mot, puisque Bothwell ne parut à Jedburgh que vers le 25 octobre, huit jours après le commencement de la maladie? Chose singulière : ces deux amants supposés, qu'on nous dépeint toujours accourant l'un vers l'autre, attendent chaque fois huit jours, avant de céder à cet irrésistible entraînement dont ils sont possédés. M. Mignet semble indiquer que Bothwell vint en même temps que le Conseil privé. Or le Conseil avait suivi la reine dès le 8 octobre; cela est prouvé par les registres qui font mention de ses séances à Jedburgh. Et puis, n'est-il pas tout simple que Bothwell, en convalescence, sachant l'extrême danger de la reine, se rende auprès d'elle? En quoi cela est-il plus compromettant pour lui et pour elle, que pour les autres seigneurs du royaume? Rappelons encore que Darnley, qu'on croirait ici mis en fuite par la vue du comte, ne manifesta jamais de jalousie contre lui.

Marie Stuart fut retenue à Jedburgh par le manque de forces jusqu'au 9 novembre 1566, comme il résulte des comptes du trésorier[1]. Le 9, elle quitta ce pays qu'elle avait pacifié sans une seule exécution à mort[2], car elle n'aimait ni le sang, ni la vengeance. Elle parcourut lentement la pittoresque vallée de la Tweed jusqu'à Berwick, ensuite le bord de la mer jusqu'à Dunbar. Un brillant cortége de huit cents à mille cavaliers, c'est-à-dire la noblesse du pays lui en faisait les honneurs, sans compter les membres du Conseil privé, Murray, Athol, Huntly, Rothes, l'évêque de Ross, Maitland de Lethington et Bothwell. Ce dernier figurait comme membre du Conseil, comme shériff des trois comtés

1. Cités par Chalmers, t. II, p. 442, divers payements faits à la date du 30 novembre, pour frais de séjour à Jedburgh, du 9 octobre au 8 novembre inclusivement.

2. Miss Strickland, V, p. 32, d'après les lettres de sir John Forster, lieutenant du comte de Bedford, à Cécil.

(Teviotdale, Merse et Lothian) que Marie visitait, et comme principal feudataire de la couronne dans cette partie du royaume. Aux approches de Berwick, place anglaise à l'embouchure de la Tweed, on vit arriver sir John Forster, lieutenant du comte de Bedford, à la tête d'un brillant escadron. Il rendit à la reine d'Écosse les mêmes respects qu'à sa propre souveraine. Tel est, en gros, le voyage que les ennemis de Marie Stuart n'ont pas craint de changer en un tête-à-tête entre deux amants éhontés, et dont le journal de Murray marque pertinemment les étapes scandaleuses. « 5 novembre. La reine et Bothwell allèrent à Kelso et y habitèrent deux nuits. — 7. Ils allèrent à Langton. — 9. Ils allèrent à Wedderburn. — 10. Ils allèrent à Coldingham où lady Reres et ceux qui étaient avec elle furent surpris par la garde[1]. — 12. Ils allèrent à Dunbar et y restèrent trois nuits. — 16. Ils allèrent à Tantallon, chez le laird de Bass. — 17. Ils retournèrent à Craigmillar[2].... » D'abord il est faux que Marie Stuart fût à Kelso du 5 au 7 novembre, puisqu'elle ne partit de Jedburgh que le 9; les registres du Conseil privé constatent précisément que, le 5 novembre, il y eut une séance à Jedburgh, que Murray, Bothwell et leurs collègues y assistèrent[3]. Marie n'était pas davantage le 7 à Langton, puisqu'elle habita Jedburgh jusqu'au 9. Quant au reste de l'itinéraire, voici un témoin inattendu et irrécusable. Maitland de Lethington, qui suivit la reine jusqu'au 19, et la quitta ce jour pour se rendre à Wittingham [4], écrivit à Cécil et à Morton le détail de la route. Maitland est dans le cœur un ennemi de sa souveraine; Morton est le complice passé, présent et futur de Maitland. Caché en Angleterre aux environs d'Alnwick, il guette impatiemment l'occasion et l'heure du retour. Si donc Marie a provoqué l'indignation publique par sa passion pour

1. C'est-à-dire surpris au moment où lady Reres conduisait Bothwell chez la reine.
2. Anderson, t. II, p. 270.
3. Chalmers, t. II, p. 270. — Miss Strickland, t. V, p. 33.
4. Chalmers, t. I, p. 300, et t. II, p. 536.

well, cet homme qu'ils haïssent l'un et l'autre; si elle
lement prêté à la médisance, il est certain qu'elle ne
pas ménagée. Voyons cette lettre[1] : « Sa Majesté la
étant rétablie de sa maladie, partit de Jedburgh et alla
rd à Kelso; après qu'elle y eut passé deux nuits, elle
ndit à Hume, et, en chemin, visita Werke (château sur la
anglaise de la Tweed). D'Hume, à Langton et à Wed-
urn. Alors elle forma le projet de visiter Berwick : et le
urant, Sa Majesté se dirigea de ce côté accompagnée de
cents à mille chevaux. Sir John Forster, lieutenant de
rd de Bedford, pour éviter de la mettre en soupçon, vint
rencontre jusqu'à la frontière, avec ses capitaines et les
les de la ville, qui ne faisaient pas plus de soixante
ux. Il mena Son Altesse à Halidonhill, et de là, du côté
ville, de manière qu'elle la découvrit parfaitement.
s qu'elle eut été saluée de toute l'artillerie de la place,
nduisit Sa Majesté à peu près jusqu'à Aymouth, rendant
Altesse tout ce qu'il lui fut possible de courtoisie et
neur. De là, elle coucha une nuit à Coldingham, alla à
ar, ensuite à Tantallon; d'où elle continua son chemin
raigmillar; elle compte s'y tenir jusqu'au moment d'al-
Stirling pour le baptême de son fils[2]. » Tel est le [illegible]
hommage que Maitland rend à la vérité, dans un temps
on n'a pas encore pensé à mentir sur Marie Stuart. [illegible]
nnent donc les courses solitaires du [illegible],
hâteau en château? Bothwell a si peu marqué [illegible]
ment, que Maitland ne pense même pas à le [illegible].
valent les dates du journal de Murray? [illegible]
d'après Maitland, la reine est à Kelso, le [illegible]
re : le journal l'envoie à [illegible]. La [illegible]

Keith, p. 353; 13 novembre [illegible].
[illegible] récit de Maitland [illegible]
à son gouvernement [illegible]
vembre 1566. [illegible]
vil s'associe aux [illegible]
ut où elle alla [illegible]
238, note f. — [illegible]

Maitland est confirmé par les registres du Conseil privé relatant une séance du 10 à Kelso[1]. Du 11 au 13, d'après Maitland, elle est à Hume; d'après le journal, du 12 au 15 à Dunbar. Or, avant d'aller à Coldingham et à Dunbar, elle visita Berwick le 15; et il est certain qu'elle était à Dunbar le 18 au lieu de Craigmillar qu'indique le journal. Car ce jour-là et dans cette ville de Dunbar, elle écrivit au Conseil privé d'Angleterre pour rappeler en termes affectueux son droit et celui de son fils à la succession de sa cousine[2]. Le Conseil privé d'Écosse écrivit du même endroit et dans le même esprit au conseil d'Angleterre[3]. Il paraît qu'Élisabeth avait accueilli par des protestations d'intérêt chaleureux, la confiance avec laquelle Marie, lorsqu'elle se croyait à toute extrémité, lui avait recommandé son fils. La naïveté de l'amour maternel se laissa prendre à ces beaux semblants, sur le rapport de l'ambassadeur écossais, Robert Melvil; et Marie remua cette question d'héritage, sans réfléchir qu'Élisabeth haïssait par dessus tout qu'on parlât d'autres droits que les siens à la couronne qu'elle portait.

Le 20 novembre, et non pas le 17, date du journal de Murray, la reine d'Écosse terminait à Craigmillar sa promenade triomphale à travers les comtés du sud-est. Ne devons-nous pas conclure avec miss Strickland, que si, pendant ce voyage, Marie avait foulé effrontément aux pieds toutes les lois de la pudeur et de l'honnêteté, ses accusateurs n'auraient pas été réduits, pour la convaincre, à forger cette suite d'impostures.

Malgré l'empressement de ses nobles et l'éclat extérieur dont elle s'était vue entourée, Marie Stuart était dévorée d'une sombre tristesse. Mal guérie, elle éprouvait des élancements au foie et au côté; et cependant, elle souffrait encore moins du corps que de l'âme. Placée entre le désir de rame-

1. Chalmers, t. II, p. 440.
2. Keith, p. 354, 355.
3. Keith, Append., p. 136.

ner son mari et l'impossibilité de satisfaire ce dernier, elle se trouvait aux prises avec un problème insoluble et y consumait santé et courage. « La reine, dit du Croc[1], est à présent à Craigmillar, éloigné d'environ une lieue de cette ville (d'Édimbourg). Elle est dans les mains des médecins, et je vous assure qu'elle n'est pas bien. Je crois que le plus fort de son mal est un chagrin profond. Il semble impossible de l'en distraire, et toujours elle répète ces mots: « Je voudrais « être morte! » — Elle regrettait d'avoir guéri à Jedburgh. Darnley parut à Craigmillar et y passa une semaine (26 novembre — 3 décembre). Mais ils s'aigrirent davantage; lui, toujours aussi exigeant et déraisonnable; elle, ne voulant ni ne pouvant lui livrer le pouvoir et tourmentée d'une défiance maladive. Il pria du Croc de venir lui parler à une demi-lieue d'Édimbourg. « Je trouvai, dit l'ambassadeur à l'archevêque de Glasgow, que les choses vont de mal en pis.... Pour vous dire ma pensée franchement, je n'espère plus, d'après plusieurs motifs, que la bonne entente se rétablisse entre eux, à moins que Dieu n'y mette la main. Je vous dirai deux raisons seulement: la première, que le roi ne voudra jamais s'humilier comme il le devrait; la seconde, que la reine ne peut pas voir un noble parler avec le roi, sans les soupçonner de quelque intrigue.[2] »

Une autre question encore les divisait: c'était celle du baptême de leur fils. Charles IX et le duc de Savoie Philibert-Emmanuel avaient accepté d'être parrains; Élisabeth, d'être marraine. La noblesse d'Écosse, réunie à Édimbourg au commencement d'octobre, lorsque Darnley s'obstinait dans ses bouderies de Glasgow, avait voté un subside extraordinaire, car Marie désirait donner beaucoup d'éclat à cette fête. L'acquiescement gracieux d'Élisabeth lui avait causé une grande joie. Elle saisissait toute occasion de lui ramener le cœur en faveur de cet enfant, rejeton unique des deux familles les

1. *Lettre à l'archevêque de Glasgow.* Édimbourg, 2 novembre 1565, dans Keith, préf., p. VII. Keith n'a donné que la traduction anglaise.
2. *Lettre à l'archevêque de Glasgow.* 2 décembre, loco citato

Stuarts et des Tudors. Mais Darnley, qui était à lui-même son idole, fut éclairé par l'amour-propre. Élisabeth ne lui avait jamais pardonné, elle l'affectait du moins, de n'avoir pas tenu compte du veto qu'elle avait mis à son mariage avec Marie Stuart, quoiqu'elle eût elle-même mis ce mariage en avant. La conduite d'Élisabeth avait été à cette époque un tissu d'artifices inexplicables. Depuis, elle avait toujours parlé de Darnley comme d'un sujet rebelle, ou bien elle le désignait sous le titre de mari de la reine d'Écosse. Constamment, elle lui avait refusé le titre de roi, et même elle prétendait qu'il n'était son parent que par bâtardise[1]. Darnley donc craignait quelque offense de ce côté, dans la cérémonie qui se préparait; et comme chez lui l'orgueil avait de beaucoup le pas sur les sentiments de l'époux et du père, il déclarait par avance à Marie qu'il n'assisterait pas au baptême[2]. Ainsi, désolée comme femme et comme reine, elle était blessée encore dans ce qu'une mère a de plus cher. Voilà ce qui lui arrachait les cris de désespoir, que l'on interprète injustement comme l'explosion de son amour pour Bothwell, et comme une malédiction contre la chaîne qui la rivait à un autre homme. Darnley quitta brusquement Craigmillar. Il s'établit à Stirling, dans la maison d'un particulier nommé Willie Bell, et non pas au château, à cause de la haine qu'il nourrissait contre le gouverneur, comte de Mar, et contre la comtesse[3].

Le malheureux ne se doutait pas qu'il venait de trancher lui-même le nœud de sa destinée. Alors en effet les trames qui s'essayaient autour des deux époux, prirent leur direction définitive.

1. Labanoff, t. VII, p. 53. *Lettre de Paul de Foix à Charles IX*, Londres, 17 août 1565. — Teulet, II, p. 215, indique la date du 12 août.

Marguerite Douglas, mère de Darnley, était fille légitime de Marguerite Tudor, sœur d'Henri VIII. Il n'y avait point de bâtardise. — Darnley ne devint le cousin d'Élisabeth qu'après qu'il eût été assassiné. Labanoff, t. VII, p. 102 et note. *Lettre d'Élisabeth à Marie*, Westminster, 24 février 1567, et p. 57. *Paul de Foix à Catherine de Médicis*, Londres, 22 août 1565.

2. *Lettre de du Croc à l'archevêque de Glasgow*, 2 décembre 1566, dans Keith, préf., p. VII.

3. Miss Strickland, t. V, p. 64.

L'idée fixe de ceux des assassins de Riccio qui avaient obtenu de la bénignité de la reine leur pardon et leur réintégration dans leurs biens et dignités, était d'obtenir la grâce de leurs complices encore exilés, tels que Morton, Lindsay, Ruthven, etc., et de réorganiser ainsi leur faction toute puissante désormais. La reine cependant manifestait à l'égard de ceux-ci non pas de la haine, mais de la terreur; car dans la cruelle nuit du 9 mars 1566, ils avaient poussé la rage jusqu'à lui appuyer le poignard et le pistolet sur le sein. Pour la décider à surmonter sa répulsion, ils pensèrent qu'il fallait lui offrir l'appât d'un grand service. Or, témoins des chagrins domestiques, dont l'abreuvait un insensé qui avait tourné tout le monde contre lui, l'idée d'un divorce se présenta naturellement à leur esprit. Par là ils se débarrasseraient d'un ennemi qui, tout faible de caractère et tout isolé qu'il fût, les inquiétait à force de haine, et ils se rendraient maîtres à la fois de leur souveraine et de l'État. Cette combinaison fut l'œuvre de l'artificieux et profond Maitland, déjà principal instigateur de l'assassinat de Riccio. Elle en recélait une autre bien plus redoutable, qui ne devait pas tarder à se dégager de celle-ci.

Le premier indice paraît dans une lettre de Maitland de Lethington à l'archevêque de Glascow, écrite le 24 octobre, au plus fort de la maladie de Marie à Jedburgh : « La cause de la maladie de la reine, à ce que je comprends, est la mélancolie et le chagrin; et je crois pouvoir conclure de ce qu'elle m'a déclaré, que le roi en est la source. Car elle lui a fait tant d'honneur, sans l'avis de ses amis et contre le gré de ses sujets; et lui, d'autre part, l'a tant payée d'ingratitude et se conduit si mal envers elle, que son cœur se brise à la pensée qu'il doit rester son mari et qu'il n'est aucun moyen de se délivrer de lui [1]. » Nous croyons que le secrétaire d'État n'avait pas qualité pour tenir ce langage. Il est difficile d'admettre qu'à travers les syncopes, le délire, l'avat-

1. Cité par miss Strickland, t. V, p. 20.

tement et la fièvre, Marie Stuart eût si bien instruit l'ancien factieux, qu'elle avait rapproché d'elle depuis un mois seulement. Est-ce aussi à de tels moments que l'on songe à se débarrasser d'un mari? De la part de Lethington, ce n'était pas connaître les dispositions secrètes de Marie Stuart; c'était les supposer et les suppléer, pour préparer l'archevêque de Glasgow à des ouvertures ultérieures sur le divorce que l'on méditait autour d'elle. Spottiswood, contemporain de Jacques VI, accuse Maitland d'avoir fomenté les dégoûts de la reine au sujet de son mari, d'avoir projeté un divorce entre eux avant le voyage de Jedburgh et remis ce projet sur le tapis après le voyage[1]. Par la suite, Lethington ne fut pas toujours l'ami du régent Murray, ni de ceux qui exercèrent la régence après Murray. Le temps vint alors où Buchanan, ami de quiconque tenait le pouvoir, écrivit contre lui. Dans son pamphlet du Chamœleon (1570), il l'accuse formellement d'avoir semé la zizanie entre les époux royaux. Un jour qu'une noble dame lui disait: « Dieu veuille que le roi et la reine s'accordent! » il répondit: « Dieu ne les accorde jamais[2]! » De même, Camden adresse ce reproche général aux grands. Gardons-nous donc de croire le secrétaire sur parole, quand il prête à Marie ses propres idées touchant le divorce.

Aussitôt que Darnley eut quitté sa femme une fois de plus, Lethington et Murray se mirent à l'œuvre. Ils s'adressèrent successivement aux comtes d'Argyle et d'Huntly, en déplorant l'exil de Morton, de Lindsay, de Ruthven et du reste de leurs amis. Ces derniers avaient, disaient-ils, tué David, pour dissoudre le parlement qui devait voter la confiscation du comte de Murray et des autres; à leur tour, ils seraient donc bien ingrats s'ils ne travaillaient pas de toutes leurs forces à réintégrer les bannis. Le moyen d'y parvenir, dit Lethington, était de promettre à la reine de trouver un motif

1. Cité par Chalmers, t. III, p. 559, note r. — Voy. aussi miss Strickland, t. IV, p. 345, 346.

2. Chamœléon, p. 15. édit. Freebairn.

de divorce entre elle et son mari. Argyle avait trempé avec Morton dans le complot contre Riccio. Huntly, au contraire, avait failli en être victime; mais on lui fit espérer, dit-on, sa réintégration définitive dans les biens et les honneurs, dont sa famille avait été dépouillée lors de la catastrophe de 1562. Il paraît cependant que déjà Marie Stuart l'avait relevé en mars 1566, avant la dissolution violente dont les meurtriers de l'Italien frappèrent le parlement. Les deux comtes réservèrent la libre volonté de la reine; et passant tous quatre chez Bothwell qui était gagné d'avance, depuis la réconciliation du 1er octobre, ils se rendirent devant Marie. Lethington porta la parole. Il traça le tableau des offenses intolérables dont le roi s'était rendu coupable envers elle, de sa conduite qui allait tous les jours de mal en pis. « S'il plaisait à Sa Majesté de pardonner au comte de Morton, aux lords Ruthven et Lindsay, et à leurs compagnons, ils trouveraient moyen avec le reste de la noblesse de procurer un divorce entre Son Altesse et le roi son mari, sans que Sa Grâce eût seulement à s'en mêler. C'était une résolution qu'elle devait prendre absolument pour son bien particulier comme pour le bien du royaume, car il troublait Sa Grâce et tout le monde; et s'il continuait à rester avec Sa Majesté, il n'aurait pas de cesse qu'il ne lui eût fait quelqu'autre mauvais tour, auquel Son Altesse serait peut-être fort empêchée d'apporter du remède. » Lethington et ses associés continuèrent de discourir quelque temps. A cette époque, un divorce n'avait rien d'extraordinaire. Sans parler des exemples que présentait l'histoire de France et d'Angleterre, Marie en trouvait un chez Marguerite Tudor, sa grand'mère, qui avait divorcé deux fois et contracté trois mariages, sans être plus mal vue. Ébranlée un moment, elle dit toutefois qu'elle ne pourrait y entendre qu'à deux conditions: la première, que le divorce se ferait légalement; la seconde, qu'il ne porterait aucun préjudice aux droits de son fils, sinon elle aimerait mieux endurer les tourments et affronter tous les périls imaginables, le reste de sa vie. Bothwell s'efforça de la rassurer, en lui rappelant qu'il avait sur-

cédé sans difficulté à l'héritage paternel, quoique son père et sa mère eussent divorcé. Mais son éloquence ne la persuada pas. Comme les ministres ajoutaient que, le divorce prononcé, le roi fixerait sa résidence dans une partie du royaume, et elle dans une autre, ou même qu'il aurait à se retirer à l'étranger, elle les interrompit en disant qu'il changerait peut-être, et qu'il vaudrait mieux qu'elle se retirât en France pour un temps, jusqu'à ce qu'il fût rentré en lui-même. « Madame, répliqua Lethington, ne vous inquiétez pas. Nous sommes ici les principaux de la noblesse et du Conseil de Votre Grâce, qui trouverons bien le moyen de délivrer de lui Votre Majesté, sans préjudicier à votre fils ; et quoique milord de Murray, ici présent, ne soit pas moins scrupuleux pour un protestant, que Votre Grâce pour une papiste, je suis bien sûr qu'il regardera à travers ses doigs, nous verra faire et ne dira rien. » A cette insinuation mystérieuse et formidable, la reine répondit : « Je ne veux pas que vous fassiez rien qui puisse blesser mon honneur ou ma conscience. Je vous prie, laissez plutôt les choses comme elles sont, en attendant que Dieu dans sa bonté y porte remède. Car croyant me faire service, vous pourriez ne me causer que dommage et déplaisir. » Lethington lui dit : « Madame, laissez-nous conduire l'affaire, et Votre Grâce n'en verra rien sortir que de bon et d'approuvé en parlement. »

Ainsi finit cette conférence, sur un refus de la reine et sur des paroles de ses ministres, qui la laissaient dans l'idée qu'ils n'agiraient pas en dehors de l'assemblée de la nation.

Ces détails nets et circonstanciés sont tirés de l'acte intitulé : Protestation des comtes d'Huntly et d'Argyle touchant le meurtre du roi d'Écosse [1]. Elle est du commencement de janvier 1569. Les deux seigneurs offrent d'en soutenir la véracité par le combat singulier contre Murray et Lethington. On dit bien (Malcolm Laing) que cette protestation fut en-

1. Anderson, t. IV, p. 188. — Keith, Append., p. 136. — Goodall, t. II, p. 316.

voyée par la reine ou en son nom, toute rédigée, aux comtes d'Huntly et d'Argyle pour qu'ils la signassent[1]. Mais entre l'affirmation, il faudrait la preuve. Murray opposa (Londres, 19 janvier 1569) une réponse, qui existe dans les archives anglaises, collée au dos de la pièce précédente. Il se plaint de l'habitude de ses ennemis de le calomnier en arrière, et soutient qu'il n'a été fait devant lui, à Craigmillar, aucune proposition dont l'objet fût illégal et déshonorant. Il ne signa pas d'autre « band » que l'acte de réconciliation avec Bothwell, pour céder aux exigences de la reine, qui, dit-il, ne voulut pas l'admettre en sa présence, ni lui donner la moindre marque de faveur, avant qu'il en eût pris l'engagement[2]. Ce dernier trait rendrait à lui seul tout le reste suspect. N'avons-nous pas vu, en effet, que, dès le mois d'avril 1566, il était maître absolu à la cour de sa sœur, tandis que sa réconciliation avec Bothwell n'eut lieu que le 1er octobre suivant? Du reste, il se tient dans le vague sur les délibérations de Craigmillar et n'aborde pas la question du divorce, qu'après tout, vu les mœurs écossaises, il n'était pas précisément contraire aux lois et à l'honneur de soulever. C'est l'intention secrète qui pouvait être répréhensible. Cécil ne paraît pas avoir eu de doutes sur l'authenticité de la protestation des deux seigneurs. Car, au-dessous de la réplique de Murray, il a écrit de sa propre main : « 19 janvier 1568 (vieux style), 1569, réponse du comte de Murray à un écrit des comtes d'Huntly et d'Argyle. »

Du reste, la déclaration des deux comtes n'était pas publiée alors pour la première fois. Déjà ils avaient fait partie d'une assemblée de trente-cinq comtes, lords, évêques et abbés, qui, réunis à Dumbarton, chargèrent l'évêque de Ross, les lords Robert Boyd, William Livingston, John Herries, et John Gordon de Lochinvar, chancelier, d'aller soutenir les intérêts de Marie Stuart près d'Élisabeth. L'assemblée donna à ses commissaires des instructions, en date du 12 septembre 1568,

1. Mignet, t. I, p. 250, note 1.
2. Anderson, Keith, Goodall, à la suite de la protestation.

dans lesquelles ces faits furent articulés fermement. Les signataires appartenaient aux deux religions; et sur les cinq commissaires, quatre étaient protestants [1].

L'historien Camden qui, comme on sait, vécut dans la familiarité de Cécil et eut communication de tous les papiers de ce minisire, admet sans balancer l'authenticité de la protestation [2], de même qu'il affirme l'innocence de Marie Stuart. Ainsi nous sommes en droit de ne pas nous arrêter aux scrupules de M. Mignet, lorsqu'il dit, à propos de la suggestion de divorce (t. I, 250) : « S'il en faut croire un récit fait sous l'inspiration et dans l'intérêt de Marie Stuart, » et plus bas : « Selon la version des amis de la reine, il (Lethington) s'en ouvrit également à Murray, qui l'écouta sans le repousser. » D'abord, ce dernier point n'est pas tout à fait exact. Les documents originaux ne nous représentent pas le secrétaire allant trouver Murray en premier lieu, pour le convertir à son idée, et les autres personnages après lui. Mais tous deux prennent l'initiative; ils entrent ensemble chez le comte d'Argyle; et quand celui-ci est persuadé, sauf certaines réserves, tous trois envoient chercher le comte d'Huntly. C'est dans la conversation devant la reine, que Murray écoute sans rien repousser. La forme dubitative employée par le dernier historien de Marie Stuart donnerait à croire qu'il n'admet pas cette version, et qu'il va en produire une autre, la vraie selon son opinion. Mais celle-ci, on la chercherait inutilement dans son livre; et sa narration subséquente procède exclusivement de ce récit, dont il a paru d'abord contester la valeur.

Nous n'en avons pas encore fini avec ce séjour de Craigmillard. Que le lecteur ne s'impatiente pas de la lenteur de notre marche. Réfléchissons combien cette histoire est épineuse, et de quelles précautions doit s'entourer celui qui vient s'inscrire et contre les hommes que la haine de parti a jadis inspirés, et contre les écrivains qui ont revêtu de la

1. Goodall, t. II, p. 354, 359, 366. — Miss Strickland, t. VI, p. 391, 402.
2. Camden, t. I. p. 115.

gravité d'un récit historique ces dépositions passionnées. Ne faut-il pas avancer, la sonde à la main, comme le pilote dans une mer semée d'écueils?

Buchanan renverse hardiment les rôles. A Kelso, la reine avait protesté « que si l'on ne trouvait pas moyen de la délivrer du roi, la vie lui deviendrait insupportable et que si cela était impossible, plutôt que de continuer à vivre dans de pareils tourments, elle porterait la main sur elle-même. » A Craigmillar, à la fin de novembre, « en présence du comte de Murray..., des comtes d'Huntly et d'Argyle et du secrétaire, elle revint sur le même sujet et ajouta que le moyen le plus commode qu'elle pût imaginer était un divorce avec le roi; que rien ne serait plus facile.... » Elle donna des raisons de nullité, telle que la consanguinité. « Mais quelqu'un exprima le doute que si elle procédait par là, son fils serait un bâtard, étant né hors mariage légitime, surtout que ses parents n'ignoraient pas la circonstance qui rendait leur mariage de nul effet. En réfléchissant sur cette réponse, dont elle sentait la justesse, et n'osant pas dévoiler son projet de se défaire de son fils (*et concilium de filio tollendo aperire non auderet*), elle renonça au divorce. Depuis ce jour, elle ne cessa plus de poursuivre son idée de tuer le roi, comme cela résulte bien de ce qui a suivi. » Le roi revient de Stirling à Craigmillar; il reçoit l'ordre de se tenir tranquille à Stirling, s'il veut qu'il soit alloué la moindre chose pour son entretien. Et cela, ajoute gravement le calomniateur, augmenta puissamment les soupçons du peuple, qu'elle ne vivait pas chastement avec Bothwel [1].

Après ce que nous avons rapporté plus haut, il est inutile de réfuter. La citation suffit. Il est pourtant original que, parmi les acteurs, Buchanan omette le seul Bothwell, qui justement rassura Marie sur les droits du jeune prince.

Mais le chef-d'œuvre du genre, c'est l'article suivant du Journal de Murray : « 17 novembre. Le couple (They both,

1. *Detectio*, p. 4.

Marie et Bothwell) revint à Craigmillar. Ils commencèrent à raisonner sur le divorce entre elle et le roi son mari; et ils restèrent là jusqu'au 3 décembre. Pendant ce temps, le roi vint de Stirling et se présenta devant elle; il fut repoussé. » Tout est imposture; impostures de dates : le 17 novembre, Marie était à Coldingham; le 20 seulement à Craigmillar. Elle quitta ce dernier château non le 3 décembre, mais le 5 au plus tôt, et le 7 peut-être[1]. Impostures de faits : la lettre de Lethington du 19 novembre et celle de sir John Forster établissent que la reine ne voyageait pas seule à seule avec Bothwell, mais accompagnée de ses ministres et de la noblesse du pays environnant. Si elle raisonne divorce en compagnie de Bothwell, pourquoi repousse-t-elle, plusieurs jours après, la proposition que ses ministres, Bothwell compris, lui présentent, proposition qui aurait dû combler ses vœux? — Darnley ne vint pas de Stirling, mais de Glasgow, qu'il habitait avec son père, nous l'avons vu. Il ne fut pas repoussé, *repulsit*, suivant la formule consacrée dans le journal, ce qui veut dire exclus sur le champ; mais il fut reçu, puisqu'il resta du 26 novembre au 3 décembre, et s'en alla volontairement : témoin, du Croc. On ne saurait souhaiter un échantillon plus complet du système de mensonge employé contre la malheureuse reine.

Lethington et ses associés abandonnèrent le divorce. Ce n'était pour eux qu'un moyen et non pas un but. Ils résolurent de tuer celui qu'ils ne pouvaient dégrader du trône, de même qu'ils avaient déjà voulu l'assassiner pour l'empêcher d'y monter. Sir James Balfour, un des meurtriers du cardinal Beaton, vingt ans auparavant, rédigea un band portant : « qu'attendu qu'il était jugé convenable et très-utile au bien public, par toute la noblesse et les lords soussignés, qu'un jeune fou et un tyran de cette espèce ne régnât,

1. Chalmers, t. I, p. 302; t. II, p. 540. — Miss Strickland, t. V, p. 59, 61. Rappelons-nous aussi que du Croc, écrivant le 2 décembre, dit que le roi doit quitter Craigmillar le lendemain, et ne fait pas mention d'une intention semblable chez la reine.

ni n'exerçât le pouvoir sur eux : pour divers motifs, ils avaient résolu de s'en débarrasser par un moyen ou par un autre. En conséquence, ils étaient convenus de défendre et de soutenir quiconque se chargerait de l'exécution. le fait de chacun d'entre eux étant réputé le fait de tous[1]. » Huntly, Argyle, Lethington signèrent l'acte qui fut remis à Bothwell, pour lui servir de garantie; car c'était lui qui prenait en main ce triste exploit. Ne peut-on pas dire que la teneur du band démontre assez que la reine y était étrangère? Sans cela, on n'eût pas manqué de se targuer de son nom et de l'y compromettre. Une autre circonstance met bien en lumière l'origine et le vrai caractère du fait. Un certain Archibald Douglas qui, exilé avec Morton pour le crime du 9 mars, avait obtenu son pardon, grâce à Charles IX et à l'ambassadeur français Castelnau, fut à cette époque envoyé en Écosse par Morton, Ruthven et Lindsay, auprès des comtes de Murray, d'Athol, de Bothwell, d'Argyle et du secrétaire Lethington, afin de les prier de s'employer à leur rappel. La réponse des ministres fut qu'ils avaient jugé à propos de se réunir en une ligue et confédération avec quelques autres nobles, pour refuser l'obéissance au roi dont ils étaient las; que si Morton et ses amis voulaient entrer dans cette ligue, ils s'emploieraient à obtenir leur pardon; mais qu'ils n'agiraient pas avant de savoir leurs intentions à ce sujet. Ils assignèrent pour délai le baptême prochain du prince royal. Archibald, n'ayant pas d'instructions pour cette ouverture imprévue, retourna près de Morton à Newcastle, où il va sans dire que son message ne rencontra point d'objections[2]. La chose est donc bien claire. Le complot contre Darnley, commencé dès l'an 1565, est un complot aristocratique, conçu et tramé en dehors de la reine.

La reine quitta Craigmillar pour Holyrood vers le 7 dé-

1. Miss Strickland, t. V, p. 57, 58. — Chalmers, t. II, p. 300 et note *x*; p. 452.

2. *Lettre d'Archibald Douglas à Marie Stuart*, avril 1584. Dans Robertson, pièces historiques, n° 47.

cembre; et Holyrood, pour Stirling, le 10 du même mois[1]. C'est dans cette ville qu'elle voulait baptiser solennellement son fils. Elle parvint à ramener son mari de la maison de Willie Bell qu'il occupait, dans le château, près d'elle. Cela était plus convenable que de donner aux envoyés étrangers la preuve palpable des dissentiments qui régnaient entre les deux époux. Ce n'est pas là l'opinion du Journal de Murray : « 5 décembre. Ils allèrent à Stirling; elle tira le roi de son logement dans la maison de Willie-Bell pour le mettre au château, dans l'endroit le plus obscur. » La date est fausse. *Ils*, c'est toujours le couple, la reine et Bothwell. Il semble que l'Écosse soit vide autour d'eux, que les voyages d'apparât au travers des provinces, que les fêtes nationales les plus éclatantes et les plus attendues, ne soient que des tête à tête de débauche.

La baptême fut célébré avec beaucoup de pompe, le 17 décembre 1566, dans la chapelle du château de Stirling. Le roi de France et le duc de Savoie, parrains, étaient représentés, le premier, par le comte de Brienne; le second, par du Croc, en l'absence de l'envoyé piémontais, comte de Moretta, qui n'était pas encore arrivé. La reine d'Angleterre, marraine, avait délégué le comte de Bedford, et plus particulièrement la comtesse d'Argyle pour la participation religieuse à la cérémonie. Bedford apportait en présent d'Élisabeth un riche bassin de vermeil qui servit à baptiser l'enfant par immersion. La cérémonie fut faite selon le rite catholique, par l'archevêque de Saint-André, assisté des évêques de Dunkeld et de Dumblane. Darnley n'y voulut point paraître; en revanche, d'après Buchanan, Bothwell aurait paru beaucoup trop.

Sur la foi de cet écrivain et d'une lettre de sir John Forster, mentionnée dans Tytler, M. Mignet a dit : « Bien qu'elle (la cérémonie religieuse) s'accomplît selon le rite catholique par l'archevêque de Saint-André, ce fut le protestant Both-

1. Chalmers, II, p. 540. — Miss Strickland, V, p. 63.

well qui la dirigea [1]. Darnley n'y parut point, quoiqu'il fût au château de Stirling. Irrité tout à la fois et confus, il avait menacé deux jours auparavant de partir. Il resta néanmoins, mais il s'enferma chez lui pendant le baptême et les fêtes qui le suivirent.... L'humiliation ne pouvait pas être plus grande. Le roi était méprisé au milieu de la cour, le père n'avait pas de place au baptême de son fils » (I, p. 254); c'est-à-dire que Marie Stuart afficha son mépris éhonté des devoirs de la famille, dans la circonstance où ils s'imposent à une mère plus touchants et plus sacrés; que Darnley irrité d'un tel affront s'exclut lui-même de la fête, offensé également comme roi et comme père.

Examinons : A défaut du texte de la lettre de sir John Forster, que Tytler ne reproduit pas, remarquons que l'officier anglais n'était pas présent à Stirling; il écrit de Berwick et ne sait les choses que de seconde main. La date de la lettre, dans l'historien écossais, est du 11 décembre, antérieure de six jours au baptême : l'indication se rapporte donc au gros des préparatifs dont Marie, souffrante et délaissée de Darnley, aurait délégué la surveillance au comte de Bothwell. Il s'agirait de la réception à faire aux étrangers; pas du tout de l'acte religieux. Ce renseignement, fût-il ce que l'on dit, ne saurait prévaloir contre deux documents authentiques, émanés de témoins oculaires. Une chronique du temps, *The Diurnal of Occurrents* (Journal des événements), très-précieuse pour son exactitude à relater les dates et les détails [2], décrit l'ordre dans lequel le cortége se rendit à la chapelle: D'abord, les représentants des parrains et marraine, avec le jeune prince dans les bras du comte de Brienne; immédiatement après, le comte d'Athol, portant le cierge d'usage; le comte d'Églinton, le sel; lord Sempill, le chrémeau (bonnet destiné à l'enfant); l'évêque de Ross, les fonts. — Et Both-

1. Tytler, *Histoire d'Écosse*, Édimbourg, 1845, t. V, p. 369 : « On remarqua que Bothwell, bien que protestant, fut chargé de la disposition de la cérémonie (*the arrangement of the ceremony*). »

2. Voy. miss Strickland, t. III, p. 298, note 2.

well ? — Bothwell n'entra pas dans le lieu consacré. Les gentilshommes, que nous venons de nommer, étaient catholiques. Le Diurnal dit positivement que milords Huntly, Murray, Bothwell, de même que l'ambassadeur anglais, restèrent en dehors de la chapelle; y entrer, eût été contraire à leurs principes religieux. Ce témoignage est corroboré par une sorte de procès-verbal que rédigea l'archidiacre de Dumblane, constatant qu'en fait de nobles, les seuls comtes d'Athol et d'Églinton, les lords Ross, Seton et Sempill, assistèrent au sacrement [1]. Knox déclare que la reine ne trouva, pour assister au baptême, que les comtes d'Églinton et d'Athol et lord Seton [2]. La comtesse d'Argyle, quoique protestante, avait surmonté ses scrupules et présenté le prince au rite catholique : Son église scandalisée lui infligea des censures publiques [3]. Comment donc Bothwell dirigea-t-il du dehors ce qui se fit à l'intérieur de la chapelle? Qu'avait-il à diriger dans une cérémonie purement religieuse, réglée minutieusement par la liturgie? Comment comprendre qu'un archevêque catholique souffre qu'un baptême qu'il est chargé de célébrer, et le baptême d'un prince héréditaire, soit conduit sous ses propres yeux par un hérétique, lequel de son côté en a tant d'horreur, qu'il se tient au loin et se garde bien d'y figurer ?

Mais si Darnley n'eut pas la mortification de voir un étranger usurper sa place au baptême de son fils, on dira que sa femme ne lui épargna pas le spectacle des préférences insultantes pour le favori ; que celui-ci écrasa de son luxe l'époux et le roi, et le réduisit à dévorer son opprobre au fond du palais : c'est Buchanan qui va parler : « Les envoyés de France et d'Angleterre étant arrivés pour assister au baptême du prince, la reine prodigua l'argent, sa peine et son zèle, pour que Bothwell brillât au milieu de ses compatriotes et

1. Voir cette pièce dans Goodall, t. 1, p. 320, note *a*.
2. *Histoire de la Réformation*, p. 438. Londres, 1644.
3. Goodall, t. 1, p. 321. — Keith, p. 569.

des étrangers, par la magnificence extraordinaire de son costume ; et pendant ce temps, son mari légitime, alors que son fils devait recevoir l'eau sainte, était non-seulement privé de tout argent pour ses dépenses nécessaires, mais recevait la défense de se montrer devant les ambassadeurs. On lui ôta les serviteurs attachés à sa personne, et l'on interdit à la noblesse de lui rendre aucun devoir. » La noblesse, de son côté, ne peut se défendre d'une pitié profonde pour le jeune prince qu'une femme implacable laisse ainsi dans l'abandon. — N'oublions pas que ces nobles étaient les mêmes qui élaboraient alors un plan d'assassinat contre lui. — La reine, continue notre auteur, expliqua l'absence du roi, sur ce que les ouvriers n'avaient pas terminé ses vêtements à temps, « tandis qu'elle avait fait de sa propre main presque tous les ornements qui paraient Bothwell. Elle invita même les envoyés étrangers à ne pas s'entretenir avec le roi, quoiqu'ils dussent passer la plus grande partie du jour tout près de lui, sous le même toit [1]. »

Ce passage a inspiré évidemment M. Mignet, juge si sévère de Marie Stuart. Mais pour le dénûment supposé de Darnley, c'est la continuation du mensonge auquel nous avons déjà opposé les paroles que du Croc adressait à Darnley lui-même, au commencement d'octobre : « qu'il se doit bien contenter de l'honneur et bonne chère qu'elle (la reine) lui faict, le traictant et honorant comme le roy, son mary, et luy entretient fort bien sa maison de toutes choses (lettre à Catherine de Médicis, 17 octobre 1566). » Il y a pourtant un point de vérité dans l'assertion que Marie s'occupa de la toilette de Bothwell ; mais Buchanan, selon sa coutume, l'a étendu abusivement. Le 19 septembre sir John Forster raconte à Cécil que la reine, pardonnons-lui cet amusement féminin, examinant et assortissant ses joyaux, choisit les couleurs que les principaux des nobles porteraient à la fête dont elle s'occupait de loin avec tant d'amour, et qu'elle donna de ses deniers un habillement com-

1. *Rerum scotic*, lib. XVIII, p. 349.

plet, vert à Murray, rouge pour Argyle, bleu à Bothwell [1]. Voilà le fond des déclamations de Buchanan.

Alors, pourquoi donc, si Marie Stuart est pure des reproches qu'on lui adresse dans ces circonstances, pourquoi Darnley observa-t-il cet isolement farouche, le cœur fermé aux joies paternelles? C'est pour un motif que Buchanan a passé sous silence, et le seul que M. Mignet n'ait pas touché. Nous avons dit qu'Élisabeth faisait profession de colère contre Darnley, pour avoir, malgré sa défense, épousé la reine d'Écosse. Elle avait saisi les biens du comte de Lennox en Angleterre et tenait la comtesse en prison. Si néanmoins, jouant le rôle de bonne sœur, elle consentit sans se faire prier, à tenir le fils de Marie Stuart sur les fonts de baptême, la perfide prit soin d'empoisonner pour le mari ce qui était une complaisance aimable pour l'épouse. Elle défendit expressément au comte de Bedford, et le comte aux gens de sa suite, de saluer Darnley du titre de roi [2]. Il est vrai que ceci ne se trouve pas dans les instructions écrites que Bedford emporta [3]; mais en de telles matières, des instructions verbales suffisent. Darnley en avait le pressentiment. Du Croc, dans sa lettre du 17 octobre à Catherine de Médicis, lettre où nous avons déjà puisé, soupçonne que la colère du prince, le 29 septembre, et son séjour obstiné à Glasgow, sont calculés; qu'il veut « temporiser jusqu'après le baptesme, pour ne s'y trouver poinct. Car je ne vois que deux choses qui le désespèrent: selon mon opinion, la première est la réconciliation des seigneurs avec la royne, parce qu'il est jaloux de ce qu'ils font plus de cas de Sa Majesté que de luy, et comme il est hault et superbe, il ne vouldroit pas que les estrangiers le cognussent; l'autre, c'est qu'il s'assure que celuy ou celle qui viendroit pour la royne d'Angleterre audict baptesme ne fera compte de luy. Il prend une poeur de recepvoir une honte. S'il estoyt bien advisez et conseillez, il n'entrepran-

1. Miss Strickland, t. V, p. 8, 9; p. 59; p. 222, 223
2. Camden, t. I, p. 109.
3. Keith les a données, p. 356.

droit pas plus qu'il ne doibt, et il ne seroit point en la pi ne qu'il est[1]. »

Du Croc y revient le 2 décembre, en écrivant à l'archevêque de Glasgow : « Le roi compte partir demain (de Craigmillar); en tout cas, je suis certain, *comme je l'ai toujours été*, qu'il ne veut pas être au baptême[2]. » Le 23 décembre, dans une nouvelle lettre à l'archevêque : « Le roi avait toujours dit qu'il partirait deux jours avant le baptême; mais, le moment venu, il n'en fit plus montre; il se contenta de se tenir enfermé dans son appartement. Le jour du baptême, il envoya trois fois pour me prier ou de l'aller voir chez lui, ou de lui indiquer une heure où il pourrait se rendre chez moi, de sorte qu'à la fin je dus lui signifier qu'attendu qu'il n'était pas en bonne intelligence avec la reine, j'avais ordre du roi Très-Chrétien de ne pas conférer avec lui. Je lui fis dire encore qu'il ne convenait pas qu'il vînt à mon logement à cause de la foule dont il était rempli; et que d'ailleurs je lui faisais savoir que, dans cette maison, il y avait deux portes ; et que s'il entrait par l'une, je serais contraint de sortir par l'autre. Sa mauvaise manière d'être est incurable, et l'on ne peut attendre de lui rien de bon, pour plusieurs raisons que je vous dirais si j'étais avec vous. Je n'ai pas la prétention de prédire ce que tout cela deviendra, mais j'affirme que les choses ne peuvent pas rester longtemps comme elles sont sans produire de mauvaises conséquences[3]. » Si l'absence et la colère de Darnley provenaient du ressentiment de l'époux outragé, comment le respecté et respectable du Croc lui aurait-il tenu un langage si rude, aussi incompréhensible qu'injustifiable? Ainsi, sur ce fait encore, Marie Stuart est accusée à faux.

Où Bothwell figure, c'est au souper qui termina la journée. Le comte de Murray faisait fonction d'échanson ; Huntly et

1. Teulet, t. II, p. 292.
2. Keith, *Préf.*, p. VII. Nous n'avons que la traduction anglaise de Keith pour les deux lettres du 2 et du 23.
3. Keith, *Préf.*, p. 2.

Bothwell, d'écuyers tranchants. Les réjouissances durèrent plusieurs jours, très-solennelles et très-brillantes. Marie s'armait de tout son courage pour fêter ses hôtes; le sourire sur les lèvres, elle dominait la douleur physique et refoulait au fond de son âme le chagrin toujours près de déborder. « La reine, dit encore du Croc à l'archevêque de Glasgow, s'est conduite admirablement bien tout le temps du baptême; elle s'empressa tellement pour traiter de son mieux cette belle compagnie, qu'elle en oubliait presque ses maux. Malgré cela, je crois qu'elle nous donnera encore du tourment, et je ne pourrai pas m'empêcher de le penser, — tant qu'elle sera en ces ennuis et regrets [1]. — Elle me fit chercher hier; je la trouvai sur son lit, pleurant à chaudes larmes. Elle se plaignait d'une cruelle douleur au côté. Pour l'achever, le malheur voulut que le jour de son départ d'Édimbourg, en venant ici, elle se froissât la poitrine contre le cheval. Elle me dit qu'elle est très-enflée. Je suis bien chagriné des peines et des afflictions où elle est. »

Il paraît cependant que les prévisions de du Croc sur les brouilleries des deux époux reçurent inopinément un démenti. Marie vit et ramena Darnley; il pleura beaucoup et promit de ne plus écouter ceux qui lui donnaient de mauvais conseils. La magnificence qu'elle venait de déployer dans les fêtes et dans les cadeaux dont elle gratifia ses hôtes anglais, avait dévoré ses maigres finances. Elle envoya une partie de son argenterie à la monnaie; et son mari, comme gage de réconciliation, voulut sacrifier aussi quelques ustensiles du précieux métal affectés à son usage personnel [2]. Ce fait, naturel dans la situation, change étrangement lorsque Buchanan s'en empare. La reine, enivrée de fureur contre le pauvre jeune homme désarmé, après lui avoir refusé des habits pour paraître en public conformément à son rang,

1. Ce membre de phrase est donné en original par Keith, *Préf.*, p. VII, note *c*.

2. Miss Strickland, t. V, p. 78, d'après le livre de *l'Innocence de la reyne d'Écosse*, 1572, attribué à Belleforest.

lui enlève de haute lutte les vases d'argent qui lui avaient servi à leur mariage, et, par dérision, les lui remplace en étain.

La bonne harmonie malheureusement ne dura guère. Elle se rompit de nouveau sur sa pierre d'achoppement, la question politique. Sous le manteau des fêtes se poursuivait le travail souterrain, ourdi à Craigmillar contre le roi et contre la reine. Archibald Douglas apporta de Newcastle l'injonction que Lethington et Murray avaient exigée de Morton et les autres exilés avant de s'employer à leur rappel. Alors (24 décembre 1566) Murray, Athol, Lethington, Bothwell, le comte de Bedford de la part d'Élisabeth, l'envoyé français de la part de Charles IX, bien abusé par de fausses apparences de concorde, tous ensemble obsédèrent tellement la reine qu'ils lui arrachèrent le pardon des bannis au nombre de soixante-dix-neuf; en première ligne : Morton, Ruthven, Lindsay, les mêmes qui, six mois après, lui arracheront sa couronne[1].

Robertson n'est pas dans la vérité lorsqu'il attribue cet acte de clémence à l'influence du seul Bothwell. « Marie, qui jusqu'alors avait résisté à toutes les sollicitations en leur faveur, se rendit enfin aux instances de Bothwell. » M. Mignet dit à peu près de même : « Sur les instances de Lethington et de Bothwell, Marie Stuart, mettant en oubli ses ressentiments contre les principaux meurtriers de Riccio, rappela Morton.... » (T. I, p. 255.) Remontons aux pièces authentiques : nous trouverons que la politique anglaise eut la part

1. *Detectio*, p. IV, — Rer. Scot., liv. XVIII, p. 349.

2. Voy. dans Robertson la lettre déjà citée d'Archibald Douglas à Marie Stuart.

3. Rappelons-nous les traits enflammés avec lesquels on a dépeint l'animosité de Marie Stuart contre les meurtriers de Riccio, après sa retraite à Édimbourg. Maintenant la voilà qui pardonne aux plus coupables. Elle met d'abord pour conditions qu'ils resteraient deux ans hors du royaume; peine bien légère, qu'elle commua presque immédiatement en une interdiction pour Morton de s'approcher de la cour à plus de sept milles. Elle n'en excepte que trois hommes, George Douglas, Andrew Kerr et Patrick Bellenden. Les deux derniers avaient menacé sa personne avec leurs armes. Miss Strickland, t. V, p. 76.

principale à cette condescendance funeste de Marie Stuart. Le 30 décembre 1566, Bedford mande à Cécil : « La reine a maintenant accordé au comte de Morton, aux lords Ruthven et Lindsay leur décharge et pardon. Le comte de Murray s'est montré tout à fait leur ami auprès de la reine; moi aussi, d'après vos instructions. Les comtes de Bothwell, d'Athol et tous les autres lords s'en mirent également, sans cela il n'eût pas été aisé d'obtenir de tels pardons[1]. » Dans une dépêche ultérieure, Berwick, 9 janvier 1567, il dit encore au ministre anglais : « Le comte de Morton, maintenant pardonné, se regarde tout à fait comme votre obligé pour la faveur et le bon vouloir que vous lui avez témoignés en tout ceci. Il y eut bien certaines gens[2] qui s'opposèrent de leur mieux; mais ses amis le soutinrent avec tant de force qu'ils l'emportèrent. Parmi eux, le comte de Bothwell se joignit, en fidèle ami, au comte de Murray; ainsi firent Athol et les autres[3]. » Sans doute Bothwell agit avec ses alliés; mais on voit bien qu'au lieu de tenir le rôle décisif, il n'est que simple comparse. Élisabeth elle-même achèvera de nous éclairer. Quelques mois plus tard, en écrivant à Throckmorton, son ambassadeur (27 juillet 1567), elle triomphe de l'éclatant succès qu'elle remporta en cette occasion : « Le comte de Morton trouva un refuge dans notre royaume, quand il dépendait de nous de le livrer à la mort; et avant lui déjà, son père et son oncle, service dont ils ne furent pas médiocrement redevables à notre père; lui-même fut réintégré par égard pour nous, sur les instances que fit, d'après nos ordres, le comte de Bedford pendant son séjour auprès de la reine (d'Écosse)[4]. »

Dès qu'Élisabeth fait parade d'influence à la cour d'Écosse, il est certain que c'est pour le mal. Premier et fatal effet: Darnley conçut une telle colère du triomphe de ses ennemis,

1. Chalmers, t. II, p. 543, note *h*.
2. Darnley.
3. Chalmers, t. III, p. 229, 230, note *h*.
4. Miss Strickland, t. VI, p. 75, 76. — Keith, p. 429.

ses anciens complices, que, sur-le-champ, il quitta Stirling sans prendre congé de sa femme, et se retira près de son père à Glasgow.

Marie demeura donc seule, comme d'habitude, à expédier les affaires publiques. La principale du moment concernait le traitement des ministres dont l'Église protestante, en assemblée générale, déplorait l'extrême exiguïté. Marie le régla sur des bases très-libérales, à la satisfaction de John Knox[1]. Puisqu'elle pourvoyait aux besoins d'une Église, elle crut pouvoir complaire à l'autre, la sienne : elle rétablit la juridiction et la cour consistoriale de l'archevêque de Saint-André. Les pouvoirs de cette cour comprenaient non-seulement la confirmation des testaments, la collation des bénéfices, etc.; mais de plus, du moins les réformés le déclarèrent, le droit de rechercher et de poursuivre l'hérésie. Elle entraînait la suppression des commissaires protestants, qui avaient pris la place des juges catholiques. La reine avait manqué de prudence, car ce n'était pas là réclamer la simple tolérance en faveur de son Église, c'était lui mettre une arme offensive entre les mains; et, quoiqu'on puisse bien affirmer qu'elle n'avait pas l'intention de brûler personne, on comprend le *tolle* qui s'éleva dans le parti opposé contre « l'Antechrist et la bête venimeuse qui relevait la tête, après qu'on l'avait crue brisée pour toujours. » Quel était l'auteur de cette fâcheuse mesure? Il serait naturel de supposer que c'était l'archevêque lui-même, lui qui devait en profiter, et qu'il se servit pour cet objet à la fois de la circonstance du baptême, et du calme surprenant avec lequel le peuple avait revu alors les pompes du culte romain. Mais Knox affirme que ce fut Bothwell. Robertson donne Bothwell à Marie pour auxiliaire dans le projet de restaurer l'ancienne religion. « Elle agissait toujours sous l'inspiration, de Bothwell, et c'était un motif plus criminel encore qui déterminait celui-ci à conseiller une pareille mesure. » Que le comte fût de moitié avec la reine

1. Knox, *Hist. de la réformation*, p. 438, 439.

pour relever le catholicisme, il faudrait d'autres preuves qu'une simple affirmation. Il pactisait avec l'ambition, même avec le crime; mais les faits l'ont déjà démontré, il ne pactisait pas avec l'Église de Satan; la suite le démontrera derechef. « Son motif, plus criminel encore, » serait l'intention d'assassiner le roi pour épouser la reine, et, dans ce cas, de divorcer préalablement avec sa femme, la catholique lady Gordon. Il nous semble qu'on fait ici une confusion sur les prérogatives de cette cour consistoriale. L'Église protestante s'émeut parce que la juridiction de l'archevêque, telle qu'elle vient de renaître, s'exercera sur toutes les personnes du diocèse sans distinction, et qu'elle amènera au pied du tribunal ecclésiastique les protestants aussi bien que les catholiques. Quant à ces derniers, il va de soi qu'ils resteront comme auparavant soumis à la juridiction canonique, et que les annulations de mariages contractés par des catholiques seront toujours du ressort de l'archevêque. Bothwell, s'il médite déjà son divorce, n'a donc nul besoin d'innover sur ce point. A la rigueur, nous aurions pu nous dispenser de discussion et produire tout de suite l'extrait suivant de la lettre de Bedford à Cécil (9 janvier 1567) : « L'archevêque de Saint-André avait obtenu dernièrement de la reine le droit d'user d'une certaine juridiction, dans divers cas, conformément aux lois canoniques. Elle pensait ériger cette cour à Édimbourg; mais comme cela fut trouvé contraire à la religion, et que les habitants étaient mécontents, la reine, sur la requête de milord de Murray, voulut bien révoquer ce qu'elle venait d'accorder audit archevêque[1]. » Ainsi la chose fut établie et défaite presqu'en même temps; et là où l'on parle de l'influence irrésistible de Bothwell, nous trouvons une fois de plus celle de Murray. Voilà un dominateur qui ne domine guère.

Vers la fin de décembre, Marie, pour se distraire de ses

1. Chalmers, t. III, p. 108, 109 et 231. — Voy. aussi sur toute cette affaire Keith, p. 566, 570.

soucis, visita quelques châteaux des environs de Stirling, ceux de lord Drummond le 28, de lord Tullibardine, son chambellan, le 31 décembre. Ces dates sont celles de différents actes qu'elle rendit chez ses hôtes. [illegible] il résulte qu'elle voyageait avec sa chancellerie, coutume générale du seizième siècle ; et que, par conséquent, le journal de Murray ment sur ces excursions lorsqu'il dit : « 24 décembre. Ils (Marie et Bothwell) s'en allèrent à Drymen, chez lord Drummond (milord Bedford étant parti la veille pour Saint-André), et ils y restèrent cinq jours.... — 31. ils retournèrent ensemble à Stirling et y restèrent jusqu'au 14 janvier. » Buchanan tonne aussi contre les scandales immondes dont ils firent spectacle huit jours durant, à Drummond et à Tullibardine : calomnies comme pour le voyage de Jedburgh. Ils ne passèrent pas davantage la première quinzaine de janvier 1567 ensemble à Stirling; car la signature du comte fait défaut dans les actes du Conseil privé, aux séances du 2 et du 10 janvier 1567. Présent à Stirling, il n'eût pas manqué de prendre sa place parmi les conseillers de la couronne. James Melvile, alors à la cour et ami de Murray, ne parle pas de Bothwell à ce moment-là. De même, les lettres de Bedford, du 30 décembre et du 9 janvier, sont muettes. Comment un scandale si criant aurait-il échappé à des yeux si clairvoyants, à des plumes si venimeuses [1]?

Le comte de Bedford, après avoir passé une semaine à Saint-André avec Murray, qui régala et fêta le [illegible] représentant du gouvernement anglais, [illegible] de tous les conspirateurs d'Écosse, revint le [illegible] janvier à Stirling, où l'attendait la reine, revenue de Tullibardine. Il eut son audience de congé le 5, et le lendemain [illegible] le chemin de Berwick [2].

Nous voici à l'entrée de la sombre année [illegible]

1. Chalmers, t. I, p. 206 [illegible]
p. 111. — Goodall [illegible] — Laing [illegible]
2. Chalmers, t. II, p. [illegible]

nous y engager et de marcher vers la catastrophe désormais imminente, jetons un coup d'œil en arrière sur le chemin parcouru. N'est-il pas évident que les faits antérieurs, et particulièrement ceux de l'année 1566, ont été falsifiés par les ennemis de Marie Stuart? Ils ont dit qu'à partir de l'assassinat de Riccio, elle avait tout mis aux pieds de Bothwell: dignités, argent, crédit, et son propre honneur. Nous avons démontré qu'il tenait presque toutes ses dignités de ses ancêtres; qu'après les plus grands services, il reçut de la reine seulement la capitainerie de Dunbar; en argent, des avantages de peu d'importance. Quant à son crédit, que Murray, son ennemi, l'emporta dans toutes les luttes d'influence; quant à son empire sur le cœur et les sens de Marie, que les faits allégués sont calomnieux, et pour le voyage d'Alloa, et lors du séjour à Édimbourg en septembre, et lors de la course de l'Ermitage, et pendant le séjour de Jedburgh, pendant le voyage de Jedburgh à Craigmillar, et lors du baptême du prince royal, et durant le mois qui suivit. Pas une des assertions de Buchanan, source première de ce flot d'infamies, qui supporte le grand jour. Nous avons eu la bonne fortune de voir les faits racontés dans leur simple vérité, au moment où ils avaient lieu, par les mêmes hommes qui, plus tard, les ont travestis (ainsi le voyage de Jedburgh à Craigmillar); et, par là, le secret de leur tactique est mis à découvert. Il est donc permis de l'affirmer : au commencement de 1567, Marie Stuart est toujours pure et irréprochable dans ses mœurs.

Reste cependant à éclaircir un point que nous n'avons pas encore discuté. L'accusation portée contre la royale victime est double : amour désordonné pour Bothwell, haine implacable contre son mari. Tel abandonnerait le premier grief, qui soutiendrait le second. En effet, on comprendrait sans peine que la femme de Darnley, après le rôle abominable de celui-ci dans le meurtre de Riccio, n'eût jamais voulu le revoir, et en eût gardé une colère sans fin. C'est sur une telle supposition, conforme à la nature humaine, qu'on bâtit sans

invraisemblance apparente la complicité de Marie Stuart dans le châtiment du coupable. Ulcérée jusque dans les derniers replis du cœur, elle fut, dit-on, imperturbable à dissimuler pour le mener traîtreusement vers l'expiation. — D'abord, nous prétendons que rien, dans le caractère de la reine, n'autorise un raisonnement de ce genre. On peut citer d'elle des traits de clémence et de générosité; où sont ceux de méchanceté et de rancune? On répond que, par la suite, en 1571, elle manifesta de la joie du meurtre du comte de Murray; plus tard encore, en 1582, de la mort du prince d'Orange dans les Pays-Bas; qu'elle peut donc « être regardée comme capable d'avoir trempé dans un crime qui la débarrassait d'un mari contre lequel elle avait d'ailleurs tant de justes motifs d'aversion et de haine[1]. » Nous croyons que, pour apprécier la reine d'Écosse au commencement de 1567, il ne faut pas regarder ce qu'elle put devenir après des années de captivité et d'atroces souffrances, ni juger le fond et l'essence de son âme par quelques bouffées d'exaspération longtemps après les événements qui nous occupent; il faut la considérer avant l'année 1567, et voir ce qu'elle venait d'être pendant les vingt-quatre premières années de sa vie, pour conjecturer équitablement ce qu'elle était en entrant dans la vingt-cinquième. Or, nous l'avons trouvée généreuse partout et toujours. A Murray, à Lethington, à tant d'autres qui ne vécurent que pour la trahir, elle rendit leurs biens et leurs dignités, elle rendit sa confiance, dès qu'ils simulèrent le repentir. Que ce fût l'effet d'un calcul, pour se concentrer sur le soin de creuser la fosse de son mari, cela supposerait un esprit de suite, une raideur et une énergie de volonté qu'elle n'avait pas; une immoralité féroce, dont sa jeunesse, aimante et douce, n'a pas donné un seul indice. Il faudrait qu'elle fût la femme dont Buchanan a tracé le portrait; portrait dans lequel tout est faux. Sortons, au reste, de ces observations générales, et cher-

1. Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, avertiss., p. XIII.

chons si, pour pénétrer dans les sentiments intimes de Marie Stuart, l'histoire ne nous fournira pas quelque lumière.

Lorsqu'une réaction populaire ramena Marie dans sa capitale, après le crime des grands et de Darnley contre Riccio et contre elle-même, elle commença par accorder à son mari un plein pardon pour toutes les trahisons dont il avait pu se rendre coupable, « afin, disait-elle, que si elle venait à mourir et que l'on dirigeât des poursuites contre lui, il fût en mesure de plaider le pardon et d'en administrer la preuve[1]. » Elle s'occupe donc de le mettre à couvert après elle; car elle est grosse de six mois, et à la suite d'une telle secousse, le travail de l'enfantement pourrait se terminer par la mort, la mort dans laquelle il aurait une part écrasante de responsabilité. Le terme redouté s'avance; l'idée que la catastrophe d'Holyrood en entraînera une autre pour la mère et l'enfant, est présente à tous les esprits. Marie se prépare, elle fait son testament[2]. Elle dresse la liste de ses bijoux, en inscrivant à côté de chacun le nom de la personne à laquelle elle le destine, avec cette réserve finale : « J'entends.... c'est ainsy soyt executé au cas que l'enfant ne me survive; mays si il vit, je le foy héritier de tout. » Il y a des legs pour ses parents de France, pour son ancienne gouvernante, pour les quatre Marie (Livingston, Fleming, Beton et Seton), les comtes et comtesses de Murray, de Mar, de Lennox, les comtes d'Huntly, de Bothwell, d'Argyle, les comtesses d'Argyle et de Bothwell, en un mot pour tous ceux de sa cour et de sa maison qu'elle croyait ses amis. Les dons « Au Roy » sont de beaucoup les plus nombreux et les plus magnifiques. A la page des « bagues pour les doights, » on lit à demi effacés par les larmes, ces mots : « Souvenances pour mes ames biens amis; » en première ligne : « Au roi, un anneau en diamant émaillé de rouge. » Vis-à-vis, elle a écrit : « C'est celui

1. Miss Strickland, t. IV, p. 325, d'après Adam Blackwood.

2. Ce précieux document existe. Miss Strickland en a eu communication et en a donné une analyse étendue, t. V, p. 200 et suiv.

avec lequel je fus épousée. » De l'autre côté, un peu plus bas : « Pour le roi qui me le donna[1]. » N'est-ce pas une de ces preuves tout intérieures que nous cherchons ? N'est-ce pas le cœur qui s'ouvre de lui-même ? La crise suprême approchant où elle va peut-être laisser sa vie et celle de son enfant, que son mari leur a arrachée à moitié, au moment de paraître devant le tribunal divin, recueillie dans le secret de ses pensées et de sa conscience, elle le comble de présents; elle fait plus : elle lui rappelle par le gage muet de leur union, les doux et passagers instants de leur amour. Dites ! si c'est une vengeance, qu'elle est loin de l'explosion de Kirk-of-Field !

Bothwell figure pour un diamant monté sur émail noir et un autre bijou de deuil, appelé « enseigne, » composé de onze diamants et d'un rubis. Murray, Huntly, Argyle sont traités beaucoup plus libéralement.

Après ce testament, les efforts de Marie, soit par elle-même, soit par l'intermédiaire de du Croc, pour ramener Darnley pendant l'automne de 1566 ; le violent chagrin que lui cause l'obstination du jeune homme; le refus qu'elle oppose à ceux qui lui offrent de briser son mariage, sont autant de signes d'une disposition persistante à aimer et à pardonner.

Citons encore deux faits qui ont une étroite relation avec ce sujet, bien qu'éloignés en date. Au mois d'août 1586, Élisabeth fit saisir inopinément à Chartley les joyaux, la vaisselle, les papiers, les cassettes de sa captive. Parmi ce honteux butin, on ramassa plusieurs petites boîtes d'or en forme de livres. Elles s'ouvraient, et laissaient voir deux ou trois miniatures, entr'autres celles de François II, le premier époux tant regretté ; et dans une sorte de tryptique, Darnley, Marie, avec leur fils au milieu[2]. Conçoit-on, si elle avait eu à se reprocher de la haine et une part dans le meurtre de celui

1. Miss Strickland conjecture avec vraisemblance que cet anneau était celui du mariage secret, qui précéda le mariage solennel où Marie porta trois bagues très-riches.

2. Miss Strickland, t. V, p. 223; t. VII, p. 409. — Labanoff, t. VII, p. 242 et suiv. : *Inventaire des objets saisis à Chartley.*

chons si, pour pénétrer dans les sentiments intimes de Marie Stuart, l'histoire ne nous fournira pas quelque lumière.

Lorsqu'une réaction populaire ramena Marie dans sa capitale, après le crime des grands et de Darnley contre Riccio et contre elle-même, elle commença par accorder à son mari un plein pardon pour toutes les trahisons dont il avait pu se rendre coupable, « afin, disait-elle, que si elle venait à mourir et que l'on dirigeât des poursuites contre lui, il fût en mesure de plaider le pardon et d'en administrer la preuve[1]. » Elle s'occupe donc de le mettre à couvert après elle; car elle est grosse de six mois, et à la suite d'une telle secousse, le travail de l'enfantement pourrait se terminer par la mort, la mort dans laquelle il aurait une part écrasante de responsabilité. Le terme redouté s'avance; l'idée que la catastrophe d'Holyrood en entraînera une autre pour la mère et l'enfant, est présente à tous les esprits. Marie se prépare, elle fait son testament[2]. Elle dresse la liste de ses bijoux, en inscrivant à côté de chacun le nom de la personne à laquelle elle le destine, avec cette réserve finale : « J'entends.... c'est ainsy soyt executé au cas que l'enfant ne me survive; mays si il vit, je le foy héritier de tout. » Il y a des legs pour ses parents de France, pour son ancienne gouvernante, pour les quatre Marie (Livingston, Fleming, Beton et Seton), les comtes et comtesses de Murray, de Mar, de Lennox, les comtes d'Huntly, de Bothwell, d'Argyle, les comtesses d'Argyle et de Bothwell, en un mot pour tous ceux de sa cour et de sa maison qu'elle croyait ses amis. Les dons « Au Roy » sont de beaucoup les plus nombreux et les plus magnifiques. A la page des « bagues pour les doights, » on lit à demi effacés par les larmes, ces mots : « Souvenances pour mes ames biens amis; » en première ligne : « Au roi, un anneau en diamant émaillé de rouge. » Vis-à-vis, elle a écrit : « C'est celui

1. Miss Strickland, t. IV, p. 325, d'après Adam Blackwood.

2. Ce précieux document existe. Miss Strickland en a eu communication et en a donné une analyse étendue, t. V, p. 200 et suiv.

avec lequel je fus épousée. » De l'autre côté, un peu plus bas : « Pour le roi qui me le donna[1]. » N'est-ce pas une de ces preuves tout intérieures que nous cherchons ? N'est-ce pas le cœur qui s'ouvre de lui-même ? La crise suprême approchant où elle va peut-être laisser sa vie et celle de son enfant, que son mari leur a arrachée à moitié, au moment de paraître devant le tribunal divin, recueillie dans le secret de ses pensées et de sa conscience, elle le comble de présents; elle fait plus : elle lui rappelle par le gage muet de leur union, les doux et passagers instants de leur amour. Dites ! si c'est une vengeance, qu'elle est loin de l'explosion de Kirk-of-Field !

Bothwell figure pour un diamant monté sur émail noir et un autre bijou de deuil, appelé « enseigne, » composé de onze diamants et d'un rubis. Murray, Huntly, Argyle sont traités beaucoup plus libéralement.

Après ce testament, les efforts de Marie, soit par elle-même, soit par l'intermédiaire de du Croc, pour ramener Darnley pendant l'automne de 1566 ; le violent chagrin que lui cause l'obstination du jeune homme; le refus qu'elle oppose à ceux qui lui offrent de briser son mariage, sont autant de signes d'une disposition persistante à aimer et à pardonner.

Citons encore deux faits qui ont une étroite relation avec ce sujet, bien qu'éloignés en date. Au mois d'août 1586, Élisabeth fit saisir inopinément à Chartley les joyaux, la vaisselle, les papiers, les cassettes de sa captive. Parmi ce honteux butin, on ramassa plusieurs petites boîtes d'or en forme de livres. Elles s'ouvraient, et laissaient voir deux ou trois miniatures, entr'autres celles de François II, le premier époux tant regretté ; et dans une sorte de tryptique, Darnley, Marie, avec leur fils au milieu[2]. Conçoit-on, si elle avait eu à se reprocher de la haine et une part dans le meurtre de celui

1. Miss Strickland conjecture avec vraisemblance que cet anneau était celui du mariage secret, qui précéda le mariage solennel où Marie porta trois bagues très-riches.

2. Miss Strickland, t. V, p. 223; t. VII, p. 409. — Labanoff, t. VII, p. 242 et suiv. : *Inventaire des objets saisis à Chartley.*

chons si, pour pénétrer dans les sentiments intimes de Marie Stuart, l'histoire ne nous fournira pas quelque lumière.

Lorsqu'une réaction populaire ramena Marie dans sa capitale, après le crime des grands et de Darnley contre Riccio et contre elle-même, elle commença par accorder à son mari un plein pardon pour toutes les trahisons dont il avait pu se rendre coupable, « afin, disait-elle, que si elle venait à mourir et que l'on dirigeât des poursuites contre lui, il fût en mesure de plaider le pardon et d'en administrer la preuve[1]. » Elle s'occupe donc de le mettre à couvert après elle; car elle est grosse de six mois, et à la suite d'une telle secousse, le travail de l'enfantement pourrait se terminer par la mort, la mort dans laquelle il aurait une part écrasante de responsabilité. Le terme redouté s'avance; l'idée que la catastrophe d'Holyrood en entraînera une autre pour la mère et l'enfant, est présente à tous les esprits. Marie se prépare, elle fait son testament[2]. Elle dresse la liste de ses bijoux, en inscrivant à côté de chacun le nom de la personne à laquelle elle le destine, avec cette réserve finale : « J'entends.... c'est ainsy soyt executé au cas que l'enfant ne me survive; mays si il vit, je le foy héritier de tout. » Il y a des legs pour ses parents de France, pour son ancienne gouvernante, pour les quatre Marie (Livingston, Fleming, Beton et Seton), les comtes et comtesses de Murray, de Mar, de Lennox, les comtes d'Huntly, de Bothwell, d'Argyle, les comtesses d'Argyle et de Bothwell, en un mot pour tous ceux de sa cour et de sa maison qu'elle croyait ses amis. Les dons « Au Roy » sont de beaucoup les plus nombreux et les plus magnifiques. A la page des « bagues pour les doights, » on lit à demi effacés par les larmes, ces mots : « Souvenances pour mes ames biens amis; » en première ligne: « Au roi, un anneau en diamant émaillé de rouge. » Vis-à-vis, elle a écrit: « C'est celui

1. Miss Strickland, t. IV, p. 325, d'après Adam Blackwood.

2. Ce précieux document existe. Miss Strickland en a eu communication et en a donné une analyse étendue, t. V, p. 200 et suiv.

avec lequel je fus épousée. » De l'autre côté, un peu plus bas : « Pour le roi qui me le donna[1]. » N'est-ce pas une de ces preuves tout intérieures que nous cherchons ? N'est-ce pas le cœur qui s'ouvre de lui-même ? La crise suprême approchant où elle va peut-être laisser sa vie et celle de son enfant, que son mari leur a arrachée à moitié, au moment de paraître devant le tribunal divin, recueillie dans le secret de ses pensées et de sa conscience, elle le comble de présents; elle fait plus : elle lui rappelle par le gage muet de leur union, les doux et passagers instants de leur amour. Dites ! si c'est une vengeance, qu'elle est loin de l'explosion de Kirk-of-Field !

Bothwell figure pour un diamant monté sur émail noir et un autre bijou de deuil, appelé « enseigne, » composé de onze diamants et d'un rubis. Murray, Huntly, Argyle sont traités beaucoup plus libéralement.

Après ce testament, les efforts de Marie, soit par elle-même, soit par l'intermédiaire de du Croc, pour ramener Darnley pendant l'automne de 1566 ; le violent chagrin que lui cause l'obstination du jeune homme; le refus qu'elle oppose à ceux qui lui offrent de briser son mariage, sont autant de signes d'une disposition persistante à aimer et à pardonner.

Citons encore deux faits qui ont une étroite relation avec ce sujet, bien qu'éloignés en date. Au mois d'août 1586, Élisabeth fit saisir inopinément à Chartley les joyaux, la vaisselle, les papiers, les cassettes de sa captive. Parmi ce honteux butin, on ramassa plusieurs petites boîtes d'or en forme de livres. Elles s'ouvraient, et laissaient voir deux ou trois miniatures, entr'autres celles de François II, le premier époux tant regretté ; et dans une sorte de tryptique, Darnley, Marie, avec leur fils au milieu[2]. Conçoit-on, si elle avait eu à se reprocher de la haine et une part dans le meurtre de celui

1. Miss Strickland conjecture avec vraisemblance que cet anneau était celui du mariage secret, qui précéda le mariage solennel où Marie porta trois bagues très-riches.

2. Miss Strickland, t. V, p. 223; t. VII, p. 409. — Labanoff, t. VII, p. 242 et suiv. : *Inventaire des objets saisis à Chartley.*

chons si, pour pénétrer dans les sentiments intimes de Marie Stuart, l'histoire ne nous fournira pas quelque lumière.

Lorsqu'une réaction populaire ramena Marie dans sa capitale, après le crime des grands et de Darnley contre Riccio et contre elle-même, elle commença par accorder à son mari un plein pardon pour toutes les trahisons dont il avait pu se rendre coupable, « afin, disait-elle, que si elle venait à mourir et que l'on dirigeât des poursuites contre lui, il fût en mesure de plaider le pardon et d'en administrer la preuve[1]. » Elle s'occupe donc de le mettre à couvert après elle; car elle est grosse de six mois, et à la suite d'une telle secousse, le travail de l'enfantement pourrait se terminer par la mort, la mort dans laquelle il aurait une part écrasante de responsabilité. Le terme redouté s'avance; l'idée que la catastrophe d'Holyrood en entraînera une autre pour la mère et l'enfant, est présente à tous les esprits. Marie se prépare, elle fait son testament[2]. Elle dresse la liste de ses bijoux, en inscrivant à côté de chacun le nom de la personne à laquelle elle le destine, avec cette réserve finale : « J'entends.... c'est ainsy soyt executé au cas que l'enfant ne me survive; mays si il vit, je le foy héritier de tout. » Il y a des legs pour ses parents de France, pour son ancienne gouvernante, pour les quatre Marie (Livingston, Fleming, Beton et Seton), les comtes et comtesses de Murray, de Mar, de Lennox, les comtes d'Huntly, de Bothwell, d'Argyle, les comtesses d'Argyle et de Bothwell, en un mot pour tous ceux de sa cour et de sa maison qu'elle croyait ses amis. Les dons « Au Roy » sont de beaucoup les plus nombreux et les plus magnifiques. A la page des « bagues pour les doights, » on lit à demi effacés par les larmes, ces mots : « Souvenances pour mes ames biens amis; » en première ligne : « Au roi, un anneau en diamant émaillé de rouge. » Vis-à-vis, elle a écrit : « C'est celui

1. Miss Strickland, t. IV, p. 325, d'après Adam Blackwood.

2. Ce précieux document existe. Miss Strickland en a eu communication et en a donné une analyse étendue, t. V, p. 200 et suiv.

avec lequel je fus épousée. » De l'autre côté, un peu plus bas : « Pour le roi qui me le donna[1]. » N'est-ce pas une de ces preuves tout intérieures que nous cherchons ? N'est-ce pas le cœur qui s'ouvre de lui-même ? La crise suprême approchant où elle va peut-être laisser sa vie et celle de son enfant, que son mari leur a arrachée à moitié, au moment de paraître devant le tribunal divin, recueillie dans le secret de ses pensées et de sa conscience, elle le comble de présents; elle fait plus : elle lui rappelle par le gage muet de leur union, les doux et passagers instants de leur amour. Dites ! si c'est une vengeance, qu'elle est loin de l'explosion de Kirk-of-Field !

Bothwell figure pour un diamant monté sur émail noir et un autre bijou de deuil, appelé « enseigne, » composé de onze diamants et d'un rubis. Murray, Huntly, Argyle sont traités beaucoup plus libéralement.

Après ce testament, les efforts de Marie, soit par elle-même, soit par l'intermédiaire de du Croc, pour ramener Darnley pendant l'automne de 1566 ; le violent chagrin que lui cause l'obstination du jeune homme; le refus qu'elle oppose à ceux qui lui offrent de briser son mariage, sont autant de signes d'une disposition persistante à aimer et à pardonner.

Citons encore deux faits qui ont une étroite relation avec ce sujet, bien qu'éloignés en date. Au mois d'août 1586, Élisabeth fit saisir inopinément à Chartley les joyaux, la vaisselle, les papiers, les cassettes de sa captive. Parmi ce honteux butin, on ramassa plusieurs petites boîtes d'or en forme de livres. Elles s'ouvraient, et laissaient voir deux ou trois miniatures, entr'autres celles de François II, le premier époux tant regretté ; et dans une sorte de tryptique, Darnley, Marie, avec leur fils au milieu[2]. Conçoit-on, si elle avait eu à se reprocher de la haine et une part dans le meurtre de celui

1. Miss Strickland conjecture avec vraisemblance que cet anneau était celui du mariage secret, qui précéda le mariage solennel où Marie porta trois bagues très-riches.

2. Miss Strickland, t. V, p. 223; t. VII, p. 409. — Labanoff, t. VII, p. 242 et suiv. : *Inventaire des objets saisis à Chartley.*

chons si, pour pénétrer dans les sentiments intimes de Marie Stuart, l'histoire ne nous fournira pas quelque lumière.

Lorsqu'une réaction populaire ramena Marie dans sa capitale, après le crime des grands et de Darnley contre Riccio et contre elle-même, elle commença par accorder à son mari un plein pardon pour toutes les trahisons dont il avait pu se rendre coupable, « afin, disait-elle, que si elle venait à mourir et que l'on dirigeât des poursuites contre lui, il fût en mesure de plaider le pardon et d'en administrer la preuve[1]. » Elle s'occupe donc de le mettre à couvert après elle; car elle est grosse de six mois, et à la suite d'une telle secousse, le travail de l'enfantement pourrait se terminer par la mort, la mort dans laquelle il aurait une part écrasante de responsabilité. Le terme redouté s'avance; l'idée que la catastrophe d'Holyrood en entraînera une autre pour la mère et l'enfant, est présente à tous les esprits. Marie se prépare, elle fait son testament[2]. Elle dresse la liste de ses bijoux, en inscrivant à côté de chacun le nom de la personne à laquelle elle le destine, avec cette réserve finale : « J'entends.... c'est ainsy soyt executé au cas que l'enfant ne me survive; mays si il vit, je le foy héritier de tout. » Il y a des legs pour ses parents de France, pour son ancienne gouvernante, pour les quatre Marie (Livingston, Fleming, Beton et Seton), les comtes et comtesses de Murray, de Mar, de Lennox, les comtes d'Huntly, de Bothwell, d'Argyle, les comtesses d'Argyle et de Bothwell, en un mot pour tous ceux de sa cour et de sa maison qu'elle croyait ses amis. Les dons « Au Roy » sont de beaucoup les plus nombreux et les plus magnifiques. A la page des « bagues pour les doights, » on lit à demi effacés par les larmes, ces mots : « Souvenances pour mes ames biens amis; » en première ligne : « Au roi, un anneau en diamant émaillé de rouge. » Vis-à-vis, elle a écrit : « C'est celui

1. Miss Strickland, t. IV, p. 325, d'après Adam Blackwood.

2. Ce précieux document existe. Miss Strickland en a eu communication et en a donné une analyse étendue, t. V, p. 200 et suiv.

avec lequel je fus épousée. » De l'autre côté, un peu plus bas : « Pour le roi qui me le donna[1]. » N'est-ce pas une de ces preuves tout intérieures que nous cherchons ? N'est-ce pas le cœur qui s'ouvre de lui-même ? La crise suprême approchant où elle va peut-être laisser sa vie et celle de son enfant, que son mari leur a arrachée à moitié, au moment de paraître devant le tribunal divin, recueillie dans le secret de ses pensées et de sa conscience, elle le comble de présents; elle fait plus : elle lui rappelle par le gage muet de leur union, les doux et passagers instants de leur amour. Dites ! si c'est une vengeance, qu'elle est loin de l'explosion de Kirk-of-Field !

Bothwell figure pour un diamant monté sur émail noir et un autre bijou de deuil, appelé « enseigne, » composé de onze diamants et d'un rubis. Murray, Huntly, Argyle sont traités beaucoup plus libéralement.

Après ce testament, les efforts de Marie, soit par elle-même, soit par l'intermédiaire de du Croc, pour ramener Darnley pendant l'automne de 1566 ; le violent chagrin que lui cause l'obstination du jeune homme; le refus qu'elle oppose à ceux qui lui offrent de briser son mariage, sont autant de signes d'une disposition persistante à aimer et à pardonner.

Citons encore deux faits qui ont une étroite relation avec ce sujet, bien qu'éloignés en date. Au mois d'août 1586, Élisabeth fit saisir inopinément à Chartley les joyaux, la vaisselle, les papiers, les cassettes de sa captive. Parmi ce honteux butin, on ramassa plusieurs petites boîtes d'or en forme de livres. Elles s'ouvraient, et laissaient voir deux ou trois miniatures, entr'autres celles de François II, le premier époux tant regretté ; et dans une sorte de tryptique, Darnley, Marie, avec leur fils au milieu[2]. Conçoit-on, si elle avait eu à se reprocher de la haine et une part dans le meurtre de celui

1. Miss Strickland conjecture avec vraisemblance que cet anneau était celui du mariage secret, qui précéda le mariage solennel où Marie porta trois bagues très-riches.

2. Miss Strickland, t. V, p. 223; t. VII, p. 409. — Labanoff, t. VII, p. 242 et suiv. : *Inventaire des objets saisis à Chartley.*

qu'elle appela toujours « feu son seigneur, le roi Henri, » conçoit-on qu'elle eût gardé précieusement cette triple image pendant vingt années de tortures ? qu'avide de consolations et de force parmi ses angoisses, elle embrassât du même regard et l'enfant qu'elle chérissait, et le mari qu'elle aurait trahi et assassiné ?

Il y a quelques années, on trouva dans les ruines du dernier séjour de Marie, le château de Fotheringay, où la hache finit sa captivité, un cachet en forme d'anneau, portant d'un côté le lion d'Écosse sur un écusson avec ces mots : « Henri L. (lord) Darnley, 1565, » et à l'opposite, les initiales M et H réunies en monogramme [1]. Ce bijou ne figure point dans le minutieux inventaire de 1586 dont nous venons de parler, que les Anglais dressèrent en l'absence de la reine d'Écosse, ni parmi les objets qu'elle avait répartis entre ses serviteurs, espérant les soustraire aux recherches, et qu'elle destinait pour son fils, ses parents et ses amis. Il faut donc penser qu'elle le portait habituellement au doigt. Comment fut-il perdu ? est-ce dans l'agonie, au billot, qu'il lui glissa de la main ? fut-il entraîné avec les sanglantes épaves de l'exécution ? quelle preuve plus parlante de la pureté du souvenir chez la malheureuse reine ? Aurait-elle en quelque sorte appelé Darnley comme témoin et soutien de l'heure suprême, si elle avait mis le crime entre elle et lui ? Quoi qu'il en soit, jusqu'au bout sa prison parle de Darnley. Jamais, au contraire, le nom ou l'image de Bothwell. Jamais on n'a dénoncé dans les nombreuses saisies de ses joyaux en Écosse et en Angleterre, un seul memento de Bothwell, aucun de ces clairs indices des attachements du cœur. L'animosité implacable de Marie contre Darnley est une fable, comme sa passion pour le comte.

1. Miss Strickland, t. VII, p. 475.

V

VOYAGE DE MARIE STUART A GLASGOW. SES LETTRES SUPPOSÉES A BOTHWELL.

Darnley, irrité de la grâce de Morton, avait ainsi quitté de nouveau la reine et porté son dépit près de son père à Glasgow (fin de décembre 1566). Il tomba malade dans les premiers jours de janvier 1567. Si nous demandons à Buchanan de quel mal, la réponse est immanquable : « Le roi n'était pas à un mille de Stirling[1], quand une douleur si violente envahit toutes les parties de son corps, qu'on y reconnaissait bien les effets non d'une simple maladie, mais d'un crime de la main des hommes. La preuve, c'est qu'à Glasgow des pustules livides sortirent de tous côtés, avec de telles douleurs et des souffrances si générales, qu'il respirait à peine, comme un homme à l'extrémité. Et la reine ne voulut pas même souffrir qu'un médecin se rendît près de lui ! »

On se doute bien que l'histoire d'Écosse du même auteur confirme la *Detectio*.

Là aussi, la reine empoisonne son mari au départ de Stir-

1. Le journal de Murray, les mémoires de Crawford et l'histoire d'Holinshed s'accordent à dire que la maladie n'éclata qu'à Glasgow. Mais Buchanan change les choses et suppose une explosion immédiate au sortir de Stirling, pour mieux prouver l'empoisonnement. (Keith, p. 364 et note *a*.)

ling, pensant que, s'il meurt loin de la cour, le crime en sera mieux caché. Mais la rapidité du mal trompe ses combinaisons. « On demanda le médecin de la reine; elle lui défendit d'y aller, par la double crainte qu'il dérobât le malade à la mort, et qu'il y eût trop de monde pour constater les signes du poison[1]. »

L'accusateur, à force d'assurance, ébranle Robertson; mais les documents de l'époque renversent encore une fois son échafaudage. Le comte de Bedford, parti d'Édimbourg le 6 janvier 1567, écrit de Berwick le 9 à Cécil : « Darnley est malade de la petite vérole à Glasgow; *la reine lui a envoyé son médecin pour le soigner.* » Drury, prévôt de Berwick, mande à Cécil le 23 janvier, que Glasgow est un foyer de petite vérole, et qu'il a entendu dire que la reine compte ramener Darnley à Édimbourg, aussitôt qu'il pourra supporter le froid de l'air[2].

Nouvel exemple de la vérité dite d'abord avec simplicité, avant que la calomnie se soit emparée des faits pour les fausser systématiquement.

Que dans des siècles où un prince ne pouvait pas être frappé de mort subite ou d'une maladie extraordinaire, sans que l'on criât au crime, quelques-uns dans le peuple aient cru d'abord au poison, cela se comprend. Mais que Buchanan, parfaitement informé, se soit avili à de telles impostures, c'est un de ces faits qui ne peuvent que déshonorer en face de la justice et de la postérité, la faction qui n'a pas rougi d'employer ces armes méprisables.

Si Marie avait été la femme luxurieuse, hypocrite et atroce que l'on dit, ne lui eût-il pas été facile de dépêcher près du malade qui se confiait à elle, quelque émissaire de mort? Bien peu alors guérissaient de la petite vérole. Quelle occa-

1. *Detectio*, p. 4. — *Rerum Scotic.* l. XVIII, p. 349.

2. Chalmers, t. III, p. 109 et note *f.* — Miss Strickland, t. V, p. 80. Le Journal de Birrel et le Journal des événements (*Of occurrents*) nomment aussi la petite-vérole. Birrel ajoute que l'on parlait de poison, chose inévitable à cette époque.

sion plus propice à cacher un crime? Quand au premier appel de son mari, elle se priva du médecin qui la soignait depuis son enfance, elle souffrait toujours de douleurs aiguës dans le côté. Elle pouvait craindre aussi que la contagion ne parvînt jusqu'au berceau de son fils, sur qui reposaient tant d'espérances. C'était donc un véritable sacrifice que d'envoyer son propre médecin à Glasgow. Il était naturel qu'elle s'abstînt de s'y rendre immédiatement de sa personne, et qu'elle s'éloignât du foyer d'infection, en se transportant de Stirling à Holyrood.

Mais la fatalité de leur mauvaise situation poursuivait les deux époux. Ceux qui ne voulaient pas de rapprochement prirent leurs mesures en conséquence.

Un certain William Walcar, de Glasgow, se présenta devant la reine à Stirling, et lui révéla que le roi et son père préparaient secrètement des forces pour la détrôner, pour couronner son fils et gouverner au nom de l'enfant[1]. Il disait en avoir été informé par un autre habitant de Glasgow, William Hiegate. Tous deux étaient au service de l'archevêque de cette ville, le fidèle ambassadeur de Marie en France.

Marie se hâta de convoquer son Conseil privé, et cette alerte lui fournit un motif de plus de se transporter de Stirling à Édimbourg. Là, le premier émoi calmé, elle fit venir Walcar et Hiegate. Celui-ci nia tout, mais il dit avoir entendu parler d'un projet de mettre le roi en arrestation. La reine se convainquit bientôt que c'étaient des commérages sans fondement. Cependant ils avaient couru tout le royaume; et Marie apprit qu'on avait parlé d'elle en termes amers à la petite cour de Glasgow. D'après Adam Blackwood, « qui, après Leslie, est, dit Robertson[2], celui des défenseurs de Marie Stuart qui s'entoura de plus de lumières, » et il le prouve bien en disant que la maladie de Darnley était la pe-

1. *Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow*, 20 janvier 1567. — Keith, *Préf.*, p. VII, VIII. — Labanoff, I, p. 395.
2. Roberts., t. II, p. 180.

tite vérole; d'après cette autorité, le comte de Murray s'efforçait d'envenimer les inquiétudes de la reine, et lui conseillait de courir à Glasgow s'assurer de la personne du traître présumé, son mari. Elle n'en voulut rien faire[1]. Cet incident n'était pas fini qu'il en survint un autre plus étrange et plus dangereux. L'inconsidéré jeune homme, si mal inspiré à l'égard de sa femme, ne l'était pas mieux envers Élisabeth. Roulant dans sa tête malsaine des projets à double fin, en Angleterre et en Écosse, il avait noué des intelligences chez les Anglais pour s'emparer de Scarborough, forteresse maritime du comté d'York, et des îles de Scilly, afin de s'ouvrir un double accès dans ce royaume, si une insurrection venait à y éclater, ou bien si Élisabeth mourait sans enfants. Ces menées furent dévoilées par un des agents, le 16 janvier 1567[2].

Les soucis dont son mari ne cessait de l'accabler, réveillèrent le mécontentement de Marie; et en écrivant à l'archevêque de Glasgow, touchant Hiegate et Walcar, elle termina sa lettre ainsi : « Pour ce qui est du roi notre époux, Dieu connaît de quelle manière nous nous sommes toujours comportée envers lui; et sa conduite et sa reconnaissance sont connues également de Dieu et du monde. Nos sujets impartiaux en sont témoins et le condamnent, nous n'en doutons pas, au fond de leur cœur. Nous le trouvons toujours occupé à espionner nos actions, qui, avec l'aide de Dieu, seront telles en tout temps que personne n'ait occasion de se scandaliser, ni de rapporter sur notre compte rien que d'honorable. Cependant lui, son père et leurs fauteurs parlent de manière à nous faire voir que ce ne serait pas la bonne volonté qui leur manquerait pour nous causer de la peine, si leur puissance égalait leurs visées. Mais Dieu se charge d'abaisser leur force et de leur ôter les moyens d'exécution. Car nous croyons bien qu'ils ne trouveront personne ou bien

1. Miss Strickland, t. V, p. 91, 92.
2. Chalmers, t. II, p. 529, note *u*. — Miss Strickland, t. V, p. 85, 87.

peu de gens qui approuvent leurs conseils ou les projets qu'ils imaginent pour notre déplaisir [1]. »

Ce langage est sévère. Le souvenir des anciennes fautes de Lennox et de Darnley s'est représenté tout à coup à l'esprit de celle qui en a déjà tant souffert; elle se soulage dans le cœur d'un ami. Mais est-ce à dire qu'elle ne respire plus que le mépris et la haine? et qu'après de telles paroles, il n'y ait plus de place pour la réconciliation? Une femme ne peut-elle pas se plaindre, même vivement et avec humeur, de l'ingratitude de son mari, sans avoir avoir pour cela l'intention de le trahir et de l'assassiner? M. Mignet n'exagère-t-il pas la sévérité en disant, au sujet de l'affaire d'Hiegate : « Quoi qu'il en soit, elle conservait ses sentiments de défiance et d'animosité à l'égard de Darnley, et *l'accusait* de comploter contre elle. » (T. I, p. 257.) — *L'accusait!* Est-ce d'elle que venait donc l'accusation? N'est-ce pas Walcar qui, le premier, dénonça Lennox et son fils? Et les ministres de Marie, quel fut leur rôle dans cette occasion? M. Mignet n'en parle pas. On sait pourtant qu'ils ont été accusés de bonne source d'avoir cherché à grossir l'incident; l'historien lui-même paraît admettre, deux pages plus loin, qu'ils ne furent pas les derniers à charger Darnley, puisqu'il rapporte qu'un ordre d'arrêter ce prince mort ou vif fut présenté à la reine et qu'elle refusa de le signer [2]. — « Le pauvre et foible jeune homme auquel ce dessein étoit attribué n'avoit ni autorité, ni parti, ni caractère. »

Rien de plus vrai. Mais il n'en avait pas moins été le plus turbulent, le plus inconséquent et même le plus criminel des maris. Il nous semble que la plainte poussée par Marie dans sa lettre du 20 janvier est naturelle. Dans la situation, c'est en quelque sorte l'impatience douloureuse de la mère; elle croyait avoir ramené l'enfant prodigue, et il lui échappe : hélas! sera-ce toujours à recommencer?

1. Keith, *Préface*, p. VIII. — Labanoff, t. I, p. 398.
2. Mignet, t. I, p. 259. — Miss Strickland, t. V, p. 103, d'après la déposition de Thomas Crawford.

Elle avait promis à son mari d'aller le voir ; car elle apprit qu'il était repentant et désireux de sa présence [1]. Au fond, elle souhaitait un rapprochement. Telle n'est pas, on doit le supposer, l'opinion de Buchanan. Il n'est point de forfait trop lourd dont on ne puisse la charger. D'après lui, elle vit d'abord en adultère public avec Bothwell. En second lieu, elle veut, comme à Craigmillar, tuer son fils pour frayer à son amant le chemin du trône. Elle transporte l'enfant à Édimbourg, sous prétexte que l'air de Stirling est trop froid et trop humide : « Il était facile de voir qu'elle avait une tout autre pensée. » En troisième lieu, maintenant qu'elle tient son fils, elle veut tenir aussi son mari. Le poison n'a pas réussi; elle trouvera un autre moyen de s'en défaire [2]. De ces griefs, M. Mignet laisse tomber le second, l'infanticide. Il conserve les deux autres, et annonce en ces mots le départ de la reine : « Le lendemain du jour où elle s'exprimait avec cette sévérité soupçonneuse sur Darnley, elle partait pour Glasgow, et allait prodiguer à celui qu'elle jugeait si défavorablement et qu'elle détestait toujours, les témoignages les plus affectueux. » (P. 259.) — *Qu'elle détestait toujours !* Mais nous avons donné précédemment des faits dont la signification est bien différente ; et nous ne saurions accorder que la lettre du 20 janvier soit de quelqu'un qui déteste.

1. John Leslie, *A defence of the queene Marie's honour.* — Anderson, t. I, p. 11, 12.

2. *Detectio*, p. 4, 5. — *Rer. Scot.*, l. XXIII, p. 349, 350. — *Mémoires de l'Estat de France*, t. I, p. 117 : « La royne commença à se plaindre de la maison où son fils estoit nourry, comme incommode, ajoustant que le lieu estant froid et humide, il estoit à craindre que quelque catarre n'endommageast l'enfant, mais il apparoistra clairement que cela se faisoit à autre intention : veu que toutes ces incommoditez qu'elle alléguoit estoyent esloingnées de la maison. Et au contraire qu'elles estoyent en celle où l'on le vouloit mettre asavoir, en lieu bas et marescageux. Ainsi l'enfant qui à peine entroit au septiesme mois (il y a ici à la marge : la royne empoisonne son fils), par un grand hiver fust mené à Édimbourg, auquel lieu, comme le premier coup d'essay eust peu succédé, et que la force du poison eust été vaincue par la fermeté naturelle du corps, afin de mettre en évidence ce qu'elle avoit conceu dès si longtemps, elle remit sus nouveaux conseils pour faire mourir le roy. Elle s'en va donc à Glasgow.... » Comprenne qui pourra.

Marie a repoussé le divorce; elle n'a pas profité de la petite vérole pour dissimuler un crime; plus récemment encore, elle n'a pas voulu signer l'ordre d'arrestation de son mari. N'importe : tout ce qui chez d'autres serait considéré comme des signes certains d'affection persistante, est pris de sa part comme des preuves de haine : la haine habile et inextinguible, qui se contraint sans relâche et sans fatigue, en couvant sa vengeance.

D'après le journal de Murray, qui a fait loi, la reine partit d'Édimbourg le 21 janvier; arrivée à Glasgow le soir du 23, elle y passa les journées des 24, 25 et 26, et en repartit le 27 pour Édimbourg, où elle rentra le 30. Le journal de Birrel et le journal des Événements (occurrents) placent au 20 janvier le départ d'Édimbourg, et au 31 janvier le retour dans cette capitale. Sir William Drury, prévôt de Berwick, dit à Cécil dans une lettre du 23 janvier : « Lord Darnley est malade de la petite vérole à Glasgow; la reine se mit en route hier pour cette ville. » Mais comme il est à Berwick, il ne parle que par ouï dire. Écrivant de nouveau le même jour, un peu plus tard, il est beaucoup moins affirmatif : « J'apprends que la reine a l'intention de se transporter près de lui et de le ramener, dès qu'il pourra supporter la rigueur de la saison[1]. » Il se peut que la reine ait fixé d'abord son départ au 20 ou au 21, qu'ensuite elle l'ait reculé jusqu'au 24, où il eut lieu comme nous allons l'établir.

Voilà des questions de dates bien minutieuses. Rappelons-nous qu'il s'en est déjà présenté et qu'elles ont contribué puissamment à laver Marie Stuart des reproches les plus accablants en apparence. Il en sera de même ici, car elles jetteront de la lumière sur un des problèmes les plus fa-

1. Miss Strickland, t. V, p. 114-115, d'après Chalmers, t. II, p. 547, 548, note o. Tytler donne dans ses *Proofs and illustrations*, n° XVII, une lettre de Drury à Cécil du 23 janvier 1567, où se trouve seulement la mention du départ de la reine pour Glasgow, la veille. Ce n'est pas une raison de douter de l'exactitude de Chalmers pour la seconde citation de Drury. Celui-ci aura très-bien pu récrire le même jour et redresser son affirmation du matin, en annonçant le départ non pas effectué, mais imminent de Marie.

meux de cette histoire, à savoir si les lettres ignominieuses que Marie aurait écrites de Glasgow à Bothwell, sont authentiques ou non.

Jusqu'ici, nous avons suivi Marie Stuart d'un château ou d'une ville à l'autre, par les indications de lieux et de dates que portent les actes de son gouvernement dans les divers registres de la chancellerie. Ces renseignements ont trouvé confirmation dans des documents d'un autre genre, tels que les correspondances des personnages de la cour. Ils sont donc par eux-mêmes dignes de confiance ; c'est comme en France, où l'on peut suivre la vie errante de François Ier ou d'Henri II, d'après les endroits d'où sont datées leurs ordonnances.

Or, il existe dans les registres du sceau privé deux actes signés de Marie Stuart à Édimbourg, le 22 janvier, portant, l'un, don d'un canonicat de Dunkeld à James Hering ; l'autre, confirmation à André Moncrief d'une pension de quarante marcs que lui faisait l'évêque de Murray[1]. Le 24 janvier, autre acte nommant James Inglis, tailleur de l'enfant royal; et mandat confirmatif d'une rente viagère constituée par James Boyd de Trogrig au profit de Marguerite Chalmer, sa nouvelle épousée. Celle-ci était catholique. Ces deux pièces, inscrites au registre du sceau privé, sont mentionnées aussi à la même date sur un autre registre, celui des signatures[2]. Goodall en tire la conséquence que Marie Stuart était encore à Édimbourg dans la matinée du 24 janvier.

Robertson combat cette conclusion. Les actes des registres publics ne sont pas, dit-il, des originaux, mais des expéditions en latin ou des copies faites en vertu d'un mandat de la chancellerie, signé à Édimbourg le 24 janvier. « De tout cela, ajoute-t-il, ne doit-on pas conclure avec toute probabilité qu'il est difficile d'ajouter foi à des témoignages qui ne s'ap-

1. Goodall, t. I, p. 122. — Chalmers, t. II, p. 446. Chalmers affirme avoir découvert deux autres actes de la même date.

2. Goodall, t. 1, p. 120. — Chalmers, t. II, p. 447. — Miss Strickland, t. V, p. 113, 114 et note 2.

puient que sur des copies ou des traductions[1] ? » Bien, si la contestation portait sur le fond même des actes ; mais cela ne signifie rien, dès qu'il ne s'agit que de la date. D'ailleurs, il n'y a pas une autorité seulement, il y en a deux, puisque le registre des signatures porte les mêmes indications que le registre du sceau privé.

Autre objection de Robertson : « Tous les actes publics étaient rendus alors au nom du roi et de la reine ; » donc, « on ne pourra tirer de ces pièces aucune preuve légale, si ce n'est que le roi et la reine les ont signées conjointement à Édimbourg, le 24 janvier. » Cependant aucun fait n'est « mieux constaté dans l'histoire que la présence du roi à Glasgow, le 24 janvier 1567. » L'historien écossais découvre à l'appui de son argumentation, que le registre des actes publics contient « la copie d'un acte délivré à Archibald Edmonston, dans lequel il est dit : le présent acte est signé par nos souverains (c'est-à-dire le roi et la reine) à Édimbourg, le 24 janvier 1567. De sorte, continue-t-il, que si l'on voulait donner une entière confiance aux registres de cette époque, ou s'en rapporter aux arguments que nous réfutons, il serait prouvé que, non-seulement la reine se trouvait à Édimbourg le 24 janvier de cette année, mais encore que le roi y était aussi. » Robertson ne fait pas attention que lui-même détruit ses propres raisonnements un peu plus bas. Il rappelle en effet sur l'autorité de Buchanan et de Knox, et nous n'avons pas de motif de les suspecter ici, que les absences fréquentes du roi nuisant trop à l'expédition des affaires, parce que les lois exigeaient pour les actes publics les signatures du roi et de la reine, on avait fait graver en relief la signature du roi que l'on apposait à côté de celle de la reine. Ainsi, l'on comprend sans effort que l'acte relatif à Edmonston ait été signé par la reine le 24 janvier à Édimbourg, et pourvu de la signature du roi, quoique ce prince

1. Robertson ne songea pas à faire l'application de ce principe judicieux aux lettres de Marie Stuart à Bothwell, quoiqu'on n'en ait eu que des traductions.

fût à Glasgow. Cette pièce, posée d'abord comme contradictoire à la thèse de Goodall, concourt plutôt à la soutenir et à confirmer la présence de la reine à Édimbourg le 24 janvier.

Robertson ajoute : « Tout porte à croire qu'à cette époque, la date des ordonnances émanées du souverain était arbitraire et laissée à la disposition d'un secrétaire.... Cet abus devint même si fréquent.... qu'un acte du parlement de 1592 déclara coupable de haute trahison quiconque se permettrait de mettre une fausse date à une signature. »

La première de ces deux phrases exprime une conjecture gratuite, que les faits antérieurs à janvier 1567 n'autorisent pas. Quant à l'acte de 1592, il constate seulement que des abus, assez graves pour provoquer une pénalité terrible, s'introduisirent dans la chancellerie pendant la longue minorité de Jacques VI, mais pas du tout que ces abus existassent vingt-cinq ans auparavant. Enfin notre auteur cite deux actes, datés d'Édimbourg fin d'avril 1567, alors que Marie était momentanément prisonnière de Bothwell à Dunbar[1]. Ce serait un indice du désordre que cette révolution, que nous raconterons bientôt, jetait déjà dans l'État; mais ce ne serait pas une preuve que ce désordre et ces fraudes existassent auparavant, lorsque le royaume était encore dans une situation régulière. On sait aussi que Marguerite Chalmer, au bénéfice de laquelle fut rédigé un des actes du 24, était catholique; il n'est guère vraisemblable que le chancelier Huntly, et le clerc du registre, sir James Balfour, tous deux protestants très-animés, eussent inséré par fraude,

1. Robertson, *Dissertation critique sur le meurtre du roi Henri*, t. II, p. 189-197. Cet historien allègue encore qu'on voit, par une lettre originale de l'évêque de Ross, que, le 25 octobre 1566, Marie était en danger de mort; cependant on trouve dans les registres publics un acte qui aurait été signé ce jour-là, si l'on s'en rapportait aux termes de ce même acte. La reine, quoique très-malade, avait sa connaissance; même la lettre de l'évêque de Ross la montre s'occupant des affaires. Il n'est pas impossible que, le 25 octobre, elle ait accordé quelque grâce qu'on aura inscrite à son jour dans le registre, et qu'elle l'ait signée un peu plus tard. Peut-être Robertson aurait-il bien fait d'indiquer l'objet de cet acte.

dans les archives, une mesure favorable à quelqu'un de l'ancienne religion.

En résumé, pendant la période du règne de Marie Stuart que nous venons de parcourir, une concordance frappante existe entre les séjours de la reine dans les diverses localités, les dates des registres officiels, et les indications que fournissent les correspondances[1]. Nous pensons donc que les arguments de Robertson, d'ailleurs la plupart vagues et conjecturaux, manquent de portée; qu'il n'y a aucune bonne raison de croire qu'un système d'indications démontré exact jusqu'au 20 janvier 1567, devienne tout à coup un guide infidèle; qu'enfin dans la circonstance dont il s'agit, Marie Stuart ne quitta pas Édimbourg avant le 24 janvier.

Comme elle ne pouvait pas ramener directement son mari au château d'Édimbourg, ni à Holyrood, par la raison que la situation de ces résidences les exposait au vent glacial du nord-est ou à l'humidité du Forth, et qu'il était d'usage que les convalescents de cette maladie purgeassent une quarantaine avant de rentrer dans les habitudes ordinaires de la vie, Marie fit disposer le château de Craigmillar, situé à deux milles au sud d'Édimbourg, dans une exposition abritée. Elle se munit de sa propre litière, moyen de transport beaucoup plus doux pour un homme relevant de maladie, que les chariots grossiers en usage : tous préparatifs qui ne ressemblent pas à des plans d'assassinat. Vers cette époque, on avait vu arriver le comte de Moretta, ambassadeur du duc de Savoie, attendu vainement dès le mois de décembre précédent, pour le baptême du prince. Il était accompagné du P. Edmond, de la société de Jésus. L'un et l'autre devaient préparer les voies à l'évêque de Mondovi, désigné légat du pape en Écosse, avec mission d'entraîner Marie à se mettre à la tête d'un mouvement des catholiques d'Écosse

1. Par exemple, pour le voyage d'Alloa, juillet-août 1566, les divers voyages de Stirling à Édimbourg et réciproquement, en septembre, les assises de Jedburgh, les voyages qui remplissent les trois derniers mois de cette année.

et d'Angleterre. Ils comptaient sur le concours de Darnley qui, depuis sa rupture avec les lords du Conseil, était devenu catholique plus ardent. N'est-il pas clair que si la reine avait été la criminelle et publique esclave d'un protestant obstiné comme Bothwell, ces habiles observateurs s'en seraient aperçus du premier coup d'œil, et qu'ils en auraient rendu compte à leurs cours, avec des plaintes amères ? Or, ce que l'on connaît de leurs dépêches ne renferme pas la moindre allusion à ce genre de scandale. Tout ce qu'ils reprochent à Marie, c'est de n'avoir pas accédé à leurs plans de ligne catholique[1].

Marie Stuart allant chercher Darnley, quitta Edimbourg le 24 janvier. Elle passa la nuit à Callendar[2], chez lord et lady Livingston, ses sincères amis, quoique protestants. Le journal de Murray place dans son cortége les comtes d'Huntly et de Bothwell. Cela ne fait pas difficulté surtout pour le second, qui étant shériff du Lothian, devait accompagner sa souveraine jusqu'aux limites du comté. Le même journal porte que, le second jour, « la reine arriva à Glasgow et qu'elle rencontra sur la route Thomas Crawford, envoyé du comte de Lennox, et sir James Hamilton, avec le reste mentionné dans sa lettre (lettre de Marie à Bothwell). Les comtes d'Huntly et de Bothwell retournèrent le même soir à Édimbourg, et Bothwell y coucha. » Beaucoup de noblesse, en particulier les Hamiltons, rallièrent le cortége royal. Le 25 au soir, comme elle approchait de Glasgow, Marie vit s'avancer à sa rencontre Thomas Crawford, capitaine au service du comte de Lennox[3]. Crawford annonça que le

1. Miss Strickland, t. V, p. 107, 111, 116, et dans Labanoff, t. VII, p. 105 : *le nonce du pape en France à Cosme I, grand-duc de Toscane*, Paris, 16 mars 1567.

2. Ou Callender, à dix-huit milles à l'O. d'Édimbourg. (Keith, p. 291, note *d*.)

3. Tytler est tombé dans une méprise assez grave, en faisant de Crawford un envoyé de Darnley (*History of Scotland*, t. V, p. 378, édit. 1845). A la lecture de cette entrevue entre Marie et Crawford, on sentira combien la vérité historique est dénaturée, dès que l'envoyé parle au nom de Darnley

comte l'avait chargé de présenter à Sa Grâce ses respects et ses excuses de n'être pas venu en personne, parce qu'il était indisposé; il n'aurait pas osé non plus paraître devant elle, avant de savoir quelles étaient ses dispositions envers lui, à cause du langage sévère qu'elle avait tenu sur son compte à Robert Cunningham, son serviteur, à Stirling; cela lui avait donné lieu de croire qu'il avait encouru le déplaisir de Sa Majesté. — En effet, vers l'époque du baptême, Lennox avait écrit à son fils de venir le trouver, s'il voyait que la reine ne fît pas assez de compte de lui. Probablement, Robert Cunningham avait été le porteur de cette missive, et la reine avait pu s'irriter à bon droit contre son beau-père, chez qui elle n'avait jamais trouvé qu'un ennemi. Cette espèce de défi blessa Marie Stuart; elle répliqua : « Il n'y a pas de remède contre la peur. — Les craintes de mon maître, reprit Crawford, ne proviennent pas d'aucun tort qu'il se connaisse, mais seulement des paroles froides et rudes que vous avez adressées à son serviteur. — Il ne craindrait pas, s'il n'était coupable. — Je connais assez Sa Seigneurie, dit encore Crawford, pour savoir qu'elle ne souhaiterait rien tant que chacun portât les secrets de son cœur écrits sur le visage. —Avez-vous quelqu'autre commission? demanda la reine.— Non, répondit-il. — Alors taisez-vous, » dit-elle sèchement; et elle poussa son cheval vers la ville, où elle n'entra qu'à la nuit.

Cette scène vive et dramatique a été racontée par Thomas Crawford lui-même. C'est lui aussi qui a rendu compte des entretiens qui eurent lieu entre les deux époux à Glasgow. Il produisit son récit en forme de déposition sous la foi du serment, le 9 décembre 1568, devant les commissaires anglais à Londres. A cette époque, Marie, réfugiée en Angleterre, avait accepté le débat avec ses ennemis, par devant le

au lieu de parler au nom de Lennox. C'est alors Darnley qui s'excuse de n'être pas venu; c'est sur lui que tombent les paroles sévères de la reine. Elles deviennent inexplicables, si l'on songe qu'elle sait bien que son mari est malade. Rien au contraire de plus légitime à l'endroit de Lennox.

gouvernement anglais. Elle croyait, dans sa naïve bonne foi, qu'on y lutterait à ciel ouvert, sous les auspices d'un juge loyal; mais Élisabeth et Cécil ne donnèrent la parole qu'aux accusateurs. Parmi eux, Crawford se vengea de l'accueil mortifiant qu'il s'était attiré. Il prétendit avoir reçu les confidences de Darnley, après chaque conversation de ce dernier avec la reine, et les avoir mises immédiatement par écrit, mot pour mot, afin de les communiquer au comte de Lennox, qui n'osait pas se montrer, dit-il, à cause du déplaisir de sa souveraine[1]. Sa déclaration contient, sans aucun doute, certaines portions de vérité, mais submergées dans un fond d'imposture tendant à incriminer Marie. Nous allons le suivre, en tâchant de démêler le vrai et le faux.

Dès en arrivant, la reine se rendit seule chez le roi. On lit dans M. Mignet, que Darnley fut étonné de cette visite inattendue[2]. Comment inattendue? Dès les premiers temps de sa maladie, sa pensée ne s'était-elle pas tournée vers sa femme? ne lui avait-il pas demandé son médecin? n'avait-il pas, d'après l'évêque de Ross, témoin si digne de foi, exprimé le désir de la voir? Buchanan ne parle-t-il pas des lettres tendres qu'elle lui avait écrites? Le projet de ce voyage pouvait-il être ignoré à Glasgow, lorsque Drury en écrivait de Berwick à Cécil dès le 23, comme d'une chose arrangée? Darnley pouvait-il ne pas savoir que Marie arrivait, puisque Lennox, qui demeurait dans le château de Glasgow, à côté de lui, avait envoyé un de ses officiers au-devant d'elle?

Crawford a rapporté qu'après les premiers compliments, les deux époux échangèrent des récriminations « aigres, amères et injurieuses[3]. » Darnley dit à Marie que sa dureté pour lui

1. Anderson, t. IV, 2e partie, p. 168, 169. — Goodall, *Append.* p. 245, 246. La signature de Cécil apposée au dos de cette pièce (miss Strickland, t. V, p. 117, note 4, p. 123, note 1) n'est pas faite pour la rendre plus imposante.

2. T. I, p. 259.

3. Sur le séjour de Glasgow, miss Strickland, t. V, p. 117, 128. — Tytler, t. V, p. 379-380, édit. 1845. — Mignet, t. I, p. 259, 261.

avait été l'unique cause de sa maladie ; qu'il était bien puni d'avoir fait d'elle son idole ; qu'elle l'avait constamment laissé seul : assertions si dépourvues de raison et de vérité, mais si bien liées avec le système des ennemis de Marie Stuart, qu'on ne peut se défendre de suspecter la sincérité du narrateur. Ils s'apaisèrent ensuite. Darnley témoigna du repentir, s'excusa sur sa jeunesse et protesta de son inaltérable attachement pour Marie. Elle, de son côté, lui rappela les plaintes et les soupçons qu'il avait élevés contre elle, son projet de quitter l'Écosse, l'affaire d'Hiegate et de Walcar. Il soutint qu'il n'y était pour rien, que c'était un coup monté par ses ennemis pour le faire périr. A ce sujet, il tenait du laird de Minto qu'elle avait refusé de souscrire un ordre d'arrestation contre lui : « Je ne croirai jamais, ajouta-t-il, que vous qui êtes ma chair, vous vouliez me faire du mal ; et si quelqu'autre l'essayait, malheur à lui, à moins de me surprendre dans mon sommeil. » Il la pressa aussi de lui tenir compagnie plus exacte, se plaignant qu'elle trouvât toujours quelqu'affaire pour se retirer chez elle et ne pas passer plus de deux heures ensemble. En effet, soit exiguïté du château où logeaient déjà Lennox et le roi, soit défiance à l'égard de Lennox, ou pour ne pas exposer trop directement les gens de sa suite à la contagion de la petite vérole, Marie Stuart était descendue au palais de l'archevêque, qu'une distance de cent pas environ séparait du château. Les nobles accourus des cantons circonvoisins formaient une cour ; les affaires affluaient également ; tout cela créait à Marie des devoirs qui la retenaient une partie du temps éloignée de son mari.

Aux instances de Darnley, pour reprendre la vie en commun, elle répondit qu'il devait achever d'abord son traitement par une médecine et des bains ; c'était la coutume du temps[1]. Elle avait disposé, pour terminer sa cure, le château

1. Miss Strickland explique (t. V, p. 131 et note 1) que la petite vérole était redoutée à l'égal de la peste, parce qu'on n'en connaissait pas encore le traitement ; qu'on transportait immédiatement hors des villes ceux qu'elle

de Craigmillar, où elle pourrait être avec lui sans être loin de son fils. « Je vous suivrai, dit-il, partout où vous voudrez, à condition que nous aurons même lit et même table, et que nous vivrons désormais comme mari et femme. — Mon voyage, lui dit-elle, n'est pas à autre fin; si telle n'avait pas été mon intention, je ne serais pas venue de si loin vous chercher. Il en sera selon vos désirs. » En finissant ces mots, elle lui tendit la main avec la promesse de l'aimer autant que jamais; et lui, promit de faire tout ce qu'elle voudrait et d'aimer tout ce qu'elle aimait. Une réconciliation si cordiale ne faisait pas le compte de Crawford, ni, sans doute, de Lennox. Le premier, quand le jeune roi lui raconta cet entretien, s'efforça d'en flétrir l'heureuse impression : « Il n'aimait pas, dit-il, cette idée de la reine de le mettre à Craigmillar; car, si elle désirait sa société, pourquoi ne pas le prendre tout de suite dans leur propre résidence à Édimbourg? Le conduire à Craigmillar, c'était le traiter moins en mari qu'en prisonnier. » Ce langage perfide éveillait les craintes et caressait l'orgueil de Darnley. Crawford prétend que celui-ci répondit « qu'en effet il aurait quelque inquiétude sans la confiance que lui inspiraient les promesses de la reine. Il voulait néanmoins se remettre entre ses mains et la suivre, dût-elle lui couper la gorge. » C'est ici un de ces mots qui sentent la fraude. Darnley savait fort bien que Marie n'avait jamais coupé la gorge à personne, qu'elle était bonne et pitoyable à chacun. Les paroles qu'on prête au jeune roi sont invraisemblables. Comment supposer qu'après une effusion si tendre, lorsque les portes du bonheur intime se rouvrent sous ses instances passionnées, il parle de celle

atteignait et qu'on leur interdisait l'accès des murs jusqu'à parfaite guérison. Il a existé longtemps des maisons en pleins champs appelées maisons des pestiférés (pest-house) où l'on confinait les lépreux et les malades de la petite-vérole. Moins que personne, la reine pouvait introduire son mari à l'intérieur d'Édimbourg; on l'aurait accusée de vouloir infecter du venin ses sujets. Déjà Knox, du haut de la chaire, lui avait imputé les fièvres et les maladies contagieuses qui s'étaient manifestées dans plusieurs cantons qu'elle avait parcourus.

qu'il a implorée comme on ferait d'une furie, et que la naïve expression de ses vœux exaucés, le premier objet qu'il aperçoive dans l'avenir soit le poignard? Crawford veut donner à entendre que Darnley croyait sa femme capable de tout. On conçoit du reste qu'il ne se souciât pas de Craigmillar, parce que le châtelain, sir Simon de Preston, prévôt d'Édimbourg, était beau-frère de Lethington et l'un des assassins de Riccio. La reine condescendit à sa répugnance. C'est ce qu'attesta plus tard, devant le conseil d'Angleterre, Nelson, l'un des serviteurs de Darnley : « Il avait été dit d'abord à Glasgow que le roi irait habiter Craigmillar ; mais comme il montra de l'éloignement pour cet endriot, on changea de dessein, et il fut décidé qu'il s'établirait à Kirk-of-Field[1]. » Il est donc certain qu'en quittant Édimbourg, Marie Stuart ne songeait pas à cette dernière maison ; on la choisit pour elle en son absence.

Nous avons indiqué, chemin faisant, des invraisemblances et des faussetés manifestes dans la déposition de Thomas Crawford. Il est difficile aussi de comprendre que le père et le fils, vivant sous le même toit, Crawford, au lieu de rapporter successivement au premier les conversations avec le second, jugeât à propos de les mettre par écrit. C'était beaucoup de précaution. Mais il n'était pas le seul à écrire : de son côté, Marie Stuart adressait, dit-on, de Glasgow à Bothwell, quatre lettres d'amour, qui sont contre elle les pièces principales au procès. La première est de tous points conforme au récit de Crawford, ce récit qu'il écrivit à l'heure même, pendant que Marie, retirée dans sa chambre, mandait, assure-t-on, à son complice des détails identiques. De là, on déduit la certitude des faits qui concordent ensemble par deux voies si opposées.

Mais ne serait-il pas possible que les lettres à Bothwell et la déposition de Crawford, ayant été produites par Murray, à

1. Anderson, t. IV, 2e partie, p. 165. — Goodall, *Append.*, p. 244. Nelson fut retrouvé vivant sous les ruines de Kirk-of-Field, après l'explosion.

la fin de 1568, devant les commissaires anglais, eussent été composées simultanément pour s'entr'aider, pour apporter aussi un fraternel soutien à la *Detectio* de Buchanan, et à cet autre auxiliaire qu'on fabriqua dans le même temps, le journal de Murray, un puits de mensonges? L'infatigable miss Agnès Strickland a tiré des archives du duc d'Hamilton deux lettres du comte de Lennox, l'une « au comte de Murray, régent d'Écosse; » l'autre à ses « fidèles serviteurs, Thomas Crawford, Robert Cunningham et John Stuart de Periven. » A la date de ces lettres, écrites à Chiswick, 11 juin 1568, il n'y avait pas un mois que Marie avait cherché un refuge près de sa cousine. Ses ennemis préparaient les documents dont ils comptaient l'accabler au tribunal partial d'Élisabeth. Dès le mois de mai 1568, John Wood, secrétaire du régent, avait été envoyé près de la reine d'Angleterre, porteur de l'offre de Murray, de la prendre pour juge entre sa sœur et lui. Communication secrète avait été donnée au gouvernement anglais des lettres attribuées à Marie Stuart; car, avant de se risquer en public, on voulait savoir officieusement ce qu'il en penserait[1]. L'actif secrétaire se rendit aussi à Chiswick, chez le comte de Lennox[2], qu'il s'agissait sans doute d'inspirer, et qui écrivit alors les deux lettres dont nous venons de parler.

Dans la principale, celle au comte de Murray, il appelle d'abord la reine « la destructrice de tous ses amis et serviteurs. Les lettres qu'elle a écrites de sa propre main fournissent des preuves suffisantes pour la condamner[3]. » Il dit qu'il voudrait « que l'on recherchât par tous les moyens possibles de nouveaux faits, non-seulement contre elle, mais aussi contre tous ceux qui l'avaient suivie en Angleterre, *et que l'on vît comment on s'y prendrait pour dresser les articles qu'il leur avait envoyés* (à ses fidèles serviteurs), savoir : la

1. Goodall, *Append.*, p. 73, 76. — Miss Strickland, t. IV, p. 136, 146, 147.
2. Miss Strickland, t. VI, p. 270, 285.
3. Voy. là-dessus notre *appendice* au présent chapitre, E.

nature de la querelle de la reine avec le roi avant le baptême; le voyage du roi à Glasgow, sa maladie dans cette ville, la cause de sa maladie; s'il y eut apparence de poison et quels furent ses médecins. » Ensuite, « les déclarations d'Hiegate et ce qui a été dit à Stirling; l'époque de l'arrivée de la reine à Glasgow; comment elle était accompagnée; les paroles échangées entre elle et Thomas Crawford quand elle arriva devant la ville; combien de temps elle y demeura avec le roi; sa manière et ses moyens d'être agréable au roi; si elle envoyait habituellement des messages à Édimbourg et par qui; quelles femmes étaient en sa compagnie ou dans sa chambre. »

Lennox continue, en exhortant Murray, à réunir contre la reine et contre Hamilton, archevêque de Saint-André, des preuves de leur complicité dans l'assassinat de Darnley; il voudrait « que l'on tirât quelque chose des serviteurs de la reine » (il ne s'en trouva jamais un seul pour déposer contre son ancienne maîtresse). Sa conclusion est qu'il faut « consigner tous les arguments et les preuves possibles contre lord Herries, lord Fleming, lord Livingston, lord Claud Hamilton et tous ceux qui sont passés en Angleterre; et, en même temps, tout ce que l'on pourra dire sur l'intimité de la reine avec Bothwell à l'époque du meurtre, avant et après[1]. » Pour nous tenir à la première partie de cette missive, nous ne nous arrêterons pas à démontrer combien il serait extraordinaire et absurde que Lennox, voulant être renseigné sur ce qui se serait passé à Glasgow seize mois auparavant sous ses yeux, dans sa maison, s'adressât au comte de Murray qui était fort loin de là? A quoi donc ont servi les narrations écrites de Crawford? Cette lettre n'a qu'une explication possible : c'est le rappel d'un programme que le comte a tracé à ses affidés et au régent. Maintenant le cadre est complet; qu'ils achèvent de le remplir. Ce sera l'objet de la déposition de Crawford. Si nous nous en rapportons au serment officiel que cet agent de Lennox prêta, en dé-

1. Miss Strickland, t. V, p. 120-122.

cembre 1568, devant les commissaires anglais, il avait rédigé tout cela dès le mois de janvier 1567 à l'intention du comte de Lennox, mot pour mot, et son dialogue avec la reine en avant de Glasgow, et les conversations sans témoins que Darnley lui avaient racontées. Si, au contraire, nous nous en rapportons à la lettre de juin 1568, qui nous découvre le fond vrai des choses, nous avons le droit de conclure que le fameux manuscrit de janvier 1567 n'existait pas, et que ce fut seulement à l'approche des conférences d'Angleterre, qu'on le rédigea par un travail en commun. Quand donc, six mois après les instructions de son patron (juin-décembre 1568), Crawford joindra triomphalement son témoignage conforme à celui de la *Detectio*, du journal de Murray, et des lettres de Marie Stuart à Bothwell, nous en déclinerons l'autorité comme d'une pièce fabriquée après coup[1].

Il est un autre genre de preuves qui aurait pesé davantage dans la balance. Puisqu'on disait que l'épouse avait abreuvé son mari de mépris et d'affronts domestiques, Lennox avait dû recevoir les plaintes d'un fils qui ne se contraignait guère sur ses mécontentements. N'aurait-il pas édifié l'opinion en publiant quelque lettre de l'infortuné jeune homme, le cri d'un cœur qui succombe sous l'outrage? Apparemment on ne trouva rien dans les papiers de Darnley pour incriminer les mœurs de sa femme. Il ne sera fait mention que d'une seule lettre du fils au père sur Marie, et celle-là, écrite peu de jours avant la catastrophe, respirera l'amour.

1. Crawford paraît avoir été l'un de ces hommes effrontément audacieux que les chefs de parti lancent en avant pour désigner les victimes. Plus tard, la chute de Marie consommée, Maitland et Murray se brouillèrent. Le second attira le premier à Stirling par de feintes caresses, sous prétexte d'une séance du Conseil privé (août 1569). Soudain Thomas Crawford entre dans la salle et déclare au nom du comte de Lennox qu'il accuse Maitland d'être l'un des assassins du roi (ce qui était vrai). Murray fait arrêter le secrétaire et fixe le jour du procès. Mais l'énergie de Kirkaldy de Grange, ami de Maitland, et la mort prématurée de Murray sauvèrent l'accusé pour un temps. Pendant l'interrègne qui sépara la fin de Murray de la régence de Lennox, Maitland subit un simulacre de jugement le 14 février 1570. Crawford ne parut plus dans l'affaire. (Goodall, t. I, p. 397-398; Chalmers, t. III, p. 579 et suiv.)

De la source qui produisit la déposition de Crawford, la *Detectio* et le journal de Murray, sortirent également les lettres de Marie Stuart à Bothwell.

Ces lettres sont au nombre de huit : les quatre premières, écrites pendant le voyage de Glasgow, janvier 1567 ; les trois suivante, de Stirling, avril 1567, immédiatement avant l'enlèvement de la reine par Bothwell ; la dernière, sans indication de temps ni de lieu, et dépourvue de signification. Viennent ensuite deux contrats ou promesses de mariage entre les deux amants ; enfin, douze pièces de vers appelées les sonnets, adressées, comme les lettres, à Bothwell. L'authenticité des unes et des autres est un des grands problèmes de l'histoire moderne. C'est avec les lettres que l'on a marqué Marie Stuart du stigmate du crime. Les lettres à la main, on sanctionne les noires trahisons sous lesquelles elle succomba. A peine le juge qui lui signifie sa condamnation laisse-t-il échapper quelques mots d'ironique pitié.

Nous soutenons que ces lettres ont été forgées. D'abord un premier motif général : c'est que les faits qu'elles viennent étayer sont faux. N'avons-nous pas établi jusqu'ici que Marie Stuart n'était pas la maîtresse de Bothwell, qu'elle ne ressentait pas à l'égard de son mari la haine qu'on lui attribue, que les faits prétendus d'amour et d'animosité dont ces allégations s'autorisent, sont controuvés ou totalement dénaturés? Par conséquent, les lettres que produit l'accusation ne peuvent pas être authentiques, puisqu'elles énoncent des actes et des sentiments en contradiction directe avec la vérité. Elles ne sauraient être autre chose qu'une des parties du vaste système de calomnies que nous voulons percer à jour.

Si, maintenant, on les examine de près, on apercevra partout et à chaque instant, soit dans leur origine et leur contenu, soit dans les pièces destinées à les compléter et à les appuyer, des difficultés et des impossibilités de tout genre, dont la fraude, quelque habile qu'elle soit, ne saurait se garantir dans une entreprise aussi compliquée.

D'abord, rien de plus ténébreux que leur histoire. Ces documents, lettres et sonnets, étaient en français, on nous le dit du moins; car les originaux supposés, qu'il importait essentiellement aux adversaires de Marie Stuart de mettre sous les yeux du monde entier pour légitimer leurs actes, ne sortirent jamais du cercle étroit de ceux qui avaient intérêt à les accréditer et à s'en servir. Jamais ils ne furent communiqués à Marie Stuart ni à ses commissaires en Angleterre, malgré leurs demandes réitérées[1]. Ils disparurent dès le seizième siècle, c'est-à-dire aussitôt qu'ils eurent fourni une arme pour diffamer la reine captive. Jamais ils ne furent imprimés. En revanche, les gouvernements écossais et anglais en répandirent quatre traductions. La première se fit dans les circonstances les plus suspectes. Nous avons vu plus haut que lorsque, en mai 1568, Marie Stuart, vaincue par son frère, eut été forcée de chercher sur le territoire anglais une hospitalité qui lui coûta si cher, Murray expédia en toute hâte son secrétaire John Wood près de la reine Élisabeth; il le munit, non pas des lettres ou des copies des lettres à Bothwell, mais, comme il le dit lui-même dans ses instructions à un autre agent, le 22 juin 1568, « de copies desdites lettres *traduites en notre langue*, » c'est-à-dire en écossais[2]. N'est-il pas bien extraordinaire que, s'il existait un texte primitif en français de la main de Marie Stuart, Murray, pour en communiquer le contenu à la reine d'Angleterre, ait jugé à propos de le mettre en écossais, langue beaucoup moins familière à cette princesse que le français, dont elle se servait pour correspondre avec la reine d'Écosse, et même si peu familière, que Chalmers déclare avoir vu au Paper Office une traduction anglaise de ces lettres, faite sur le texte écossais pour l'usage personnel d'Élisabeth, qui l'a notée de sa plume[3]. Chalmers démontre, par les extraits de Sadler, un des commissaires

1. Goodall, *Append.*, p. 289, 297, 298, 342.
2. Instructions de Murray à Middlemore, dans Goodall, *Append.*, p. 75-76.
3. Chalmers, t. II, p. 435. — Voyez aussi notre *Append.* à la fin de ce chapitre.

de Cécil à York, que ce fut également un texte écossais que Murray communiqua dans cette ville en grand mystère aux Anglais, Sadler ayant rapporté des expressions écossaises, qu'il appelle « les propres mots de la reine d'Écosse et tracés de sa main[1]. » Un détail qui n'est pas dénué de valeur, c'est que Murray, en donnant un reçu à Morton qui venait de lui confier toutes ces pièces, le 16 septembre 1568, omit de dire en quelle langue elles étaient écrites; même omission des trois commissaires anglais, lorsqu'ils racontent à Élisabeth, le 11 octobre suivant, qu'on leur a montré une horrible et longue lettre *comme* de la propre main de la reine d'Écosse[2]. Suivent les extraits qu'ils ont pris également en langue vulgaire[3], c'est-à-dire en écossais. Auraient-ils, eux aussi, traduit comme Murray, le français du texte original? Le 8 décembre 1568 seulement, dans les conférences transportées à Westminster, il fut articulé que les lettres étaient en français[4].

La prétendue traduction écossaise que Goodall regarde, croyons-nous, avec toute raison, comme l'original premier de cette correspondance supposée[5], servit de type pour une traduction latine dont Buchanan fut l'auteur; et cette dernière fut mise en français[6], sans compter la traduction anglaise, qui ne figure plus dans les collections imprimées.

N'eût-il pas été beaucoup plus facile, et surtout plus conforme à la loyauté et à la justice, de publier les originaux eux-mêmes, au lieu de se perdre dans ce labyrinthe de traductions? Depuis quand condamne-t-on un accusé sur des

1. Chalmers, t. III, p. 282-287.
2. Goodall, *Append.*, p. 142.
3. *Id.*, *ib.*, p. 149-153.
4. *Id.*, *ib.*, p. 235.
5. Goodall., t. I, p. 80.
6. M. Mignet (t. I, p. 429) croit que la version française a été faite sur l'écossais. Goodall a démontré parfaitement (t. I, ch. IV) que le français fut calqué sur le latin. Telle est aussi l'opinion de M. Teulet (*Lettres de Marie Stuart*, avertissement, p. IX). En effet, l'examen attentif des trois textes ne peut pas laisser d'incertitude.

pièces qu'on ne montre pas? Elles étaient en français! Pourquoi donc, si on voulait les vulgariser dans cette langue, prendre la peine de les déguiser sous une triple traduction, pour arriver à les présenter dans une version française de troisième main, et quelle version? Les seuls documents capables de faire autorité, on les ensevelit dans le mystère; et l'on ne donne l'essor qu'à de prétendus équivalents, dépourvus par cela même de toute autorité.

Ces différents libelles, c'est-à-dire la vie de Marie Stuart ou *Detectio*, les lettres, les sonnets, etc., qui n'existaient encore qu'en manuscrit en 1568, parurent en Angleterre par les soins de lord Cécil en latin et en anglais, vers la fin de 1571; la traduction française de la *Detectio*, accompagnée des lettres et sonnets dans la même langue, en février 1572, sous un faux nom, celui de Thomas Waltem à Édimbourg, en réalité soit à la Rochelle, soit plutôt à Londres[1]. Nous n'avons pas à traiter ici cette question de lieu, quoique intéressante. Disons cependant que des trois endroits que l'on indique, la France nous paraît le moins vraisemblable. La traduction française, surtout en ce qui est des lettres, provient évidemment d'un homme qui savait peu l'écossais (peut-être n'eut-il pas ce texte sous les yeux), et très-faiblement le français. Cette version, reproduite dans le recueil dit *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, imprimé à Middelbourg en Hollande (1578), fourmille de fautes également grossières et ridicules, quant aux mots et quant au sens. Nous croyons impossible qu'une rédaction si barbare ait été écrite par un Français et en France[2].

1. Voy. la lettre d'Alexandre Hay, clerc du conseil privé du régent, à John Knox, Leith, 14 décembre 1571; dans Goodall, *Append.*, p. 371, 375-376. — C'est du cabinet de Cécil que partaient toutes ces publications mensongères, même celles en écossais. Miss Strickland cite (t. VI, p. 223, note 2) une lettre de Thomas Wilson, un des sous-secrétaires de Cécil, à son patron (8 novembre 1571) : « J'envoie sous ce pli à Votre Honneur tout ce qu'il y a de *traduit en bel écossais*, vous priant de m'envoyer Paris (la confession de Paris) scellé hermétiquement. On ne saura pas d'où cela vient. »

2. Pour tout ce qui tient au texte français des lettres de Marie Stuart à

Comment ces lettres, à la possession desquelles Bothwell devait attacher le plus grand prix, tombèrent-elles entre les mains de ses plus cruels ennemis? Ceux-ci gardèrent le silence sur ce point pendant quinze mois.

Enfin, le 16 septembre 1568, lorsque allaient commencer les conférences d'Angleterre et qu'il fallait se mettre en règle, Morton remit les papiers au comte de Murray, en racontant que Bothwell, obligé de fuir précipitamment d'Édimbourg, les avait oubliés au château; que, au moment de quitter l'Écosse après sa défaite irréparable et l'emprisonnement de la reine à Lochleven, il avait envoyé un de ses serviteurs, George Dalgleish, avec mission de lui rapporter une petite cassette d'argent doré qui contenait ces lettres et d'autres papiers; que lui, Morton, avait capturé et le porteur et le coffret, le 20 juin 1567[1]. Knox complète ce

Bothwell, M. Mignet cite constamment ces *Mémoires de l'Estat de France*. On les prendrait pour des documents précieux et authentiques, tandis que ce n'est qu'une très-mauvaise traduction de la *Detectio* et d'un autre pamphlet non moins fallacieux. Veut-on savoir ce que cela vaut comme critique historique? Voici de quelle manière sont racontées (t. 1, p. 175) l'évasion de Marie Stuart hors de Lochleven et sa fuite en Angleterre en 1568: « Enfin après avoir corrompu ses gardes par argent et par belles promesses, elle se desrobe du château en habit dissimulé. Mais pensant tenir la route de France, elle aborda en une ville d'Angleterre, ou estant reconnue par quelques-uns, quoy qu'on l'eust receue assez honorablement, si est-ce que peu après, la royne d'Angleterre la donna en garde à un seigneur du pays, et s'asseure de sa personne. »

1. Goodall, *Append.*, p. 90. — *Detectio*, *memorandum* : « Que dans le château d'Édimbourg il avait été laissé par le comte de Bothwell, avant sa fuite, et qu'il fit chercher par un certain George Dalgleish, son serviteur, qui fut pris par le comte de Morton, un petit coffret doré, long d'un peu moins d'un pied, orné en divers endroits de la lettre F, en caractère romain, surmonté d'une couronne royale, et que dans ledit coffret étaient certaines lettres et écrits bien connus, et que l'on peut affirmer avoir été écrits par la reine d'Écosse, de sa propre main, au comte de Bothwell.

« Outre les lettres, le coffret contenait une pièce en français, en caractères romains, que l'on reconnaît pour avoir été écrite par ladite reine d'Écosse, de sa propre main et qui est une promesse de mariage faite par elle au dit Bothwell. Cette pièce sans date semblerait, à en juger par certains passages, avoir été écrite après la mort du roi; mais on est fondé à croire le contraire. » (Teulet, *Lettr. de Marie Stuart*, p. 105, Goodall, t. II, p. 53.) Nous n'avons pas voulu diviser ce *memorandum*. Nous ne discuterons pas la dernière phrase, qui trouvera sa place dans la suite du récit.

récit, en ce que sir James Balfour, commandant du château d'Édimbourg (ami de Bothwell avant sa chute, son ennemi dès que la fortune chancela), aurait averti sous main le comte de Morton de la venue de Dalgleish et du précieux butin qu'il remportait[1].

Dalgleish fut arrêté, en effet, le 20 juin 1567, et interrogé le 26 à Édimbourg par Morton, Athol, le prévôt de Dundee, et le laird Kirkaldy de Grange[2]. Ils le questionnèrent sur l'assassinat de Darnley; mais, chose bien surprenante, ils ne proférèrent pas un mot au sujet de la cassette ni des papiers qu'elle contenait; cela, six jours après qu'ils s'en seraient emparés. Le malheureux fut pendu le 3 *janvier* 1568, sans qu'il existe aucune trace d'interrogatoire sur ce point, qui, assurément, en valait la peine. *Huit mois seulement après sa mort*, on s'avisa de révéler qu'on avait saisi la cassette entre ses mains[3].

Sir James Balfour, dont l'autorisation était indispensable à Dalgleish pour pénétrer au château et fouiller dans le mobilier royal, ne fut pas appelé davantage à fournir des explications devant le Conseil privé, où l'on voit cependant qu'il siégeait de juillet à décembre 1567[4]. Plus tard on prit un moyen détourné pour donner à cette histoire une sorte de consistance.

1. Knox, p. 447.

2. Anderson, t. II, p. 173, pour le procès-verbal de cet interrogatoire.

3. Goodall., *Append.*, p. 66. — Chalmers, t. I, p. 368, note *z*, et t. III, p. 468, 469, fait observer que le journal de Birrel, qui rapporte l'arrestation d'un certain Blackader le 17 juin 1567, est muet sur celle de Dalgleish, avec sa cassette et ses lettres; que l'*Hist. de Jacques VI*, ouvrage contemporain, garde le même silence; que James Melvil, que les nobles employèrent à détacher James Balfour, commandant du château d'Édimbourg, du parti de la reine, et qui ensuite fut envoyé par eux au-devant de Murray à Berwick, le 10 août 1567, pour le mettre au courant de tout ce qu'ils avaient fait pendant qu'il était en France, alors qu'ils avaient renversé Marie Stuart, ne dit pas un mot de la saisie de ces précieuses lettres. Ceux-là seuls en parlèrent, qui les employèrent contre la reine après les avoir fabriquées.

4. *Lettre de Robert Melvil à Cécil*, 1er juillet 1567, dans Tytler, t. V, p. 439, édit. 1845.

Il y avait parmi les serviteurs de Bothwell un Français, nommé Nicolas Hubert, et désigné par le sobriquet de Paris. C'est lui qu'on fit le porteur de plusieurs des lettres de Marie, notamment la première de Glasgow et la première de Stirling. Réfugié en Danemark avec son maître, il fut livré par Frédéric II, roi de ce pays, à Murray, qui l'enferma au château d'Édimbourg, février 1568. Là, oublié en apparence, il ne fut pas produit, ni à l'époque où Morton annonça comment il avait saisi la cassette, ni pendant les conférences d'Angleterre, qui durèrent d'octobre 1568 à janvier 1569. Pourtant quel écrasant témoignage il aurait pu rendre contre la reine sur sa correspondance et son intrigue avec Bothwell! Murray laissa ce précieux auxiliaire se morfondre dans la nuit du cachot. Il ne s'en souvint que pour le transporter tout à coup dans son propre château de Saint-André, à la fin de juillet 1569.

Quand elle apprit qu'il possédait un prisonnier si important, Élisabeth lui expédia coup sur coup trois messagers pour le réclamer. Mais l'habile homme avait pressenti la difficulté; dès le 15 août, Paris était pendu à Saint-André, sans jugement. Le régent exprima son regret que l'exécution eût été faite avant l'arrivée des lettres de Sa Majesté : « Mais j'ai la confiance, ajouta-t-il, que le témoignage qu'il a laissé sera trouvé assez authentique pour que la valeur n'en paraisse douteuse ni à Votre Altesse, ni à ceux à qui la nature fournit les plus puissants motifs (les Lennox) de désirer le digne châtiment du crime; » et il envoya deux interrogatoires subis par Hubert le 9 et le 10 août 1569, incriminant : le premier, le comte de Bothwell; le second, Marie Stuart; plus, Maitland de Lethington et sir James Balfour, avec lesquels Murray s'était brouillé depuis peu. La mention de leurs noms dans cette pièce préparait l'arrestation de Maitland, qui eut lieu le même mois. Hubert mort, on lui faisait dire tout ce que l'on voulait sur la complicité de Marie Stuart, sur les lettres qu'il avait colportées entre les deux amants; tant qu'il avait vécu, on l'avait couvert

d'un silence impénétrable. Sur l'échafaud, le calomniateur malgré lui déclara qu'il n'avait jamais porté de lettres de cette sorte, et que la reine n'était pour rien dans l'assassinat du roi[1].

L'acte original de la deuxième confession de Paris finit en ces termes : « La teneur de cette déclaration et déposition, marquée à chaque page de la propre main dudit Nicolas Hubert[2], ayant été lue en sa présence, il l'a reconnue dans toutes ses parties et ses clauses pour être incontestablement vraie, en présence de M. George Buchanan, maître du collége de Saint-Léonard à Saint-André, de M. John Wood, sénateur du collége de justice, et de Robert Ramsay, rédacteur de cette déclaration, au service de Sa Grâce milord Régent[3]. »

En d'autres termes, l'acte a été dressé par l'homme qui avait composé la *Detectio* l'année précédente, et par deux secrétaires du régent. Cécil trouva la caution légère au moins pour le public, et demanda une expédition certifiée de la confession de Paris, comme on lèverait une copie légalisée sur la minute régulière. Alors on dressa une copie dont on fit disparaître les trois noms, et on leur substitua l'affirmation d'Alexandre Hay, secrétaire du Conseil privé du roi et notaire public (*ita est, Alexander Hay, scriba secreti consilii S. D. N. regis ac notarius publicus*). Ce notaire est une autre créature de Murray ; il certifie ce qu'il n'a ni vu ni entendu, puisque les trois précédents personnages seuls ont été indiqués comme ayant reçu la confession d'Hubert[4]. Apparemment, cette double confession ne trouva créance nulle part dans l'origine, puisque Buchanan lui-même ne la publia

1. Leslie, *A Defence of queene Marie's honour*, dans Anderson, t. I, p. 19.

2. Marquée, non pas signée; il ne savait pas écrire. (Goodall, t. I, p. 145. Chalmers, t. II, p. 343, note o. Miss Strickland, t. VII, p. 17.)

3. Anderson a supprimé cette dernière phrase si importante, que Chalmers a rétablie d'après l'original du *Paper Office*, t. II, p. 343, note *o*.

4. Sur tous ces faits, Chalmers, t. II, p. 342 et suiv.; t. III, p. 310. — Miss Strickland, t. VI, p. 201, 202; t. VII, 14-17.

pas à la suite de la *Detectio*, avec les confessions des autres accusés ; et Keith remarque (p. 366) qu'il n'en fit jamais usage dans ses écrits. C'est avec le temps qu'elle a fait illusion. Quelle odeur nauséabonde de fourbe et de scélératesse s'exhale de ces ténébreuses officines d'Édimbourg et de Saint-André! Jamais l'allure franche et nette de la vérité. Toujours la démarche oblique, les embûches, l'horreur du soleil, comme dans une caverne de faux-monnayeurs. Obscurité quant aux originaux, et obscurité calculée, puisqu'on les tint sous le boisseau; obscurité sur la saisie des lettres, puisqu'on ne l'articula qu'au bout de quinze mois ; obscurité dans la procédure, puisqu'on n'interrogea pas celui-ci, qu'on ne fit parler celui-là qu'après sa mort ; fourberie certaine, puisque dans la rédaction de l'acte on prend les imposteurs sur le fait. Voilà sous quels auspices se présente le dossier.

Comme ces lettres se rapportent à deux faits séparés par un espace de trois mois, le voyage de Marie Stuart à Glasgow à la fin de janvier 1567, et son voyage à Stirling sur la fin d'avril, nous sommes obligés de les partager aussi en deux groupes, afin de suivre la marche des événements. Ici donc nous parlerons seulement des quatre lettres de Glasgow. Pour en donner d'abord une idée sommaire, la première contient le récit du voyage de la reine depuis le moment où Bothwell prit congé d'elle après l'avoir accompagnée une partie du chemin, l'entrevue de Marie et ses explications avec Darnley, ses hypocrites protestations de tendresse à son mari, ses ardentes protestations d'amour à Bothwell, sa jalousie contre la femme du comte, et ses transparentes allusions au projet arrêté entre eux de se défaire du roi. La seconde lettre exprime des plaintes sur le silence de Bothwell qui ne lui a rien fait dire. Marie annonce à son complice quel jour elle amènera « *l'homme* » au lieu convenu et lui demande ses instructions. Dans la troisième, qui roule sur le même fond d'idées, elle s'excuse humblement, en alléguant son amour et sa jalousie, d'avoir écrit au comte quoiqu'il le lui eût défendu, et lui demande encore de ses nouvelles. —

Nouveaux transports passionnés dans la quatrième; ardent désir d'obéir à Bothwell en tout et d'achever leur entreprise; chagrin des soupçons jaloux, que celui qu'elle aime paraît avoir conçus contre sa fidélité.

Maintenant étudions la première lettre en détail. Elle est d'une longueur démesurée[1], sans signature et sans date. Mais comme la seconde est datée de Glasgow « ce samedy matin, » que Marie est censée être arrivée dans cette ville le jeudi soir 23 janvier, et que, dès le samedi matin, elle fait allusion au messager, déjà en route porteur de la première, il est clair que celle-ci est du vendredi 24 janvier, au plus tard. Elle se divise en deux parties inégales, dans la proportion de trois à deux cinquièmes.

Le mieux serait de la transcrire en entier, parce que l'analyse, en la resserrant, atténuera les superfétations, les redites qui l'alourdissent, et lui donnera un mérite relatif de rapidité et d'enchaînement qu'elle est loin de posséder en effet. Elle mettra mieux en relief quelques endroits qui tranchent par un tour plus vif et un certain bonheur d'expression. Ainsi émondée, elle gagnera contre notre thèse. N'importe.

Marie Stuart est censée entrer ainsi en matière : « Estant partie du lieu où j'avoye laissé mon cœur, dit-elle à Bothwell, il se peut aisément juger quelle estoit ma contenance, avec ce que peut un corps sans cœur, qui a esté cause que jusques à la disnée je n'ay pas tenu grand propos; aussi personne ne s'est voulu avancer, jugeant bien qu'il n'y faisoit bon[2]. »

Ensuite elle rapporte sa rencontre et son dialogue avec Thomas Crawford, divers incidents peu compréhensibles, relatifs à des Hamiltons et autres qui se joignirent à son escorte,

1. Elle tient quatorze pages petit in-fol., dans Anderson, t. II, p. 131-144.

2. Nous reproduisons la traduction qui se trouve dans les *Mémoires de l'Estat de France*, et dans le volume de M. Teulet, *Lettres de Marie Stuart*. Dès cette première phrase, il y a contre-sens sur les textes écossais et latin. Il faudrait « pendant la disnée. » Cette inexactitude, peu importante en elle-même, est le prélude de beaucoup d'autres plus graves.

et elle en vient au roi. Il a demandé à Joachim pourquoi elle ne loge pas près de lui; pourquoi elle est venue, si c'est pour une réconciliation; si Bothwell l'a suivie; « si j'avais pris Paris et Gilbert, afin qu'ils m'écrivissent....[1] » (Gif I had takin Paris and Gilbert to wryte to me.) Puis sa conversation avec Darnley : « Je l'ai enquis de ses lettres où il s'estoit plaint de la cruauté d'aucuns. Il respondit qu'il estoit aucunement estonné[2], et qu'il se trouvoit si joyeux de me voir, qu'il pensoit mourir de joye. Cependant il estoit offensé de ce que j'estois ainsi pensive. » Elle va souper. « Celuy qui vous porte ces lettres, dit-elle à Bothwell, vous fera entendre de ma venue. » Ensuite elle retourne près de Darnley. « Il me déclara son mal, adjoustant qu'il ne vouloit point faire de testament, sinon cestuy seul, c'est qu'il me laisseroit tout; et que j'avoye esté la cause de sa maladie pour l'ennuy qu'il avoit porté que j'eusse l'affection tant éloignée de luy. » Il se plaint de la rigueur avec laquelle elle le traite, et il s'humilie : « Je confesse que j'ay grandement offensé.... j'ay aussi péché à l'encontre d'aucuns de vos citoyens, ce que vous m'avez pardonné[3]. Je suis jeune.... je ne vous demande rien davantage, sinon que nous ne faisions qu'une table et un lict, comme ceux qui sont mariez : à cela si vous ne consentez, je ne releverai jamais de ce lict.... Dieu sçayt quelle peine je porte de ce que j'ay fait de vous un Dieu[4], et que je ne pense

1. Ces derniers mots sont singuliers; Paris, venu avec la reine, lui écrira donc, ou écrira pour elle? Mais sa deuxième confession, en 1569, montre qu'il ne savait pas écrire. (Chalmers, t. II, p. 343, note o.—Miss Strickland, t. V, p. 165, note; t. VII, p. 17.) On ne comprend guère non plus que Darnley connaisse si bien Paris, attendu que Paris vient seulement de quitter, à Callendar, le 23 janvier, le service de Bothwell pour celui de la reine.

2. *Estonné*, dans le français du seizième siècle, a souvent le sens d'*ému*. Nous avons expliqué plus haut que la venue de sa femme n'a pas pu le surprendre. La *cruauté d'aucuns* devient, quelques phrases plus bas, la cruauté de Marie, qui ne veut pas accepter ses promesses et son repentir.

3. Glorieux galimathias. Le texte écossais veut dire : De même ont failli aussi beaucoup de vos sujets, à qui vous avez pardonné. (Goodall, t. I, p. 91, 92.)

4. Il n'est pas croyable que Darnley parle ainsi, lui qui a été le fléau et presque l'assassin de celle à qui il était tant redevable.

à autre chose qu'à vous. » Il fut question ensuite du projet qu'il avait formé de quitter l'Écosse, de l'affaire d'Hiegate que les deux interlocuteurs quittent et reprennent tour à tour, du château de Craigmillar, où elle comptait le mener[1], de l'ordre de l'arrêter mort ou vif « qu'un du Conseil « avait présenté à la reine et qu'elle avait refusé de signer[2]. » Il dit qu'il ne peut rien soupçonner de moy, et qu'il ne croira jamais que moy, qui suis sa propre chair, luy fasse aucun desplaisir; et qu'il sçavoit bien que j'avois refusé de souscrire à cela; et que si quelqu'un cherchoit à lui oster la vie, qu'il feroit en sorte qu'elle luy seroit chèrement vendue..... » Il veut qu'elle veille près de lui, parce qu'il ne peut bien dormir, « et je faingnoye, dit-elle, que tout cela me sembloit vray et que m'en soucioye beaucoup. » Elle continue : « Je[3] ne l'ay jamais veu mieux porter, ne parler si doucement; et si je n'eusse appris par l'expérience combien il avoit le cœur mol comme cire, et le mien estre dur comme diamant, et lequel nul trait ne pouvait percer, sinon descoché de vostre main, peu s'en eust fallu que je n'eusse pitié de luy : toutesfois ne craignez point, ceste forteresse sera conservée jusqu'à la mort; mais vous, regardez que vous ne laissiez surprendre la vostre par ceste nation infidèle[4], qui avec non moindre

1. « Il adjousta qu'il avoit entendu que j'avoye amené une litière, et qu'il eust mieux aymé aller ensemble avec moy. J'estime qu'il pensoit que je le voulusse envoyer prisonnier quelque part. » A cette époque on voyageait à cheval. Marie avait une litière qu'elle avait apportée et réservée pour le convalescent. Elle devait refaire à cheval la route du retour à côté de son mari. Comment Darnley peut-il dire qu'il aurait préféré aller avec elle? D'où vient aussi cette idée de prison que rien ne motive?

2. *Un* du Conseil. Il ne faut pas faire beaucoup de chemin pour trouver le nom de Bothwell. Mais l'écossais porte : « that *sum* of the Counsell had brocht, » *plusieurs* du Conseil. Buchanan a jugé à propos de rendre en latin *sum* par le singulier « *quemdam* e Concilio. » Étrange atteinte au texte.

3. L'écossais porte : « Vous ne l'avez jamais vu. »

4. En écossais, « that fals race, » qu'il faudrait traduire en français par *cette espèce* ou *cette race infidèle*, comme nous disons en manière de reproche familier, *mauvaise race*. Il s'agit de la femme de Bothwell, lady Jane Gordon, qui par le fait ne disputa pas du tout le cœur ni la main de Bothwell à Marie, et se prêta sans aucune résistance au divorce.

opiniastreté débattra le mesme avec vous. J'estime qu'ils ont esté enseignez en mesme école. Cestuy-ci a tousjours la larme à l'œil; il salue tout le monde.... Aujourd'huy le sang est sorty du nez et de la bouche à son père; vous donc devinez maintenant quel est ce présage. Je ne l'ay point encore veu, car il se tient en sa chambre.... Ne vous prent-il pas envie de rire de me voir ainsi bien mentir, au moins de si bien dissimuler en disant vérité?... Je le poursuy par force de flatteries et prières, afin qu'il s'assure de moi.... Nous sommes conjoints avec deux espèces d'hommes infidèles[1]. Le diable nous veuille séparer, et que Dieu nous conjoingne à jamais.... Voilà ma foy, et veux mourir en icelle. »

Elle écrit mal, Bothwell ne pourra pas lire; il devra deviner la moitié des choses; mais elle a une grande joie de lui écrire pendant que les autres dorment: « Puisque de ma part je ne puis dormir comme eux, ni ainsy que je voudroye, c'est-à-dire entre les bras de mon très-cher amy, duquel je prie Dieu qu'il vueille destourner tout mal et luy donner bon succès. Je m'en vay pour trouver mon repos jusques au lendemain, afin que je finisse icy ma Bible (*my Bybill*); mais je suis faschée que ce repos m'empesche de vous escrire de mon fait, parce qu'il dure tant[2].... Je suis toute nue[3], et m'en vay coucher, et néantmoins je ne puis me tenir que je ne barbouille encore bien mal ce qui me reste de papier. Maudit soit le tavelé qui me donne tant de travaux; car, sans

1. Même contre-sens que plus haut, « twa fals races, » son mari et la femme de Bothwell.

2. Complication de fautes. Bybill ne veut pas dire Bible, mais lettre, écrit, court poëme. Au lieu d'*afin que...*, il faut dire *où je finirai ma lettre*. Le traducteur applique mal à propos les mots « parce qu'il dure tant » au sommeil de la reine; Goodall et Teulet les expliquent par : *mais je regrette de ne pas pouvoir vous en écrire davantage, parce que cette lettre est déjà si longue*. (Goodall, t. I, p. 86, 87: Teulet, p. 19, note 1.) Ce sens lui-même est peu satisfaisant; il y a bien d'autres endroits rétifs à la clarté et au bon sens.

3. Erreur bien digne de Buchanan. Au lieu du texte « I am irkit, » *je suis fatiguée*, il a lu « nakit, » *je suis nue* (belle tenue pour se mettre à écrire la nuit, à Glasgów, au cœur de l'hiver! mais le cynisme de la reine n'en sera que plus révoltant).

luy, j'avoye matière plus belle pour discourir. Il n'a pas esté beaucoup rendu diforme, toutesfois il en a pris beaucoup. Il m'a quasy tuée de son halène.... »

C'est sur cette imprécation et sur une table des matières résumant tout ce qui précède, que finit la première partie de la lettre[1].

La seconde partie débute par une allusion aux amours de Marie et de Bothwell. Pendant le souper, le sieur de Livingston en a plaisanté tout bas avec lady Reres[2]. En sortant de table, la reine s'appuie sur lui pour se chauffer devant le feu : « Voylà, lui dit-il, une belle visitation de telles gens[3], mais toutesfois la joye de vostre venue ne leur peut estre si grande, combien est la fascherie à celuy qui a esté délaissé seul aujourd'huy, et qui ne sera jamais joyeux jusques à ce qu'il vous ayt veuë. » De rechef[4], je luy demanday qui estoit cesluy-là? Luy, m'embrassant plus estroitement, me respondit : « C'est l'un de ceux qui vous ont laissée. Vous « pouvez deviner qui est cestuy-là[5] »

Cette scène effrontée sert d'acheminement au langage de plus en plus compromettant que Marie tient à son amant. Après quelques mots sur un bracelet qu'elle fait pour lui, elle dit : « Maintenant je vien à ma délibération odieuse. Vous me contraignez de tellement dissimuler que j'en ay horreur, veu que

1. Du messager du père sur le chemin ; — du dire du sieur Jacques Hambleton ; — de ce que le prévost (laird) de Lusse m'a rapporté, etc. ; — de ce qu'il (Darnley) s'est enquis à Joachim ; — du règlement de la famille (contre-sens, pour mon état de maison) ; — de ma suite ; — de la cause de mon arrivée ; — de Joseph ; — item du devis entre moy et luy ; — de la volonté qu'il a de me complaire et de sa repentance ; — de l'interprétation de ses lettres ; — du fait de Guillaume Hiegait et de son départ ; — du sieur de Levingstoun.

2. Lady Reres dont nous avons vu que Buchanan a fait la complice officieuse des deux amants.

3. Non-sens, pour : un beau (ou un triste) voyage que d'aller voir des malades.

4. Ces deux mots que rien ne justifie ne sont pas dans le texte écossais.

5. Le rôle inconvenant qu'on donne ici à Livingston a pour objet de flétrir, dans la personne de ce seigneur, un des amis les plus dévoués et les plus honorables de Marie Stuart.

vous me forcez de ne joüer pas seulement le personnage d'une trahistresse [1]. Qu'il vous souvienne que, si l'affection de vous plaire ne me forçoit, j'aymeroye mieux mourir que de commettre ces choses; car le cœur me seigne en icelles. Bref, il ne veut venir avec moy, sinon soubs cette condition, que je luy promette d'user en commun d'une seule table et d'un mesme lict, comme auparavant, et que je ne l'abandonne si souvent; et que, si je le fay ainsy, il fera tout ce que je voudray, et me suivra. »

Darnley examine alors avec sa femme quel plan de conduite ils devront tenir à l'égard des seigneurs. Mais, à en juger par les paroles qu'on prête à l'un et à l'autre, leurs idées ne sont pas claires. En effet, Marie, après avoir averti de nouveau Bothwell qu'elle dissimulait vis-à-vis de son mari, « en feingnant que je croyoye à ses belles [2] promesses, que je m'y accorderoye pourveu qu'il ne changeast d'advis, » poursuit: « Mais cependant qu'il regardast que personne n'en sceust rien, parce que les seigneurs ne pourroient estre offensez de nos propos, ni conséquemment nous en vouloir mal; ains seroient en crainte de ce qu'il m'auroit suivy [3]; et si nous pouvions estre d'accord ensemble, qu'il pourroit donner ordre qu'ils entendroient combien peu ils l'avoient estimé; item, de ce qu'il m'avoit conseillé que je ne recerchasse la bonne grâce d'aucuns sans luy [4]; et pour ces raisons qu'ils seroient en grand soupçon si je troubloye ainsi maintenant la face du théâtre qui avoit esté appresté pour jouer une autre fable. Alors, estant grandement joyeux, il adjousta : et pensez-vous que pour cela ils vous en estiment davantage? Mais je suis bien aise que vous avez fait mention des seigneurs; maintenant je croye que vous désirez que nous vivions ensemblement

1. Le sens : que vous me faites jouer presque le personnage d'une traîtresse.

2. Ce mot *belles* n'est pas dans l'écossais. Buchanan l'a introduit dans le latin, sans doute pour aiguiser l'ironie.

3. Non-sens, au lieu de : ils seraient en crainte de ce qu'il les avait menacés que si nous pouvions être d'accord ensemble, etc.

4. Le sens est : par d'autres que par lui.

en paix; car, s'il n'estoit ainsi, beaucoup plus grandes fascheries nous pourroient advenir à tous deux que nous ne craignons; mais à présent je veux ce que vous voulez et aimeray ce que vous aimerez, et désire que pareillement vous acquériez leur amitié; car, puisqu'ils ne pourchassent à m'oster la vie, je les aime tous également. » Touchant ce chef, dit la reine à Bothwell, le porteur vous récitera plusieurs particularités, d'autant qu'il y a trop de choses qui restent à écrire et qu'il est déjà tard. Vous ajouterez foy « selon vostre parole. En somme, il ira où vous voudrez par « mon commandement[1]. » Hélas! je n'ay jamais trompé personne; mais je me submets en toutes choses à vôstre volonté. Faictes-moy sçavoir ce que je doy faire, et quoy qu'il en puisse advenir, je vous obéiray. Et pensez en vous-mesme si pouvez trouver quelque moyen plus couvert que[2] par breuvage, car il doit prendre médecine et estre baigné à Cragmillar.... Brief, à ce que j'en puis entendre, il est en grand soupçon[3]; néantmoins, il adjouste beaucoup de foy à ma parole, mais non encore tant qu'il n'en descouvre quelque chose; toutesfois, je confesseray et recongnoistray tout devant luy, si vous le trouvez bon[4]. Mais si ne m'esjouiray-je jamais à tromper celuy qui se fie en moy; néantmoins vous me pouvez commander en toutes choses. Ne concevez donc point de moy aucune sinistre opinion, puisque vous-mesme estes cause de cela; car je ne le feroye jamais contre

1. Ces deux dernières phrases sont des contre-sens. Elles signifient : « Je me fie en lui (le porteur) d'après votre parole. En somme, il (Darnley) ira partout où je voudrai. » — La version française dans le texte est un contre-sens perfide. — Summa, he will ga upon my word to all places. — Breviter, meo jussu quovis ibit. — Du *quovis*, qui signifie « n'importe où, » on a fait deux mots : *quo vis*, « où vous voudrez. »

2. M. Teulet, p. 28, note 1, veut supprimer comme dépourvu de sens ce *que*, qui, nous le verrons plus loin, constitue la signification de la phrase.

3. Rien absolument dans ce qui précède n'a pu donner lieu au grand soupçon de Darnley. Il vient de dire : « A présent je veux ce que vous voulez et aimeray ce que vous aimerez. »

4. La phrase est mal traduite : « Néanmoins j'obtiendrai cela de lui, si vous voulez que je lui confesse tout. » Mais elle n'est pas plus intelligible.

luy pour ma vengeance[1] particulière. Cependant il m'a donné atteinte du lieu suspect, et a jusques icy discouru bien au vif que ses fautes sont cogneuës ; mais qu'il y en a qui en commettent de plus grandes, encore qu'ils estiment qu'elles soient cachées par silence, et toutes fois que les hommes parlent des grands aussi bien que des petits[2]. »

Darnley cependant n'est pas entièrement rassuré : « Quant à Reres, il dit, je prie Dieu que les services qu'elle vous fait vous soient à honneur. Il dit aussy qu'il y en a qui croient, et que de sa part il l'estime véritable, je n'ay point en moi la puissance de moy-mesme, d'autant que j'ay refusé les conditions qu'il avait offertes. Brief, il est certain qu'il se doute de ce que sçavez et de sa vie mesmes. Quant au reste, soudain que je luy propose deux ou trois bonnes paroles, il se resjouit et n'a point de crainte[3]. »

De là Marie passe à diverses choses : le bracelet qu'elle brode pour Bothwell, et qu'elle lui recommande bien de ne pas laisser voir; de l'argent à lui envoyer; la colère du roi chaque fois qu'il entend prononcer le nom de Bothwell, de Murray ou de Lethington; l'affluence des Hamiltons. Le porteur de la lettre, confident des secrets de l'un et de l'autre, « dira le surplus » au comte, comme s'il restait encore quelque chose à dire après cette rapsodie interminable.

1. Nous avons établi précédemment que Marie ne haïssait pas Darnley, qu'elle avait contribué de son mieux à sa guérison. Elle n'a donc aucun motif de parler de vengeance.

2. Rétablissons le sens : Il m'a donné quelque atteinte de ce que je crains, et même bien au vif. Il va jusqu'à dire (il avoue) que ses fautes ont été publiques; mais qu'il y a des gens qui commettent des fautes et s'imaginent qu'on n'en parlera jamais; et cependant on parle des grandes et des petites. — L'exactitude de la traduction n'élucide guère la pensée.

3. Voilà des énigmes. — Quelles conditions a-t-elle refusées? La lettre la montre accordant toutes les demandes de son mari, sincèrement ou non, peu importe. — Qu'est-ce à dire la puissance d'elle-même? Est-ce sa passion pour Bothwell? Mais puisque Darnley n'en est encore qu'à s'en douter, il ne peut pas tenir ce langage. Serait-ce pour préparer ce que diront les ennemis de la reine, que Bothwell l'avait ensorcelée? — Darnley craint pour son honneur et pour sa vie : *quant au reste*, il n'a point de crainte. Cette expression ridicule devrait être remplacée d'après le texte, par : « mais en définitive.... »

« Maintenant donc, mon cher amy, puisque, pour vous complaire, je n'espargne ny mon honneur, ny ma conscience, ny les dangers, ny mesme ma grandeur, quelle qu'elle puisse estre, je vous prie que vous le preniez en bonne part, et non selon l'interprétation du faux frère de vostre femme[1], auquel je vous prie aussi n'adjouster aucune foy contre la plus fidèle amye que vous avez eue ou que vous aurez jamais. Ne regardez point à celle de laquelle les feinctes larmes ne vous doivent estre de si grand poix que les fidèles travaux que je souffre, afin que je puisse mériter de parvenir en son lieu. Pour lequel obtenir, je trahis, voire contre mon naturel, ceux qui m'y pourroient empescher. Dieu me le vueille pardonner et vous doint, mon amy unique, tel succez et félicité que vostre humble et fidèle amye le souhaitte, laquelle espère en brief autre récompense de vous, pour ce mien fascheux labeur. »

Elle s'arrache enfin à ses loquaces transports par quelques phrases plus vives que le traducteur a émaillées de non-sens. « Excusez mon ignorance à escrire et relisez mes lettres. Excusez la briefveté des charactères[2], car hier je n'avoye point de papier, quand j'écrivis ce qui est au mémoire[3]. Ayez souvenance de vostre amye et lui rescrivez souvent. Aimez-moy comme je vous aime et ayez mémoire du propos de Mlle de Reres.

« Des Anglois,

« De sa mère.

« Du comte d'Arghley (Argyle).

« Du comte de Bothwell.

« Du logis d'Édimbourg. »

C'est ainsi que la lettre se termine.

1. Le comte de Huntly. Encore une énigme. Comment Bothwell ne prendrait-il pas en bonne part tous ces sacrifices que Marie Stuart lui fait? Quelle est cette interprétation du perfide beau-frère, un des défenseurs de Marie ?

2. Excusez ma mauvaise écriture.... Excusez mon griffonnage.

3. Les notes qui terminent la 1re partie.

Cette fin est étrange. Que l'écrivain, manquant de papier la veille, au milieu de sa lettre, ait employé, comme on le prétend, la feuille où étaient ses notes; cela peut s'admettre à la rigueur, quoiqu'il soit étonnant que le développement soit venu finir juste au-dessus des notes préparées; mais ici, aux derniers mots, à quoi bon cette seconde table des matières, qui d'ailleurs a le défaut de n'en être pas une? car elle ne correspond pas aux développements de la seconde partie. Comment Marie prie-t-elle le comte de Bothwell de se souvenir du comte de Bothwell? Pourquoi ce logis d'Édimbourg, quand, dans cette lettre et la suivante, la résidence de Craigmillar seule est sur le tapis? Veut-on faire croire que le crime de Kirk-of-Field se combine déjà? Que signifient aussi ces mots : « des Anglois, de sa mère? »

Les trois autres lettres datées de Glasgow, beaucoup moins longues, sont aussi très-importantes; mais, pour ne pas abuser ici, nous nous réservons d'y puiser en temps utile. La première et principale suffira comme spécimen de fond et de forme; elle montre ce que vaut cette traduction française, publiée par les soins de Cecil et de Murray, et nous ramène plus fortement à cette question : Puisqu'ils avaient les originaux français de la main de Marie Stuart, pourquoi, au lieu de les imprimer tout simplement, avoir donné de préférence une traduction barbare faite sur l'écossais et le latin? N'est-ce pas une présomption très-sérieuse en faveur de l'opinion de Goodall, que les originaux français n'existaient pas, et que les lettres premières furent composées en écossais[1]?

Un illustre défenseur de Marie Stuart, le prince Labanoff, s'est voué à exhumer, des archives et des bibliothèques, la correspondance de la malheureuse reine, depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'au jour où elle monta sur l'échafaud. Il a enrichi la science d'un trésor du plus grand prix. Grâce à

1. Voir, à la fin de ce chapitre, un appendice où sont discutés les motifs d'après lesquels M. Mignet a cru pouvoir admettre l'authenticité des lettres.

lui, nous possédons en nombre considérable les lettres de Marie Stuart. Que l'on compare leur style simple et noble, leur allure nette et dégagée, la vigueur de la pensée dès qu'elle s'anime, à la marche embarrassée et décousue de la lettre à Bothwell. Comment concevoir que la passion, et la passion effrénée, ne suggère à une femme d'esprit et d'élan que de plates ignominies ? En vain aussi dirait-on, pour expliquer l'épaisse obscurité du texte, que des complices, préméditant un grand crime, doivent s'écrire à mots couverts. Encore faut-il que le mystère de leurs communications ne dégénère pas en un pathos inintelligible.

Parfois on fait faire à Marie de l'érudition. Elle qui, dans sa correspondance authentique, s'inquiète peu de l'Antiquité et de la Fable, y songe dans sa troisième missive à Bothwell, qui probablement ne s'en souciait guère. L'endroit est trop curieux, et le talent du traducteur en français y triomphe trop bien, pour ne pas le citer. La reine se défend contre les soupçons jaloux du comte. Elle les prend en bonne part à cause qu'ils proviennent « de l'amitié » qu'il lui porte, « dont tant de devoirs que je fay, dit-elle, me rendent certaine et assurée. Quant à moy, je n'en désespéreray jamais, et vous prie que, suivant vos promesses, vous me faciez entendre votre affection; autrement, j'estimeray que cela se faist par mon malheureux destin et par la faveur des astres envers celles qui, toutesfois, n'ont une tierce partie de loyauté et volonté que j'ay de vous obéir, si elles, comme si j'estoye une seconde amye de Jason, malgré moy, occupent le premier lieu de faveur; ce que je ne dy pour vous accomparer à cet homme en l'infélicité qu'il avoit, ny moy avec une femme toute esloignée de miséricorde comme estoit celle-là, etc....[1] » (Teulet, p. 41-42.) D'où vient ce rapprochement

1. Pourquoi encore ces non-sens inextricables lorsqu'on avait les originaux ? — Médée fut dépossédée de l'amour de Jason par Glaucé; le traducteur prend Médée pour la deuxième femme de Jason et renverse cette histoire, sans compter qu'en mettant le pluriel pour le singulier, il suppose que Marie Stuart parle de rivales nombreuses, au lieu d'une seule. — Ces

entre Marie Stuart et Médée? C'est qu'à l'époque où l'on écrira la *Detectio*, les ennemis de Marie lui prêteront l'intention d'immoler son fils à l'ambition de Bothwell. Elle n'aura pas, comme Médée, de père à égorger; mais elle tournera comme elle sa fureur sur le fruit de ses entrailles. Au reste, la comparaison, absurde en ce point, pèche de plus en ce que la reine vient la seconde dans l'ordre de date; et quand elle ambitionne de supplanter, dans le cœur de Bothwell, la première femme en possession, elle joue le rôle de Glaucé et non de Médée. N'importe, cela fournira de beaux mouvements d'éloquence à l'auteur de l'*Actio*, contre cette « empoisonneresse et sanguinaire[1]. » L'auteur, c'est-à-dire Buchanan, comptait avec orgueil, parmi ses plus beaux titres littéraires, la traduction de plusieurs tragédies d'Euripide, entre autres la *Médée*. Il avait concentré ses complaisances sur cette œuvre. Depuis qu'on l'avait jouée pour la première fois dans un collége de Bordeaux en 1543, il l'avait retravaillée assidûment. Une nouvelle édition parut à Bâle en 1568; lui-même dédia sa traduction à Jacques VI en 1576[2]. Une allusion au personnage tragique, objet alors de tous ses soins, glissée dans les lettres, compagnes obligées du libelle de la *Detectio*, ne trahit-elle pas la main du vaniteux faussaire[3]?

Mais une preuve très-frappante, selon nous, de la participation de Buchanan à la contexture des lettres à Bothwell, c'est la place que lady Reres y occupe. Nécessairement il fal-

erreurs plaisantes viennent du texte latin où Buchanan a mis étourdiment *illas* pour *illam*. — Le texte écossais porte : « Autrement je penserai que mon malheur et la bonne étoile de celle qui n'a pas le tiers de la fidélité et de la volonté que j'ai de vous obéir, lui ont donné sur moi et bien malgré moi l'avantage que remporta la seconde maîtresse de Jason.... »

1. « Mettez en mémoire ceste partie des lettres escrites à Bothwell, où elle s'appelle Médée, c'est-à-dire une femme qui ne tient point de mesure en amour, ny en haine. » (*Mémoires de l'Estat de France*, t. I, p. 126.)

2. Buchan. op., Freebairn, 1715. *Préf.*, p. v. — *Vie de Buchanan*, p. 5. — *Lettre de Buchanan à Rogersius*, Édimbourg, 9 novembre 1579.

3. Cette observation est de miss Strickland, t. VI, p. 229.

lait que la coupable principale eût une confidente et une aide de ses amours.

Buchanan, dans la *Detectio*, choisit lady Reres[1]. Elle était d'une famille catholique, nièce du cardinal Beaton[2], par conséquent bonne à diffamer. Nous l'avons vue figurer dans la *Detectio* comme une ancienne maîtresse de Bothwell; puis, devenue vieille, comme l'ignoble instrument qui aurait livré Marie Stuart à la violence du comte en septembre 1566, et, quelques nuits après, aurait arraché la comte de son lit pour le traîner chez la reine. Mais nous avons vu aussi combien cette histoire est mensongère. La *Detectio* raconte ensuite que, pendant que la reine séjournait à Coldingham après sa maladie de Jedburgh, lady Reres voulant, selon son office accoutumé, lui amener Bothwell pendant la nuit, fut surprise et reconnue par les gardes. Le journal de Murray, frère jumeau de la *Detectio*, fixe la date au 10 novembre. Mais nous avons établi, par des pièces certaines auxquelles le lecteur peut se reporter[3], que c'est encore une calomnie et que la reine habita Kelso du 9 au 11 novembre. Il n'est pas probable non plus que lady Reres fût si chargée d'années que le veut Buchanan, puisqu'elle accoucha au château d'Édimbourg en même temps que Marie Stuart[4]. De là donc il résulte que Buchanan a menti sur lady Reres comme sur

1. M. Mignet fait à la *Detectio* l'honneur de la citer une fois (t. I, p. 300). C'est pour lady Reres, qui *avait la réputation* d'être la *complaisante* de Marie Stuart. M. Mignet applique à lady Reres la quatrième lettre, mais en faisant bien des violences au texte. La lettre est de Glasgow, janvier. Il s'agit du mariage prochain de Marguerite Carwood, une des suivantes de la reine, mariage qui eut lieu la nuit de la mort de Darnley. M. Mignet substitue lady Reres à Marguerite. Comme lady Reres était mariée, il supprime de son extrait l'endroit où Marie Stuart ait allusion au mariage imminent de sa suivante. Il transporte d'autorité la lettre en avril, avant l'enlèvement de la reine par Bothwell; en même temps il dit que Bothwell remplaça lady Reres par sa propre sœur lady Coldingham. Il oublie que Bothwell ne mit lady Coldingham près de la reine qu'à Dunbar, après l'enlèvement. (Miss Strickland, t. V, p. 197, note 1.)

2. Miss Strickland, t. V; p. 197, note 1.

3. V. ch. IV.

4. Miss Strickland, t. IV, p. 340 et note.

Marie Stuart. C'est lui qui l'a introduite dans la *Detectio* et dans le journal de Murray; c'est lui aussi qui l'introduit dans les lettres de Glasgow, sous les mêmes traits, de même que dans la deuxième confession de Paris[1], où nous avons déjà surpris la main qui a écrit la *Detectio*. Lorsque Bothwell fit de sa sœur, lady Coldingham, la principale dame de service, au grand mécontentement des deux sœurs lady Reres et lady Buccleuch, celles-ci éclatèrent en plaintes; mais ni le Conseil privé d'Écosse, ni les commissaires anglais ne les appelèrent jamais à déposer sur le contenu des lettres, ni sur quoi que ce fût des actions de Marie Stuart[2].

Certaines paroles, que les lettres placent dans la bouche des personnages, n'ont pas pu être prononcées par eux, parce qu'elles sont trop contraires aux données vraies de l'histoire.

Darnley ne peut pas dire à Marie qu'il ne fera pas de testament, si ce n'est pour l'instituer son héritière, parce que ni lui, ni son père ne possédaient absolument rien en Écosse; ils ne vivaient que de l'argent de leur femme et belle-fille. Quant à leurs biens d'Angleterre, ils étaient fort réduits[3]; Elisabeth les avait séquestrés, et l'on savait bien qu'elle n'en laisserait jamais aller une parcelle à sa cousine. Darnley peut-il dire que sa maladie (la petite vérole) provient de ce que sa femme ne l'aime plus? Comment aussi peut-il la prier de ne plus l'abandonner si souvent? N'était-ce pas lui, au contraire, qui l'avait vingt fois abandonnée, quoi qu'elle fît

1. Teulet, 2e confession de Paris, p. 94 : Marie charge Paris de dire à Bothwell que lady Reres est témoin qu'elle ne se laisse pas embrasser par le roi. — P. 97 : Reres à Holyrood, la nuit, allait chercher Bothwell pour le conduire chez la reine. — P. 103 : De même à Callendar. — Paris déclare avoir connu dans cet endroit les privautés entre la reine et Bothwell, janvier 1567. Cependant ce Paris était depuis des années le serviteur de confiance du comte; comment est-il possible qu'il ne sût rien de l'intrigue de son maître qui aurait été publique dès l'été de 1566?

2. Miss Strickland, t. V, p. 298.

3. Miss Strickland donne de tristes détails sur la pauvreté des Lennox en Angleterre. T. II, vers la fin.

pour le retenir ou le ramener? L'abandon était la tactique conjugale de l'étourdi dans ses exigences et ses colères. Que veut-on par là? Le poser faussement en agneau et en victime.

En conséquence, sa femme sera une tigresse; celle qui dans la réalité ne savait que pardonner, tient presque le langage d'un monstre. Elle écrit ce que l'on n'écrit pas; est-il dans la nature de faire parade du crime qu'on a commis, de celui qu'on va commettre? Elle se vante de son cœur de diamant, et insulte au cœur de cire de son mari. Ne semble-t-elle pas trépigner sur un cadavre, quand elle dit : « Au jourd'huy le sang est sorty du nez et de la bouche à son père; vous donc devinez maintenant quel est ce présage. » Ce sont de ces mots dont la violence même dénote la détestable rhétorique de la fraude. On la fait parler des races infidèles (lady Gordon et Darnley), dont le diable devrait les séparer, sur un ton d'impiété brutale opposé absolument aux habitudes de sa vie entière, mais tout à fait conforme à la manière d'un Buchanan. L'histoire nous montre Marie occupée deux fois de lady Gordon; c'est pour lui donner des marques d'amitié, sa robe de noces, puis un legs dans le testament qu'elle fait avant ses couches.

A la vérité, les paroles odieuses qui lui coûtent si peu, semblent tempérées çà et là par des velléités de remords. Mais en réalité il n'y a pas un instant d'hésitation; toujours le crime endurci. Tout cela se couronne par la comparaison que dans la troisième lettre elle établit entre elle et Médée. Sans doute les preuves que nous apportons en ce moment sont surtout des preuves morales; mais nous ne les en croyons pas moins fortes, et, de plus, nous pensons qu'elles tirent beaucoup d'autorité des résultats matériels auxquels nous sommes parvenus. Aucun des faits sur lesquels on a bâti les amours de Marie Stuart et de Bothwell n'a résisté à l'examen. La vie antérieure de Marie Stuart est, au contraire de ce qu'on a dit, en complète discordance avec les lettres.

Parmi les menaces et les plaisanteries indignes que prodigue Marie, il en est une sur la maladie de Darnley qu'il

faut relever plus particulièrement : « Il (Darnley) n'a pas esté beaucoup rendu diforme ; toutes fois il en a pris beaucoup. » L'expression est vague, elle peut s'entendre de la petite vérole, comme aussi du poison que, d'après Buchanan, on aurait administré au roi à Stirling, et qui aurait causé la maladie de Glasgow. C'est le commentaire qui va nous découvrir le vrai sens ; l'auteur de l'*Actio* ne s'y prend pas à deux fois. Nous empruntons la traduction française dans les mémoires de l'Estat de France (T. I, p. 129, v.) : « Voulant aller à Glascow, elle fit bailler le poison à son mary. Par qui, diras-tu? Comment? Quel? D'où l'avoit-elle pris? Me demandes-tu cela? Comme si à meschans princes il manquoit jamais meschans ministres et serviteurs. Mais tu insisteras possible, et m'enquerras qui estoyent ces serviteurs. Premièrement, je respon qu'il appert du venin : car encore que l'impudence des hommes voulust desnier une chose si clere et notoire; néantmoins la façon de sa maladie le prouvera comme estant nouvelle, non accoustumée, mesmes inconue aux médecins, principalement à ceux qui avoient moins fréquenté l'Italie et l'Espagne; d'autant qu'il sortoit de tout son corps des vessies coulourées avec douleur en tous ses membres, et une puanteur insupportable. On dira que ces signes sont douteux et communs à d'autres maladies. Or si ceste cause se plaidoit devant Caton le Censeur, nous serions bien d'accord, veu qu'il s'estoit persuadé qu'une femme adultère estoit aussi empoisonneresse. Cerchons-nous en ceci un meilleur tesmoin que Caton, duquel l'antiquité a estimé les sentences estre autant d'oracles? » De nouveaux arguments viennent fortifier cette puissante preuve : « mais afin qu'on puisse satisfaire mesmes aux plus revesches, mettons en avant un tesmoin royal. Lisez donc l'épistre de la royne, je di épistre escrite de sa propre main. Que veulent dire ces mots : il n'a pas esté beaucoup rendu difforme, et toutes fois il en a pris beaucoup. Le fait mesme, la maladie, les vessies, et la puanteur le déclarent, assavoir qui print ce qui lui donna quelque difformité, qui est le venin.... »

Enfin elle dit « qu'il faut user de purgation, et puis elle ordonne qu'il soit mené à Cragmillar, où les médecins et (ce qui estoit encore plus dangereux que tous les médecins) elle y puisse assister. Joint qu'elle demande conseil à Bothwell s'il pourroit inventer quelque moyen secret par forme de médecine, pour s'en aider estant à Cragmillar et par les bains. Voyez comme le tout s'accorde. Il en a beaucoup pris, il le faut purger, et ce à Cragmillar, a savoir en un désert et en lieu pour n'estre fréquenté, comme à perpétrer un si malheureux forfait, et pour user de médecine; mais quelle? C'est de celle mesme dont il avoit prins beaucoup auparavant, etc. »

Il est donc bien entendu que Marie Stuart a voulu parler du poison qu'elle a fait donner à son mari, quoique la vérité historique ne parle que de la petite vérole. Plus loin encore, dans la même lettre, nous avons vu qu'elle dit à Bothwell: « Faictes moy sçavoir ce que je doy faire, et quoy qu'il en puisse advenir, je vous obéiray. Et pensez en vous-mesme si pouvez trouver quelque moyen plus couvert que par breuvage, car il doit prendre médecine et estre baigné à Cragmillar[1]. »

Dans la seconde lettre, du samedi 25 janvier: « Quant à moy, encore que je n'oye rien de nouveau de vous, toutesfois selon la charge que j'ay reçue, j'ameine l'homme avec moy lundy à Cragmillar, où il sera tout le mercredy[2]. » Pour en finir d'abord avec la seconde de ces deux citations, il y a deux faussetés: 1° Elle n'amène pas l'homme à Craigmillar, puisqu'au moment où l'on dit qu'elle envoya sa lettre, elle avait abandonné ce premier projet à la prière de Darnley; 2° Elle ne l'y amène pas le lundi (27 janvier), puisque partie de Glasgow ce jour-là, elle mit quatre jours entiers, comme nous le verrons bientôt, à rentrer à Édimbourg. Il ne pourra donc pas être à Craigmillar le mercredi. Prenons maintenant

1. 1re lettre, Teulet, p. 28.
2. Teulet, p. 37.

la première citation et les mots essentiels, « si pouvez trouver quelque moyen plus couvert *que* par breuvage (gif ze can find out ony mair secreit inventioun *by medicine*). » Au premier moment ce *que*, traduction de *by*, paraît inexplicable[1], et l'on croit qu'il s'agit d'un projet d'empoisonnement prochain à Craigmillar. Mais *by* est un idiotisme écossais du seizième siècle; il signifie *sans*, et indique des moyens autres que ceux dont on vient de parler, et dans l'espèce, autre chose que le breuvage empoisonné qu'on lui a déjà fait prendre (à Stirling), et qui n'a pas produit son effet[2]. On persiste donc à faire dire à Marie Stuart qu'elle a empoisonné son mari, et il est impossible qu'elle le dise, la maladie ayant été la petite vérole. Crime supposé, lettre supposée.

Dans l'ordre matériel, il y a de singulières difficultés et impossibilités sur la manière, le temps, le lieu, et sur certains hommes que cette correspondance met en scène. Marie écrit-elle à Bothwell de l'aveu de celui-ci, ou non ? Il semble, d'après les lettres I et II, qu'ils étaient convenus de corres-

1. Telle est l'opinion de M. Teulet, p. 28, note 1.

2. Goodall, t. I, p. 327, établit ici le sens de *by*, dont il est fait d'ailleurs le même emploi quelques lignes plus haut dans la même lettre (Teulet, p. 26, ligne 6 du texte écossais). — Voy. aussi le *Dictionnaire écossais* de Jamieson, avec supplém., 4 vol., Édimbourg, 1841, à l'article *be*, t. III (1er du supplém.), n° 6 : (*Be*) without the aid of — in another way than. L'auteur cite à l'appui deux phrases du seizième siècle, après lesquelles il ajoute : this might be rendered *besides*; as denoting other means *besides* those referred to. (Be-) *sans l'aide de, par d'autres moyens que*.... — cela peut se rendre par *outre*, comme indiquant des moyens autres que ceux dont on a parlé.—Goodall rapporte que Buchanan avait écrit d'abord « *quam* per medicinam » dans une copie que l'on croit être celle qu'il présenta à Élisabeth, et cela fut rendu en français *que par breuvage*. Mais au moment d'imprimer le texte latin, il s'aperçut que l'argumentation de l'*Actio* roulait sur une médecine à donner secrètement, tandis que la lettre parlait de faire secrètement quelque chose qui ne serait pas une médecine. Le *quam* fut donc effacé pour le besoin de la cause : mais avec l'étourderie qu'on apporta dans toutes ces traductions, il subsista dans la version française.

Il est vrai que les mots qui suivent, « car il doit prendre médecine et estre baigné à Craigmillar, » semblent être dans le sens d'un plan d'empoisonnement futur. Mais ils peuvent signifier : attendu que chacun sait que pour achever sa cure il doit prendre médecine à Craigmillar et s'y baigner, s'il succombe à cette médecine l'empoisonnement sera trop manifeste; cherchons autre chose.

pondre ensemble. Dans la première : « Voilà ce que j'ay depesché pour mon premier jour, espérant achever demain le reste. Je vous escry toutes choses, encor qu'elles soient de peu d'importance, afin qu'en eslisant les meilleures, vous en fassiez jugement. » (Teulet, p. 16). — « J'ay une grande joye en vous escrivant pendant que les autres dorment.... Faites-moy sçavoir ce que vous avez délibéré de faire touchant ce que sçavez, afin que nous nous entendions l'un l'autre, et que rien ne se fasse autrement. » (P. 18, 19. — V. aussi p. 27, 32, 34.) La lettre II porte : « Il semble qu'avec vostre absence soit joinct l'oubly, veu qu'au partir vous me promistes de vos nouvelles.... je vous prie, faictes-moy sçavoir bien au long de vos affaires, et ce qu'il me faut faire. » (Teulet, p. 36, 38.) De plus, dans la deuxième confession de Paris, Bothwell annonce à celui-ci que la reine, pendant son voyage, lui donnera des lettres pour les lui porter. (Teulet, p. 93-4.) Or voilà que, dans la lettre III, la scène change subitement : « Maintenant j'ay violé l'accord; car vous aviez deffendu que je n'escrivisse ou que je n'envoyasse par devers vous. » (Teulet, p. 41.) Marie s'excuse de son mieux d'avoir écrit, sur ce qu'elle a voulu l'empêcher de soupçonner son amour. Étranges conspirateurs; ils se séparent : l'une va chercher la victime, l'autre va préparer l'assassinat; et Bothwell a défendu à sa complice de lui envoyer ni lettres, ni messagers. Il ne veut pas s'entendre avec elle sur le crime qu'ils préparent en commun! Jaloux étrange : il ne souffre pas que celle qu'il aime de l'amour le plus soupçonneux, lui donne signe de vie pendant le temps qu'ils vont être loin l'un de l'autre.

Mais, autre question, où est Bothwell pendant ces mêmes jours? Nous savons qu'aux termes du journal de Murray il avait accompagné la reine, le 23 janvier, jusqu'aux environs de Glasgow, et qu'il était revenu coucher à Édimbourg. La deuxième confession de Paris porte la même indication, en ajoutant que le comte avait partagé la couche de la reine à Callendar, du 22 au 23. Il passa la journée du 24 janvier à

Édimbourg, dit le journal, occupé de bon matin à examiner le logement que l'on préparait pour le roi. — Mensonge, puisque Craigmillar était le lieu destiné et tout prêt. Marie, arrivée le soir du 23 à Glasgow, ne savait pas encore que Darnley repousserait Craigmillar, et par conséquent elle ne pouvait pas avoir chargé déjà Bothwell de chercher un autre gîte. Toujours d'après la même autorité du journal, le comte partit d'Édimbourg le soir du 24 pour le Liddisdale, dont il ne revint que le 28 du même mois. Marie Stuart assurément devait savoir ses projets en prenant congé de lui près de Glasgow[1]. Alors on se demande d'où vient son inquiétude si grande de n'en avoir pas de lettre, dès le samedi matin (25 janvier), date de la seconde de ses missives. L'espérance de recevoir des nouvelles « m'a quasy jetté en aussi grande joye que je dois recevoir à vostre venue, laquelle vous avez différée plus que ne m'aviez promis. » (Teulet, p. 36-7.) Comment se peut-il que s'étant quittés le 23 dans la journée, elle pour continuer vers Glasgow, lui pour se rendre à Édimbourg et au Liddisdale, elle s'étonne, le matin du 25, qu'il ne soit pas de retour auprès d'elle. Glasgow est à soixante milles d'Édimbourg; le Liddisdale est au moins à cette distance au delà de la capitale. Bothwell est donc fort loin de

1. Une phrase de la seconde lettre paraît faire allusion à l'absence de Bothwell loin d'Édimbourg : « Je vous prie, faictes-moy sçavoir bien au long de vos affaires, et ce qu'il me faut faire, si *vous n'estes de retour* quand je seray là arrivée. » (Teulet, p. 38.) — Arrivée à Édimbourg en l'absence du comte. Citons le journal de Murray. « Janvier 23. La reine arriva à Glasgow; et, sur le chemin, elle rencontra Thomas Crawford, envoyé du comte de Lennox, et sir James Hamilton, avec le reste mentionné dans sa lettre. Les comtes d'Huntly et de Bothwell retournèrent le soir même à Édimbourg, et Bothwell coucha dans la ville. — 24. La reine resta à Glasgow ce jour-là, et les 25 et 26. Elle eut avec le roi l'entretien dont elle rend compte; et elle écrivit son récit et ses autres lettres à Bothwell. Ce 24, on vit Bothwell occupé de très-bonne heure à visiter le logement qu'on préparait pour le roi; et, le même soir, il partit pour le Liddisdale. — 27. La reine, conformément à sa commission, comme elle dit dans sa lettre, amena le roi de Glasgow à Callendar, sur le chemin d'Édimbourg. — 28. La reine amena le roi à Linlithgow. Elle y passa la matinée, jusqu'à ce qu'un avis de Bothwell, apporté par Hob Ormiston, l'un des assassins, lui apprit qu'il revenait à Édimbourg. Le même jour, le comte de Bothwell rentra du Liddisdale à Édimbourg. »

Marie. En ce cas, pourquoi lui écrit-elle comme s'il était tout proche? Lett. III (Teulet, p. 44-5) : « Je m'en vay coucher et vous dy adieu. Faites-moy certaine *de bon matin* de vostre portement.... Ceste lettre fera volontiers ce que je ne pourray faire moy-mesme, si d'aventure, comme je crain, vous *ne dormez déjà*. » Lett. IV (Teulet, p. 47). « Que si vous ne me mandez des nouvelles *ceste nuict*, de ce que vous voulez que je fasse, je m'en dépescheray et me hazarderay de l'entreprendre. » On ne parle ainsi que quand on est voisin l'un de l'autre. Sans compter que pendant que ces lettres donnent lieu de croire Bothwell dans le voisinage immédiat de Glasgow, et que le journal de Murray l'envoie dans le Liddisdale, la deuxième confession de Paris (Teulet p. 93) le met à Édimbourg : trois endroits à la fois.

Le rôle attribué à Paris, porteur du premier de ces fameux messages, est ridicule et inadmissible. Pendant le voyage d'Édimbourg à Glasgow, Bothwell avait fait entrer son fidèle serviteur dans la maison de la reine, sans doute pour se ménager des intelligences parmi la domesticité du palais. Le comte lui dit qu'il « s'en allast avec la royne, et qu'il regardast bien à ce qu'elle feroit[1]. » La reine, de son côté, l'admet tout de suite dans sa plus haute et plus intime confiance. Cet homme que sa première confession (Teulet, p. 79-93) nous montre dans la situation du plus humilié des valets, toujours tremblant devant le pied ou la main de son maître, et tout à fait ignorant du complot jusqu'aux derniers jours, en devient ici la cheville ouvrière longtemps à l'avance. Il voit tout, il est au courant de tout. Il assiste aux scènes les plus particulières. En lui donnant à porter des lettres si dangereuses pour elle, Marie ne prend la précaution ni de les fermer, ni de les sceller[2]. A quoi bon? Il en sait plus que les lettres elles-mêmes. Lett. I (Teulet, p. 24). « Au com-

1. *Deuxième confess. de Paris*, Teulet, p. 93.

2. Les lettres que Morton présenta au Conseil d'Angleterre à Londres, comme les originaux, ne portaient ni sceau, ni suscription, pas plus que de signature.

mencement, il (Darnley, dans son entrevue avec Marie) parloit fort asprement, comme vous récitera celuy qui porte les présentes. » Était-il donc en tiers avec le roi et la reine, dans ces conversations que Crawford affirme s'être passées sans témoins? Plus loin (p. 27), Darnley vient de dire à Marie : « A présent, je veux ce que vous voudrez et aimeray ce que vous aimerez.... » A quoi elle ajoute : « Touchant ce chef, le porteur vous récitera plusieurs particularités. — (p. 32) Il (Darnley) me prie que je soye demain assez à temps pour le voir lever. Afin que je le face court, ce porteur vous dira le surplus. » On se demande, non sans stupeur, ce que peut être le surplus d'une lettre de quatorze pages in-folio [1]. Que de choses ne faut-il pas que ce porteur sache, pour être capable d'ajouter au message! A vrai dire pourtant, Paris n'est pas seul à recevoir le flux des confidences de la reine. Tout autre l'égale en importance; tel celui qui remettra la troisième lettre commençant ainsi : « J'ai veillé plus tard là-haut que je n'eusse fait, si ce n'eust été pour tirer (de Darnley) ce que ce porteur vous dira; que je trouve la plus belle commodité pour excuser vostre affaire qui se pourroit présenter. J'ay promis que je lui méneroy demain cestuy-là. Vous ayez en soin, si la chose vous semble commode. » (Teulet, p. 40.) Encore un émissaire instruit de tout ce que Darnley a dit, et porteur aussi de beaux logogriphes. La deuxième confession de Paris complète le tableau (Teulet, p. 93). Bothwell a ordonné à son ancien valet de bien regarder à ce que fera la reine. La reine à son tour, en le chargeant de sa première lettre, accompagnée de lettres pour Lethington, lui dit : « et voyés les parler ensemble (Bothwell et Lethington), et regardés la façon de faire et quelle mine ilz feront. » Paris ne manque pas de répéter sa leçon à Bothwell : « Voicy des lettres que la Royne vous envoye et aussi à Monsieur de Liddington, vous priant de les luy délivrer, et que je vous vis parler ensemble, pour veoir vos façons de faire et com-

1. Dans Anderson, t. II.

ment vous vous accordiez ensemble. » Bothwell trouve cela tout-simple; et Paris, mis tour à tour au-dessus de la reine et des plus grands seigneurs, transporte sa surveillance olympienne d'un côté à l'autre. Au fait, Marie n'a rien de caché pour lui. Elle lui fera part de son dessein d'épier le roi. Elle lui expliquera aussi qu'il s'agit de savoir lequel est le meilleur pour loger le roi, de Craigmillar ou de Kirk-of-Field (notons que la première lettre, au sujet de laquelle se donnent ces instructions, n'indique pas cette alternative et qu'il n'y est question que de Craigmillar, de même que dans les trois autres lettres de Glasgow). Est-il un moyen de descendre plus bas encore? Oui; après avoir fait litière devant ce valet de son honneur de reine, elle fait litière aussi de toute pudeur et de son honneur de femme. Elle le charge de dire à Bothwell « que le roy la vouloit bayser, mais elle n'a pas voullu de peur de sa maladie.... et plus, ce dit-elle, vous dirés à Monsieur de Boduel que je ne vais jamais vers le roy, que Reres n'y est et voyt tout ce que je fais. » (Teulet, p. 94.) Encore lady Reres, c'est-à-dire les fictions de Buchanan. Au risque de trop nous répéter, redisons que plus ces peintures ressemblent à l'héroïne scandaleuse de la *Detectio*, moins elles conviennent à la malheureuse reine, telle que la montre la vérité. Il n'est pas difficile sans doute de choisir dans ces documents frelatés, certains extraits mieux tournés que le reste, et de s'en tenir à ceux-là. On l'a fait; mais il faut considérer l'ensemble pour juger avec justice.

Enfin, il y a dans la question de temps et de dates des impossibilités palpables.

D'après le système du journal de Murray, Marie, arrivée à Glasgow le 23 janvier (le soir), y séjourne les 24, 25 et 26 (vendredi, samedi et dimanche), et repart le 27 (lundi) avec Darnley. Durant ces trois jours, elle expédie quatre épîtres à Bothwell, la première le 24, la seconde le samedi matin, 25.

(Admettons pour le moment ces dates, bien que nous ayons établi ailleurs que Marie Stuart ne partit d'Édimbourg que le 24 au plus tôt.)

Elle ne put pas se mettre à sa première lettre avant le deuxième jour de son arrivée à Glasgow, soit le vendredi 24[1]; car elle dit au commencement (Teulet, p. 6) : « Le roy appela *hier* Joachim. » Et même elle ne commença que le troisième jour : « Quant au reste, touchant Guillaume Hiegait, il l'a confessé, mais non jusques *au jour d'après mon arrivée* » (Teulet, p. 11). Cette manière de parler la place évidemment au 25 janvier.

Vers le milieu de la lettre elle s'arrête : « Voylà ce que j'ay depesché pour mon premier jour, espérant achever demain le reste » (Teulet, p. 16) ; et encore : « J'ay une grande joie en vous escrivant pendant que les autres dorment (p. 18);—je m'en vay pour trouver mon repos jusqu'au lendemain, afin que je finisse icy ma Bible » (p. 18). Ceci a rempli la journée du 25 janvier. Le 26, elle ne reprend qu'assez tard : « J'ay aujourd'hui travaillé jusqu'à deux heures en ce brasselet, pour y enfermer la clef qui est jointe au bas avec deux petites cordes » (p. 22). — « Je ne l'ay (Darnley) point veu ceste après-disnée, parce que je faisoye votre brasselet » (p. 30). Elle écrivit assez avant dans la nuit : « Le porteur vous récitera plusieurs particularitez, d'autant qu'il y a trop de choses qui restent à escrire et qu'il est desjà tard » (p. 27). — « Il est tard ; néantmoins je ne désire jamais cesser de vous escrire » (p. 34).

En conséquence, Paris ne put partir avec la première lettre que le lendemain matin, lundi 27. Alors qu'on nous apprenne pourquoi la seconde lettre est datée du samedi matin 25 ; pourquoi, dans cette seconde, la reine s'impatiente de n'avoir pas encore la réponse de Bothwell à celle du 24 (qui ne sera achevée que le 26)? « Si Paris m'apportoit ce pourquoy j'avoye envoyé, j'espère que je me porteroye mieux » (2e lettre, p. 38). Il fallut bien au messager la journée du 27 pour parcourir les soixante milles de Glasgow à Édimbourg

1. Cette discussion est empruntée en grande partie à Goodall, t. I, p. 119-120.

Dès en arrivant, il vit son ancien maître qui lui dit : « Ha! Paris, tu es le bienvenu, » et il lui remit, outre la lettre qui le concernait, *des lettres* de la reine pour Lethington [1] (2e confess. de Paris, dans Teulet, p. 94-5; — il n'est pas hors de propos de rappeler que, d'après le journal de Murray, Bothwell était alors dans le Liddisdale les 25, 26, 27 et 28 janvier, n'importe). Le comte témoigne peu d'empressement au messager. Il ne lui assigne aucun rendez-vous. « Le lendemain, le dict Paris dict qu'il vint au logis dudict Bothwell par trois fois le chercher, » inutilement. Il le découvre enfin du côté de Kirk-of-Field, reçoit sa réponse après dîner, va voir Lethington et repart. Tout cela remplit la journée du 28. Il retourne à Glasgow où il ne peut être que le 29, et où il doit retrouver la reine. Elle lui avait dit en l'envoyant : « Paris, hâtez-vous de revenir; car je ne bougeray d'ici jusques au temps que m'aurés raporté la réponse. » Il s'acquitte envers elle du message dont l'ont chargé Bothwell et Lethington. Il n'a pas assisté à leur colloque; mais « monsieur de Boduel lui avoit dict qu'ils avoient parlé de bon visage ensemble, et que ledict sieur de Liddington estoit du tout à luy et que le logis estoit prest » (2e confess.). Nous avons déjà remarqué qu'il n'est jamais parlé que de Craigmillar dans les lettres de Glasgow; et que dans l'interrogatoire de Paris au contraire il n'est question que de l'autre maison, celle de Kirk-of-Field, dont Marie n'a pas touché un mot. Il y a une difficulté insoluble : c'est que Paris ne put pas retrouver la reine à Glasgow, car elle en était partie dès le lundi

1. La *Lettre de Marie à Bothwell* garde un silence absolu sur ces lettres ou cette lettre à Lethington, bien que ce dernier y soit mentionné, mais simplement pour dire que Darnley enrage quand elle parle de lui (Teulet, *Lettr.* I, p. 31). Cela s'explique : en 1567, époque où l'on produisit ces lettres, Lethington était avec Morton et Murray dans le parti victorieux : on ne pouvait pas penser à dénoncer sa participation à l'assassinat du roi. Mais en août 1569, époque des deux confessions de Paris, il était ennemi de ses anciens associés. Murray, qui tenait le pouvoir, avait résolu de se défaire de cet adversaire dangereux; c'est pour cela qu'il inséra dans la deuxième confession certains faits de nature à le compromettre et à fournir des motifs suffisants de le mettre en arrestation; ce qui eut lieu.

27 janvier. Donc, même en suivant le système des accusateurs, il n'y aurait de place pendant le séjour de Marie Stuart à Glasgow que pour la rédaction d'une seule lettre, la première; le temps manque pour le voyage de l'envoyé et son retour, avec les réponses des complices, à plus forte raison pour les trois autres lettres dont on ne sait plus que faire. Ainsi, c'est par leur propre chronologie que ces documents sont convaincus de fraude. Que serait-ce si nous avions pris comme base les vraies dates? Savoir, le départ d'Édimbourg le 24, l'arrivée à Glasgow le 25, la rédaction de la lettre les 27 et 28, l'arrivée de Paris à Édimbourg le 29, son séjour dans cette ville le 30, son retour le 31 à Glasgow que la reine avait quitté le 27.

Résumons ces observations sur les lettres que Marie Stuart est accusée d'avoir écrites de Glasgow à Bothwell. Les prétendus originaux ne furent jamais produits en public. On ne les fit connaître que par des traductions, dont l'une, française, est à chaque instant dépourvue de sens, tandis qu'on persistait à dérober à la lumière les originaux écrits, disait-on, en français.

Le parti de Murray ne parla de cette précieuse capture qu'au bout de quinze mois, n'éclaircit jamais ce point par des recherches judiciaires, et ne publia les aveux supposés de l'intermédiaire prétendu de cette correspondance qu'après l'avoir fait mourir. En ce qui regarde la valeur intrinsèque des lettres, le style est absolument différent du style authentique de Marie Stuart. Le style et la personnalité de Buchanan, au contraire, y sont reconnaissables. Certaines paroles attribuées aux deux époux ne peuvent pas avoir été dites, parce qu'elles sont contradictoires à leur situation respective. L'exagération de scélératesse prêtée à Marie Stuart éveille justement la défiance, d'autant plus que des preuves irréfragables ont établi que Marie Stuart était incapable de telles passions, qu'elle n'avait pas de haine contre son mari et qu'elle n'était pas la maîtresse de Bothwell.

L'accusation d'empoisonnement du roi est ridicule et in-

soutenable. La manière dont se fait la correspondance entre les deux amants est en contradiction et avec les lettres elles-mêmes, et avec les autres documents présentés pour les appuyer. Ainsi Bothwell veut et ne veut pas à la fois que Marie lui écrive. Il est dans trois endroits simultanément selon les lettres, le journal de Murray et la confession de Paris. Ce Paris devient contre toute vraisemblance et par les moyens les plus puérils, le centre, le moteur et le surveillant de la trame entière. Enfin les dates telles qu'elles résultent de la première lettre créent un véritable chaos, où toutes les parties de l'édifice se disjoignent. Pour finir, la *Detectio*, l'*Actio*, la déposition de Crawford, le journal de Murray, la deuxième confession de Paris, les lettres à Bothwell constituent un tout. Nous avons établi que la *Detectio*, l'*Actio*, le journal de Murray mentent constamment, que la déposition de Crawford et la confession de Paris portent des signes manifestes de falsification. Les lettres, qui contiennent les mêmes faits présentés sous le même aspect pour le même but, ne peuvent être aussi que des pièces supposées. D'ailleurs, qui sont ceux qui les produisirent pour accuser Marie Stuart du meurtre de son mari? Les mêmes hommes qui, par la suite, furent condamnés pour avoir été les auteurs de l'assassinat. Plus d'une preuve de la fausseté de ces lettres viendra encore s'offrir d'elle-même dans la suite du récit.

Outre « les lettres missives, » nous savons que la providentielle cassette contenait « des contrats ou promesses de mariage, des sonnets ou poésies amoureuses, et toutes autres lettres échangées » entre la reine et le comte de Bothwell : c'est du moins ce que spécifie le reçu que le comte de Murray donna au comte de Morton, le 16 septembre 1568, lorsque à l'approche des conférences d'York, Morton lui remit la cassette qui devait être aussi du voyage en Angleterre[1]. Une dépêche de Murray, postérieure d'un an (15 octobre 1569),

1. Goodall, *Append.*, p. 90.

fixa le nombre des lettres missives à huit[1]. Quinze mois après (22 janvier 1571), Morton, partant pour de nouvelles conférences en Angleterre, reçut de Lennox, alors régent, le coffret de vermeil « avec les lettres missives, les contrats ou promesses de mariage, les sonnets ou poésies amoureuses, et *autres lettres qu'il contenait, au nombre de vingt-et-une, échangées* » entre la reine et le comte de Bothwell[2]. — Augmentation de nombre inattendue et assez étrange. Mais ce n'est pas de cela que nous voulons parler, quoique l'article des lettres ne soit pas épuisé, tant s'en faut. Il s'agit maintenant des contrats ou promesses de mariage et des sonnets.

Le memorandum de Buchanan, dans la *Detectio*, ne dénonce au fond de la cassette qu'une seule promesse de mariage signée par Marie à Bothwell. Murray, Morton et Lennox, plus adroits, en tirèrent deux : la première en français, sans date, et, comme les lettres, de la main de Marie Stuart. Goodall l'a retrouvée à la bibliothèque Cotton; il affirme (1754) qu'elle est matériellement fausse[3]. Or voici qui est singulier : dans le système des accusateurs de Marie Stuart, tous les originaux que la cassette renfermait, se perdirent. Il en est un pourtant, le document signalé par Goodall, qui aurait échappé au naufrage; et d'après la déclaration de cet historien, dont la probité a toujours défié le soupçon, il serait évidemment supposé!

La seconde promesse de mariage est datée du 5 avril, et en écossais, de la main, dit-on, du comte d'Huntly. Marie et Bothwell y auraient seulement apposé leur signature. Ici la difficulté est d'un autre genre : c'est qu'on y parle longuement, et à plusieurs reprises, de la double action en divorce intentée déjà par Bothwell et sa femme, l'un contre l'autre,

1. Goodall, *Append.*, p. 87.
2. Goodall, *Append.*, p. 91.
3. Nous n'avons pas vu que Robertson, qui combat Goodall sur quelques points, ait parlé des deux promesses de mariage, ni relevé cette affirmation de son devancier. — Nous aurons à parler plus tard et plus amplement de ces deux pièces, au moment du mariage de Bothwell avec Marie. Ici nous les mentionnons à leur rang dans l'inventaire de la cassette.

tandis qu'on sait avec certitude qu'elle ne fut entamée que les 27 et 29 du même mois. Peut-on croire à l'authenticité d'un tel document?

Les sonnets, au nombre de douze, se composent chacun des quatorze vers réglementaires, sauf le VIII^e^ où il n'y en a que treize; et le XII^e^, six seulement. Ils sont dans les deux langues, écossaise et française, le texte français étant la traduction de l'autre[1]. On a eu raison de le dire, c'est de méchante poésie. Inspirés d'aussi bas que les lettres de Glasgow, ils développent le même thème : passion brutale de Marie Stuart; jalousie contre lady Bothwell, sécheresse de l'amant qu'aucun sacrifice n'émeut, et qui, contradiction bizarre, est à la fois jaloux et glacé. Marie vante son dévouement: car elle a tout livré à Bothwell. Honneur et conscience, parents et amis; pour lui, dit-elle, elle a tout hasardé ou quitté; tandis que Jane Gordon, en épousant le comte, n'a eu qu'à jouir paisiblement du haut rang où son mariage l'a élevée. Et cependant, elle n'aime pas celui à qui elle est tant redevable, lui qui en beauté, bonté et constance n'a point de second. Elle préfère un « fascheux sot qu'elle amoit chèrement[2]. » D'ailleurs, elle est si froide; elle s'habille mal; elle ne sait pas tourner une lettre. A présent qu'elle va être dépossédée de son mari, elle commence seulement à voir qu'elle était « de mauvais jugement; » elle lui fait écrire par d'autres ses plaintes et « ses paroles fardées, » qu'elle emprunte à « quelque auteur luisant. » Simulant la douleur, elle jette les hauts cris; elle touche et persuade : « Vous la croyez, las! trop je l'apperçoy... » Suivent les doléances de Marie de ce que Bothwell l'estime légère, qu'il soupçonne qu'un autre amour la transporte, que ses paroles sont du vent; ses protestations, qu'elle veut vivre et mourir assujettie à ses lois, ses angoisses de ce qu'il la laisse se morfondre seule la nuit, pendant qu'elle languit à l'attendre.

1. Teulet, p. 65-76.
2. Sonn., IV.

On n'a pas assigné de dates à ces plates élucubrations. Mais d'après la peinture de la douleur de Jane Gordon, quand elle s'aperçoit tardivement qu'elle a méconnu le bonheur qui va être perdu pour elle, on ne peut les placer qu'au moment où Bothwell en vient au divorce, c'est-à-dire vers la fin d'avril 1567.

L'authenticité des stances ne nous paraît pas plus admissible que celles des lettres. Nous persistons à soutenir qu'entre l'auteur des sonnets et Marie Stuart il y a un abîme pour les pensées et pour le style. De plus, la fraude est manifeste en plusieurs endroits. Au tableau des plaintes, des lamentations de lady Gordon, et de ses efforts désespérés pour retenir le mari qui la quitte, nous pourrions opposer le silence de l'histoire. En fait, lady Jane paraît s'être décidée aisément. Elle accepta un domaine comme compensation et s'unit bientôt à un autre époux[1]. En aucun temps, elle ne se plaignit de Marie Stuart.

Nous irons tout de suite, et nous nous y bornerons, à deux passages décisifs. Dans le IIe sonnet, Marie dit de Bothwell :

> Entre ses mains et en son plain pouvoir,
> Je mets mon fils, mon honneur et ma vie,
> Mon païs, mes subjets....

Son fils ! nous voici en pleine *Detectio*. C'est là que cette mère dénaturée veut d'abord verser du poison à son premier-né. Comme elle ne réussit pas, elle ramène l'enfant de Stirling à Édimbourg : elle sera du moins maîtresse de le livrer à celui qui a tué le père. — Est-il nécessaire de dire que cette pensée abominable n'exista jamais que dans le cerveau des calomniateurs ? La preuve, c'est que, dès le 19 mars 1567, Marie avait placé son fils à Stirling, sous la garde du comte de Mar, oncle de Murray, par conséquent à l'abri des entreprises de Bothwell[2]. Comment donc pourrait-elle dire vers le temps du divorce, à la fin d'avril, qu'elle a mis l'enfant dans

1. Voy. chap. VIII.
2. Voy. plus loin chap. VII.

les mains de son amant? N'est-il pas clair que c'est une œuvre de faussaires.

Mais le sonnet IX est encore plus frappant. « Pour lui, » c'est toujours Marie qui vante les preuves d'amour qu'elle a prodiguées au comte :

> Pour lui aussi j'ai jetté mainte larme,
> Premier qu'il fust de ce corps possesseur,
> Duquel alors il n'avoit pas le cœur.
> Puis me donna un autre dur alarme,
> Quand il versa de son sang mainte dragme,
> Dont de grief me vint laisser douleur
> Qui m'en pensa oster la vie, et frayeur
> De perdre, las! le seul rempart qui m'arme.

Sous cette forme, les trois premiers vers n'ont pas de sens. On ne conçoit pas qu'elle ait répandu tant de larmes pour un homme à qui elle n'avait abandonné ni son corps, ni son cœur. C'est que les contre-sens fleurissent dans la traduction en vers, comme dans la traduction en prose. Voici le texte écossais :

> For him also I powrit out mony teiris
> First quhen he made himself possessor of this body,
> Of this quhilk then he had not the hart.

C'est-à-dire : « Pour lui je versai mainte larme, quand pour la première fois (first quhen (when)) il se rendit possesseur de ce corps dont alors il n'avait pas le cœur[1]. » — Encore la *Detectio*. Le lecteur, en effet, n'aura pas oublié qu'elle raconte comment, une certaine nuit de la fin de septembre 1566, lady Reres introduisit Bothwell dans la chambre royale, où il triompha de Marie par la violence[2]. C'est ainsi qu'il se serait rendu possesseur de ce corps dont il n'avait pas le cœur,

1. Nous avons reproduit le texte de M. Teulet qui a suivi celui des *Mémoires de l'Estat de France* (t. I, p. 171).
Anderson a donné le sens exact (t. II, p. 120) :

> Pour luy aussi je jette mainte l'arme (*sic*),
> Premier quand il se fit de ce corps possesseur, etc.

2 Voy. chap. III.

et qu'il aurait fait répandre bien des larmes à la victime de sa brutalité. Mais qu'on se souvienne aussi que cette ignoble invention de Buchanan a reçu de l'examen des faits le démenti le plus catégorique. Il est d'autant plus évident que le sonnet a en vue la défaite prétendue de Marie Stuart, qu'exactement fidèle à la chronologie de la *Detectio*, il rappelle immédiatement après cette scène des derniers jours de septembre la blessure de Bothwell au combat de Jedburgh qui eut lieu le 7 octobre suivant, et qu'il fait allusion à la maladie que l'émotion de ce dernier événement aurait causée à la reine, autre imposture comme nous l'avons démontré en son temps, et autre indice que les sonnets n'ont pas une origine de meilleur aloi que les faussetés sur le voyage de Jedburgh.

Comment admettre que Marie Stuart ait exercé sa veine poétique sur un fait qui n'était pas arrivé, — qui n'arriva que dans la *Detectio*, — qu'elle ait chanté effrontément l'offense qu'elle n'avait pas essuyée ? Ce n'est donc pas elle qui a pu composer ces vers. L'auteur, c'est le calomniateur infâme qui a écrit la *Detectio*, afin de fortifier les fables d'un libelle par un autre libelle. Marie Stuart n'a pas à répondre des sonnets, et des lettres pas plus que des sonnets.

APPENDICE.

M. Mignet a consacré l'appendice G de son premier volume (p. 427) à l'examen de l'authenticité des lettres, qu'il décide par l'affirmative.

Il se pose deux questions : 1° si les copies qui nous restent des lettres sont conformes, quant à leur contenu, aux originaux perdus ou détruits; 2° si ces originaux perdus ou détruits étaient de la main même de Marie Stuart.

La première question, il la résout par la conformité de la traduction française imprimée, avec les extraits que sir Ralph Sadler, l'un des trois commissaires anglais à York en octobre 1568, prit dans les originaux que Murray leur communiqua. Nous avouons ne pas apercevoir l'utilité de cette démonstration. Le texte français nous ayant été donné comme une traduction des originaux, il va de soi qu'il concorde avec eux, comme la copie avec l'imprimé. Mais cela ne prouve pas que les originaux qui ont servi de type soient de vrais originaux. Les versions auront beau se ressembler entre elles, elles ne sauraient donner un brevet d'authenticité au texte primitif, ni établir que celui-ci n'a pas été forgé.

Il aurait été plus intéressant d'approfondir un autre point que nous avons déjà indiqué dans le cours de ce chapitre, et sur lequel nous voulons insister : Murray, en offrant de soumettre son débat avec sa sœur au jugement d'Élisabeth, ajoute, le 22 juin 1568, que déjà il a chargé John Wood, son secrétaire, de mettre sous les yeux de cette princesse les copies des lettres de Marie, qu'il a fait traduire en écossais (Goodall, App., p. 76). De plus, les extraits pris par les commissaires anglais à York pour Élisabeth et Cécil, sont en écossais (Goodall, App., p. 150.—Chalmers, t. I, p. 436; t. III, p. 282-7). Cependant Murray soutint à Londres (fin de 1568) que les originaux étaient en français. S'il en est ainsi, on ne comprend pas pourquoi il prit la peine de les mettre en écossais. Serait-ce qu'Élisabeth et ses ministres entendaient mieux cette langue que le français? Cependant c'est en français qu'Élisabeth correspond habituellement avec Marie Stuart. Il y a plus : nous rappellerons que Chalmers (t. II, p. 435) dit que l'on conserve au Paper Office la première lettre de Marie Stuart à Bothwell, traduite de l'écossais en anglais pour la satisfaction d'Élisabeth (ce n'était donc pas un moyen de plaire à Élisabeth que de lui mettre du français en écossais), et d'autres extraits des lettres, annotés de la plume de cette reine et de son ministre. Pourquoi tant de complications, si les originaux étaient en français? Ne sont-

ce pas autant de signes de fraude? Et cela ne veut-il pas dire que le texte primitif fut la prétendue traduction écossaise de Murray? C'est là ce qui eût mérité l'attention de M. Mignet.

Sur la deuxième question, celle de savoir si ces invisibles originaux étaient ou non de la main de Marie Stuart, le savant historien cite :

A. L'affirmation du Conseil privé d'Écosse, c'est à-dire Morton et les siens. On nous permettra, pour les nombreuses raisons déjà développées dans ce travail, de récuser des gens dont les noms sont synonymes de mensonge et de trahison. Dans ce Conseil d'Écosse qui, le 4 décembre 1567, affirma reconnaître l'écriture de Marie, siégeait Kirkaldy de Grange, dont M. Mignet rappelle, comme une preuve contre la reine, qu'il mourut chevaleresquement pour elle en 1573[1]. Cela est vrai; mais il faudrait dire qu'en 1567 Kirkaldy, pensionnaire d'Élisabeth, était un des ennemis les plus acharnés de Marie Stuart, et bien loin de prévoir alors le changement qui plus tard le conduisit d'un parti dans l'autre. Ainsi lorsqu'il avoue reconnaître l'écriture de la reine, il ne faut pas se figurer un homme qui, quoique désolé de découvrir le crime d'un de ses amis, s'incline néanmoins devant la force de la vérité.

Ce même Conseil privé, dans sa déclaration du 4 décembre 1567 (App., p. 62), proteste que, si la reine a été frappée de déchéance et emprisonnée à Lochleven, cela est arrivé « par sa faute, attendu que, d'après diverses lettres secrètes, *écrites et signées de sa propre main*, qu'elle envoya à James, comte de Bothwell, principal exécuteur de cet horrible meurtre, tant avant qu'après le crime, et d'après son mariage impie et déshonorant avec lui, etc., » il est très-certain qu'elle était complice de l'assassinat de son mari légitime. Ils la détrônèrent le 15 juin 1567, et la transportèrent à Lochleven dans la nuit du 16 au 17; or, par la suite (le 16 septembre 1568), ils affirmèrent avoir saisi les lettres le 20 juin

1. Voy. notre chap. VIII.

1567. Ils auraient donc agi le 16 juin, d'après les preuves qui ne seraient tombées entre leurs mains que quatre jours après. Voilà une difficulté que les adversaires de Marie Stuart feraient bien de résoudre.

B. Le parlement, dans son acte du 15 décembre 1567 (Goodall, App., p. 66-9), aurait adopté l'opinion du Conseil.

En réalité, il ne fit que répéter mot pour mot l'affirmation du Conseil privé au sujet des lettres, toutefois avec une variante importante, c'est qu'elles sont dites seulement *écrites de la main de la reine;* on ne les dit plus *signées.* C'est en vain que Robertson a essayé d'expliquer cette différence par une distraction du greffier. Tout est grave dans un tel procès; répétons encore que tout y est irrégulier.

Au reste, la déclaration de ce parlement ne ressemble en aucune façon à une instruction judiciaire ; c'est un bill d'indemnité pour tous ceux qui ont pris part au renversement de la reine.

M. Mignet fait remarquer que parmi les membres de cette assemblée figuraient Argyle, Huntly et Herries, amis de la reine, et qu'aucun d'eux ne protesta contre l'authenticité des lettres. — D'abord, nous disons que rien absolument ne prouve, n'indique même que les lettres aient été communiquées au Conseil privé, ni au parlement. Nous avons traduit ci-dessus avec une rigoureuse exactitude les mots employés dans le seul passage de l'acte du Conseil et de l'acte du parlement, relatif à ces fameuses lettres. Les actes authentiques ne font d'ailleurs aucune allusion, si légère qu'elle soit, à une enquête, ou bien à une communication spéciale devant le parlement. C'est l'observation que firent huit mois après trente-cinq nobles réunis à Dunbarton (12 septembre 1568); parmi eux étaient Argyle, Huntly et Herries (Goodall, t. II, p. 361). Pas un mot non plus sur la manière dont ces pièces seraient tombées entre les mains de Morton et de Murray, ni sur la cassette qui les aurait contenues. On conçoit donc qu'il aurait été fort difficile aux amis de Marie de contester l'authenticité de documents maintenus ainsi dans

les nuages. Mais puisque M. Mignet parle de protestations, comment oublie-t-il que ces trois seigneurs protestèrent contre l'abdication qui avait été arrachée cinq mois auparavant à leur maîtresse, qu'ils renouvelèrent la demande faite par Marie elle-même dès son arrestation, que l'on prît le parlement pour juge; qu'ils réclamèrent contre l'injustice de frapper un accusé sans l'entendre, et demandèrent une instruction régulière sur les crimes reprochés à la reine? Il va sans dire qu'ils demandèrent inutilement. A la vérité, ils signèrent les actes du parlement; mais ils maintinrent expressément leurs réserves, et déclarèrent l'année suivante qu'ils savaient, s'ils ne signaient pas, la vie de la reine en danger. Or, plus d'une circonstance de cette tragique histoire donne les couleurs de la vérité à leurs paroles (voy. les pièces authentiques dans Goodall, t. II, p. 169, 344, 360-1. —Leslie, *A Defence of queene Marie's honour*, dans Anders, t. I, p. 45. — Miss Strickland, t. VI, p. 41). On voit ce qu'il faut croire de l'adhésion tacite d'Herries, Argyle et Huntly à l'authenticité des lettres. A notre tour, nous demanderons la permission de poser quelques questions.

Pourquoi Morton et Murray ne publièrent-ils pas alors les lettres? Pourquoi ne souffrirent-ils pas que Marie comparût devant l'assemblée? Qu'avaient-ils à craindre, puisqu'ils possédaient les preuves écrasantes de son crime? A défaut de Marie, pourquoi ne citèrent-ils pas les dames du palais, témoins de la vie de la reine, et qui étaient des leurs, comme les comtesses de Mar et de Murray, comme lady Lethington, l'une des quatre Marie qui avaient été élevées avec la reine dès sa première enfance, lady Reres, lady Buccleuch, lady Coldingham, sœur de Bothwell et veuve de lord John de Coldingham, frère naturel de Marie Stuart? Ne pouvaient-ils pas connaître par elles tous les secrets de la vie de leur reine déchue? Ne tenait-on pas alors en prison quatre domestiques et complices de Bothwell, Hepburn, Hay, Powrie et Dalgleish, qui fut plus tard désigné comme porteur de la cassette? Pourquoi ne les avoir pas produits en public? Ils

devaient pourtant connaître l'intrigue de leur maître avec sa souveraine. Pourquoi, et ceci est encore plus fort, avoir supprimé les déclarations qu'ils venaient de faire en septembre devant le Conseil privé sur les vrais assassins, déclarations qu'on altéra et qu'on ne publia falsifiées qu'après avoir exécuté précipitamment les coupables, le 3 janvier 1568? (Tytler, t. VI, p. 22, 23, 31-32, édit. 1845.) Les ennemis de Marie auraient-ils agi de cette manière s'ils avaient eu de vraies lettres? (Voy. miss Strickland, t. VI, p. 41 et suiv.)

C. L'impression des commissaires anglais à York.

Cela n'est pas une preuve. Ils rapportent que Murray, Lethington, etc., leur ont présenté les lettres comme de la main de la reine d'Écosse; et que, *si cela est*, il est difficile de ne pas la croire coupable.

M. Mignet reproduit quelques mots d'une lettre du duc de Norfolk qui semblent la condamner (Goodall, t. II, p. 154). C'était au début des conférences d'York, le 12 octobre 1568; mais ce qui suivit inspira sans doute une opinion tout autre au duc, puisqu'il médita bientôt d'épouser Marie; et si sérieusement, que cela le conduisit à l'échafaud en 1572.

D. Le Conseil privé d'Angleterre compara les lettres à Bothwell avec d'autres lettres authentiques de Marie Stuart, et reconnut l'authenticité de l'écriture.

Cette vérification se fit à huis-clos, à l'exclusion des commissaires de Marie Stuart. Parmi les conseillers d'Élisabeth siégeaient les ducs de Northumberland et de Westmoreland qui bientôt après s'armèrent en faveur de Marie Stuart (novembre 1569). D'autres, Arundel, Sussex, Clinton et Norfolk soutinrent que la reine d'Écosse avait le droit d'être entendue dans sa défense; et leur énergie paralysa les mauvaises intentions de Cécil contre la prisonnière. Il y a plus : ils demandèrent qu'Élisabeth la replaçât sur le trône avec sanction de son droit de succéder au trône d'Angleterre (miss Strickland, t. VI, p. 287-8, 313-4). Si donc ils n'avaient pas refusé à leur reine de certifier l'identité de l'écriture, il faut croire que l'épreuve ne les avait pas convaincus. Attribuât-

on la conduite de Norfolk à l'ambition d'une couronne, il ne saurait en être de même chez le reste du Conseil.

E. M. Mignet accorde beaucoup de confiance à l'assertion du comte de Lennox écrivant, en juillet 1570, à sa femme qui n'avait pas quitté l'Angleterre, qu'il est assuré de la culpabilité de la reine, « non-seulement par sa propre connaissance à lui, mais d'après des écrits de sa propre main à elle, les confessions des gens conduits à la mort et d'autres preuves infaillibles. »

Le comte se borne à ces phrases générales qui auraient quelque poids, si on pouvait le croire véridique. Mais ces lignes mêmes renferment un mensonge grossier, lorsqu'il allègue les confessions des gens conduits à la mort. Il était, au contraire, de notoriété publique que tous ceux des serviteurs et complices de Bothwell qui avaient payé leur crime de leur vie, avaient déclaré constamment sur l'échafaud que la reine était étrangère à l'assassinat (*Innocence de Marie, royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, p. 474-5. — Goodall, t. II, p. 213, 359. — Chalmers, t. II, p. 450. — Tytler, t. VI, p. 19-20, 31-32, édit. 1845. — Miss Strickland, t. VI, p. 273). N'oublions pas non plus que Lennox avait poussé son fils dans le complot contre Riccio, où il ne visait à rien moins que de détrôner et même de faire périr sa bru, dont il avait toujours été l'ennemi implacable, sans en avoir reçu que des bienfaits.

Deux ans avant cette lettre à la comtesse de Lennox, il avait paru aux conférences de Londres, le 29 novembre 1568, pour accuser Marie du meurtre de Darnley. Il remit un mémoire écrit, lequel, entre autres preuves, contenait « quatre lettres *dont deux avaient été écrites à la reine d'Écosse*, et *les deux autres écrites par elle en réponse à celles-ci.* »(Goodall, App., p. 208-9.) Qu'est-ce que ces lettres? Le procès-verbal ne s'explique pas. Ce n'est pas la correspondance que Lennox échangea avec sa belle-fille après la mort de Darnley; car elle se composait de dix lettres, dont sept seulement ont été conservées (Keith les a reproduites, p. 369 et suiv.). Ces qua-

tre lettres n'ont pas laissé de trace au procès. Il faut donc que ceux devant qui elles furent produites ne les aient pas jugées susceptibles d'être admises et de peser dans la balance. Voilà probablement les écrits de la propre main de Marie, que Lennox, en 1570, se vante de posséder. Il était dans le caractère de ce vil personnage de mentir quand même.

F. M. Mignet ajoute qu'il paraît que l'évêque de Ross lui-même, John Leslie, l'ardent défenseur de Marie à York et à Londres, et toute sa vie, avoua, en 1571, devant Thomas Wilson, qu'il croyait à la culpabilité de cette princesse.

Wilson était une âme damnée de Cécil, collaborateur de Buchanan, l'un de ceux qui traduisaient en bel écossais (il s'en vante) les libelles latins et anglais contre Marie Stuart. Quelle foi mérite-t-il quand il écrit à Cécil que l'évêque de Ross lui a dit « que la reine, sa maîtresse, n'était guère propre au mariage ; que son premier mari, le roi de France, elle l'avait empoisonné, comme il le savait de bonne source; le second, Henri Darnley, elle l'avait assassiné ; en troisième lieu, elle avait épousé l'assassin et l'avait conduit sur le champ de bataille pour le faire tuer. » (Miss Strickland, t. VI, p. 233, not. 2.) Il est regrettable qu'un maître en histoire admette un pareil témoin contre l'admirable évêque, une des plus nobles figures de son temps; plus regrettable encore qu'au lieu de citer intégralement les paroles de Wilson, il retranche ce qui regarde le premier mari, ainsi que le dernier membre de phrase relatif au troisième, et réduise la citation à cette phrase tronquée : « Upon speach that.... she hath consented to murder of her late howsebande the lorde Darnlye.... she matched with the murderer. — Sur le sujet que.... elle consentit au meurtre de feu son mari lord Darnley.... qu'elle épousa le meurtrier. » — Un texte n'est-il pas absolument dénaturé par de telles suppressions?

H. M. Mignet ne tient pas compte des dénégations ulté-

rieures de Marie au sujet des prétendues lettres à Bothwell, attendu qu'elle désavoua, en janvier 1569, des lettres qu'elle aurait réellement envoyées en Écosse un mois auparavant, et dont le gouvernement anglais avait la copie.

Voici le fait : au moment où, bien contrairement à leurs espérances, Cécil et Murray virent que la majorité du conseil privé d'Angleterre inclinait en faveur de Marie (après la la vérification des lettres), et qu'Élisabeth pourrait être entraînée de leur côté, Murray fit remettre tout à coup à cette dernière des lettres interceptées, dit-il, par ses agens, et que Marie aurait écrites au lord d'Arbroath et à d'autres de ses amis en Écosse. Elles étaient remplies des plaintes les plus amères contre Élisabeth. Sans date et sans signature, elles étaient non pas en français, mais en anglais imitant l'écossais[1].

Élisabeth, toujours prête à prendre feu, s'emporta et ordonna de transporter de force la captive de Bolton à Tutbury. En chemin, le 27 janvier 1569, on fit part à Marie et de sa lettre supposée et de l'irritation de la reine d'Angleterre. Elle écrivit aussitôt (27 et 28 janvier 1569) à Élisabeth et à Cécil qu'elle avait seulement envoyé en Écosse des proclamations pour exhorter lord Arbroath et ses amis à lui rester fidèles. Elle protesta qu'elle n'y avait inséré aucune expression injurieuse pour sa cousine, et désavoua nettement l'une de ces lettres qu'on lui représenta. Ce qui la rend très-croyable, c'est que, par une lettre confidentielle et chiffrée du 18 janvier 1569, c'est-à-dire neuf jours avant qu'elle eût connaissance de cette nouvelle affaire, elle avait recommandé à l'archevêque de Saint-André, chef de son parti en Écosse, d'éviter soigneusement de rien insérer dans ses proclamations qui pût offenser la reine d'Angleterre, à la discrétion de laquelle elle se trouvait : « Je vous prie, lui disait-elle, de vous exprimer sur Sa Majesté d'une manière si respectueuse, que l'on ne puisse pas trouver matière à pren-

1. Nous nous en rapportons là-dessus à l'affirmation de miss Strickland.

dre quelque avantage contre moi. » (Miss Strickland, t. VI, p. 318-338, d'après les correspondances anglaises.) C'est bien là le langage de la situation. Concluons qu'en effet, elle n'avait pas écrit les lettres violentes interceptées par Murray avec tant d'à-propos.

I. Revenant aux lettres à Bothwell, M. Mignet les compare avec la déposition de Crawford, « ces preuves infaillibles, ces faits à sa connaissances personnelle, » dont parle Lennox à sa femme. Mais nous avons déjà vu ce qu'il faut penser du récit de Crawford, et pourquoi l'identité qui se rencontre entre ses assertions et la première lettre de Glasgow est aussi complète que peu significative. La deuxième confession de Paris, que M. Mignet invoque, n'est pas une meilleure autorité. Nous l'avons établi surabondamment dans le cours de ce chapitre.

J. Enfin, M. Mignet termine en disant que ces lettres sont de plus confirmées par la conduite de Marie Stuart *avant et après le meurtre.* — Nous disons qu'elles sont en contradiction radicale avec la conduite de Marie avant le meurtre. Car nous avons démontré que la passion de Marie pour Bothwell est un roman calomnieux, démenti pas à pas par les faits. Ses lettres font partie de ce roman et doivent tomber en même temps que lui. Nous disons encore que la conduite de Marie après le meurtre s'expliquera par de tout autres circonstances, que des raisons de libertinage et de complicité homicide.

Maintenant, après avoir parcouru les arguments sur lesquels le redoutable adversaire de Marie Stuart appuie l'authenticité des lettres, nous ferons une question : « Est-ce là une instruction complète? » Tout cela, c'est ce qu'on peut appeler les preuves extrinsèques. Mais les preuves intrinsèques, où sont-elles? Comment se prononcer sur l'authenticité de documents de cette espèce, sans les analyser, sans les apprécier en eux-mêmes? M. Mignet a laissé de côté cette partie de la question. S'il a intercalé dans le corps de son ouvrage des emprunts tirés des lettres, c'est comme pièces

de conviction, et non pas comme matière et objet d'une discussion critique. Quant à nous, nous avons cru devoir commencer par là dans le cours même de la narration, sauf à répondre ici séparément à l'appendice G de l'illustre écrivain.

VI

L'ASSASSINAT DE DARNLEY.

Marie Stuart et Darnley, retournant à Édimbourg, quittèrent Glasgow le lundi 27 janvier 1567. Tout le monde est d'accord sur cette date. Voyageant à petites journées, il couchèrent le premier jour à Callendar, les deux nuits suivantes à Linlithgow. En ce dernier endroit, ils prirent un arrêté nommant Andrew Ferrier gardien de leur palais dans cette ville. Cet arrêté, inscrit au registre du sceau privé, sous la date du 28 janvier 1567, et coïncidant si bien avec le séjour de la reine en ce lieu, nous fournit une raison de plus de croire à l'exact enregistrement des actes, dont nous avons conclu que Marie était encore à Édimbourg les 22 et 24 du même mois. Le cortége royal cheminait lentement, sans doute afin de ménager le prince convalescent et de laisser à ceux d'Édimbourg le temps de préparer un autre endroit où il purgeât sa quarantaine, puisqu'il n'avait pas voulu de Craigmillar. Tous les témoins affirment qu'une réconciliation sincère avait rapproché les deux époux. Nous nous abstiendrons toutefois de les citer, parce que les juges contraires à Marie Stuart ne contestent pas qu'elle ait donné des marques de tendresse à son mari; ils soutiennent seulement qu'elles servaient d'appât pour attirer le malheureux

vers la mort qu'on lui préparait. Nous disons que c'est du côté d'Édimbourg, vers Murray, Maitland de Lethington, Bothwell et Morton, qu'il faut regarder pour découvrir le complot régicide. De degré en degré, ils approchent du but.

En effet, c'était au commencement d'octobre 1566, que Murray avait signé avec Bothwell un *bond* de réconciliation; au commencement de décembre qu'ils avaient offert à Marie les moyens de divorcer; que, sur le refus de la reine, sir James Balfour avait dressé le *bond* par lequel les seigneurs présents à la cour s'étaient engagés à se débarrasser du roi, qualifié de tyran et d'insensé. Le même mois, aidés de l'Angleterre, ils avaient arraché à une reine trop clémente le rappel de Morton, non sans avoir exigé préalablement de celui-ci son adhésion à leurs desseins. Leur faction ainsi réorganisée, le moment était venu de serrer les rangs et de marcher à l'un de ces assauts contre la royauté, si fréquents dans l'histoire d'Écosse. Morton, avant de quitter l'Angleterre, écrivit à lord Cécil (Berwick 10 janvier 1567) une lettre de reconnaissance pour les services qu'il avait reçus de lui durant son exil, et pour son rappel que le comte de Bedford venait de procurer; il joignit l'offre de ses services ultérieurs en Écosse[1]. Quelques jours après, il était au château de Wittingham, qu'il tenait des bienfaits de Marie Stuart, et dont Archibald Douglas, son cousin, avait la garde. Ce manoir, non loin de la capitale, caché dans les épaisses forêts du comté d'Hadington, était propice aux conciliabules mystérieux. Bothwell et Lethington y vinrent trouver Morton et Archibald[2]. Il s'agissait de le gagner non plus au principe du complot, ce qui était fait depuis un mois, mais de le déterminer à l'exécution. Outre ses griefs comme noble, il avait des griefs personnels contre Darnley

1. Chalmers, t. III, p. 41, note *h*. — Miss Strickland, t. V, p. 96-7.

2. Drury, prévôt de Berwick, écrit de cette ville à Cécil, le 23 janvier 1567 : « Le comte de Morton est chez le laird de Wittingham, où lord Bothwell et Lethington vinrent le visiter récemment. » (Chalmers, t. III, p. 41. not. *h*, et p. 112, not. *n*.)

qui lui disputait le droit de succession au comté d'Angus[1], et qui s'était opposé violemment à sa réintégration dans sa patrie et dans ses biens. Chez une telle aristocratie et à une telle époque, il n'en fallait pas tant pour faire sortir le poignard de la gaîne. Mais Morton rentrait de l'exil que lui avait mérité l'assassinat de Riccio; quoique la peine ne fût guère en proportion du crime, il l'avait ressentie profondément; et, avec une prudence qu'on n'attendait pas de lui, il répondit aux instances de Bothwell, le plus pressant de ses interlocuteurs, que pour avoir trempé dans la mort de David, il avait éprouvé de grandes peines dont il n'était pas encore tiré entièrement, qu'il ne voulait pas s'exposer à y retomber. Bothwell ne se décourageant pas et lui affirmant que la reine désirait qu'on la débarrassât de son mari, Morton demanda comme sûreté un écrit de la main de la reine : « Car, dit-il, les femmes savent fort bien dire et se dédire. Dans ce cas seulement, je vous donnerai une réponse; sinon je ne me mêlerai pas de l'affaire. Et cette garantie, ajoutait-il, on ne me l'apporta jamais[2]. » C'est ainsi qu'il s'exprima en 1581, au moment où sa tête allait tomber sous la hache en punition de sa complicité dans l'assassinat de Darnley; complicité beaucoup plus grande qu'il ne voulut l'avouer, même à l'heure dernière. Archibald Douglas accompagna en son nom Lethington et Bothwell à Édimbourg avec mission de recevoir l'écrit de la reine. Mais il rapporta ce simple message du secrétaire : « Dites au comte de Morton que la reine ne veut pas entendre parler de l'affaire dont il a été question avec lui. » Là-dessus, Morton quitta Wittingham et alla visiter son neveu le comte d'Angus, à Saint-André. Archibald le poursuivit dans cette ville avec une nouvelle lettre de Bothwell qui lui annonçait l'imminence de l'exécution et le pressait de leur donner son aide effective. Morton af-

1. Miss Strickland, t. V, p. 97.

2. *Confession de Morton sur l'échafaud en* 1581, dans Chalmers, t. III, p. 433-4. — *Lettre d'Archibald Douglas à Marie Stuart en* 1584, dans Robertson, *Append.*, n° 47. Miss Strickland, t. V, p. 97 et suiv.

firme qu'il répondit encore par un refus péremptoire, tant qu'il n'aurait pas l'écrit de la reine, qu'on lui avait promis; et, dit-il pour la seconde fois, cet écrit ne lui fut jamais apporté. Cette affirmation réitérée est du plus grand prix[1]. M. Mignet, néanmoins, ne se prononce pas (t. I, p. 257). « Bothwell s'était-il trop avancé en se prévalant à tort du nom de Marie, ou bien Marie se refusait-elle seulement par prudence à laisser voir sa complicité? » Nous croyons pouvoir être plus hardi. Quand Bothwell, sans se lasser, pressait de nouveau Morton par lettres à Saint-André, ne devait-il pas avoir alors en sa possession les quatre lettres que sa maîtresse lui avait écrites de Glasgow? ne suffisait-il pas de les communiquer au conspirateur récalcitrant pour faire tomber aussitôt ses hésitations? Quelques mois plus tard, Morton jugera les mêmes lettres très-convaincantes contre Marie Stuart; assurément elles l'eussent contenté en février. Il faut donc croire que Bothwell avait usurpé le nom de la reine, qu'il n'avait aucun écrit de cette princesse à produire, et conclure par un argument de plus contre l'authenticité des lettres.

On doit, sans aucun doute, rattacher à la conjuration les bruits répandus pendant la première moitié de janvier contre les plans insurrectionnels de la cour de Glasgow, et les efforts

1. Morton déclara aux ministres qui l'assistaient près du billot, qu'il n'avait pas déconseillé le complot. « A qui, poursuit-il, l'aurais-je révélé? A la reine? Elle était de l'affaire. J'eus la pensée de le révéler au roi; mais je ne l'osai pas, parce que je mettais ma vie en danger. C'était un enfant à qui l'on ne pouvait rien dire qu'il ne le redît aussitôt à la reine. Je connaissais d'avance le complot, et je le cachai, parce qu'il y allait de ma vie à le révéler à qui que ce fût. »

Un homme cependant aurait pu recevoir ses confidences : c'était le mari de sa cousine Marguerite Douglas, le père même de Darnley, le comte de Lennox, alors brouillé avec Marie Stuart. Celui-ci était capable de garder un secret, c'est-à-dire de taire le nom du révélateur. Il n'y avait pas de querelle entre Lennox et Morton. Ils étaient tous deux du même parti hostile à la reine. C'est bien volontairement que le dernier livra son jeune parent à sa destinée. Il est difficile de concilier la déclaration que la reine était dans l'affaire avec l'impossibilité où fut Bothwell de montrer d'elle aucun écrit, et avec le message de Lethington qu'elle n'avait voulu entendre parler de rien. Miss Strickland établit que la confession de Morton est loin d'être loyale (t. V, p. 97-103).

des ministres de Marie pour obtenir d'elle un ordre d'arrestation contre le roi. Précédemment, n'ayant pas pu la décider au divorce, ils avaient rédigé le *bond* pour se délivrer de lui *par quelque moyen;* maintenant, ne pouvant pas empêcher la réconciliation, ils en vinrent aux dernières extrémités.

Ici posons bien les faits. Nous avons établi, d'après la déposition de Nelson, un des serviteurs du roi[1], celle de Thomas Crawford, et en conformité avec les lettres mêmes de Glasgow[2], que la reine était partie d'Édimbourg avec l'intention de ramener Darnley à Craigmillar où elle avait fait faire des apprêts; mais que la répugnance du roi pour ce lieu l'avait décidée à y renoncer. Elle fut donc obligée de s'en remettre à d'autres du soin de découvrir et d'accommoder une maison qui, sans être dans la ville, fût aussi proche que possible d'Holyrood, et en même temps bien située pour un homme relevant de maladie. Qui chargea-t-elle de cette recherche? Bothwell, disent ses ennemis. — Mais, et nous allons nous servir de leurs propres assertions et de leur chronologie pour les convaincre de mensonge, quand le journal de Murray porte que Bothwell, après avoir accompagné la reine jusqu'aux environs de Glasgow le 23 janvier, revint la même nuit à Édimbourg, qu'il employa la journée du 24 « de très-bonne heure à visiter le logement que l'on disposait pour le roi, et partit le même soir pour le Liddisdale[3], » il énonce une impossibilité flagrante. En effet, ayant quitté la reine tard dans la journée du 23 pour regagner d'une traite Édimbourg, à soixante milles de Glasgow, il n'était pas possible matériel-

1. Goodall, *Append.*, p. 244.

2. Nous nous autorisons des lettres de Glasgow, dont les deux premières, les seules qui mentionnent un endroit choisi, ne parlent que de Craigmillar, pour faire voir que les grossières calomnies employées contre Marie Stuart n'empêchent pas de discerner la vérité.

3. Anderson, t. II, p. 272. Bothwell this 24th day wes found verray tymus weseing the kingis ludging that wes in preparing for him, and the same nycht tuik journay towards Lyddisdail.

lement que Marie Stuart eût dès le soir de son arrivée, le 23 janvier, réglé avec Darnley qu'ils n'iraient point à Craigmillar et dépêché un exprès à Bothwell, de telle sorte que celui-ci fût déjà occupé le 24, *de très-bonne heure*, à examiner la maison que *l'on préparait* pour le roi à Édimbourg. D'ailleurs la première des lettres prétendues de Marie Stuart, datée du 24, parle deux fois du seul Craigmillar auquel Darnley acquiesce pleinement[1]. De même dans la seconde lettre, le 25, c'est encore à Craigmillar que la reine annonce à son complice qu'elle amènera l'homme le lundi, c'est-à-dire le 27 janvier. Ainsi, sans sortir du système des adversaires de Marie Stuart, il est absurde de représenter Bothwell, comme occupé le 24 d'approprier la maison d'Édimbourg ou de Kirk-of-Field. Ces fabricateurs de faux témoignages le sentirent; car dans la deuxième déposition de Paris, qui est du 10 août 1569, tandis que les lettres et le journal de Murray sont de 1567-1568, ils insérèrent que la reine, en envoyant son valet à Bothwell *deux jours après* être arrivée à Glasgow, le chargea de demander lequel était le meilleur pour le roi de Craigmillar ou de Kirk-of-Field, afin d'avoir bon air[2]. Dans ce nouveau document, le parti à prendre, tranché si lestement par le journal de Murray, est seulement mis en délibération. Mais d'après ce même journal, Bothwell est alors dans le Liddisdale dont il ne revient que le 28 à Édimbourg. Quant à la déposition de Paris, nous avons montré ce qu'elle vaut en général, et sur le point particulier du voyage de Paris à Édimbourg. N'est-il pas très-curieux qu'on nous dépeigne Bothwell donnant tous ses soins à Kirk-of-Field, quand Marie, dans ses quatre lettres, ne l'entretient que de Craigmillar, et n'indique pas même une éventualité quelconque d'un changement de lieu? Est-ce de la sorte qu'entre complices, on correspond et l'on s'entend?

1. Teulet. *Lettre de Marie Stuart*, p. 12, 28. Ces deux indications sont déjà dans le chapitre précédent.
2. Teulet. *Lettre de Marie Stuart*, p. 94.

Ainsi les documents tendant à accréditer l'opinion que Bothwell choisit et prépara la maison d'Édimbourg, ne sont qu'impossibilités et contradictions.

Ce furent évidemment les autres ministres de la reine, c'est-à-dire les conjurés qui cherchèrent et choisirent ce lieu où ils devaient mettre à exécution leurs plans de trahison. En dehors de la partie méridionale de la ville, et adossée à ses murailles, il y avait, près de l'église de Sainte-Marie, appelée plus ordinairement l'église du Champ (Kirk-of-Field), une maison modeste, servant de demeure au prévôt de l'église ; on la nommait la maison du prébendaire. Murray en vanta l'heureuse situation sur une éminence, le calme et l'air salubre au milieu de nombreux jardins[1]. Mais son principal mérite au fond, c'est qu'elle était isolée, et qu'elle appartenait à sir Robert Balfour, frère de sir James Balfour, le rédacteur du *bond* contre la vie du roi. Elle se composait d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, contenant deux pièces principales, l'une au-dessous de l'autre. Buchanan, avec son habituelle emphase de mauvaise foi, trace le tableau d'une maison inhabitée depuis longtemps, délabrée et en ruines, dans un quartier solitaire, ayant pour voisinage deux églises renversées, et quelques masures où s'abritaient des pauvres[2]. Cependant, tout près, s'élevait, plus vaste et plus digne d'un roi, la résidence du duc de Châtelleraut. Le frère de ce personnage, John Hamilton, archevêque de Saint-André, l'occupait en ce moment. Mais nous savons pourquoi l'autre fut préférée. On la meubla somptueusement[3]. Les deux Balfour, le secrétaire Lethington, et Archibald Douglas, cousin de Morton, prirent sur-le-champ leurs mesures. Sir James Balfour apporta une grosse provision de poudre. John Binning, domestique d'Archibald, avoua quatorze ans plus tard, devant la justice, qu'il transporta un

1. Miss Strickland, t. V, p. 132, d'après Adam Blackwood. — C'est là qu'on établit plus tard l'hôpital royal, que remplaça le collége.

2. *Detectio*, p. 5.

3. Nous en verrons la preuve plus loin.

baril de poudre, par ordre de son maître, dans la maison du prévôt de Kirk-of-Field. Morton lui-même, au moment de subir la mort, raconta que l'on avait creusé des mines sous les pierres angulaires de la maison[1]. Ceci se passa en dehors de Bothwell qui ne fut mis au courant d'une partie seulement des vraies combinaisons, que l'avant-veille de l'assassinat[2].

Pendant ces préparatifs, le roi et la reine achevaient paisiblement leur voyage. Ils rencontrèrent, aux limites du Lothian, Bothwell, shériff du comté. Celui-ci ne faisait que s'acquitter de ses devoirs d'officier royal. Mais le journal de Murray ne manque pas de le dénoncer; « 30 janvier, — la reine amena le roi à Édimbourg et le plaça dans la maison où il finit sa vie. Bothwell, d'après leurs conventions, alla au-devant d'elle sur le chemin. » Suivant la coutume, la noblesse du comté rallia le cortége, beau texte oratoire pour l'auteur de l'*Actio* : « la reine étalant sa gloire en grande pompe, célébrait son triomphe sur ce jeune prince, accablé de toutes sortes d'injures, *torturé par le poison*, enlacé dans les trahisons, traîné à l'exécution[3]. »

Le retour eut lieu le 30 ou le 31 janvier. On prit directement le chemin de Kirk-of-Field; et d'abord, si nous en croyons Thomas Nelson, le chemin de la maison du duc de Châtelleraut. Mais la reine, dit-il, indiqua du geste l'autre maison. Celle-ci, continue Nelson, était garnie de tentures, et l'on y avait dressé un lit neuf de velours noir brodé. La reine ordonna de l'enlever, disant que les bains le tacheraient, et le remplaça par un vieux lit pourpre qu'on avait coutume d'emporter en voyage. Déjà, nous avons eu lieu de nommer ce témoin qui excite l'intérêt, parce qu'il survécut seul à la

1. Miss Strickland, t. V, p. 134, d'après une *Lettre de Drury à Cécil*, Berwick, 28 février 1567. — Voy. Tytler, t. V, p. 516, édit. 1845. — Goodall, t. I, p. 146-7.

2. Nous l'établirons en son temps.

3. Anderson, t. II, p. 65. Le lecteur se souviendra que l'*Actio* est la seconde partie de la *Detectio*.

catastrophe de Kirk-of-Field. C'est le moment d'y insister. Murray le présenta devant les commissaires anglais à Westminster, le 9 décembre 1568. Nelson leur remit une déposition écrite, qu'on lut en sa présence, et qu'il affirma sous la foi du serment renfermer l'exacte vérité[1]. On ne l'interrogea pas; on ne lui posa aucune de ces questions si utiles à la manifestation de la vérité, et qui auraient pu dévoiler l'influence de Murray dans la rédaction de l'acte.

Les deux incidents que nous venons d'extraire de cette déposition, sont regardés comme des présomptions graves contre Marie Stuart. Il est possible toutefois de les affaiblir singulièrement.

Sur le premier, Blackwood, plus honorable et plus croyable que Murray parlant par la bouche de Nelson, renverse les rôles; il affirme que la reine se dirigeait vers la maison des Hamiltons, lorsque le comte de Murray la détourna vers celle du prévôt. Il se pouvait fort bien que Marie, partie pour Glasgow avec la pensée de Craigmillar, et obligée ensuite de s'en rapporter à d'autres pour les recherches à Édimbourg, ne sût pas lequel des deux gîtes avait été choisi. Quant au second point, le remplacement accusateur d'un beau lit par un vieux, sans doute afin de perdre moins à la destruction de la maison[2], un document original et inattendu le dément. C'est l'inventaire de la garde-robe de Marie Stuart, embrassant six années depuis le retour en Écosse en 1561, jusqu'au mois d'avril 1567. Cet inventaire, revu et contrôlé minutieusement lorsque Murray s'empara du pouvoir, décrit chaque objet du mobilier et en suit l'histoire. Sous le n° 3 figure un lit de velours noir brodé, celui dont parle Nelson; mais il n'était pas neuf; car il provenait du pillage du château de Strathbogie, lorsque l'ambitieux frère de la reine

1. Goodall, t. II, *Append.*, p. 231, 241. La *Déposition de Nelson*, *id.*, p. 243-5.

2. M. Mignet compte, en effet, parmi les preuves contre Marie, ce soin de « retirer à la veille de l'explosion les objets qu'elle ne voulait pas sacrifier. » (T. I, p. 449.)

avait ruiné injustement les Gordons en 1562. Il est même dit que remise en avait été faite au maître de la garde-robe, Servais de Condé, par un gentilhomme du comte de Murray. La reine eût fait enlever ce lit de la maison de Kirk-of-Field, qu'il n'y aurait rien d'étonnant, à cause de son aspect lugubre. Mais elle n'eut pas à donner d'ordre de cette nature, parce que le lit n'y était pas. Une note marginale de l'inventaire nous apprend qu'il avait été rendu à ses anciens propriétaires pendant un séjour ultérieur de la reine à Hamilton, août 1565. Quant au lit de Kirk-of-Field il n'était ni vieux, ni dégradé : n° 7 : « Item, un lit de velours violet brun (grenat), orné de passementeries d'or et d'argent, avec ciel, oreiller, rideaux et trois sous-rideaux... A à la marge : « La reine fit présent de ce lit tout garni au roi en août 1566; et ledit lit fut perdu en février 1567, dans le logement du roi. » C'était donc un meuble tout neuf et très-riche. Un autre papier non moins intéressant, c'est la décharge que Servais de Condé reçut de Marie pour l'ameublement qu'il avait disposé dans la maison, et qui avait été détruit avec celle-ci. « 1° Un lit de velours violet, à doubles franges, passementé d'or et d'argent, avec paillasse de soie, matelas, traversin, couverture de taffetas bleu piqué, et deux autres couvertures, un oreiller et sa taie. Une petite table avec un tapis de velours vert; une chaise haute de velours violet avec coussin; seize pièces de tapisserie tant grandes que petites pour la chambre, salle et garde-robe; un dais pour la salle, en velours noir avec draperies doubles. » Il y avait aussi : canapé recouvert de taffetas jaune et rouge (aux couleurs d'Écosse), etc., en un mot, pour ne pas abuser, un mobilier somptueux et complet[1]. L'inventaire de la garde-robe mentionne encore six coussins et une couverture de taffetas rouge piqué, présents de la reine, sans doute son ouvrage, qui « furent perdus aussi dans la

1. Rapprochons ceci d'une expression de M. Mignet (t. I, p. 267) sur la maison de Kirk-of-Field, au moment de l'arrivée du roi : « Petite, étroite, *mal tenue....* »

maison du roi[1]. » Voilà comment l'exactitude d'un scribe obscur de la maison royale en 1567, fournit à l'improviste un puissant secours à l'accusée innocente, et démasque le calomniateur Murray, embusqué derrière Thomas Nelson. Murray est convaincu de mensonge ici, comme dans le journal qu'il présenta aux commissaires d'Élisabeth, en même temps que la déposition de l'ancien serviteur de Darnley.

Marie passait la plus grande partie du jour avec Darnley. Comme il manifestait de vifs regrets, chaque fois qu'elle le quittait le soir pour retourner à Holyrood, elle fit disposer dans la chambre du rez-de-chaussée, au-dessous de celle du roi, un lit pour elle, et ordonna de dégager une porte qui établissait une communication particulière entre les deux étages. Elle passa les deux nuits du mercredi 5 et du vendredi 7 février, sous le même toit que Darnley, soignant son second mari avec la même tendresse attentive qu'elle avait témoignée au premier, François II. Cependant un symptôme avant-coureur aurait pu mettre en éveil un esprit moins confiant. Trois jours avant la catastrophe, un frère naturel de Marie, lord Robert, commendataire des Orcades, avertit Darnley qu'on en voulait à sa vie, et que s'il ne trouvait pas quelque moyen de se tirer de cette maison, il n'en sortirait pas vivant. La reine fit venir son frère pour qu'il s'expliquât. Mais à la grande stupéfaction et colère de Darnley, il nia tout net avoir parlé. Le roi le traita de menteur, et tous deux portaient la main au poignard, quand Marie éperdue appela Murray pour les séparer. On ne sera pas surpris que Buchanan ait travesti cette scène en un guet-à-pens tendu par une femme abominable à son frère et à son mari, afin que le premier la débarrassât du second[2]. Pourtant, que n'aurait-on

1. *Inventaire de la garde-robe royale*, publié par Thomas Thomson, Esq. — La décharge donnée par Marie Stuart à Servais de Condé a été retrouvée récemment, et communiquée par Joseph Robertson, Esq. à miss Strickland, t. V, p. 135-9.

2. En écrivant ce récit calomnieux, Buchanan ne fit que répéter la fable que lui-même, Lethington et Makgill avaient déjà débitée aux commissaires anglais à York. — Goodall, *Append.*, p. 142.

pas dit contre elle, si elle n'avait pas essayé d'approfondir la révélation de l'un, ni appelé Murray pour arrêter leur transport? On pourra dire qu'elle manqua de sagacité, surtout en mettant Murray dans la confidence. Cela prouve seulement combien elle était aveugle à se reposer sur le plus traître des hommes. Quant à la dénégation de lord Robert, elle étonnera moins, si l'on songe à la présence de Murray dans la maison; il savait ce qu'il en coûtait de se mettre sur le chemin d'un tel homme.

Cet événement, qui n'avait rien découvert, mais qui pouvait mettre sur la trace du complot, eut pour effet de hâter l'exécution. C'est ici que reparaît Bothwell. Sans rien soupçonner des vues profondes de ceux qui le poussaient en avant, tout entier à l'espérance de posséder la reine et le trône, il ramassait les complices de la dernière heure parmi ses domestiques et ses vassaux, William Powrie son portier, George Dalgleish son valet de chambre, Patrick Wilson son tailleur; John Hepburn de Bowton, John Hay de Tallo, John laird d'Ormiston, ceux-ci ses vassaux du Border et brigands de naissance. De griefs contre le roi ils n'en avaient point. Mais quand leur seigneur immédiat réclama leur dévouement, ils ne balancèrent pas à lui promettre « un coup de main. » Telle était la puissance des mœurs féodales dans le Border. Il avait simplement dit à John Hepburn : « Plusieurs de la noblesse ont décidé de tuer le roi; et chacun de nous doit envoyer deux de ses hommes pour l'exécution dans la campagne, ou autrement, comme on pourra[1]; » à John Hay de Tallo, qu'on avait décidé de se défaire du roi, que d'ailleurs, lui Bothwell ne pourrait plus vivre en Écosse, s'il ne mettait à bas un prince qui avait juré de le détruire[2]; à Ormiston, que la résolution avait été prise par tous les lords à Craigmillar, que cela se faisait de concert avec la reine et que personne n'aurait rien à craindre des suites. Après l'assassinat,

1. *Déposition d'Hepburn* dans Anderson, t. II, p. 183-4.
2. *Déposition de John Hay* dans Anderson, t. II, p. 178.

il montra au laird le *bond* signé d'Huntly, Argyle, Lethington et de sir James Balfour, en ajoutant que beaucoup d'autres lui avaient garanti leur assistance[1]. Jusqu'au vendredi 7 février, jour où il s'ouvrit à Ormiston, son plan avait été d'assaillir Darnley à travers champs. Mais il recula devant cet excès d'audace et préféra l'emploi de la poudre. C'est ce qu'avaient pensé et préparé avant lui les agents des autres conspirateurs, Archibald Douglas et sir James Balfour, sans lui révéler leur secret.

Dans ce complot, l'histoire impartiale saisit-elle la main de Marie Stuart unie à celle de Bothwell? Nous voyons bien le comte se parer du nom de la reine vis-à-vis John Ormiston, comme il s'en est paré vis-à-vis Morton à Wittingham. Mais il n'y a pas plus de preuves pour l'affirmative dans un cas que dans l'autre; et il y en a pour la négative. Qu'on lise les interrogatoires de William Powrie devant le conseil privé à Édimbourg les 23 juin et 3 juillet 1567, de George Dalgleish devant Morton, Athol, le prévôt de Dundee et Kirkaldy de Grange le 26 juin 1567, de John Hay de Tallo et de John Hepburn de Bowton, devant le régent Murray et le conseil privé, l'un le 13 septembre, l'autre le 8 décembre 1567; on n'y rencontrera pas une déclaration, pas un mot qui mette Marie Stuart en cause et tende à l'inculper[2]. Quels furent les personnages compromis? Ceux-là mêmes qui interrogeaient les accusés de bas étage, Morton, Argyle, Lethington, Balfour. Bedford écrit à Cecil, le 16 septembre 1567, que trois jours auparavant, John Hay traduit devant le conseil privé, a dévoilé tout le plan de l'assassinat, nommé ceux qui l'ont exécuté, et que même il a touché à bon nombre de gens qui n'étaient pas des plus petits. — Aussi pour le moment supprima-t-on ces compromettants aveux. Il en fut de même de ceux de John Hepburn[3]. Un certain capitaine Cullen ne fut

1. Chalmers, t. II, p. 451, d'après la *Confession d'Ormiston*, le 13 décembre 1573; — et Anderson, t. II, p. 178, 183, 184.
2. Anderson, t. II, p. 165-188.
3. Tytler, t. VI, p. 22-23, édit. 1845.

pas moins explicite ; et jamais son interrogatoire ne vit la lumière[1]. Lorsqu'enfin pour répondre à l'impatience universelle qui exigeait le châtiment du crime, et pour détourner l'indignation qui grondait de toutes parts contre ses lenteurs, Murray crut ne pouvoir plus se dispenser de frapper, il fit en un seul jour, le 3 janvier 1568, citer, condamner, exécuter, Hepburn, Hay, Dalgleish et Powrie.

Il n'eut garde de publier leurs déclarations ; et si à la fin de l'année, il les produisit devant les seuls commissaires anglais, ce fut après les avoir purgées de manière à n'y laisser que les charges qu'elles renfermaient contre Bothwell et ses gens[2]. Mais s'il sut étouffer la voix de ces malheureux dans la prison et devant les juges, il oublia de les bâillonner sur l'échafaud. Là, John Hepburn apostropha Morton, Lethington et les autres de la même faction ; il s'écria qu'ils avaient été les instigateurs du meurtre ; que son maître le lui avait affirmé et lui avait montré le *bond*. Ses trois compagnons répétèrent la même accusation et protestèrent qu'ils n'avaient jamais entendu dire que la reine fût du complot, ou qu'elle en eût connaissance. Cette déclaration suprême est attestée par des témoignages graves et nombreux. Sans nous arrêter à l'affirmation de Marie Stuart dans un mémoire qu'elle adressa de Carlisle en Angleterre à tous les princes chrétiens, mémoire écrit en juin 1568, à une époque où rien n'était plus facile que de s'assurer en Écosse de la vérité de son assertion[3], nous dirons que trente-cinq nobles du parti de la reine, assemblés à Dunbarton, déclarèrent le 12 septembre 1568 que ceux des meurtriers qui souffrirent la mort, chargèrent les grands et déchargèrent leur souveraine[4]. L'année sui-

1. Tytler, t. VI, p. 31, édit. 1845, d'après les correspondances de Bedford, Drury et Scrope avec Cecil.

2. Tytler, t. VI, p. 32, édit. 1845.

3. Labanoff, t. VII, p. 322.

4. Goodall, *Append.*, p. 359. Parmi ces trente-cinq nobles, il y avait sept comtes (Huntly, Argyle, Cassilis, Rothes....), douze lords (Ogilvie, Fleming, Boyd, Livingston, Herries, Oliphant....), huit évêques (Saint-

vante, Leslie évêque de Ross, dans sa Défense de l'honneur de la reine Marie, prenait à partie en ces mots les ennemis de Marie Stuart : « Nous pouvons vous dire, et avec nous cinq mille témoins et plus qui l'entendirent, que John Hepburn, serviteur du comte de Bothwell, au moment d'être exécuté pour son crime et le vôtre, attesta à haute voix, qu'aussi vrai qu'il aurait à répondre d'un mensonge devant Dieu, vous étiez avec son maître les auteurs principaux, les conseillers, les auxiliaires de ce meurtre exécrable, et que son maître le lui avait dit, et lui-même avait vu les actes écrits. Nous pouvons vous dire que John Hay de Galloway, que Powrie, que Dalgleish, et qu'après eux tous, Paris, quand ils allaient mourir pour leur crime, à leurs derniers instants, prirent Dieu à témoin que cet assassinat était votre œuvre par conseil, invention, impulsion, comme aussi ils déclarèrent qu'ils n'avaient jamais eu connaissance que la reine y eût trempé[1]. »

Mêmes attestations, même appel à la mémoire de tous, dans un poëme virulent qui parut au commencement de 1569. L'auteur dit qu'il était parmi la foule devant laquelle les condamnés dénoncèrent Morton et Murray[2]. Qu'importe l'autorité d'un poëme satirique, pourra-t-on nous objecter ? Mais à en juger par l'ensemble et les détails, c'est l'œuvre d'un homme évidemment au courant des faits, qui ne tomberait pas dans la méprise grossière d'évoquer à faux les souvenirs du peuple d'Édimbourg. Ces vers, dont l'auteur est resté inconnu, jetèrent dans un cruel émoi Cecil et Murray; il y eut des arrestations et des enquêtes rigoureuses, tant le coup avait porté juste[3]. Un Français contemporain répéta encore les mêmes faits en 1572[4].

André, Dunkeld, Ross, Argyle....), huit abbés : c'est-à-dire un grand nombre de personnages éminents, de l'une et de l'autre religion.

1. Dans Anderson, t. I, p. 76-77.
2. Chalmers a reproduit ce poëme, t. III, p. 395-401.
3. Chalmers, t. III, p. 401-3.
4. *L'innocence de la très-illustre, très-chaste et débonnaire princesse madame Marie, royne d'Écosse*, 1572, par Belleforest, dans la collection de Jebb, t. I, p. 474-6.

Ce n'est pas pourtant que nous prétendions que le lecteur doive se contenter absolument des garants que nous venons d'amener devant lui. Il voudra savoir ce que pensèrent, ce que firent pour se justifier, ceux que les défenseurs de Marie Stuart attaquaient avec tant de force. Ils subirent le choc, sans le repousser et sans le rendre. Que les quatre eussent ainsi parlé au pied de la potence, cela fut si public et si peu sujet à contestation, que l'auteur de la *Detectio* n'osa ni aborder la discussion sur ce terrain brûlant, ni se renfermer dans le silence. Avec une modestie qui dut coûter à son orgueil, il se tint sur l'équivoque et ne montra qu'une demi-assurance à mentir. Il grossit son libelle d'une analyse de l'interrogatoire des patients, analyse qu'il tronqua et interpola comme il lui plut, puisque ses patrons dérobaient soigneusement les originaux au public — c'était un de leurs faibles que de voiler les originaux. — Il entremêla artificieusement parmi les réponses des accusés en prison leurs paroles de l'heure dernière, esquivant par cette manœuvre le reproche de les avoir omises, et le danger pour sa cause d'en rapporter la teneur exacte, aussi bien que le moment et le lieu. C'est ainsi qu'il fit dire à Hepburn « qu'il croyait que personne ne trouverait jamais à redire au meurtre, lui qui avait vu les écrits (handwrittis), et connaissait les intentions de la reine là-dessus; — à Dalgleish : Quand je meurs pour cela, que Dieu me juge, si je sais ce qu'on doit faire à ceux qui furent les inventeurs, les conseillers, les signataires et les soutiens de la chose[1]. » — Buchanan est un faussaire systématique. Qu'on recoure à l'interrogatoire d'Hepburn, tel même que Murray le produisit déjà falsifié aux conférences d'Angleterre, on n'y découvrira pas la moindre atteinte à Marie Stuart. Hepburn déclara bien que Bothwell lui avait montré le *bond;* mais c'est Buchanan qui tire de son propre fond la dénonciation de la complicité de la reine. Sera-ce le calomnier que de lui supposer une intention perfide, lorsqu'il emploie ce terme

1. Dans Anderson, t. II, p. 160, 162.

général, *les écrits*, et de croire qu'il serait aise de détourner l'esprit du lecteur du *bond* des nobles, vers les prétendues lettres de Marie à Bothwell? De même en laissant dans le vague, sans prononcer aucun nom, l'imprécation que Dalgleish jette à la face des auteurs véritables du forfait qu'il paye de sa vie, Buchanan dirigera les soupçons sur la reine, et il se fera contre elle une arme d'une des preuves de son innocence. Le voilà donc, cet audacieux calomniateur réduit à ruser à la fois avec la vérité et avec le mensonge, et à glisser subrepticement quelques insinuations contre sa victime. Qu'un seul de ces malheureux eût proféré des paroles compromettantes pour elle, à quelles fureurs de plume ne se serait-il pas livré[1]?

Là ne se termine pas cette question des déclarations suprêmes. Un autre complice de Bothwell, John Ormiston, que Morton fit pendre à Edimbourg le 13 décembre 1573, avoua son crime au ministre John Brand qui l'assistait. Sa confession fut rédigée et lue par ce dernier en sa présence et devant une foule considérable. Après les curieuses révélations sur le *bond* de Craigmillar, révélations dont nous nous sommes déjà servis, Brand lui demanda si la reine lui avait parlé du complot et s'il savait dans quelles dispositions elle était à ce sujet : « Aussi vrai que je dois répondre devant Dieu, dit Ormiston, jamais elle ne m'en parla, ni moi à elle; et je ne sais rien d'elle là-dessus, sinon ce que milord Bothwell me dit. » Carte, historien anglais des plus sûrs, rapporte de plus une dépêche du 5 janvier 1574, de Fénelon-Salignac ambassadeur de France en Angleterre, dont la substance est qu'Ormiston nomma les vrais coupables, Argyle, Huntly, Lethington, sir James Balfour et Morton, et qu'on se donna beaucoup de peine pour étouffer sa confession[2]. Il est donc certain

1. Sur ces scènes émouvantes et si intéressantes de l'échafaud du 3 janvier, M. Mignet ne cite (t. I, p. 375-6) et ne connaît que les paroles prêtées à Hepburn par Buchanan. Les témoignages que nous avons rapportés sur les déclarations des condamnés sont pour lui non avenus, comme s'ils n'existaient pas.

2. Chalmers, t. II, p. 451-3. — Goodall, t. I, p. 391-2, d'après Carte, t. III, p. 531.

qu'aucun des coupables secondaires, offerts en holocauste par les principaux à la vindicte des lois et de la conscience publique, ne chargea Marie Stuart; que bien loin de là, ils l'innocentèrent autant qu'il fut en eux.

Pour finir, encore un témoin qui a son prix. Archibald Douglas, le même qui avait apporté à Lethington et à Murray l'adhésion de Morton au complot de Craigmillar, dit que le meurtre du roi fut exécuté « par l'ordre de ceux des membres de la noblesse qui avaient signé le *bond* pour cet effet[1]. » Cet Archibald n'avait pas été autre chose que le bras de Morton, qui affectait de se tenir en dehors.

Ainsi les faits nous ramènent toujours invinciblement à la même conclusion. C'est un crime aristocratique. Il n'a rien de commun avec un assassinat de ménage.

Bothwell ayant abandonné l'idée d'une attaque de vive force en rase campagne, fit venir un baril de poudre de son arsenal de Dunbar et le déposa d'abord dans son appartement d'Holyrood. Comme il avait besoin d'un affidé près du roi et de la reine, il dévoila son projet le mercredi ou jeudi (5-6 février) à Nicolas Hubert ou Paris, son ancien serviteur[2]; il voulait que celui-ci lui procurât les deux clefs de la chambre de la reine, afin de les comparer aux fausses clefs qu'il avait fait fabriquer; car il comptait étaler la poudre dans cette chambre au-dessous du roi. La complicité de Paris avec Bothwell remplit la déposition ou première des deux confessions de Paris, à Saint-André, les 9 et 10 août 1569. On a dit qu'elles sont remarquables par un ton de naïveté qu'il serait bien difficile de contrefaire, et qu'elles abondent en détails minutieux de la plus parfaite exactitude, que le plus habile des faussaires n'aurait jamais pu ni réunir ni coordonner[3]. Oui, jusqu'à un certain point, si l'on parle de la déposition

1. *Lettre d'Archibald Douglais à Marie Stuart*, avril 1584, dans Robertson, pièce n° 47.

2. Paris hésite sur le jour précis, dans ses interrogatoires. Il avance d'ailleurs l'époque où Bothwell résolut d'employer la poudre.

3. Teulet, p. 79-80, note. — *La première confession de Paris*, p. 79-93.

du 9 août; pas du tout, si c'est de l'interrogatoire du 10. On sait que pour ce dernier document nous avons pris Murray, Buchanan, etc. en flagrant délit de falsification. Quant au premier, nous ne faisons pas difficulté de reconnaître qu'il roule sur un fond probable de vérité en nous montrant les préparatifs, l'ardeur intempérante de Bothwell, sa brutalité impérieuse à l'égard de ses complices de bas étage, la terreur, les représentations et l'humble soumission de Paris. On peut bien diriger quelques critiques contre cette pièce. Par exemple, l'objet important, ce sont les clefs de la chambre de la reine que Bothwell veut avoir. Il les demande à Paris le mercredi ou le jeudi (Paris ne se souvient pas bien); celui-ci résiste, cède et ne trouve l'occasion de les dérober que le samedi soir, 8 février. Alors Bothwell lui commande de les garder et désormais ne s'en occupe plus. Impatienté de la poltronnerie de son ancien valet, il lui dit que les autres (Hepburn, Hay, Ormiston) n'ont que faire de lui « car ilz entreront bien sans toy, car ilz ont des clefz assez; il n'y a porte de céans dont ilz n'en aient les clefz[1]. » Du reste si le comte tenait tant à les avoir en sa possession, ne pouvait-il pas, sans autre détour, les demander à sa maîtresse et complice? Puisqu'il ne s'agissait que d'une comparaison rapide avec les fausses clefs, Marie pouvait les lui remettre pour quelques instants, sans provoquer les soupçons.

Autre objection :

Dans sa déposition du 9 août, Paris sort le dernier de la chambre de la reine, le samedi soir, au moment où Marie vient de quitter le roi pour retourner à Holyrood, et il garde la clef. Son interrogatoire du 10 août porte tout autre chose. Ne sachant comment avoir les clefs que Bothwell exige, il a pris le parti de les demander à la reine (dès le mercredi) : « Madame, monsieur de Boduel m'a commandé de lui porter les clefs de vostre chambre, et qu'il a envie d'y faire quelque chose, c'est de faire sauter le Roy en l'air par pouldre qu'il

1. Teulet, p. 90.

y fera mettre. — Ne me parle point de cela à ceste heure-cy, ce dict-elle. Fais-en ce que tu vouldras. » Il ne prend néanmoins les deux clefs de la chambre que le lendemain matin (jeudi), et les remet à Bothwell. Le comte les lui rend après une vérification sommaire des fausses clefs. (Teulet, p. 98-99). Laquelle des deux versions est la vraie? Ni l'une ni l'autre peut-être [1]. Une singularité de la première confession, c'est un brillant éloge du comte de Murray tout étonné de sortir de la bouche de Paris. Le malheureux se met à vanter la prospérité dont on avait joui pendant les deux ou trois années que le comte avait gouverné auparavant : « tout le monde se portoit bien, l'argent corroit. » Cela finit par un mot précieux. Paris demande à Bothwell si le comte a pris parti dans le complot; Bothwell répond : « Ce dit-il : il ne se veult point

1. Dans la *Deuxième confession* (Teulet, p. 97-8), Paris dit que la première fois que la reine dut coucher à Kirk-of-Field, il reçut de Bothwell la défense de dresser le lit de la reine au-dessous de celui du roi, parce que le comte voulait placer la poudre en cet endroit. Paris n'ayant pas tenu compte de cette injonction, la reine lui dit le soir : « Sot que tu es, je ne veulx pas que mon lict soyt en cest endroit-là. Et de faict le feist oster. » C'est alors que Paris demanda à Marie les clefs de sa chambre. Outre les preuves générales de falsification énoncées antérieurement contre cette pièce, il y a des difficultés particulières. Ainsi, l'ordre de Bothwell à Paris pour la disposition du lit est rappelé dans la *Deuxième confession* (du 10 août 1569); et l'on renvoie à la *Première confession* (du 9 août 1569); mais celle-ci est muette sur cet article. — Dans la première, Paris dit que ce fut le mercredi ou le jeudi avant le crime (5 ou 6 février), après dîner, que Bothwell lui découvrit son plan de faire sauter le roi; dans la deuxième, il n'hésite plus sur le jour. C'est le mercredi, jour où la reine coucha pour la première fois sous le même toit que le roi. On voit que du 9 au 10 août les bourreaux de Paris perfectionnèrent les dépositions qu'ils lui arrachaient par la torture. — La réponse de la reine encourage Paris à lui demander les fameuses clefs, ce qui est une contradiction flagrante avec le récit de la *Première confession*. — Il résulterait encore de cét incident du lit que dès le mercredi 5 février Bothwell aurait combiné tout son plan. Cependant Hepburn a déclaré que le comte ne se décida pour l'emploi de la poudre que deux jours avant le meurtre, soit le vendredi 7 février (Anderson, t. II, p. 184), et Powrie que la poudre fut apportée le samedi 8 seulement chez Bothwell à Holyrood. Alors comment admettre que dès le mercredi la reine et Bothwell aient réservé dans la chambre du rez-de-chaussée la place où l'on devait placer la poudre? On trouva sans doute que les dépositions d'Hepburn et de Powrie faites en 1567 avaient le défaut de ne pas charger la reine; et on y suppléa par celles de Paris en 1569.

mesler. — Monsieur, ce dis-je, il est sage. — Adonc monsieur de Boduel retorne la teste vers moy et me deist : Monsieur de Morra, monsieur de Morra, il ne veult n'ayder ne nuire, mais c'est tout ung. — Bien, bien, Monsieur, ce di-je, il ne le faict sans cause, et vous le voyrez. » (Teul. p. 83-4). Il est très-extraordinaire que le comte de Murray ait laissé consigner dans cet acte la preuve de sa complicité et le secret de sa politique : connaître d'avance, laisser faire et profiter. C'est exactement l'homme qu'ont dépeint les paroles ironiques de Lethington, lors de la proposition du divorce à Marie dans le château de Craigmillar. Bothwell agit donc sous l'approbation formelle de Lethington, des comtes d'Argyle, de Huntly, de Morton, des lords Ruthven et Lindsay (c'est lui qui les nomme dans la déposition de Paris); et avec l'approbation tacite de Murray. Tous ces personnages, nous les avons déjà dénoncés plus d'une fois. Nous y revenons néanmoins, à cause d'un phénomène historique qui mérite quelques mots. Dans la narration de M. Mignet si bien conduite, si précise, et dont la teneur retentit aux oreilles comme la sentence du juge souverain, on trouve au point de départ le *bond* contre Darnley, par conséquent la responsabilité des grands seigneurs de la cour. Mais à mesure que les faits se déroulent et marchent vers le dénoûment, Murray, Morton, Lethington, etc., s'effacent dans la demi-teinte; ils disparaissent et l'on ne voit plus sur cet odieux théâtre que Bothwell et Marie Stuart. Le meurtre consommé, ils rentrent en scène, mais dans un rôle tout nouveau, celui de vengeurs de l'innocent; ils poursuivent contre Bothwell, surtout contre Marie Stuart, le châtiment du forfait qu'eux-mêmes ont commis; et le spectateur, comme l'historien, oublieux de ce qui a précédé, prendrait de bonne foi ces perfides et ces assassins pour d'honnêtes redresseurs de torts.

La première déposition de Paris ne mentionne la reine qu'incidemment, pour un détail, celui de la couverture, que l'on a grossi démesurément, comme nous le montrerons tout à l'heure. Bothwell avait l'intention de faire le coup le

samedi soir, 8 février[1]. Mais il ne fut pas prêt et il remit au lendemain. Le lendemain il savait que Marie Stuart serait à Holyrood, parce qu'elle avait promis de donner un bal masqué en l'honneur du mariage de ses fidèles serviteurs, Sebastien Paiges et Marguerite Carwood.

L'un et l'autre lui avaient témoigné le dévouement le plus courageux lors de son évasion d'Holyrood, après l'assassinat de Riccio. Marie Stuart reconnaissante constitua en dot à Marguerite une pension viagère de trois cents marcs, et fit don aux mariés de leurs habits de noces. Elle leur promit de plus de danser à leur bal, et de mettre l'épousée au lit, coutume du seizième siècle[2]. Tous deux étaient dignes de ces marques libérales d'amitié. Attachés inviolablement à leur maîtresse, ils partagèrent ses malheurs et son long martyre en Angleterre. Incorruptibles jusqu'au bout, ils eurent l'honneur d'allumer la colère des suppôts d'Élisabeth, comme gens de mauvais exemple pour les jeunes serviteurs[3]. C'est cependant cette noble et généreuse Marguerite que les patrons de Buchanan ont voulu flétrir, en lui appliquant la quatrième lettre de Glasgow. « Mon cœur, hélas! dit Marie Stuart à Bothwell, faut-il que la folie d'une femme, dont vous cognoissez assez l'ingratitude vers moy, soit cause de vous donner déplaisir, veu que je n'y pouvoye mettre remède, sans les donner à cognoistre[4]? Et depuis que je m'en suis

1. *Déposition de Hay de Tallo*, Anderson, t. II, p. 179.

2. Miss Strickland, t. V, p. 148 et suiv.

3. Labanoff, t. VII, p. 253. On dressa, par ordre d'Élisabeth, le 29 août 1586, l'état de la maison de Marie Stuart à Chartley, en vue d'y opérer des réductions. Parmi les serviteurs figuraient Bastien Paiges et Marguerite Carwood, ainsi recommandés à la reine d'Angleterre par ses agents : « Si la femme de Bastien était congédiée, il est probable que Bastien voudrait s'en aller avec elle; en quoi il n'y aurait pas grande perte, parce que c'est une espèce de rusé, rempli de tours pour corrompre les jeunes gens. »

4. Encore un non-sens dont sont illustrées les prétendues lettres de Marie Stuart. Cependant, cette traduction ridicule, Murray apparemment la trouvait excellente, puisqu'il ne jugea pas à propos d'imprimer les mystérieux originaux français. — Il fallait dire : vu que je n'y pouvais porter remède, puisque je l'ignorais. — La seconde phrase « et depuis que je m'en suis apperçue » serait d'une femme plus forte en niaiserie qu'en conspiration.

apperçue, je ne vous pouvoye dire, pour ce que je ne sçavoye pas comme m'y gouverner.... Et quand elle sera mariée, je vous prie de m'en donner une autre, ou bien j'en prendray quelqu'une, dont j'estime que la façon vous contentera.... » (Teulet p. 46-7.) Que l'on rapproche cette lettre de la manière affectueuse dont, presque au même instant, Marie traita Sébastien et Marguerite à leur mariage, on puisera dans la comparaison encore un motif après tant d'autres de rejeter l'authenticité des lettres. Cela répandra aussi un jour instructif sur la tactique de calomnie quand même qui s'est acharnée à la reine et à tous ceux de quelque rang qu'ils fussent, qui ne la trahirent point. Paris déposa (première confession) que le samedi soir, Marie Stuart étant retournée de Kirk-of-Field à Holyrood, Marguerite Carwood le renvoya chercher une couverture de lit dans la chambre que la reine avait occupée au-dessous de celle du roi (Teul. p. 87) : nouveau chef d'accusation. C'était, dit M. Mignet, « une riche couverture en peaux de martre, qu'elle ne voulait sans doute pas y laisser à la veille de l'explosion. » Telle est aussi l'opinion de M. Teulet. Mais n'est-ce pas forcer beaucoup les choses, que de tirer une conséquence si énorme d'un petit fait, susceptible peut-être de quelque autre interprétation moins atroce et plus naturelle? Par exemple, la reine devant assister en compagnie de ses dames au coucher de la mariée [1], put vouloir décorer le lit nuptial avec sa couverture de martre; peut-être même en faire présent à la servante qu'elle aimait, et si justement. Cette conjecture vaut bien l'autre, et prouve en tout cas que le fait en question est susceptible de s'expliquer de deux façons. Et puis, est-on bien sûr que ce fût une couverture de martre? Malcolm Laing en publiant la confession de Paris, d'après une copie conservée au musée Britannique, a lu et mis

1. Selon l'usage, elle devait rompre le gâteau de noces au-dessus de la tête de l'épousée, lui présenter la coupe d'argent remplie de lait mêlé de vin, et lui retirer un bas (Miss Strickland, t. V, p. 152-3).

maytres. M. Teulet regarde cette leçon comme un non-sens, la corrige et substitue martres (p. 87 not. 2). Cependant ne dit-on pas en bon français, chambre de maître, literie de maître ? Pourquoi serait-ce un non-sens d'avoir dit, couverture de maître, c'est-à-dire, couverture plus élégante ? Ce trait anecdotique, assez frappant en apparence, ne perd-il pas toute signification ?

La réconciliation des deux époux s'affermissait de plus en plus, quoi qu'on en dise. Un jour, à Kirk-of-Field, Marie surprit Darnley comme il fermait une lettre destinée à son père. Il la lui tendit; elle lut les éloges les plus chaleureux de sa tendresse, l'espoir d'un meilleur avenir. Alors, embrassant son mari à plusieurs reprises, elle lui dit combien elle était heureuse qu'il fût content d'elle, et qu'il n'eût plus dans l'esprit aucun nuage de jalousie ni de soupçon. Libre à Buchanan, le narrateur, d'empoisonner cette scène d'intérieur[1]. Mais n'y a-t-il pas là un mouvement naïf et spontané qui plaide éloquemment en faveur de la sincérité de Marie Stuart? La maladie, la mort entrevue un moment, paraissaient avoir mûri le jeune roi. En même temps qu'il achevait de purger sa quarantaine sanitaire, il était revenu à des pensées plus sérieuses et plus religieuses. Le dimanche 9 février, il entendit dévotement la messe selon son usage[2]. Sans doute quelque chose de cette ferveur catholique avait transpiré au dehors, parmi la tourbe des abbés et des prêtres sécularisés, comme les deux Balfour; et ils n'en devaient être que plus furieux à exterminer l'objet de leur crainte et de leur haine. Ce même jour, le matin, le comte de Murray annonça qu'il avait reçu des nouvelles alarmantes de la santé de sa femme, alors dans le Fife. La reine qui devait, le lendemain, recevoir en audience de congé le comte de Moretta, ambassadeur du duc de Savoie, pria Murray de

1. Les mots de jalousie et de soupçon viennent du texte de Buchanan. conséquent avec lui-même.

2. Labanoff, *Lettr. de l'évêque de Mondovi au duc de Toscane*, t. VII, p. 109.

retarder son départ d'un jour. Mais il répondit que la comtesse était menacée d'une fausse couche, qu'il pourrait la trouver morte s'il ne se hâtait. Marie n'insista plus. On a remarqué qu'aux grandes crises le comte de Murray sut être absent ou malade. Afin cependant d'être prêt à tout événement, il avait fait de sourds préparatifs militaires dans le Fife. Il s'était même adressé à Cecil pour avoir des arcs, des flèches et des carquois. On les lui expédia d'après un ordre d'Élisabeth, daté du 13 février 1567 et motivé sur sa demande[1].

A Holyrood, le dernier dimanche se passa joyeusement: célébration du mariage de Sébastien Paiges et de Marguerite Carwood dans la chapelle du palais; repas de noce aux frais de la reine et honoré de sa présence; visite à Darnley pendant la journée; banquet solennel donné à quatre heures par l'évêque d'Argyle à l'ambassade de Savoie[2]; enfin, seconde visite à Darnley le soir, après laquelle il était entendu que la reine reviendrait pour le bal masqué d'Holyrood et le coucher de l'épousée. La visite du soir à Kirk-of-Field fut brillante, tous les seigneurs ayant accompagné leur souveraine, sauf Bothwell. Celui-ci, au sortir de table chez l'évêque, s'était échappé, et vers quatre heures, selon Powrie et Dalgleish, il avait réuni ses complices et délibéré avec eux, deux heures durant, dans la salle basse de son appartement d'Holyrood[3]. C'est là qu'Hepburn de Bowton avait introduit le baril de poudre, la veille au soir[4]. On le vida dans un coffre et une malle de cuir, que William Powrie le portier, et Patrick Wilson le tailleur, transportèrent à Kirk-of-Field. Ce n'est pas que dans ces renseignements la certitude soit égale à la précision; car si Powrie jura, le 23 juin, que le coffre et la malle furent transportés en un voyage sur deux chevaux de Bothwell, le 3 juillet il jura qu'on s'y reprit à

1. Chalmers, t. III, p. 238 et note *s*.
2. Miss Strickland, t. V, p. 159.
3. Anderson, t. II, p. 165-173.
4. Anderson, t. II, p. 172.

deux fois, en se servant d'un cheval gris, propriété d'Herman, page de Bothwell. Hay de Tallo et John Hepburn dirent de même[1].

L'emploi de ces derniers instants prend dans le récit de Paris un caractère très-différent. Au lieu de s'enfermer deux heures à ce long conciliabule d'Holyrood, Bothwell se multiplie : il va voir sa mère, il entre chez le laird d'Ormiston qui demeurait du côté des Frères Noirs (les Dominicains dans le voisinage de Kirk-of-Field), s'entretient avec le laird et son frère Hob Ormiston, les emmène à la recherche d'Hepburn et de Hay, qu'il rencontre à Cougate, les charge de recevoir la poudre que leur apporteront Powrie et Wilson : tout cela se règle dans la rue, conduite plus ordinaire au théâtre que sur la scène de l'histoire[2]. Ayant gardé avec lui le seul Paris, il se dirige vers le logis du roi, et enfin détache Paris avec ordre d'introduire Hay, Hepburn et Ormiston dans la chambre de la reine. Quand, dit-il, « ilz auront fait ce qu'ilz ont envie de faire, tu sortyras et t'en viendras à la chambre du Roy, ou tu t'en yras là où tu voudras. — Hélas, monsieur, ce di-je, vous me commandez ma mort[3]. » Bothwell rejoignit la cour chez le roi. Ses affidés pénètrèrent par le

1. Anderson, t. II, p. 166, 171, 180, 185.

2. Cette conspiration, décousue par voies et par chemins, change d'aspect sous la plume de M. Mignet. L'historien, avec cette méthode puissante et rigoureuse qui ne souffre pas le désordre chez les faits, les discipline, les noue, et leur imprime la disposition régulière que n'offre pas le récit de Paris. « Le dimanche, avant la fin du jour, Bothwell avait réuni la plupart de ses complices dans la même salle (la salle basse de son logement), s'était concerté avec eux, et leur avait distribué les rôles qu'ils devaient jouer dans la nocturne tragédie. » (T. I, p. 273.) C'est l'abrégé des dépositions, moins expresses toutefois, de Dalgleish et de Powrie ; mais nous ne voyons pas pourquoi nous ferions à celle de Paris l'affront de ne pas la croire aussi digne de foi, d'autant plus qu'Hepburn parle aussi des mouvements de Bothwell et le fait aller chez le laird d'Ormiston, en sortant du banquet de l'évêque d'Argyle (Anderson, t. II, p. 184-5). C'est alors seulement, toujours d'après Hepburn, que Bothwell révéla pour la première fois le complot au frère du laird d'Ormiston, Hob Ormiston, et l'enrôla parmi les conjurés ; tandis que Powrie et Dalgleish font assister Hob au conseil tenu par le comte à Holyrood aussitôt après le banquet.

3. Teulet, *Première confession de Paris*, p. 89-90.

jardin; et Paris les introduisit dans la chambre de la reine où ils répandirent sur le plancher la poudre qu'ils apportèrent successivement dans des sacs, parce que le coffre s'était trouvé trop volumineux. Ils prenaient si peu la peine de se dissimuler, que Bothwell descendit précipitamment de la chambre supérieure et leur dit: « Mon Dieu ! que vous faictes de bruyt! on oyt d'en hault tout ce que vous faictes[1]. » Avisant Paris, probablement fort troublé, il lui demande ce qu'il fait là, et lui ordonne de le suivre dans la chambre du roi, tandis que Hepburn, Hay demeurent tapis en silence près de leur amas de poudre. Paris remonte donc à la suite de Bothwell; il se glisse parmi les seigneurs et se place près du comte d'Argyle qui lui frappe légèrement sur le dos, sans rien dire. La soirée s'avançait; cependant Darnley, flatté sans doute de revoir le cercle brillant des seigneurs autour de lui, reconnaissant envers celle qui le remontait à la splendeur de son rang, ne voulait pas qu'elle le quittât; il s'attachait à elle avec une obstination quelque peu enfantine. A onze heures enfin, elle se lève; il est plus tard, dit-elle, qu'elle ne croyait; elle ne doit pas manquer de parole à Bastien et à sa femme. Darnley persistait à la retenir; elle tire de son doigt et passe au sien une riche bague; et avec de douces paroles d'adieu, elle lui promet qu'il se reverront bientôt. Son départ eut lieu fort peu de temps après que Paris eut suivi Bothwell dans la chambre royale. « Et n'estant, dit Paris, à la chambre du roy la longueur d'une Pater noster, que la Royne s'en va vers l'Abbaye (Holyrood), et monte là où estoit les nopces » (Teul., p. 90). Tel est, analyse ou reproduction fidèle, le récit de Paris. Parce que le départ de la reine suivit presque immédiatement l'apparition du valet, on a regardé celle-ci comme un signal. C'est une supposition gratuite; les faits peuvent être successifs sans se produire nécessairement les uns les autres. Lorsque Bothwell dit au valet: « Quand Jehan Hepburn, Jehan Hay..., auront faict ce qu'ilz ont

1. Toujours d'après la *Première déposition de Paris*. Teulet, p. 90.

envie de faire, tu sortyras et t'en viendras à la chambre du Roy, *ou tu t'en yras là où tu voudras*, » est-ce convenir d'un signal? Quand le comte descend, inquiet du bruit qui se fait au rez-de-chaussée, quand il se fâche de l'air épouvanté de Paris, et l'emmène « *après luy* » dans la chambre du roi, y a-t-il en cela le moindre indice de collusion avec la reine? On lit, il est vrai, dans la déposition de Hay de Tallo: « A ce que croit le déposant, Paris (en remontant) fit connaître au comte de Bothwell que tout était prêt, et bientôt après la reine et les lords retournèrent à l'Abbaye, milord Bothwell avec eux [1]. » Nous ne nous chargeons pas d'accorder les deux témoignages. D'abord Hay de Tallo étant resté caché dans la chambre de la reine, n'a pas vu le fait dont il dépose, et qu'au reste il n'affirme pas. Ensuite Bothwell, descendu lui-même au rez-de-chaussée, a constaté de ses propres yeux que tout était prêt; qu'a-t-il besoin que Paris le suive pour l'en informer? Enfin Paris ne présente nullement le départ de la reine comme la conséquence de sa propre apparition chez le roi. Pour prouver la collusion, on s'appuie encore sur une phrase de Nelson: « La reine avait promis de coucher dans la maison la nuit du dimanche. Mais, après être restée longtemps et avoir entretenu le roi très-familièrement, elle se décida comme par une inspiration soudaine, et s'en alla, dit-elle, pour le bal masqué de Bastien qui se mariait cette nuit[2]. L'incident du vieux lit pourpre doit nous mettre en garde contre la véracité, sinon de Nelson, au moins de ceux qui ont tenu la plume pour lui. La reine ne pouvait pas songer à passer la nuit du dimanche à Kirk-of-Field. Il aurait fallu pour cela, qu'étant restée près du roi jusqu'à onze heures du soir, puis retournée à Holyrood pour le bal du mariage, elle revint à Kirk-of-Field très-tard dans la nuit pendant la saison rigoureuse, lorsqu'elle-même continuait à se ressentir de sa maladie de Jedburgh. S'il eût été réglé qu'elle cou-

1. *Déposition de Hay de Tallo* dans Anderson, t. II, p. 181.
2. Goodall, *Append.*, p. 245.

cherait le dimanche soir à Kirk-of-Field, verrait-on Darnley tant insister pour qu'elle ne le quittât pas encore ?[1] Eût-elle fait prendre la veille la couverture de son lit? Cette allégation prépare la parenthèse perfide qu'elle s'en alla « comme par une inspiration soudaine » (as it hath been on the sudden). Car alors on peut croire qu'elle vient de recevoir le signal, et qu'elle invente un prétexte de s'éloigner. Mais ce mariage se préparait depuis plusieurs jours ; mais la reine avait annoncé qu'elle assisterait au bal et au coucher de la mariée. Il est donc naturel qu'après s'être attardée beaucoup avec le roi, elle fasse un effort sur elle-même pour le quitter, comme quelqu'un qui s'est oublié dans un endroit lorsqu'il est attendu dans un autre. La substance de ces dépositions contradictoires et mensongères devient dans le journal de Murray l'article suivant : « 9 février. Elle et Bothwell soupèrent au banquet de l'évêque des Iles. Ensuite elle se rendit en compagnie d'Argyle, Huntly et Bothwell chez le roi ; elle y resta, le comblant de caresses, jusqu'à ce que Bothwell et ses complices eurent tout disposé, que Paris, son valet de chambre, eut reçu la poudre dans la chambre de la reine et qu'il revint

1. Lorsque, après la mort de Darnley, la reine et le conseil annoncèrent cette catastrophe en France, leurs lettres, bien loin de donner lieu à penser qu'elle dût coucher cette nuit-là dans la funeste maison, insistèrent comme sur un bienfait de la Providence qu'elle n'y eût pas couché à cause du bal. — Labanoff, t. II, p. 4, et Keith, préf. VIII-IX. — Voy. au chap. suivant. — M. Mignet (t. I, p. 281) relève contre la reine « le transport de la poudre et l'introduction des deux principaux auteurs du crime dans sa propre chambre, où l'on n'aurait pas répandu la poudre ni caché les assassins si elle n'en avait rien su, parce qu'elle aurait pu y descendre et tout découvrir; enfin, son départ de la maison de Balfour, *où elle devait passer la nuit*, quelques heures avant que Darnley fût tué.... » Nous trouvons ces deux chefs d'accusation contradictoires. Comment admettre, quelque complice qu'elle soit, qu'elle laissera ou fera répandre la poudre dans la chambre où elle doit coucher? Est-ce pour sauter avec son mari? Quelle terrible femme de ne pas reculer devant l'idée de dresser son lit dans le cratère même du volcan! Qui peut douter que si l'on répand la poudre dans la chambre, c'est qu'on est certain qu'elle n'y doit pas passer la nuit? Et pour que les assassins le sachent, faut-il absolument qu'elle soit des leurs? D'autre part, devant aller au bal et coucher à Holyrood, se trouvant en retard, elle n'a aucune raison d'entrer dans sa chambre de Kirk-of-Field. Tout s'explique simplement.

donner le signal. Et ils partirent pour le banquet et le bal de Bastien vers onze heures; ensuite ils retournèrent tous deux à l'Abbaye (Holyrood) et causèrent ensemble jusqu'à minuit passé[1]. » Voilà encore l'habitude obstinée de mettre Marie Stuart et Bothwell toujours tête-à-tête, séparément de tout: calomnie ici, comme auparavant. Bothwell, au lieu de la suivre au sortir du banquet qui, dans ce journal, semblerait donné à leur intention, quoique ce fût une fête en l'honneur de l'ambassadeur de Savoie, Bothwell, disons-nous, alla préparer la poudre avec ses complices dans sa chambre basse d'Holyrood. — Paris « revint donner le signal : » aucun témoignage ne le porte, et le Journal de Murray suppose ce qui fait question. Le reste de cet extrait se compose d'affirmations gratuites, coups de pinceau ajoutés au tableau par l'artiste. Remarquons cependant qu'il est parlé du bal de Bastien, comme d'une chose qui allait de soi. Tous ces dires si peu autorisés ont pourtant reçu la plus facile hospitalité dans l'ouvrage du sévère historien : « Tout étant prêt, dit M. Mi-« gnet, Paris remonta dans la chambre du roi, et *la reine se* « *rappela alors* qu'elle avait promis d'assister à une fête, « avec travestissement, donnée au palais d'Holyrood à l'oc-« casion des noces de son serviteur Bastian qui s'était marié « ce jour-là avec Marguerite Carwood, une des femmes at-« tachées à sa personne et fort aimée d'elle. Elle prit donc « congé du roi[2]. » Ainsi M. Mignet accepte sans examen la version de Hay de Tallo, laquelle d'ailleurs ne trouve aucune confirmation dans celles de Paris et de Nelson. De même, par ces mots la reine se rappelle *alors* que les mariés d'Holyrood l'attendaient; il admet, également sans discus-

1. And thaireftir thai Baith returnit to the Abbay.

Remarquons la superbe négligence de l'accusation. La reine et le comte allèrent au mariage de Bastien, puis retournèrent à Holyrood. — Mais c'est à Holyrood même que la fête avait lieu! Murray n'a pu résister au plaisir de faire vaguer le couple une fois de plus. Qu'a-t-il à craindre, puisque son journal est seulement pour Cecil son bon ami?

2. T. I, p. 274; d'après Tytler, t. V, p. 383, édit. 1845.

sion, le dire insoutenable de Nelson, sur l'inspiration soudaine qu'elle simule pour obéir au signal de Paris. Cette manière de parler, *se rappelle alors*, en dit trop pour une allusion, et n'accuse pas assez franchement pour une incrimination.

Marie Stuart et sa suite revinrent à la clarté des torches vers Holyrood. Elle acquitta sa promesse aux deux époux, Sébastien et Marguerite. Paris avait encore suivi Bothwell au bal, la consternation sur le visage. « Et moy, dit-il, je m'en voys en ung coing, là où monsieur de Boduel me vint trouver, me demandant ce que j'avoys d'ainsy faire la mine, et que, si je la faisoys ainsy devant la Royne, qu'il m'accoustreroit de telle façon que je ne fus jamais. » (Teul. p. 90.) Si Marie Stuart avait été de la conjuration, et avait tenu au valet les propos cyniques qu'on lui attribue à propos de l'emplacement de son lit et des clefs, le comte aurait-il craint qu'elle soupçonnât quelque chose? Son inquiétude aurait dû être que la mine effarée de Paris ne les trahît aux yeux exercés de quelque personnage de la cour. A minuit, la reine emmena ses dames et la mariée, et chacun se retira[1].

Bothwell déposa chez lui son riche costume qu'il échangea contre des vêtements grossiers. Il emmena Paris, Dalgleish, Wilson et Powrie, répondit au qui vive? d'une des sentinelles des jardins d'Holyrood, se fit ouvrir bruyamment la porte de la Canongate par le gardien, passa par la maison d'Ormiston qui, épouvanté de ce qu'il avait déjà fait, ne se montra pas, et de là se dirigea vers Kirk-of-Field. Darnley s'était endormi; dans sa chambre couchait William Taylor, non pas jeune page comme on l'a dit par erreur, mais

1. Miss Strickland (t. V, p. 165) fait observer que parmi les dames figuraient les comtesses de Mar, d'Athol et de Bothwell; que ces dames, spectatrices de sa vie, auraient été des témoins bien dangereux, si elle avait mérité des reproches. Jamais la comtesse de Bothwell n'éleva de plainte contre la reine pour son mariage avec le comte; et lady Athol, après la mort de son mari, sollicita la faveur de partager, ainsi que sa fille, la prison de Marie Stuart en Angleterre.

vieux serviteur de la famille[1]. On ajoute aussi que Darnley, qui n'avait pas vu partir sa femme « sans tristesse et sans une crainte secrète, pressentant en quelque sorte le péril mortel qui le menaçait, chercha des consolations dans la Bible et lut le psaume LXV, où se trouvaient des paroles conformes à sa situation[1]. » Comment le sait-on ? Tous ses serviteurs périrent avec lui, excepté Nelson qui n'en parle pas et se contente de dire qu'à partir du coucher du roi, il n'eut plus connaissance de rien jusqu'au moment de l'explosion. Lire la Bible et les psaumes était une pratique protestante, et le roi était revenu avec plus de ferveur que jamais au catholicisme. On a inventé ce détail pour mieux mettre en relief les soupçons supposés, dont on veut à toute force que le malheureux ne pût pas se défendre contre sa femme. Le moment fixé était arrivé.

Comment eut lieu l'assassinat ? Il est surprenant que les dépositions de Paris, Dalgleish, etc. si prolixes sur les préparatifs, soient ou mensongères ou muettes sur les circonstances mêmes de la mort. Ce silence ne se comprend pas, si Bothwell et sa bande sont les seuls auteurs du crime ; il est naturel au contraire s'il y avait d'autres complices, qui furent assez forts et assez adroits pour tout rejeter sur les premiers et pour tenir le voile sur leur participation au forfait commun. Les ennemis de Bothwell et les calomniateurs de Marie Stuart accréditèrent de leur mieux le bruit que Darnley avait péri par la poudre. Ainsi, dans la première confession de Paris : « ledit seigneur de Boduel s'en va à la porte du jardin (du logis du roi), et puis revint vers nous, là où Jehan Hepburn et Jehan Hay s'en viendrent, et incontynent comme ilz avoyent parlé à luy, voylà comme une tempête ou un tonnoyre qui se (va) eslever. De la peur que j'eus je cheus en terre.... » (Teul. p. 91). — Dans sa

1. Strickland, t. V, p. 181, et t. II, p. 328-9.

1. Mignet, t. I, p. 275· d'après Tytler, t. V, p. 382, édit. 1845 et une *Lettr. de Drury à Cecil.*

deuxième confession, lorsqu'il est censé demander à la reine les clefs de sa chambre, c'est parce que Bothwell a envie de faire « saulter le Roy en l'air par pouldre, qu'il y fera mettre. » (Teul. p. 98.) Telle est aussi la thèse de Powrie, de Dalgleish, de John Hay, de John Hepburn[1].

Tallo dépose encore qu'à Seton, après le meurtre, Bothwell l'appela et lui dit : « Qu'as-tu pensé en le voyant sauter en l'air[2]? » Et le journal de Murray : « 10 février, entre deux et trois heures (du matin), le roi sauta en l'air par la poudre. » Telle est aussi la teneur de l'arrêt qui envoya les quatre complices au gibet, le 3 janvier 1568, « comme atteints et convaincus d'avoir participé au meurtre.... abominable, consommé sur la personne de sa Grâce le Roi, père de notre souverain, dans la maison qu'il occupait alors à Édimbourg, près Kirk-of-Field, pendant qu'il était couché dans son lit et qu'il goûtait le repos de la nuit; d'avoir traîtreusement mis le feu audit logis au moyen d'une grande quantité de poudre, par la force de laquelle la dite maison fut enlevée toute entière et lancée en l'air, et sa Grâce assassinée traîtreusement et très-cruellement tuée et détruite[3].... » Eh bien! il est certain que Darnley ne périt point par la poudre.

La maison sauta en l'air entre deux et trois heures du matin, dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 février 1567. A cinq heures, on retrouva le corps de Darnley dans un verger, sous un arbre, dont il avait dû traverser les branchages en retombant, à quatre-vingts yards des ruines de la maison. Il n'avait d'autre vêtement que sa chemise de nuit; à ses côtés, sa pelisse de fourrure et ses pantoufles. Tout près, le cadavre de William Taylor. Ils ne portaient ni meurtrissure, ni fracture; aucune trace de chute, ni de combustion par la poudre. Ceux en grand nombre, qui virent les corps, en furent frap-

1. Dans Anderson, t. II, p. 169, 175, 182, 186.

2. Anderson, t. II, p. 160. — Ceci est tiré de l'analyse de Buchanan dans la *Detectio*.

3. Anderson, t. II, p. 190-1.

pés. Ils n'avaient donc pas été lancés dans les airs, et on leur avait ôté la vie avant de détruire la maison. Nul n'a émis de doute à cet égard.

Selon James Melvil, un page raconta que le roi, surpris dans sa chambre, fut traîné dehors jusqu'à une écurie basse, où on l'étouffa en lui enfonçant une serviette dans la bouche. L'ambassadeur piémontais, comte de Moretta, qui n'avait pas encore quitté l'Écosse, pensa qu'éveillé par le bruit des conjurés autour de la maison, et leurs efforts pour ouvrir les portes à l'aide des fausses clefs, il voulut fuir en chemise et sa pelisse à la main par une porte donnant sur le jardin, mais qu'il fut arrêté, étouffé et transporté dans un verger du voisinage; qu'ensuite on fit sauter la maison pour se défaire de ceux qui étaient dedans[1]. Nous croyons qu'au moment où les assassins pénétrèrent près de lui, Darnley, par un mouvement instinctif, saisit sa pelisse et ses pantoufles, et se mit à fuir avec Taylor. Grâce à leur élan et à l'obscurité, ils s'échappèrent de la maison et du jardin par la porte qui avait servi à leurs ennemis pour entrer, et franchirent le mur du verger. Là on les atteignit et on les tua par suffocation sous l'arbre, à l'endroit même où ils furent retrouvés. Sans cela, on ne s'expliquerait pas pourquoi les meurtriers, après les avoir assassinés dans ou près la maison, auraient pris la peine de les transporter assez loin, pardessus un mur. Ils devaient tenir au contraire à confondre les restes de leurs victimes avec les débris de la maison; sinon, à quoi bon l'emploi de la poudre? L'évasion de Darnley dérangea leurs combinaisons; ils le tuèrent là où ils s'emparèrent de sa personne. Puis, saisis du trouble qui suit de pareils attentats, ils le laissèrent sur la place, et revinrent faire sauter sa demeure. Il y avait là sans doute quelque abominable besogne pressante. Personne ne s'est occupé de nous donner des détails sur le sort des domestiques

1. *Lettr. du nonce du pape à Cosme I^er^, grand-duc de Toscane.* Paris, 16 mars 1567; collection Labanoff, t. VII, p. 108.

du roi. Cinq pourtant furent englobés dans l'explosion et mis en pièces, excepté le seul Nelson qu'on retira vivant des ruines. Il est impossible qu'ils n'eussent rien entendu de l'atroce tragédie qui se passait si près d'eux, dans cette petite maison, et qu'ils dormissent tous du sommeil imperturbable de Nelson, réveillé seulement, a-t-il dit, à l'explosion[1]. Il se peut donc que les assassins aient été rappelés tout de suite, pour les contenir et les empêcher de s'échapper du tombeau qu'ils leur destinaient.

Il nous paraît impossible aussi d'adopter l'opinion de M. Mignet, lorsqu'il attribue à deux hommes seulement, Hepburn et Hay de Tallo, l'exécution d'un meurtre si compliqué (t. I, p. 277). Sur ce point on n'en est pas réduit à de simples conjectures. Des femmes qui habitaient tout près de là, déclarèrent avoir entendu le roi s'écrier : « Ah ! mes parents ! ayez merci de moi, pour l'amour de celui qui a merci de nous tous[2] ! » Ces parents, c'étaient les Douglas, qui le poursuivaient, implacables ; c'était Archibald Douglas, par qui agissait Morton. Archibald après avoir soupé, avait mis sous ses habits une cotte d'armes, coiffé un bonnet d'acier et chaussé des mules de velours, pour n'être pas entendu. Il était allé avec ses deux serviteurs, John Binning et Thomas Gairner. Ces deux derniers, convaincus quatorze ans plus tard, avouèrent entre autres détails que leur maître perdit l'une de ses mules dans cette occasion ; et en effet, on l'avait retrouvée dans les décombres et reconnue pour appartenir à ce Douglas. Binning ajouta qu'après le crime il rencontra dans une rue des hommes masqués parmi lesquels il crut reconnaître à la voix le frère de sir James Balfour, le prévot de Kirk-of-Field, celui qui avait fourni les fausses clefs. John Maitland, frère de Lethington et abbé de Coldingham, lui mit les deux mains sur la bouche, en lui faisant signe de se tenir

1. Pour le dire en passant, le sommeil si profond du seul survivant nous étonne. Cela ne servit-il pas à dispenser les inspirateurs de sa déposition d'être précis sur la mort du roi ?

2. Labanoff, t. VII, p. 108-9 (*Lettr. du nonce*, citée plus haut).

tranquille[1]. — Buchanan parle aussi de trois bandes d'assassins. Citons enfin un document légal, retrouvé dans ces dernières années : c'est la déposition que deux des femmes dont nous venons de parler, firent dès le 11 février, par-devant le Conseil privé. L'une avait vu passer d'abord huit hommes; ensuite après l'explosion, onze hommes s'éloigner vers la ville. Elle cria contre eux et les appela traîtres, en disant qu'ils revenaient de quelque mauvais coup. L'autre, réveillée par le fracas, courut pour s'enfuir de sa maison; elle vit passer onze hommes. Elle leur demanda ce qui venait d'arriver, et en saisit un par son vêtement, qui était de soie. Mais ils ne lui firent pas de réponse et s'éloignèrent rapidement.

Un fait caractéristique, c'est que les Anglais connurent sur les derniers moments de l'infortuné des détails qu'ils ne purent savoir que des assassins. Drury écrivit le 24 avril à Cecil 1567 : « Ce fut le capitaine Cullen qui conseilla pour plus de sûreté d'étrangler le roi et de ne pas s'en rapporter seulement à la poudre, affirmant qu'il en avait vu beaucoup en réchapper. Sir Andrew Carr, avec d'autres, était à cheval près de l'endroit, pour aider à la cruelle expédition, en cas de besoin.... Le roi fut long à mourir et défendit sa vie de toutes ses forces[2]. » Quand Drury mandait ces détails à Cecil, il y avait peu de temps qu'il avait reçu à Berwick le comte de Murray en route pour le continent. N'était-ce pas Murray qui savait tant de choses sur cette mort? Cet Andrew Karr qui figure à la tête de la réserve, pendant que les deux autres troupes exécutent le crime, c'est le bandit qui lors de l'assassinat de Riccio avait appuyé le pistolet sur le sein de la reine. Elle l'avait exclu de l'amnistie accordée au reste des coupables et lui avait interdit rigoureusement le sol de l'Écosse. Apparemment ce sont d'autres que Marie qui l'ont rappelé pour la nuit de février.

1. Miss Strickland, t. V, p. 175, d'après *Arnott's criminal Trials*. Goodall, t. I, p. 328 et suiv.

2. Miss Strickland, t. V, p. 179. — Tytler, t. V, p. 520, édit. 1845.

La poudre produisit des effets de destruction bien extraordinaires dans le système des dépositions minutées par Morton et les siens. Répandue sur le parquet, elle aurait dû simplement enlever l'étage supérieur et non pas bouleverser la maison, au-dessous comme au-dessus. Or le conseil privé d'Écosse, rendant compte de l'événement à Catherine de Médicis, rapporte que la maison fut arrachée du sol jusque dans ses fondements, sans qu'il restât pierre sur pierre. Cela suppose nécessairement que les fondations avaient été minées: circonstance constatée en effet par les procès d'Archibald Douglas, de ses deux domestiques et de Morton[1]. Ces mines furent l'œuvre des deux Balfour, d'Archibald, qui les creusèrent avant que le roi et la reine fussent revenus de Glasgow; et c'est à les charger qu'on employa la poudre fournie par eux, alors que Bothwell en était encore à méditer une attaque et un meurtre en rase campagne.

A peine avons-nous parlé de Bothwell et de son rôle au dernier moment. Bien plus, si nous voulions croire Buchanan une fois, il n'y aurait pas à en parler du tout. L'assassin ne serait pas Bothwell; ce serait John Hamilton, archevêque de Saint-André. En 1567-8, Buchanan accusait le seul Bothwell avec ses domestiques, parce que l'objectif, pour nous exprimer ainsi, était de servir Murray en perdant Marie Stuart. En 1570-1, comme il fallait servir contre les Hamiltons la haine et l'ambition du nouveau régent le comte de Lennox, la culpabilité se déplaça; et un pamphlet sorti de la même plume que la *Detectio* mit l'archevêque de Saint-André de moitié avec Bothwell dans l'assassinat[2]. Il fut représenté s'établissant dans son palais de Kirk-of-Field où il n'avait presque jamais résidé, pour savourer par tous ses sens la mort de

1. Goodall, t. I, p. 328.

2. *Ane admonition direct to the trew lordis maintenaris of the Kingis Graces authoritie* (Avertissement donné aux lords fidèles soutiens de l'autorité de Sa Grâce le Roi), écrit en 1570, imprimé à Stirling en 1571. — Préface, p. XIX; *Vie de Buchanan*, p. 10, édit. Feebairn, t. I, 1715. — Goodall, t. I, p. 342-3. — L'*Actio* (dans la *Detectio*), Anderson, t. II, p. 65.

Darnley, à laquelle auraient concouru quatre de ses hommes de confiance. Ses vues étaient de rapprocher sa maison de la couronne, d'un degré. Le zélé calomniateur oublie que les lois avaient institué les Hamiltons héritiers présomptifs à l'extinction de la descendance de Marie Stuart; et que c'étaient eux qui, sur le chemin du trône, faisaient obstacle aux Lennox, et non pas les Lennox aux Hamiltons. Du reste, pas une des nombreuses dépositions que Morton et Murray arrangèrent avec tant de savoir-faire, n'articule la complicité de l'archevêque de Saint-André[1]. Du pamphlet, le crime du prélat passa dans l'histoire d'Écosse du même Buchanan[2], et s'y élargit au point d'absorber le crime de Bothwell. C'est en avril 1571; Lennox a surpris à Dunbarton l'archevêque de Saint-André, chef du parti de Marie Stuart, et s'est empressé de le mettre à mort sans jugement. Mais l'historien juge convenable de dire faussement que le prisonnier, ayant sur la conscience le double meurtre de Darnley et du comte de Murray (qui avait été assassiné en janvier 1570), s'est pendu lui-même. « Cet événement, continue-t-il, mit en lumière des choses généralement nouvelles; car on les avait ignorées pour la plupart jusqu'à ce jour. L'archevêque de Saint-André qui logeait tout près (de la petite maison de Kirk-of-Field), ayant reçu la proposition de tuer le roi, l'entreprit volontiers, et parce qu'il nourrissait de vieilles haines contre lui, et parce qu'il se flattait de transférer la dignité royale dans sa famille. En conséquence, après avoir choisi six ou huit des plus pervers parmi ses domestiques, il leur donna les clefs du logement du roi et les chargea de l'affaire. Ces hommes entrèrent très-doucement, étouffèrent le roi pendant son sommeil et transportèrent son corps dans un jardin par la petite porte, dont j'ai parlé antérieurement. Alors à un signal donné, on mit le feu sous la maison. » Respirons, après cette

1. M. Mignet inscrit ce personnage parmi les conjurés, mais sur la foi de Buchanan, et sans indiquer de preuve. On n'en fit un des assassins que du temps de Lennox. Nous venons d'expliquer pourquoi.

2. Lib. xx, p. 397, édit. Freebairn.

révélation étonnante. Qui donc avait lancé tant de foudres, entassé les montagnes contre Marie Stuart, contre Bothwell? N'était-ce pas ce même Buchanan? Quoi! le meurtre de Darnley n'est plus qu'un complot des Hamiltons pour usurper le trône? Et d'où sort ce témoignage inopiné? Ce n'est pas d'un simple pamphlet, hasardant la calomnie au gré de la passion du moment; c'est de l'histoire d'Écosse, de l'écrit le dernier en date, sans doute le plus sérieux et le plus médité de l'auteur, à moins qu'après avoir menti successivement à l'avantage de Murray et de Lennox, Buchanan n'ait menti encore pour le comte de Morton, régent à son tour, et comme ses prédécesseurs, ennemi des Hamiltons. Ne revendiquons pas en faveur de Bothwell le verdict qui lui tombe des nues, qu'on nous passe le mot. Nous le tenons, malgré l'historien, pour coupable au premier chef de l'assassinat de Darnley. Mais n'est-il pas piquant d'apprendre ainsi par leur propre bouche ce que valent ces hommes sur la foi desquels on condamne Marie Stuart depuis trois siècles?

Que fit cependant Bothwell à l'instant suprême du crime? Il n'est nullement certain qu'il fût de sa personne sur le lieu. Il est vrai que d'après les dépositions de Powrie, de Dalgleish, de Hay de Tallo et d'Hepburn, il aurait quitté Holyrood à minuit, et, demeuré avec eux, les aurait dirigés jusqu'à la fin [1]. Hay de Tallo et John Hepburn disent qu'à deux heures du matin ils allumèrent la mèche; qu'après avoir fermé les portes derrière eux, ils rejoignirent Bothwell à quelque distance; que celui-ci, dévoré d'impatience, leur demanda s'il n'y avait pas quelque endroit d'où il pourrait voir la mèche et qu'ils lui indiquèrent une fenêtre [2]. De plus en plus animé, il allait s'introduire dans la maison, si Hepburn ne l'eût retenu. Peu après, l'édifice volait dans les airs. Tout cela repose

1. Anderson, t. II, p. 169, 175, 182, 186.

2. Miss Strickland (t. V, p. 169) fait observer qu'il était beaucoup plus naturel que Bothwell, homme de la cour, connût la disposition de la maison, plutôt que deux lairds du Liddisdale, dont tout l'office s'était borné à s'introduire de nuit et à se tenir blottis dans la chambre du rez-de-chaussée.

sur la donnée fausse de l'assassinat de Darnley par la poudre. Aussitôt après l'explosion, les assassins coururent vivement vers Édimbourg, dans la direction de Leith-Wynd ; ils voulaient escalader la muraille, mais Bothwell n'ayant pas pu y parvenir à cause de sa main blessée [1], envoya Hepburn parlementer avec le portier de Nether-Bow, qui leur avait ouvert précédemment. Déjà, dit Paris, le monde commençait à venir. Le comte regagna Holyrood par la Canongate, rentra chez lui, demanda à boire et se mit au lit ; il y resta jusqu'au moment où le fracas de la poudre, ayant réveillé le palais, le remplit d'alarme. Mais si Bothwell était présent en effet à la destruction de Kirk-of-Field, comment eut-il le temps de parcourir les trois quarts de mille, distance entre le lieu du crime et Holyrood, de faire tant d'allées et de venues, de remonter enfin à son gîte et à son lit dans la partie supérieure du château, entre le moment où la poudre tonna comme une formidable batterie d'artillerie, et celui où le château commença de s'émouvoir ? Probablement après avoir arrêté à Kirk-of-Field les dispositions finales, il se retira chez lui pour se préparer un alibi [2]. Il fit comme les principaux du complot qui, avait-il dit à Hepburn, devaient envoyer chacun un ou deux de leurs hommes à l'exécution. Il était couché depuis une demi-heure, lorsqu'un officier de la Cour, Georges Hacket, entra consterné et « livide comme du goudron, » sans pouvoir dire un mot. « De quoi s'agit-il, demanda Bothwell? — La maison du roi a sauté en l'air, et sans doute le roi est tué. — Fi ! trahison ! » s'écrie le coupable. Il se lève. Bientôt arrivent le comte d'Huntly et beaucoup d'autres ; tous ensemble vont chez la reine [3].

Ainsi périt le malheureux prince, au moment où paraissant comprendre ses fautes de deux années, il revenait à la femme qu'il avait méconnue. En lui rapportant son amour et

1. Depuis le combat avec John Elliot en octobre 1566.
2. Miss Strickland, t. V, p. 168-171.
3. *Déposit. de Powrie et de Dalgleish*, Anderson, t. II, p. 170, 176.

son appui, il allait être une force pour la royauté. Mais si Marie Stuart savait pardonner, il n'en était pas de même des nobles d'Écosse ; pour eux, indépendamment de leurs motifs personnels de haine, le crime irrémissible de Darnley, comme de Marie Stuart, était de porter la couronne.

VII

LE JUGEMENT DE BOTHWELL.

Marie Stuart apprit seulement le matin du 10 février (lundi) que le corps de son mari avait été retrouvé sans vie. Ainsi deux fois en moins d'un an l'assassinat avait frappé autour d'elle, avec les circonstances les plus horribles. Écrasée et anéantie, noyée de larmes, elle tomba dans une morne stupeur. Sa douleur fut silencieuse, comme après la mort de François II [1]. Personne alors n'en avait suspecté la sincérité : cette fois, on l'inscrit à sa charge. Coupable cependant de la mort de Darnley, elle aurait plutôt cru donner le change par des cris et des éclats. Qui ne comprendra, en se mettant un moment à la place de cette veuve infortunée de vint-cinq ans, qu'elle soit restée comme attérée sous des coups si tragiques? Elle prit le deuil; son lit fut tendu de noir; sa chambre close hermétiquement n'était éclairée que par une lumière dans la ruelle du lit. C'est là que Bothwell vint prendre ses ordres et lui parla « secrètement soubz la courtine; » pas si secrètement, puisque Paris, qui en dépose, ajoute qu'en même temps Mme de Briante donnait à déjeuner à la reine un œuf frais [2]. Mme de Briante était une personne très-estimée, an-

1. Miss Strickland, t. III, chap. v, p. 138 et suiv.; t. V, p. 185-6.
2. *Paris, deuxième confess.*, Teulet, p. 102.

cienne gouvernante française de Marie. Marie Stuart, dit-on pour l'accuser, « ne communiqua avec ses plus fidèles serviteurs que par l'entremise de Bothwell. Le meurtrier de Darnley fut seul admis auprès d'elle[1]. » Elle ignorait qu'il fût l'un des auteurs du crime; elle se souvenait de son courageux dévouement lors de l'assassinat de Riccio; d'autre part, il était haut shériff du comté d'Édimbourg, donc principal officier royal dans la ville. C'était lui évidemment qui devait être délégué pour les premières recherches, et qui communiquait de droit avec la souveraine.

Ici, on le voit, se poursuit en termes rigoureux le réquisitoire qui n'épargne aucun des moments de la vie de Marie Stuart. « Quelle fut l'attitude de Marie Stuart lorsqu'elle connut cette terrible nouvelle, qui remplit Édimbourg d'indignation et de défiance? Elle en parut accablée et tomba dans un silencieux abattement. Elle ne fit rien paraître de cette activité, de cette colère, de cette résolution, de ce courage qu'elle avait montrés après le meurtre de Riccio[2]. » — Elle fut *indifférente* et *inactive*[3]. C'est donc une présomption contre une femme qu'elle soit, à la nouvelle que son mari vient d'être assassiné, accablée et jetée dans un silencieux abattement? De bonne foi, si elle avait eu la douleur éclatante, si elle avait percé l'air de ses cris, et s'était roulée en s'arrachant les cheveux, ne retournerait-on pas l'accusation, pour arguer contre elle d'une comédie de désespoir? On oppose l'énergie qu'elle avait déployée lors du meurtre de Riccio. Mais combien la situation était différente! C'était un premier coup, d'une horrible atrocité il est vrai, mais porté en face; un péril précis, et non pas déguisé sous le stupéfiant mystère d'un crime anonyme, comme l'explosion de Kirk-of-

1. Mignet, t. I, p. 280, d'après James Melvill et la *Deuxième confess. de Paris*. Mais des deux textes il résulte uniquement que Bothwell entra seul en ce moment chez la reine, et qu'en sortant il dit à Melvill, qui attendait des nouvelles dans l'antichambre, qu'elle était affligée et calme. M. Mignet donne à ce fait un sens absolu qu'il n'a pas.

2. Mignet, t. I, p. 280.

Id., *ib.*, p. 440.

Field. Elle savait à qui se prendre; et la part même que Darnley y avait eue devant ses yeux, était de nature à donner à sa douleur le caractère de l'indignation. D'ailleurs on exagère beaucoup la virilité d'allure qu'aurait déployée en cette circonstance, celle qui, après tout et autant qu'il fut en elle, ne punit personne. On s'est habitué à la voir enivrée de colère et de vengeance, sous les fausses couleurs de la narration de Ruthven et de Morton, revue et corrigée, qu'on s'en souvienne, par lord Cécil. Qu'ensuite, l'attentat de février 1567, avec sa mise en scène si différente des meurtres ordinaires, tombant comme la foudre dont il avait le fracas, sur une jeune femme, malade depuis le voyage de Jedburgh, dévorée de chagrins cuisants, à qui son mari est arraché au moment où leur réconciliation semblait l'annonce de jours meilleurs, est-ce monstrueux qu'elle plie jusqu'à terre, et que le torrent de ses larmes s'échappe en silence? La fille d'Henri VIII, peut-être (car qui répondra de ce qu'auraient fait dans une situation donnée ceux qui ne s'y sont pas trouvés) se serait relevée aussitôt, et brandissant la hache, aurait fauché les têtes. Tel n'était pas le caractère de Marie Stuart. Elle fut irréparablement brisée, quoiqu'elle ait parfois dans les mois suivants retrouvé des éclairs d'énergie.

Est-ce à dire pourtant qu'elle resta *inactive* à la mort de Darnley? Nous ne disons pas *indifférente;* car ce mot est hors de sens; ou bien pourquoi ne pas rapporter tout de suite avec Buchanan, qu'après avoir appris la catastrophe, elle remit la tête sur l'oreiller et dormit la grasse matinée? Non: elle se ranima pour ordonner sur-le-champ à son Conseil privé de se constituer en cour de justice. Qu'il fût « presque tout composé de complices du meurtre, » qu'il eût pour secrétaire et pour guide, Lethington « l'un des principaux instigateurs[1], » quel motif, quel prétexte d'incrimination cela

1. « Atterrée comme elle paraissait l'être, Marie Stuart laisse au Conseil privé, presque tout composé de complices du meurtre et ayant pour secrétaire et pour guide Lethington, qui en avait été l'un des principaux insti-

fournit-il contre Marie Stuart? Peut-elle être responsable de la scélératesse innée de l'aristocratie écossaise? Elle ignorait cette complicité, comme celle de Bothwell. Devait-elle se passer de son Conseil? Mais ne l'accuserait-on pas aussitôt d'avoir voulu se rendre plus libre de faire avorter les recherches? Dès le mardi 11 février, lendemain de l'assassinat, le Conseil siégea au Tolbooth, prison de la ville, sous la présidence du comte d'Argyle, chef héréditaire de la justice (Justice générale), et avec l'assistance de sir John Bellenden, clerc de justice. Immédiatement, il entama les informations; et les traces en subsistent dans les archives, à la date du 11 février, où on lit la déposition de deux femmes domiciliées dans le voisinage de Kirk-of-Field[1]. Sans doute M. Mignet n'a pas connu ce fait si important; assurément il l'aurait mentionné. Le même jour, la reine écrivit au comte de Lennox pour l'appeler près d'elle, comme son second dans la recherche des coupables. Nous exposerons plus bas la correspondance qu'échangèrent le beau-père et la bru; qu'il nous suffise de poser ici ce jalon de l'initiative de Marie. M. Mignet n'en a pas parlé davantage; il fait commencer leur correspondance par Lennox, et le 20 février seulement[2]. Le même jour encore, c'est-à-dire 11 février, Marie Stuart écrivit, ou plutôt fit écrire deux lettres en France à Catherine de Médicis et à l'archevêque de Glasgow.

Par la première, le Conseil privé selon sa coutume de correspondre avec la reine mère dans les circonstances graves, lui annonçait la terrible nouvelle. Lethington rapportait d'abord que le roi venait de périr d'une manière si étrange, que l'on n'avait jamais rien vu de pareil. Il décrivait les effets

gateurs, le soin d'instruire la cour de France de cette catastrophe. » Mignet, t. I, p. 282).

1. Miss Strickland, t. V, p. 188. — Nous avons parlé dans le chapitre précédent de cette double déposition (d'après miss Strickland, t. V, p. 177-8). Nous ne la rappelons ici que pour la date. Si dès le 11, le Conseil procède à l'audition des témoins, il est probable qu'il y a été invité par la reine le 10, le jour même du crime.

2. T. I, p. 286.

prodigieux de la poudre, la maison dispersée en poussière; non-seulement le toit et les étages détruits, mais les murailles, les fondations mêmes, de sorte qu'il ne restait pas pierre sur pierre. Le Conseil concluait que les auteurs du crime se proposaient certainement de faire périr aussi la reine et les nombreux seigneurs qui l'avaient accompagnée chez le roi jusqu'à près de minuit; et que c'était un heureux hasard que Sa Majesté n'eût point passé cette nuit-là dans la maison. Mais Dieu l'avait préservée pour tirer vengeance de cette action barbare; et assurément il ne permettrait point que de tels scélérats échappassent aux recherches que le Conseil avait *déjà commencées*[1].

Lethington qui appelait si vertueusement les châtiments célestes sur les assassins, comptait bien les détourner de sa propre tête et de leur tête, Bothwell excepté. Il y parvint pour quelques années. Les grands coupables envoyèrent les petits à la potence; mais eux-mêmes, à la fin, payèrent leur dette. Leurs fureurs et la hache du bourreau s'abattirent sur ceux que le temps avait épargnés d'abord.

Le 10 février même, Marie Stuart reçut une lettre de Beaton, archevêque de Glasgow, son ambassadeur en France. Elle était datée de Paris 27 janvier 1567. L'archevêque venait d'être averti par l'ambassadeur d'Espagne qu'un attentat se tramait contre elle. Il n'en avait pas pu tirer plus de lumières. Catherine de Médicis à laquelle il avait porté ses inquiétudes, ou ne savait rien, ou n'avait pas voulu parler; elle l'avait félicité du bon état des affaires d'Écosse et du pardon de Morton, Ruthven et Lindsay. L'archevêque terminait par des recommandations de vigilance[2]. Marie lui répondit le 11 février : elle le remerciait de son zèle et déplorait que l'avis fût arrivé trop tard. Le reste de sa lettre répète celle du Conseil à Catherine : que Dieu l'a préservée pour tirer une vengeance

1. Voy. la lettre dans miss Strickland, t. V, p. 187-8. « We are after the inquest (nous sommes après l'enquête), » disent les lords. Donc ce document à lui seul prouverait que Marie n'était pas restée inerte.

2. Keith, Préf., p. VIII-IX.

rigoureuse de ce forfait, si horrible et si étrange qu'elle ne croit pas qu'on ait jamais vu le pareil dans aucun autre pays; de la maison, il n'est pas resté pierre sur pierre, et tout est en poussière; la poudre a été employée; l'on ne connaît pas encore les auteurs de ce crime; avec la diligence du Conseil, Dieu ne permettra pas qu'ils restent cachés; elle les punira de manière qu'ils servent d'exemple aux âges à venir; cette entreprise était dirigée contre elle-même aussi bien que contre le roi, car elle avait couché une partie de la semaine dans la maison, et la plupart des nobles l'avaient accompagnée ce soir-là jusqu'au milieu de la nuit; c'était un grand hasard qu'elle n'y eût pas passé la nuit entière, à cause du bal qui la rappelait à l'Abbaye, « non pas hasard, reprend-elle; mais inspiration de Dieu[1]. »

Nous ne comprenons pas pourquoi M. Mignet place cette réponse au surlendemain de la mort du roi[2], puisque la mort eut lieu le 10, vers trois heures du matin, et que la lettre de Marie est du 11 février. N'est-ce pas s'exposer à provoquer injustement contre la veuve le soupçon de froideur? Pourquoi aussi affirmer qu'en écrivant, Marie cherchait « à se concilier la favorable opinion de la cour de France? » Quoi donc! pour le seul fait de répondre à son fidèle ambassadeur, elle sera taxée de manœuvre suspecte? Et si elle n'avait pas répondu, ne serait-elle pas suspecte encore? L'illustre écrivain a donné de cette pièce une analyse ironique et sévère. Il a mis en relief certaines formes un peu roides et apprêtées, où le cœur ne vibre pas. Mais l'identité manifeste de la teneur des deux lettres du Conseil et de la reine, donne lieu de penser avec miss Strickland, que l'une et l'autre étaient de la plume de Lethington, et que la pauvre souveraine, incapable encore d'écrire, y apposa seulement sa signature[3].

1. Keith, Préf., p. VIII.

2. T. I, p. 283. « Dans cette lettre, écrite *le surlendemain* de la mort du roi à son ambassadeur auprès de Charles IX.... »

3. Miss Strickland, t. V, p. 192, affirme que la lettre est signée et non pas écrite de la main de Marie, comme on l'avait supposé généralement. Était-il équitable à M. Mignet de passer sous silence la rédaction de la dé-

Tels sont les faits qui marquent le jour et le lendemain du meurtre de Darnley, 10 et 11 février : ordre au Conseil privé de s'établir au Tolbooth et de commencer les recherches; audition des premiers témoins; première lettre de Marie au comte de Lennox; deux lettres à la cour de France. Quand M. Mignet inculpe l'inaction prétendue de Marie Stuart, il ne connaît probablement pas les premiers faits de l'instruction judiciaire; ensuite il ne tient pas compte de la lettre à Lennox; il recule d'un jour (du 11 au 12) celle à l'archevêque de Glasgow. Le vide s'opère ainsi dans ces deux journées du 10 et du 11, et l'attitude de la reine devient au moins singulière. Mais remettons les événements dans leur ordre véritable, alors on voit clairement que la veuve fit de son mieux dans sa situation.

Dès le 11, si l'on devait en croire Paris[1], tout le monde à la cour aurait lu sur le front des coupables. « Mardy au matin, elle (la reine) se lève, et ledict Paris estant entré en

pêche du Conseil, pour rejeter sur Marie Stuart seule la responsabilité de certaine phrase un peu sèche de la lettre à l'archevêque, comme « l'événement horrible et étrange tel, qu'elle ne croit pas qu'il en soit jamais arrivé un pareil dans aucun pays. — The matter is horrible and so strange, as we beleive the like was never hard of in ony country. » — Le Conseil écrit à Catherine de Médicis : « In a manner so strange that no one ever heard of the like. » — Nous pourrions étendre cette comparaison des termes d'un bout à l'autre. Nous affirmons que la lettre signée de la reine n'est qu'une variante de celle du Conseil. De même, la proclamation du Conseil (12 février), dont nous parlons plus bas, est conçue presque mot pour mot comme la lettre de la reine, quant à la mort du roi et la destruction de la maison : le tout est donc sorti de la plume du secrétaire d'État Lethington.

1. *Deuxième déposit.*, Teulet, p. 102. Nous prenons congé ici des *Confess. de Paris.*

Rappelons une dernière fois que la première n'incrimine en rien la reine, tandis que la seconde, faite le lendemain, accumule contre elle les accusations de toutes sortes que rien dans la première ne fait pressentir. Sauf cette pièce, dont nous avons exposé la frauduleuse origine, les contradictions et les impossibilités, sauf aussi la déposition de Nelson, que nous avons saisie en flagrant délit de mensonge, les déclarations des coupables suppliciés ne mettent pas Marie en cause; et sur l'échafaud, ils ont rendu hommage à son innocence. Par quelle distraction M. Mignet range-t-il parmi les preuves de la complicité de Marie « les déclarations que les auteurs subalternes de ce drame tragique firent devant la justice ou sur l'échafaud? » (T. I. p. 281.)

sa chambre, la royne lui demanda : Paris, qu'as tu? — Hélas! ce dit-il, Madame, je vois que chascun me regarde de costé! — Ne te chaille, ce dit-elle, (tant que) je te feray bon visage, personne ne t'oseroyt dire mot. » Un document beaucoup plus respectable et plus sûr dépeint très-différemment ce qui se passait à Holyrood. C'est le récit[1] que fit à son passage par Berwick, le 12 février, un gentilhomme français nommé Clernault, qui avait quitté Édimbourg la veille, avec mission de porter en France les deux lettres du Conseil et de la reine. Après avoir parlé de l'explosion et de la découverte des restes de Darnley, le narrateur ajoute : « la chose estant rapportée ainsi à ceste pauvre princesse, chacun peult penser en quelle peine et agonie où elle s'est trouvee[2], mesme que telle malaventure est advenue au temps que Sa Majesté et le roy estoient au meilleur mesnaige que l'on pouvoit désirer, de sorte que le dict sieur de Clernault, la laissee affligee autant que le peult estre, une des plus mal fortunees roynes de ce monde, on s'est bien apperçeu que telle malheureuze entreprise procédoit d'une mine soubz terre; toutesfois elle na point encores este trouvee, encores moins scait-on qui en est lautheure. » Voilà où l'on en était réellement le lendemain de l'assassinat.

Comme les opérations judiciaires du Tolbooth n'aboutissaient pas à de promptes découvertes, et pour cause, puisque ceux qui les dirigeaient avaient l'intérêt le plus pressant à étouffer la vérité, une proclamation fut lancée le 12 février par le Conseil au nom de la reine, portant promesse d'une somme de deux mille livres et d'une pension viagère à quiconque ferait connaître et livrerait à la justice les auteurs de ce forfait; plus, un plein pardon, si le dénonciateur était parmi les coupables[3]. A ce propos, on lit dans M. Mignet :

1. Récit selon Chalmers; lettre interceptée par les autorités anglaises, d'après miss Strickland, t. V, p. 186. La déclaration entière est dans Chalmers, t. II, p. 444-5, d'après le *Paper-Offic*.

2. Quand un témoin oculaire s'exprime ainsi, peut-on parler, d'après Buchanan, de l'indifférence de Marie?

3. Anderson, t. I, p. 36. — Keith, p. 368. — Miss Strickland, t. V, p. 188.

« Après avoir cherché à se concilier la favorable opinion de la cour de France, elle se décida *enfin*, le mercredi 12 février, à promettre par une proclamation[1]... » Pourquoi *enfin?* quel est donc ce temps perdu, quand le Conseil est déjà à entendre des témoins, le lendemain du crime, et à publier cette proclamation le surlendemain? S'il n'agit qu'en apparence, est-ce la faute de la reine?

Ainsi qu'après la mort de Riccio, elle abandonna le palais ouvert d'Holyrood, et avec son enfant se transporta au château d'Édimbourg. Elle voulait porter le deuil de son second mari d'après le même cérémonial que pour le premier, le cérémonial des reines de France; c'est-à-dire s'emprisonner six semaines dans une chambre entièrement tendue de noir, fermée à la lumière du soleil et seulement éclairée de quelques bougies[2]. Le même soir, 15 février, eurent lieu les funérailles de Darnley. On l'avait embaumé trois jours auparavant, précaution qu'on n'attendrait pas d'une femme qui aurait assassiné son mari. » Darnley fut enterré presque « mystérieusement dans la chapelle d'Holyrood, » tels sont les mots rapides décochés contre la veuve[3]. Buchanan a écrit que, brusquement, sans aucune pompe funèbre, elle le fit enlever de nuit par des portefaix dans une méchante bière, et inhumer côte à côte de Riccio[4]. Il est vrai qu'on déposa le corps sans bruit dans le caveau sépulcral de la chapelle d'Holyrood, à côté de Jacques V, et non pas de David Riccio, qui ne reposa jamais parmi les sépultures royales, mais

1. T. I, p. 283.
2. Miss Strickland, t. V, p. 203.
3. Mignet, t. I, p. 280.
4. *Detectio*, p. 7. — Le mardi, Marie avait voulu voir une dernière fois son mari, et longtemps l'avait contemplé avec des larmes muettes (miss Strickland, t. V, p. 189, d'après Adam Blackwood). Voici comment parle l'ignoble auteur de la *Detectio* : « Mais ce fut un étrange exemple de cruauté, tel qu'on n'en avait jamais vu auparavant, qu'après avoir satisfait son cœur par le meurtre, elle voulut repaître ses yeux du spectacle du cadavre. Elle considéra longtemps non-seulement avec calme, mais d'un œil ardent ce corps qui surpassait en beauté tous ceux de son temps. » — Voy. aussi miss Strickland, t. IV, p. 333.

simplement dans le cimetière de l'abbaye d'Holyrood. Le lord de Traquair, parent de Darnley, sir John Bellenden clerc de justice, James Stuart d'Ochiltree, capitaine des gardes, et d'autres gentilshommes y assistèrent. La plupart des lords du Conseil privé étaient protestants et avaient l'habitude d'enterrer leurs propres parents sans aucune solennité. Enfin, on aurait pu craindre en étalant les cérémonies catholiques, de provoquer chez les réformés quelqu'une de ces bourrasques de fanatisme, qui avaient fondu plus d'une fois sur la chapelle d'Holyrood. Ainsi, la simplicité des obsèques ne fut ni inconvenante, ni insultante pour le jeune roi[1].

En même temps la maison de Darnley fut dissoute ; la reine offrit à ceux des domestiques de son mari qui le voudraient, de les prendre à son service. Sandy (Alexandre) Durham accepta cette offre. Buchanan prétend qu'il avait été du complot ; qu'il avait, sous prétexte de maladie, évité de coucher à Kirk-of-Field la nuit du 9 au 10 février, et que Marie Stuart payait la dette criminelle qu'elle avait contractée envers lui. En réalité, elle ne savait qu'une chose, c'est qu'il avait été chambellan de son mari. Personne encore n'avait élevé la voix contre Durham. Mais ce qui est singulier, c'est qu'après qu'il eut été accusé d'avoir trempé dans l'assassinat, Murray le nomma maître de sa maison, place beaucoup plus lucrative que la première, et que le régent Mar, oncle de Murray, le continua dans cette fonction[2]. Pourquoi donc accuser Marie Stuart et ne pas accuser Murray?

D'autres serviteurs d'origine anglaise préférèrent rentrer dans leur patrie. Parmi eux était un courageux page, Anthony Standen, qui lors du meurtre de Riccio, avait paré le coup de

1. Lesley, *Defence...*, p. 23-4 dans Anderson, t. I. — Keith, p. 368, note *a*. — Chalmers, t. II, p. 556 et note *u*. — Miss Strickland, t. V, p. 195-6. Robertson, juste quelquefois, dit : « Le corps fut déposé sans beaucoup d'appareil, mais avec décence, dans la sépulture des rois d'Écosse. » L. IV.

2. Chalmers, t. II, p. 428, note *l*. — Miss Strickland, t. V, p. 150 et note.

poignard que Patrick Bellenden dirigeait contre la souveraine. Marie les recommanda par lettres aux autorités anglaises de Berwick, avec prière de leur accorder libre passage. Elle écrivit pour le même objet à sir Robert Melvil, son ambassadeur près d'Élisabeth. Là encore, est-ce la conduite d'une coupable? Drury arrêta et retint quatre mois à Berwick Anthony Standen et les autres, tâchant, mais en vain, de les faire parler contre la reine[1].

Le départ de quelques-uns des domestiques italiens, Joseph Riccio et Joseph Lutini, a fourni aussi matière à des interprétations fâcheuses pour Marie, quoique bien à tort. Joseph Riccio était venu en Écosse peu de temps après la mort de David, son frère, à la suite de l'envoyé français Castelnau. Marie, ne sachant à qui se fier pour sa correspondance étrangère, l'avait chargé de la même fonction de secrétaire que le malheureux David[2]. Mais c'était un personnage sans cervelle, ni probité, et fort indigne de la confiance de sa maîtresse. Au commencement de 1567, Lutini, désireux de retourner dans sa patrie, obtint de la reine son congé et une lettre de recommandation datée du 6 janvier pour les autorités de France et d'Angleterre[3]. A peine était-il parti, que Joseph Riccio emprunta cent couronnes à un usurier, en lui assignant comme sûreté des effets et des chevaux, appartenant, disait-il à Lutini, et laissés par lui en Écosse pour cet objet. Mais on ne tarda pas à découvrir que le garant supposé n'avait laissé derrière lui qu'une note non acquittée de son tailleur. Le prêteur irrité appela et confondit Riccio devant la reine. Alors un soupçon se fit jour tout d'un coup dans l'esprit de cette princesse, à qui l'on avait dérobé récemment de riches bracelets. Elle demanda brusquement au secrétaire: « Où sont mes bracelets? » Ne trouvant rien de mieux que de charger l'absent, il répondit: « dans la bourse de Lu-

1. Miss Strickland, t. V, p. 194-5, d'après la correspondance du Border.
2. Miss Strickland, t. IV, p. 333.
3. Sauf-conduit donné à Stirling. Laban., t. I, p. 392.

tini, je pense, avec l'argent qu'il m'a emporté. » Aussitôt la reine fit écrire par Lethington à Drury, le prévôt de Berwick, pour le prier de faire arrêter l'Italien partout où il serait et de le renvoyer immédiatement à Édimbourg [1]. La chose était facile; Lutini était resté malade à Berwick. Riccio consterné d'une enquête qui allait le couvrir de honte et le perdre, écrivit, le 19 janvier, une lettre suppliante à son compatriote, le conjurant pour l'amour de Dieu et au nom de leur ancienne amitié, de ne pas le démentir, d'avouer qu'il se proposait d'aller chercher de l'argent sur le continent, qu'il avait en effet emporté celui de Riccio pour son voyage, mais avec intention de le rendre au retour : « de cette façon, disait-il, vous serez excusé, et moi aussi. » Drury savait trop bien son métier d'espion pour ne pas intercepter cette missive; et comme, outre les détails que nous venons d'en tirer, elle portait qu'on avait articulé aussi contre Lutini l'accusation d'avoir fouillé dans les papiers de la reine, le prévôt affriandé s'empara de l'Italien et le garda prisonnier, espérant lui arracher quelques indiscrétions au désavantage de la reine d'Écosse. Il n'en fut rien toutefois, comme il l'avoue lui-même à Cécil. Pendant le voyage de Marie à Glasgow, l'affaire resta en suspens. Mais ensuite, sur de nouvelles instances de Lethington, quelques jours avant la mort de Darnley, Drury résolut d'obtempérer, à la grande terreur de Lutini, qui, n'ayant pas reçu la lettre de Joseph Riccio, ne savait qu'imaginer et voyait déjà les poignards aiguisés contre lui. Il faut convenir que l'explosion de Kirk-of-Field, survenue en ce moment, n'était pas de nature à dissiper ses terreurs. Un officier anglais le reconduisit à Édimbourg, après que Drury eut obtenu la promesse qu'il ne serait rien fait contre la personne ni contre la liberté de Lutini, sa dette acquittée. La reine, incapable de s'occuper d'affaires, ne vit pas son ancien serviteur. Elle délégua Bothwell pour l'interroger. Il se justifia, paya son tailleur. Afin de le

1. *Lettre de Marie Stuart à Drury.* Édimbourg, 17 janvier 1567. Laban., t. I, p. 393.

dédommager de ses angoisses, Marie lui fit remettre trente couronnes et lui proposa de rentrer dans la maison royale. Il déclina l'offre prudemment et quitta le pays sans délai, par Berwick et Londres. Quant à Riccio, un bref congé fut le prix mérité de sa friponnerie ; il ne fut pas moins que l'autre empressé de quitter l'Écosse[1].

Voilà comment ces deux hommes s'éloignèrent précipitamment du royaume après la mort de Darnley, sans que leur départ se lie à cette catastrophe, autrement que par l'épouvante très-concevable dont elle les frappa. Tytler a cru apercevoir ici de noirs mystères. Il a supposé que Joseph Riccio était du complot contre Darnley, qu'il en avait parlé à Lutini, et que la reine ayant soupçonné cette indiscrétion, avait voulu, afin d'en prévenir les suites, s'assurer de la personne de Lutini, et alors en avait demandé l'extradition à Drury. L'historien avoue toutefois que ce n'est qu'une simple hypothèse de sa part, et qu'il y a peut-être une autre explication[2]. Mais comment n'a-t-il pas vu que le dénoûment de cette affaire, racontée dans les quatre lettres qu'il reproduit ou analyse de Drury à Cécil, ruine sa conjecture, puisque Marie Stuart renvoie Lutini avec indemnité, sans l'avoir interrogé en personne, et qu'elle le laisse reprendre tranquillement le chemin de l'Angleterre. Bothwell non plus n'y met aucun obstacle, lui qui aurait eu le plus grand intérêt à empêcher Lutini de se livrer entre les mains des Anglais.

Ces détails ne sont pas oiseux. Ils tiennent au fond même du sujet. Car ils font voir de quelle façon et avec quelle opiniâtreté les choses ont été détournées de leur vrai sens, jusque dans leurs moindres circonstances, pour être travesties en témoignages accusateurs.

D'autres officiers de la maison de la reine sortirent égale-

1. Voy. sur cette affaire, miss Strickland, t. V, p. 107-110, p. 194-5. Dans Tytler, t. V (édit. 1845), p. 374-5, et à la fin du volume, n° XVII, p. 509-513, la correspondance de Drury avec Cécil et la lettre de J. Riccio à Lutini.

2. Tytler, t. V, p. 376, édit. 1845.

ment du pays, le plus grand nombre par l'Angleterre, où Marie savait pourtant que Drury et Cécil étaient à l'affût de tout ce qui pouvait lui nuire. Parmi eux, Bastien était muni de lettres de recommandation de la reine pour Elisabeth[1]. Si elle avait eu sujet de craindre les propos des émigrants, qui l'empêchait de les renvoyer directement par mer, au lieu, qu'on nous passe la trivialité de l'expression, de les mettre ainsi à la gueule du loup? Il faudrait cependant juger ces affaires d'Écosse d'après les données ordinaires de la vie. Qu'y a-t-il d'extraordinaire que le roi étant mort, la reine fort pauvre d'ailleurs, licencie une partie de sa maison? D'un autre côté, quand ces étrangers presque tous catholiques, haïs du peuple et des grands, virent après le meurtre de Riccio resté impuni, l'audace des assassins immoler le roi lui-même, ne durent-ils pas craindre aussi pour leur propre vie? Et faut-il chercher absolument des raisons si profondes et si criminelles de leur empressement à se mettre en sûreté?

Cependant les informations auxquelles le Conseil privé était censé se livrer, ne jetaient aucune lueur sur l'horrible drame. La proclamation du 12 février d'abord n'eut pas d'écho. Le 16 seulement, une affiche fut placardée à la porte du Tolbooth. L'auteur, disant avoir été guidé dans ses investigations par ceux-mêmes qui avaient commis le crime, dénonçait le comte de Bothwell, sir James Balfour, David Chambers[2], comme exécuteurs, et Black John Spence, comme

1. *Lettre de Drury à Cécil*, 19 février 1567, dans miss Strickland, t. V, p. 204. « Cette après-midi (19 février) arrivèrent ici (à Berwick) avec des lettres de recommandation de la reine pour leur passage en poste, M. Dolu, trésorier de ses revenus en France, des domestiques de la reine, huit autres encore, tous en costume de Highlanders, à l'exception d'un Écossais. *Bastien a des lettres de la reine de ce pays pour Sa Majesté ma souveraine.* » Cette dernière phrase fixe très-utilement le sens de ces départs. Tytler ne l'a pas donnée; par suite, M. Mignet l'a omise également (t. I, p. 287).

2. M. Mignet traite Chambers d'affidé de Bothwell (t. I, p. 284). Il serait plus juste de dire ami dévoué de Marie Stuart. C'était un savant jurisconsulte qui, le premier, mit les lois d'Écosse en ordre en 1566, à la demande de Marie. Après la chute de cette princesse, il se retira en France, où il continua de la défendre et de lui dédier ses travaux, entre autres sa réfu-

conseiller principal du meurtre; la reine étant consentante, à la persuasion du comte de Bothwell et par les sortiléges de lady Buccleuch[1].— Marie Stuart pouvait à bon droit trouver ridicule qu'on la soumît aux maléfices d'une des dames de sa cour. Sans doute elle se souvenait, que lors de son second mariage, on avait imprimé que lady Lennox l'avait ensorcelée (du fond de la tour de Londres). Néanmoins, dès le même jour, une proclamation royale invita l'auteur du placard à se faire connaître, avec garantie de la somme promise, pourvu qu'il établît son dire devant la reine et le Conseil. Trois jours après, le 19 février, le dénonciateur anonyme répliqua qu'il désirait que l'argent fût consigné entre les mains d'un homme impartial, qu'il se présenterait le dimanche suivant, qu'on devait arrêter le seigneur Francis, Bastien et Joseph[2], et qu'alors il déclarerait ce que chacun avait fait avec ses complices. Buchanan remarque gravement qu'il ne fut pas fait de réponse à cet écrit. Mais que pouvait répondre de plus Marie Stuart? Par quel nouvel argument persuader cet homme, que les promesses les plus formelles n'avaient pas tiré de l'ombre où il se cachait? Comment d'ailleurs prendre au sérieux ce fait d'ensorcellement et l'accusation contre Bastien Pages, Pages dont les noces avaient au vu et au su de tout le monde, rempli la journée et la nuit du fatal dimanche? Ni lui, ni le sei-

tation du pamphlet de Knox contre le Monstrueux gouvernement des femmes. (Miss Strickland, t. V, p. 196 et note.)

1. La sœur de lady Reres, dont nous avons déjà parlé, toutes deux nièces du cardinal Beaton. — L'affiche a été conservée par Buchanan à la suite de la *Detectio*, Anderson, t. II, p. 56. M. Mignet ne rapporte (t. I, p. 283-4) que les trois premiers noms et néglige le reste, particulièrement la fin du placard, qui diminue tant l'autorité du commencement. Cette fin eût été utile à ses lecteurs, qui auraient mieux compris pourquoi la reine n'ordonna pas d'arrestations immédiates. Sérieusement, comment l'historien qui connaît le *bond* de Craigmillar, signé des plus grands seigneurs d'Écosse, peut-il faire fond sur une pièce qui désigne pour principal conseiller du meurtre, le très-obscur John Spence?

2. Francisco Busso, maître d'hôtel; Bastien Pages ou Paiges, valet de chambre; Joseph Riccio. Tytler ajoute un quatrième nom, Jean de Bourdeaux (t. VII, p. 87), qui n'est pas mentionné dans le texte de Buchanan.

gneur Francis, ni Joseph Riccio, non plus que David Chambers, ne sont compromis, que dis-je ? nommés dans les dépositions des complices secondaires qui constituent le dossier du procès. On ne disait vrai qu'à l'endroit de Bothwell et de sir James Balfour. Mais la reine devait-elle croire que les affiches méritassent plus de crédit pour eux que pour elle-même et ses domestiques? Voilà ce que M. Mignet appelle la voix publique qui éclate. Ce n'est pas ainsi que parle la voix publique; c'est avec plus d'âme et d'indignation, et plus à découvert. Ces affiches seraient plutôt l'œuvre des conjurés principaux. Débarrassés de Darnley, ils avaient à faire un nouveau pas: c'était de concentrer sur Bothwell la responsabilité qu'ils avaient encourue tous, et de l'étendre jusque sur la reine, afin de la déshonorer devant l'opinion. Ils savaient combien les procédés vagues et mystérieux prennent d'empire sur l'imagination des masses, et ce qu'il y a de puissance dans les cris accusateurs qui troublent le silence des nuits. Pendant les ténèbres, des voix firent retentir les mêmes noms à travers les rues. Un troisième placard fut ainsi rédigé : « Attendu qu'il a été publié le 12 du présent mois, que celui qui dénoncerait les assassins du roi, recevrait une somme de deux mille livres et une pension, moi, avec lord Bothwell, M. James Balfour, M. David Chambers, et Black John Spence, nous fûmes les acteurs du meurtre. Demandez plutôt à M. Gilbert Balfour[1]. » Est-ce sur des pièces de ce genre, que Marie Stuart pouvait ordonner l'arrestation d'un des premiers officiers de la couronne ? Y a-t-il de quoi se récrier que la reine ne prescrivit aucune recherche contre les complices subalternes et qu'elle garda le principal coupable à ses côtés[2]? On oublie trop qu'elle avait investi le Conseil privé du soin des recherches, et que c'est à lui que la stérilité de celles-ci est imputable. Après tout, un souverain quel qu'il soit, surtout quand le souverain est une pau-

1. Gilbert Balfour, frère de sir James et de Robert Balfour, et alors au service de Bothwell.

2. Mignet, t. I, p. 284.

vre jeune veuve, foudroyée coup sur coup par les attentats les plus sauvages, ne peut pas faire les recherches à lui seul et ne saurait se passer d'intermédiaires. Ici les intermédiaires, les membres du Conseil, avaient trempé dans la conspiration. Leur intérêt était de ne rien découvrir et de tromper la reine. Malheureusement Marie Stuart manquait de sagacité! Son regard s'arrêtait à la surface des choses. Celle qui n'avait rien su du vaste complot ourdi en Ecosse et en Angleterre contre Riccio, complot dont apparemment elle ne fit point partie, put fort bien ignorer que les nobles de son Conseil privé fussent des traîtres, et se reposer sur eux de bonne foi du soin de trouver les assassins.

Mais l'accusation continue. « Loin d'agir, elle quitte la ville d'Édimbourg et part pour le château de lord Seton. Bothwell l'y suit et s'y établit avec elle sous la garde du capitaine Cullen, l'une de ses créatures dévouées, et dans la compagnie de Huntly, d'Argyle, de Lethington et de l'archevêque de Saint-André, ses fauteurs dans l'assassinat de Darnley. Et passa-t-elle son temps dans le deuil et l'affliction? Non....[1]. » De l'ouvrage moderne, remontons à l'écrit ancien qui l'a inspiré, le journal de Murray. « 12 février. Le corps du roi fut descendu et enseveli dans la chapelle, et elle (la reine) demeura avec Bothwell jusqu'au 21 du même mois. En ce même temps plusieurs placards furent affichés. Henri Killigrew vint de la part de Sa Majesté la reine (d'Angleterre).

21. Ils (la reine et Bothwell) allèrent ensemble à Seton et y passèrent leur temps gaiement jusqu'au 10 mars, ou du Croc, l'ambassadeur français, lui persuada (à la reine) de retourner à Édimbourg.

20 mars. Ils retournèrent à Édimbourg par le conseil de du Croc, et ils y restèrent jusqu'au 24 du même mois, tra-

1. Mignet, t. I, p. 284. Nous ne voyons pas pour quel motif l'archevêque de Saint-André est enrôlé ici dans le complot. Il est vrai que Buchanan l'accuse, et que le comte de Lennox le fit mourir sous ce prétexte. Mais ce ne sont pas là des preuves ; et il nous semble qu'il n'y en a pas d'autres.

vaillant de leur mieux à faire disparaître les placards; mais de l'assassinat du roi, pas un mot. Pendant ce temps, mylord Régent[1] sollicitait la permission de partir.

24. Ils retournèrent de nouveau à Seton et y passèrent leur temps gaiement, fort bien consolés, jusqu'au 10 avril 1567. »

Rétablissons la vérité : la douleur et la reclusion affectèrent tellement la santé toujours chancelante de Marie Stuart, que l'on craignit qu'elle retombât dans une de ses maladies dangereuses et prolongées, qui affligèrent presque toutes les années de sa vie. Le Conseil et ses médecins déclarèrent qu'elle devait changer d'air sans délai[2]. Elle se transporta le 16 février à Seton, à huit milles d'Édimbourg, chez l'un de ses lords les plus dévoués. Drury, outre qu'il donne à Cécil la date exacte de ce voyage tandis que celle du journal (le 21) est fautive comme d'habitude, dément par avance la calomnie d'*elle* et *lui* qui fait la trame de ce libelle méprisable. Car au lieu de représenter un tête-à-tête, il assigne pour compagnie à la reine, Argyle, Huntly, Bothwell (haut-shériff du comté, ce qu'il ne faut jamais oublier), Arbroath, l'archevêque de Saint-André, les lords Fleming et Livingstone, le secrétaire d'État, en tout une centaine d'hommes[3]. M. Mignet ne pousse-t-il pas bien loin la facilité envers Buchanan, lorsque par ces mots du fragment cité plus haut, « Bothwell l'y suit et s'y établit avec elle, » il donne évidemment dans le système du tête-à-tête? — Elle court, dit la *Detectio*, à Seton avec une *très-petite* compagnie, mais non pas des plus maussades. — On y emploiera les heures gaiement: « Pourquoi, dit à son tour l'*Actio*, se retirer à Seton? Pour-

1. Inadvertance de l'auteur du journal qui le composant en 1568, donne à Murray le titre sous lequel il régna en Écosse après le renversement de sa sœur. On voulait pourtant faire croire que ce journal avait été écrit à mesure des actions quotidiennes de Marie.

2. Leslie, *Defence*... dans Anderson, t. I, p. 24.

3. Chalmers, t. I, p. 322. — Miss Strickland, t. V, p. 203. Drury se trompe sur un point en disant qu'on l'informe que Marie doit être à Dunbar le 17.

quoi éviter l'affluence de la ville et l'œil du public? Etait-ce la honte de pleurer publiquement? ou le désir de cacher sa joie? ou bien voulait-elle se livrer tout entière à sa douleur dans l'isolement? Non. Car à Seton elle jeta son masque de deuil; chaque jour elle courait les champs avec ses bandits. Non-seulement elle revint à ses pratiques premières; bien plus, elle affectait de rechercher les jeux des hommes, parmi les hommes, ouvertement : tant elle prenait plaisir à mépriser l'opinion et les discours de son pays » Cela va devenir plus précis. « On m'a rapporté tout à l'heure, écrit Drury à Cécil (28 février 1567), que la reine alla mercredi soir chez lord Wharton, à sept milles d'ici, et qu'elle dîna en route à un endroit appelé Tranent, propriété de lord Seton. Là Seton et Huntly payèrent par le dîner une partie que la reine et Bothwell leur avaient gagnée au tir. » Le prévôt de Berwick n'affirme pas. Tytler, et après lui M. Mignet, auraient donc pu suspendre leur jugement et leur blâme[1]. Cela eût été d'autant plus sage qu'on a découvert une lettre subséquente de Drury, dans laquelle il déclare qu'il a été mal informé des faits et gestes de la reine d'Écosse et *qu'elle n'a jamais bougé de Seton*. Mais pourquoi Tytler, qui s'abreuve avec tant d'abandon aux sources de Drury, ne puise-t-il pas dans la même lettre du 28 février cette autre historiette : Le prévôt de Berwick est informé de divers côtés que lady Bothwell est extrêmement malade, et que sans doute elle n'en reviendra pas, car elle est merveilleusement enflée. » — Autrement dit, elle est empoisonnée. — Juges rigoureux de Marie Stuart, ne lui imprimez pas la flétrissure d'un crime de plus! Réfléchissez que lady Bothwell enterra encore deux maris, pendant les cinquante années qu'elle survécut

1. M. Mignet, t. I, p. 284 : « Y passe-t-elle son temps dans le deuil et l'affliction? Non. Voici ce que raconte de son séjour à Seton M. Fraser Tytler, dont les sentiments en quelque sorte héréditaires sont très-favorables à Marie, et qui est le plus récent et en beaucoup de points le mieux instruit des historiens de l'Écosse.... » Suit l'anecdote du dîner de Tranent.

au premier[1]. Nous avons déjà eu lieu de faire observer au sujet des correspondances anglaises que la critique historique ne saurait perdre ses droits, et que les faits ne doivent pas être considérés comme supérieurs à tout examen, parce qu'ils sont dans un papier signé de Drury ou du principal ministre d'Élisabeth. Le sage Keith est même d'avis que c'est une raison de douter. Mais il y a une autre leçon à tirer de ceci : c'est qu'il s'organisait à Édimbourg un cénacle de calomniateurs. Ils expédièrent d'abord leurs inventions à leurs amis d'Angleterre qui les payaient; ils les reprirent ensuite pour leur propre compte et les insérèrent dans leurs pamphlets.

A plus forte raison calomniaient-ils à Édimbourg. Les placards se succédaient. Tantôt le serrurier qui avaient fabriqué les fausses clefs annonçait qu'il se ferait connaître, pourvu qu'il fût assuré de la récompense promise dans la proclamation. Ce serrurier était un malavisé : parler ainsi, c'était assez pour provoquer la vengeance des assassins, pas assez pour obtenir la protection de la loi. Il est plus vraisemblable que l'on parlait sous son nom. Tantôt on réunissait les initiales de Marie et celles de Bothwell, avec une épée et un maillet, instrument supposé du meurtre. Ou bien on écrivait : « Adieu, gentil Henri! Mais vengeance sur Marie! » Les ministres protestants suppliaient Dieu de révéler et de punir le crime ; ils exhortaient les fidèles à la prière et à la pénitence[2]. Telle avait été leur tactique lorsqu'il s'était agi de préparer le peuple à l'assassinat de Riccio, qui devait être suivi de la déposition de la reine. Les masses commençaient à s'émouvoir, associant peu à peu Marie à Bothwell dans leurs soupçons. Bothwell, comptant sur ses complices de la noblesse, paya d'audace. Un jour, à ce qu'on dit, il vint de Seton à Édimbourg avec cinquante chevaux et menaça de se laver les mains dans le sang des auteurs des affiches.

1. Sur ces faits, miss Strickland, t. V, p. 205. — Tytler, t. V, p. 390. éd. 1845.

2. *Lettre de Killigrew à Cécil*, 8 mars 1567, dans Chalmers, t. I. p. 324-5.

Telle était la situation troublée, confuse, hérissée de dangers dans laquelle on s'agitait sans faire un pas en avant. Que pouvait Marie Stuart? Son frère le comte de Murray l'avait quittée la veille du crime et, malgré les messages réitérés de sa sœur dans l'angoisse, temporisait chez lui pour laisser les événements mûrir. Son absence livrait le pouvoir à Bothwell, chef de la force militaire ; à Huntly, chancelier; au comte d'Argyle, chef de la justice; enfin à Maitland de Lethington, l'artificieux secrétaire d'État, du cerveau duquel étaient sorties toutes ces combinaisons également subtiles et atroces.

Ces personnages puissants se jouaient d'elle, sans qu'elle pût deviner, encore moins rompre, les trames dont ils l'enveloppaient lentement. Du dehors, il ne lui vint ni lumière, ni appui. Élisabeth et Cécil depuis six ans ne travaillaient qu'à la perdre; Catherine de Médicis se réjouissait intérieurement de ses malheurs.

Un autre ennemi, vieil ennemi, se montra : c'était le comte de Lennox. La correspondance qui s'engagea entre la bru et le beau-père, n'a pas été appréciée avec plus de justice que le reste. D'après M. Mignet[1], le père infortuné du roi mort, voyant que Marie Stuart restait inactive, la pressa dans les termes les plus pathétiques d'ordonner des recherches : « Je suis contraint, lui écrivit-il le 20 février, par la nature et le devoir, de supplier Votre Majesté, pour la cause de Dieu, pour votre honneur, pour celui de votre royaume, d'assembler toute la noblesse et les États d'Écosse, afin qu'il soit donné bon ordre à la poursuite d'un pareil crime. Je ne doute pas, avec la grâce de Dieu tout-puissant, que l'Esprit Saint ne descende dans le cœur de Votre Majesté et de tous vos fidèles sujets et ne révèle les sanglants et cruels auteurs de cette mort. Je n'ai pas besoin de rappeler à Votre Majesté que la chose la touche de près, et je la prie de me pardonner si je l'en importune, étant le père de celui

1. T. 1, p. 286.

contre qui tout a été fait. » Voilà qui est entendu : le père de Darnley, justement blessé de l'oubli injurieux qui pèse déjà sur son fils, rappelle avec un accent sévère la veuve à son devoir, et lui donne les conseils que le cœur aurait dû lui inspirer. Mais avant de flétrir Marie d'un nouveau blâme, ne conviendrait-il pas de s'enquérir de ce qui avait pu se passer de l'un à l'autre, entre le 10 et le 20 février ? Cette lettre du 20 était-elle la première qu'ils échangeaient, et le beau rôle était-il du côté de Lennox ?

Le journal de Murray, contre le gré assurément de son auteur, vient en aide à Marie Stuart. Il porte à la date du 11 février, — le lendemain même du crime, — « la reine écrivit à milord de Lennox pour lui promettre de faire justice. » On sait de plus par une lettre de Drury qu'elle le priait instamment de se rendre près d'elle, pour l'aider de ses conseils dans la recherche et le châtiment des coupables. Que fit ce père, qui le 20 février semble parler d'un ton si élevé à une femme sans âme ? Il répondit au messager qu'il avait besoin de réfléchir ; le lendemain matin, il le renvoya en disant : « La lettre de Sa Majesté ne demande pas de réponse[1]. » Il paraît pourtant qu'il changea d'opinion, et que s'il ne risqua point sa personne dans l'arène périlleuse d'Édimbourg, il écrivit à sa belle-fille puisqu'elle lui répondit. Et nous savons par le préambule de la lettre de Lennox du 20 février qu'elle lui répondit avec bienveillance. Cette lettre du comte, datée de Houston, et regardée ordinairement comme la première, fut donc en réalité la quatrième de leur correspondance. En voici le commencement : « Plaise à Votre Majesté, j'ai reçu par le porteur, mon domestique, votre lettre si gracieuse et consolante, pour laquelle j'offre à Votre Altesse mes très-humbles remercîments ; et j'ai la confiance que je ne mériterai jamais de Votre Majesté d'autres sentiments que ceux qu'elle m'exprime dans ladite lettre. Puisqu'il

1. Miss Strickland, t. V, p. 208, d'après une lettre de Drury à Cécil. 19 février 1567.

plaît à Votre Majesté d'accepter et de prendre en bonne part mon simple avis et conseil, cela m'enhardit d'autant plus à persister en particulier sur le point suivant : les coupables restant inconnus, à mon grand chagrin, malgré la peine et le travail que je vois que Votre Majesté se donne pour porter devant la justice cette action cruelle, je suis contraint par la nature et le devoir de m'enhardir jusqu'à donner à Votre Majesté mon pauvre et simple avis sur le moyen de porter la lumière dans cette affaire : c'est de supplier très-humblement Votre Majesté, pour la cause de Dieu, etc.[1] » Le reste suit comme dans l'extrait de M. Mignet, rapporté plus haut. Il n'était pas indifférent, pensons-nous, de mettre cette première partie de la lettre du comte de Lennox sous les yeux du lecteur. S'il ne voit que la seconde partie, celle que M. Mignet lui présente, il restera persuadé que Marie avait gardé le silence vis-à-vis son beau-père depuis la catastrophe, qu'elle ne s'était pas occupée de poursuivre les assassins, et que Lennox, perdant patience, avait pris sur lui de la réveiller de son indigne assoupissement. Au contraire, le texte pris dans son intégrité démontre que Marie Stuart agissait, que dès la première heure elle s'était mise en communication avec le père de son mari, qu'elle avait sollicité ses conseils et son aide, qu'il la remercie de la peine qu'elle se donne, que l'insensibilité et la glace se rencontrèrent chez le père et non chez la veuve. Et l'on ne peut pas dire qu'il se tint à l'écart parce qu'il partageait les soupçons universels contre Marie Stuart, attendu que sa réponse qu'il avait besoin de réfléchir et son lâche refus de venir à Édimbourg sont des premiers moments qui suivirent l'assassinat, et qu'alors nulle incrimination n'avait encore été répandue contre la reine. Dès le 21 février, elle lui répondit de Seton[2]. Nous prions encore le lecteur de ne pas se rebuter, si nous reproduisons certains documents au complet. N'est-ce pas le

1. Keith, p. 369-370.
2. Keith, p. 370.

meilleur moyen de contrôler les faits et la manière dont ils ont été jugés? « Très-fidèle cousin et conseiller, nous vous saluons bien. Nous avons reçu votre lettre d'Houston, du 20 courant, dans laquelle vous nous remerciez de ce que nous prenons votre bon vouloir et vos conseils en si bonne part. En cela, nous avons fait ce qui était juste ; et lorsque nous vous témoignons tout le plaisir et bon vouloir possibles, nous ne faisons que remplir notre devoir et suivre l'impulsion des sentiments naturels. Vous pouvez en être assuré pour le présent et l'avenir, aussi longtemps que Dieu nous prêtera vie, comme vous y pouviez compter dès les premiers liens que nous formâmes avec vous. Pour ce qui est de la convocation de l'assemblée de la noblesse et des États que vous nous conseillez, afin de parvenir à faire justice du cruel meurtre du roi notre époux, c'est un parti qui nous paraît très-convenable ; et même avant la réception de votre lettre, nous avions fait les proclamations pour la réunion d'un parlement[1] ; nous ne doutons pas que le plus grand nombre de nos sujets n'y assistent. Avant toute chose, on s'y occupera de l'objet qui nous tient tant au cœur, et il n'y aura rien que nous ne fassions pour tirer au clair ce crime odieux. Nous pour notre part, comme c'est notre devoir, et notre noblesse entière, nous dirigerons, je n'en doute pas, toutes les forces de notre esprit vers ce but; et avec la grâce de Dieu, l'événement définitif en rendra témoignage devant le monde. »

Ainsi Marie Stuart avait devancé les désirs de Lennox et déjà pris les mesures nécessaires pour la convocation d'un parlement. M. Mignet apprécie cette lettre en deux mots : « Marie répondit dès le lendemain d'une manière affectueuse et évasive au comte de Lennox[2]. » Est-ce être évasif que de dire à un homme qu'on a fait précisément ce qu'il désirait, avant même qu'il l'eût demandé?

1. En effet, dès le 17 février la reine avait ordonné de faire les proclamations d'usage pour la convocation d'un parlement. — Labanoff, t. II, p. 5.

2. T. I, p. 286.

Marie ayant déjà fait ce qu'il souhaitait, Lennox n'en voulut plus : il demanda la chose contraire. En conséquence, il supplia Sa Majesté de prendre encore son humble avis en bonne part, c'est qu'il y aurait bien du temps jusqu'à la réunion du parlement, que ce n'était pas une de ces questions à débattre en parlement, mais une affaire de tant de poids et d'importance qu'on devait la poursuivre en toute hâte et promptitude (plus tard, il dira de nouveau le contraire). Son opinion c'est qu'il faudrait convoquer la noblesse sans délai, s'assurer de la personne de ceux qui ont été dénoncés dans les placards, inviter les auteurs des placards à se présenter ; et suivant qu'ils se présenteraient ou non, continuer ou abandonner le procès (lett. d'Houston, 26 février 1567). Marie Stuart lui répondit de Seton, le 1er mars, qu'il se trompait sur ses intentions, et qu'elle ne se proposait nullement de retarder le jugement du crime jusqu'à la session du parlement (il était convoqué pour les fêtes de Pâques, tombant le 30 mars). Mais, puisque cette convocation était faite, elle ne pouvait pas, continuait-elle, en appelant en outre les nobles immédiatement auprès d'elle, leur imposer les charges d'un double déplacement[1]. Quant à sa demande qu'on mît en arrestation ceux qui étaient désignés dans les affiches, il y avait tant d'affiches et si peu concordantes pour les noms, qu'elle ne savait d'après laquelle se guider; mais si parmi les personnages mentionnés, il y en avait que le comte soupçonnât particulièrement, elle le priait de les lui désigner, elle procéderait contre eux selon les lois du royaume. Elle terminait en l'invitant à continuer de lui communiquer ses pensées sur ce qu'il conviendrait de faire[2]. D'après tout cela, il est donc entièrement faux que, son mari mort, elle soit demeurée inactive, qu'elle se soit livrée à des amu-

1. Ce motif avait sa valeur, vu la pauvreté de la noblesse. Remarquons que l'action du Conseil privé, chargé de l'instruction, n'était pas pour cela suspendue ; et que si elle demeura stérile, cela tint à ce que les membres du Conseil étaient eux-mêmes les coupables.

2. Keith, p. 371-2.

sements indécents, et qu'elle ait blessé les justes susceptibilités de son beau-père.

Mais lui, Lennox, que fit-il? Pendant dix-sept jours entiers, il resta sans répondre, non pas sans agir. Il se jeta dans les intrigues souterraines et se lia aux assassins véritables de son fils. Quel était son mobile? On le verra, en juillet suivant, travailler à faire passer sur la tête de son second fils le titre d'héritier présomptif de la couronne, en prenant le pas sur les Hamiltons. Probablement cette idée avait germé déjà dans son esprit. Elle le poussait de toute nécessité du côté des ennemis de sa bru, de même qu'essayée une première fois au profit de Darnley, elle l'avait rangé avec son fils parmi ceux qui voulaient, en assassinant Riccio, assaillir le trône et la vie de Marie. Les grands, de leur côté, à la fois multipliant les affiches anonymes, et déroutant les recherches, reconnurent bientôt que la popularité de Marie Stuart décroissait, et ils prirent leurs dispositions en conséquence.

Murray, Morton, Lindsay de Byres, Caithness et d'autres, se réunirent secrètement à Dunkeld, chez le comte d'Athol, parent de Lennox[1], et tous ces assassins de Darnley délibérèrent sur les moyens de le venger. Une lettre de l'évêque de Mondovi, nonce du pape en France, à Cosme Ier, grand-duc de Toscane, analyse (Paris, 16 mars 1567) la situation de l'Écosse, d'après les récits du comte de Moretta et du père Edmond revenant de ce royaume. Les comtes de Murray, d'Athol, de Morton et d'autres seigneurs, est-il dit, sont ligués avec le comte de Lennox, sous prétexte de venger la mort du roi. Les comtes de Bothwell, d'Huntly et beaucoup d'autres se tiennent aux côtés de la reine pour le même objet, et un parti est suspect à l'autre. Le comte de Murray, quoique appelé par la reine, n'a pas voulu venir auprès d'elle; d'où l'on juge que, visant à se rendre maître du royaume, il voudrait profiter de l'occasion pour tuer le comte de Bothwell, homme

1. Tytler, t. V, p. 391, édit. 1845. — Miss Strickland, t. V, p. 212, d'après une lettre de Drury à Cecil, 28 février 1567.

valeureux, de beaucoup de crédit et tout à fait dans la confiance de la reine[1]; par là, entreprendre plus aisément contre la vie de cette princesse; ensuite arracher à la lâcheté (dapocaggine) du comte de Lennox qu'il lui cédât le gouvernement de la personne du prince, et conséquemment du royaume[2]. — Ces données fort justes confirment les nouvelles que Drury adressait de son côté à Cecil sur l'état des choses à la fin de février[3]; elles démontrent clairement que le complot de l'aristocratie se poursuivait. Au conciliabule de Wittingham, ils avaient décidé la mort de Darnley; à celui de Dunkeld, ils décidèrent la chute de Marie Stuart.

Marie Stuart revint de Seton à Édimbourg le 7 mars 1567, avec toute sa cour pour recevoir l'ambassadeur anglais Henri Killigrew (le journal de Murray le fait arriver entre le 12 et le 21 février, et de plus suppose que la reine passa gaiement son temps à Seton du 21 février au 10 mars, sans interruption). Il était porteur d'une lettre de condoléance d'Élisabeth. Dans cette missive en français, datée du 24 février, la reine d'Angleterre, après quelques regrets apprêtés pour Darnley, que pour la première fois elle appelait son cousin, faisait part à sa cousine des soupçons répandus sur elle. Son langage était dur et hautain, entremêlé de protestations hypocrites d'affection et d'incrédulité : on prétendait, disait-elle, qu'elle avait « regardé entre ses doigts » (laissé faire), et qu'elle n'aurait garde de toucher à ceux qui lui avaient fait le plaisir de cette revanche. Venait à la fin le conseil de ne

1 Cet éloge du protestant Bothwell par le légat nous semble indiquer que le comte de Moretta ne soupçonnait pas Bothwell, et que l'on partageait son sentiment à Paris, au milieu de mars.

2. Labanoff, t. VII, p. 105-6.

3. Goodall (t. I, p. 353) cite une lettre de Cecil à Norris, 5 mars, portant « que les comtes d'Argyle, de Morton, de Murray, de Caithness et de Glencairn, sont amis avec le comte de Lennox; ils comptent être bientôt à Édimbourg, à ce qu'ils disent, pour rechercher les coupables.... Le public parle contre les comtes de Bothwell et d'Huntly qui restent avec la reine. Mais en quoi les accusations sont-elles vraies? Je ne saurais prendre sur moi de me prononcer contre l'un ou l'autre.... » — V. aussi Chalmers, t. III, p. 242, not. *r*.

pas épargner même son « plus proche, » si elle le trouvait coupable[1]. Voulait-elle parler du comte de Murray? Nous voyons par Camden et Buchanan qu'aussitôt après le meurtre le bruit se répandit en Angleterre que les coupables étaient Murray, Morton et leurs confédérés[2]. Marie Stuart donna audience à Killigrew, dans sa chambre de deuil au château d'Édimbourg, le 8 mars. Le lieu était si obscur, que l'on ne pouvait pas distinguer les traits de la reine; mais ses paroles manifestaient assez sa douleur. Outre ces détails, la dépêche que Killigrew expédia le soir même à Cecil, contient ce fait curieux qu'avant son audience il dîna chez le comte de Murray (revenu à son intention), en compagnie d'Huntly, d'Argyle, *de Bothwell* et de Lethington[3]. Quoi donc! depuis trois semaines les placards accusent Bothwell, et voilà le comte de Murray qui le fait asseoir à sa table! Mais les signataires et les adhérents du *bond* de Craigmillar n'avaient-ils pas promis de se soutenir les uns les autres? Murray dégageait ostensiblement leur parole.

Sur le crime qui remuait toute l'Écosse, Killigrew se contente de dire qu'il trouve beaucoup de soupçons, pas de preuves, pas d'apparences d'arrestations. Il semble qu'à cette époque l'inquiétude commençait de gagner Marie Stuart. Sa sollicitude se porta sur son fils. Le 19 mars, elle chargea Argyle et Huntly de le conduire à Stirling, la tutélaire forteresse qui avait abrité ses premières années[4]. Le lendemain, le comte de Mar reçut le jeune prince qui devait rester sous sa garde jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Lord Erskine, père du comte de Mar, avait été l'un des fidèles lords-gardiens de Marie pendant son enfance; le comte lui-même lui avait servi de précepteur. Il était oncle du comte de Murray, et protestant déclaré. Marie portait une vive amitié à

1. Labanoff, t. VII, p. 102-4.

2. Camden, t. I, p. 110. — De même Buchanan, *Detectio* et *Histoire*.

3. Lettre de Killigrew à Cécil, 8 mars 1567, dans Chalmers, t. I, p. 324, t. III, p. 328, not. *u*.

4. *Journal de Birrel*, dans Chalmers t. I, p. 323. — Miss Strickland, t. V, p. 219-222.

la comtesse de Mar. Pouvait-elle confier le précieux dépôt à des mains plus indépendantes de Bothwell? Et pourtant, cela n'empêchera pas ses ennemis de jurer qu'elle voulait livrer son fils à la merci de Bothwell, ni M. Mignet de reproduire cette accusation insoutenable[1].

Le comte de Mar, que sa nouvelle fonction obligeait à ne pas s'éloigner de Stirling, reçut la capitainerie héréditaire de cette ville, et résigna le commandement du château d'Édimbourg qu'il s'était attribué indûment vers la fin de la régence de Marie de Lorraine. Marie le lui reprit, dit-on, pour le donner à Bothwell[2]. — Non pas. — Le Journal de Birrel énonce que, sur l'ordre de la reine, les commissaires du comte de Mar remirent le château d'Édimbourg à Cockburn de Skirling, le 21 mars. Ce fait est appuyé par la décharge que la reine donna au comte de Mar; par le reçu, conservé dans les comptes de la garde-robe, que Cockburn remit aux commissaires du comte, l'une et l'autre pièce, à cette même date, tandis qu'il ne subsiste dans les archives du temps aucun indice d'une nomination de Bothwell. Le nouveau commandant resta en fonctions jusqu'au 1er juin 1567, où sir James Balfour lui succéda[3]. Que, le 15 février, Marie ait accordé à Bothwell le rachat de la supériorité de Leith, donnée par elle en hypothèque à la ville d'Édimbourg dans un besoin d'argent, est-ce là une de ces faveurs énormes, qu'expliquerait seule la passion désordonnée de la souveraine qui accorde? Le doute même est permis sur l'exécution définitive de cette opération, puisque six ans après, en novembre 1573, Morton dressant la liste menteuse des grâces que Marie Stuart aurait prodiguées à son favori, se contente d'écrire : Il devait avoir (he should have had) la supériorité de Leith[4].

1. T. I, p. 297.

2. Mignet, t. I, p. 290.

3. Chalmers, t. I, p. 323. — T. III, p. 83-4, not. *s*, *t*. Du moins c'est le 1er juin que Cockburn fut nommé à la place de contrôleur.

4. Chalmers, t. III, p. 82.

M. Mignet dit : « Au lieu d'ordonner son arrestation (de Bothwell), comme le demandait, dans une troisième lettre, le comte de Lennox, elle le combla

Au moment où Marie Stuart se décidait au sacrifice, si pénible pour une mère, d'éloigner d'elle le berceau de son enfant, le comte de Lennox, après seize jours de silence, reprenait sa correspondance avec elle. Mais entre le 1er mars, date de la dernière lettre qu'il avait reçue de Marie, et le 17, date de sa tardive réponse, il avait renoué ses vieilles trames. Ignorât-il que sa main cherchait les mains qui avaient étranglé son fils, il n'en est pas moins vrai que l'esprit d'intrigue l'entraînait à la plus révoltante des erreurs. Ne pouvait-il pas soupçonner les nobles qui dix-huit mois auparavant, en 1565, avaient dressé une embuscade pour le tuer avec Darnley, et déjà détrôner Marie? En même temps, lui, toujours persécuté jusque-là par Élisabeth, l'invoquait. Il demanda le 9 mars à Cécil l'intervention de la reine d'Angleterre pour l'aider à punir l'assassinat de son fils[1]. Ces mesures prises, il écrivit à Marie sa troisième lettre, c'est-à-dire la troisième de celles que nous avons (Houston, 17 mars 1567). Il débute par des remerciements sur une grâce que celle qu'il trahissait venait de lui accorder relativement à la garde du Lennox, et il en sollicite l'extension. Ensuite abordant l'autre sujet, sur l'invitation que la reine lui avait adressée de lui désigner parmi les personnages nommés dans les affiches ceux qu'il croyait devoir être mis en jugement, il reproduisait ses conseils précédents de les arrêter tous, d'assembler

de nouvelles faveurs. Elle l'investit du commandement du château d'Édimbourg.... Elle lui donna de plus le château de Blackness, l'Inch et la supériorité de Leith. » (T. I, p. 290.) Pour le commandement du château d'Édimbourg, nous venons de voir que les pièces authentiques tendent à établir le contraire. Quant à la supériorité de Leith, il faut se reporter à la vraie date, le 15 février: le diplôme est donc antérieur aux placards, dont le premier ne fut affiché que le 16. Ainsi ce n'est pas représenter la vraie physionomie des événements que de montrer Marie Stuart honorant Bothwell *accusé*, de marques de faveur, qu'elle lui donna dans le *temps où personne encore ne l'accusait*. A grouper les faits, le tableau peut être plus vif, mais il est moins fidèle. Pour faire la balance, disons que Marie Stuart, toujours généreuse et trop généreuse, admit à cette époque Morton en sa présence et lui rendit le château de Tantallon et d'autres domaines, que la couronne avait saisis sur ce traître (Tytler, t. V, p. 396, édit 1845).

1. Miss Strickland, t. V, p. 225, d'après le *State Paper-Office*.

promptement la noblesse, devant laquelle les auteurs des affiches seraient sommés de se présenter. Quant aux noms, il était bien étonné que la reine ne les eût pas entendu prononcer; et il lui énumérait ceux que contenaient les deux premiers placards[1]. — Ce n'était pas la peine de prendre seize jours pour combiner une réponse de ce genre. A quoi ce père employait-il le temps, de n'être pas plus avancé au bout d'un mois que les placards, et de n'avoir absolument aucune lumière sur les auteurs du crime? Buchanan a joint à la *Detectio* le texte de cette lettre[2], mais avec altération; par exemple il supprime le commencement, où Lennox figure dans l'attitude d'un solliciteur à demi satisfait, rôle peu en harmonie avec celui de vengeur de la morale. Marie Stuart répondit d'Édimbourg (23 mars 1567) qu'elle avait prévenu ses désirs quant à la convocation de la noblesse, que l'assemblée devait s'ouvrir dans une semaine, que les personnes désignées par lui s'y trouveraient, qu'elles seraient mises en jugement selon les lois du royaume, et punies avec la dernière rigueur en cas de culpabilité. Elle réitérait à son beau-père la prière de venir de sa personne à Édimbourg afin d'assister au jugement et d'y travailler de son mieux. — Il va sans dire qu'il ne remua pas d'Houston, et qu'il continua de jouer dans le lointain l'amour paternel.

Catholique, il ne vint pas non plus assister à la messe de Requiem que Marie fit célébrer le 23 mars pour le repos de l'âme de leur mari et fils. Cinq jours après, le vendredi saint, elle se rendit à la chapelle d'Holyrood accompagnée de deux dames seulement, et demeura plongée dans la prière, silencieuse et solitaire, depuis onze heures du soir jusqu'à trois heures du matin. C'est Drury, un ennemi, qui mande à Cécil ces détails touchants[3]. Remarquons le choix du jour de cette pieuse veillée. Sont-ce là les traits d'une Médée? Drury

1. Keith, p. 372-3.

2. Anderson, t. II, p. 3. Anderson n'admet pas ce texte de Buchanan dans la série des lettres de Lennox, qu'il a imprimée, t. I, p. 40-9.

3. *Lettr. du 29 mars* 1567, Berwick. — Voir miss Strickland, t. V, p. 229.

fait une triste peinture de l'état de la reine. Depuis la mort de son mari, elle était toujours mélancolique ou malade; elle tombait dans de fréquents évanouissements. Ses ressources d'argent étaient épuisées; à force d'emprunter, elle ne trouvait plus de prêteurs. Voilà sous quel fardeau elle succombait à Édimbourg. Quel mensonge infâme que celui du Journal de Murray, que du 24 mars au 10 avril elle vécut avec Bothwell à Seton, « gaiement et fort bien consolée! »

Cependant Lennox ayant désigné nominativement dans sa lettre du 17 mars le comte de Bothwell, il fallait prendre un parti. Les conjurés de Dunkeld ne laissaient pas de relâche à l'imagination populaire. Un homme, protégé par une escorte, criait la nuit dans les rues : « Vengeance sur ceux qui m'ont fait répandre le sang innocent! Seigneur, ouvrez les cieux et faites descendre la vengeance sur ceux qui ont tué l'innocent![1] » Des caricatures sanglantes désignaient la reine. L'auteur présumé de l'une d'elles qui représentait Marie sous la forme d'une sirène, un certain James Murray, employé dans la maison royale, fut sommé le 14 mars de comparaître devant le Conseil privé. Il se cacha; et les comtes d'Argyle, de Murray, de Bothwell, etc.[2], qui fulminaient contre lui, ne le trouvèrent pas[3]. Au conseil du 24, Bothwell se leva et déclara que son nom ayant été mêlé publiquement à cette odieuse accusation, il demandait un jugement et s'offrait à rester prisonnier jusqu'au jour qui serait fixé[4]. Le 28, dans une autre séance, à laquelle assistaient la reine, Huntly, Argyle, Bothwell, Caithness, les évêques de Ross et de Galloway, Lethington, le trésorier et le clerc de justice sir John Bellenden, le procès fut appointé au 12 avril et le comte de Lennox invité

1. Drury à Cécil, 10 avril 1567, dans miss Strickland, t. V, p. 230.
2. Anderson, t. I, p. 38.
3. Mais il se retrouva pour l'insurrection de juin 1567; et lorsque la reine eut été mise à Lochleven, il fut nommé receveur des douanes le 12 août de la même année. Goodall, t. I, p. 350.
4. Miss Strickland, p. 231-2, d'après Spotiswood.

à venir de sa personne pour soutenir l'accusation[1]. Ne nous lassons pas de relever en passant cette nouvelle preuve des mensonges du Journal de Murray sur le séjour continu de Marie à Seton du 24 mars au 10 avril, puisqu'elle préside le Conseil privé, le 28 mars, à Édimbourg.

Elle le préside; mais cela prouve-t-il qu'elle le dirige et que ses mains affaiblies, sa volonté brisée, conduisent les événements? M. Mignet dit qu'elle se décide à sortir de sa dangereuse et humiliante position, qu'elle veut se couvrir d'un simulacre de justice et mettre son favori sous l'abri d'un acquittement[2]. Il est évident que Bothwell, quand il appelle ainsi sur sa tête le glaive de la justice, est en collusion avec quelqu'un. Mais avec qui? C'est ce qu'un document judiciaire nous apprendrait, si tant d'autres faits ne nous l'avaient pas montré surabondamment. Ormiston déclara dans sa confession, en 1573, qu'à Pâques de 1567, c'est-à-dire au moment où nous sommes parvenus (Pâques étant le 30 mars), il témoigna ses inquiétudes à Bothwell sur le *tolle* général qui s'élevait contre lui : « Je vais vous faire voir ce que j'ai pour moi, » lui répondit le comte ; et il lui montra le *bond* signé d'Huntly, d'Argyle, de Lethington et de sir James Balfour[3]. C'est là, dans l'appui de l'aristocratie, et non dans la faveur de Marie Stuart, qu'il puisait son assurance. Cessons de dire Marie Stuart voulait, Marie Stuart ordonnait, etc.... Tout cela est un abus des mots et des appparences de la monarchie. Tombée dans le plus triste état de prostration physique et morale, elle était à la discrétion de traîtres ligués pour la perdre ; ils se jouaient par des simulacres de son désir sincère de punir les assassins, c'est-à-dire eux-mêmes ; sous main, ils attisaient savamment contre elle les passions du peuple qu'ils trompaient aussi.

A l'approche des nouvelles crises, Murray se déroba selon sa coutume. Il quitta l'Écosse, malgré les larmes et les solli-

1. Anderson, t. I, p. 50-2.
2. T. I, p. 291.
3. Chalmers, t. II, p. 451-2. Miss Strickland, t. V, p. 232.

citations de sa sœur. Parti d'Édimbourg le 9 avril, il passa en France en traversant l'Angleterre[1]. Cécil, après avoir reçu sa visite, donna l'ordre significatif à Bedford de se rendre à Berwick, afin d'être en mesure de « soutenir les lords[2]. »

Les préparatifs du jugement se continuaient. Le comte de Lennox reçut signification officielle de la délibération du Conseil privé, avec invitation de se rendre à Édimbourg et d'y soutenir l'accusation. Plus d'une fois Marie l'avait appelé près d'elle ; il resta immobile comme auparavant et ne dit mot. Maintenant il avait changé d'idée. Après s'être récrié contre tout retard, et avoir demandé à grands cris que le jugement fût rapproché et accéléré le plus possible, que l'on n'attendît point l'ouverture du parlement, il trouva tout à coup qu'il fallait différer. Quoiqu'il fût incontestable que sa belle-fille avait fait tout ce qu'il désirait, il sollicita Élisabeth de s'interposer et de demander un ajournement. Il aurait pu en écrire autant à Marie Stuart ; mais cela eût été un acte loyal, trop incompatible avec sa nature frauduleuse. Il attendit jusqu'au 11 avril, c'est-à-dire la veille du jugement, pour réclamer par lettre un délai qui lui permît de rassembler ses amis et des preuves à l'appui de l'accusation. Il voulait aussi que la reine lui donnât plein pouvoir d'arrêter tous les coupables qu'il découvrirait : exigence exorbitante, contraire aux lois de l'Écosse et que les grands n'eussent pas tolérée. Son langage était plus raisonnable lorsqu'il représentait que laisser les personnes suspectes libres, puissantes à la cour et auprès de Sa Majesté, c'était les encourager et décourager ceux qui auraient à faire quelque révélation[3]. Mais nous avons déjà expliqué quels motifs Marie Stuart avait de croire à l'innocence de Bothwell, homme jusque-là d'une fidélité éprou-

1. Est-il équitable de dire avec M. Mignet qu'alors rien ne gêna plus la reine et son favori triomphant ? (t. I, p. 295.) Deux fois, le 9 février et le 9 avril, Murray s'éloigne, insensible aux instances de Marie pour le retenir.

2. Chalmers, t. III, p. 55, note *x*, p. 240. *Lettre de Bedford à Cécil.* 11 mai 1567.

3. Anderson, t. I, p. 52-4. Keith, p. 374-5.

vée ; que d'ailleurs, elle était circonvenue par les complices de Bothwell, et que, malgré les proclamations royales, nul n'avait apporté de révélation. Ne peut-on pas admettre sa bonne foi dans l'erreur, quand Lennox contracte, de bonne foi sans doute, amitié avec les associés de Dunkeld, ceux qui, deux années durant, avaient conspiré contre la vie de son fils? Si le 11 avril, deux mois après le crime, il n'avait recueilli aucune preuve, s'il en était toujours pour toute base et toute science, aux placards qui accusaient Bothwell et Marie Stuart ensorcelés, qu'avait-il donc fait ? Comment supposer qu'il emploierait plus fructueusement le délai qu'il réclamait ? A la vérité, d'anciennes lois avaient prescrit un intervalle de quarante jours entre la citation et le jugement. Peu à peu, la royauté avait réduit ce terme à quinze jours. Seulement, durant la minorité de Jacques V, le Conseil privé avait maintenu les quarante jours pour les cas de trahison (1515). Mais ce n'était pas une loi de l'État ; et le Conseil de 1567, en adoptant la limite de quinze jours qui resta définitivement en usage, ne fit que sanctionner la règle dominante. Au reste, le délai de quarante jours avait été institué jadis, expressément dans l'intérêt du défendeur. Si donc une des parties avait eu sujet de se plaindre, c'eût été l'accusé et non l'accusateur[1]. D'ailleurs dérogeât-on à la coutume, n'était-ce pas encore pour complaire à l'impatience de Lennox ? Supposons Marie Stuart accordant le délai en question ; qui nous garantit qu'on ne l'accuserait pas de froideur et d'intention de gagner du temps et d'étouffer la vérité? Enfin, quel que fût l'accueil qu'elle eût réservé à la requête de Lennox, il est clair qu'elle ne pouvait plus en tenir compte, puisque cette lettre, envoyée de Stirling le 11 avril, ne lui parvint que le 12 au plus tôt, le matin même du jugement, trop tard pour rien contremander. Lennox n'a-

1. Goodall, t. I, p. 346-7. — Keith, p. 378, note *a*, est d'avis que quinze jours étaient le terme légal. Au parlement du 15 décembre 1567, tenu par le régent Murray et sa faction, on n'éleva pas d'autre récrimination, sinon qu'il n'y avait pas eu le délai de quinze jours pleins, *prescrit par les lois et la coutume du royaume.* — *Acta parliamentorum*, t. III, p. 7.

vait qu'à s'y prendre de meilleure heure. Que n'osait-il payer de sa personne?

Il en fut de même de la lettre qu'Élisabeth écrivit à sa cousine, d'après la demande du comte. La reine d'Angleterre y affectait ce ton de supériorité haineuse et vertueuse, qui caractérise ses rapports avec Marie Stuart. Elle la menaçait des soupçons qui tourneraient contre elle; elle serait l'opprobre du vulgaire: « et plutôt que cela vous avienne, je vous souhaiterois une sépulture honorable, qu'une vie maculée; vous voyez, madame, continuait-elle avec un sangfroid merveilleux, que je vous traite comme ma fille[1]. » Cette épître, datée de Westminster, 8 avril, fut apportée à Holyrood le matin du 12 avril, par le grand prévôt de Berwick, un des officiers de Drury. La manière dont les grands reçurent le messager est trop particulière, pour que nous ne donnions pas le récit que Drury en transmit à Cécil, d'après le rapport du prévôt[2]: « Le prévôt arriva au palais le 12 à six heures du matin, et sur le champ fit ses diligences pour remettre à la reine la lettre dont il était porteur. Il se tint dans la cour un bon moment, s'adressant de son mieux aux personnes du service de la reine. Elles lui dirent qu'il était trop matin, que sa majesté dormait, et lui conseillèrent d'attendre qu'elle fût levée. Il s'en alla donc en ville, revint bientôt; et comme elle n'était pas encore levée, il se promena jusque sur les neuf ou dix heures, que tous les lords et gentilshommes s'assemblèrent pour monter à cheval. Il crut le moment favorable et entra dans la cour, ainsi qu'il avait fait peu auparavant. Mais soit que l'on conjecturât, ou qu'il se fût ébruité que l'objet de la lettre était d'empêcher le jugement d'avoir lieu, on lui refusa le passage d'une façon très-discourtoise et même avec quelque violence. Voyant qu'on lui interdisait l'accès de la cour, quoique on ne le refusât à personne, il pria quelques gentilshommes en crédit de se charger de remettre fidèlement

1. Robertson, *Pièc. histor.*, n° XIX. Cette lettre est en français.

2. *Lettre de Drury à Cécil*, Berwick, 15 avril 1567, dans Chalmers, t. III, p. 69.

une lettre de Sa Majesté la reine d'Angleterre à la reine, leur souveraine; mais aucun ne voulut s'y prêter. Sur ces entrefaites, survint le curé d'Oldhamstock, nommé Heyborne[1], qui lui dit de la part du comte du Bothwell, que le comte, informé qu'il était porteur de lettres pour la reine, lui conseillait de se retirer et de prendre du repos, ou de faire ses affaires; car la reine était si tourmentée et si inquiète de l'affaire de ce jour, qu'il ne voyait pas qu'il y eût moyen d'exécuter sa commission avant la fin du procès. Là-dessus, le lord de Skirling vint lui demander si ses lettres étaient du Conseil ou de Sa Majesté elle-même. Le prévôt répondit qu'elles étaient de Sa Majesté seule. « Vous serez, dit Skirling, bien-« tôt dépêché; » et, rentrant à l'intérieur, il pria le curé de lui tenir compagnie. Celui-ci, tout en s'acquittant de ce soin, remarqua que le prévôt avait un Écossais pour guide; il en prit occasion de s'emporter et de menacer le guide de la potence pour avoir amené un de ces misérables Anglais qui venaient empêcher le jugement, et d'autres reproches encore plus rudes. En ce moment, Lethington sortit, Bothwell avec lui; tous les lords et gentilshommes montèrent à cheval. Lethington s'approcha et demanda la lettre que le prévôt lui remit; Bothwell et Lethington retournèrent chez la reine et restèrent au palais une demi-heure environ, la troupe des lords et des gentilshommes toujours à cheval, jusqu'à ce qu'ils ressortirent. Lethington fit mine de vouloir passer outre, sans mot dire; mais le prévôt poussa vers lui et lui demanda si la reine avait lu la lettre, et quels ordres il plairait à Sa Majesté de lui donner en retour. Lethington répondit que la reine était encore endormie, qu'il ne lui avait pas remis la lettre et ne croyait pas que ce fût possible avant la fin du jugement. « Sur quoi, il se mit en route pour le Tolbooth. Qui ne reconnaît une farce effrontée des deux acteurs principaux, Bothwell et Lethington? Ils jugèrent à propos d'intercepter la lettre d'Élisabeth. Sans examiner la question de savoir si Marie Stuart

1. Curé sécularisé.

aurait pu admettre l'ingérence d'une reine étrangère, et son ennemie, dans les affaires intérieures de son royaume, il est certain qu'elle n'eut pas connaissance de la lettre de sa cousine en temps utile. Combien donc n'est-il pas injuste de dire, en fermant les yeux sur les faits : « Marie Stuart n'accéda ni à la juste requête de Lennox, ni au prévoyant conseil d'Élisabeth. Elle voulut que tout se passât comme Bothwell l'avait arrangé avec ses amis [1].

Pour en finir avec les lettres d'avertissement, il en vint une autre vers le même temps, mais celle-ci d'un ami dévoué, l'archevêque de Glasgow, ambassadeur de Marie en France. Le sincère prélat (Paris, 9 mars), ne veut pas dissimuler à sa souveraine que l'on parle très-mal de sa noblesse et de tous ses sujets, que la calomnie ne la respecte même pas, et lui impute tout ce qui s'est passé. Il la conjure de tirer une vengeance éclatante de ce crime ; sans cela, il vaudrait mieux qu'elle eût tout perdu, même la vie. Il faut qu'elle manifeste plus que jamais la vertu, la magnanimité et la constance que Dieu a mises en elle ; elle conservera la réputation de piété qu'elle a dès longtemps acquise. Mais cette réputation ne brillera dans toute sa pureté qu'autant qu'elle aura fait justice.... Qu'elle mette sa confiance en Dieu, qu'elle le prie fidèlement, le serve de tout son cœur ; elle puisera dans l'appui d'en haut des consolations qui lui donneront la force d'écarter ce qui peut lui nuire, et d'affermir le renom de vertu qu'elle a toujours possédé dans le monde. Il la supplie de chercher sa force là seulement ; alors le reste de ses désirs s'accompliront à sa satisfaction et à son honneur ; autrement ce ne sera, il le craint bien, que le commencement et le premier acte de la tragédie [2].

Cette lettre, empreinte d'une certaine sévérité, ne renferme aucune allusion, si légère qu'elle soit, à Bothwell. L'archevêque paraît avoir deux préoccupations principales : la

1. Mignet, t. I, p. 292.
2. Keith, *Préf.* p. IX.

première, que la reine doit dissiper par le châtiment des coupables les calomnies dont elle est chargée sur le continent; la seconde, qu'elle doit rester fidèle à Dieu, c'est-à-dire au catholicisme. Lorsqu'il adressa ces nobles conseils à sa souveraine, le comte de Moretta et le P. Edmond, de la société de Jésus, étaient revenus d'Écosse où ils avaient été témoins de la catastrophe du 10 février. Ils communiquèrent sans doute à l'archevêque les faits et les sentiments qui forment le fond de la lettre que le légat du pape à Paris envoya, quelques jours après (16 mars), au grand duc de Toscane. Le comte de Moretta et le P. Edmond parlaient de Bothwell sans la moindre insinuation fâcheuse pour Marie Stuart; mais où ils blâmaient la pauvre princesse, c'était d'avoir, par son refus d'entrer dans la grande ligue catholique, laissé échapper l'occasion de se rendre maîtresse dans ses États et de rétablir le catholicisme; et ils en auguraient la ruine de la reine et de son royaume[1]. Tel doit être le motif pour lequel l'archevêque appuie si fortement sur les exhortations religieuses et recommande à Marie la source unique où elle doit chercher espérance et force. Cela ne signifie pas du tout qu'il la soupçonne d'aucun crime. Il avait encore un autre motif d'inquiétude. Comme il remerciait, au nom de la reine, l'ambassadeur d'Espagne pour l'avis qu'il lui avait donné de la trahison qui se tramait en janvier, avis parvenu malheureusement trop tard à la cour d'Écosse, l'Espagnol répondit : « Soit, il est arrivé trop tard; eh bien! dites à Sa Majesté que je tiens des mêmes sources qu'auparavant, qu'il se trame contre elle quelque entreprise encore plus grave, dont je veux l'avertir à temps. » Mais il refusa toute explication[2]. Ce langage énigmatique à l'excès, une fois déjà trop bien justifié par l'événement, ne pouvait avoir d'autre effet que d'abattre encore plus l'énergie de Marie Stuart, et de la soumettre plus docile aux impul-

1. Voy. cet extrait déjà cité dans notre 3e partie. — Labanoff, t. VII, p. 107.

2. Ce paragraphe n'est pas dans l'extrait de Keith. Miss Strickland (t. V, p. 289) l'a emprunté aux *Illustrations* de Stevenson.

sions du Conseil et de Bothwell, dont les anciens services devaient lui inspirer confiance[1].

Et d'abord le procès de Bothwell suivit son cours (12 avril). D'après le messager anglais, dont nous avons rapporté tout à l'heure les mésaventures, Bothwell, la gaieté et l'insolence peintes sur les traits, se dirigea d'Holyrood au Tolbooth. Deux cents arquebusiers (les arquebusiers de la garde) l'escortaient; quatre mille gentilshommes, sans compter ceux qui remplissaient les rues, lui faisaient cortége, ainsi qu'à Lethington, son parrain en quelque sorte dans cette scandaleuse journée. La foule des nobles accourus à Édimbourg n'étaient pas tous, tant s'en fallait, les vassaux de l'accusé. Ils étaient venus à l'appel des grands seigneurs, ses complices. On ajoute que le comte montait le cheval favori du roi; que la reine, à l'une des fenêtres d'Holyrood, lui fit un aimable signe d'adieu, et qu'elle ne pût s'empêcher de lui envoyer un message pendant qu'il était devant ses juges[2]; tout cela sur la foi d'une lettre de Drury à Cécil. Il se peut que Bothwell se soit attribué dans la circonstance le cheval du roi; cela ne prouve pas que la reine y ait consenti.

1. Ce procédé étrange, de la part de l'ambassadeur espagnol, n'indiquerait-il pas un fond de mauvaise humeur contre Marie, humeur causée par le refus de la reine d'entrer dans la ligue catholique?

2. Mignet, t. I, p. 293. Tytler, t. V, p. 396 et 521, édition 1845. C'est un fragment d'une lettre de Drury, sans date, probablement avril : « Lethington et d'autres dirent au sous-maréchal (ou grand prévôt de Berwick) que la reine dormait encore, et il l'aperçut regardant à une fenêtre. Un des domestiques français de Du Croc la lui montra; la femme de Lethington (Marie Fleming) était à côté d'elle. Bothwell, monté à cheval, leva les yeux; elle lui fit un signe de tête amical, en manière d'adieu. » Tytler paraît supposer que Marie reçut en effet de Lethington et Bothwell la lettre d'Élisabeth, et qu'elle fut de moitié dans la comédie inconvenante qu'ils jouèrent à l'égard du messager. Nous n'en croyons rien; Marie Stuart possédait une courtoisie de manières dont elle ne se départait jamais; cela est connu. Elle se serait bien gardée d'offenser grossièrement Élisabeth dans la personne de l'envoyé. D'ailleurs qu'y avait-il d'embarrassant à recevoir celui-ci, et à lui dire, au pis aller, que la lettre de sa maîtresse arrivait trop tard? Le faible de Tytler est d'accepter aveuglément tout ce qui sort du *State paper office*. Cela passe dans sa narration sous cette forme, on remarqua.... on observa que.... Il devient ainsi plus sévère que le messager lui-même, qui, dans son rapport à Drury, ne s'en prend nullement à la reine d'Écosse.

Quant aux deux autres détails, les prétendus jeux de Seton et le dîner de Tranent nous mettent en défiance. Fussent-ils vrais, ils démontreraient la crédulité plutôt que la culpabilité de Marie Stuart. Convaincue de l'innocence du comte, qu'attestaient encore l'empressement de la noblesse, et sans doute les artifices de Lethington, elle aura cru peut-être, quoiqu'à tort, pouvoir lui donner une marque d'intérêt.

Les gardes s'établirent à la porte du Tolbooth et ne laissèrent entrer que ceux dont on était sûr [1]. Les juges étaient le comte d'Argyle, lord haut justicier héréditaire d'Écosse, et l'un des conjurés contre Darnley ; lord Lindsay de Byres, Henri Balnaves, James Makgill, Pitcairn commendataire de Dunfermline; les deux premiers, beaux-frères; les trois autres, créatures de Murray [2]. Le jury se composait de quinze personnages de haut rang, les pairs de l'accusé, parmi lesquels lord John Hamilton, second fils du duc de Châtelleraut. Le comte de Morton, qui n'avait pas encore reparu en public depuis que Marie Stuart l'avait gracié, fit sa rentrée ce jour-là, et figura parmi les brillants cavaliers dont la présence aux côtés de Bothwell, disait assez haut qu'il était l'homme de l'aristocratie. Morton, à la vérité, refusa de prendre place parmi le jury, et préféra payer l'amende légale de cent livres d'Écosse, par ce motif que le roi était son parent, « quoiqu'il eût bien oublié envers lui les égards que l'on doit aux liens du sang » [3]. On donna lecture de l'accusation contre Bothwell, et l'on appela successivement les témoins et le comte de Lennox. Personne ne répondit. Lennox s'était mis en route pour Édimbourg à la tête de ses amis ; mais, le 11 avril, il aurait trouvé, dit-on, à Stirling l'ordre de n'amener que six

1. Lettre de Drury à Cécil, citée plus haut, Chalmers, t. III, p. 72.

2. Keith remarque (p. 375, note 6) que les quatre assesseurs du comte d'Argyle, qui prononcèrent l'acquittement de Bothwell, allèrent dans la suite en Angleterre accuser Marie Stuart d'avoir fait assassiner Darnley par Bothwell.

3. Drury à Cécil, 15 avril 1567, dans Chalmers, t. III, p. 72.

personnes avec lui[1]. A la rigueur, ce n'eût pas été une innovation : car les nobles ayant pris la très-dangereuse habitude de se faire assister dans leurs procès par la foule de leurs clients, une loi de 1555 avait interdit au poursuivant de se présenter avec plus de quatre amis, et au défendeur avec plus de six[2]. Mais elle n'avait pas été observée[3]; et il ne nous paraît pas probable qu'on s'en soit préoccupé davantage dans cette circonstance. En effet, Lennox, en écrivant de Stirling à la reine, la veille du jugement, qu'il rompait son voyage commencé, n'allégua que deux motifs, la maladie et le défaut de temps pour rassembler ses amis[4]; ce qui implique qu'on ne lui avait pas interdit de les réunir. En rebroussant chemin (sa conduite depuis deux mois montrait du reste qu'il n'avait jamais eu l'intention de se transporter à Holyrood), il chargea deux de ses serviteurs, Robert Cunningham et Crawford, de le représenter, de déclarer en son lieu et place qu'il était absent à cause de la brièveté du délai[5], et, lui fait-on dire dans les pièces publiées par Buchanan avec la *Detectio*, à cause de la défense qui lui avait été signifiée d'amener ses amis[6]; et de protester contre tout

1. *Id. ib.* p. 73. C'est un des hommes de Lennox qui aurait dit cela.

2. Goodall, t. I, p. 348-9.

3. Par exemple, Argyle et Murray, quand ils avaient cité Bothwell en justice, en mai 1565, étaient entrés à Édimbourg à la tête de cinq mille hommes.

4. Anderson, t. I, p. 52-3. — Keith, p. 374-5. Du 28 mars au 12 avril, il avait cependant une marge suffisante pour rassembler ses hommes. Au fond, qu'avait-il tant à craindre à Édimbourg, puisque la ville était pleine des conjurés de Dunkeld, ses secrets associés?

5. D'après la lettre déjà citée de Drury à Cécil, ils demandaient un nouveau délai de quarante jours.

6. Telle est du moins la teneur des paroles attribuées à Cunningham dans les actes du procès. Mais ces actes ont été publiés par Buchanan dans la *Detectio* (Anderson, t. I, *Préf. génér.* p. x et note. — Tome II, p. 97-108. — C'est là que Keith a puisé, p. 375-377). Il ne serait pas impossible que Lennox eût répandu faussement le bruit qu'il avait reçu défense d'amener ses amis, tandis que, par la violation la plus flagrante de la loi, Bothwell aurait eu le privilége de rester entouré des siens et de ceux des lords. — Ce qui nous suggère ce doute, c'est que Lennox ne dit pas un mot de cette circonstance dans sa lettre du 11 avril. Au parlement de décembre 1567, dont nous avons parlé dans une note précédente, la faction de Murray ful-

jugement qui absoudrait l'accusé. Le président répliqua par la lecture des lettres où le comte de Lennox avait demandé la plus grande promptitude dans le procès; et, faisant droit à la demande de Bothwell et de ses avocats que la cause fût vidée sans plus de délai, il passa outre. Bothwell affirma qu'il n'était pas coupable; personne n'apporta de preuves contre lui. En conséquence, le jury prononça l'acquittement à l'unanimité[1]. Sur-le-champ, le coryphée de l'aristocratie se redressa dans sa robe d'innocence, et défia au combat quiconque oserait prétendre qu'il avait eu part au meurtre du roi.

M. Mignet a raison de flétrir ce procès de dérisoire, et cette absolution de scandaleuse. Mais où nous persistons à différer de son sentiment, c'est quand il place les fils de cette vaste comédie dans les mains du seul couple, Marie Stuart et Bothwell. Quoi donc! Argyle, Lethington, Morton et tant d'autres grands seigneurs, qui jouent le rôle essentiel et tranchent le dénouement, ne seraient que les timides instruments d'une femme à laquelle ils s'étaient toujours montrés, et se montrèrent bientôt, si hostiles et si terribles? Et cette multitude de gentilshommes, c'est elle aussi qui d'un geste les appelle pour insulter de compagnie au mari qu'elle a tué? Mais si elle exerce sur ses nobles une telle puissance, si elle est susceptible d'un tel empire sur elle-même et sur les autres, qu'on nous explique comment, deux mois après, ils la renverseront, rien qu'en y touchant. Redisons-le : tout ceci est une machine aristocratique. Un des assassins de Darnley, patroné par d'autres assassins, est conduit devant des juges,

minant contre la manière dont ce procès fut conduit (par elle-même), n'articule pas d'autre grief, sinon que le délai entre la citation et les débats ne fut pas tout à fait de quinze jours pleins. Quant à Lennox, aux termes de l'acte du parlement, il représenta que le temps était trop court pour réunir ses amis et se consulter avec eux; et Cunningham l'excusa par les mêmes motifs (*Acta Parliam.* t. III, p. 7). — Aucune allusion à l'interdiction d'amener avec lui plus de six de ses amis. Il nous semble qu'on n'eût pas manqué de faire sonner ce dernier grief.

1. Anderson, t. III, p. 109-114. — Keith, p. 375-7.

dont la plupart sont des assassins ou des ennemis de la victime : ils ont pris la précaution de remplir Édimbourg de leurs clients; ils acquittent l'accusé, leur homme. Cela se passe en dehors et au-dessus de Marie Stuart.

N'oublions pas que ces véritables assassins de Darnley ont déjà combiné entre eux, à Dunkeld, un nouveau plan *pour le venger*. Voilà le péril renaissant, plus redoutable encore à Marie Stuart que le complot contre le roi, péril dont l'ambassadeur espagnol entr'ouvre trop discrètement, en ennemi plutôt qu'en ami, les sombres perspectives à l'archevêque de Glasgow. Les grands, une fois délivrés de Darnley, détournent calomnieusement par de secrètes manœuvres l'odieux du meurtre sur la reine innocente, afin de la dépopulariser. Ils absolvent le vulgaire ambitieux, leur dupe, que depuis deux mois ils accusent en dessous. Maintenant ils vont pousser dans ses bras, par un mariage déshonorant, la femme infortunée, dont tant d'atroces malheurs ont consumé l'énergie. Alors un dernier coup : et, Marie Stuart détrônée, ils atteindront leur but final, l'anéantissement de la royauté sous le règne d'un enfant en bas âge.

Ainsi, les circonstances du procès de Bothwell s'expliquent naturellement. Elles se lient étroitement au passé. Sans remonter au plan de 1561 pour détenir Marie Stuart en Angleterre, les grands n'ont-ils pas déjà comploté en 1565, à l'époque de son mariage avec Darnley, de la diffamer, de tuer l'époux et son père, de jeter l'épouse en prison? N'est-ce pas également le trône et la vie de la reine, que leurs épées cherchaient à travers Riccio en 1566? Leurs calomnies n'attaquaient-elles pas déjà son honneur? L'insensé Darnley, le misérable Lennox s'étaient joints à eux. La défection du premier ayant déjoué leurs vues, ils les reprirent, jetèrent leur ancien complice hors de leur chemin par le crime de Kirk-of-Field, et accomplirent, avec des moyens qui varièrent plus encore à la surface qu'au fond, leur complot immuable. Là est la logique des faits; là est la vérité.

Lennox quitta l'Écosse le 17 avril, et chercha un refuge en

Angleterre. Le parlement s'était ouvert au Tolbooth dès le 14. Le 16, eut lieu la séance royale : « la reine s'y rendit précédée de Bothwell, à qui elle avait déféré l'honneur de porter devant elle la couronne et l'épée »[1]. C'est beaucoup de choses. C'est aussi la continuation de cette fable à deux, découpée arbitrairement dans l'histoire générale du pays. En réalité, le duc de Châtelleraut et le comte de Lennox étant absents, le comte d'Argyle porta la couronne, Bothwell le sceptre, le comte de Crawford l'épée. Au retour, le comte de Huntly tenait la couronne, Argyle le sceptre et Bothwell l'épée[2]. Par quel motif légal aurait-on exclu Bothwell du rôle auquel l'appelaient ses dignités, dès que ses pairs l'avaient absous unanimement? Et puis, la reine n'était pour rien dans ces dispositions de préséance, qui ressortissaient au roi d'armes. Que, si Bothwell n'avait pas figuré dans le cortége, probablement on en tirerait la conclusion que, malgré le verdict du noble jury, Marie Stuart n'avait pas osé le produire en public avec elle, tant sa conscience l'écrasait.

La session du parlement dura en tout cinq jours; le dernier jour, 19 avril, des actes en grand nombre furent votés. D'abord sur la religion : déclaration que la reine, depuis son retour en Écosse, n'avait rien entrepris contre la religion, telle qu'elle l'avait trouvée établie publiquement et universellement; abolition de toute loi canonique, civile ou municipale, punissant l'exercice de la religion réformée; suppression de toute juridiction étrangère (quant aux protestants); ordre à tous les sujets de vivre ensemble en parfaite amitié, sous peine de châtiments sévères pour les contrevenants[3].

1. Mignet, t. I, p. 295.

2. Miss Strickland, t. V, p. 247, d'après la chronique ou *Diurnal of occurrents*. Déjà, lors de l'ouverture du parlement de 1566, le 7 mars, deux jours avant l'assassinat de Riccio, Bothwell avait porté le sceptre (Miss Strickland, t. IV, p. 271). C'était le droit de son rang, et à une époque de sa vie que Buchanan, lui-même, n'a pas entrepris de rendre suspecte.

3. The acts of the parliaments of Scotland, t. II, p. 548-9.

Buchanan affirme néanmoins que l'on ne put rien obtenir de la reine en faveur de la religion réformée. Robertson rend hommage à la vérité matérielle, mais il regarde cette concession de Marie Stuart comme un effet de l'ascendant de Bothwell, qui voulait se concilier la bienveillance des protestants. Selon l'historien, cet empire, que le comte exerçait sur elle, est d'autant plus frappant, qu'elle n'avait, dit-il, jamais renoncé au projet de rétablir sa religion dans ses États, qu'elle avait pris récemment de nouveaux engagements, tenté de nouvelles démarches qui manifestaient plus évidemment encore son intention à cet égard[1]. Cela est de pure invention. Qu'il nous suffise de renvoyer le lecteur aux plaintes du légat du pape sur ce que Marie Stuart a refusé d'entrer dans la grande ligue pour le rétablissement du catholicisme[2]. Marie, dès l'année 1561, avait déclaré qu'elle ne voulait rien entreprendre contre la religion de ses sujets, et qu'elle demandait à jouir pour sa propre conscience de la liberté qu'elle leur laissait. Robertson reconnaît, non sans peine, qu'elle pourvut plusieurs fois à l'entretien du clergé réformé. Tandis que, dans son récit proprement dit, il l'accuse d'une mesquine parcimonie; dans ses notes, il convient qu'elle assigna une somme considérable.

M. Mignet reproduit, en l'accentuant, le blâme de Robertson : « La catholique Marie, qu'aveuglait sa passion pour le protestant Bothwell, abolit, ce qu'elle n'avait jamais voulu faire jusque-là, les lois portées contre le parti réformé et assura des appointements aux ministres pauvres[3]. » L'acte auquel s'applique cet amer langage, accordait aux Écossais la liberté de religion et leur enjoignait de vivre tous en paix. Au fond il proclamait le grand principe, qui triompha en France par l'édit de Nantes en 1598. Pourquoi donc attacher l'idée d'aveuglement à la politique de to-

1. Robertson, *Liv.* IV, et note I.

2. Lettre déjà citée du légat du pape au grand duc de Toscane, mars 1567. Laban. t. VII, p. 105 et suiv.

3. Tome I, p. 296.

lérance qui partout ailleurs a fait la gloire de ceux qui l'ont professée, qui a rendu si grands les noms de l'Hospital et d'Henri IV? L'aveuglement, en Écosse, eût été de porter des lois contre le parti réformé et de prétendre le contraindre à rentrer au giron de l'Église romaine. Il est étrange avec quelle facilité l'on renverse le caractère naturel des choses, dès qu'il s'agit de blâmer Marie Stuart. A l'erreur de principe, s'est ajoutée l'erreur de fait. Ce n'est pas dans le parlement d'avril 1567, ce fut dès le mois de décembre 1566, que la reine assigna des appointements aux ministres protestants[1].

Les trois États approuvèrent l'acquittement de Bothwell; ils interdirent sous des peines rigoureuses l'usage des placards. Enfin ils confirmèrent les grâces que la couronne avait accordées en divers temps aux principaux de la noblesse. « Chacun, dit M. Mignet, obtint le prix de sa connivence. Cinq des jurés obtinrent la confirmation des grâces qu'ils tenaient de la cour. Huntly consentant au divorce de sa sœur avec Bothwell, rentra dans ses biens confisqués depuis plusieurs années et non encore rendus[2]. » Ainsi présentés, les actes de ce parlement ont l'apparence d'une manœuvre de Bothwell, concentrant sur le cercle étroit de ses affidés les récompenses que prodiguait la main toujours ouverte de sa complice. Le partial Anderson n'admet dans ses collections, souvent infidèles parce qu'elles sont tronquées ou incomplètes, que les actes relatifs à Bothwell et au comte d'Huntly, les deux beaux-frères[3]. Mais si nous remontons, avec le consciencieux Keith, à la teneur des pièces authentiques, les choses changent de face; et nous sommes témoins d'une curée générale des droits royaux par la noblesse. Ratification au comte de Mar du comté de Mar, de la capitainerie de Stirling, etc., etc.; à Richard Maitland de Lethington (père du secrétaire), de la baronnie de Blyth; à sir Richard

1. Knox, p. 438-9. Keith, p. 560-571.
2. Tome I, p. 295-6.
3. Tome I, p. 117-126 et p. LXIV.

David Chalmers, de deux châteaux; au comte de Bothwell, de la capitainerie du château de Dunbar avec les terres nécessaires pour l'entretien de la garnison, et généralement de toutes les terres et dignités qu'il possède; à lord Robert Stuart, frère naturel de la reine et abbé d'Holyrood, pour lui et ses enfants, d'une somme que la reine lui a octroyée sur sa propre part des revenus de l'abbaye; au comte de Murray, du comté de Murray et de Strathdee; à John Chisholm, d'un domaine royal à Leith; au comte d'Huntly de différentes terres; au comte d'Herries, à John Sempill, à James Ogilvie, à Michel Balfour de Burley, aux comtes de Crawford, de Rothes, de Morton, d'Angus [1], de Caithness, à George Ramsay de Dalhousie, des domaines ou des charges dont ils jouissaient; annulation de la confiscation prononcée contre feu George comte d'Huntly, en 1563. Marie Stuart avait, dès l'an 1565, délivré de sa prison l'aîné des fils survivants. Elle l'avait réintégré alors dans ses titres; elle avait renouvelé le pardon et la restitution des biens par-devant le parlement le 7 mars 1566 [2]. Treize jours plus tard, le 20 mars 1566, après l'assassinat de Riccio, elle l'avait nommé lord-chancelier à la place de Morton, révoqué. S'il fut compris dans l'acte du 19 avril 1567, c'est qu'il n'y avait pas de raison de l'exclure d'une pièce qui sanctionnait toutes les grâces que les familles nobles avaient obtenues précédemment de la reine. Buchanan veut [3] que ce soit seulement le 19 avril que le comte ait recouvré ses biens comme prix du prix du

1. Les ratifications relatives aux comtes d'Angus, de Morton et de Murray, ne remplissent pas moins de douze, neuf et sept colonnes grand in-fol. dans la collection des actes des parlements. Elles contiennent un luxe prodigieux de précautions, une énumération incroyable de droits de toute espèce, garantis à ces trois personnages. Murray était alors parti pour l'Angleterre et la France; il faut qu'il ait laissé derrière lui le modèle tout préparé de l acte. L'énormité de ces diplômes fait encore mieux ressortir que Murray et Morton étaient à la tête du mouvement, puisqu'ils en profitèrent si largement. Morton stipulait pour lui et pour son neveu, le comte d'Angus, dont il était l'héritier désigné.

2. Miss Strickland, t. IV, p. 272.

3. *Detectio*, p. 8.

marché secret par lequel il aurait consenti au divorce qui devait rompre bientôt le mariage de sa sœur lady Jane Gordon avec Bothwell; simple supposition[1]. Il y avait une autre raison; c'est qu'il avait signé le bond contre la vie du roi et qu'il était du complot de l'aristocratie contre le prince, sinon contre la reine : il eut sa part des profits. Enfin le parlement cassa l'arrêt de confiscation dont avaient été frappés le comte de Sutherland, ainsi que plusieurs gentilshommes des Gordons enveloppés en 1562-3, dans la ruine du comte d'Huntly; pour couronner l'œuvre, on releva David Balfour de Balbutheis de la condamnation qu'il avait encourue au parlement de 1546, comme assassin du cardinal Beaton[2].

Ou nous nous trompons fort, ou il était bon de connaître cette liste en entier. Si l'on y choisit seulement quelques noms pour taire les autres, le lecteur peut croire que c'est l'œuvre de la petite faction de Bothwell. Mais à voir l'ensemble formidable avec lequel les grands dépècent la couronne, on jugera différemment, et une fois de plus qu'ayant assassiné Darnley en commun, l'aristocratie se partage les premiers fruits de sa victoire homicide, prélude d'une révolution définitive amenée de loin. Marie Stuart est victime; elle n'est pas plus complice qu'elle ne l'a été des complots tramés contre elle en 1561, 1565, 1566. Elle va succomber sous les mêmes ennemis que ses pères.

La session du parlement fut close le samedi 19 avril 1567, sur cette séance de ratification. Marie retourna le jour même à Seton. Les lords ne quittèrent pas encore Édimbourg; les

1 Sur l'autorité du journal de Murray, 5 avril 1567. « La deuxième promesse de mariage, *per verba de præsenti*, fut adressée et écrite par milord d'Huntly qui, pour être relevé de sa forfaiture, avait obtenu une procuration signée de la main de sa sœur, alors femme de Bothwell, et là, on tint conseil pour faire absoudre Bothwell. » Nous établirons, au chapitre suivant, que cette prétendue promesse est une fraude grossière de l'ennemi de la reine.

2. Keith, p. 379-380. The acts of the parliaments of Scotland, t. II, p. 549 et suiv.

meneurs en effet voulaient presser l'exécution de leurs plans. Après avoir acquitté solennellement Bothwell, ils avaient à le conduire jusqu'à la couche royale, jusqu'au trône, objets de la convoitise de leur brutal et aveugle auxiliaire. Ni lui, ni eux ne perdirent de temps.

VIII

L'ENLÈVEMENT DE MARIE STUART.
SON MARIAGE AVEC BOTHWELL.

Le soir du 19 avril 1567, Bothwell invita les nobles, ses collègues du parlement, à souper à la taverne d'un certain Anslie, d'où le nom historique de souper d'Anslie. Lorsque plusieurs heures de libations eurent disposé les convives favorablement, Bothwell prit la parole. Il annonça que la reine consentait à lui accorder sa main et qu'elle désirait l'approbation de sa noblesse. Ensuite il présenta un *bond* qu'il les pressa de souscrire. Aucune difficulté ne s'éleva. Cet acte comprenait deux parties. La première rappelait que le comte de Bothwell, accusé calomnieusement par placards et par lettres du comte de Lennox, de participation au détestable meurtre du roi, avait été déclaré innocent par les nobles ses pairs, et autres barons de bonne réputation; qu'il avait offert le combat à quiconque l'accuserait, et ainsi n'avait négligé, pour se purger entièrement de l'accusation, aucun des moyens que l'honneur et les lois mettaient à la disposition d'un noble homme. De là, considérant l'ancienneté et l'illustration de sa maison, ses services dans l'État, la vieille amitié qui existait entre sa famille et toutes les autres, la condition générale de la noblesse dont la réputation, l'honneur et

le crédit sont exposés constamment aux vains discours du peuple, et aux accusations calomnieuses des envieux, les signataires déclaraient sur leur foi et leur honneur, sur leur vie, aussi vrai qu'ils étaient nobles, et qu'ils en répondraient devant Dieu, que si quelqu'un venait à incriminer calomnieusement le comte de Bothwell d'avoir eu part dans ce meurtre détestable, tous et chacun d'eux en particulier soutiendraient sa querelle de leur corps, de leur héritage, de leurs biens, contre les calomniateurs cachés ou publics, passés ou à venir. — Ainsi, protection énergique quant au passé. Maintenant, aide efficace quant à l'avenir. C'était l'objet de la seconde partie. « Attendu, si l'on considérait le temps actuel, que la reine était privée d'époux, que le bien du royaume n'admettait pas la viduité et qu'un temps viendrait où Sa Majesté se laisserait incliner au mariage; alors, dans le cas où le service dévoué et cordial que le comte lui avait fait de tout temps, ainsi que ses autres bonnes qualités et sa conduite, porteraient Sa Majesté à condescendre à préférer l'un de ses sujets aux princes étrangers, eux les soussignés, et chacun d'eux sur leur honneur et loyauté, s'obligeaient, non-seulement d'aider à la célébration d'un tel mariage de leurs vœux, conseils, appui et assistance en paroles et en action; mais encore si quelques-uns osaient, directement ou indirectement, ouvertement ou sous quelque prétexte que ce fût, empêcher, arrêter ou troubler ledit mariage, ils les regarderaient et tiendraient pour leurs ennemis communs; ils aideraient le comte à parvenir à ce mariage, autant du moins qu'il plairait à leur souveraine de s'y prêter; ils y dépenseraient et emploieraient leur vie, leurs biens, contre tout ce qui vit ou meurt, aussi vrai qu'ils en répondraient devant Dieu, sur leur loyauté et leur conscience; et s'ils agissaient contre leur promesse, ils voulaient n'avoir plus jamais ni réputation, ni crédit, et consentaient à passer pour d'indignes et infâmes traîtres. »

Cette pièce extraordinaire, datée du 20 avril, reçut la signature de l'archevêque de Saint-André, des évêques d'Aber-

deen, de Galloway, de Dumblane, de Brechin, de Ross[1], des Iles, d'Adam, évêque des Orcades; des comtes d'Huntly, d'Argyle, de Morton, de Cassilis, de Sutherland, d'Errol, de Crawford, de Caithness, de Rothes; des lords Boyd, Glammis, Ruthven, Sempill, Herries, Ogilvy, Fleming : tout cela certifié dans la suite par sir James Balfour, clerc du registre et du Conseil privé, par conséquent gardien de l'acte original[2]. Afin d'obtenir cette unanimité étonnante, Bothwell, à ce qu'assurèrent des témoins, présenta une procuration (warrant) écrite par la reine, où il était invité à proposer cette affaire à la noblesse[3]. Qui sont ces témoins, en quel endroit parlèrent-ils de ce warrant? Ce furent Murray (il n'était pas au souper), Morton, Adam, évêque protestant des Orcades, Pitcairn, commendataire de Dunfermling, et lord Lindsay de Byres. Lors des conférences d'York (octobre 1568), où ils accusèrent Marie Stuart devant les commissaires anglais, ils chargèrent Lethington, Makgill, Buchanan et John Wood, de

1. L'évêque de Ross parle de ce *bond* dans sa défense de l'honneur de la reine Marie, en termes qui donneraient lieu de croire qu'il ne le signa pas. Voy. Anderson, II, p. 42.

2. Il y a une autre copie du *bond*, faite pour Cécil par John Read, secrétaire de Buchanan. Un papier y annexé, de la main de Cécil, porte que les signataires, autant que Read s'en souvenait, furent : les comtes de Murray, Argyle, Huntly, Cassilis, Morton, Sutherland, Rothes, Glencairn, Caithness; les lords Boyd, Seton, Sinclair, Sempill, Oliphant, Ogilvy, Rosse-Hacat, Carleile, Herries, Hume, Innermeith. Eglinton ne signa pas et s'évada. — Read, digne acolyte de Buchanan, ne s'est pas donné la peine de vérifier les noms, puisqu'il inscrit faussement, en tête de la liste, Murray, qui, depuis le 9 avril, était parti pour la France. Cette erreur est caractéristique; si elle est sortie de la plume d'un étourdi, c'est que l'étourdi savait parfaitement que le moteur de toute cette machine était le comte de Murray. — Chose curieuse, Cécil n'y prend pas garde. — La copie de Read est datée du 19 avril. Comme c'est la date adoptée par Murray et ses amis, aux conférences d'York, en 1568 (Goodall, *Append.* p. 140), il est clair que l'acte qu'ils présentèrent était celui de Read, accompagné des signatures inexactes : remarquable effronterie. — Pour le *bond* et les signatures, voir Keith, p. 380-3. — On peut douter si les évêques mentionnés par Balfour signèrent en effet le *bond*. Comment le secrétaire de Buchanan aurait-il oublié cette particularité, au point de ne pas se rappeler un seul d'entre eux?

3. Mignet, t. I, p. 299.

présenter, outre le bond, cette prétendue pièce, par laquelle la reine autorisait les lords à sanctionner son mariage avec Bothwell[1]. « Avant de l'avoir, disent-ils, il n'y en avait pas un qui eût voulu mettre la main dans l'affaire, le comte d'Huntly excepté[2]. »

Caution médiocre, celle des auteurs de la *Detectio*, de l'*Actio* et du journal de Murray. Non pas qu'il soit absolument impossible qu'un papier de ce genre ait été produit au souper, comme émané de la reine. Mais alors c'était une fraude de Bothwell. De ce warrant, il ne fut pas question dans l'histoire jusqu'aux conférences d'York, où Lethington le communiqua aux commissaires anglais secrètement, comme ils le racontent à Élisabeth[3]. Que de bruit les lords n'en auraient-ils pas fait, s'il eût existé, pour établir la complicité de la reine avec Bothwell, quand ils l'eurent détrônée, un mois après le mariage qu'ils venaient de conseiller si chaudement. Autre argument : le 14 mai, veille de cette fatale union, Marie Stuart accorda un pardon formel aux signataires du bond. Comment lui eussent-ils demandé une garantie de cette sorte, si, le 19 avril, elle les avait exhortés par écrit à seconder les vues de Bothwell?

Ils avaient donc signé le *bond* « bien malgré eux, sur ce qu'on leur avait communiqué le warrant de la reine, et aussi par peur, ajoutèrent-ils, plus que par toute autre raison »[4]. Car on avait disposé autour de la salle du repas deux cents arquebusiers à la dévotion de Bothwell; et, disaient-ils encore aux commissaires anglais avec ce front qui ne rougissait pas, cela leur avait tellement déplu, que dès

1. Goodall, *Append.* p. 140. « Whereby she gave them licence to agree to the same (marriage). »

2. Le rôle attribué au comte d'Huntly par les ennemis de Marie Stuart, dans l'enlèvement de la reine, le 24 avril suivant, nous donnera la clef de l'exception faite ici (Voy. ch. VIII.).

3. Voy. leur lettre du 11 octobre 1568 à Élisabeth, dans Goodall, *Append.* p. 139-143. Marie Stuart ne fut pas informée des pièces apportées contre elle par ses ennemis; encore moins admise à les discuter et à les réfuter.

4. Goodall, *Append.* p. 140-1. — More for fear than otherwayes.

quatre heures du matin, il ne restait plus qu'un bien petit nombre de lords ou même pas un seul dans la ville, et qu'ils partirent sans prendre congé.

Il est difficile de descendre plus bas. Confesser ainsi devant le gouvernement superbe, ennemi éternel de leur pays, confesser leur lâcheté, sans sourciller ! et une lâcheté qu'ils n'avaient pas commise! Comment croire, en effet, qu'on ait osé employer cette violence énorme contre la première noblesse d'Écosse ; que cette noblesse réunie, en tout temps si prompte et si rude, soutenue de la nombreuse clientèle de gentilshommes qui remplissaient alors Édimbourg, ait eu si peur qu'elle ait signé en hâte les engagements qui lui répugnaient le plus ? Comment Bothwell pouvait-il croire que les lords se tiendraient pour liés par une promesse extorquée de vive force ? Comment laissait-il aller libres, dès le matin, des hommes qu'il venait d'offenser mortellement ? Comment aussi se fait-il que ces mêmes nobles, dans la révolution qu'ils accomplirent si peu de temps après ce souper, n'aient rien dit de la contrainte exercée sur eux, et que les arquebusiers n'aient surgi dans leur mémoire que dix-huit mois après l'événement, à York ? Et puis, qu'étaient-ce que ces deux cents arquebusiers ? C'était la seule troupe soldée, formant la garde de la reine. Cette nuit-là, du samedi au dimanche, elle se trouvait à Seton autour de Marie Stuart, et non pas à Édimbourg. Elle était si peu à la dévotion de Bothwell que, le dimanche même, elle se révolta pour la solde en présence de la reine ; Bothwell ayant saisi l'un des mutins, l'épée haute, les autres accoururent et le forcèrent de lâcher prise ; on ne les apaisa que par la promesse de les satisfaire, et, en effet, la reine ordonna de leur distribuer quatre cents couronnes, deux couronnes par homme (ce qui fait bien les deux cents arquebusiers). — Est-ce avec une milice dans de telles dispositions, que l'on tente des coups d'État ? Cette mutinerie est racontée par Drury à Cécil, 24 avril 1567[1]. Plus tard,

1. Miss Strickland, t. V, p. 254.

Morton, à l'heure du supplice, ne parla pas des arquebusiers. Sachant, avoua-t-il cyniquement aux ministres presbytériens, que Bothwell était l'assassin du roi, il ne s'était pas fait scrupule de signer un bond portant promesse de l'aider à se défendre et à se tirer d'affaire, si quelqu'un l'accusait de ce meurtre; de même il l'avait recommandé à la reine comme époux, ainsi qu'avaient fait d'autres de la noblesse[1]. Si donc les meneurs comme Morton signèrent le bond, c'est tout uniment que le mariage de Marie Stuart avec Bothwell faisait partie de leurs plans.

Ainsi Marie Stuart était poussée vers l'abîme qu'elle ne soupçonnait pas. Mais quoi! nous dit-on, elle l'aurait vu, si elle n'avait été éprise si passionnément de Bothwell, car un ami fidèle essaya de lui dessiller les yeux. Melvil affirme que lord Herries se rendit exprès à Édimbourg, et là, aux pieds de Marie Stuart, il « la conjura de ne point épouser celui que tout le pays regardait comme le meurtrier de son mari, si elle ne voulait pas compromettre son honneur, exposer son fils et se perdre elle-même. La reine parut surprise, et lui répondit, avec sa dissimulation accoutumée, qu'elle ne comprenait rien à ce bruit, vu que son cœur ne lui avait jamais rien dit pour Bothwell. Après lui avoir donné ce salutaire mais inutile avis, Herries s'en retourna en toute hâte avec des chevaux qu'il avait placés en relais sur la route, afin d'échapper aux poursuites de Bothwell[2]. » Certes le trait est intéressant, et l'on suit du regard, non sans émotion, ce brave serviteur galopant loin d'Édimbourg, avec ses cinquante hommes (autre détail) auxquels, par précaution, il avait fait acheter des lances neuves. Une chose pourtant nous embarrasse. Si lord Herries vint tout exprès braver un péril qu'il savait presque mortel, si, le conseil donné, il s'enfuit sur les ailes d'une juste frayeur, qu'on nous dise par

1. Miss Strickland, *id. ib.* Il ajoutait qu'ils y avaient été contraints par le commandement et l'écrit de la reine.

2. Mignet, t. I, p. 298.

quelle étonnante contradiction il siégeait en même temps au parlement à Édimbourg, pourquoi il figurait dans le comité des lords des articles[1], pourquoi il s'asséyait au souper d'Anslie et apposait sa signature, avec les autres, au bas du bond; pourquoi il signa au contrat de mariage, dressé le 14 mai suivant[2]. Reléguons cette historiette, quoique agréable, parmi les nombreuses inexactitudes et inventions qui fleurissent dans les mémoires de sir James Melvil; ou bien, pour la conserver, nous nous verrions dans la nécessité de prendre un parti héroïque; par exemple, d'effacer d'autorité le nom seul, nom gênant, de lord Herries dans la liste des invités et des signataires du bond. C'est ce que fait M. Mignet[3]; mais nous n'oserions pas l'imiter.

1. Voy. la liste des membres de ce parlement dans Anderson, t. I, p. 113-116. Le comité des lords des articles était une commission prise dans le sein du parlement, pour préparer les affaires.

2. Goodall, *Append.* p. 61.

3. T. I, p. 299. Le nom de lord Herries se trouve également dans la copie de Read et dans celle de sir James Balfour, Keith, *loc. cit.* — A la suite du récit du *souper*, il y a dans M. Mignet une page étrange (p. 300-1) que nous avons déjà eu à combattre incidemment (chap. V) mais qu'il est bon de résumer ici. L'historien représente Marie plus *éprise que jamais* de Bothwell; ce *maître violent* se défie de sa fidélité et lui ôte lady Reres qui *avait la réputation d'être sa complaisante*. Il la remplace par sa propre sœur, lady Coldingham. La reine est réduite à lui écrire avec *toute l'humilité de la passion* : « J'en prendrai quelqu'une dont j'estime que la façon vous contentera.... » — Il est difficile de prendre plus de licence avec les faits et avec les textes. Nous ne parlons pas de cet amour furibond de Marie Stuart, la grande erreur de ses juges : qu'à cette époque, Bothwell eût le crédit de remplacer par sa sœur, lady Coldingham, lady Reres auprès de la reine; cela peut être simplement l'habileté d'un homme qui prépare les voies à ses projets ultérieurs. Mais cela autorise-t-il M. Mignet à reculer vers le 20 avril, sans aucun motif plausible ni même indiqué, la lettre supposée de Marie Stuart, lettre que les accusateurs de la malheureuse reine ont *toujours* donnée comme la quatrième écrite par elle de Glasgow, vers le 27 janvier. Les mêmes ont *toujours* dit que la femme ingrate qu'elle voulait renvoyer pour complaire à Bothwell, était Marguerite Carwood. M. Mignet substitue lady Reres, encore sans motif. Mais dans cette lettre, Marie fait allusion au mariage prochain de Marguerite, mariage qui eut lieu le 9 février, quelques heures avant la mort de Darnley; elle dit : « *Et quand elle sera mariée*, je vous prie de m'en donner une autre, ou bien j'en prendrai quelqu'une dont j'estime.... » (Teulet, p. 47). Ces mots « quand elle sera mariée, » ne permettraient pas le doute; car lady Reres était mariée; elle avait mis au monde un fils, l'année précédente, en même temps que Marie. M. Mignet

Pendant que les seigneurs travaillaient si savamment à unir les destinées de Marie Stuart et de Bothwell, ils aiguisaient en cachette le fer qui devaient les trancher. Dès la fin de février, nous l'avons vu, ils avaient posé les bases d'une confédération en présence de Murray, dans la réunion de Dunkeld. Leur prétexte était de venger le roi, eux les assassins du roi autant que Bothwell. Ils étendirent sur le fils l'intérêt que le père leur inspirait maintenant; et leur mot d'ordre fut qu'ils craignaient que la reine, ayant perdu à force de frénésie amoureuse la possession d'elle-même, ne livrât son fils à Bothwell qui s'en débarrasserait comme il s'était débarrassé du mari. Inquiétude bien superflue : la pauvre mère n'avait-elle pas pris les devants ! N'avait-elle pas, dès le 19 mars, éloigné d'elle et confié au comte de Mar son enfant, pour qu'il veillât sur lui dans sa forteresse de Stirling, jusqu'à l'âge de dix-sept ans? Ce comte de Mar, n'était-il pas oncle du comte de Murray? Quelle meilleure sûreté pour le jeune prince[1]? Bientôt, quand Marie se courbera sous la nécessité et qu'elle épousera Bothwell, avant le mariage, elle enverra secrètement par Leslie, le fidèle évêque de Ross, une lettre au comte de Mar, portant injonction la plus formelle de ne remettre l'enfant à per-

les fait disparaître d'un trait de plume, et, à l'aide de cette dernière violence aux choses, il approprie la phrase à lady Reres.

Autre observation : nous avons eu l'occasion de dire aux endroits rappelés plus haut, qu'il aurait mieux valu laisser dans l'immonde pamphlet de Buchanan, cette allégation que lady Reres avait la réputation d'être la complaisante de la reine. Encore, ce que l'auteur de la *Detectio* entend, c'est complaisante de l'intrigue entre la reine et Bothwell; tandis que, chez l'écrivain français, cela prend un sens général et absolu : complaisante des divers débordements de la reine, et, pour cette raison, suspecte à Bothwell. Ainsi, de cette page regrettable sort une calomnie nouvelle et gratuite, assurément contre l'intention de l'auteur. Mais voilà l'effet des systèmes préconçus.

1. Voy. le ch. VII. Nous avons cherché inutilement dans M. Mignet une mention quelconque de ce fait. Il est bien dit (t. I, p. 290) que la reine investit Bothwell du commandement du château d'Édimbourg, que possédait le comte de Mar, gouverneur du prince royal, mais sans une seule explication.

sonne autre qu'à elle-même, sous quelque prétexte que ce pût être[1].

Toutefois avant de franchir le pas glissant de la révolte, les conjurés désiraient savoir les dispositions de l'Angleterre, si elle les appuierait ou les abandonnerait, l'attitude qu'elle prendrait devant décider de leur sort. Ce fut un des affidés, le mieux apprécié de Cécil, qui sonda le terrain. Le 20 avril, le matin après le souper d'Anslie, sir William Kirkaldy de Grange écrivit au comte de Bedford. Analysons d'abord la lettre; nous dirons ensuite ce qu'était le laird de Grange. Il déplorait la folie de la reine, s'étendait sur le danger que courait le jeune prince, prédisait le mariage imminent de la reine avec Bothwell. Elle en était si « effrontément amoureuse » qu'on l'avait entendu dire qu'il lui serait indifférent de perdre la France, l'Angleterre et son propre royaume pour lui; et plutôt que de le quitter, elle le suivrait jusqu'au bout du monde, en jaquette blanche. Kirkaldy terminait en sollicitant l'aide d'Élisabeth pour lui et ses amis, dans le cas où le meurtre de leur souverain ne resterait plus longtemps sans vengeance[2].

Et maintenant, avant d'aller plus loin, ouvrons une parenthèse à la fois sur le passé de Kirkaldy de Grange et sur les derniers temps de sa vie. Le lecteur verra que ce n'est pas sortir de notre sujet. Kirkaldy de Grange, un des premiers et des plus fougueux disciples de la réforme en Écosse, avait figuré parmi les assassins du cardinal Beaton en 1546, exploit qui lui avait mérité, de la part de Henri VIII, une pension annuelle de cent livres[3]. Vingt ans après, il avait trempé ses mains dans le sang de David Riccio. La munificence d'Henri VIII lui avait fait prendre goût à l'argent d'Angleterre; il s'était mis à la solde des ministres de ce pays, pour

1. Miss Strickland, t. V. p. 295, d'après une lettre de Drury à Cécil.

2. Mignet, t. I, p. 314. — Miss Strickland, t. V, p. 255. Tytler, t. V, p. 403, édit. 1845. Le laird ne pense pas à parler de la contrainte prétendue exercée quelques heures auparavant sur les nobles invités de Bothwell. Il n'y pensera que dans une autre lettre du 8 mai (Tytler, t. V, p. 407, édit. 1845).

3. Chalmers, t. III, p. 340, note.

des correspondances secrètes contre Marie Stuart. Joignant au zèle de remarquables qualités d'esprit, sinón de caractère, il était fort apprécié de ceux qui le payaient. Ainsi, quand l'ambassadeur anglais Randolph fut remplacé à Édimbourg par Killigrew, Bedford déplora ce changement comme une grande perte pour les nouvelles d'Écosse et dont on ne serait dédommagé que par le laird de Grange[1]. Il appelait sur son auxiliaire les générosités un peu lentes, à ce qu'il semble, de Cécil. « Souvenez-vous, je vous prie, du laird de Grange; car, si ce n'était lui, Sa Majesté serait bien mal servie pour les correspondances de ce pays. Il l'a bien mérité ; et j'ai la confiance que vous y aurez égard[2]. » D'après ses antécédents, il était naturel qu'il portât la parole auprès de Bedford, lorsque ses amis préparèrent la levée de boucliers qui devait précipiter Bothwell du faîte de sa fortune, mais surtout précipiter avec lui Marie Stuart. Le style indigné du traître pourrait tromper sur ses véritables sentiments par un vernis de sincérité. Ne nous arrêtons pas à discuter ce point, parce que nous allons trouver vers la fin de sa vie des documents qui parleront assez haut.

Après leur odieux triomphe sur Marie Stuart, les vainqueurs se divisèrent, comme il arrive toujours. Lethington et Murray rompirent l'un avec l'autre ; et Kirkaldy épousa les intérêts du secrétaire son ami[3]. Tous deux alors se rangèrent parmi les défenseurs de Marie Stuart. Murray ayant fait arrêter à la fin d'août 1569 Lethington et sir James Balfour, comme coupables de la mort du roi, Kirkaldy de Grange commandant du château d'Édimbourg, lui écrivit sur-le-

1. Bedford à Cécil, 17 juillet 1566, dans Keith, p. 344 et *Append.* p. 169. Voy., dans miss Strickland, t. V, p. 76, un extrait d'une lettre de Bedford à Élisabeth sur le même sujet.

2. Bedford à Cécil, 12 août 1566, dans Goodall, t. I, p. 306.

3. Murray lui avait pourtant rendu le service de le mettre à l'abri des poursuites légales, intentées contre lui devant le parlement d'août 1568, par la famille du cardinal Beaton, « attendu que le meurtre du cardinal avait eu pour objet le bien public et la conservation de la foi. » Goodall, t. I, p. 394.

champ qu'il devait donc arrêter aussi Morton et Archibald Douglas[1]. L'énergie de Kirkaldy et la mort violente de Murray (23 janvier 1570) firent avorter cette affaire. Pendant l'interrègne qui suivit, Maitland et Kirkaldy essayèrent de réconcilier les partis. Mais Élisabeth envoya Randolph, puis une armée de secours à Morton et à Lennox contre Marie; Lennox fut proclamé régent le 12 juillet 1570. C'est à cette époque que Randolph, irrité de voir ses instruments d'autrefois contre Marie Stuart se retourner maintenant contre lui, leur écrivit une lettre foudroyante[2]. D'abord il combat les scrupules de conscience qu'ils ont allégués. « Elle ne mérite pas de vivre, dit-il, après le crime horrible qu'elle a commis, celle dont vous défendez la cause. Donc, il n'y a pas conscience, d'abord, à la renverser; encore moins à ne pas lui obéir; mais surtout la conscience n'oblige pas à épouser son injuste querelle. Vous le savez vous-mêmes; vous l'avez dit vous-mêmes. Vous l'avez reconnu vous-mêmes. Vous-mêmes, vous avez écrit contre elle, combattu contre elle; vous avez été les auteurs principaux de son arrestation, de son emprisonnement et de sa déchéance; vous avez fait quelque chose de plus encore, que nous pourrions dire, si ce n'était que nous ne voulons pas vous chagriner par trop[3]. Mais franchise est preuve d'amitié; et j'ai la confiance que vous le prenez ainsi. Donc, vous deux, vous avez été les artisans principaux de tous les malheurs, comme elle dit, où elle est tombée: Vous, lord de Lethington, en persuadant et en conseillant de se saisir d'elle et de l'emprisonner; et vous, lord de Grange, par vos sollicitations, votre travail et vos efforts pour amener d'autres à y consentir; et pour mettre à exécution les plans qui avaient été combinés par l'autre, par vous, lord de Lethington. » Il ne faut pas s'alarmer du ton de conviction de Randolph quand il parle du crime horrible de

1. Chalmers, t. III, p. 580, d'après Melvil.
2. Voy., dans Chalmers, t. III, p. 589, note 1, d'après les Annales de Strype, t. II, *Append.* n° IX.
3. Allusion à leur complicité dans la mort de Darnley.

Marie Stuart. Il débite son rôle; et l'allusion qu'il glisse ensuite sur la participation de l'un et de l'autre au meurtre de Darnley, indique assez clairement sa véritable opinion. Son éloquence demeura sans effet. Lethington et Kirkaldy de Grange tinrent le château d'Édimbourg jusqu'au 29 mai 1573, où il fallut capituler devant une seconde intervention anglaise qui affermit dans la régence Morton, troisième successeur de Murray. Kirkaldy, poëte et soldat, avait la plume acérée comme l'épée. Ses vers flagellaient alors les ennemis de Marie Stuart, « les superbes, les venimeux pharisiens, qui travaillèrent pour le mal quand ils jetèrent leur reine si digne de pitié dans une épaisse prison, lorsqu'ils l'outragèrent, l'accusèrent avec des mots cruels de serpents, de *tonsurés* et de rebelles, ces hideux chiens d'enfer. » Dans une ballade il apostrophait la forteresse d'Édimbourg : « une voix s'est élevée ici, demandant l'aide de Dieu et de la France; — bientôt je te consolerai de tous tes chagrins; avec l'aide de Christ tu posséderas en paix ta douce reine[1]. » Tombés au pouvoir de Morton, Lethington mourut subitement à Leith, le 9 juin 1573; Kirkaldy de Grange fut pendu à Édimbourg, le 3 août suivant. Jusqu'au dernier moment, il témoigna en faveur de Marie Stuart. Sans doute, six ans auparavant, il avait tenu un langage et une conduite bien différents, qu'on pourrait opposer à son attitude finale. Mais l'homme est plus croyable, alors qu'il affirme au prix de sa vie.

Cette digression éclaire d'une pleine lumière les événements qui vont suivre le souper d'Anslie jusqu'à la prison de Lochleven, et au delà, sous l'impulsion des deux hommes dont nous venons de retracer les variations.

Le bond, signé de toute la haute noblesse, venait donc de sanctionner les prétentions de Bothwell énivré, à la main de sa souveraine et au partage de son trône. Il fallait à présent obtenir le consentement de Marie Stuart elle-même: entreprise commode, disent les ennemis de Marie, puisque

1. Miss Strickland, t. VII, p. 187-8.

cette union était depuis dix mois l'objet de ses vœux criminels. Mais, ajoutent-ils, l'exécution présentait de certaines difficultés. « Ce mariage avait été convenu, chose incroyable, par un contrat signé de la main même de Marie Stuart le 5 avril, sept jours avant la sentence d'acquittement de Bothwell. Il fut préparé avec une mystérieuse précipitation. Bothwell ne pouvait pas ouvertement y prétendre ni la reine y consentir volontairement, après la mort si récente de Darnley, que l'un avait tué deux mois auparavant et dont l'autre devait longtemps encore porter le deuil. Que firent-ils? ils imaginèrent un enlèvement, qui placerait en quelque sorte Marie Stuart sous la contrainte de la nécessité et expliquerait la résignation de la reine par la violence faite à la femme[1]. » Il aurait mieux valu, pour édifier tout de suite l'opinion sur la portée de ces rigoureuses accusations, avertir qu'elles étaient tirées de la *Detectio* et de l'*Actio*[2]. D'abord, quand au contrat ou pour mieux dire promesse de mariage, il n'y pas seulement celui du 5 avril à Seton; il y en a un autre antérieur, en français. La *Detectio*, qui en cite les premiers mots[3], affirme que cette pièce est de la main de Marie Stuart, qu'elle semblerait, par sa rédaction, être postérieure à la mort du roi[4], mais qu'on a de fortes raisons de croire le contraire. Quelles raisons? Buchanan n'a garde de nous en instruire. Goodall a vu ce papier à la bibliothèque Cotton, où d'autres sans doute ont été libres de le vérifier après lui[5]. Il déclare que ce n'est ni l'écriture, ni la signature de Marie Stuart; que le corps de l'acte est de l'écriture dite de chancellerie; et que dans la signature, la première lettre du mot Marie est deux fois plus haute que

1. Mignet, t. I, p. 302.
2. Dans l'édition latine de Freebairn, 1715, p. 8 et 28. — Dans l'édition écossaise d'Anderson, t. II, p. 33, 91, 92.
3. Anderson, t. II, p. 92.
4. « Et puisque Dieu a pris mon feu mary Henry Stuart, dit Darnley, et que par ce moyen je sois libre... » — Teulet, p. 106. — Goodall, *Append.* p. 54.
5. L'ouvrage de Goodall est de 1754.

les autres, au lieu que dans les signatures authentiques toutes les lettres sont de la même dimension[1]. M. Mignet ne parle pas de cette pièce, mais seulement de la promesse du 5 avril. Elle serait de la main du comte d'Huntly et non de Marie Stuart. Cet acte, rédigé en écossais, est muni des indications précises de lieu et de date qui manquent dans l'autre. Le premier contient la simple promesse de Marie Stuart de ne pas prendre d'autre époux que Bothwell ; le second, l'engagement réciproque de l'un et de l'autre, de se prendre pour mari et femme. Mais son origine est tout aussi frauduleuse que celle du document sans date, et il en porte les enseignes. En effet, on y exprime à plusieurs reprises qu'un procès de divorce entre Bothwell et sa femme est entamé, et que le mariage aura lieu aussitôt le jugement rendu. Or, il est certain, comme nous le verrons plus bas, que le procès ne fut entrepris devant les diverses juridictions que les 27 et 29 avril, plusieurs jours après que Bothwell eut enlevé Marie. Ainsi la fraude est grossière, qu'une pièce datée du 5 avril, roule sur un fait qu'elle suppose en voie d'accomplissement, tandis qu'il ne commença que vingt-deux jours après. Oui, dirons-nous avec M. Mignet, mais dans un sens bien différent, oui, cette convention de mariage est une chose incroyable.

Le calcul profond prêté à la reine et à Bothwell, d'imaginer un enlèvement, parce que Bothwell ne pouvait pas prétendre ouvertement au mariage, ni la reine y consentir volontairement après la mort si récente de Darnley, ce calcul était parfaitement inutile. Quand la noblesse, siégeant au parlement du 14 avril, signe un acte par lequel non seulement elle recommande le comte comme époux à la souveraine, mais de plus elle jure d'aider à ce mariage de toutes ses forces, et de combattre jusqu'à extinction des biens et de la vie quiconque aurait l'audace de s'y opposer, comment soutenir que Bothwell ne pouvait pas prétendre ouverte-

1. Goodall, t. I, p. 125-6.

ment à épouser la reine, ni la reine y consentir volontairement? Et quelle extravagance à l'un et à l'autre, de jouer une comédie si savante et si compliquée, quand ils n'avaient qu'à prendre tout simplement, la main dans la main, le chemin de la chapelle d'Holyrood, chemin qu'on leur avait fait si large?

Nous disons que Marie Stuart n'aimait pas Bothwell, qu'elle rejeta ses premières ouvertures, et qu'alors Bothwell, armé des deux bonds de Craigmillar et de la taverne d'Anslie, prit la résolution d'employer la force, et de s'approprier par un rapt celle qui le repoussait. Et pourquoi, là-dessus, n'écouterions-nous pas Marie Stuart elle-même, puisque les documents que Buchanan élève contre elle sont convaincus de mensonge? Son mariage fait, elle chargea Chisholm, évêque de Dumblane, d'en porter la nouvelle à la cour de France. Les instructions qu'elle lui donna expliquaient les circonstances sous l'empire desquelles elle avait épousé le comte[1]. Comme elle était sous l'œil et la censure de son nouveau mari, et qu'elle désirait ardemment conserver pour elle-même la sympathie de la cour et de ses parents de France, et l'acquérir autant que possible à l'homme à qui elle était liée, elle dut adoucir bien des choses. Sa plume s'exprima toutefois avec liberté. Elle récapitulait d'abord les fidèles services que le comte lui avait rendus pendant sa minorité et depuis son retour en Écosse jusqu'à la mort du roi. « Nous pensions, continuait-elle[2], que sa persévérance à nous servir et son empressement à remplir tous nos ordres procédaient seulement du sentiment du devoir, sans aucune arrière-pensée, puisqu'il était né notre sujet. De notre côté, nous lui faisions bon visage, bien loin de penser que ce qui n'était que notre accueil ordinaire aux nobles affectionnés à notre service, pourrait l'encourager et lui inspirer la hardiesse de viser à la faveur extraordinaire de notre main. Mais lui, comme la suite l'a bien montré, profitant de tout ce qui pou-

1. Keith, p. 388. — Labanoff, t. II, p. 31-44.
2. Labanoff, t. II, p. 36.

vait servir son dessein, nous cachant ses intentions et le plan qu'il roulait dans sa tête, se contentait d'entretenir notre faveur par sa bonne conduite extérieure et par tous les moyens possibles. En même temps il se mit à pratiquer les nobles secrètement, pour en faire ses amis et obtenir leur adhésion à ses vues; il y réussit tellement, sans que nous en eussions aucune connaissance, que, lors de l'assemblée de nos états en parlement, il obtint un écrit revêtu de leurs signatures, dans lequel non-seulement ils accordaient leur consentement à notre mariage, mais s'obligeaient à s'y employer aux dépens de leur vie et de leurs biens, à se déclarer ennemis de quiconque essayerait de le troubler ou de l'empêcher. Cette lettre, il l'obtint en leur donnant à entendre que tel était notre désir.

« Ce point gagné, il commença de nous manifester ses intentions sur nous, et il essaya s'il pourrait par une humble demande obtenir notre consentement. Mais trouvant notre réponse contraire à ses désirs, se mettant devant les yeux les sujets d'inquiétudes que les hommes ont coutume de rouler en eux-mêmes dans de telles entreprises, la résistance qu'il trouvait de notre part, les obstacles que les conseils de nos amis ou de ses ennemis pouvaient lui susciter, les changements possibles dans les dispositions de ceux qui lui avaient donné leur consentement, et beaucoup d'autres incidents capables de le frustrer de ses espérances, il se résolut en lui-même de suivre jusqu'au bout sa bonne fortune; et, tous respects laissés de côté, ou bien de tout perdre en une heure, ou bien d'achever l'affaire qu'il avait prise en main. Et ainsi, décidé à poursuivre promptement son dessein, il ne voulut pas laisser dormir la chose; mais dans les quatre jours, trouvant l'occasion favorable lors du voyage que nous fîmes sans appareil pour aller visiter à Stirling le Prince, notre très-cher fils, il nous attendit à notre retour sur le chemin, accompagné d'une force considérable, et nous conduisit en toute hâte à Dunbar. Comment prîmes-nous cette action, mais surtout combien la trouvâmes-nous étrange

chez lui, qui était le dernier de nos sujets dont nous l'aurions redoutée, c'est ce qu'on imagine facilement. » Marie raconte ensuite ses reproches et sa résistance à Bothwell, dont nous n'avons pas encore à nous occuper. Quoi qu'on en dise, là est l'accent de la vérité. Cette narration simple, claire, naturelle, si bien d'accord avec tout ce que nous avons établi jusqu'ici, porte le cachet de l'honnêteté, autant que les déclamations, les assertions tortueuses, les innombrables inexactitudes dénoncent chez la partie adverse les machinations et l'acharnement de la calomnie.

Il est très-vraisemblable que Bothwell, muni du bond signé dans la nuit du 19 au 20, se présenta le jour même devant Marie Stuart comme prétendant à sa main, ainsi qu'elle l'affirme. Elle partit de Seton le lendemain, lundi 21 avril, pour Stirling. Un mois s'était passé depuis qu'elle avait confié son fils à la fidélité du comte de Mar et aux solides murailles de la forteresse. Elle passa la nuit à Callander, chez lord et lady Livingston, et arriva le lendemain, mardi 22, à Stirling. Il y a des gens qui croiraient qu'une jeune mère, séparée de son enfant, et en butte aux chagrins les plus cuisants, aurait faim et soif de le voir et de puiser dans son berceau quelques douces consolations. Buchanan les détrompera : Marie Stuart ne ressemble à aucune autre mère. C'est la mort qu'elle vient apporter au fruit de ses entrailles : car, dit-il, Bothwell voulant avoir le Prince en son pouvoir, la reine s'en chargea; elle se rendit à Stirling pour tirer l'enfant des mains du comte de Mar. Mais le comte, devinant sa pensée, lui montra seulement le Prince et ne souffrit pas qu'elle le vît hors de sa présence, ni qu'elle entrât dans la chambre où il était, accompagnée de plus de deux dames[1]. Ce qui rend cette conduite insultante, très-peu croyable, c'est que longtemps encore, même captive en Angleterre, Marie Stuart entretint une correspondance amicale avec le comte de Mar, qu'elle lui rappela plus d'une fois sa

1. Buchanan, Rer. Scot. L. XVIII.

promesse solennelle de garder le précieux dépôt sain et sauf, et de ne pas permettre que qui que ce fût le lui ôtât[1]. « Souvenez-vous, lui écrivait-elle, que quand je vous baillay mon fils, comme mon plus cher joïau, vous me prosmistes le garder et ne le délivrer sans mon consentement, comme despuis avez aussi fayt par vos lettres »[2].

Marie fut introduite sans difficulté auprès de son fils. Mais cet enfant de dix mois avait oublié les traits de sa mère; épouvanté des visages nouveaux, des grands vêtements de deuil et de cet empressement extraordinaire autour de lui, il poussa des cris aigus. En vain cherchait-elle à l'apaiser; elle tire de sa poche et lui offre une pomme. L'enfant la repousse; elle la donne à la nourrice. La nourrice jette la pomme à une levrette qui allaitait ses petits : la chienne la mange; à l'instant, spectacle terrible! elle et ses petits, les voilà morts! — Du moins, c'est ce que Drury mandait à Cécil, le 20 mai 1567[3]. Il ajoutait que la reine s'était munie aussi d'un pain de sucre pour l'usage du prince. « Mais le comte de Mar l'a gardé; on pense que la composition en est très-dangereuse. » Ces ridicules histoires font hausser les épaules; cependant, c'est avec cela que Lethington préparait les catrastrophes.

Marie Stuart écrivit de Stirling, 22 avril, une lettre au nonce du pape en France, l'évêque de Mondovi, pour lui marquer le désir de communiquer avec lui, lui annoncer qu'elle lui dépêcherait un homme exprès dès qu'elle serait *de retour à Édimbourg*, et le prier d'assurer le pape *de la dévotion* qu'elle avait « de mourir en la foi catholique et pour le bien de son Église[4]. Cette déclaration calme et noble ne cadre pas avec les trois lettres affolées qu'elle aurait écrites le même jour à Bothwell, et que l'on tira de la cassette d'argent, outre les quatre lettres de Glasgow. Nous voyons aussi que Marie

1. Miss Strickland, t. V, p. 262, *Pap. offi. MS.*
2. Lettre de Marie au comte de Mar, Bolton (en Angleterre) 17 décembre 1568. — Dans Labanoff, t. III, p. 254-6.
3. Miss Strickland, t. V, p. 263.
4. Labanoff, t. II, p. 20.

comptait rentrer directement et bientôt dans sa capitale, et qu'il est clair que l'enlèvement ne tient pas de place parmi ses prévisions. Qu'on ne dise pas que cette annonce de son retour très-prochain à Édimbourg était une ruse pour dérouter d'avance l'opinion. Car c'est un billet secret, envoyé au loin, qu'elle n'invoquera jamais comme preuve de son ignorance des projets de Bothwell.

Ces trois lettres, dont nous venons de parler, complètent, sous les nos V, VI et VII, les missives accusatrices que Morton déclara avoir saisies, le 20 juin 1567, entre les mains de Dalgleish[1].

Première question à élucider : la date. On les donne pour écrites de Stirling en avril 1567. Elles ne portent pas de quantième ; mais la date précise est aisée à fixer. En effet, dans la dernière, Marie Stuart fait allusion aux perplexités d'un de ses auxiliaires supposés, le comte de Huntly, sur ce qu'il doit faire « après-demain, » c'est-à-dire lors de l'enlèvement qui eut lieu le 24 avril. Il s'ensuit donc que cette troisième lettre est du mardi 22 avril, jour de l'arrivée de Marie à Stirling, assez tard dans la journée, puisque la reine était partie de Callander dans la matinée ; et, par conséquent, les trois lettres ont dû être écrites coup sur coup, le mardi 22 dans l'après-midi ou, pour mieux dire, dans la nuit du 22 au 23. Car la première est du soir : sans cela, elle ne se terminerait point par le souhait : « Dieu vous donne la bonne nuit. » Leur succession si rapide nous reporte à une singularité chronologique de même espèce, que nous avons déjà rencontrée dans les lettres de Glasgow, et, comme précédemment, inexplicable.

La première lettre (Ve) commence par la passion amoureuse et le reproche.

Ce Bothwell, public complice des désordres de la reine, et

1. Il y a une lettre no VIII, mais tellement vague et obscure, qu'elle n'a aucune signification. En Angleterre, le gouvernement l'écarta. — Voy., pour le texte, Teulet, p. 49-58.

qui, pour l'épouser, n'a pas reculé devant le meurtre du mari, depuis que, par le crime le plus audacieux, il s'est frayé la route du mariage, depuis qu'il a obtenu l'inestimable et toutefois précaire avantage de la garantie de la noblesse, est devenu subitement une sorte de réfractaire et d'amoureux transi. Il traîne en longueur, ne songe plus à rien, ne s'occupe plus de rien; et, de cet homme auparavant si résolu, on ne peut plus tirer une détermination. Que voulez-vous? C'est qu'en avril comme en janvier, il aime sa femme, la « race perfide » des lettres de Glasgow. Il faut que la rivale, la Médée qui aspire à déposséder celle-ci, aiguillonne sans relâche le tiède objet de ses feux; et en quels termes! « Mylord, hélas! pourquoy est vostre fiance mise en personne si indigne pour soupçonner ce qui est entièrement vostre? J'enrage. » La fin sera digne de l'exorde : « Vous me promistes bien autre chose par vos premières promesses[1]; mais l'absence a pouvoir sur vous, qui avez deux cordes en vostre arc. » L'autre corde, c'est là-bas, lady Gordon, aux pieds de qui son époux s'est avisé de se rasseoir. Combien ce Bothwell céladon est différent de celui de l'histoire, celui qui enlèvera Marie Stuart moins de cinq jours après le bond, et qui ne souffrira pas que son procès de divorce avec l'autre « corde » dure plus d'une semaine? Combien aussi cette brutale Marie Stuart diffère-t-elle de la véritable, celle dont nous avons sept volumes de lettres authentiques!

En vérité, l'invraisemblance est trop forte. Les lettres de Glasgow, avec leurs protestations de tendresse, de fidélité de Marie Stuart pour désarmer la jalousie toujours éveillée du comte, de crainte qu'il ne se laisse retenir par sa femme, dépeignent chez tous deux une passion vive jusqu'aux orages.

1. Il faudrait prévision; car l'écossais porte *foirseing*. — Voy. Goodall, t. I, p. 91. Le sens n'y gagne pas. Souvenons-nous que ce français n'est pas de la plume de Marie Stuart. C'est toujours cette mauvaise traduction de troisième main, que Murray jugea convenable de substituer au français du texte original, qu'il prétendait avoir en sa possession.

Depuis ce voyage, les choses déjà si avancées ont suivi un terrible progrès; et pour nous placer un instant au point de vue de l'accusation, le 9 février ils ont assassiné le mari incommode; le cadavre à peine refroidi, ils sont allés s'ébattre deux mois à Seton, foulant aux pieds les plus simples convenances du deuil; le 12 avril, Marie a fait acquitter Bothwell; le 19, ils ont extorqué à la noblesse prise au piége l'adhésion à leur mariage; le 24, elle est enlevée par son complice : tout cela, en moins de trois mois. Certes, Bothwell a brûlé les délais. On devrait donc s'attendre que les lettres de Stirling, écrites à une époque où les événements décisifs se précipitent ainsi, trahiront chez l'un et l'autre le désir fougueux avec lequel ils courent effectivement vers le but. Sinon l'amour, au moins la solidarité, la soif du plaisir ou l'ambition se manifesteront de toute l'énergie qui les a poussés à défier la conscience et la colère d'un peuple entier. Point du tout. Nous nous trouvons en présence du plus nonchalant, du plus inerte des hommes, et du plus négligent à recueillir les fruits de son forfait. Quoi de moins conforme au caractère, à la position et aux actions du personnage? Dans les douze derniers jours, les 12, 19 et 24 avril, il accumule les démarches les plus étonnantes par leur audace pour parvenir à ce mariage royal. Est-il possible que celle qui le voit à l'œuvre lui adresse les reproches de lenteur glacée, dont la correspondance de Stirling est surchargée? Selon nous, il est visible que les faussaires, en fabriquant la série de janvier et d'avril, se sont proposé, pour déshonorer Marie Stuart, un certain type de femme d'autant plus amoureuse, que celui à qui elle fait plus de sacrifices montre moins d'empressement. Se réduisant à une seule note, la fièvreuse et stérile impatience, ils n'ont pas senti que le langage de celle qu'ils mettaient en scène aurait dû se modifier avec les faits à l'approche du dénoûment; qu'elle n'avait nulle raison de tant se dépiter, et de si fort taxer d'irrésolution versatile celui qui marchait si vite; que, bien loin de là, elle ne pouvait avoir pour une telle vigueur que des pa-

roles d'admiration; et que si, à la veille de tenter le destin par un coup suprême, la main devait trembler à l'un des deux, c'était à la femme, et non pas à celui qui avait tant osé. Toutes les missives de Glasgow et de Stirling, il les ont maladroitement jetées dans le même moule, amplifications composées après coup, calquées sur des procédés identiques, et non pas lettres actuelles, palpitantes, inspirées de la progression des faits, comme il en jaillirait infailliblement d'une complicité serrée par de tels nœuds.

Pour en revenir à l'examen de détail, quand une femme parle des soupçons de l'amant jaloux, qui de son côté a mis sa confiance dans une rivale (alors comment peut-il être jaloux?), et du pouvoir de l'absence sur lui, c'est sans doute qu'ils sont séparés déjà depuis quelque temps. Mais on n'est qu'au mardi; et le lundi, Marie était encore à Seton, Bothwell avec elle. Il avait même dû, comme shériff, l'escorter la moitié du lundi jusqu'aux limites du comté d'Édimbourg. Voilà de quelle manière le style prêté à Marie Stuart détonne à tout moment avec le véritable état des choses. On dira que dans sa frénésie elle comptait un jour pour un siècle.

« Vous m'aviez promis, poursuit-elle, que vous vous résouldriez en toutes choses et que chacun jour vous m'envoiriez dire ce que j'auroye à faire. Vous n'en avez rien fait. » Chacun jour! On ne s'exprime ainsi qu'en cas d'absence et d'attente prolongées. — Après quoi, Marie avertit Bothwell que le comte d'Huntly, son beau-frère, le trahit : « il (Huntly) vint vers moy, sans me faire apparoistre que c'estoit de vostre part, et me dit que vous l'aviez requis qu'il vous escrivît ce que je voudroye dire, et où, et quand je pourroye aller à vous, et ce que vous délibériez faire de lui. Et sur cela il me remonstra que c'estoit une folle entreprise, et que pour mon honneur je ne vous pouvoye prendre à mary, puisque vous estiez marié, ny aller avec vous, et que ses gens mesmes ne le souffriroient pas; voire que les Seigneurs contredyroient à ce que en seroit proposé. » Respirons; et rétablissons le

sens d'après l'écossais[1] : — Il vint à moi, et *sans me rien montrer de votre part*, il me dit que vous vouliez qu'il vous écrivît ce que je dirais, *où et quand vous pourriez venir à ma rencontre*, et le rôle que vous lui destiniez (and that that ze suld to tuiching him); et sur cela, il me prêcha que c'était une folle entreprise, et que, pour mon honneur, je ne pourrais jamais vous épouser, puisque vous étiez marié, qu'*alors vous seriez obligé de m'enlever* (seing that being maryit ze did cary me away), que ses gens mêmes ne le souffriraient pas, *que les seigneurs reviendraient sur leur parole et désavoueraient ce qu'ils ont dit*[2] (allusion à l'engagement pris par eux dans le bond du 20 avril.....) « Je lui respondy, veu que j'en estoye venüe si avant, que, si vous ne vous rétractiez, nulle persuasion, non pas mesme la mort, me feroit manquer à ma promesse. » Bon gré, mal gré, Marie Stuart veut qu'on l'enlève. Bothwell, embarrassé et incapable de lui donner aucune des directions qu'elle réclame à grands cris, n'est pas suppléé avantageusement par son beau-frère, un Géronte de comédie. Le sens naturel du raisonnement de celui-ci, sur la nécessité où serait le comte de recourir à un enlèvement, c'est que le rapt n'est encore qu'une simple éventualité qui s'offre subitement à son esprit, et non pas un plan arrêté. On nous apprend pourtant que Marie était convenue de tout avec Bothwell à son départ pour Stirling. Quoi qu'il en soit, ici, Bothwell a simplement recommandé à son beau-frère de lui écrire ce qu'elle aura dit : de même, Huntly lui écrira le rôle que lui, Bothwell, lui assigne (petit membre de phrase inex-

1. Voy. le texte dans Teulet, p. 50. M. Teulet a rectifié quelques-uns des contre-sens, mais pas tous. Nous ne reproduirons pas ici le texte écossais pour ne pas surcharger. Nous nous servons surtout des observations de Goodall, t. I, p. 91, 95, 98.

2. Nous ne nous expliquons pas pourquoi M. Mignet, citant cet endroit, donne la traduction française tirée des *Mémoires de l'Estat de France*, avec les contre-sens qui défigurent tout à fait la pensée, et n'en avertit pas le lecteur. Si c'était le texte authentique de Marie Stuart, il faudrait bien l'admettre tel quel ; mais puisque c'est une traduction, œuvre d'un scribe quelconque, pourquoi l'accepter avec tant d'abnégation ?

tricable). Voilà, d'ailleurs, qu'Huntly, qui est du complot quoiqu'à regret, détourne Marie Stuart de l'entreprise, étant venu à découvrir qu'elle ne peut pas épouser Bothwell, attendu qu'il est marié. Alors il oublie, ou plutôt ceux qui le font mouvoir oublient qu'on lui a rendu ses biens, trois jours auparavant, à ce qu'ils disent, sous la condition expresse de consentir la dissolution du lien conjugal entre sa sœur et Bothwell. Et ce qui n'est pas moins étrange, n'oublie-t-il pas que c'est lui qui, de sa propre main, a dressé à Seton, *le 5 avril*, cette *incroyable* promesse de la reine et de Bothwell de s'épouser, aussitôt le jugement du procès de divorce avec lady Gordon, procès dont on parle comme très-avancé, bien qu'il n'ait été *commencé que le 27 avril?* Que d'inconséquence et de contradictions !

Ce qui suit n'est pas moins épineux : « touchant la place, pardonnez-moi, si je vous dy que vous estes trop négligent de vous remettre à moy. Choisissez-la donc vous-même, et m'en advertissez. Cependant je ne suis à mon aise, car il est jà trop tard[1], et n'a pas tenu à moy que vous n'y ayez pensé de bonne heure. Et, si vous n'eussiez changé d'opinion depuis mon absence non plus que moy, vous ne demanderiez maintenant d'en estre résolu. Tant y a qu'il n'y a point faute de ma part; et en cas que vostre négligence ne nous mette tous deux au danger d'un desloyal beau-frère, si les choses ne succèdent, jamais ne puisse-je bouger de cette place. » Sans nous engager dans un travail de rectification et d'interprétation, fastidieux ou peut-être impossible, bornons-nous au sens général que Bothwell a changé d'opinion depuis l'absence de la reine, c'est-à-dire depuis la veille; qu'il veut s'en remettre à elle du soin de fixer le lieu de la rencontre et du rapt, et qu'il demande positivement qu'elle lui trace sa conduite. — C'est donc qu'il lui a envoyé quelqu'affidé, puis-

1. Comment peut-elle se plaindre qu'il soit déjà trop tard, lorsqu'il n'y a que deux jours que les grands ont recommandé le mariage par le *bond* d'Ansli ?

qu'elle a su immédiatement les rapides fluctuations du capricieux personnage? — Mais non, puisque, quelques lignes plus haut, elle *enrage* que le comte lui ayant promis de lui mander chaque jour ce qu'elle *aurait à faire*, n'en *a rien fait*. Est-ce là le langage, est-ce l'attitude de deux criminels endurcis, mettant la dernière main aux arrangements définitifs d'un plan de campagne, dont ils poursuivraient l'imperturbable exécution depuis un an?

Lorsque Marie écrit à Bothwell, le 22 au soir, elle compte sans doute que la lettre va lui parvenir en temps utile et que la réponse tranchera cette question des voies et moyens. Mais en ce moment-là, il est à Édimbourg; or elle doit repartir de Stirling, le lendemain matin 23 avril. Le temps manquera donc matériellement. « Je vous envoye ce porteur, d'autant que je n'ose commettre ces lettres à vostre beau-frère, qui n'usera aussi de diligence. Il vous dira de mon estat..... Je voudroye être morte, car je voy que tout va mal... Dépêchez-vous de me faire réponse, afin que je ne faille, ne me voulant fier en vostre beau-frère, car il en a babillé, et y est du tout contraire. Dieu vous donne la bonne nuict. » Voilà encore ce porteur de la première lettre de Glasgow, pour lequel il n'y a rien de secret : « il vous dira de mon estat. » Il fera le chemin de Stirling à Édimbourg, reviendra d'Édimbourg à Stirling avec les instructions de Bothwell, tant désirées de la reine, « afin qu'elle ne faille. » Ces instances de Marie n'ont pas de sens; ou bien elles signifient qu'elle craint de risquer quelque fausse démarche, si elle agit par elle-même; et qu'en attendant la réponse, elle ne quittera pas Stirling. Elle l'aura quitté néanmoins dès la matinée du 23; absolument comme dans le voyage de Glasgow, lorsqu'après avoir dit à Paris, porteur de sa première lettre pour Bothwell, qu'elle ne bougera pas qu'il ne lui ait rapporté la réponse sur ce qu'elle doit faire, elle n'a rien de plus pressé que de s'en aller de Glasgow.

En résumé, l'esprit de la première lettre de Stirling, c'est qu'il faut simuler un enlèvement. Mais quant à l'exécution,

toujours comme à Glasgow, les deux acteurs principaux se rejettent le faix réciproquement, Bothwell par la superbe indifférence d'un homme trop aimé; Marie, par l'excitation nerveuse d'une femme qui veut s'approprier à tout prix l'objet rétif de sa passion.

Mais voici un changement de scène à vue : la seconde lettre (L. VI[e]), écrite, comme nous l'avons prouvé, aussitôt après la première, la même nuit, avant que l'autre ait pu parvenir à destination (comme la seconde de Glasgow), nous représente la situation inverse : « Du lieu et de l'homme[1], je m'en rapporte à vostre frère à vous. Je le suivray et ne fauldray en rien de ma part. Il trouve beaucoup de difficultez : je pense qu'il vous en a adverty, et de ce qu'il désiroit pour bien jouer son personnage. *Quant à jouer le mien, je sçay comme je m'y dois gouverner, me souvenant de la façon que les choses ont été délibérées*[2]. »

Le beau-frère n'a guère plus d'initiative que tout à l'heure; du moins, ce n'est plus le « desloyal beau-frère, » ni le babillard sur « la diligence » duquel on ne peut pas compter. Lui qui, une heure auparavant, n'avait pas encore compris qu'on ne pouvait achever ce beau roman que par un enlèvement et un divorce, a fait tout à coup de tels progrès d'intelligence, que la reine le suivra en confiance comme son guide. D'où vient ce changement? Rien ne l'explique. Mais changement bien plus extraordinaire : il n'y a qu'un instant, Marie exhalait des plaintes amères contre la négligence de Bothwell, qui ne lui faisait rien dire, quoiqu'il lui eût promis un message journalier, et qui tacitement s'en était remis à elle de tout décider; et tout à coup, comme Huntly, elle se trouve posséder parfaitement son rôle, non par quelque illumination soudaine, ou par un message survenu enfin dans l'intervalle, simplement parce qu'elle a bien présents à la mémoire les arrangements qu'ils ont concertés ensemble à l'avance. La-

1. Non-sens du traducteur ou de l'imprimeur des *Mémoires de l'Estat de France*. — Il faut lire : du lieu et de l'heure (of the place and the tyme).
2. Teulet, p. 53-4.

quelle des deux lettres croire? La contradiction est criante : l'une exclut l'autre.

Marie continue par une théorie justificative de son enlèvement, afin de fournir Bothwell d'arguments auprès des seigneurs. Sans doute il va s'avancer « aucunement par dessus le devoir d'un subjet. » Cependant ce n'est pas pour la « forcer et tenir captive; » c'est pour se « rendre asseuré » près d'elle, de peur que les remontrances des autres ne viennent à la détourner de ce mariage auquel il espère parvenir « un jour » par ses services. « Bref, c'est pour vous asseurer des seigneurs, et vous mettre en liberté de vous marier, comme y estant contraint pour votre seureté, à ce que puis après, me servant loyaument, vous me puissiez présenter une humble requeste, conjointe toutefois avec importunité. » Ni la pensée, ni la traduction tant prisée par Murray, ne brillent en clarté. Du reste, qu'est-il besoin de s'assurer des seigneurs? Cela n'a-t-il pas été fait deux ou trois jours auparavant, au souper d'Anslie? A quoi donc a servi ce *bond*, si ce n'est à s'assurer de la noblesse? Et, du moment que les seigneurs ont pris les engagements solennels que nous connaissons, pourquoi recourir à l'expédient bizarre d'un rapt sur la personne de la reine? Cette violence n'est concevable que dans un seul cas, celui où la reine refuse d'épouser le candidat de l'aristocratie. Alors le comte en vient à conjoindre son humble requête avec importunité, pour employer le style de notre auteur.

Le dernier paragraphe de la lettre est ainsi conçu : « Excusez-vous donc, et les persuadez (les seigneurs) le plus que pourrez, que vous estes forcé par nécessité de faire ainsi votre poursuite à l'encontre de vos ennemis[1]. Vous aurez de quoy dire assez, si l'argument et le subjet vous plaist; et donnez beaucoup de belles paroles à Ledington. Que si cela

1. Cela signifie sans doute que Bothwell, ayant besoin de rassembler une troupe en armes, donnera pour prétexte une expédition contre les habitants turbulents du Border.

ne vous semble bon, advertissez-m'en, et n'en mettez pas du tout la faute sur moy. » — Persuadez les nobles. — Nous sommes désolés de tant redire la même chose : Mais que restait-il à faire pour les persuader, après le dernier bond? Il y a d'ailleurs un obstacle matériel à ces conférences que Marie Stuart recommande. Bothwell, à Édimbourg, ne pourra recevoir cette lettre que le soir du 23 avril. Or les principaux de ces mêmes seigneurs ont déclaré aux conférences d'York, en 1568[1], qu'après avoir été forcés (à ce qu'ils disaient faussement) de signer le bond dans la nuit du 19 au 20 avril, ils quittèrent en masse la ville dès quatre heures du matin, sans prendre congé. — Congé de qui ? Marie Stuart était à Seton. Marie, ayant quitté Seton et traversé Édimbourg, le lundi 21, ne pouvait pas ignorer leur disparition. Avec qui donc Bothwell aurait-il à soutenir sa thèse? Avec Lethington? Mais les faits antérieurs, et mieux encore la lettre de Randolph citée plus haut, nous ont démontré qu'il avait la direction du complot contre la reine, après avoir eu celle du complot contre le roi. Il sera témoin de l'enlèvement qu'il aura préparé avec Bothwell, afin de rendre le mariage inévitable. La phrase qui le nomme a pour but de couvrir officiellement sa responsabilité; elle est toutefois transparente et laisse apercevoir la griffe du faussaire. Concluons sur cette seconde lettre : elle est en plein désaccord à la fois avec la première et avec la situation, telle que le fameux souper l'a faite, et cela sans qu'il soit rien survenu de nouveau entre les deux lettres.

La troisième de Stirling (septième de la série. — Teulet, p. 56) toujours écrite la même nuit, quand l'encre des deux autres n'est pas sèche, nous rejette dans les tourments du comte d'Huntly. La première phrase est fort importante, non pas pour cela, mais pour la chronologie : « Mylord, depuis ma lettre escrite, vostre beau-frère, qui fust, est venu à moy fort triste, et m'a demandé mon conseil de ce qu'il ferait

1. Goodall, *Append.*, p. 141.

après-demain, » c'est-à-dire le jour de l'enlèvement, le 24 avril. De ces mots, combinés avec le souhait de bonne nuit qui termine la première lettre, nous avons déjà déduit la conséquence qu'elles sont toutes trois de la nuit du 22 au 23 avril. On remarque les mots « vostre beau-frère, *qui fust.* » Cela signifierait que regardant le mariage de Bothwell avec lady Jane Gordon comme rompu virtuellement, elle ne connaît plus de lien de parenté entre Bothwell et Huntly. Les soucis de ce dernier viennent de ce qu'il y a beaucoup de gens à Stirling (la lettre parle plus bas de plus de trois cents chevaux d'Huntly et de Livingston présents la veille), entre autres le comte de Sutherland, qui aimeraient *mieux mourir que de souffrir qu'elle fut emmenée, eux la conduisant*[1]. 2° de ce qu'il craint de paraître ingrat et traître envers sa souveraine. Marie lui a conseillé d'en écrire à Bothwell; et à celui-ci elle dit : « Pour l'amour de Dieu, soyez plustost accompagné de trop que de trop peu; car c'est le principal de mon soucy. » « Je m'en vay achever ma dépesche, et prie Dieu que nous nous puissions entrevoir bientost en joye. Je vous escry en diligence, afin que soyez adverty à temps. »

La correspondance finit sur ces mots, sans que Bothwell et Marie soient convenus de rien, ni des dispositions à prendre, ni du lieu, ni du temps; elle, pressante, mais contradictoire et vague; lui, glacé, immobile, variable et muet dans son éloignement; Huntly, bourrelé de frayeurs et de perplexités. Quels singuliers machinateurs de l'entreprise la plus effrontée et la plus scandaleuse! Personnages postiches, ils se démè-

1. M. Mignet s'est bien écarté du sens (t. I, p. 303) : « Lorsque, dit-il, le moment de l'exécution approcha, des difficultés survinrent de la part de ceux qui devaient l'escorter. Le comte de Sutherland *déclara* qu'il aimerait mieux mourir que de souffrir que la reine fût emmenée pendant qu'elle serait placée sous sa garde. » — La lettre ne porte pas du tout que Sutherland ait fait cette déclaration. C'est seulement une objection du comte d'Huntly; il est persuadé que Sutherland ne souffrirait pas un enlèvement. La différence est grande pour le fond des choses. Car si le comte de Sutherland avait fait cette déclaration, cela prouverait qu'à Stirling on délibérait sans ambages sur l'enlèvement; tandis que la lettre, en la supposant authentique, exprimerait seulement une opinion particulière du comte d'Huntly.

nent dans le vide; et parlant comme ils agissent, leur jargon n'est que logomachie. Combien un vrai complot, dont l'historien aurait la bonne fortune de fouiller les replis et la pensée jusque dans ses documents les plus intimes, serait-il autrement noué et décidé; combien autrement vivantes les allures des acteurs; logique et significatif, leur style épistolaire sous les réticences obligées. La vie de l'infortunée reine nous en fournirait plus d'un exemple, mais chez les nobles d'Écosse et les ministres anglais, lorsqu'il est question de l'arrêter dans la mer du Nord en 1561, d'empêcher son mariage avec Darnley, d'assassiner Riccio; lorsqu'au 20 avril 1567, Kirkaldy de Grange écrit à Bedford la première de ces lettres qui étincèlent comme le poignard, et lorsqu'ils multiplient leurs correspondances d'Écosse et d'Angleterre, à mesure que leur conjuration approche de son but, le renversement de Marie Stuart. C'est là, qu'en prenant la réalité sur le fait, on peut mesurer la différence entre des conspirateurs de chair et d'os comme ceux-ci, et les fantômes imbéciles par qui l'on fait balbutier la langue du crime à Stirling et à Glasgow.

On dit quelquefois, pour appuyer l'authenticité des lettres de Marie Stuart, que la simplicité et les particularités de certains détails sont des choses qui ne s'inventent pas; et que si on avait fabriqué cette correspondance, on l'aurait faite plus précise et plus accablante encore. Sur le premier point, il n'avait pas été difficile d'introduire dans les lettres de Glasgow, notamment la première, la seule où il y en ait, certains incidents dont les uns, comme l'entrevue de Marie avec Crawford à l'entrée de la ville, avaient eu lieu en public; les autres, comme les conversations entre le roi et la reine, avaient dû transpirer dans leur entourage. Tout en les dénaturant, on put leur donner un semblant de vérité. Les lettres de Stirling ne contiennent rien de pareil. On n'y sort pas du vague, parce que les faussaires n'eurent aucun trait réel, aucun fait solide à y insérer, et qu'ils durent se contenter de battre les buissons. Quant au second point, il n'est pas aussi facile que l'on penserait d'imposer une ordonnance régu-

lière à un tel amas d'impostures. Comment la fraude, surtout quand elle est si vaste, ne serait-elle pas grossière en plus d'un endroit? Comment le mensonge ne se laisserait-il pas surprendre à ses contradictions, ses impossibilités et ses lacunes? Et puis, tous ces faux documents ne furent pas forgés simultanément, comme le bronze colossal coulé d'un seul jet. Il se succédèrent au fur et à mesure des besoins. Vers la fin de 1567, on inventa les lettres, auxquelles on adjoignit ultérieurement les promesses de mariage et les sonnets[1]; l'on remania les dépositions de Hay, de Powrie, de Dalgleish et d'Hepburn. Dans l'été de 1568, on créa le journal de Murray, les dépositions de Thomas Crawford et de Nelson; au mois d'août 1569, celles de Paris. Quoi d'étonnant que des écrits rédigés précipitamment, souvent avec étourderie[2], au milieu du tumulte des affaires, sous l'empire et les exigences du mensonge du moment, se coupent comme de faux témoins[3]? Bu-

1. Les actes du Conseil privé et du parlement de décembre 1567 ne mentionnent absolument que les lettres. Comment douter, à voir le luxe des énumérations de pièces accusatrices que les lords dressèrent plus tard dans leurs communications avec l'Angleterre, qu'ils eussent dénoncé dès lors les promesses de mariage et les sonnets, s'ils les avaient possédés en décembre 1567?

2. Par exemple, rien de plus étourdi que les traductions latine et française des lettres, et les lettres elles-mêmes, ne fût-ce que pour leur chronologie.

3. La prétendue promesse de mariage de Seton en donne un échantillon curieux. On se rappelle que, datée du 5 avril 1567, elle mentionne comme pendantes les phases du procès de divorce entre lord et lady Bothwell, quoique ce procès n'ait commencé que le 27 avril. En forgeant cette pièce, on n'avait pas pensé à la contradiction des dates. Quand il voulut l'imprimer à la suite de la *Detectio*, Buchanan crut se tirer de difficulté en ajoutant l'observation suivante : « Il appert des termes de l'acte lui-même qu'il fut dressé avant le jugement de divorce entre Bothwell et sa première femme; et même, en réalité, il fut dressé avant tout procès de divorce entamé ou commencé entre lui et sa première femme, quoique certaines expressions qu'il contient semblent marquer le contraire. » L'auteur ajoute que ce qui le prouve, c'est que, tandis que l'acte est daté du 5 avril, le procès fut entamé seulement les 26 et 27 avril (dates inexactes pour 27 et 29 avril); voir plus bas, même chapitre). — Avec sa triomphante assurance, il s'imagine que de signaler la contradiction suffira pour en détruire le mauvais effet et pour laver de tout reproche l'authenticité de l'acte. Et le fait est que plus d'un écrivain s'en est contenté, sans croire même qu'il fût nécessaire d'exposer l'état de la question au lecteur.

chanan et ses patrons se gênèrent d'autant moins, qu'ils n'écrivaient pas pour le public C'étaient des papiers destinés à rester secrets, à être secrètement communiqués aux compères d'Angleterre, pour servir de prétextes contre la reine détrônée et prisonnière ; ces papiers, dont elle ne put obtenir ni communication, ni copie. On publia seulement dans la *Detectio*, en 1571, la promesse de mariage de Seton, les lettres, les sonnets, avec une analyse tronquée et infidèle des dépositions de Hay, Powrie, Dalgleish, Hepburn. Si la discussion en fut tolérée ou interdite, c'est ce que nous apprennent suffisamment les rigoureuses recherches qu'on dirigea contre les écrivains assez hardis pour défendre Marie Stuart. Aujourd'hui, les pièces sont connues non pas du fait de leurs auteurs, mais parce que depuis deux siècles des chercheurs érudits les ont tirées une à une de la poudre des archives. C'est par force qu'elles étalent maintenant au grand jour leurs incohérences, leurs invraisemblances choquantes, leur vaine prétention de s'enchaîner ensemble et de s'étayer les unes aux autres.

Pour donner plus de consistance aux lettres de Glasgow, les faussaires leur apportèrent le support des dépositions de Paris et du journal de Murray. Notre discussion a établi que, bien loin de les affermir, ces auxiliaires achèvent de les ruiner, en accroissant le nombre des impossibilités et des mensonges. Le même artifice ne réussira pas mieux quant aux lettres de Stirling ; et le coup que la déposition du malheureux Paris devait porter à Marie Stuart retombera de tout son poids sur les accusateurs.

Donc, le second interrogatoire de l'ancien valet de Bothwell (10 août 1569), porte que la nuit avant l'enlèvement (23-24 avril), le laird d'Ormiston vint parler à la reine « bien secrètement » à Linlithgow ; que là-dessus elle écrivit une lettre par Paris, et comme il ne savait pas le chemin, elle chargea le laird d'Ormiston de le conduire « chez Monsieur de Halton, là où ledict sieur de Boduel estoit en bonne compagnie, et mesmes les capitaines couchés auprès de luy et d'aultres. Et

trouvant ledict sieur de Boduel endormy, l'esveille et luy dict : « Monsieur, voilà des lettres que la Royne vous envoye. — Hé bien, Paris, ce dict-il, couche-toy là un peu; cependant je m'en voys escrire. » Et après avoir escrit, il dit audict Paris : « Recommandez-moy humblement à Sa Majesté, et luy dictes que j'iray aujourd'huy la trouver sur le chemin au pont[1]. » Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dans ces paroles une sorte de jovialité résolue, fort peu en harmonie avec l'idée que les lettres de Stirling donnent des dispositions du comte. Cette nouvelle lettre de Marie Stuart, évidemment distincte des trois précédentes, puisqu'elle est de la nuit du 23 au 24 avril, à Linlithgow, fixe donc le rendez-vous au pont. Encore ne serait-il pas superflu de spécifier quel pont[2]. Mais enfin, c'est un renseignement d'une certaine précision, quand il n'y en a pas un seul dans les trois lettres. Et voyez la singulière inspiration de Bothwell. Il a déposé dans la cassette de vermeil ces trois lettres à côté des lettres de Glasgow, arsenal terrible qu'il se réservait, nous dit-on, contre les inconstances possibles de la reine[3]; et en voilà une quatrième, la seule qui articule un fait positif, celui du rendez-vous du lendemain, par conséquent plus compromettante pour Marie, et d'autant plus utile pour le prévoyant Bothwell. Précisément, il néglige de la conserver; elle ne nous parvient que par le récit de Paris.

Mais laissons cela. Quand Ormiston, ainsi mis en scène en 1569 dans cette déposition, eut à son tour à répondre en 1573 de sa complicité dans la mort de Darnley, on ne l'interrogea pas sur son entrevue supposée avec Marie Stuart à Linlithgow. Cependant quel énorme avantage pour les ennemis de Marie Stuart, d'établir juridiquement qu'elle était de connivence avec son ravisseur! Mais il paraît que le ministre John Brand qui assista Ormiston sur l'échafaud, n'était

1. Teulet, p. 104-5.

2. Nous verrons qu'il y en a deux, et que le vrai n'est pas celui de Buchanan, dont la version est acceptée par M. Mignet.

3. Voy. Teulet, Avertissement, p. IV-V.

pas du bois d'un Buchanan, et qu'il n'y avait pas à interpoler les aveux qu'il recevait[1]. Des questions sur ce point, on n'en posa donc pas au coupable de son vivant; mort, on ne put pas le faire parler, comme ce malheureux Paris.

La peinture que ce dernier trace du logis de Bothwell, encombré de capitaines et autres, avec lesquels le comte est couché pêle-mêle, nous met sous les yeux une scène d'expédition en campagne. Et c'est bien comme cela que l'entend le journal de Murray : « 23 avril, la reine arriva à Linlithgow, et Bothwell *tout près*, à Halton. » Eh bien! Bothwell cette nuit-là, n'était pas en campagne; il était à Édimbourg, comme cela résultera de la détermination du véritable pont, près duquel il s'empara de la personne de Marie Stuart, non pas à côté de Linlithgow, mais aux portes mêmes d'Édimbourg[2]. Ainsi, nous l'affirmons par anticipation, ainsi l'interrogatoire de Paris qu'on nous apporte en cérémonie, comme un criterium contre Marie Stuart, n'est là qu'une œuvre de mensonge; et il entraîne avec lui dans le mépris qu'il mérite, les trois lettres de Stirling, aussi bien que les quatre lettres de Glasgow.

La correspondance de Drury est utile aussi à consulter. Le prévôt de Berwick écrit à Cécil : « Lundi dernier, la reine prit le chemin de Stirling afin de visiter le prince. Quelques-uns disent qu'elle serait bien aise de le reprendre sous sa garde. Aujourd'hui, elle compte retourner à Édimbourg ou bien à Dunbar. Le comte de Bothwell a rassemblé ses amis en grand nombre, très-bien pourvus, quelques-uns disent en vue d'une expédition dans le Liddisdale. Mais on craint quelqu'autre projet bien différent de celui-là, et sur lequel je crois que je serai bientôt en mesure de vous donner des avis plus certains. Il a muni le château de Dunbar de tous les approvisionnements nécessaires en vivres et en armes[3]. » Le cabinet anglais sut donc d'avance le projet de Bothwell

1. Miss Strickland, t. V, p. 269.
2. Voy. un peu plus bas le récit de l'enlèvement.
3. Miss Strickland, t. V, p. 265.

d'enlever Marie et de la conduire à Dunbar, comme il avait connu avant l'exécution, le projet de Murray d'enlever sa sœur en 1565, et le complot qui embrassa dans ses replis la vie de Riccio, le trône et la vie de Marie en 1566. De qui venaient ces dernières confidences? Pas de Bothwell qui n'était pas l'ami de Cécil, mais de ses complices, de Maitland de Lethington, l'éternel promoteur et le lien de toutes les conspirations avec l'Angleterre. Où retrouver sa main? dans l'insinuation que Marie voudrait reprendre son fils; c'est aussi le venin de Kirkaldy de Grange, son acolyte. Autre observation : il est donc positif que Bothwell s'était mis en mesure de soutenir un siége à Dunbar. De tels préparatifs ne s'improvisent pas en une heure. Si la reine avait concerté avec lui son enlèvement, il est impossible qu'elle ne sût pas en quittant Seton, en quel endroit il devait la rencontrer, ni surtout dans quel refuge, puisqu'on y travaillait, ils iraient abriter leurs amours et préparer leur mariage. Alors ses trois lettres de Stirling, dont le fond est l'incertitude de l'un et de l'autre sur la manière de s'y prendre, sont d'autant plus inadmissibles. Innocente, elle ne peut pas les avoir écrites; complice de Bothwell, elle devait, d'après ce qui avait été commencé à Dunbar, être fixée sur ce qui restait à faire [1].

Marie Stuart repartit de Stirling le mercredi matin, 23 avril 1567. A peine en route, elle fut prise d'une indisposition subite et violente, et obligée de s'arrêter dans une chaumière : effet de la rage concentrée qui avait bouleversé son âme, dit Buchanan, lorsqu'elle avait reconnu, à la vigilance rigoureuse du comte de Mar, qu'elle devait renoncer à s'emparer de son fils. Un peu remise, elle gagna Linlithgow où elle passa la nuit. C'est là qu'elle aurait donné à Ormiston l'audience en question, et prévenu Bothwell par l'intermédiaire de Paris d'avoir à la rencontrer au pont. Le jeudi 24 avril 1567,

1. Voy. cet extrait de la lettre de Drury et ces observations de si grande importance, dans miss Strickland, t. V, p. 265-6.

elle quitta Linlithgow, sa dernière étape avant Édimbourg. On lui fait recommander à Bothwell, dans sa troisième lettre de Stirling de se munir d'une force considérable, attendu que le 21 (jour de son voyage de Seton à Callander), elle n'avait pas moins de trois cents cavaliers autour d'elle, tant d'Huntly que de lord Livingston, et qu'on pouvait craindre un combat. Inquiétude superflue: où étaient-ils le 24? Marie, tout à l'heure si inquiète de son trop nombreux cortége et des dispositions de Sutherland, etc., n'était pas plus accompagnée au retour qu'à l'aller. Ce jour fatal, elle avait près d'elle douze personnes, parmi lesquelles Huntly, James Melvil et Maitland de Lethington qui la menait au piége. De son côté, Bothwell sortit d'Édimbourg par la porte de l'Ouest, avec un millier d'hommes à cheval, comme pour aller au-devant de sa souveraine jusqu'aux limites du comté. D'après une lettre de Drury à Cécil, le comte avait eu ce jour-là, de très-grand matin, une conférence avec Huntly, et lui avait révélé son projet d'emmener la reine à Dunbar; mais il n'était pas parvenu à faire entrer son beau-frère dans ses vues[1]. Que dire de ce nouveau coup aux lettres de Stirling, à cette comédie où le comte d'Huntly remplit si bien le personnage de complice poltron? Miss Strickland soupçonne sans invraisemblance qu'instruit au dernier moment, il avertit indirectement Marie Stuart de quelque embuscade sur son chemin; car elle marcha si vite, que déjà elle touchait Édimbourg. Encore trois quarts de mille et dix minutes, elle était à Holyrood. Mais au *pont de Foulbriggs*, *hameau suburbain*, elle rencontra Bothwell à la tête de ses mille

1. Correspondance du Border, citée par miss Strickland, t. V, p. 271. Voici comment le journal de Murray défigure cette entrevue : « 24 avril. Elle envoya le comte d'Huntly à Bothwell le matin. Il (Bothwell) la rencontra sur le chemin, fit semblant de l'enlever, retint Huntly et le secrétaire prisonniers, et les conduisit tous à Dunbar, où il resta jusqu'au 3 mai. » — Il y a ici quelque difficulté; c'est comment Huntly, qui accompagne la reine, a eu cette entrevue avec son beau-frère. Mais il se peut que Bothwell lui ait envoyé un émissaire, et qu'ils se soient rencontrés à mi-chemin d'Édimbourg, pendant la nuit du 23 au 24.

hommes armés en guerre. La petite escorte de Marie fut surmontée et désarmée en un instant; et, le comte saisissant la bride que tenait la reine, tourna la tête du cheval et le lança sur la route de Dunbar. D'après le mémoire que Marie adressa l'année suivante aux princes chrétiens (Carlisle, juin 1568), et qu'on a retrouvé en italien dans les archives des Médicis, la chose se serait passée encore plus simplement, sans voie de fait. Bothwell aurait dit à la reine qu'un grand danger la menaçait et qu'il allait la conduire en sûreté dans l'un de ses châteaux [1]. Il lui fit franchir sans désemparer la distance de vingt milles entre Édimbourg et Dunbar, où ils arrivèrent la nuit. Ce rapt n'avait pas pu se consommer à l'insu des bourgeois de la capitale. Ils sonnèrent le tocsin, coururent aux armes et se disposèrent à secourir leur reine. Mais le prévôt d'Édimbourg, Simon Preston de Craigmillar, l'un des assassins de Riccio, et maintenant encore du complot des grands, fit fermer les portes, pendant que le château pointait ses canons sur la cité. En même temps on affirmait à la population que tout se faisait du consentement de Son Altesse, et qu'il existait entre elle et le comte de Bothwell plus d'intimité qu'il n'aurait été convenable pour son honneur [2]. Les armes tombèrent des mains de ses défenseurs.

La version accréditée par Buchanan et son école place le théâtre du rapt de Marie Stuart, à Almond-Bridge, localité située sur la petite rivière de l'Avon, à un mille à l'ouest de Linlithgow [3]. Il s'en faut qu'entre Almond-Bridge et Foulbriggs, la différence soit insignifiante. Si près de Linlithgow et si loin d'Édimbourg, la collusion est plus soutenable. Car il serait difficile de penser que Bothwell se fût aventuré de lui-même et sans instructions de la reine, jusqu'à l'endroit

1. Labanoff, t. VII, p. 317.

2. Miss Strickland, t. V, p. 276-7, d'après la chronique du temps, *Diurnal of Occurrents*.

3. Cette indication est de Keith, p. 283, note *a*. — Keit adopte sans examen Almond-Bridge; Tytler et M. Mignet de même, t. I, p. 304. — Tytler ne place cet endroit qu'à six milles d'Édimbourg.

où elle avait passé la nuit. A la rencontrer ainsi à souhait, sa dernière journée à peine commencée, la concordance serait frappante avec la lettre qu'elle lui aurait envoyée la nuit même par Paris et Ormiston, avec le désordre militaire du coucher de Bothwell et de ses officiers, avec la réponse précise qu'il ne manquera pas au rendez-vous du pont.

Si, au contraire, il faut transporter la scène sous les murailles mêmes d'Édimbourg, les choses changent de caractère. Que Marie Stuart soit consentante, elle ralentira sa marche pour donner à celui qu'elle attend le loisir d'arriver. Elle préférera la pleine campagne au voisinage immédiat de sa capitale, soit un reste de pudeur, soit la crainte que les bourgeois ne s'en mêlent mal à propos. Dès qu'elle voyage rapidement et qu'elle atteint la banlieue, les murs de la ville, il y a présomption ou qu'elle n'espérait aucune aventure de ce genre sur le chemin, ou qu'elle en craignait une. Et en effet, il s'en fallut de bien peu, qu'elle ne déjouât par sa vitesse l'entreprise de Bothwell. Almond-Bridge et l'ensemble de circonstances accusatrices qu'on a groupées autour de ce nom seront donc des inexactitudes de plus à noter chez les ennemis de Marie Stuart. Mais pour rejeter ce récit de Buchanan, quelles sont nos autorités?

Il est temps de le dire : ce sont les nobles eux-mêmes, les actes du parlement tenu par Murray en décembre 1567[1]. Cette assemblée, en prononçant une sentence de forfaiture contre Bothwell, la motiva d'abord par le meurtre du roi Henri, ensuite par une accusation de lèse-majesté, « pour avoir traîtreusement arrêté la très-noble personne de notre très-illustre mère[2] Marie, reine d'Écosse, sur sa

1. *Acta parliamentorum*, t. III, p. 5-10. Ce point a été complétement élucidé par les recherches approfondies de miss Strickland, t. V, p. 271-275. Il est démontré que les ponts de Foulbriggs étaient aux portes mêmes d'Édimbourg.

2. Cette pièce est en forme de requête présentée au nom du jeune roi, qui est censé parler. — *Act. parliam.*, t. III, p. 6 : « Ac etiam pro eorum proditoria interceptione nobilissime persone clarissime matris nostre Marie Scotorum regine in via sua inter Linlithgow et oppidum Edimburgi *prope*

route de Linlithgow à Édimbourg, *près les ponts appelés vulgairement Foulbriggs*, en l'attaquant à la tête d'un millier d'hommes à cheval armés en guerre, pendant le mois d'avril dernier. » — « Lorsqu'elle ne soupçonnait aucun mal de la part de qui que ce fût de ses sujets, du comte Bothwell moins que de tout autre, puisqu'elle l'avait comblé d'autant de marques de libéralité et de bienveillance qu'il est possible à un prince envers un bon sujet; lui, par force et par violence, saisit traîtreusement sa très-noble personne, porta sur elle des mains violentes, *en ne lui permettant pas d'entrer paisiblement dans la ville d'Édimbourg ;* bien plus, il se rendit coupable de trahison par le crime de rapt sur sa très-noble personne, en arrêtant notre très-chère mère sur la voie publique, et en la conduisant la même nuit au château de Dunbar dont il était maître. Il l'y incarcéra et la retint captive douze jours environ[1]. »

Il nous prend un scrupule d'avoir abusé de la complaisance du lecteur, et de n'avoir pas tranché tout de suite, par cette déclaration si catégorique, le débat sur l'authenticité des lettres de Stirling et sur la connivence de Marie Stuart avec Bothwell.

Le parlement, qui justifie Marie sur ce point particulier avec tant d'énergie, était composé en majorité de ceux qui, six mois auparavant, l'avaient renversée et enfermée à Lochleven. Pour nous borner à la question de lieu, Foulbriggs ou Almond-Bridge, Huntly, Lethington, sir James Melvil, qui avaient fait partie de la suite de la reine, siégeaient dans l'assemblée. L'acte de forfaiture fut proclamé par les hérauts sur toutes les places de la ville, en présence d'une foule de gens qui avaient été témoins oculaires de l'événement et qu'on ne pouvait pas, qu'on ne songeait peut-être pas encore

pontes vulgo vocatos Foulbriggis eam adoriendo cum mille equitibus armatis more bellico instructis mense aprilis ultime elapsi.... »

1. *Act. parliam.*, t. III, p. 8. Ces mots : *en ne lui permettant pas d'entrer paisiblement dans la ville d'Édimbourg*, continuent bien l'idée que le rapt eut lieu aux portes mêmes de la ville.

à chercher à tromper sur le fait matériel. Ainsi constatons, d'après les pouvoirs publics eux-mêmes, que le choix du nom d'Almond-Bridge est une calomnie contre Marie Stuart.

Bothwell une fois à Dunbar renvoya ses hommes avec des remercîments et des promesses, et l'invitation de se tenir prêts pour un nouvel appel très-prochain. Le capitaine Blackadder, un des siens, dit à Melvil, afin de le rassurer, que tout s'était fait du consentement de la reine : même tactique qu'au souper d'Anslie, et pas plus digne de foi. Bothwell était au comble de la joie, et Melvil l'entendit se vanter qu'il épouserait la reine, qu'on le voulût ou qu'on ne le voulût pas ; oui, qu'elle-même le voulût, ou ne le voulût pas[1]. — N'est-ce pas là un de ces mots qui font lire dans la situation? Est-ce le cri de l'homme aimé, ou du brutal ravisseur?

De la suite de Marie Stuart, Bothwell n'avait emmené que Lethington, Huntly et Melvil. Encore dès le lendemain, il renvoya ce dernier. Il n'avait pas permis qu'une seule des dames de la reine l'accompagnât dans la forteresse qui devenait sa prison. Il plaça près d'elle comme surveillante sa sœur, la veuve de lord Coldingham. Cet attentat inouï paraît avoir produit en Écosse l'effet d'une pierre tombant dans une eau profonde. Au premier élan, comme chez les bourgeois d'Édimbourg, succéda l'immobilité. La redoutable faction qui avait livré la captive à Bothwell, par le bond d'Anslie, n'aurait souffert aucun mouvement ; personne ne s'arma contre le ravisseur. Ne venait-il pas de jouer, quoique à son insu, l'un des actes de la vaste trahison ourdie contre elle et contre lui? Lethington, présent de sa personne dans les murs de Dunbar, tenait la main à la consommation des événements. Le reste de la faction en épiait les progrès, pendant que Kirkaldy de Grange, chargé plus spécialement de requérir contre sa souveraine auprès des Anglais, la décriait avec une fureur croissante. Six jours après sa première lettre à Bedford, et deux jours après l'enlèvement, il revint à

1. Voy. Chalmers, t. III, p. 51, note *q*.

la charge. « Cette reine, écrivait-il au même personnage le 26 avril, n'en finira pas qu'elle n'ait ruiné tous les honnêtes gens de ce royaume. Son intention, en se faisant enlever par Bothwell, a été de presser le mariage qu'elle lui avait promis avant de le décider à assassiner son mari. Bien des gens vengeraient ce meurtre, mais ils craignent votre maîtresse. Pour moi, je suis tellement disposé à me charger de cette vengeance, qu'il me faut, ou la prendre en main, ou quitter le pays.... Elle veut ensuite retirer le prince de la garde du comte de Mar et le livrer à celui qui a tué le père, comme je vous l'écrivais dans ma dernière. Je prie Votre Seigneurie de me faire savoir ce que votre maîtresse compte faire. » La France, ajoutait-il pour le stimuler, s'ils s'adressaient à elle, ne manquerait pas de les accueillir; mais ils préféraient l'appui de l'Angleterre[1]. Le complot contre Marie Stuart s'exécutait donc simultanément sur deux lignes parallèles, à Dunbar et hors de Dunbar.

Les scènes dont ce château fut alors témoin ne sont guère connues que par les ennemis de la prisonnière. Nos oreilles sont pleines du bruit qu'ils en ont fait. N'est-il pas juste de la laisser parler aussi, et d'écouter le récit qu'elle a tracé elle-même de ces funestes moments.

Tout à l'heure, nous traduisions la première partie de ses instructions à l'évêque de Dumblane, lorsqu'au mois de mai suivant, elle l'envoya en France. Elle racontait comment Bothwell l'avait conduite de force à Dunbar. Là, continuait-elle, elle l'accabla de reproches sur son ingratitude, lui faisant « toutes les remontrances qu'elle croyait de nature à la délivrer de ses mains. Quant à lui, si sa manière d'agir était violente, ses paroles n'étaient que douceur; il voulait, disait-il, nous honorer et nous servir, sans jamais nous offenser. Il nous demandait pardon de la hardiesse qu'il avait eue de nous conduire à un de ses châteaux; c'était malgré lui qu'il en était venu là, contraint à la fois par l'amour, dont

1. Tytler, t. V, p. 405, édit. 1845.

l'impétuosité l'avait fait passer par dessus le respect qu'il nous devait comme notre sujet, et par la nécessité de garantir sa propre vie. Alors il se mit à nous raconter toute sa vie; quel avait été son malheur de trouver des ennemis chez des hommes qu'il n'avait jamais offensés; comment leur malice n'avait jamais cessé de s'attaquer à lui dans toutes les occasions, quoique injustement; quelles calomnies avaient été répandues sur lui au sujet de l'odieux attentat perpétré sur la personne du feu roi notre époux; qu'il lui était impossible de se sauver des complots de ses ennemis, parce qu'il ne pouvait pas les connaître, chacun faisant profession extérieurement d'être son ami; qu'il était donc dans cette malheureuse position de ne se trouver en sûreté qu'autant qu'il serait certain de conserver notre faveur sans altération; qu'il ne croyait pas pouvoir y compter, à moins qu'il ne nous plût de lui faire l'honneur de le prendre pour époux, protestant toujours qu'il ne prétendrait pas à d'autre souveraineté que de nous servir et de nous obéir, comme par le passé, tous les jours de notre vie; avec tout cela, le langage le plus honnête que l'on puisse employer en pareil cas.

« Quand il vit que nous rejetions et ses demandes et ses offres, il finit par nous montrer ce qu'il avait obtenu de notre noblesse et des principaux de nos États, et les promesses qu'ils lui avaient faites sous leur propre signature. Si nous eûmes sujet d'être étonnée, c'est ce que nous laissons au jugement du roi (de France), de la reine (Catherine de Médicis), de notre oncle et de tous nos amis. Nous voyant en sa puissance, séquestrée de la présence de nos serviteurs et des autres à qui nous aurions pu demander conseil; que dis-je, voyant que ceux sur les conseils et la fidélité desquels nous nous étions toujours reposée, dont la force était le soutien de notre autorité, sans lesquels, il est vrai de dire que nous ne sommes rien (car qu'est-ce qu'un prince sans son peuple?), voyant que ceux-là avaient cédé d'avance à son ambition, et qu'ainsi nous lui étions abandonnée

seule pour être sa proie; nous avions beau réfléchir en nous-même, il ne nous était pas possible de trouver une issue. Et il ne nous laissait guère le temps de méditer, nous harcelant sans relâche de son incessante et fâcheuse recherche.

« A la fin, quand nous vîmes qu'il n'y avait pas d'espoir de sortir de ses mains, que pas un homme en Écosse ne remuait pour nous délivrer; car il était clair, d'après le papier qu'ils avaient souscrit et leur silence, qu'il les avait tous gagnés, alors il nous fallut bien modérer notre déplaisir, et commencer de songer à ce qu'il nous proposait. Nous voulûmes bien nous rappeler les services qu'il nous avait rendus auparavant et qu'il offrait de continuer; l'éloignement de nos peuples pour un étranger qui ne connaîtrait pas nos lois et nos coutumes; leur disposition à ne pas souffrir longtemps que nous restassions sans époux; les factions qui tiennent ce royaume divisé; l'impossibilité de maintenir l'ordre, si notre autorité n'est pas soutenue et rehaussée par l'appui d'un homme qui se charge de faire respecter la justice et de réprimer l'insolence des rebelles, labeur auquel nous ne pouvons pas suffire davantage de notre propre personne, fatiguée et presque brisée que nous sommes par les désordres et les rébellions toujours renaissantes contre nous depuis notre retour en Écosse; tellement, que nous étions forcée de créer quatre ou cinq lieutenants à la fois dans les diverses parties de notre royaume; et la plupart d'entre eux, travaillant contre notre autorité, ont, sous couleur du pouvoir qu'ils tenaient de nous, employé leur charge à soulever nos sujets contre nous-même; considérant que nous serions forcée à la fin, pour la conservation de notre État, de songer au mariage; que l'humeur de notre peuple ne s'accommoderait pas d'un époux étranger; que parmi nos sujets, il n'y avait personne qui, pour la réputation de sa maison, le mérite personnel, sagesse, vaillance et autres bonnes qualités, pût être préféré ou même comparé à celui que nous avons pris, nous consentîmes à ratifier le vœu de nos propres

États qui, comme je viens de le dire, avaient déjà déclaré ce qu'ils désiraient[1]. »

« Après qu'il nous eut amenée par ce moyen et beaucoup d'autres à incliner vers ses projets, il nous extorqua en partie, et en partie obtint de nous la promesse de le prendre pour époux ; et cependant peu satisfait encore, craignant toujours quelque changement, il ne voulut pas se rendre aux très-justes raisons que nous lui alléguions pour retarder l'accomplissement du mariage, comme il eût été très-raisonnable, afin que nous pussions le communiquer au roi, à la reine, à notre oncle et à nos autres amis. Mais de même que par un coup d'audace en commençant, il avait gagné le premier point, de même il n'eut pas de repos que par persuasion et importunité, *accompagnées de violence*, il nous eût obligée d'achever l'œuvre, dans le temps et de la manière qu'il jugeait le plus utile à ses desseins. Sur tout cela, nous ne pouvons dissimuler qu'il ne nous a pas traitée comme nous l'aurions souhaité et comme nous l'eussions mérité de sa part. Il était plus préoccupé de satisfaire ceux au consentement préalable desquels il attribue le succès de ses plans, quoiqu'il ait trompé à la fois eux et nous, que de regarder à notre propre satisfaction et de peser ce qui nous convenait quant à la religion dans laquelle nous avons été nourrie, et que nous n'entendons pas quitter jamais ni pour lui, ni pour qui que ce soit au monde »[2].

Marie Stuart, après cet exposé, dont l'amertume contenue ne sent guère la femme amoureuse, ni la feinte, conclut cependant avec raison que la chose étant faite et ne pouvant pas se défaire, il faut en tirer le meilleur parti possible. Elle prie ses parents de France de ne pas séparer son mari de l'affection qu'ils lui portent. Elle les assure qu'il sera tou-

1. Lorsque Marie Stuart fait l'éloge de Bothwell, il faut se souvenir qu'elle est sa femme et en son pouvoir.

2. Keith, p. 390-1. Labanoff, t. VII, p. 38-41. Keith remarque qu'ici, sans doute, Marie Stuart s'excuse d'avoir épousé un protestant, et par-devant l'Église protestante.

jours prêt à leur faire l'honneur et le service qu'ils requerront.

Quand elle parle ainsi de violence morale et matérielle exercée sur sa personne, on pourrait douter encore et soupçonner un art consommé de mentir, si le parlement de décembre 1567 n'était là pour déposer en faveur de sa sincérité. « Le comte, y est-il dit, employant la force et la violence, la contraignit par la crainte qui peut avoir accès chez la femme même la plus courageuse, à consentir de l'épouser le plus tôt qu'il serait possible[1]; toutes choses qui furent complotées par ledit comte et les personnes nommées ci-dessus[2], de longue date, et même avant la conspiration susdite et l'abominable parricide (la mort de Darnley), quoique le même James, comte de Bothwell, fût engagé dans les liens du mariage avec l'honorable dame Jane Gordon, et que bien loin d'avoir divorcé avec elle, il n'eût pas même commencé un procès en divorce »[3]. Et auparavant, les lords (Lethington et autres), répondant par écrit à l'ambassadeur anglais Throckmorton, le 11 juillet 1567, avaient dit : « Tout le monde sait[4]... avec quelle honteuse violence la reine, notre souveraine, fut emmenée prisonnière, comment par crainte, par force et (ainsi qu'il est permis de le soupçonner d'après de nombreuses conjectures) *par quels autres moyens extraordinaires et encore plus illégaux*, elle fut contrainte de partager le lit d'un homme marié, cet homme qui, moins de trois mois auparavant, avait assassiné cruellement son mari dans son lit,

1. « Eamque vi et violentia compellendo metu qui etiam in constantissimam mulierem cadere permittere matrimonium quam celerrime poterit cum eo contrahere. »

2. Inutile de dire que ce sont les coupables inférieurs.

3. *Acta parliamentorum*, t. III, p. 8. Admirons en passant ce nouveau démenti que reçoit *l'incroyable* contrat de Seton, qui au 5 avril parle de l'imminente solution du procès de divorce, déjà entamé. Voilà Murray et ses partisans déclarant, en décembre 1567, que le procès n'était pas même commencé lors de l'enlèvement. Ils n'ont pas encore pensé à mentir là-dessus, et ne forgeront le contrat que plus tard.

4. Ils rappellent d'abord l'assassinat du roi et le jugement dérisoire de Bothwell.

comme cela est évident aux yeux du monde, pour le grand déshonneur de Sa Majesté, de nous-mêmes et de toute la nation. » Après avoir dénoncé le danger que courait, à son tour, le fils de Darnley, ils demandaient si on n'avait pas tout à craindre d'un ambitieux qui, en si peu de temps, avait tué le père, « recherché un prétendu mariage avec la mère, qui avait mis la main sur elle, l'avait environnée d'une garde continuelle de deux cents arquebusiers, jour et nuit, sans compter ses nombreux serviteurs et une foule perverse d'assassins et de pirates, lesquels achetaient l'immunité d'une vie criminelle et la liberté de mal faire, en se mettant sous son patronage. Par là, il avait réduit la noblesse à cette situation misérable, que si l'un de ses membres avait affaire au chef de l'État, il lui fallait pour être admis en sa présence, passer entre les rangs des arquebusiers, à la merci d'un insigne tyran, comme quelqu'un qui va être passé par les piques. Exemple nouveau, et bien ignoré jusqu'ici de cette nation, personne ou presque personne n'était admis à parler à la reine; car dévoré de soupçons et de la crainte que lui inspirait le témoignage de sa mauvaise conscience, il ne voulait pas souffrir que les sujets de Sa Majesté eussent accès auprès d'elle, comme ils en avaient coutume[1]. » Il nous semble que c'est là le tableau bien précis d'une reine captive, — captive et outragée. Notre devoir est de poursuivre jusqu'au bout la vérité, et de la dire, quelle qu'elle soit et quoi qu'il en coûte. Qu'entendaient les nobles quand ils accusaient Bothwell d'avoir contraint sa prisonnière au mariage par des moyens encore plus illégaux que le rapt? Et le parlement, avec les mots de force et de violence, à propos du consentement de Marie, arraché, dit-il, par la crainte à laquelle peut

1. Keith, p. 417-8. Ils ajoutent un peu plus bas : « Que lui restait-il encore pour finir l'œuvre commencée et pour accomplir dans leur plénitude les désirs de son cœur ambitieux, si ce n'est d'envoyer le fils rejoindre le père; et, ce qu'il est permis de soupçonner, puisqu'il se réservait une autre femme en magasin (*in store*), de faire boire la reine à la même coupe, afin de s'emparer de la couronne de ce royaume? » — L'éloquence des lords dépasse les bornes du bon sens.

céder la femme la plus courageuse? Ont-ils en vue l'infâme exploit de Bothwell que Melvil a rapporté sans détour : « la reine ne put pas faire autrement que de l'épouser, après que le ravisseur fut entré dans son lit contre son gré[1]. » Se fût-on jamais exprimé de cette manière (et nos auteurs sont des ennemis de Marie Stuart), si l'enlèvement avait été réputé un jeu et la continuation notoire de leurs amours, nouées de vieille date? Donc l'enlèvement de vive force, la prison, le viol, voilà au vrai les scènes de Foulbriggs et de Dunbar. Marie fut vaincue par la violence de l'homme infâme à qui une noblesse, plus infâme encore, l'avait livrée en proie[2].

Dès qu'il avait refermé sur sa victime les portes de Dunbar, Bothwell s'était occupé de rompre le mariage qu'il avait contracté avec lady Jane Gordon, quatorze mois auparavant. Il n'avait pas tenu à Marie Stuart que cette union ne fût entourée de toutes les garanties de durée, puisqu'elle avait sollicité instamment le comte de la célébrer devant l'Église catholique, l'Église de lady Gordon. Le refus de l'époux qui ne voulut pas d'autre bénédiction que celle des ministres presbytériens, devint une circonstance favorable à la dissolution du mariage. Lady Gordon ne paraît pas avoir marchandé son assentiment. Elle accepta de celui qui était encore son mari, la donation viagère du bourg de Nether-Hales avec ses dépendances[3]; et le 29 avril, elle introduisit devant la juridiction réformée, une demande en divorce contre son mari, pour raison d'adultère commis par lui avec une suivante sous le toit domestique. Sans blâmer lady Gordon de sa facilité à se prêter au divorce, même à en recevoir

1. Cité par Chalmers, t. III, p. 441 : « And then, the queen could not but marry him, seeing he had ravished her; and lain with her against her will. »

2. Ces mots de proie, de violence employés par Marie Stuart semblent concorder avec cette version. — Leslie dit que personne n'avertit jamais la reine de la culpabilité de Bothwell dans l'assassinat du roi. « Pour elle, n'ayant aucun soupçon, elle se plia au parti que ces chefs astucieux, conspirateurs et séditieux, et à ce qu'il lui parut la nécessité du temps, la forcèrent en quelque sorte de prendre. » Anderson, t. I, p. 27-8.

3. Chalmers, t. III, p. 54, note *s*.

le prix, et à convoler bientôt après, nous dirons que son empressement est encore un démenti aux prétendues lettres de Glasgow et de Stirling, où elle est représentée sous les traits d'une rivale d'amour, « la race perfide » qui *dispute la citadelle du cœur de Bothwell avec la même opiniâtreté que Marie l'attaque*[1]. La sentence de divorce, à la requête de l'épouse, fut rendue le 3 mai. Quant à Bothwell, dès le 27 avril, il avait saisi la juridiction catholique d'une demande en nullité de mariage, pour parenté à un degré prohibé, dont on n'avait pas obtenu dispense préalable. L'archevêque de Saint-André avait d'autant moins d'objections à faire, que le mariage n'ayant été célébré que devant l'Église réformée, n'existait pas aux yeux de l'Église romaine. La sentence conforme est du 7 mai[2].

Une fois assuré de l'annulation de son mariage et du consentement de la reine, Bothwell rouvrit les portes de Dunbar et conduisit Marie à Édimbourg, le 6 mai[3]. En entrant dans la ville, les hommes de l'escorte jetèrent leurs lances à terre pour montrer que la souveraine était libre, sur quoi elle fit mine de prendre le chemin d'Holyrood ; à l'instant, Bothwell s'empara de la bride de son cheval et la fit monter vers le château, où il la garda prisonnière avec le même soin jaloux qu'à Dunbar.

1. *Lettr. I de Glasgow*, Teulet, p. 15.

2. Voir l'acte authentique dans Robertson, *Pièces histor.*, n° XX.

Le journal de Murray est inexact, selon son habitude, sur les dates, en mettant la requête de lady Gordon au 26 avril, et celle de Bothwell au 27 du même mois. C'est pour concorder avec les dates de la *Detectio* (Anderson, t. II, p. 96).

3. Le journal de Murray, Tytler et M. Mignet indiquent le 3 mai. Mais cette date est inexacte. L'acte du parlement de décembre 1567 porte : 1° que Bothwell retint la reine prisonnière à Dunbar une douzaine de jours: 2° qu'il la mena de Dunbar à Édimbourg le 6 mai. (*Act. parliam.*, t. III, p. 8.) Nous ne voyons pas non plus comment Tytler peut dire (t. V, p. 406, édit. 1845) que le procès de divorce par-devant l'archevêque de Saint-André et le consistoire fut expédié en *deux* jours (hurried.... in two days), quand il dura du 27 avril au 7 mai. — En tout et toujours, parti pris d'inexactitude. Tytler répète sans y regarder, une assertion mensongère des lords dans un manifeste qu'ils lancèrent contre Bothwell, le 12 juin suivant.

Ce serait vers ce temps peut-être que se placerait, si toutefois elle mérite quelque créance, la narration de Melvil sur un danger qu'il aurait couru par zèle, en remettant à Marie Stuart une lettre de Thomas Bishop.

Ce Bishop était un Écossais que Lennox avait emmené jadis en Angleterre. Bishop s'était fait naturaliser Anglais, avait reçu de l'argent d'Henri VIII; et continuant à en recevoir de Cécil, il avait trahi bassement près d'Élisabeth, Marie et lady Lennox[1]. Quoi qu'il en soit, loyal cette fois au moins, il aurait averti Marie que le cri public accusait Bothwell du meurtre du roi, et qu'à l'épouser, elle perdrait la protection de Dieu et les trois royaumes. Après avoir lu, elle aurait tendu à Lethington « cet étrange écrit, » et accusé Melvil de l'avoir fabriqué pour perdre le comte de Bothwell. Lethington prit Melvil à part : « A quoi pensez-vous, lui dit-il, au premier mot que Bothwell en apprendra, et je crains que cela n'arrive, il ne manquera pas de vous tuer. — Il est cruel, répondit Melvil, de voir une bonne princesse courir à sa perte, sans qu'il y ait personne pour l'avertir. — Vous avez été plus honnête que sage, repliqua le secrétaire; mais, je vous prie, retirez-vous promptement, avant que le comte de Bothwell ne revienne de son dîner. » En effet, la reine s'empresse de tout redire à Bothwell, après avoir exigé de lui la promesse de ne pas faire de mal à Melvil. Le comte ne veut entendre à rien, « mais, continue le narrateur, je m'étais sauvé, et l'on me chercha, et l'on ne me trouva pas, jusqu'à ce que la fureur de milord se fut apaisée. » Il faut y regarder à deux fois avant d'en croire Melvil, lorsqu'il parle défavorablement de Marie Stuart. Honoré de l'amitié et des bienfaits de cette princesse, il la paya par l'ingratitude et la trahison, non pas seulement lors de la crise dont nous approchons, et où quelques-uns pourraient dire que le dégoût l'éloigna d'une femme criminelle, mais dès l'origine, dès l'an 1559, lorsque Marie n'était

1. Miss Strickland, t. II, *Vie de Marguerite, comtesse de Lennox*, p. 320, 323, 325, 329, 332, 350, 360; t. III, p. 53; t. V, p. 284-5, sur le récit de Melvil.

encore que dauphine de France[1]. Plus tard, en composant à un âge très-avancé, ses mémoires, remplis d'inexactitudes, il les arrangea en vue de sa propre justification, et ne craignit pas d'y insérer plus d'une fois le contraire de la vérité[2]. S'il était si dévoué à l'honneur et à la conservation de sa souveraine, qu'avait-il besoin d'une lettre de Thomas Bishop? Ne pouvait-il pas plus facilement et avec moins de risques encore, lui parler directement et lui révéler de vive voix ce que l'on disait de Bothwell? D'ailleurs, comment accorder ce qu'il rapporte de la confiance étourdie et aveugle de Marie pour Bothwell, avec ce qu'il dit lui-même du refus qu'elle opposa au comte à Dunbar, et de la manière dont celui-ci surmonta sa résistance. Melvil enchaîne les faits de la manière suivante : le dévouement d'Herries, son propre dévouement et la lettre de Bishop, le voyage de Marie à Stirling, l'enlèvement, le retour de Bothwell et de la reine de Dunbar à Édimbourg, la convocation dans cette ville d'un certain nombre de nobles, auxquels on fait approuver par écrit le mariage; tout cela, chronologie de fantaisie. Nous avons déjà établi au commencement de ce chapitre, qu'on ne peut placer ni l'avertissement d'Herries à la souveraine, ni sa fuite prétendue, à l'époque indiquée par Melvil. Même difficulté pour la lettre de Bishop. Comme Marie Stuart retourna dès le 19 à Seton, aussitôt la session close, il faut que la lettre soit arrivée au moins le matin du 19, et par conséquent, que Bishop et Melvil aient eu dans le court espace de quelques jours[3], l'un, le temps d'apprendre le projet de mariage,

1. Voy. Goodall, t. I, préfac., p. XVIII-XXV.

2. Voy. Goodall, *id.*, *ib.*, en particulier l'histoire d'un Anglais nommé Roxby. C'était un agent de Cécil qui s'était présenté à la cour d'Holyrood comme pour soutenir les droits de la reine d'Écosse à la succession d'Angleterre. Élisabeth pensait par là connaître les noms des seigneurs anglais sur qui Marie croyait pouvoir compter, et avec lesquels elle était en correspondance. Melvil raconte faussement que ce furent l'évêque de Ross et Bothwell, qui, pour nuire à lui et à Robert son frère, présentèrent ce Roxby à Marie. Or, on a les lettres de Roxby à Cécil, prouvant qu'il a été introduit par James Melvil.

3. Le jugement et l'acquittement de Bothwell sont racontés par Drury à

d'écrire et de faire parvenir sa missive; l'autre, celui de la communiquer. D'autre part il est inexact que Bothwell exerçât dès lors, dans le palais, l'espèce de terrorisme que ce récit lui prête. Il n'était pas encore à ce point le maître de Marie, comme après l'enlèvement. Cette histoire si vive et si tranchée sous la plume de sir James, est donc aussi obscure que contestable. Eût-elle quelque fondement, et on ne peut pas déterminer ce que l'imagination du narrateur y aurait introduit, ce ne pourrait être qu'après que Bothwell eut ramené la reine en vainqueur de Dunbar à Édimbourg, immédiatement avant la célébration de leur mariage.

Un autre lapsus de Melvil, c'est de placer en dernier la réunion des nobles à Édimbourg pour leur faire approuver par écrit le mariage imminent. Miss Strickland hésite si cela ne se rapporterait pas à un bond distinct de celui d'Anslie, et postérieur, quoiqu'il n'ait été mentionné nulle part. Nous croyons plus naturel d'y voir simplement la scène du souper, transposée et défigurée comme tant d'autres, par l'auteur si peu sûr des mémoires.

L'annulation définitive du mariage entre Bothwell et lady Gordon, ayant été prononcée le 7 mai, le comte requit l'Église réformée de publier les bans de son nouveau mariage à la cathédrale de Saint-Gilles. Sur le refus du lecteur, John Cairnis, il envoya Thomas Hepburn, porter injonction au ministre John Craig, de faire lui-même les publications[1]. Celui-ci ayant demandé s'il avait un ordre écrit de la reine, et le messager répondant que non, il déclara qu'il ne ferait rien sans cela, d'autant plus que le bruit public accusait le comte d'avoir enlevé la reine et de la tenir prisonnière. Il résulte de cette circonstance que jusqu'au 7 mai inclusivement,

Cécil dans une lettre du 15 avril; et il fallut à cette lettre le temps d'arriver à Londres. — Voy. Chalmers, t. III, p. 69; Tytler, t. V, p. 517, édit. 1845.

1. Voy. la curieuse et intéressante *Déclaration de Craig devant la congrégation, le 30 décembre* 1567, dans Anderson, t. II, p. 278-282; Keith, p. 387. — Miss Strickland, t. V, p. 286 et suiv.

la reine n'était pas encore entièrement vaincue. Mais le 9, arriva le clerc de Justice, sir John Bellenden, porteur d'un écrit signé de Marie, où il était dit qu'à la vérité elle avait été enlevée, mais qu'elle n'était pas prisonnière, et qu'il était ordonné au ministre de publier les bans. L'Église réformée d'Édimbourg, après une longue discussion, rendit une décision conforme. Le courageux ministre protesta néanmoins qu'il n'approuvait, ni ne célébrerait ce mariage et qu'il se bornerait à faire connaître aux fidèles la volonté de la reine. Il demanda même à être admis devant le Conseil privé, et là en présence de Bothwell et contre lui[1], il déduisit ses motifs d'opposition : la loi sur l'adultère, la règle de l'Église, la loi sur le rapt, le soupçon de collusion entre lui et sa femme, la précipitation du divorce, les publications dans les quatre jours (après le divorce); enfin le soupçon sur le meurtre du roi, que ce mariage confirmerait.

Le dimanche suivant (11 mai), John Craig obéit à l'ordre de faire les publications; mais en pleine église, la congrégation assemblée, il déclara ce qu'il avait fait. « Je prends le ciel et la terre à témoins, ajouta-t-il, que j'abhorre et déteste ce mariage, parce qu'il est odieux et scandaleux aux yeux du monde. *Puisque la meilleure partie du royaume l'approuve*, soit par les flatteries, soit par le silence, j'exhorte les fidèles à prier ardemment pour *que Dieu tourne au bien du royaume ce projet*, contraire également à la raison et à la conscience. » Suspendons un moment la narration, car nous sommes à l'un de ces endroits où l'on voit le mieux par un exemple clair et saisissable, avec quel parti pris d'impitoyable injus-

1. « Craig, dit M. Mignet, voulut être confronté aux parties devant le Conseil privé. Là, avec une courageuse véhémence, il reprocha à Bothwell les crimes qui lui étaient imputés, l'accusa de meurtre, de rapt, d'adultère. » (T. I, p. 306). Ces mots *confronté aux parties* sembleraient indiquer la présence de Marie Stuart, dont Craig ne dit rien dans son récit. De plus, les motifs de Craig sont surtout canoniques (il était interdit à l'époux contre lequel le divorce avait été obtenu pour adultère, de se remarier). La présomption de meurtre ne tient qu'une place secondaire dans l'opposition de Craig.

tice, quel mépris de l'intégrité des textes et de leur sens, on a procédé, contre Marie Stuart. Tytler, au lieu de remonter franchement aux sources et au récit même de John Craig, en a donné une fausse analyse que M. Mignet a suivie. Voici comment les deux historiens font parler le ministre : « Je prends le ciel et la terre à témoin que j'abhorre, que je déteste ce mariage comme odieux et horrible aux yeux du monde, et j'exhorte les fidèles à adresser leurs prières ferventes à Dieu, afin qu'une union contraire à toute raison et à toute conscience *soit empêchée, à la satisfaction de ce malheureux royaume*[1]. » Donc, John Craig exprimerait : 1° le vœu que le mariage fût empêché; 2° l'idée que le malheureux royaume (malheureux, ajouté pour le plaisir de l'oreille) serait satisfait qu'on empêchât une telle union : deux choses dont chacun peut s'assurer ci-contre, qu'il n'y a pas un mot dans les paroles que prononça le ministre. A la fois l'on y intercale des idées qu'il ne renfermait pas, et l'on pratique des éliminations sur celles qu'il renfermait. On l'a expurgé de la phrase si nette et si positive, *que la meilleure partie du royaume approuve le mariage :* l'on en tire ainsi juste l'opposé de ce qu'il contient. Conçoit-on que la prévention ait pu égarer jusque-là l'honnêteté de Tytler? Oui, certes, Marie Stuart

1. Pour que le lecteur soit à même de juger en toute connaissance de cause, voici le texte authentique de John Craig (Anderson, t. II, p. 280-1) et le texte infidèle de Tytler (t. V, p. 412, édition 1845). Tytler renvoie comme nous, à la collection d'Anderson, même endroit.

Texte authentique de Craig.

I tuik Heaven and eirth to witnes, that I abhorred and deteastit that mariage, because it wes odious and sclandrous to the warld; *and seing the best part of the Realme did approve it, ather be flatterie, or be thair silence*, I desyrit the faithfull to pray earnestlie, *that God wald turn it to the comfort of this Realme*, that thing quhilk they intendit agains reasone and guid conscience.

Texte de Tytler.

I take Heaven and earth to witness, that I abhor and detest this marriage, as odious and slanderous to the world; and I would exhort the faithful to pray earnestly, that a union against all reason and good conscience *may yet be overruled by God, to the comfort of this unhappy Realm.*

est une des grandes victimes de l'histoire. Comme d'autres sont mis hors la loi dans les luttes de partis, voilà dix générations qu'on l'a mise hors la vérité.

On espère rencontrer dans cette honteuse histoire un homme de courage. N'est-il pas curieux d'apprendre de lui précisément que la majorité de l'Écosse penchait pour le mariage de Marie Stuart avec Bothwell ? Et le digne ministre ne le dira pas une fois ; il le redira la veille du mariage : « Le mercredi (14 mai) je répétai d'abord et je confirmai toutes mes paroles antérieures ; ensuite j'exhortai les frères à ne pas s'en prendre à moi si ce mariage s'accomplissait, mais à eux-mêmes, puisque la crainte les empêchait de s'y opposer, *et qu'ils aiguisaient jamais leurs langues contre moi*, alors que je les avertissais de leur devoir et que je venais réveiller de leur assoupissement les consciences gangrenées des hypocrites. Je protestai enfin devant eux que ce n'étaient pas les publications faites par moi, c'était leur silence qui légitimait en quelque sorte ce mariage[1]. » Est-ce après un tableau si frappant de l'état de l'opinion publique, les uns approuvant tout haut (par flatterie, peu importe), les autres se taisant, que l'on est autorisé à dire : « L'aveugle Marie ne fut point éclairée par l'effrayante lumière de la réprobation universelle?[2] » Cela sans doute vient bien à la suite du texte altéré dans Tytler, lorsqu'on fait demander par le ministre que cette *union soit empêchée, à la satisfaction de ce malheureux royaume*. Mais dans la vérité des événements et des témoignages, où est-elle *cette effrayante lumière de la réprobation universelle?* Nulle part. Le témoin lui-même, le seul qui ose parler librement, nous atteste qu'elle se cache. Nous ne voulons pourtant pas forcer les faits à notre tour, et soutenir qu'au fond l'Écosse voyait avec plaisir Marie donner sa main à Bothwell. Nous pensons plutôt que le sentiment public y répugnait. Toutefois l'absence de tout signe d'opposition de

1 Anderson, t. II, p. 281-2.
2 Mignet, t. I, p. 306.

la part de ceux-ci, les manifestations favorables de ceux-là, ont une signification : c'est qu'on savait que tout était l'œuvre de l'aristocratie. Les nobles et leurs clients y poussaient; le reste immobile laissait faire, comme peu de jours auparavant, on avait laissé consommer les violences de Dunbar. S'il en eût été autrement, que d'anathèmes l'éloquence presbytérienne n'aurait-elle pas lancés sur Marie Stuart, après avoir fait éclater ses fureurs contre elle pour les causes les plus frivoles, et s'être enflammée si docilement chaque fois que les grands lui en avaient donné le signal ? Marie n'en était pas ici à *braver tout pour contenter la passion de son cœur et élever jusqu'à elle son favori*[1]. Elle en était à subir la loi du tyran qui l'avait forcée et outragée. Le bond d'Anslie l'écrasait, comme il étouffait l'Écosse. Que pouvait l'infortunée contre le cercle de fer qui l'enserrait de plus en plus ?

Le lendemain, lundi 12 mai (car il ne perdait pas de temps, ce Bothwell inerte des lettres de Stirling), le comte entouré de ses amis conduisit sa triste fiancée au Tolbooth devant la Cour de session, cour suprême du royaume, grossie ce jour-là d'un grand nombre de membres de la noblesse et du clergé. Le but de cette démarche était : 1° de rétablir le cours de la justice que les lords avaient suspendue pendant la captivité de la souveraine; 2° de publier un plein pardon accordé à Bothwell, en raison de sa bonne conduite depuis l'enlèvement, des services que la reconnaissance l'avait porté à rendre dans le passé, et que l'avenir verrait plus grands encore. La reine se déclarait satisfaite de lui. Elle mettait de même en oubli toute colère contre les complices qui avaient contribué à son arrestation et à son emprisonnement. Maintenant, ajoutait-elle, libre et maîtresse de sa personne, elle se proposait d'élever le comte à des dignités plus hautes, toujours pour prix de ses services[2]. Ce langage est trop chaleu-

1. Mignet, t. I, p. 306.

2. Anderson, t. I, p. 87-9. — Goodall, *Append.* p. 242-3. — Ce même jour, 12 mai, Cécil écrivait à Norris, ambassadeur anglais en France : « La reine d'Écosse sera, je pense, sollicitée d'épouser Bothwell; les principaux

reux, nous en convenons. Mais avant de nous joindre à M. Mignet pour en demander compte à Marie, nous devons songer que liée désormais à son mauvais sort, elle ne parlait plus par elle-même. Il est permis aussi de douter que ce libellé soit bien authentique. Anderson a omis, mais Goodall nous a conservé une note marginale dans le registre de la Cour de session de la même main que le corps du registre, et placée à la hauteur des compliments dont le comte est gratifié : « Memorandum. Cet acte fut inséré dans les livres, après que le lord régent et tous les lords présents dans la ville, le 18 octobre[1], en eurent pris connaissance; ensuite, je le transcrivis. » Ainsi le greffier lui-même nous met sur nos gardes, et probablement, avec intention. La seule preuve incontestable d'authenticité, la transcription immédiate en mai, nous fait défaut. Or, nous avons vu plus d'une fois, et nous verrons les lords se jouer dans ce genre de fraude; on ne manquera pas plus à la vraisemblance qu'à la justice, en les soupçonnant d'avoir ici altéré et forcé les termes dont Marie Stuart se serait servie en l'honneur de Bothwell[2].

Au sortir du Tolbooth, Bothwell ramena la reine au palais d'Holyrood, où il l'avait réinstallée la veille[3]. Le soir, elle le créa solennellement duc des Orcades et seigneur des Shetland.

Voici de quelle manière le parlement de décembre 1567, dans l'acte où nous avons puisé déjà, apprécie ces dernières journées : « persistant et persévérant dans ses crimes, ses projets abominables et ses trahisons, le comte de Bothwell

de la noblesse s'y opposent, et ils sont à Stirling avec le prince » (Chalmers, t. III, p. 242-3, note y). — Cécil savait donc dès lors que les nobles se soulèveraient contre le mariage qu'ils avaient demandé.

1. 1567, quatre mois après le renversement de Marie Stuart.

2. Les lords envoyèrent à Cécil une copie de la procédure faite au parlement de décembre 1567, contre Bothwell. Chalmers affirme (t. III, p. 52, note *r*; p. 88, note *z*) que la comparaison de cette pièce avec l'acte authentique, publiée beaucoup plus tard, démontre qu'ils l'altérèrent. Cela se voit en effet à la p. 8 des Acta, t. III.

3. Déclaration du parlement de décembre 1567. — *Acta parliament.*, t. III, p. 8.

garda et retint la très-noble personne de notre dite très-chère mère[1], dans une étroite prison et captivité, par force et à main armée, avec l'aide de ses amis et de ses clients, jusqu'au 6 du mois de mai passé; lequel jour, accompagné d'une troupe armée considérable, il la conduisit au château d'Édimbourg qui était en son pouvoir; il l'emprisonna et la contraignit d'y demeurer jusqu'au onze dudit mois; ce jour, accompagné de sa nombreuse troupe armée, et afin de donner une meilleure couleur à ses crimes, à ses projets abominables et à ses trahisons, il la conduisit au palais d'Holyrood; et dans les quatre jours, la contraignit de l'épouser[2]. » Le 14 mai, fut dressé le contrat de mariage[3]. Il est aisé de se moquer de ce que Bothwell y est appelé noble et puissant prince; de ce que Marie Stuart dit qu'elle veut sortir de son solitaire veuvage et augmenter sa descendance. Qu'importe? Cela n'est-il pas du style de chancellerie? Et l'histoire du XVI^e^ siècle, celle d'Angleterre par exemple, n'abonde-t-elle pas en expressions de même espèce? Fixons plutôt notre attention sur ce qu'on y lit la déclaration réitérée, que la plus grande partie de la noblesse a prié la reine de se remarier, de préférer un de ses sujets à un étranger, et qu'elle lui a désigné formellement le noble prince, maintenant duc des Orcades. Laissons les malices de bagatelles; nous perdrions de vue la filiation véritable des événements.

Cependant le pardon accordé à Bothwell et à ceux qui avaient joué un rôle dans l'enlèvement, ne rassurait pas les signataires du *bond* d'Anslie, tant il est vrai que c'était ce *bond* qui avait engendré l'enlèvement. Ils sollicitèrent, mais ils n'obtinrent que le 14 mai, un pardon en forme. Marie promettait sur sa parole de princesse, que ni elle, ni ses successeurs, n'imputeraient jamais à crime, ni à offense à aucun des signataires la signature qu'ils avaient donnée; que jamais

1. On se souvient que c'est le jeune Jacques VI qui est censé parler.
2. The acts of the parliaments of Scotland, t. III, p. 8.
3. Goodall, *Append.* p. 57-61.

ni eux, ni leurs héritiers ne seraient appelés à en rendre compte; que leur participation ne serait pas regardée comme une tache à leur honneur, ni comme un manquement à leurs devoirs de sujets[1]. Auraient-ils pris cette précaution, si la reine avait gratifié Bothwell de son fameux warrant lors du souper d'Anslie?

Le lendemain 15 mai, à quatre heures du matin, Adam Bothwell, évêque protestant des Orcades[2], assisté de John Craig, célébra le funeste mariage dans une des salles d'Holyrood. Cet événement si facile à constater, a été dénaturé néanmoins parce qu'on n'a rien laissé d'intact dans l'histoire de Marie Stuart. Le Journal de Murray dit en propres termes: « 15 mai. Ils furent mariés publiquement par-devant les deux églises réformée et non réformée. » M. Mignet adopte cette version[3], contre tous les témoignages. Melvil, un des assistants remarque que la cérémonie fut faite selon le rite protestant par l'évêque des Orcades dans la salle ordinaire des séances du Conseil privé, et non pas avec la messe, ni dans la chapelle du palais, comme cela s'était passé pour le feu roi. Une dépêche de du Croc[4], deux chroniques de la fin du XVI^e^ siècle, le Diurnal of Occurrents et le Birrel's Diary, l'historien Spotiswood confirment le dire de Melvil. Une lettre de Drury à Cécil, Berwick 16 mai 1567, à laquelle M. Mignet, trompé sans doute par d'inexacts renseignements, renvoie le lecteur, contredit absolument le Journal de Murray: « Plaise à Votre Honneur, écrit le prévôt de Berwick, apprendre qu'hier, c'est-à-dire le 15 courant, à quatre heures du matin,

1. Anderson, t. I, p. 111.
2. Nullement parent du comte.
3. Tome I, p. 307.
4. Teulet, p. 110-111. Analyse d'une dépêche de du Croc, mai 1567. Voy. aussi *Relations politiques de la France avec l'Espagne et l'Écosse au XVI^e^ siècle*, Teulet, t. V. p. 25. Don Françes de Alava, ambassadeur espagnol en France, écrit à Philippe II (Paris, 16 juin 1567) que d'après le récit de l'évêque de Dumblane, toute la cérémonie du mariage se fit à la calviniste. — Keith n'est pas moins positif, p. 386. — Tytler de même, t. V. p. 413, édition 1845.

la reine fut mariée au duc des Orcades, en présence de fort peu de monde[1]. Cela se passa dans la salle d'audience, avec le prêche et non avec la messe, quoiqu'on eût dit la veille qu'il y en aurait une et que l'on s'attendît à un discours de l'évêque de Ross[2]. » Pourquoi le comte de Murray fit-il du cérémonial de cette union, l'objet d'un de ses innombrables mensonges ? C'est que ses complices lui en fournirent la matière, lorsqu'un mois après le mariage, se liant entre eux par un bond, la même nuit qu'ils envoyèrent Marie Stuart à Lochleven[3], ils alléguèrent entre autres méfaits de Bothwell, qu'il s'était marié par-devant les deux églises, afin de mieux montrer qu'il n'était ni de l'une, ni de l'autre religion[4] : invention fausse et ridicule, quant au motif; car Bothwell fut de tout temps à sa manière un protestant zélé, et nous verrons dans le chapitre suivant, qu'il comptait là-dessus, comme un moyen de popularité. Invention radicalement fausse quant au fond : car les autorités les plus diverses, présentes sur le lieu, s'accordent à rapporter qu'il n'y eut que le mariage protestant. Ce sont eux bien plutôt, les ennemis de Marie Stuart, qui, à force de mensonges entassés, nous donnent la démonstration claire et certaine, qu'à leurs yeux la religion n'était qu'un mot.

1. « Peu de barons écossais assistèrent à la révoltante cérémonie.... » (Mignet, t. I, p. 307). C'est donc l'indignation qui éloigne ces hommes vertueux, quoiqu'ils aient poussé de toutes leurs forces à la cérémonie qui les révolte. Ne peut-on pas dire que Marie Stuart ne tenait pas à ce qu'il y eût une nombreuse assistance, et le prouver par le choix d'une heure si matinale ?

2. Miss Strickland, t. V, p. 290-1, et note 4. Nous croyons inutile de reproduire le texte de la dépêche.

3. La nuit du 16 au 17 juin 1567. Voy. plus bas, ch. IX. — Le lecteur se rappellera que le journal de Murray fut composé en 1568.

4. Voy. Keith, p. 405.

IX

CHUTE DE MARIE STUART.

Supposons que Marie Stuart aimât le comte de Bothwell ; que pour s'assouvir, elle eût trompé, assassiné Darnley ; qu'une année durant, elle eût tourné la force et les calculs de son esprit vers l'union, objet de tous ses appétits ; que d'un autre côté, Bothwell eût accepté une passion tout au moins flatteuse pour son ambition et son orgueil : il semble que la célébration du mariage préparé de si loin, dût amener chez l'un et l'autre une explosion de joie, ne fût-ce que la joie grossière de la libre possession, après une longue contrainte. Plus tard seraient venus les remords ; plus tard, l'expiation.

Les événements suivirent une marche contraire et bien peu naturelle dans l'hypothèse admise généralement. A l'instant où les époux devraient être au comble de leurs vœux, les scènes violentes éclatent. « Jeudi (c'est-à-dire le 15 mai, jour du mariage), Sa Majesté, dit du Croc[1] m'envoya quérir, où je m'apperceus, dit-il, d'une estrange façon entre elle et son

1. *Lettre de du Croc à Catherine de Médicis*, Édimbourg, 18 mai 1567, dans Labanoff, t. VII, p. 110. Du Croc était en Angleterre lors de la mort de Darnley. Il était revenu en Écosse lorsque Marie était à Seton. Clairvoyant à l'égard de Bothwell, il avait refusé d'assister au mariage, malgré les sollicitations du comte. Moins clairvoyant à l'égard de Marie Stuart, il paraît l'avoir jugée dès lors d'après Lethington qui la noircissait à dessein.

mary ; ce qu'elle me voullut excuser, disant que si je la voyois triste, c'estoit parce qu'elle ne voulloit se réjouyr, comme elle dit ne le faire jamais, ne désirant que la mort. Hier, estant renfermez tous deux dedans un cabinet avec le comte de Bodwell, elle cria tout hault que on luy baillast un couteau pour se tuer. Ceulx qui estoient dedans la chambre l'entendirent ; ils pensent que si Dieu ne luy aide qu'elle se désespérera. Je l'ay conseillée et confortée de mieux que j'ai peu ces trois fois que je l'ai veu. » D'après James Melvil, Arthur Erskine, capitaine des gardes, l'entendit menacer de se jeter à l'eau. Elle n'avait pas voulu quitter ses habits de veuve pour la célébration du mariage. L'altération subite de ses traits frappa tous les yeux. Drury écrit à Cécil (Berwick 20 mai 1567), que d'après plusieurs témoignages, jamais visage de femme ne changea si profondément et en si peu de temps, sans maladie. Elle ne souffrit ni fête au palais, ni divertissements extérieurs pour le peuple[1].

Le brutal époux qui s'était vanté qu'il l'aurait bon gré mal gré, continua de la tenir prisonnière. Il insultait à sa douleur « ne lui voulant donner liberté de regarder une seule personne ni que personne la reguardât, et qu'il sçavoit bien qu'elle aymoit son plaisir et à passer son temps aultant que aultre du monde[2]. » Telles étaient sa grossièreté et sa défiance, qu'il ne passait pas un jour sans lui faire répandre des torrents de larmes. Ces défiances n'étaient pas jalousie d'amour, ni surtout jalousie fondée. Il craignait que des conseils contraires à ses intérêts ne parvinssent jusqu'à elle, et qu'elle ne lui échappât. Quant aux propos outrageants, dignes de la soldatesque du XVI^e^ siècle, elle ne lui avait pas plus donné le droit de les proférer, qu'à l'époque où il l'appelait la *hoore* du

1. Miss Strickland, t. V, p. 292-3. — Tout le cadeau de noces qu'elle fit à Bothwell consista en deux manteaux de peau de genette dont il se fit un manteau du soir. — *Id. id.* p. 294, d'après les registres du trésorier et de la garde-robe royale.

2. *Du Croc à Catherine de Médicis*, 17 juin 1567, dans Teulet, p. 129. L'ambassadeur parle ici d'après Lethington, dont il faut toujours se défier. Il a menti et il mentira encore.

cardinal Beaton[1]; qu'on nous permette de ne pas traduire. Mais on nous répliquera qu'en 1567 il avait de bonnes raisons pour humilier Marie. « Craignant sans doute qu'elle ne se dégoûtât de lui aussi vite qu'elle s'était dégoûtée de Darnley, il torturait son cœur afin de l'occuper, et la rendait malheureuse pour l'empêcher d'être inconstante[2]. » — Alors, tout savant qu'il fût en amour, Bothwell se trompait grièvement. Car n'était-ce pas précisément la méthode qu'avait suivie Darnley? Bouderies, colères, violences, il n'avait pas ménagé à sa femme les leçons, ni les tortures du cœur. Même, n'avait-il pas raffiné l'art de se faire adorer, jusqu'à tuer Riccio devant celle dont il prétendait fixer la constance, jusqu'à mettre l'enfant en péril dans le sein de sa mère? Cependant il n'avait pas pu empêcher le mobile objet de cette profonde tactique de se dégoûter de lui : on l'affirme du moins. Non ; Bothwell est une espèce de conquérant barbare. Ivre de succès et de convoitises, il piétine sur sa proie.

Arrachons-nous aux idées préconçues et plaçons-nous un moment dans le cours ordinaire des choses. Est-il possible qu'un amour, même criminel, parvenant à la sanction du mariage, se brise ainsi à l'instant même de la bénédiction nuptiale, et que, sans transition, un enfer anticipé lui succède? Une telle révolution ne se conçoit pas. Admettons au contraire que Marie Stuart ne soit pas la complice de Bothwell, qu'elle subisse la loi du plus fort qui s'est jeté sur elle avec l'emportement de la bête; son désespoir, la brutalité inouïe du maître, tout s'explique. Si en peu d'heures, ses traits charmants se creusent d'atteintes plus profondes que celles de la maladie, c'est le vrai déchirement de l'âme, et non la mauvaise conscience, qu'on lit sur cette figure décom-

1. *Lettre de Randolph à Cécil*, 30 mars 1565, citée par Chalmers, t. III, p. 21, note *b*. Le cardinal avait été assassiné en 1546, lorsque Marie Stuart n'avait que quatre ans. Il fallait une rare extravagance de la langue pour insulter ainsi à l'innocence d'une enfant. Chalmers conjecture quelque méprise chez Randolph.

2. Mignet, t. I, 310.

posée. Il n'est pas impossible de soutenir qu'elle aurait dû résister, et lutter jusqu'à la mort plutôt que de céder. Peut-être une constance à toute épreuve eût-elle triomphé de ce mélange infâme de ruse et de violence. Mais l'infortunée reine, après tant de meurtres et de trahisons, et dans l'abandon où on la laissa, subit sa défaite. En se rendant, elle consulta peut-être moins sa gloire que sa faiblesse : soit. Être à bout de forces, après les épreuves les plus atroces, est un malheur ; ce ne saurait être un crime.

Ayant accepté sa destinée, elle s'efforça d'en tirer le meilleur parti possible (we maun must make the best of it). Il n'est pas besoin d'attribuer à aucune tendresse pour Bothwell, l'envoi de Chisholm évêque de Dumblane à la cour de France, et de sir Robert Melvil, frère de sir James, à celle d'Angleterre, avec mission l'un et l'autre d'obtenir que l'on reconnût Bothwell comme son mari. Bothwell écrivit à Charles IX et l'assura de l'affection et bonne envie qu'il avait et aurait toute sa vie de lui faire « humbles services [1]. » Sa lettre à Élisabeth ne manqua pas non plus d'adresse et de dignité.

D'autre part, il essaya d'adoucir autour de lui les cœurs presbytériens par une manifestation plus chaude de sa foi religieuse. L'évêque des Orcades qui l'avait marié, annonça en son nom à la congrégation, qu'il confessait avoir mal vécu, qu'il voulait maintenant se corriger et se conformer aux lois de l'Église [2]. Afin de joindre l'effet aux paroles, une proclamation royale rendue en Conseil privé (23 mai), rétablit dans toute sa rigueur la proclamation par laquelle Marie Stuart, lors de son arrivée en Écosse, avait dû interdire de rien changer à la forme religieuse en vigueur dans le royaume. On alla plus loin, et, signe frappant, à ce qu'il nous semble, de la prostration où la reine était tombée, le même acte supprima les lettres que Marie avait accordées postérieurement

1. Lettre du 27 mai. — Teulet, *Relations politiques de la France avec l'Espagne et avec l'Écosse au* XVI^e^ *siècle*, t. II, p. 298.

2. Miss Strickland, t. V, p. 294, d'après une lettre de Drury à Cécil, 20 mai 1567.

aux catholiques, portant permission de suivre leur religion[1]. Une chose singulière aussi, et bien propre à révéler l'état violent des esprits sur cette question, c'est que la signature du catholique John Leslie, évêque de Ross, figure au bas d'une pièce si hostile au catholicisme.

Le Conseil privé reçut une nouvelle organisation, c'est-à-dire qu'on le distribua en sections qui devaient siéger à tour de rôle. Cela n'était pas nouveau dans l'histoire d'Écosse[2]. Bothwell, ajoute-t-on, aurait composé le Conseil de ses amis et de ses partisans; il y aurait introduit l'archevêque de Saint-André, les lords Oliphant, Boyd, Herries et Fleming, les évêques de Galloway et de Ross, pour prendre place à côté des comtes d'Huntly et de Crawford[3]. Il serait plus exact de les appeler les amis de Marie Stuart. Mais l'éminent historien que nous combattons à regret, se trompe sur la plupart de ces noms. Sauf les lords Oliphant et Boyd, tous les autres personnages étaient dès longtemps membres du Conseil privé. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir Keith et de jeter les yeux sur les nombreux procès-verbaux des séances antérieures à cette époque, qu'il a publiés[4].

Enfin Bothwell, affectant de prendre au sérieux sa fonction suprême de gardien du bon ordre dans le royaume, la reine convoqua, le 28 mai, ses vassaux des comtés du midi pour le 15 juin, à Melrose. De là, Bothwell devait les conduire contre les brigands qui désolaient toujours le Liddisdale. Comme tous ceux qui vont au-devant de leur mauvaise destinée, le nouveau duc des Orcades fournissait bénévolement aux nobles un prétexte plausible de se réunir publiquement en armes.

En effet, le complot de l'aristocratie contre Marie Stuart,

1. Keith, p. 571-2.
2. Chalmers, t. I, p. 344.
3. Mignet, t. I, p. 313.
4. Keith, p. 333, 352, 359, note *d*, et 560, 117, *Append.* 130, *append.* 121, etc.

ce complot après avoir fait des progrès si terribles, marchait à pas de géant vers son dénoûment final. Tenté plusieurs fois auparavant sous diverses formes, il datait en dernier lieu du *bond* de Craigmillar, lorsque, sur le refus de la reine de divorcer avec Darnley, ils avaient résolu de tuer le roi. En promettant à Bothwell la main de la veuve, ils l'avaient poussé en avant. Celui-ci, muni du *bond*, et persuadé que dès lors il n'avait rien à craindre des suites du crime, prit si peu de précaution pour le commettre, que non-seulement le cri public s'éleva bientôt contre lui, mais que de plus ses complices purent jeter le fardeau sur ses épaules et se préparer ainsi le rôle de justiciers. Ils tinrent Marie Stuart, abattue par la douleur et l'épouvante, dans l'ignorance de la réprobation qui frappait Bothwell, afin qu'elle continuât sa confiance à celui-ci et se compromît sans le savoir aux yeux des masses; ils firent avorter toutes les recherches qu'ordonna la reine, puisqu'elles auraient eu pour effet de manifester leur propre culpabilité. Ils acquittèrent solennellement Bothwell et selon toutes les formes légales, quoique par un procès dérisoire au fond. Ils confirmèrent cette absolution par un vote en parlement. Puis en signant le *bond* d'Anslie, à la fois sanction du verdict et chaleureuse autorisation d'épouser la reine, ils jetèrent l'aveugle ambitieux sur le chemin du rapt et du mariage. Quand Marie fut prisonnière du ravisseur à Dunbar et à Édimbourg, pas un d'eux n'éleva la voix, ni ne remua seulement le doigt en sa faveur. Ainsi abandonnée de tous, elle passa sous le joug; et en devenant la femme de Bothwell, elle accepta sans le savoir la responsabilité de l'assassinat de Kirk-of-Field et le déshonneur. C'est là que les traîtres artisans de ces trames si vastes et si perfides l'attendaient. Maintenant ils n'avaient plus pour la précipiter du trône, qu'à prendre le prétexte de punir Bothwell et de venger celui qu'ils avaient étouffé de paire et de compagnie, quelques mois auparavant. Les meneurs à ce dernier moment du drame, on les connaît. Randolph a nommé Kirkaldy de Grange et

Maitland de Lethington; et face à face, il a instruit leur procès[1].

Nous allons les voir à l'œuvre. Après ses deux lettres du 20 et du 24 avril à Bedford, le laird de Grange en avait écrit une troisième le 8 mai. La conspiration est bien claire. — La plupart de ceux de la noblesse qui, dit-il, ont par crainte, pour leur vie, accordé diverses choses également contraires à l'honneur et à la conscience[2], se sont réunis à Stirling et ont fait un *bond* de défense mutuelle en tout ce qui regardera la gloire de Dieu et le bien du pays. Ils se proposent trois objets : 1° la délivrance de la reine hors des mains de Bothwell ; 2° la sûreté du prince, afin d'empêcher le meurtrier du père de tuer aussi le fils ; lors du dernier voyage de la reine à Stirling, il a suborné des gens pour empoisonner le prince ; 3° le châtiment des assassins du roi. Les seigneurs, réunis à Stirling sont les comtes d'Argyle, de Morton, d'Athol et de Mar. Ils ont chargé Kirkaldy de solliciter de nouveau l'assistance d'Élisabeth, quoique du Croc leur offre au nom du roi de France les moyens d'anéantir la faction de Bothwell[3]. Enfin les quatre comtes sont assurés de l'adhésion des comtes de Glencairn, Cassilis, Eglinton, Montrose, Caithness; des

1. Revoir, ch. VIII, la lettre de Randolph à ces deux hommes en 1570.

2. Allusion vague à la prétendue contrainte exercée par Botwell au souper d'Anslie; plus tard, seulement, elle se personnifiera dans les deux cents arquebusiers.

3. Mensonge, très-certainement. Du Croc, écrivant à Catherine de Médicis, le 18 mai, dépeint son embarras entre les deux partis, embarras où évidemment il ne serait pas s'il s'était décidé en faveur des nobles. La reine l'a prié, dit-il, d'aller les trouver « pour leur parler au nom du Roy, et veoir si je y pourray faire quelque chose. S'il advient, j'y feray tout ce qu'il me sera possible, et, apprès, le meilleur est de me retirer, et, comme je vous ay mandé, les laisser jouer leur jeu. Il n'est point séant que je y sois au nom du Roy; car si je favorise la Royne, l'on pensera en ce royaume et en Angleterre, que le Roy tient la main à tout ce qui se fait; et si ce n'eust esté le commandement que Voz Majestez me feyrent, je fust party huit jours devant les nopces.... » (Teulet, *Relat. polit. de la France*, t. II, p. 298). Il est clair que ce n'est pas là le langage d'un homme qui aurait poursuivi les nobles de ses offres de service. Une autre lettre de du Croc à Charles IX, 17 juin, prouve avec une pleine évidence qu'il se tint dans une stricte neutralité. Labanoff, t. VII, p. 121.

lords Boyd, Ochiltree, Ruthven, Drummond, Gray, Glaimmis, Innermeith, Lindsay, Hume et Herries[1]; déjà ils prennent leurs mesures. — Ainsi voilà qui est constant : le 8 mai, c'est-à-dire une semaine avant le mariage de Marie Stuart avec Bothwell, et deux jours après que celui-ci l'avait ramenée de Dunbar au château d'Édimbourg, les nobles s'étaient associés *pour la délivrer;* — et néanmoins, ils venaient de signer le *bond* d'Anslie, et immédiatement après la translation de la prisonnière à Édimbourg, au moment où Kirkaldy écrivait, un autre *bond* pour le même objet, d'après le récit très-peu sûr à la vérité de James Melvil[2]. Certainement du moins, ils avaient gardé une immobilité absolue et laissé consommer sans obstacle, sans objection, l'union qu'ils avaient recommandée et contre laquelle ils se liguaient par avance. Pourrait-on souhaiter une preuve plus évidente qu'ils avaient tendu un piége à Bothwell et décidé l'immolation de la reine? Ne sont-ils pas bien édifiants aussi dans leur ardeur de venger le roi qu'ils ont fait périr? Quant au prince, ne l'ont-ils pas déjà? N'est-il pas à Stirling même où ils se réunissent, et sous la garde exclusive du comte de Mar, l'un des leurs, à qui la mère l'a remis spontanément depuis deux mois? Ces beaux sentiments ne sont que des prétextes, parce que des conspirateurs ne livrent pas crument au papier et au dehors le secret de leurs vrais desseins. Un drapeau est nécessaire[3].

1. Tytler, t. V, p. 407-9; et Mignet, t. I, p. 315-6. Kirkaldy ne parle pas ici de Maitland de Lethington, sans doute parce que le secrétaire n'avait pas été du conciliabule de Stirling. Il ne quitta pas la reine dont il partagea en apparence la captivité, du 24 avril au 12 mai. — Le nom d'Herries, ami de Marie Stuart, nous étonne dans cette liste de Kirkaldy. Il y a là quelque légèreté du correspondant de Bedford. Est-ce par un doute de cette nature que M. Mignet, reproduisant au complet la liste du laird de Grange (t. I, p. 316), en a retranché le seul Herries, comme au *bond* d'Anslie? Lord Boyd était si peu de ce complot, qu'il se rangea du côté de la reine, lors de la prise d'armes.

2. Voy. ch. VIII. Il nous paraît évident que Melvil a transposé les faits ici comme à son ordinaire, et qu'il a voulu parler du *bond* d'Anslie, qui précéda l'enlèvement et qu'il n'a mentionné nulle part ailleurs.

3. Keith cite, p. 394, note *d*, l'extrait suivant des *Mémoires de Crawfurd*: « Les chefs de la faction étaient Morton, Mar, les lords Hume, Sempill et

Élisabeth fit un accueil assez sévère aux lettres de Kirkaldy. Ce n'était pas la fille d'Henri VIII qui devait approuver le principe de l'insurrection des sujets contre le prince, même dans les États étrangers. Elle n'était pas sans craindre la contagion du mauvais exemple. Pourtant, elle se sentait trop ferme sur son trône, elle haïssait trop Marie Stuart, elle était trop résolue à se rendre maîtresse en Écosse et à exclure l'influence française, pour s'arrêter longtemps devant des scrupules théoriques. Quelques tergiversations la mirent en règle avec les principes; et bientôt ses actions se conformèrent aux intérêts de sa politique et de ses passions. D'ailleurs près d'elle, siégeait un conseiller parfaitement décidé, Cécil, qui jamais n'avait perdu de vue le projet de renverser Marie. Tout récemment Murray en traversant l'Angleterre, l'avait mis au courant des dernières trames[1]; et le ministre, sans s'inquiéter des hésitations ni des caprices de sa souveraine, certain qu'il était de lui faire partager ses vues en temps utile, marcha droit au but. Il prit sur-le-champ ses dispositions comme sa correspondance en fait foi. Bedford absent alors de Berwick, reçut l'ordre de se rendre à son poste. « J'apprends par vos dernières lettres, écrivit ce dernier à Cécil le 11 mai, que l'intention de Sa Majesté est que je retourne en hâte dans le nord, afin de soutenir ceux des lords d'Écosse qui sont unis ensemble pour résister à l'entreprise de Bothwell. Je serai à Berwick le plus tôt possible[2]. » Le

Lindsay, les barons de Tillibardine et de Grange, et le secrétaire Lethington. Mécontents du mariage de la reine et déconcertés, ils travaillèrent secrètement à former une faction avec d'autres, sous prétexte de délivrer la reine et de mettre Bothwell en jugement pour le meurtre dont on le soupçonnait. Mais leur intention était plutôt de s'affranchir eux-mêmes par soulèvement et rébellion, comme on l'entendra ci-après. »

1. Drury écrit à Cécil, le 20 mai 1567, que l'ambassadeur français a informé la reine d'Écosse que son frère, le comte de Murray, qu'elle croyait sur le continent, « était toujours en Angleterre, intriguant avec le Conseil de ce royaume, non pas pour son avantage à elle, et qu'il tenait sur elle des discours très-déplacés dans la bouche d'un sujet, à plus forte raison chez un homme si proche par les liens du sang. » Miss Strickland, t. V, p. 295-6.

2. Chalmers, t. III, p. 55, note *x*. Chalmers ajoute que les lettres de

12 mai, Cécil mandait à Norris, ambassadeur d'Angleterre en France : « la reine d'Écosse sera, je pense, sollicitée d'épouser Bothwell. Les principaux de la noblesse s'y opposent et ils sont à Stirling avec le Prince[1]. » Nous apercevons distinctement le jeu double de ces principaux de la noblesse. En Écosse, publiquement ils poussent de leur mieux au mariage. En Angleterre, secrètement ils disent qu'ils y sont contraires, qu'ils vont se soulever; et Cécil ne balance pas à leur promettre son secours. En même temps on écrit à l'ambassadeur anglais en France, et celui-ci ne manquera pas de le répandre à la cour de Charles IX, que la noblesse écossaise voit de mauvais œil la recherche de Bothwell; ainsi le consentement de Marie sera une faute personnelle, qu'elle aura voulue envers et contre tous.

A peine le mariage célébré, les conjurés répandirent le bruit que la religion était en danger. C'est alors que Bothwell fit rendre la proclamation du 23 mai, destructive des débris du catholicisme encore subsistants. Le peuple se rassure. Nouvelles calomnies : la reine veut renverser les lois; rejeter les conseils et l'assistance de sa noblesse; mener les choses à son caprice, au mépris de l'antique coutume; elle néglige la santé, la conservation, la sûreté et le gouvernement de son fils. L'annonce d'une expédition dans le Liddisdale, n'est qu'un prétexte pour rassembler des forces et masquer ses desseins, etc. Une seconde proclamation royale, du 1er juin[2], dénonça énergiquement ces accusations mensongères et derechef calma les esprits.

Cependant Morton avait quitté Holyrood et s'était retiré à son château d'Aberdour dans le Fife[3], qui devait être le point de départ du mouvement insurrectionnel. Robert Melvil, ambassadeur de Marie près d'Élisabeth, pressait cette reine

Cécil, conservées dans la *Cabala*, sont conçues dans le même sens. *Cabala sive scrinia sacra* est un recueil de lettres des personnages de ce temps.

1. Chalmers, t. III, p. 242, note *y*.

2. Keith, p. 396-7.

3. Miss Strickland, t. V, p. 296, d'après une lettre de Drury à Cécil, 25 mai 1567.

d'aider les seigneurs dont il s'était fait l'instrument[1]. On aura beau dire avec un parfait détachement de la morale historique, que cela prouve combien était général le sentiment qui les unissait contre Bothwell[2]; la conduite de Robert Melvil était une indigne trahison contre celle qui avait mis sa confiance en lui. La conduite de James, son frère, fut également déshonorante. Pendant qu'il feignait la fidélité envers Marie Stuart, il accueillait les ouvertures secrètes des confédérés; de séduit, devenu séducteur, il entreprenait de gagner sir James Balfour, ami jusque-là de Bothwell, et qui venait d'être nommé capitaine du château d'Édimbourg[3]. Son renom de dévouement à Marie Stuart lui ouvrait naturellement l'accès du château, et lui permettait d'y séjourner sans éveiller les soupçons. Il raconte dans ses mémoires avec une rare impudeur que cette négociation lui prit plusieurs jours. Il y employa le mensonge, en avertissant faussement Balfour que Bothwell allait le destituer; la flatterie, en le priant d'être l'heureux instrument du salut de la reine et du prince, et l'auxiliaire des projets de la noblesse, qui étaient de couronner le prince (le renversement de la mère était donc décidé dès la réunion de Stirling); l'aiguillon de la menace, sur ce qu'ayant été longtemps ami de Bothwell, il risquait d'être englobé avec celui-ci dans l'accusation d'assassinat du roi. Balfour se rendit à condition qu'on le maintiendrait dans son poste; un *bond* de garantie fut signé par les chefs de la faction[4]. Ils ne marchandèrent pas, l'accession du

1. Tytler, t. V, p. 406-7, édition 1845, lettre de Robert Melvil à Cécil, 7 mai 1567. La France, dit Melvil, a offert aux seigneurs une compagnie d'hommes d'armes et des pensions; mais *les plus honnêtes d'entre eux* ont pensé et on a décidé que l'on ne ferait rien qui pût offenser la reine d'Angleterre. — Nous avons déjà remarqué plus haut que le ton de la correspondance de du Croc avec sa cour, dans ce temps-là, prouve plutôt qu'il n'avait fait d'offres d'aucune sorte. C'est un mot d'ordre adopté pour stimuler les Anglais.

2. Mignet, t. I, p. 316.

3. Chalmers, t. III, p. 83.

4. Chalmers, t. III, p. 445-6. Miss Strickland, t. V, p. 301, note 3. Ce *bond* rappelle d'abord l'enlèvement et la captivité de la reine, les moyens illégitimes que Bothwell employa pour l'amener au mariage. De là, la réso-

commandant du château d'Édimbourg étant la condition indispensable du succès. Lethington demeurait toujours au palais pour empêcher les bons conseils de parvenir jusqu'à la reine, ou pour en détruire les effets. Cependant Bothwell éclairé peut-être par la haine, eut un jour une querelle violente avec lui et faillit le percer de sa dague. Marie se jeta entre deux. Le lendemain, le secrétaire se réfugia chez son beau-frère, le comte d'Athol, chef de la ligue de Stirling.

La reine ignorait le complot qui gagnait autour d'elle, comme elle avait ignoré les complots précédents. Il est inconcevable qu'avec de l'esprit, elle eût si peu de pénétration; après des leçons si terribles, si peu d'expérience; et qu'elle ait toujours été prise au dépourvu par les hommes, qui avaient fait de ses six années de gouvernement, six années de martyre. Comment concilier cette placide ignorance du mal et du péril, avec le haïssable talent de criminelle consommée qu'on lui prête? Se peut-il que celle qui aurait trompé Darnley avec un art si profond, pour l'amener au lieu où il devait être assassiné; qui aurait manié ensuite avec tant de dextérité une situation compliquée, pour procurer l'acquittement de Bothwell et leur mariage projeté de si loin, se peut-il qu'avec une telle connaissance des affaires et de leurs ressorts les plus secrets, avec tant de hardiesse et de calcul, elle ne sût en aucun temps, rien voir, rien deviner, rien prévenir des menées de ses ennemis? Un criminel est soupçonneux, sans cesse en quête des dangers qu'il croit courir, ayant la conscience de les avoir provoqués. Marie Stuart est aveugle, imperturbable dans sa bonne opinion d'autrui.

A défaut de sa prudence, la réunion de Stirling aurait éveillé, assure-t-on, sa verve caustique. Elle aurait dit qu'Athol n'était qu'un homme faible; qu'elle saurait trouver

lution de la noblesse de délivrer la reine de la servitude, de sauvegarder la liberté publique, les priviléges de la noblesse; enfin la promesse de Balfour de les aider dans leurs entreprises *décidées ou à décider*. — C'est dans ces derniers mots qu'il faut chercher leurs intentions; le reste n'est qu'un simulacre.

le moyen de fermer la bouche à Argyle; et que Morton qui venait à peine d'ôter ses bottes toutes souillées de la poussière de la route, serait renvoyé d'où il venait[1]. Eût-elle parlé de la sorte, le crime serait mince. Du moins aurait-il été juste à Tytler de compléter la citation et d'ajouter qu'elle exceptait le comte de Mar. « Quant au comte de Mar, aurait-elle continué, j'attends de lui une ferme amitié; il m'a assuré qu'il sera des miens fidèlement et toujours[2]. » La voilà bien cette pauvre reine incorrigible. Impossible à elle de pressentir la trahison. Drury dans la même lettre, entretient Cécil du mauvais état persistant de la santé de la reine. Elle tombait dans des évanouissements fréquents et prolongés.

Parmi ces tortures physiques et morales, quoi de plus naturel que son cœur se tournât vers son fils, et qu'elle souhaitât le revoir?

Elle informa le comte de Mar qu'elle projetait un voyage à Stirling. Il lui répondit qu'il ne s'y prêterait qu'autant qu'elle ne serait pas accompagnée de plus de douze personnes. Cette précaution, concevable au reste puisque Marie dépendait alors de Bothwell, empêcha la mère de donner suite à son désir[3]. Peut-être Bothwell ne l'aurait-il pas permis. Est-ce là ce qui serait devenu dans les mémoires de James Melvil, la sommation du duc des Orcades au comte de Mar d'avoir à lui remettre l'enfant; la réplique du comte qu'alors il fallait qu'on plaçât le prince dans la citadelle d'Édimbourg, sous la garde d'un homme sûr[4]? Cet échange de défis vient

1. Mignet, t. I, p. 319, d'après Tytler, et une lettre de Drury à Cécil, 20 mai 1567.

2. Miss Strickland, t. V, p. 299. Une circonstance propre à nous mettre en garde contre les plaisanteries que Marie aurait décochées à l'adresse des seigneurs, c'est qu'à ce moment même elle cherchait à les ramener près d'elle. Elle les avait priés de s'assembler quelque part où du Croc irait les trouver : « S'il advient, j'y feray tout ce qu'il me sera possible » écrit du Croc à Catherine de Médicis, le 18 mai 1567. Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse*, t. II, p. 297-8. C'est lord Boyd qu'elle avait envoyé à Stirling pour ces premiers pourparlers. Miss Strickland, t. V, p. 298.

3. Miss Strickland, t. V, p. 299.

4. Mignet, t. I, p. 319-320.

fort à propos pour justifier la trahison de Melvil et la levée de boucliers de la noblesse; tandis qu'au vrai, dans le court espace de temps que Bothwell passa sur le trône d'Écosse, rien d'historique n'établit qu'il ait voulu effectivement s'emparer du jeune prince. Il y avait une femme qui couvait des yeux le tendre rejeton, et qui pour avoir en sa puissance l'héritier des deux couronnes, épuisa pendant de longues années, les artifices de sa politique féline, c'est Élisabeth. Elle enjoignit immédiatement à Bedford d'entrer en négociations sur cette base avec les lords par l'intermédiaire de Kirkaldy de Grange; elle promettait de confier le prince à sa grand' mère, la comtesse de Lennox[1]. Mais ils n'eurent garde de donner dans le piége. Le prince une fois à l'étranger, où auraient-ils pris leur mandat pour exercer la régence et pour piller la royauté? N'auraient-ils pas eu bientôt dans la reine d'Angleterre une maîtresse tyrannique? D'ailleurs que seraient-ils devenus en Écosse devant le sentiment national exaspéré? Trop habiles cependant pour opposer un refus catégorique, dont le premier effet eût été de les priver du concours d'Élisabeth, ils amusèrent cette princesse et entretinrent ses bonnes dispositions avec une science sans pareille.

En attendant qu'elle se décidât à les seconder, ils se flattèrent de brusquer le dénoûment par un coup de surprise. Ils résolurent de devancer d'une semaine l'époque du 15 juin, pour laquelle la couronne avait convoqué ses vassaux, et d'enlever Bothwell et la reine dans la capitale. Ils devaient se trouver tous le 8 juin, près de Liberton, petite place à deux milles au sud d'Édimbourg. Mais Bothwell fut averti. Il quitta Holyrood dans la nuit du 6 juin, et emmena Marie Stuart huit milles plus loin au sud-est, au château fort de Borthwick. Ici ne méprisons pas un petit détail, quoique dans un autre sujet il ne méritât pas d'occuper la plume. Marie avant de partir, fit demander au maître de sa garde robe différents ustensiles d'argent, plus, deux mille épin-

1. Mss. [illegible], *Lettre de Drury à Cecil*, 5 juin 1567.

gles[1]. Qu'elle ait eu l'esprit assez présent pour demander ces menus objets et le temps de les recevoir, cela donne lieu de penser que le départ ne fut pas très-précipité; qu'à plus forte raison, Bothwell aurait eu grandement le temps de prendre avec lui le coffret de vermeil contenant les lettres de Marie Stuart, ces lettres si précieuses qu'il se réservait pour river à jamais la chaîne d'une femme volage, ces lettres qu'il lui importait plus encore de ne pas exposer à la malignité de ses ennemis. Ceux-ci racontèrent que pressé de fuir, le 6 juin, il avait oublié la cassette au château d'Édimbourg[2]. Mais Bothwell n'avait habité le château que cinq jours, du 6 au 11 mai; ce dernier jour il était descendu avec la reine à Holyrood, qu'ils n'avaient plus quitté.

Il n'est pas aisé de croire qu'il eût abandonné dans un appartement vide un tel trésor, qu'un homme pouvait emporter sous son bras et, à ce qu'il semble, qu'il ne devait jamais perdre de vue L'y eût-il laissé alors, il ne l'aurait pas oublié le 6 juin, pas plus que le reste de ses objets précieux qu'il eut tout loisir de faire partir en avant. Le mémoire justificatif qu'il adressa au roi de Danemark, Frédéric II, le 5 janvier 1568, mentionne deux fois incidemment le navire sur lequel le comte rapporte avoir chargé en quittant l'Écosse, *sa vaisselle d'argent, ses accoutrements, ses meubles et ses joyaux, qu'il avait emportés du château d'Édimbourg*[3]. Puisque Bothwell put prendre avec lui tout ce qu'il possédait, il est impossible que la cassette, si les lettres existaient, fût le seul objet auquel il ne songeât pas.

Après avoir mis la reine en sûreté derrière les puissantes murailles de Borthwick, il se rendit à Melrose avec l'espoir d'y trouver une partie des vassaux de la couronne, dociles peut-être à la convocation du 28 mai. Mais on était encore loin du terme indiqué; il attendit deux ou trois jours dans la solitude et revint à Borthwick de très-mauvaise humeur. Car il an-

1. Miss Strickland, t. V, p. 302, d'après les registres du trésorier.
2. Goodall, t. II, p. 53, *Memorandum de Buchanan.*
3. Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, 182 et 186.

nonça qu'il allait congédier et disperser tous les domestiques français de la reine. Tandis qu'il perdait ainsi son temps et sa colère, ses ennemis agissaient. Ayant deux mille chevaux réunis, quoique le comte d'Athol et d'autres confédérés du nord fussent en retard, Morton et lord Hume résolurent un coup de main sur Borthwick, le soir du 10 juin. Dépourvus d'artillerie, ils employèrent la ruse. Quelques-uns de leurs hommes détachés en avant, se présentèrent au château, se disant amis et poursuivis par les lords; ils demandaient un asile. Bothwell allait se mettre au lit. Devinant le piége et le danger, cet homme jusque-là si audacieux, prit tellement peur, qu'il ne songea qu'à sa propre sûreté et s'enfuit seul par une poterne avec le fils du laird de Crookston, seigneur du château. Il abandonna la reine, qui n'avait que sept ou huit personnes pour toute compagnie[1]. Marie Stuart possédait au plus haut degré le courage de l'instant présent. Comment douter, si elle avait aimé Bothwell, qu'elle n'eût partagé sa fuite et son péril? Comment croire aussi que Bothwell se serait exposé à la laisser tomber au pouvoir des confédérés, événement qui ne pouvait pas manquer de le perdre, comme la suite le prouva bientôt, s'il n'avait pas eu lieu de croire qu'elle ne confondait pas sa cause avec la sienne? Les ennemis cependant aperçurent les deux hommes; ils leur donnèrent la chasse et capturèrent le jeune Crookston; Bothwell leur échappa dans les ténèbres. L'occasion était belle pour s'emparer de la personne de Marie, ou la délivrer, comme ils disaient. Mais ils connaissaient la force des murailles et ignoraient celle de la garnison. Après avoir crié contre Bothwell les noms de traître, d'assassin, de boucher, auxquels ils mêlèrent de grossières injures contre la reine elle-même, ils s'éloignèrent et se replièrent sur Dunkeld, manoir de Morton. Marie, dès qu'elle fut délivrée, envoya le jeune laird de Reres à sir James Balfour, dont elle

1. Miss Strickland, t. V, p. 305 et suiv. d'après une lettre de Drury à Cécil, 12 juin 1567.

ne savait pas la trahison, avec ordre de tenir le château et de tirer sur les lords s'ils essayaient d'entrer dans la ville[1]. Pendant ce temps, le comte d'Huntly, les lords Boyd et Galloway, l'archevêque de Saint-André, les évêques de Galloway et de Ross, et l'abbé de Kilwinning, que Marie Stuart avait laissés à Édimbourg avec la charge difficile d'y défendre ses intérêts, avaient sollicité du Croc de s'interposer dans la lutte qui éclatait. Il écrivit à la fois au comte de Morton, alors devant Borthwick, et à la reine. Son messager manqua le comte qui venait de s'éloigner de Borthwick ; mais il trouva la reine. Elle répondit « sagement et vertueusement », le priant de travailler au nom du roi (de France); « mais s'ils s'attaquaient à son mari, qu'elle ne voulait point d'appointement[2]. » Il est possible que les invectives vomies contre elle quelques moments auparavant par la troupe de lord Hume, eussent changé ses dispositions à l'égard de Bothwell, et lui eussent fait penser que dans le moment au moins leur cause était inséparable. Elle pria donc du Croc de s'aboucher avec les lords et de leur demander de sa part quelles étaient leurs intentions[3]. Cette conférence eut lieu le 12 à Edimbourg ; elle resta sans effet, les seigneurs ayant ajourné leur réponse à trois jours, au bout desquels tout était consommé.

Marie, après avoir expédié ses messages à Édimbourg, ne voulut pas rester dans le château de Borthwick. A minuit, elle prit des habits d'homme. Bottée, éperonnée, elle se fit descendre par une fenêtre. Elle trouva un cheval préparé on ne sait par quelles mains, qui attendait tout sellé. Elle le poussa devant elle au hasard et erra longtemps sans s'éloigner beaucoup. Elle n'était pas à plus de deux milles de Borthwick, lorsqu'elle rencontra Bothwell, qui la cherchait avec

1. Miss Strickland, t. V, p. 306, d'après une lettre de Beton à son frère l'archevêque de Glasgow, Édimbourg, 17 juin 1567.

2. Du Croc, annexe à sa dépêche du 17 juin 1567, à Charles IX. Laban, t. VII, p. 125-7.

3. Lettre de James Beton dans miss Strickland, t. V, p. 306.

une escorte. Ils se rendirent ensemble à Dunbar. Nous ne sommes pas convaincus que Marie Stuart se fût échappée du manoir de Borthwick, avec l'intention de rejoindre son mari. Bothwell s'était enfui si précipitamment, que nous doutons qu'il leur ait été loisible de rien combiner pour l'évasion de la reine. Il aurait au moins chargé quelqu'un des siens de veiller sur elle et de la conduire en sûreté. Quant à elle, les mesures qu'elle prit, dès qu'elle fut restée seule, pour se mettre en rapport avec ses amis d'Édimbourg, sembleraient indiquer que, sans vouloir désavouer son mari, elle songeait à exercer une action indépendante et à se frayer la voie peut-être vers les Hamiltons.

Cependant Hume et Morton, après leur déconvenue de la nuit, se rabattirent sur Édimbourg. Leurs confédérés du nord, Athol, Mar, Glencairn, Kirkaldy de Grange, Lindsay, Ruthven etc. arrivaient. Assurés déjà du capitaine du château et du prévôt de la ville, Simon Preston, ils s'approchèrent sans crainte. En vain le comte d'Huntly et ses amis essayèrent d'animer les habitants à la résistance, comme déjà ils les avaient appelés aux armes pour porter secours à la reine. Les magistrats, partisans de l'insurrection, paralysèrent chaque fois leurs efforts. On ferma simplement les portes sans les défendre. Les lords en enfoncèrent une et pénétrèrent dans la Canongate, tandis que les inutiles défenseurs de Marie se repliaient sur le château (11 juin). Sir James Balfour n'osant pas encore se déclarer publiquement, les reçut près de lui ; mais le silence de son artillerie faisait assez voir qu'il était avec les rebelles.

Le même jour les confédérés lancèrent un manifeste[1]. Ils commençaient en déplorant la *captivité* et l'*esclavage* de la reine, l'impunité de l'abominable meurtre du roi Henri, de bonne mémoire, la honte de l'Écosse parmi les autres nations, le désordre qui régnait dans le royaume ; ils déclaraient s'être assemblés pour délivrer la reine de la servi-

1. Anderson, t. I, p. 128-131.

tude, préserver la personne du jeune prince de tout danger, et punir le meurtre de son père. Ils sommaient tous nobles et bourgeois de se joindre à eux, sous peine d'être réputés auteurs du meurtre du roi, du rapt et de la détention de la reine, ennemis du prince, et punis de mort comme traîtres.

Le lendemain 12, la cité même leur fut ouverte. Ils se constituèrent en une sorte de conseil de gouvernement intitulé Conseil privé, et publièrent un nouveau manifeste encore plus énergique contre Bothwell[1]. Les termes méritent d'en être rapportés : « Cedit jour, les lords du Conseil secret et de la noblesse, considérant que James comte de Bothwell, porta violemment la main sur la très-noble personne de notre souveraine, le 24 avril dernier, qu'il retint Son Altesse au château de Dunbar dont il avait la garde, et pendant un long espace de temps conduisit Sa Majesté environnée de soldats, et de tout ce qu'il avait d'amis et de parents, dans les places où il possédait entière autorité et pouvoir, Sa Grâce étant destituée de conseils et de serviteurs; que pendant ce temps, ledit comte entraîna par des voies illicites, notre dite souveraine à l'épouser, mariage en principe nul et de nul effet pour divers motifs connus aussi bien chez les autres nations et royaumes, que chez les habitants de ce pays, expressément contraire à la loi de Dieu et à la vraie religion professée dans le royaume, laquelle ils sont résolus de défendre jusqu'à leur dernier soupir; considérant de plus, que lesdits lords et nobles sont informés avec certitude que ledit James, comte de Bothwell, pour parvenir à épouser notre dite souveraine, fut le principal auteur, inventeur et instrument du cruel et très-abominable meurtre, commis sur feu notre souverain lord, le roi Henri Stuart, de bonne mémoire; la preuve, c'est que ledit James, comte de Bothwell, étant dans les liens du mariage avec une autre femme à l'époque de ce meurtre, a depuis, et surtout lorsqu'il tenait Sa Majesté la reine entre ses mains, requis et poursuivi injustement le

1. Anderson, t. I, p. 131-4.

divorce, de sorte que procès et jugement furent commencés, finis, et arrêt rendu en deux jours, ce qui confirme les informations données auxdits lords et nobles sur ledit comte de Bothwell[1]; attendu, que peu satisfait d'avoir assassiné cruellement notre dit souverain, le roi Henri Stuart, d'avoir enlevé, emprisonné, entraîné Sa Majesté la reine à un mariage illégal, et de la tenir aujourd'hui en captivité, il rassemble maintenant à la connaissance des lords et de la noblesse, des hommes auxquels il cherche à persuader de l'assister; qu'il ne peut pas se proposer d'autre but que de commettre sur le fils le même meurtre que sur le père, crime auquel lesdits lords et nobles s'opposeront de toutes leurs forces, aussi bien qu'ils travailleront à délivrer la reine de son misérable esclavage : pour ces motifs, ordonnent.... » Suivait la sommation à tout Écossais de se tenir prêt dans les trois heures après l'avertissement, à marcher avec les lords pour délivrer la reine de captivité et de prison, demander compte à Bothwell et à ses complices du meurtre du roi, du rapt et de la détention de la reine, et mettre ordre à la perverse entreprise que l'on savait qu'il méditait contre le prince. Quant aux complices et partisans du comte, et ceux qui ne voudraient pas assister les lords, il leur était enjoint de vider Édimbourg dans les quatre heures, sous peine de châtiment de corps et de biens.

Cette pièce est remarquable à plus d'un titre. D'abord, ils n'articulent rien contre Marie Stuart. Ils constatent seulement la violence qu'elle a subie. Les mots de prison, de servitude, d'esclavage sont les seuls qu'ils emploient pour caractériser sa situation vis-à-vis Bothwell. Nous savons que dès la fin d'avril, leur plan, bien loin de délivrer Marie était de la détrôner, et que leurs lettres et sollicitations à Cécil, l'enveloppaient dans les crimes passés et à venir de Bothwell.

1. L'argument n'est pas des plus probants. Le zèle entraîne aussi trop loin les lords, quand ils disent que le procès en divorce ne dura que deux jours. Il dura du 27 avril au 7 mai.

Ici les apparences de loyauté chevaleresque de leurs déclarations, outre qu'elles leur fournissaient un masque indispensable, devaient amener sous leurs drapeaux de nombreuses recrues enlevées à la cause de la reine, et jeter de l'hésitation chez les défenseurs de Marie Stuart. Un autre point à noter, c'est leur incroyable assurance. Qu'assassins de Darnley, et plus encore que Bothwell (car ils avaient tramé plusieurs complots pour le tuer, et Bothwell n'avait été que du dernier), ils s'érigeassent ainsi en vengeurs de leur victime, *de bonne mémoire*, c'était sans doute une monstruosité morale ; cependant le public n'étant pas au courant des circonstances secrètes, ils pouvaient se flatter de l'abuser. Mais après l'acquittement du comte par eux-mêmes, après le *bond* d'Anslie, après leur immobilité tant que la reine n'étant pas mariée, il eût été possible et facile de la délivrer, flétrir à grands cris l'impunité de Bothwell, son divorce, le rapt, qualifier de déshonorant le mariage qu'ils avaient recommandé par écrit si fortement, n'était-ce pas le comble de l'effronterie? Aussi, quoi qu'on en dise, les bourgeois d'Édimbourg furent-ils insensibles à leur éloquence. Si la cité leur vota deux cents arquebusiers, on sait que dans de pareilles circonstances, il suffit de la hardiesse du magistrat principal, comme était le prévôt. Quant à la population, elle resta, de l'aveu de Buchanan, tellement froide que les libérateurs se trouvèrent très-embarrassés[1]. Knox dit même qu'ils pensaient à se séparer et qu'ils auraient abandonné leur entreprise, si Marie Stuart et Bothwell avaient eu la patience de rester trois ou quatre jours à Dunbar[2]. Par malheur, Bothwell n'était pas plus capable de conduire une campagne militaire que les affaires politiques.

A la nouvelle de l'entrée des lords à Édimbourg, Marie Stuart et Bothwell avaient appelé près d'eux les vassaux de la couronne. Ceux-ci affluèrent des comtés de Lothian et de

1. Buchanan, *Rer. Scot.*, liv. XVIII.
2. History of the Reformation.... p. 445.

Merse; en deux jours, ils formèrent une petite armée d'environ deux mille hommes. Bothwell, rempli de confiance, ne prit pas la peine de se renseigner sur l'état d'Édimbourg. Soit le désir de vaincre seul, avant l'arrivée des grands vassaux de l'ouest, afin de n'avoir à partager le gouvernement avec personne; soit la crainte que Marie, une fois au milieu d'hommes dévoués, ne secouât le joug sous lequel il la tenait, le duc des Orcades précipita les affaires. Peut-être aussi, comptant sur la fidélité de sir James Balfour au château d'Édimbourg, il espérait qu'une pointe vigoureuse le rendrait maître de la ville.

Le samedi 14 juin, à dix heures du matin, il sortit de Dunbar, la reine avec lui, traversa Hadington et passa la nuit à Seton. Pendant la journée, à la halte de Gladsmuir, lecture fut donnée, sur le front des troupes, d'une proclamation dans laquelle la reine et Bothwell dénonçaient la trahison des nobles rebelles, la fausseté de leurs assertions lorsqu'ils se donnaient pour les vengeurs du roi, les libérateurs de la reine, et qu'ils accusaient le duc des Orcades (Bothwell) de vouloir s'emparer de la personne du prince : Le duc, était-il dit, avait été absous par un jugement régulier que le parlement avait approuvé et auquel les chefs de l'insurrection actuelle avaient adhéré. Lui-même avait défié tout accusateur au combat. On ajoutait que le mariage de la reine s'était fait librement. Enfin, pour animer les soldats, on leur promettait la confiscation des rebelles[1]. Le lendemain 15 juin, Bothwell, poussant devant lui, délogea dès cinq heures du matin et marcha sur Édimbourg. Mais les nobles, encore plus diligents, car ils ne voulaient à aucun prix que l'étendard royal se déployât à la vue du château, avaient quitté cette ville vers deux heures après minuit, et s'étaient portés en avant jusqu'à Musselburg, sur le golfe du Forth. Ils s'y reposèrent, munis de tout ce qu'il fallait pour une expédition dans la saison brûlante, surtout de vin. Leur nombre était de deux mille

1. Keith, p. 400.

six cents à trois mille, bien équipés et bien armés. On connaît leur fameuse enseigne blanche où était figuré le cadavre du roi, étendu sous un arbre verdoyant. Près de lui, son fils, à genoux, tenait une légende avec ces mots : *O Seigneur, juge et venge ma cause!* — Mais quoi ! n'est-il pas démontré que ces pieux tuteurs de l'orphelin étaient ceux-là mêmes qui l'avaient fait orphelin?

L'armée royale n'avait guère dépassé son chiffre primitif; elle ne compensait point la quantité par la qualité. Presque point de nobles, sauf les lords Ross et Borthwick[1]; quelques lairds du pays, vassaux de Bothwell; pas de soldats aguerris, excepté une petite troupe de cavalerie sous David Home de Wedderburn, et les deux cents arquebusiers de la garde, qui menaient avec eux trois fauconneaux; le reste, campagnards accourus à la hâte, dépourvus d'armes presque autant que d'expérience; un chef aveuglément impétueux, qui, après les avoir fatigués la veille par une longue marche sous un soleil insupportable, les avait remis en mouvement après quelques heures de sommeil, sans pourvoir à leurs besoins, tellement que la reine elle-même n'avait pas eu le temps de rien prendre[2]. Entre ces éléments tumultuaires, aucune cohésion. « Beaucoup, dit Melvil, croyaient la reine d'intelligence avec les lords; car ils savaient combien Bothwell la traitait mal, et quelles indignités il lui avait dites et faites depuis leur mariage. Il était si brutal et si soupçonneux, qu'il ne laissait pas passer un seul jour sans la rudoyer et sans lui faire répandre des larmes amères. Aussi une partie de ceux qui l'accompagnaient le détestaient, et les autres étaient persuadés qu'elle aspirait à se délivrer de lui. »

Bothwell s'arrêta dans la position de Carberry-hill, sur une colline à dix milles d'Edimbourg, et occupa le retranchement que les Anglais avaient construit en 1547, avant

1. *Relat. du capit. d'Inch-Keith*, Teulet, p. 124. — Keith, p. 401, dit, d'après Calderwood, Seton, Yester et Borthwick. Mais le capitaine Inch-Keith était témoin oculaire.

2. Récit du capitaine d'Inch-Keith, dans Teulet, p. 124.

d'infliger aux Écossais l'affreux désastre de Pinkie. Les confédérés se postèrent sur une colline à une demi-lieue en face, séparée de la première par une plaine et un ruisseau. De part et d'autre on resta immobile, les nobles attendant que le soleil tournât pour l'avoir à dos, pendant qu'il donnerait dans les yeux de leurs adversaires; la reine, que Fleming, Arbroath, Seton, arrivassent de Linlithgow avec la cavalerie d'élite qui lui manquait. En présence de l'ennemi, elle avait l'attitude intrépide et animée qui convenait à la fille des Stuarts et des Guises. Devant elle flottait l'étendard du lion rouge d'Écosse. Elle montait un cheval de guerre. On l'a dépeinte dédaigneusement habillée d'une cotte rouge qui ne lui venait qu'à mi-jambe, sorte de tenue inconvenante, conforme aux habitudes prétendues de sa vie. Mais un jeune officier anglais, porteur d'un message de Drury pour la reine, qu'il suivit ce jour-là, rapporta qu'elle était ajustée à la mode des femmes d'Édimbourg, une jupe rouge avec des manches rattachées par des aiguillettes, un tour de cou, un chapeau de velours noir et une mentonnière[1]. Cela est loin de la venimeuse description de Buchanan; une jupe courte, pauvre et usée, dépassant à peine le genou.

Pendant que les deux partis s'observaient, du Croc essaya de mettre à profit cette espèce de trêve et d'interposer encore une fois le nom et l'autorité de Charles IX[2]. Il se rendit d'Édimbourg au camp des rebelles, vers trois heures de l'après-midi. Sur ses offres de médiation, ils répondirent qu'il n'y avait que deux moyens d'éviter l'effusion du sang : l'un,

1. Drury à Cécil, 17 et 19 juin 1567, cité par miss Strickland, t. V, p. 322. Un dessin du temps, conservé au *Paper office* et fait probablement pour Cécil, représente cette scène. La reine porte un chapeau et un corsage noir, un tour de cou blanc, une cotte rouge et jaune (les couleurs d'Écosse). Derrière elle, une jeune dame, Marie Seton, porte un chapeau semblable, un voile blanc, un corsage rouge et une cotte jaune. Chez toutes deux, la jupe descend amplement jusqu'aux pieds, qu'elle couvre en partie. Voy. Chalmers, t. I, p. 354, et miss Strickland, t. V, p. 323.

2. *Lettre de du Croc à Charles IX*, Édimbourg, 17 juin 1567; Laban., t. VII, p. 112-124, et Teulet, *Relat. de la France et de l'Espagne avec l'Écosse*, t. II, p. 312-320.

si la reine *se voulloyt tirer à part de ce malheureux qui la tenoit;* alors ils iraient la reconnaître et servir à genoux, et lui demeureraient très-humbles et très-obéissants serviteurs et sujets; l'autre, que Bothwell acceptât le combat contre ceux d'entre eux qui l'accuseraient d'être le meurtrier du roi, qu'il s'en trouverait jusqu'à quatre, dix et douze. Comme l'ambassadeur déclinait une telle commission, ils déclarèrent qu'ils aimeraient mieux être ensevelis tout vifs plutôt que de laisser ignorer la vérité sur la mort du roi, et que s'ils n'en faisaient leur devoir, Dieu les punirait. Il fait beau voir si vertueux un Lethington, auteur principal de l'assassinat de Darnley, comme de l'assassinat de Riccio.

Après ces édifiantes protestations, ils parurent hésiter s'ils permettraient à du Croc de pousser jusqu'au camp de la reine. Mais Lethington leva cet obstacle par respect pour le roi de France, et à cause de leur désir de conserver l'alliance de ce royaume. L'ambassadeur fut donc escorté jusqu'aux avant-postes de l'autre armée. Admis en présence de Marie Stuart, il parla du chagrin que la situation présente causerait au roi et à la reine-mère, s'ils la connaissaient, de son entrevue avec les seigneurs, et la pria de considérer que c'étaient ses sujets, « qu'ils se disoient tels, et très-humbles et affectionnés serviteurs ». La réponse de Marie était toute tracée : ils le montraient fort mal, dit-elle, « allant contre ce qu'ils avoient signés (le *bond* d'Anslie), et que eux-mêmes l'avoyent mariée à celluy qu'ils avoyent justifiez du faict donc aujourd'hui ils le voulloient accuser; que toutfois s'ils se voulloient recognoistre et demander pardon, elle estoyt prête de leur ouvrir les bras et de les embrasser. » Bothwell survint alors. Il demanda d'une voix forte si c'était à lui qu'ils en voulaient. « Ils assurent, répondit tout haut le médiateur, qu'ils sont les très-humbles sujets et serviteurs de la reine; et, ajouta-t-il d'un ton plus bas, vos ennemis mortels. » Bothwell, continuant à haute voix, dit qu'il n'avait jamais fait de déplaisir à un seul. Ils ne parlaient que par envie de sa grandeur; mais la fortune était libre à qui la pouvait recevoir; et

il n'y en avait pas un d'entre eux qui ne voulût tenir sa place. Ensuite, avec des démonstrations affectueuses, il pria du Croc, afin de mettre la reine hors de la peine où il la voyait, et pour éviter l'effusion du sang, de porter son cartel aux autres; il combattrait celui qui sortirait des rangs, pourvu qu'il fût homme de qualité. Sa cause était si juste, qu'il était assuré d'avoir Dieu pour lui. A ces mots, Marie, émue sans doute de cet appel au souverain juge et de la brusque image du danger de mort qu'allait courir celui qui, après tout, était son mari, déclara qu'elle ne le souffrirait pas et qu'elle épousait sa querelle.

Dès lors la conférence n'avait plus d'objet. Déjà l'on voyait l'ennemi se mettre en mouvement à travers la plaine. Bothwell invita du Croc à prendre place pour juger du beau passe-temps qu'il allait avoir et comme il verrait bien combattre. Du Croc ne put s'empêcher de louer l'attitude de Bothwell et des siens. Il prit congé de la reine « avec extrême regret, la laissant la larme à l'œil. » En repassant par l'autre armée, il dit aux nobles qu'il avait trouvé la reine pleine de bonté, et disposée, s'ils voulaient se reconnaître, à leur ouvrir les bras. Ils répliquèrent qu'ils ne parleraient jamais d'appointement, s'ils n'avaient celui qu'ils demandaient[1]. D'après un autre récit[2], Glencairn aurait dit qu'ils n'étaient pas venus pour solliciter leur pardon, mais plutôt pour l'accorder à ceux qui avaient fait l'offense; et Morton, qu'ils étaient en armes non contre la reine, mais contre le duc des Orcades, le meurtrier du roi. « Qu'il nous soit livré, ou que Sa Majesté s'éloigne de sa présence, et nous lui obéirons. » L'ambassadeur se retira vers Édimbourg.

Il était cinq heures du soir. Les lords reprirent leur marche offensive. A cet aspect, l'armée royale commença de se troubler. L'immobilité de ce jour après la précipitation de la veille, les symptômes d'hésitation du chef, les pour-

1. *Lettre de du Croc*, Laban., t. VII, p. 120.

2. Tiré d'une lettre de Scrope à Cécil, Carlisle, 17 juin 1567; de Drury à Cécil, Berwick, 18 et 19 juin 1567. Mignet, t. I, p. 328. — Keith, p. 401.

reine? Non; tous les narrateurs louent le calme intrépide qu'elle déploya sur la colline de Carberry, colline si fatale deux fois, à son berceau et à son trône[1]. On peut même dire qu'elle méconnut son véritable intérêt, comme elle l'avait déjà méconnu tant de fois. Son intérêt, un mois auparavant, était de persister jusqu'à extinction dans son refus d'épouser Bothwell; ici, de tâcher de le suivre jusqu'à l'asile de Dunbar et d'attendre les événements. Mais le sort en était jeté; son mariage se rompit de fait, après avoir duré juste un mois, et son trône s'écroula au même instant.

Lorsque Bothwell eut gagné assez de terrain, le laird de Grange alla informer les nobles que la reine venait à eux. Puis il retourna de leur part au devant d'elle : « Laird de Grange, lui dit Marie, je me rends à vous sous les conditions que vous m'avez rapportées au nom des lords. » Elle lui tendit la main; le laird s'agenouilla, et après l'avoir baisée respectueusement, il prit son cheval par la bride et la conduisit au bas de la colline. « Milords, dit-elle aux seigneurs qui s'étaient portés au devant d'elle, je viens à vous, non pas que j'aie craint pour ma vie, ni douté de la victoire, si les choses en étaient venues à l'extrémité. Mais j'ai horreur de l'effusion du sang chrétien, et surtout du sang de mes sujets. Voilà pourquoi je m'en remets à vous; je veux désormais me gouverner par vos conseils. J'ai la confiance que vous respecterez en moi votre princesse naturelle et votre reine. » — « Madame, lui répond Morton avec un profond salut, c'est ici la place qui convient à votre grâce. Nous voulons vous honorer, vous servir et vous obéir aussi fidèlement que la noblesse de ce royaume le fit jamais pour aucun de vos ancêtres. » Comme cette noblesse n'avait jamais fait que trahir et assassiner ses rois, le sort de Marie Stuart s'annonçait clairement dans ces paroles hypocrites.

1. Le capitaine d'Inch-Keith dit que la reine désirait combattre (Teulet, p. 120, 122); mais il nous semble qu'il parle des dispositions de Marie le matin de ce jour, et au moment où du Croc arriva près d'elle. Alors elles changèrent, et Marie ne pensa plus qu'à éviter l'effusion du sang.

mit en devoir de tourner Bothwell avec de la cavalerie, pour lui couper la retraite sur Dunbar.

La reine l'aperçoit et soudainement prend la résolution d'en finir par un accord. Elle fait appeler Kirkaldy; celui-ci se rend près d'elle avec l'autorisation des lords. « Feu sur lui! » commande Bothwell à l'un de ses arquebusiers; mais Marie pousse un cri et dit au comte de ne pas lui faire un tel affront, que le capitaine est venu sur sa parole et doit s'en retourner en sûreté [1]. Grange déclare que le comte de Bothwell est soupçonné du meurtre du roi, que l'on désire que la reine l'éloigne de sa personne jusqu'à ce que l'on ait procédé à un jugement, qu'elle se transporte près des seigneurs pour se diriger d'après les conseils de sa noblesse; qu'ils l'honoreront, la serviront et lui obéiront comme à leur souveraine [2]. Elle accepte, et Kirkaldy va chercher la ratification solennelle des lords, qu'il rapporte bientôt. Bothwell raconte dans son premier mémoire au roi de Danemark, Frédéric II, qu'il fit d'inutiles efforts pour dissuader la reine de ce parti, et pour lui ouvrir les yeux sur la trahison et la captivité qui l'attendaient inévitablement. Il la supplia de se retirer à Dunbar. Mais elle ne voulut, dit-il, entendre à aucune remontrance [3]. Ce n'est pas sans une certaine surprise que nous voyons ce dénoûment prendre un caractère tout opposé sous la plume de M. Mignet [4]. Cette résolution que Bothwell s'évertue à combattre, Marie la prit pour *sauver du moins celui qu'elle aimait*. C'est à cette fin qu'elle fit appeler le laird de Grange et entama avec lui la négociation dont nous avons rendu compte. Telle n'est pas, il s'en faut, l'impression de Bothwell. Il semble que, plaidant sa cause auprès de Frédéric II, qui le tenait alors cap-

1. Miss Strickland, t. V, p. 318, d'après Melvil.

2. Goodall, *Append.*, p. 164 : *Réponse des commissaires de Marie Stuart*, York, 16 octobre 1568, *à un factum de Murray*, du 10 octobre (également dans Goodall, p. 139, 144 et suiv.).

3. Teulet, p. 176-7. Premier mémoire justificatif, 5 janvier 1568.

4. Tome I, p. 331.

tif, son intérêt fût de se représenter comme aimé de sa femme et d'exagérer même les témoignages d'attachement qu'elle lui aurait donnés à l'instant de leur séparation. Loin de là, rien de plus froid et de plus sec que son récit : « Après que le tout fust accordé et promis estre inviolablement tenu et gardé par les deux armées, en la présence de la noblesse et commune là présens, elle (Marie) me prya de m'en retourner à Dunbar avecques mon armée, là où de bref elle me viendroit trouver, ou, pour le moins, qu'elle me manderoit de ses nouvelles. Ainsi je partiz d'avecques elle, selon qu'elle m'en avoit requiz, m'asseurant sur la foy et promesse qu'ils luy avoyent données, tant par paroles que par lettres.... Le tout ainsi passé, je partiz d'avecques la Royne, et elle s'en alla devers eux [1]. » Bothwell ne paraît nullement soupçonner que Marie se soit dévouée alors pour le sauver. Qu'en le quittant, elle ne voulût pas le livrer, et qu'elle stipulât qu'il se retirerait librement, quoi de plus naturel? Les nobles y accédèrent. Le capitaine d'Inch-Keith, présent dans l'armée royale, l'affirme : « Monsieur le Duc (des Orcades, Bothwell) et le conseil des barons accordèrent et résolurent plustot ceste affaire (le traité) que de répandre du sang, pourveu que monsieur le Duc fust seur et sans estre poursuivy [2]. » Cependant, comme ces derniers pourparlers traînaient trop en longueur, les nobles firent mine de se disposer à l'attaque. Alors le laird de Grange prit Bothwell par la main et le pria de s'éloigner, avec promesse qu'on ne le poursuivrait pas [3]. La reine, continue le capitaine d'Inch-Keith, « feit partir monsieur le Duc, avecque grande angoise et doulleur de son cousté; et plus souventefois s'entrebessèrent au départir. Sur la fin, monsieur le Duc luy demanda si elle ne voulloit de sa part garder la promesse de fidélité que elle luy avoit faicte; de quoy elle luy assura. Là dessus, lui bailla sa main

1. Teulet, p. 177-8.
2. Teulet, p. 123.
3. Goodall, *Append.*, p. 164. Réplique des commissaires de la reine d'Écosse à la réponse du comte de Murray, 16 octobre 1568.

ainsi que il départoit[1]. » Bothwell prit le galop vers Dunbar avec une douzaine de cavaliers. Les nobles n'eurent garde de se mettre à sa poursuite. Pourquoi l'auraient-ils pris? Pour le juger? C'est-ce qu'ils eussent redouté le plus au monde, car il aurait dévoilé toutes leurs machinations. L'historien Camden, si bien instruit par les archives d'État que Cécil lui communiqua sans réserve, rapporte que tout en annonçant hautement l'intention de capturer Bothwell, les lords l'avertirent sous main de s'enfuir[2]. L'évêque de Ross, dans sa Défense de l'honneur de la reine Marie (1569), est encore plus formel[3]. Nous ne pensons pas qu'il faille prendre au pied de la lettre le tableau des adieux, tel que le capitaine d'Inch-Keith l'a tracé; c'est-à-dire que, sans contester l'exactitude matérielle des choses, nous n'y verrions pas nécessairement la preuve de la tendresse de Marie pour le comte. Comment une séparation dans de pareilles circonstances n'émouvrait-elle pas deux époux, surtout une femme? Comment refuserait-elle à son mari de lui garder la fidélité promise? Il faut pénétrer à travers ces apparences jusqu'au fait essentiel, qui est que Marie Stuart résolut spontanément de traiter avec les rebelles, de se rendre dans leur camp, et pour cela de quitter Bothwell, quoi que celui-ci pût dire et faire contre cette détermination. Cela ressemble-t-il à de l'amour passionné? Murray fut-il fondé à dire, l'année suivante, devant les commissaires anglais d'York, qu'elle préféra l'impunité de Bothwell à son propre honneur en le faisant évader[4]? Serait-ce un mouvement de peur qui aurait entraîné la

1. Goodall, *Append.*, p. 123.

2. Camden, p. 117. Son récit confirme pleinement la réponse des commissaires de Marie, citée plus haut.

3. Dans Anderson, t. I, p. 41, il apostrophe les ennemis de la reine: « Dites, je vous prie, et parlons sérieusement, votre but principal, votre désir était-il d'appréhender au corps le comte de Bothwell? Alors, expliquez-nous pourquoi vous l'avez laissé aller, quand vous pouviez l'avoir à votre plaisir. Grange, en allant trouver la reine de votre part, ne parla-t-il pas aussi au comte? Ne le prit-il point par la main pour le faire partir, avec l'assurance et la déclaration que personne ne le poursuivrait? »

Goodall, *Append.*, p. 145 et 164-5.

reine? Non; tous les narrateurs louent le calme intrépide qu'elle déploya sur la colline de Carberry, colline si fatale deux fois, à son berceau et à son trône [1]. On peut même dire qu'elle méconnut son véritable intérêt, comme elle l'avait déjà méconnu tant de fois. Son intérêt, un mois auparavant, était de persister jusqu'à extinction dans son refus d'épouser Bothwell; ici, de tâcher de le suivre jusqu'à l'asile de Dunbar et d'attendre les événements. Mais le sort en était jeté; son mariage se rompit de fait, après avoir duré juste un mois, et son trône s'écroula au même instant.

Lorsque Bothwell eut gagné assez de terrain, le laird de Grange alla informer les nobles que la reine venait à eux. Puis il retourna de leur part au devant d'elle : « Laird de Grange, lui dit Marie, je me rends à vous sous les conditions que vous m'avez rapportées au nom des lords. » Elle lui tendit la main; le laird s'agenouilla, et après l'avoir baisée respectueusement, il prit son cheval par la bride et la conduisit au bas de la colline. « Milords, dit-elle aux seigneurs qui s'étaient portés au devant d'elle, je viens à vous, non pas que j'aie craint pour ma vie, ni douté de la victoire, si les choses en étaient venues à l'extrémité. Mais j'ai horreur de l'effusion du sang chrétien, et surtout du sang de mes sujets. Voilà pourquoi je m'en remets à vous; je veux désormais me gouverner par vos conseils. J'ai la confiance que vous respecterez en moi votre princesse naturelle et votre reine. » — « Madame, lui répond Morton avec un profond salut, c'est ici la place qui convient à votre grâce. Nous voulons vous honorer, vous servir et vous obéir aussi fidèlement que la noblesse de ce royaume le fit jamais pour aucun de vos ancêtres. » Comme cette noblesse n'avait jamais fait que trahir et assassiner ses rois, le sort de Marie Stuart s'annonçait clairement dans ces paroles hypocrites.

1. Le capitaine d'Inch-Keith dit que la reine désirait combattre (Teulet, p. 120, 122); mais il nous semble qu'il parle des dispositions de Marie le matin de ce jour, et au moment où du Croc arriva près d'elle. Alors elles changèrent, et Marie ne pensa plus qu'à éviter l'effusion du sang.

ainsi que il départoit[1]. » Bothwell prit le galop vers Dunbar avec une douzaine de cavaliers. Les nobles n'eurent garde de se mettre à sa poursuite. Pourquoi l'auraient-ils pris? Pour le juger? C'est-ce qu'ils eussent redouté le plus au monde, car il aurait dévoilé toutes leurs machinations. L'historien Camden, si bien instruit par les archives d'État que Cécil lui communiqua sans réserve, rapporte que tout en annonçant hautement l'intention de capturer Bothwell, les lords l'avertirent sous main de s'enfuir[2]. L'évêque de Ross, dans sa Défense de l'honneur de la reine Marie (1569), est encore plus formel[3]. Nous ne pensons pas qu'il faille prendre au pied de la lettre le tableau des adieux, tel que le capitaine d'Inch-Keith l'a tracé; c'est-à-dire que, sans contester l'exactitude matérielle des choses, nous n'y verrions pas nécessairement la preuve de la tendresse de Marie pour le comte. Comment une séparation dans de pareilles circonstances n'émouvrait-elle pas deux époux, surtout une femme? Comment refuserait-elle à son mari de lui garder la fidélité promise? Il faut pénétrer à travers ces apparences jusqu'au fait essentiel, qui est que Marie Stuart résolut spontanément de traiter avec les rebelles, de se rendre dans leur camp, et pour cela de quitter Bothwell, quoi que celui-ci pût dire et faire contre cette détermination. Cela ressemble-t-il à de l'amour passionné? Murray fut-il fondé à dire, l'année suivante, devant les commissaires anglais d'York, qu'elle préféra l'impunité de Bothwell à son propre honneur en le faisant évader[4]? Serait-ce un mouvement de peur qui aurait entraîné la

1. Goodall, *Append.*, p. 123.

2. Camden, p. 117. Son récit confirme pleinement la réponse des commissaires de Marie, citée plus haut.

3. Dans Anderson, t. I, p. 41, il apostrophe les ennemis de la reine: « Dites, je vous prie, et parlons sérieusement, votre but principal, votre désir était-il d'appréhender au corps le comte de Bothwell? Alors, expliquez-nous pourquoi vous l'avez laissé aller, quand vous pouviez l'avoir à votre plaisir. Grange, en allant trouver la reine de votre part, ne parla-t-il pas aussi au comte? Ne le prit-il point par la main pour le faire partir, avec l'assurance et la déclaration que personne ne le poursuivrait? »

Goodall, *Append.*, p. 145 et 164-5.

reine? Non; tous les narrateurs louent le calme intrépide qu'elle déploya sur la colline de Carberry, colline si fatale deux fois, à son berceau et à son trône [1]. On peut même dire qu'elle méconnut son véritable intérêt, comme elle l'avait déjà méconnu tant de fois. Son intérêt, un mois auparavant, était de persister jusqu'à extinction dans son refus d'épouser Bothwell; ici, de tâcher de le suivre jusqu'à l'asile de Dunbar et d'attendre les événements. Mais le sort en était jeté; son mariage se rompit de fait, après avoir duré juste un mois, et son trône s'écroula au même instant.

Lorsque Bothwell eut gagné assez de terrain, le laird de Grange alla informer les nobles que la reine venait à eux. Puis il retourna de leur part au devant d'elle : « Laird de Grange, lui dit Marie, je me rends à vous sous les conditions que vous m'avez rapportées au nom des lords. » Elle lui tendit la main; le laird s'agenouilla, et après l'avoir baisée respectueusement, il prit son cheval par la bride et la conduisit au bas de la colline. « Milords, dit-elle aux seigneurs qui s'étaient portés au devant d'elle, je viens à vous, non pas que j'aie craint pour ma vie, ni douté de la victoire, si les choses en étaient venues à l'extrémité. Mais j'ai horreur de l'effusion du sang chrétien, et surtout du sang de mes sujets. Voilà pourquoi je m'en remets à vous; je veux désormais me gouverner par vos conseils. J'ai la confiance que vous respecterez en moi votre princesse naturelle et votre reine. » — « Madame, lui répond Morton avec un profond salut, c'est ici la place qui convient à votre grâce. Nous voulons vous honorer, vous servir et vous obéir aussi fidèlement que la noblesse de ce royaume le fit jamais pour aucun de vos ancêtres. » Comme cette noblesse n'avait jamais fait que trahir et assassiner ses rois, le sort de Marie Stuart s'annonçait clairement dans ces paroles hypocrites.

1. Le capitaine d'Inch-Keith dit que la reine désirait combattre (Teulet, p. 120, 122); mais il nous semble qu'il parle des dispositions de Marie le matin de ce jour, et au moment où du Croc arriva près d'elle. Alors elles changèrent, et Marie ne pensa plus qu'à éviter l'effusion du sang.

En effet, à peine ont-ils ratifié de nouveau les engagements contractés par le laird de Grange en leur nom, qu'un coup de théâtre éclate. Parmi la foule des vainqueurs, on entend des cris : « Au feu la prostituée ! au feu l'homicide! brûlez-la ! » Marie se tourne vers Morton : « Que prétendez-vous ? lui dit-elle. Si c'est le sang de votre reine qu'il vous faut, prenez-le. Je suis ici pour vous l'offrir ; il n'est pas besoin de chercher d'autres moyens de vous venger. » A peine a-t-elle parlé, que le comte s'assure de sa personne et la consigne sous bonne garde[1]. Elle était prisonnière.

La trahison ne pouvait pas être plus effrontée. Mais il fallut boire le calice jusqu'à la dernière goutte. Vers sept heures du soir, on se mit en marche pour Édimbourg. Devant la reine prirent place deux soldats porteurs de l'étendard où le père et le fils appelaient la vengeance céleste ; et par un raffinement de méchanceté bien digne de ces pervers, ces Lethington, ces Morton et autres assassins de Darnley, la bannière était tendue sur deux piques, de peur que l'infortunée pût distraire ses regards des affreux détails du crime. Ils écrivirent à Drury, en se moquant, qu'elle aurait bien voulu n'avoir jamais vu pareil tableau[2]. Elle s'évanouit, et on eut peine à l'empêcher de tomber de cheval. En même temps les injures atroces des soldats pleuvaient sur elle. Kirkaldy de Grange, honteux, tira son épée contre les plus furibonds et leur imposa silence. Constatons-le bien. Entre l'engagement que les lords venaient de prendre et de ratifier à plusieurs reprises en moins de deux heures, de servir la reine et de lui obéir fidèlement, et la rupture subite de ce contrat, il n'était rien survenu qui fournît le plus léger prétexte de

1. *Lettre de lord Scrope à Cécil*, 17 juin 1567 ; miss Strickland, t. V. p. 324.

2. *Lettre de Drury à Cécil*, 19 juin 1567. Miss Strickland, t. V, p. 325. rapporte qu'une description minutieuse de l'étendard pendant qu'on le préparait, et un dessin après l'achèvement, furent envoyés préalablement à Cécil par l'intermédiaire de Drury, preuve que le gouvernement anglais était tenu au courant, pas à pas, de tout ce qui se préparait pour la ruine de Marie.

se dédire. Les paroles, les promesses de Morton vibraient encore, que déjà sa conduite et celle des siens les démentaient. Pendant qu'il avait le miel sur les lèvres, il apprêtait de ses mains les fers qu'il jeta tout à coup sur l'infortunée. Il se joua donc ce jour-là une abominable perfidie. Marie, venue volontairement au camp des seigneurs, fut à l'heure même et contre la foi jurée, assaillie d'outrages, condamnée à cheminer sous l'infamie, et pour ainsi dire sous la malédiction de son enfant. Ainsi Lethington ajoutera un nouveau mensonge à tant d'autres, quand il expliquera par les transports frénétiques de la reine durant cette marche le changement des lords envers elle.

En mesurant la profondeur du piége où elle était tombée, Marie laissa déborder son désespoir. Inondée de larmes et la tête perdue, tantôt elle s'arrêtait et protestait qu'elle ne ferait pas un pas de plus avec des parjures et des traîtres qui avaient violé leurs promesses; tantôt elle les menaçait du châtiment qu'ils méritaient trop bien. Elle s'indignait surtout de rencontrer parmi ses bourreaux Patrick Lindsay, avec qui elle avait passé fraternellement sa première enfance, car il était fils d'un de ses fidèles lords-gardiens. Elle l'appela, et lui prenant la main, elle s'écria : « Par la main qui est sur la vôtre, j'aurai votre tête pour cela ! » Sans doute il eût mieux valu qu'elle fît sur elle-même un suprême effort, et qu'elle refoulât au fond de son âme le paroxysme de douleur qui se déchaînait. Outre qu'il y allait de sa dignité de garder la possession d'elle-même, elle risquait d'empirer ses affaires, d'ôter des scrupules à ceux qui en auraient gardé, et de donner des armes aux autres pour la décrier davantage. L'astucieux Lethington en usa savamment. Comme il craignait surtout l'intervention de la France, il circonvint du Croc par des récits mensongers. Le facile ambassadeur écrivit à sa cour[1] qu'il aurait pensé que la reine, une fois entre les mains

1. *Lettre à Catherine de Médicis*, Édimbourg, 17 juin 1567. Teulet, *Relations*.... t. II, p. 319.

des lords, aurait usé de douceur et cherché les moyens de les contenter et pacifier. Au contraire, après qu'elle fut prise, elle ne parla tout le long du chemin que de les faire tous pendre et crucifier, « et continue toujours; qui augmante leur désespoir; car ilz voient que s'ilz la mettent en liberté, elle ira incontinent trouver le Duc son mari, et ce sera à recommancer. » Ainsi l'on renversait habilement les rôles; c'était Marie qui n'avait pas voulu contenter les lords. Sa fureur les épouvanta et les contraignit malgré eux à la tenir en captivité[1]; au fait, c'étaient eux qui avaient provoqué ses emportements par un manque de foi qui comptera parmi les plus scandaleux, à une époque si fertile en infamies de ce genre. Assurément aussi, le mot *crucifier* est une calomnie. Pourquoi Marie, qui ne crucifiait ni ne pendait personne, aurait-elle parlé d'un supplice absolument inusité en Écosse? Ces inventions servaient à faire des lords les personnages intéressants, réduits à user à contre-cœur du droit de défense personnelle, victimes en un mot; de qui? de la femme inoffensive sur laquelle ils avaient accumulé tant d'injustes douleurs depuis six ans, et qui ne leur avait jamais rendu que le bien pour le mal.

Les indignes triomphateurs arrivèrent à Édimbourg vers neuf ou dix heures du soir, la bannière toujours en avant, les comtes de Morton et d'Athol de chaque côté de la captive, rendue presque méconnaissable par la douleur, les larmes et la poussière. La populace amassée vomissait les basses injures qu'elle réserve aux plus nobles causes. Au lieu de conduire Marie à son palais d'Holyrood, ils l'enfermèrent dans la maison du prévôt leur complice, sir Simon Preston, beau-frère de Lethington. C'était un édifice haut et solide, avec des tours

1. M. Mignet (t. I, p. 334) admet cette version. C'est seulement après les menaces à Lindsay, aux comtes d'Athol et de Morton, qu'il ajoute : « aussi, dès ce moment, fut-elle véritablement captive entre les mains des lords. » Mais, et les injures vomies contre elle, et son arrestation, et la bannière portée devant elle, toutes circonstances qui précédèrent ses menaces à Lindsay, cela n'est donc rien? Comment se fait-il que le savant historien n'aperçoive jamais dans les faits que le côté favorable à sa thèse?

et des créneaux, une porte fortifiée, prison très-capable de garder sa proie. On la sépara brutalement de celles de ses dames qui avaient eu le courage de la suivre. On dédaigna même de lui donner des vêtements de rechange et de quoi baigner ses yeux brûlants[1]; on lui servit seulement un souper auquel elle ne toucha pas, quoiqu'elle n'eût rien mangé depuis vingt-quatre heures. Le 16 juin, à l'aube, après une nuit d'angoisse, elle secoue son abattement et s'approche de la fenêtre. Elle conjure le peuple de la secourir. Au même moment ses regards rencontrent l'atroce peinture dont la vue a été, le jour précédent, l'une de ses tortures les plus cruelles. Un cri déchirant s'échappe de sa poitrine. Elle supplie la foule de la tuer ou de la délivrer des traîtres qui l'ont trompée et traitée avec tant de barbarie. Elle demande que les états du royaume s'assemblent, qu'ils jugent entre elle et ses ennemis. Alors, à l'aspect de ses cheveux épars flottant sur ses épaules, des vêtements déchirés qui la couvrent à peine[2], les cœurs s'émeuvent; des accents de colère contre les nobles grondent parmi les assistants. Déjà l'on parle de déployer l'étendard de laine bleue (*the blue Blanket*), signe de ralliement des gens de métier aux jours d'insurrection, et sous lequel un serment traditionnel les obligeait d'accourir. La situation devient alarmante pour les rebelles, lorsqu'une nouvelle ruse de Lethington et un nouveau trait d'incorrigible bonne foi chez Marie Stuart leur rendent tous leurs avantages. Le secrétaire était dans la rue; elle l'aperçoit, et le prie « en l'honneur de Dieu[3], » de venir lui parler. Elle ne pouvait pas avoir d'inspiration plus malheureuse. Le traître proteste que les lords sont ses amis, tout prêts à faire ce qu'elle désire; mais elle les a effrayés par l'âpreté de ses paroles. Il suffirait qu'elle leur montrât maintenant des dispo-

1. Miss Strickland, t. V, p. 328.

2. Était-ce le cas de la comparer à une pauvre insensée, comme fait M. Mignet (t. I, p. 335)?

3. *Lettre de du Croc à Charles IX*, 17 juin 1567, Laban., t. VII, p. 123. Teulet, *Relat.*, t. II, p. 319.

sitions amicales et conciliantes. Marie, tombée sous le charme du magicien, s'apaise; elle consent à voir Morton, Athol et les autres. Ils la réconfortent par de bonnes paroles, comme dit le capitaine d'Inch-Keith[1]; ils lui promettent de la ramener à Holyrood et de la réintégrer dans l'exercice du pouvoir. La reine alors congédie le peuple, et sa crédule longanimité fait retomber les bras qui se levaient en sa faveur.

Les confédérés prolongèrent jusqu'à la nuit l'étroite captivité de Marie chez le prévôt. Vers neuf heures, ils l'en firent sortir; mais avec quel cortége et dans quel appareil prirent-ils le chemin d'Holyrood! Elle allait à pied, entre Morton et Athol, et les files serrées des soldats; en avant, la bannière du meurtre et de la vengeance toujours exactement tendue par deux porteurs; sur le pas des maisons de la Canongate, des mégères de la classe la plus vile l'accablant d'imprécations : « Au feu! Brûlez-la! A l'eau! » Tel était le cri qui l'escortait vers la demeure royale. Marie Seton, Marie Livingston, dont le beau-père lord Sempil figurait parmi les rebelles, la consolaient du moins par leur noble fermeté à ne pas la quitter[2]. Elles partagèrent son supplice, elles la soutinrent sur cette voie douloureuse; et aujourd'hui, devant nous, leur nom, resté sans tache, plaide pour celle qu'elles servirent si fidèlement. Elles avaient vécu ensemble de la même vie dès l'enfance, témoins de chacune de ses actions. Nous le demandons : est-ce une femme de débauche et de meurtre qui peut inspirer à de telles femmes l'amitié et la force morale capables d'affronter les opprobres avec elle et pour elle?

La veille, sous le coup de la première surprise, une sorte d'égarement l'avait saisie. Mais le second jour, maîtresse d'elle-même, elle répondait aux furies qui l'outrageaient : « Je suis innocente! Je n'ai rien fait qui mérite le blâme. Pourquoi

1. Teulet, p. 125.

2. Il y en avait encore d'autres que du Croc ne nomme pas, sans doute Mme Courcelles, Jane Kennedy et Mlle Rallay que l'on retrouve à son service à Lochleven et en Angleterre. Jane Kennedy y était encore à Chartley en 1586 (Laban., t. VII, p. 252).

me traite-t-on ainsi, moi votre princesse véritable, votre souveraine de naissance? De perfides traîtres vous trompent. Bon peuple chrétien, prenez ma vie, ou délivrez-moi de leur cruauté. » Son visage était intrépide sous les larmes; ses gestes, ses paroles, son accent passionné, touchèrent encore le peuple[1]; et de nouveau les symptômes d'agitation se manifestèrent. Mais les rebelles avaient arrêté leur plan. S'ils menaient la reine à Holyrood, c'est qu'un enlèvement mystérieux était bien plus facile à consommer dans la situation écartée du palais, que dans la maison du prévôt, au cœur et sous les yeux de la cité. D'abord ils se lièrent ensemble par un acte de confédération (*A Band of Concurrence*).

Cet acte[2] est un prodige de fausseté et d'impudeur. D'abord ils y dénoncent le meurtre de Darnley, lâchement et traîtreusement assassiné dans sa demeure. Ils déplorent l'infamie qui a rejailli sur la nation, noblesse et peuple, de sorte qu'aucun Écossais, quelque innocent qu'il soit, n'ose plus montrer sa face à l'étranger; et il faut convenir, disent-ils, que ce n'est pas sans quelque raison, puisque justice n'a pas été faite, ni ne doit se faire, quoique l'auteur du crime, Bothwell, soit bien connu; et que sa conduite ultérieure le dénonce suffisamment, n'eût-on pas d'autre preuve. « N'est-ce pas lui qui empêcha et retarda le jugement[3]? » Quand on demanda l'arrestation préalable des meurtriers jusqu'au jugement, cela ne fut pas accordé parce que lui, le principal d'entre eux y mit obstacle. « Et avec quelle irrégularité fut conduit ce procès en vue de le purger et de l'acquitter de cet horrible forfait, c'est ce que personne n'ignore[4]; on n'observa ni la

1. *Lettre de Drury à Cecil*, juin 1567. Miss Strickland, t. V, p. 332-3.

2. Voy. dans Keith, p. 404-6.

3. Voy. ch. VI, p. 292-299, 304, 309--311, où la correspondance de Lennox et de Marie établit, avec la dernière évidence, que ce fut Lennox qui, après avoir demandé instamment que le procès eût lieu dans le plus bref délai, sollicita un ajournement à la dernière heure. Ici, les lords peuvent mentir hardiment parce que les lettres de Lennox n'ont pas été publiques.

4. Ils le savaient mieux que personne, puisque c'étaient eux-mêmes qui avaient conduit le procès.

marche usitée dans les procès de trahison, ni les formes ordinaires de la justice. Quelque justes demandes que le père et les amis de l'innocent prince assassiné contre tout droit[1], présentassent, on décida toujours le contraire. Le comte, au jour fixé pour le jugement, se fit escorter d'une troupe considérable d'hommes armés aussi bien que d'autres[2], de sorte que personne n'osa comparaître pour l'accuser. Après avoir commis ce cruel meurtre, après avoir étouffé et trompé la justice, il continua ses trames perverses[3], entassant méfait sur méfait, traîtreusement, sans crainte de Dieu, sans respect pour son souverain naturel, jusqu'à ce que par un coup prémédité, il intercepta Sa Majesté à main armée, prit et ravit sa très-noble personne et l'emmena au château de Dunbar, où il la retint prisonnière et captive.

« En même temps, il obtint une double sentence de divorce entre lui et sa femme légitime, en se fondant sur sa propre turpitude[4]; et pour rendre plus valable son prétendu mariage qui s'ensuivit bientôt après, il divorça simultanément par-devant les commissaires ordinaires[5], et selon les formes et les règles de l'Église romaine. Il montrait par là qu'il n'était d'aucune des deux religions; et son mariage illégal, accompli aussitôt après, suivant l'un et l'autre rite, le manifesta et l'attesta encore[6]. Cela fait, marchant toujours d'une iniquité à l'autre, selon sa cruelle et ambitieuse nature trop connue, il ne voulut pas souffrir qu'aucun noble approchât

1. Il est curieux de voir Lethington, Morton et autres s'indigner si vaillamment de leur propre crime.

2. Ces hommes armés et autres, c'étaient Lethington, Morton, etc. Voy. plus haut, ch. VII, *Jugement de Bothwell.*

3. C'est-à-dire son projet d'épouser la reine. — Morton, Lethington et leurs amis ne se souviennent plus du tout de leur *bond* du souper d'Anslie. — Voy. ch. VIII.

4. L'adultère commis par lui sous le toit conjugal.

5. L'Église réformée.

6. Grossier mensonge. Ce mariage fut célébré devant l'Église réformée, exclusivement. — Voy. ch. VII. — Comme il avait eu lieu à quatre heures du matin, presque sans témoins, les rédacteurs du *bond* du 16 juin, crurent apparemment pouvoir se donner carrière à ce sujet.

de Sa Majesté pour lui parler ou s'acquitter de son office, tant il était soupçonneux, autrement que par lui et en sa présence, tandis que des gardes armés veillaient sans relâche aux portes de la chambre royale : alors nous (trop tard, il est vrai), nous commençâmes à considérer la situation, et à nous préoccuper de nous-mêmes, mais surtout de la conservation des jours du prince orphelin, le fils unique et légitime héritier de notre souveraine, à regarder le honteux esclavage et la captivité de Son Altesse sous le joug du comte; de plus, nous fûmes frappés du grand danger quec ourait le prince, alors que le meurtrier de son père, le ravisseur de Sa Majesté la reine sa mère, était en possession des principales forces du royaume, maître d'une garde militaire. Avec quelle facilité ne pourrait-il pas à l'improviste accabler et détruire cet innocent enfant, comme il avait fait le père; et ainsi par tyrannie et cruauté, usurper finalement la couronne royale et le gouvernement suprême de ce royaume ! Enfin, dans la crainte et au nom de Dieu, animés de l'obéissance due à notre souveraine, mus et contraints par tous ces justes motifs, nous avons pris les armes pour venger cet horrible et cruel meurtre sur le comte de Bothwell, sur ses autres auteurs et inventeurs, pour délivrer notre souveraine de ses mains, aussi bien que de l'ignominie, de la honte et de la calomnie auxquelles son esclavage avec lui l'expose, à cause de ce mariage illégal; pour préserver la vie de notre prince naturel, et enfin garantir la justice également à tous les sujets du royaume[1]. » — Suivait la formule de confédération : les signataires s'obligeaient de poursuivre jusqu'au bout, aux dépens de leur vie et de leurs biens, l'entreprise qu'ils résumaient ainsi en finissant : punir les auteurs du meurtre du roi et du

1. Ils avaient, au *bond* d'Anslie, commencé par livrer la reine à Bothwell; et tant que le mariage qu'ils avaient recommandé si chaleureusement n'avait pas été consommé, ils n'avaient pas bougé. Puis ils s'étaient soulevés afin de la délivrer, quand elle n'était plus à délivrer. Ils se vantent de lui obéir, alors qu'ils la tiennent, depuis la veille, dans la captivité la plus outrageante, et qu'ils vont la reléguer dans la captivité perpétuelle. Que d'hypocrisie !

rapt de la reine, dissoudre et annuler le mariage contracté illégalement[1], relever la souveraine de l'esclavage, de la captivité et de l'ignominie qu'elle subissait par le fait du comte, mettre en sûreté la personne de l'innocent prince, la tirer de l'imminent danger où elle se trouvait; restaurer la justice et en assurer l'égale administration à tous les sujets.

Ils promettaient de tenir leurs engagements loyalement, comme ils auraient à en répondre devant le Dieu tout-puissant, sur leur honneur, foi et fidélité, aussi vrai qu'ils étaient gentilshommes, et dévoués à l'honneur de la patrie, etc.

En vérité, ces gens sont les Titans de la fourbe. Ils ont projeté une première fois l'assassinat de Darnley en 1565. Ils renouvellent à Craigmillar en novembre 1566, le pacte homicide; ils ne s'emploient pour le rappel de Morton en décembre suivant, qu'après avoir exigé et obtenu son adhésion au complot. Après le crime, ils font avorter les recherches; le jour du jugement de Bothwell, ils chevauchent à ses côtés, dans la ville remplie de leurs clients en armes, et procurent son acquittement. Quelques jours après, ils se déclarent par écrit résolus de combattre jusqu'à extinction, quiconque oserait ternir l'innocence du comte; avec les mêmes démonstrations de dévouement accompagnées d'imprécations contre eux-mêmes, s'ils se démentaient jamais, ils le recommandent pour mari à la souveraine, dont ils ont brisé l'âme et le ressort par deux horribles meurtres en deux ans. Le rapt de Foulbriggs, la captivité de la reine à Dunbar, le divorce les trouvent impassibles : car ces violences et ce scandale étaient les conséquences naturelles du *bond* d'Anslie. Nul d'entre eux ne pouvait ignorer que pour devenir l'époux de Marie Stuart, il fallait d'abord que Bothwell rompît le lien légitime qui l'unissait à Jane Gordon. Quand le malheureux mariage du 15 mai a rivé la chaîne de Marie Stuart et qu'il n'y a plus à en revenir, alors ils se lèvent pour la délivrer.

1. Une fois maîtres de la personne de la reine, ils ne s'inquiétèrent plus de rompre ce mariage. Que dis-je? Ils s'opposèrent à un divorce en 1569.

disent-ils; les voilà qui font un *bond* pour arracher du joug de Bothwell la reine qu'ils tiennent dans leurs mains, prisonnière; ils fulminent contre le meurtre de Darnley qu'ils ont commis, contre l'acquittement de Bothwell qu'ils ont prononcé, contre le mariage qu'ils ont imposé et qu'ils qualifient aujourd'hui de servitude déshonorante pour la reine, contre l'impiété du comte, qu'ils accusent faussement d'avoir célébré cette union par-devant les deux Églises : en un mot, tout ce qu'ils ont voulu; tout ce qu'ils ont fait, tout ce qu'ils ont préparé de leurs propres mains et de longue date, ils le rejettent avec l'accent de la vertu indignée, sur l'homme aveugle qui a été leur instrument et leur dupe. Lethington devient l'ange du châtiment. Randolph pourtant n'en croira rien; nous, non plus. Car nous relirons son apostrophe à ce traître et à Kirkaldy de Grange [1].

Du moins dans ce *bond* du 16 juin, Marie Stuart n'est pas accusée; elle a été enlevée de vive force, retenue prisonnière, contrainte de subir l'affront de ce mariage, et quoique mariée, environnée de gardes par un tyran soupçonneux. Point d'allusion à sa passion prétendue pour Bothwell, ni à cet exécrable projet de livrer son enfant à l'assassin du père. En résumé les nobles sont purement les vengeurs de l'innocence, les fidèles sujets qui arrachent leur reine à un esclavage intolérable; impatients de se remettre sous son obéissance, et de témoigner aussi leur crainte de Dieu.

Alors qu'ont-ils donc fait la veille, lorsque Marie est venue vers eux spontanément? car elle aurait pu tenter au moins la fuite sur Dunbar. Pourquoi les insultes, l'arrestation qui démentirent si brusquement leurs solennelles promesses? Pourquoi l'atroce appareil du retour à Édimbourg, et la rigueur de la captivité chez le prévôt? C'est que tout cela n'était pas autre chose que l'exécution de leur complot contre la royauté.

Après le *bond* de confédération, ils dressèrent une autre

1. Voy. ch. VIII.

pièce dans laquelle ils jetaient le masque. C'était le warrant ou ordre d'emprisonnement de la reine à Lochleven. Ils récapitulaient d'abord les événements depuis la mort du roi, le mariage *impie* et *honteux* de la reine; ils ajoutaient qu'ayant fait connaître à la reine le misérable état du royaume, le danger de son fils, la nécessité de punir les assassins, ils avaient rencontré de sa part une répugnance intraitable; qu'elle soutenait donc Bothwell et ses complices; que si elle conservait son État, elle suivrait sa passion désordonnée et conduirait le royaume à la ruine. En conséquence, ils avaient décidé que la personne de Sa Majesté serait séquestrée de toute relation avec le comte de Bothwell, et avec quiconque pourrait tenter de le faire échapper au juste châtiment de ses crimes. Ils ordonnaient à Patrick lord Lindsay de Byres, à William lord Ruthven, à William Douglas de Lochleven de la conduire au château de Lochleven, la place la plus convenable et la plus commode, de l'y enfermer, de ne pas permettre qu'elle eût des intelligences avec qui que ce fût, si ce n'est en leur présence ou par leur commandement, ou de la part des députés du conseil d'Édimbourg[1].

Les signataires de cet ordre étaient Athol, Glencairn, Morton, Mar, Graham, Sanquhar, Symryle, W. Ochiltree[2]. Parmi eux Glencairn et Morton avaient signé le *bond* du souper d'Anslie; William Ruthven de même.

Qui s'attendrait aux motifs du warrant après avoir lu ceux du bond, deux actes rédigés le même soir? Quelle audacieuse contradiction! C'est sans doute que si l'un des deux avait pour objet de légitimer devant le public la confédération

1. Mignet, t. I, p. 337-9.

2. Mignet, t. I, p. 339. — Dans Keith, p. 403, les noms diffèrent un peu: Morton, Athol, Mar, Glencairn, Ruthven, Hume, Lindsay, Sempill. Miss Strickland a vu le warrant original à Dalmahoy-House, chez le comte de Morton (t. V, p. 334, note 1); mais elle ne désigne aucun nom. — Chalmers, (t. I, p. 357, note *g*), nomme Morton, Athol, Glencairn, Mar, Sempill, Ochiltree et Graham (encore mineur). — Le lord Symryle de Mignet paraît être Sempill, un des signataires du *bond*.

contre Bothwell, l'autre devait fournir contre Marie le prétexte du dénoûment final de la tragédie.

Sur-le-champ, la même nuit, 16-17 juin, Ruthven et Lindsay pénétrèrent dans la chambre où la captive reposait. Ils la contraignirent de se lever; on jeta sur elle à la hâte un manteau de cheval et un capuchon d'étoffe grossière. Entraînée de force, elle fut mise à cheval et conduite sous bonne escorte au bord du Forth. Une barque la transporta de l'autre côté. En quelques heures, le sinistre cortége parvint jusqu'au lac, au milieu duquel s'élevait sur une île le château de Lochleven. Bientôt les portes de la prison s'ouvrirent et se refermèrent sur Marie. Les vieux complots des grands étaient enfin exécutés. Selon leur plan de juin 1565, le roi était mort, et la reine confinée dans la forteresse, que dès ce temps Murray lui destinait. Elle était là sous la garde d'une ennemie, Marguerite Erskine, sœur du comte de Mar. Cette dernière, déjà séduite et rendue mère du comte de Murray par Jacques V, avait épousé Robert Douglas, laird de Lochleven, cousin du comte de Morton. Elle en avait eu trois fils dont l'aîné William Douglas possédait Lochleven, et sept filles; l'une était femme de Lindsay. Bien loin de rougir de sa faute première, Marguerite Douglas affectait de se regarder comme la véritable épouse de Jacques V, et son fils James comme le légitime héritier du trône. A ses yeux, Marie de Lorraine et Marie Stuart avaient usurpé ses droits et ceux de son sang. Ainsi chez elle, la haine de la maîtresse abandonnée et l'ambition aigrie de la mère, répondaient d'une âme inaccessible à la pitié. En recevant sa prisonnière, elle osa se vanter que le lord James était le véritable représentant de Jacques V: « Il est trop honnête lui-même pour le dire », répondit Marie d'un ton calme[1].

Durant ces tristes journées, qu'étaient devenus les amis de Marie Stuart, qui avaient commencé de se rassembler dans l'ouest? L'événement de Carberry-Hill avait déconcerté leurs

1. Miss Strickland, t. V, p. 343

mesures. Cependant quelques révélations les ayant informés du départ de la reine pour Lochleven, les lords Seton, Yester et Borthwick, accompagnés de David Home de Wedderburn et d'une troupe d'hommes résolus, se lancèrent au galop vers ce château. Mais leurs ennemis avaient trop d'avance.

A peine sous les verrous, la captive écrivit à Kirkaldy de Grange et lui reprocha en termes amers de l'avoir attirée au piége que lui tendaient des traîtres. Déjà Kirkaldy, soit un reste de pudeur, soit la crainte de la tournure que les événements menaçaient de prendre le 16 juin, s'était plaint aux lords de la tache qu'ils imprimaient à son honneur, en retenant prisonnière celle à laquelle il avait promis de leur part obéissance et respect comme à leur souveraine. Leur réponse avait été, que la nuit même (du 15 au 16) ils avaient intercepté une lettre écrite par la reine à Bothwell, où elle l'appelait son cher cœur et lui annonçait l'intention de le rejoindre le plus tôt possible. Elle l'avait donnée, disaient-ils, à l'un de ses gardes, avec promesse de récompense, s'il la portait à Dunbar; mais il avait remis cette missive à ses chefs. Ils ajoutèrent, et ceci était leur vrai motif, que dans cette affaire il y allait de leur vie et de leurs biens, qu'il leur fallait donc s'assurer de la personne de la reine; plus tard, quand on aurait constaté qu'elle abandonnait et haïssait le comte de Bothwell, alors il serait temps de reprendre ce chapitre[1]. Là-dessus Kirkaldy, la conscience tranquillisée (il n'était pas exigeant), répondit à celle qui invoquait sa loyauté, que sur ses reproches, les lords lui avaient montré une lettre qu'elle envoyait au comte de Bothwell, portant promesse, entre autres belles et consolantes paroles, de ne jamais l'abandonner, ni ne l'oublier; alors, supposé que Sa Majesté eût écrit dans de tels termes, ce qu'il avait peine à croire, cela lui avait fermé la bouche.

Ce récit est de James Melvil. M. Mignet en l'analysant, a

1. Keith, p. 403.

dit : « A en croire Melvil, ils avaient eu communication d'une lettre écrite par elle à Bothwell[1] ». On s'attendrait que l'historien, partant d'une formule dubitative, se demandera si Melvil est réellement croyable ; et qu'il soumettra la narration à un examen critique, d'autant plus que d'autres historiens, même très-contraires à Marie, l'ont répudiée. Mais non, il n'éprouve ni scrupule, ni hésitation ; et quelques lignes plus bas, le témoignage de Melvil est par lui admis de plain-pied aux honneurs de la certitude. L'examen qu'il n'a pas jugé à propos de faire, nous allons l'essayer.

D'abord, il est très-curieux que les lords justifient leur manquement de foi de la soirée du 15 par une lettre qu'ils auraient saisie dans la nuit du 15 au 16, tout comme ils justifieront l'enlèvement de Marie Stuart dans la nuit du 16 au 17, et sa relégation à Lochleven, par les lettres de la cassette de vermeil qu'ils raconteront avoir saisie le 20. Ensuite, comment admettre que Marie Stuart, à peine dans la maison du prévôt, ait trouvé les moyens d'écrire cette lettre, lorsqu'on l'avait scellée dans une reclusion absolue, et qu'on négligea de la pourvoir de vêtements de réchange, et même de lui donner de l'eau ? Le soldat qui aurait livré l'écrit aux nobles, ne fut ni interrogé, ni produit, ni seulement nommé. Kirkaldy, puisque son honneur était chatouilleux à ses heures, n'aurait-il pas exigé qu'une telle lettre fût rendue publique ? Les lords n'avaient-ils pas intérêt à la divulguer, lorsque précisément leur warrant contre Marie Stuart, n'avait pas d'autre fondement que le refus obstiné de cette princesse de se séparer de Bothwell ? Refus de se séparer ! mais qu'avait-elle donc fait en le quittant malgré lui à Carberry-Hill ? Lorsqu'au mois de juillet, arriva en Écosse l'ambassadeur anglais Throckmorton, muni d'instructions à demi favorables à la captive, Morton qui lui résista vivement, ne se prévalut pas de cette lettre. Jamais il n'en fut question dans les conférences d'York et de Londres. Et cependant quel précieux

1. Tome I, p. 336.

appoint, après la trouvaille de la cassette de vermeil! Buchanan l'omet dans son histoire. Même silence de la part de Knox. Hume la suspecte. Robertson la discute et la rejette formellement[1]. Tytler la dédaigne. Seul, M. Mignet l'admet sans balancer et sans avertir, comme un point qui n'aurait jamais donné lieu à difficulté. Cette imposture, que les nobles laissèrent tomber dédaigneusement après s'en être servis quelques heures, il la recueille; elle refleurit en ses pages pour motiver et légitimer l'incarcération de Marie Stuart. Cette lettre et les menaces de la reine « rendirent les lords sans merci en les laissant sans espérance. Ils se décidèrent à l'enfermer et à la détrôner[2] ». La faiblesse démontrée des prémisses détruit la force de la conclusion. Et pour tout résumer, les outrages de la soirée du 15 juin n'étaient-ils pas déjà le détrônement?

On nous opposera une dépêche de du Croc à Catherine de Medicis[3], qui sans confirmer directement l'assertion des lords semblerait l'autoriser. L'ambassadeur français rapporte que le soir (du 16) il se promena trois heures avec Lethington: « Et il me dict que la Royne d'Écosse l'avoit appelé à sa fenestre[4],... pour lui remonstrer le tort qu'il luy faisoit de la vouloir séparer de son mari, avec lequel elle pensoit vivre et mourir avec le plus grand contantement du monde. — Il luy respondit qu'il s'en falloit tant qu'ilz luy pensassent faire desplaisir de la départir d'avec celuy qu'elle dict son mary, que, au contraire c'estoit le plus grand bien et honneur qu'ilz luy sauroient faire, espérant par là son repos et contantement.... La fin de leurs propos fut que, estant réduite en l'extrémité où elle estoit, elle ne demandoit sinon qu'ilz les missent tous deux dans un navire pour les envoyer là où la fortune les conduiroit. Il me dict qu'il vouldroit qu'ilz y fussent, pourveu que ce ne fût point en France. Je lui dictz

1. Tome II, p. 154-5. *Dissert. crit. sur le meurtre du roi Henri.*
2. Mignet, t. I, p. 337.
3. Édimbourg, 17 juin 1566. — Teulet, p. 127-130.
4. Le matin du 16, quand elle était enfermée dans la maison du prevôt

au contraire que je vouldrois qu'ilz y fussent, et le Roy en jugeroit comme le faict le mérite, *car les malheureux faicts sont trop prouvés.* » Voilà un témoignage accablant pour la pauvre reine —, en apparence seulement.

Est-ce ici du Croc qui parle de ce qu'il a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles ? Non ; c'est Lethington, maître de débiter à son auditeur toutes les fables, qu'il juge opportun de mettre en circulation dans l'intérêt de son parti. Lethington est le meneur de cette révolution aristocratique ; nous n'avons pas besoin de le prouver de nouveau, ni de redire l'amère philippique de Randolph. Il veut abuser du Croc, et par lui, la cour de France, où d'ailleurs l'ambassade anglaise préparait le terrain. Les lords ont besoin d'un prétexte pour colorer l'indignité de leur trahison envers Marie Stuart. Impossible d'accuser de tyrannie politique ou d'intolérance religieuse la plus douce des souveraines ; l'évidence matérielle crierait trop haut contre une telle fausseté. Que faire ? Employer les imputations de nature intime, toujours si difficiles à repousser ; attaquer les sentiments supposés du cœur ; arguer des apparences qu'avec un art consommé, on a su rendre contraires à une femme accablée et malheureusement plus spirituelle que sagace ; si les preuves manquent, en fabriquer. On ne parle encore ni d'adultère, ni d'assassinat ; l'attachement passionné à Bothwell époux suffit pour le moment [1].

Marie Stuart a donné une tout autre version de son entrevue avec le secrétaire. Ses instructions du 29 septembre 1568 à ses commissaires aux conférences d'York, por-

1. Cette tactique est mise en œuvre par Cécil en même temps que par Lethington. *Lettre de Cécil à Norris, ambassadeur anglais en France*, 26 juin 1567 (Chalmers, t. III, p. 244, note z) : « La meilleure partie de la noblesse s'est confédérée afin de poursuivre en justice la condamnation de Bothwell pour le meurtre du roi. Bothwell se défend par l'appui de la reine. Le 15 de ce mois, il se mit en campagne avec elle, mais si mal accompagné qu'il s'enfuit sans combattre et abandonna la reine sur le terrain. Celle-ci se rendant aux lords, refusa nettement de faire justice de Bothwell ; aussi l'ont-ils enfermée à Lochleven, jusqu'à ce qu'ils en aient fini avec lui. »

tent qu'elle réclama pour juger entre elle et les lords, la noblesse réunie et les États du royaume; qu'elle chargea Lethington de porter cette demande aux lords qui la rejetèrent[1]. C'est ce que ses commissaires déclarèrent en effet le 16 octobre suivant, en réplique à Murray[2]; Leslie le répète dans son éloquente et véridique Défense de l'honneur de la reine[3]. Et cette affirmation faite le front levé, on ne voit pas que Murray, Lethington y aient répondu. Au reste, faut-il apporter la preuve matérielle que Lethington mentait devant du Croc? Le même entretien et la même dépêche renferment un mensonge énorme du secrétaire. Du Croc lui faisant observer que la détention de la reine après l'arrestation était une plus grosse affaire que l'arrestation même, parce que les lords, s'ils ne se trouvaient pas les plus forts demanderaient sans doute le secours des Anglais, et qu'alors il ne fallait pas douter que le roi de France ne prît le parti de la reine d'Écosse, Lethington se récria : « il me jura sur son Dieu que, jusque icy, ilz n'avoient aucune intelligence avec la Royne d'Angleterre ni aultre prince estranger, et n'en demandoient point, pourveu que le Roy ne se déclare point pour la Royne d'Escosse, s'assurant assez de leurs forces pour exécuter leur entreprise, et qu'ilz seroient contrains de s'en ayder si cela advenoit; mais surtout ilz désiroient que le Roy voulût prendre le Prince et ce royaume en sa protection et garde.— Je lui dictz que malaisément le Roy accepteroit cela contre le gré de la Royne, et qu'il aymeroit mieux laisser executer ceste querelle, pourveu qu'ilz ne se aydent de la Royne d'Angleterre ni d'autres étrangers[4]. »

Le mensonge de Lethington, qui ne l'a reconnu du premier coup? Jurer sur son Dieu qu'ils n'ont aucune intelligence avec la reine d'Angleterre, et n'en demandent point! mais que font-ils depuis bientôt dix ans, qu'ils conspirent

1. Goodall, *Append.* p. 343.
2. Goodall, *Append.* p. 165.
3. Anderson, t. I, p. 36.
4. Teulet, p. 128.

avec Élisabeth et Cécil contre Marie Stuart? Quelle est la machination qui n'a pas eu son levier en Angleterre? Quand ils ont eu le dessous, n'est-ce pas en touchant le sol anglais qu'ils ont chaque fois recouvré leurs forces? Pour ne pas sortir des faits du moment, n'est-ce pas après que Murray eut traversé l'Angleterre, se rendant en France, que le comte de Bedford reçut de son gouvernement l'ordre de courir sur-le-champ à la frontière du nord, et de se mettre en mesure de soutenir les seigneurs d'Écosse, ligués pour s'opposer à l'entreprise de Bothwell[1]? Et les trois lettres de Kirkaldy de Grange à Bedford, les 20 et 26 avril, le 8 mai, dont le refrain est de réclamer l'appui de l'Angleterre dans le soulèvement qu'ils préparent? Et la lettre de Robert Melvil à Cécil le 7 mai, avec les mêmes sollicitations[2]? Tout le temps que Murray séjourna en France, les lords confédérés correspondirent avec lui par l'intermédiaire de Cécil et de Norris[3]. Et ce fut le gouvernement anglais qui lui fournit les moyens de quitter la France presque furtivement, pour revenir prendre en Écosse la régence que ses amis, les lords et Cécil, lui avaient apprêtée. Est-il donc un mensonge plus effronté que celui de Lethington? Sachant très-bien que la cour de France ne désirait qu'un prétexte plausible de ne pas agir, il en tirait dextrement une promesse de non-intervention, ce qui suffisait, comme il le dit fort bien, pour exécuter leur entreprise. Mais afin de dégoûter plus sûrement le roi de toute velléité d'action, il fallait décrier de plus en plus la prisonnière; dépeindre chez elle un amour effréné pour Bothwell; par cet amour, l'inscrire au nombre des complices de l'assassinat de Darnley; mentir sur ce qu'elle avait dit dans la maison du prévôt. Comment du Croc qui avait

1. Cet ordre est du commencement de mai, antérieur au mariage, Chalmers, t. III, p. 55, note *x*.

2. Pour ces diverses lettres, se reporter aux chapitres précédents, ou à l'ouvrage de M. Mignet, t. I, p. 314-6.

3. Nous nous bornons à affirmer le fait que nous établirons plus amplement dans une étude spéciale sur Murray. — Voy. Chalmers, t. III, p. 245, note *a*. — Page 247-8 et no e.

montré auparavant de la sagacité, donna-t-il dans le piége?

Comment épousa-t-il les discours du fourbe, au point de souhaiter que Marie et Bothwell abordassent en France sur ce vaisseau fantastique où les embarquait l'imagination inventive du secrétaire? Comment va-t-il dire d'après tout cela, que les malheureux faits sont trop prouvés? Nous confesserons que l'infortunée reine avait, sans le savoir, tourné les apparences contre elle. Peut-être aussi du Croc fut-il plus particulièrement accessible aux artifices de Lethington, à cause de la mauvaise humeur qu'avait pu causer à un homme de bon sens comme lui, l'espèce d'aveuglement qui parut entraîner Marie Stuart après la mort de Darnley. Cet aveuglement, effet de l'incapacité politique, pouvait être imputé à l'égarement du cœur. L'immoralité générale du siècle nuisit à Marie Stuart. Elle, qui pour la douceur du caractère et la pureté des mœurs n'était pas plus de son siècle que de son pays, fut jugée à la même mesure que tant d'autres princes et personnages du temps; et parce qu'en général cette époque de dépravation et de fureurs religieuses, ne regardait guère à un meurtre, on ne s'étonna pas que la reine d'Écosse se fût débarrassée d'un mari qui l'avait tant offensée. Quoi qu'il en soit des circonstances qui trompèrent du Croc, puisqu'il devait laisser échapper de telles paroles, félicitons nous du moins qu'elles sortent du déluge de faussetés, où l'autre l'avait noyé trois heures durant. Narrateur abusé, tout pétri des mains de Lethington, il regorge de ses impostures.

Sur le continent, Catherine de Médicis était l'ennemie persévérante de sa bru, quoiqu'elle ne fût nullement encline à regretter Darnley. Elle avait trouvé que c'était *grand heur* pour la reine sa fille *d'en être défaite* [1]. Charles IX aimait sa belle-sœur. Mais l'agitation de son propre royaume à l'approche de la seconde guerre de religion, sa jeunesse et son

1. Voy. l'intéressant ouvrage de M. Chéruel, ***Marie Stuart et Catherine de Médicis***, p. 51.

inexpérience le retenaient sous la tutelle de la reine mère et du connétable de Montmorency, qui ne souhaitaient que du mal à la maison de Lorraine. Les dépêches de du Croc étaient aussi de nature à déconcerter son bon vouloir[1]. La politique française prit donc son parti du renversement de Marie Stuart, par le vain espoir que cette révolution se passerait en famille, comme s'il était possible que la réforme d'Écosse en détrônant une princesse catholique, ne cherchât pas l'appui de la réforme d'Angleterre; comme si la politique antérieure des lords confédérés, n'avait pas déterminé forcément leur politique future. Pour achever ce rôle de dupe, Catherine de Médicis dès qu'elle apprit les événements de Carberry-Hill, envoya en toute hâte un courrier à Lyon, afin d'appeler le comte de Murray près d'elle, et de le renvoyer en Écosse prendre la direction des affaires[2]. Elle croyait le gagner par cet empressement et primer la reine d'Angleterre dans la faveur du comte! Cela montre la profonde ignorance où l'on était des affaires d'Écosse, et le pauvre rôle qu'on allait y jouer.

Maintenant, avant de suivre Bothwell dans ses dernières aventures et dans sa captivité chez les Danois, nous croyons devoir nous attacher à Marie Stuart, jusqu'au moment où la faction triomphante arrachera définitivement la couronne à la mère, pour la transporter sur la tête du fils; dernière phase du vieux complot de l'aristocratie contre l'héritière

1. Longtemps après, Marie Stuart répondait de Chatsworth, 15 septembre 1578, à l'archevêque de Glasgow, qui probablement avait reçu des offres de service de du Croc et les avait déclinées : « Je trouve fort bon ce que vous avez dit à du Crocq pour son voyage, car je ne m'y veulx, en façon que ce soit, fyer : la preuve, que j'en ay faite, m'ayant cousté trop cher, par le passé. » Laban. t. V, p. 61. Throckmorton écrit à Élisabeth, Edimbourg, 14 juillet 1567, qu'il pense que du Croc ne rapportera que des choses peu avantageuses pour la reine, si bien qu'on croit même que, lorsque du Croc sera arrivé près du roi son maître, ce prince aimera mieux satisfaire les lords que de complaire à la reine ; car la partie des lords est si bien liée, que la France fera plus de profit par leur moyen, que par aucune autre voie. » Robertson, *Pièce hist.* n° XXII, t. II, p. 350.

2. Lettre de don Frances de Alava à Philippe II, Paris 30 juin 1567. Teulet, *Relat. polit. de la France et de l'Espagne avec l'Écosse*, t. V, p. 27.

des Stuarts. Ce sera encore l'histoire de Bothwell et de sa funeste étoile.

Le 17 juin, pendant que la forteresse de Lochleven recevait leur victime, les lords feignirent un grand zèle contre les assassins et firent arrêter quelques malheureux que l'on tortura. L'un d'eux, le capitaine William Blacater, envoyé à l'échafaud, protesta de son innocence jusqu'au dernier moment; un autre, le capitaine Cullen, saisi bruyamment et dont on se vanta d'avoir tiré tous les détails du complot, disparut sans qu'on en entendît plus parler[1]. Le 18, on fit main basse sur les bijoux, l'argenterie et tous les objets précieux de Marie Stuart[2]; le comte de Glencairn suivi seulement de ses domestiques saccagea la chapelle d'Holyrood. Morton et ses amis s'intitulèrent les lords du Conseil privé. Cependant ils étaient inquiets, Buchanan l'avoue. La majorité de la noblesse s'indignait qu'un si petit nombre de seigneurs se fût arrogé le droit de disposer du royaume et eût commis l'attentat énorme d'emprisonner la reine. Les masses qu'on nous décrit toujours si animées contre Marie Stuart, éprouvaient plutôt des sentiments de commisération et de sympathie. D'autre part, les nobles opposants se réunissaient au château d'Hamilton; si formidable fut leur nombre, que ceux d'Édimbourg leur envoyèrent avec des lettres gracieuses un appel à la concorde, et les prièrent de venir délibérer ensemble sur les moyens d'établir les affaires.

Un premier refus ne les découragea pas. Comme l'Église réformée tenait alors une de ses assemblées générales à Édimbourg, on leur adressa par elle un appel encore plus pressant, le 26 juin. Ils ne donnèrent pas davantage dans la pieuse embûche, et déclarèrent qu'ils ne se croiraient ni libres, ni en sûreté au milieu des hommes armés qui remplissaient la capitale[3]. Les nobles fidèles à la reine étaient les comtes

1. Keith. p. 406-7; Tytler, t. V, p. 432, édition 1845 : Chalmers, t. I, p. 362.
2. Une partie fut monnayée *pour le service de Son Altesse la reine*. Extrait de l'ordre même du Conseil privé, Keith, *Préf.* p. IX.
3. Keith. p. 407-8, 572-577.

d'Huntly, d'Argyle, de Caithness, de Crawford, de Rothes et de Menteith; les lords Boyd, Drummond, Herries, Cathcart, Yester, Fleming, Livingston, Seton, Glammis, Ogilvie, Gray, Oliphant, Methven, Innermeith, Somerville; les commendataires d'Arbroath, de Kilwinning, Dumfernling, Newbottle, Holyrood et Saint-Colm[1]. Joignons-y John Hamilton, archevêque de Saint-André, et ce qui restait de catholiques. Le duc de Châtelleraut était alors en France. Que manquait-il à un parti si considérable pour prendre sa revanche? L'appui de la France et un chef. Malheureusement l'archevêque de Saint-André qui s'était mis à leur tête était dénué de talents; et comme il ne sut pas diriger la diversité des esprits et des intérêts particuliers, tout se passa en mouvements stériles.

Chez les rebelles, au contraire, étaient les hommes de tête et d'action.

C'est pendant ces négociations avec le parti de la reine que les lords du Conseil arrêtaient, le 20 juin, George Dalgleish, valet de chambre de Bothwell. Les comtes de Morton et d'Athol, le prévôt de Dundee et Kirkaldy de Grange l'examinèrent le 26 du même mois. Ils lui firent raconter le complot de son maître contre Darnley, la part que lui-même y avait prise, et le pendirent avec trois autres le 3 janvier 1568. Ce fut huit mois après le supplice, le 16 septembre 1569, alors que le malheureux n'était plus là pour nier ou pour avouer, que Morton déclara avoir saisi entre ses bras la cassette de vermeil renfermant les lettres de Marie Stuart à Bothwell. Nous ne voulons pas traiter à nouveau cette question[2]; nous rappellerons seulement que l'interrogatoire du 26 juin subsiste[3], et que, ni de près, ni de loin, ni en quelque façon que ce soit, directe ou détournée, il ne présente la plus légère allusion à la capture du 20; silence inconcevable, lorsqu'une fortune inouïe leur livrait tout à coup les pièces les plus propres à justifier l'insurrection qui les embarrassait même dans le

1. Keith, p. 407, note *a*.
2. Voy. ch. VI.
3. Anderson, t. II, p. 173-177.

succès, et à décider en leur faveur l'opinion publique hésitante ou indignée contre eux. Remarquons aussi avec Tytler[1] combien il est extraordinaire que Drury dont les lettres informaient Cécil jour par jour, et avec les plus minutieux détails, de tout ce qui se passait, ne dise nulle part un seul mot d'une découverte qui les aurait mis au comble de la joie.

Le 23 juin, on vit arriver un envoyé français, Nicolas de Neuville, sieur de Villeroy. Sa mission était antérieure à la révolution du 15. Ses instructions émanées de Catherine de Médicis respiraient une haine sourde contre Marie Stuart, qu'elles sacrifiaient à peu près sans ambages. Il y était dit que l'entreprise des seigneurs était sous main assistée des Anglais : « Qu'il pourroit estre, comme Dieu est juste, que leurdicte entreprise viendroit à quelque effect dont le fondement ne seroyt pas blasmé ne improuvé de tout le monde, puisqu'elle est couverte de la cause du filz; » qu'ils auraient alors leur principal recours aux Anglais, dont « la charité » serait la ruine de l'Écosse, et l'on continuait : « le roy veult que ledict sieur du Croc saiche que le désir et intention principale de Sa Majesté est de conserver le royaume d'Escosse à sa dévotion, sans permettre que soubz prétexte de tant de folies qui se présentent, il se retire et aliène en autre dévotion que la sienne, comme il est certain qu'il seroyt pour faire envers lesdicts Anglois, que lesdicts seigneurs chercheroient comme protecteurs en l'affaire qui se présente, s'ilz voyoient n'avoir aucune assurance du costé du Roy. » Mais il aurait fallu que Villeroy apportât en Écosse autre chose que des paroles. Espérer qu'avec les caresses d'un langage équivoque, on détacherait les nobles de la clientèle anglaise où ils puisaient leur séve et leur audace, était une illusion puérile. Villeroy l'éprouva sur-le-champ ; les lords du Conseil ne lui permirent pas de visiter la reine dans sa prison; et, dès le 26, sans avoir remis ses dépêches, il repartait piteusement pour la France, où il fut assez mal

1. Tome V, p. 430-1, édition 1845.

reçu. Du Croc le suivit de près; il rentra le 12 juillet à Paris, « si boutonné, dit l'ambassadeur espagnol, qu'on n'en pouvait pas tirer une parole, preuve certaine que les affaires d'Écosse n'allaient pas au gré des Français[1]. »

Abandonner ainsi le terrain c'était le livrer à l'influence que l'on redoutait, celle de l'Angleterre. Riant sans doute en eux-mêmes de la naïve confiance de du Croc dans leur serment qu'ils n'avaient aucune intelligence avec la reine d'Angleterre, ils écrivirent à celle-ci le 20 juin que leur prise d'armes n'avait pas eu d'autre motif que de punir les assassins du roi; qu'aussitôt la vengeance accomplie, ils remettraient leur souveraine en liberté. Quant à couronner le jeune prince, ils n'en avaient jamais eu l'idée (nous voyons qu'ils mentaient avec la même aisance aux Anglais qu'aux Français). Ils finissaient par une demande d'argent, avec protestation qu'ils étaient prêts à rejeter les offres de la France et à se laisser guider en tout par l'Angleterre[2]. Leur lettre trouva Élisabeth dans sa perplexité habituelle, la joie pour l'humiliation de Marie Stuart, la colère contre l'attentat commis par des sujets sur les droits des couronnes. Ballottée d'une passion à l'autre, mais tout fiel envers sa cousine et menée par son ministre, qui ne connaissait pas plus les hésitations de conscience, que celles d'orthodoxie politique, elle allait comme précédemment faire la leçon aux deux partis, et finalement céder à l'impulsion de sa haine et de son ambition.

Son premier mouvement fut mauvais Elle expédia en Écosse Robert Melvil, l'ambassadeur qui représentait en apparence Marie Stuart auprès d'elle, en réalité les traîtres parmi lesquels il s'était rangé secrètement, lorsqu'il avait secondé les appels réitérés de Kirkaldy de Grange au gouvernement anglais. Devenu depuis lors leur intermédiaire à

1. Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, p. 130 et suivantes. — Chalmers, t. I, p. 371. — Teulet, *Relat. de la France et de l'Espagne avec l'Écosse*, t. V, p. 28; *Lettre de don Frances de Alava à Philippe II*, Paris 13 juillet 1567.

2. Tytler, t. V, p. 429, édition 1845.

la cour de Londres, il sollicitait des subsides pour eux; il en vint bientôt à proposer en leur nom à Élisabeth d'obliger Marie d'abdiquer en faveur de son fils. Il les informa de l'intention d'Élisabeth d'aider « leur honorable entreprise », et de son acquiscement au plan d'abdication pourvu que Marie descendît volontairement du trône[1]. Ainsi, quoiqu'il fût porteur d'une courte lettre de consolation pour la captive de Lochleven, sa mission véritable était d'encourager les rebelles. Aussitôt à Édimbourg il rendit compte à Cécil de l'état du royaume[2]. « J'ai, dit-il, fait connaître la bonne disposition de Sa Majesté la reine (d'Angleterre) à aider les lords et à participer avec eux aux poursuites contre les meurtriers du roi, ainsi qu'à la sûreté du prince sous la garde du comte de Mar : de quoi les lords remercient très-humblement Son Altesse. Les points particuliers sur lesquels j'ai pris l'avis de Votre Honneur d'après les intentions de votre souveraine, ne sont pas encore décidés, parce que la plupart des nobles sont en ce moment dans leurs maisons où ils se reposent avec leurs amis. » Après avoir indiqué que les Hamiltons et le comte d'Huntly leur donnent quelque inquiétude, il continue : « Avant mon arrivée, les lords avaient rédigé diverses instructions pour moi, outre une lettre destinée à Sa Majesté (toujours Élisabeth), et signée de leurs noms. Le contenu en était, qu'ayant eu par moi connaissance de la bonne disposition arrêtée de votre maîtresse et de son conseil à les assister dans leur nécessité extrême, eux à leur tour, manifesteraient en son temps leur bonne volonté de servir Sa Majesté de préférence à toute autre. En ce qui regarde leurs rapports avec la France, ils se sont conduits si prudemment, qu'ils ne lui ont donné aucun motif plausible de s'offenser, et que la reine votre souveraine en sera pleinement satisfaite.

1. Tytler, t. V, p. 438, édition 1845.

2. Lettre du 1er juillet 1567, Tytler, t. V, p. 438-440, édition 1845. — Miss Strickland, t. V, p. 349 et suiv.

« Présentement, les lords n'ont besoin que d'argent; car ils ont enrôlé des gens de guerre, et ils vont en appeler encore. On croit que les Hamiltons sont soutenus par les fonds de la reine (Marie), et que la France leur procurera des ressources, parce qu'elle n'a plus l'espérance de s'attacher ceux des nobles qui sont de notre côté. Voilà pourquoi il est absolument indispensable, qu'il nous vienne au plus tôt de l'argent de la reine votre souveraine, par la voie de sir Nicolas Throckmorton, ou de quelque officier des frontières; les exigences auxquelles ils auront à faire face, devant se présenter dans huit ou dix jours, circonstance dont je crois utile d'avertir Votre Honneur. Comment se fera mon voyage auprès de la reine (à Lochleven), c'est ce qui n'est pas encore réglé, à cause de l'absence du plus grand nombre des lords. » Melvil ajoute que Lethington, accablé d'affaires, est heureux d'apprendre la sollicitude que Cécil apporte à ce que tout se fasse « avec justice et modération. Et afin que la reine votre souveraine ait sujet d'être contente de l'entretien que vous avez eu avec moi, il fait grand cas de vos conseils sur différents points[1] : *le mieux est toujours de poursuivre l'affaire dont nous sommes convenus d'abord et d'aller jusqu'au bout.* Vous serez averti de tout en diligence. Pour le reste, reportez-vous à la lettre de milord de Lethington; lui, de son côté, se repose sur le soin qu'il espère toujours que Votre Honneur prendra d'avancer leur honorable entreprise. Quant aux lords, ils s'entendront avec votre ambassadeur pour la garde du prince; et d'après le désir de Son Altesse, ils le remettront entre les mains de Sa Majesté, si par la suite, ils jugent possible de l'envoyer au dehors ».

Lethington trouva le même jour quelques moments pour son ami, lord Cécil : « Je vois, lui écrivit-il, d'après mes conversations avec M. Melvil depuis son retour, que vous continuez et votre constante amitié envers moi en particulier,

1. Tytler conjecture avec vraisemblance qu'il s'agit de quelque moyen de forcer Marie Stuart à l'abdication.

et votre appui dans cette commune querelle qu'ont entreprise bon nombre de nos nobles, afin de recouvrer l'honneur presque perdu de ce pays, depuis le meurtre honteux qu'on y a commis et qui n'est pas encore vengé. Je loue Dieu de vos bonnes dispositions et je vous en remercie du fond du cœur. Je juge aussi par ses rapports, que Sa Majesté la reine votre maîtresse incline très-gracieusement (*is most gently inclined*) à reconnaître la justice de notre cause, et à l'avancer par sa protection; de quoi, je suis bien sûr, qu'elle n'aura jamais à se repentir. Car, outre que la chose en elle-même est pieuse et digne de l'approbation de tous les princes chrétiens, j'ai la confiance que dans l'avenir, Sa Majesté ne trouvera jamais les nobles d'ici oublieux du secours qu'ils auront reçu d'elle pour aider à nos affaires[1].... S'il nous vient quelqu'un de la part de Sa Majesté, on lui en dira davantage et sur cette matière, et sur toutes les questions susceptibles de contenter votre souveraine[2]. Quant à notre cause je la crois, grâce à Dieu, bien en sûreté; nous ne craignons aucun parti dans ce royaume, à moins qu'il ne soit soutenu des deniers de la reine (Marie Stuart), ou de l'argent étranger. Afin d'y parer, nous avons levé plusieurs compagnies d'arquebusiers en contribuant tous; mais les entretenir sera la grande difficulté. » Lethington finit en affirmant que si Élisabeth leur accorde quelque argent, il ne met pas en doute que leur partie ne soit gagnée. Une somme moindre envoyée tout de suite, serait infiniment plus utile qu'une grosse somme qui se ferait attendre[3].

Quelles preuves surabondantes des étroites relations des lords confédérés avec Élisabeth et Cécil, de leur communauté de plans, de leur entente de vieille date. O profondeur et politique risible de la cour de France, qui abandonne Marie Stuart à ses geôliers, de peur que ceux-ci n'aient recours

1. Chalmers, t. III, p. 566, note *z*.
2. Allusion au désir d'Élisabeth qu'on lui remît le jeune prince.
3. Miss Strickland, t. V, p. 351-2, d'après les *Stevenson's Illustrations*.

aux Anglais, et qu'alors le royaume d'Écosse cesse d'être à la dévotion de Charles IX!

Après s'être complu dans sa trahison, Robert Melvil se rendit à Lochleven, où il ne fut admis à voir la reine qu'en présence de Ruthven, Lindsay et William Douglas. Marie se plaignit amèrement qu'on l'empêchât de s'entretenir en particulier avec son serviteur[1]. Melvil lui fit une seconde visite, cette fois sans témoins. On espérait peut-être quelque épanchement, qu'il serait ensuite possible de retourner contre elle. Mais elle se contenta de demander des vêtements dont ses indignes persécuteurs la laissaient manquer, elle et ses dames. Robert lui remit seulement alors la lettre d'Élisabeth, laconique et insultante pour la prisonnière, gracieuse pour le messager, qu'elle qualifiait de fidèle serviteur de Marie[2].

Celui-ci n'avait été en Écosse que le précurseur d'un personnage plus imposant, sir Nicolas Throckmorton, un des ministres d'Élisabeth. Throckmorton, revêtu de pouvoirs solennels à la date du 30 juin 1567, emportait des instructions de deux sortes, relatives à la reine d'Écosse, et aux lords. Quant à la reine d'Écosse[3], il devait se rendre près d'elle, et lui exprimer le chagrin qu'avaient causé à la reine d'Angleterre, l'assassinat impuni de Darnley, la protection dont elle avait couvert Bothwell et ses complices, le divorce de celui-ci avec sa femme, et, « reproche dont elle ne se laverait jamais, la soudaineté, l'empressement et la précipitation avec lesquels elle avait pris pour époux un homme déshonoré. » Dès lors, Élisabeth percée jusqu'au fond du cœur, avait pris la résolution de ne plus se mêler de ses affaires, puisqu'à en juger par ses actions, la reine sa cousine avait pour toujours fait litière de son honneur. Mais les derniers événements, l'arrestation et l'emprisonnement d'une

1. *Lettre de Melvil à Cécil*, 8 juillet 1567. Voy. miss. Strickland, t. V, p. 352.
2. Miss Strickland, t. V, p. 352-3.
3. Voy. Keith, p. 411-414.

reine par ses sujets avaient changé les dispositions d'Élisabeth en des sentiments de pitié, et l'avaient déterminée à la mettre en liberté par tous les moyens possibles. L'ambassadeur devait s'entretenir avec elle sur l'état du royaume, sur la manière dont les choses étaient arrivées, sur ce qu'elle croyait que l'on pourrait entreprendre honorablement par les conseils ou par la force, afin de la délivrer et de rétablir la paix dans le royaume; la reine d'Angleterre étant prête à faire en sa faveur, ce qu'elle ferait pour sa propre sœur ou même pour sa fille. Throckmorton ne devait pas non plus laisser ignorer à Marie les accusations que ses sujets élevaient contre elle. Il devait l'écouter dans ses réponses, ses demandes et sa défense; lui conseiller la modération, l'oubli des offenses une fois replacée sur son trône, le châtiment des assassins de son mari quels qu'ils fussent, la concession de garanties raisonnables, telles que ses nobles et ses sujets les désireraient pour leur vie et leurs biens. Sur ce point, Élisabeth offrait son arbitrage.

En résumé, elle estimait qu'il y avait trois questions principales à régler; 1° la délivrance de la reine et un bon accommodement avec ses sujets, par persuasion, traité ou force; 2° la punition des meurtriers de Darnley; 3° la sûreté du prince royal évidemment compromise, si les meurtriers du père restaient impunis. Or quel meilleur moyen de préserver l'enfant, que de l'envoyer en Angleterre, où il serait élevé par sa grand'mère (la comtesse de Lennox); « outre sa sûreté personnelle, il pourrait par la suite, y trouver beaucoup d'autres bonnes choses, qui ne seraient pas d'une médiocre importance[1] ».

Avant toute démarche près de Marie, Throckmorton avait ordre de commencer par les lords. Cette autre partie de ses instructions[2] portait que sa souveraine, désirant connaître

1. La sanction de ses droits à la succession d'Angleterre, qu'Élisabeth présente de loin comme un appât.

2. Voy. Keith, p. 414 5.

directement l'histoire des derniers troubles, l'avait chargé de visiter les lords et la reine; ils devaient d'autant moins hésiter à le mettre en rapport avec cette princesse, qu'Élisabeth n'était pas guidée par d'autres motifs que ceux qui les avaient décidés eux-mêmes à former leur ligue, savoir la punition des meurtriers du roi, et la conservation de l'enfant royal. Ensuite, il proposerait les bons offices de son gouvernement pour ménager un accord entre eux et Marie Stuart. Élisabeth revendiquait d'ailleurs au profit de sa cousine le principe qu'une reine ne peut être ni détenue, ni privée de sa couronne par ses sujets; qu'il n'appartient pas à des sujets de chercher à réformer le prince, autrement que par des avis et des conseils; et s'ils ne sont pas écoutés, leur devoir est de s'en remettre à Dieu. Car le prince ne tient que de Dieu. Au reste, elle prétendait seulement sauvegarder le trône de la reine d'Écosse; passé cela, on prendrait les meilleures mesures pour garantir la tranquillité publique et sévir contre les auteurs du crime qui avait souillé le royaume. Il va sans dire qu'il entrait dans le rôle de Throckmorton de les détourner de renouer l'alliance avec la France, en leur remémorant que l'expérience ancienne et récente était là pour en démontrer les conséquences fâcheuses : d'ailleurs les Écossais n'auraient-ils pas tout à craindre pour leur religion? — Quant aux demandes de secours qu'ils avaient adressées à la reine d'Angleterre, ils ne lui avaient jamais envoyé quelqu'un d'autorisé. Elle attendrait donc que son ambassadeur l'eût instruite de leur situation : alors elle leur donnerait une réponse définitive et raisonnable.

Ainsi la sévérité de ses doctrines sur l'inviolabilité de la puissance royale, ne l'entraînait pas jusqu'à décourager les rebelles. Un plan de réorganisation de l'Écosse fut par elle adjoint à ses doubles instructions : mise en liberté de la reine, procès de Bothwell, divorce avec lui, convocation d'un parlement, amnistie générale, partage de l'exercice de l'autorité entre la reine et la noblesse (réglé de telle sorte qu'il équivalait à la mise en tutelle de la royauté);

on prierait la reine d'Angleterre d'accepter le protectorat dudit parlement[1].

Ces arrangements quels qu'ils fussent, auraient sans doute mieux valu pour Marie Stuart que la captivité. Mais Élisabeth n'était pas sincère avec elle-même; il s'en fallait bien qu'elle fût décidée à employer la force en faveur de sa parente. Il paraît même qu'au moment où elle fit partir Throckmorton, elle penchait plutôt du côté des lords. Au moins c'est ce qui ressort d'une réponse de cet ambassadeur à une dépêche de Cécil qui lui était parvenue à Berwick, le 10 juillet, avant qu'il fût sorti du territoire anglais. « Je suis fâché, disait-il, de voir que les dispositions de la reine envers les lords soient changées, à l'occasion de tout ce qui a été fait. Il est certain que ces lords peuvent être plus utiles à Sa Majesté que la reine sa cousine, et qu'ils sont des instruments plus propres à procurer quelque avantage et tranquillité à Sa Majesté et à son royaume, que la reine d'Écosse, dont la réputation est entachée[2]. »

On a rangé quelquefois Throckmorton parmi les amis de Marie Stuart; il est facile ici de voir ce que l'on doit en penser. Il se contentera de s'acquitter extérieurement de la partie sympathique de sa mission. C'est qu'il faut distinguer en lui le porte-paroles de la variable Élisabeth, et l'agent de l'immuable Cécil. De là, le rôle incertain et même ridicule qu'il va jouer. Le 11 juillet, il entrait en Écosse; Lethington et James Melvil, accourus au-devant de lui, le conduisirent à Fastcastle, chez lord Home. Là dans une conférence privée, il leur fit connaître ses instructions et demanda qu'on l'introduisît auprès de la reine. Mais il reconnut tout de suite qu'il avait affaire à des maîtres dans l'art subtil et audacieux, où ils s'étaient montrés si redoutables à l'infortunée Marie Stuart. Ils répondirent qu'ils savaient le mal et le bien que non-seulement la France,

1. Keith, p. 416.

2. Robertson, t. II, p. 340, *Pièces historiques*, n° XXII; *Lettre de Throckmorton à Cécil*, Berwick, 11 juillet 1567.

mais aussi l'Angleterre pouvaient leur faire; qu'ils avaient appris par expérience que s'ils couraient la fortune de la reine (d'Angleterre), elle ne manquerait pas de les laisser « dans les ronces, » comme elle avait toujours fait; qu'ils ne voulaient donc pas s'attacher à aucun des deux royaumes, mais marcher entre l'un et l'autre d'un pas égal. Ils se plaignirent de la froideur avec laquelle leurs demandes de secours avaient été accueillies à Londres, et reçurent en branlant la tête, la promesse de Throckmorton au nom d'Élisabeth de leur donner une réponse raisonnable et définitive, dès qu'il se serait mis au courant de la situation. Ils feignaient d'avoir des offres avantageuses de la France : « *S'il y a,* » écrit Throckmorton en homme qui sait son monde, « *s'il y a quelque vérité dans la bouche de Lethington*, du Croc est venu ici pour préparer l'arrivée de Rambouillet ou de quelque autre aussi qualifié, qui aura charge de les délivrer à jamais de leur reine; on l'enfermerait le reste de ses jours en France, dans une abbaye. » Un conseil national, choisi par les Français, gouvernerait le royaume.

Sur la question de permettre l'accès de Lochleven à l'ambassadeur anglais, ils s'y refusèrent, parce que ne l'ayant pas accordé aux ambassadeurs français, ils offenseraient la France, et que les Anglais ne manqueraient pas de se servir de cette faute pour le dommage des lords d'Écosse. A plus forte raison rejetèrent-ils la mise en liberté de la prisonnière, attendu que cette seule mesure préjugerait et trancherait le différend contre eux[1].

Que Lethington jonglât si fièrement avec Élisabeth et Charles IX, cela prouve qu'il n'ignorait pas que les démarches ostensibles d'Élisabeth n'étaient que de faux-semblants et qu'en aucun cas Cécil n'abandonnerait les confédérés. Sa manœuvre avait seulement pour but de faire comprendre que,

1. *Lettre de Throckmorton à Cécil*, Fastcastle, 12 juillet 1567. — Voy. Robertson, t. II, *Pièces historiques*, n° XXII, p. 341-344 ; miss Strickland, t. V, p. 353-5.

les lords valaient la peine qu'on les achetât plus généreusement.

Le lendemain, ils quittèrent ensemble Fastcastle; et une brillante escorte de quatre cents chevaux les conduisit à Édimbourg (12 juillet). Une fièvre de ferveur religieuse agitait alors cette ville. L'assemblée de l'Église presbytérienne du mois de juin s'était ajournée au 21 juillet; et ce jour devait être précédé d'une semaine de jeûne solennel : excellent moyen pour les lords de temporiser avec l'ambassadeur anglais. Quand, le 13 juillet, il parla d'audience et d'affaires, on lui répondit que cela n'était pas possible en temps de jeûne. Lethington s'appuya aussi sur ce que la plupart des lords étaient encore absents, et persista plus que jamais à tenir les portes de Lochleven exactement fermées. Il lui garantit d'ailleurs que la reine était en bonne santé sous la garde de lord Lindsay et de Douglas de Lochleven, mais qu'elle s'obstinait dans son attachement à Bothwell; qu'elle déclarait constamment vouloir vivre et mourir avec lui, dût-elle, si elle en avait le choix, abandonner couronne et royaume[1].

Fatale complication de misère! On dit qu'elle croyait ressentir les premiers symptômes d'une grossesse. Alors, de peur d'infliger à son enfant la tache de bâtardise, et d'accepter pour elle-même le reproche d'avoir forfait à son honneur, si elle reconnaissait la nullité de son mariage avec Bothwell, elle aurait déclaré qu'elle aimerait mieux mourir[2]. Robert Melvil qui la vit sans témoins le 15 juillet, rapporta ce refus; il ajouta pourtant qu'elle consentait à confier le gou-

1. *Throckmorton à Élisabeth*, Édimbourg 14 juillet 1567 ; dans Robertson, t. II, *Pièces hist.* n° XXII, p. 345-9.

2. *Throckmorton à Élisabeth*, Édimbourg 18 juillet 1567, Robertson, *loc. cit.* p. 355-6. Throckmorton dit dans cette lettre, qu'il a conseillé à Marie Stuart de se prêter à ce qu'on exigeait d'elle relativement à Bothwell; qu'elle lui a fait dire qu'elle n'y consentirait jamais, etc.... — Il serait intéressant de savoir qui elle chargea de porter ces paroles. Si, par exemple, c'était, comme dit Tytler, Robert Melvil, celui-ci pourrait bien avoir altéré la réponse.

vernement du royaume au comte de Murray, seul ou assisté d'un conseil des lords. Il raconta aussi qu'elle l'avait prié de faire parvenir une lettre qu'elle destinait à Bothwell, et qu'irritée de son refus, elle la jeta au feu[1]. Avant d'accepter trop aisément ces divers points, surtout le dernier, réfléchissons que Robert Melvil la trahissait; partant, que sa sincérité est suspecte, surtout après tant de mensonges entassés par lui et ses complices, et lorsqu'ils avaient un intérêt si pressant à refroidir Élisabeth et Throckmorton à l'endroit de leur prisonnière. Celle-ci remit à Melvil une lettre pour les lords.

Ils affirmèrent à Throckmorton sans lui montrer cette pièce[2], que la reine demandait, s'ils ne voulaient pas lui rendre la liberté, d'avoir au moins égard à sa santé et de la transférer à Stirling où elle aurait la consolation d'être avec son fils; s'ils la tenaient toujours à Lochleven, de mettre près d'elle quelque autre dame (elle évitait de nommer lady Marguerite Douglas, dont la haine l'excédait). Elle réclamait aussi divers arrangements intérieurs. Quant au gouvernement, elle indiquait l'alternative que nous avons mentionnée tout à l'heure. Elle exprimait enfin le désir de voir Throckmorton, et rappelait aux lords que s'ils ne la regardaient, ni ne la traitaient comme leur reine, ils devaient en user du moins avec elle comme avec la fille de leur souverain et la mère de leur prince.

On dédaigna sa requête et ses plaintes.

Cependant nobles, ministres presbytériens et fidèles commençaient d'affluer à Édimbourg : John Knox, réfugié en Angleterre depuis l'assassinat de Riccio dont il avait été complice, était rentré en maître; et lui qui des premiers, avait embouché la trompette contre le *monstrueux gouvernement des femmes*, qui de tout temps n'avait trouvé à mettre en comparaison avec sa douce reine que Jézabel et Hérodiade, donna carrière à ses invectives et à sa cruelle éloquence. Il s'était,

1. Mignet, t. I, p. 352 et note 1.
2. *Throckmorton à Élisabeth*, Édimbourg 18 juillet 1567, Robertson, t. II, p. 354-5.

avec son disciple John Craig, muni d'arguments puisés dans la Bible et dans l'histoire, sur le châtiment des mauvais princes[1]. Le 19 juillet, prenant texte du livre des Rois, il se déchaîna contre Marie Stuart et requit les plus extrêmes rigueurs, en brandissant sur l'Écosse les châtiments divins, si l'on épargnait la coupable[2]. Les fanatiques recueillaient avidement ces déclamations sanguinaires; ils demandaient la mort de la reine et disaient partout qu'elle n'avait pas plus qu'un simple particulier, le droit de commettre un meurtre ou un adultère, qu'elle était comme chacun, justiciable des lois divines et humaines[3]. Ils ne souffriraient pas que personne, dans le royaume, ni au dehors, prétendît la préserver de la juste punition qu'elle avait encourue par des crimes si publics[4]. Buchanan, comme publiciste, secondait de toutes ses forces les prédicants. Les uns et les autres n'oubliaient qu'une chose : c'était de prouver la culpabilité de Marie Stuart. Throckmorton s'efforçait inutilement de les adoucir, tandis qu'il remontrait aux membres du Conseil privé le danger de telles excitations sur la multitude, qui pourrait tout à coup leur forcer la main.

Les lords du Conseil affectaient de ne parler de leur reine à l'ambassadeur anglais qu'avec « respect, douceur et charité[5], » manière de ne pas lui donner prise sur eux. Ils semblaient du reste partagés d'opinion sur ce qu'il y avait à faire. Selon Throckmorton[6], les uns inclinaient à restaurer Marie Stuart sur son trône, en prenant leurs sûretés tant pour eux-mêmes que pour la punition des assassins, en exigeant de plus le divorce avec Bothwell, l'établissement définitif de la religion réformée. C'était, dit-il, l'avis de Lethington et d'un très-petit nombre de personnages.

1. *Throckmorton à Élisabeth*, 18 juillet 1567, Robertson, t. II, p. 357.
2. *Throckmorton à Élisabeth*, 19 juillet 1567, Keith, p. 422. — *Throckmorton à Élisabeth*, 21 juillet, Keith, *Préf.* p. XII.
3. *Throckmorton à Élisabeth*, 18 juillet 1567, Robertson, t. II, p. 358.
4. *Throckmorton à Élisabeth*, 19 juillet 1567, Keith, p. 420.
5. *Throckmorton à Élisabeth*, 18 juillet 1567, Robertson, t. II, p. 357.
6. *Lettre à Élisabeth*, 19 juillet 1567, Keith, p. 420-1.

Un second parti (Athol, Morton), aurait souhaité que la reine allât vivre pour toujours en France ou en Angleterre, après avoir abdiqué en faveur de son fils, et constitué un conseil national de gouvernement.

Un troisième groupe, réclamait la mise en jugement, la condamnation de la reine à la prison perpétuelle en Écosse, et le couronnement du prince.

Enfin venaient les impitoyables qui ne voyaient de sûreté pour eux que dans une exécution à mort, parce que la prison pouvait lâcher sa proie.

Nous ne croyons pas qu'au fond il y eût autant de dissidences qu'on en marquait devant l'ambassadeur. Lethington jouait la douceur, parce qu'il avait besoin d'Élisabeth et qu'il craignait de l'effaroucher par la rigueur du langage. Était-il sincère, lui qui énonçait comme condition essentielle, le châtiment des assassins de Darnley, châtiment dont il aurait senti les premiers coups. Nous rencontrerons plus loin un autre fait très-propre à nous faire lire au vrai dans sa pensée.

Tandis que ces apprêts de la réunion ecclésiastique passionnaient grands et petits, Throckmorton plus persévérant qu'heureux dans ses efforts, cherchait toujours avec qui négocier officiellement. Le 15 juillet, il avait remis aux lords une note portant demande d'être admis sans plus de délai près de la reine d'Écosse, dont il réclamait en même temps au nom de sa maîtresse la mise en liberté. Mais les jours s'écoulaient sans lui apporter de réponse. Morton qu'il saisit non sans peine le 20, lui dit que cette journée étant consacrée à la communion, aux sermons et à la prière publique, les lords ne pouvaient pas se dispenser d'y assister, ni s'occuper des affaires du monde; car il leur fallait chercher d'abord les choses de Dieu, et prendre conseil de Celui qui pouvait le mieux les conduire[1]. — Toutefois le saint homme voulut bien promettre à son interlocuteur mystifié, qu'il aurait des nouvelles très-prochainement. En effet le même jour, à onze

1. *Throckmorton à Elisabeth*, 21 juillet 1567, Keith, *Préf.* p. xi.

[illegible]. Lethington remit à l'ambassadeur un long mémoire justificatif de leurs faits et gestes.

L'habile Écossais déclara dans la conversation, qu'il ne dépendait pas de lui d'accorder à Throckmorton ses deux demandes ; il s'étendit sur les dangers de la politique incertaine de la reine d'Angleterre qui pousserait l'Écosse dans les bras de la France, beaucoup plus que l'Écosse elle-même ne le souhaitait : il dit avec une exagération de crainte et de douleur sur le triomphe imminent et irréparable de l'influence française, ce qu'il aurait dit identiquement à un ambassadeur de France, en transposant seulement les noms de souverains et de pays.

Le mémoire qu'il déposa entre les mains de Throckmorton, est la première accusation portée dans les règles par les lords contre Marie Stuart, et par-devant Élisabeth. A ce titre, il est de la plus grande importance ; et l'on ne s'étonnera pas que nous en fassions une étude approfondie. Véridique en effet, il condamne et accable l'accusée ; mensonger, il se retourne contre les accusateurs. Or le mensonge y est flagrant à toutes les lignes : le mensonge par insinuation, le mensonge qui se ménage en détournant le sens des faits, le mensonge qui les suppose hardiment, le mensonge qui à propos sait approprier à ses fins un lambeau de vérité, ou se cacher derrière elle ; le mensonge qui s'attendrit, celui qui s'indigne, en un mot un chef-d'œuvre de mensonge.

En commençant, Lethington s'excuse de ne pas donner de réponse catégorique sur les demandes de l'ambassadeur, parce qu'en ce moment les lords sont dispersés dans les différentes parties du royaume où les retiennent les intérêts de leur juste querelle[1]. Il s'étend sur leurs sentiments de recon-

1. Voy. ce document dans Keith, p. 417-420. Keith lui a donné dans son texte la date du 11 juillet 1567 ; mais il a établi dans sa préface p. xi, notes *b* et *c*, que la date véritable est le 20 juillet. Cela ressort, du reste, évidemment de la lettre de Throckmorton à Élisabeth, 21 juillet 1567, citée au même endroit par le même auteur. On retrouvera dans ce mémoire des choses déjà énoncées par les lords dans d'autres pièces, par exemple dans le bond de la nuit du 16 au 17 juin.

naissance pour la reine d'Angleterre, *à laquelle ils sont tant obligés, qui a bien voulu agir envers eux avec tant d'amitié, et approuver les motifs de leur entreprise*[1]. *En elle, repose toute leur confiance;* et ils ne craignent pas de soumettre leurs actions à son jugement.

La narration obligée suit cet exorde insinuant. En premier lieu, disait-il, il ne fallait pas croire que les lords eussent agi ainsi avec leur souveraine pour leur plaisir, elle, la personne du monde qu'ils avaient le plus révérée et honorée du fond de leur cœur, dont ils avaient le plus ardemment souhaité la grandeur; pour l'y élever, ils auraient mis leur vie en hasard[2]. Jamais ils n'avaient eu la pensée, au début de cette entreprise, de restreindre sa liberté et de s'en prendre à sa personne[3]. Les circonstances qui les avaient déterminés, étaient trop connues du monde, et de bien plus de gens qu'ils ne l'eussent souhaité; car elles couvraient d'ignominie la nation entière, et touchaient à l'honneur de la reine elle-même, autant qu'à l'honneur de tous.

Lethington récapitulait en traits indignés, mais rapides (car il avait ses raisons d'être bref), l'horrible meurtre du roi[4], la comédie dérisoire du jugement[5]; et, s'interrompant pour déclarer que le témoignage des lords fût-il suspect, ils étaient convaincus que la conscience de la reine d'Angleterre n'avait pas manqué d'autres moyens de s'éclairer, il reprenait le rapt infâme commis sur la reine; comment la terreur, la force[6] (et ils avaient tout lieu de la soupçonner),

1. Lethington a juré à du Croc, le 16 juin, que les lords n'avaient aucune relation avec l'Angleterre.

2. Et le complot de ce même Lethington, en 1561, pour la faire arrêter et détenir par les Anglais à son retour de France? — Et le complot de 1565 pour lui ôter la couronne et l'enfermer à Lochleven? Et le complot de 1566 pour la détrôner, la frapper ainsi que Riccio?

3. Et les lettres de Kirkaldy de Grange, de Lethington, de Robert Melvil? Et les termes de la négociation de James Melvil avec Balfour? Et Randolph accusant Lethington en 1570? (Voy. chap. VIII.)

4. Meurtre dont il était l'instigateur principal. Voy. chap. IV.

5. Comédie dont il avait été l'acteur principal. Voy. chap. VII.

6. Ici Lethington est dans la vérité; nous nous sommes déjà servis de son

quelque attentat encore plus extraordinaire et plus illégitime, l'avaient contrainte de partager le lit d'un homme marié, qui moins de trois mois auparavant, avait tué si cruellement son époux dans son lit; le danger du jeune prince; la captivité où le ravisseur tenait jour et nuit la reine, entourée de satellites et séparée entièrement de sa noblesse; son intention de la faire boire à la même coupe que le premier mari, car il tenait en réserve sa première femme, avec laquelle il comptait s'asseoir un jour sur le trône[1]. C'était là certainement son but. Car quand on acquiert par des moyens pervers, on est condamné à les employer aussi pour conserver. Dans une telle situation, que devait faire la noblesse? Fermer les yeux? « Hélas! elle le fit trop longtemps, et son repentir en est bien amer[2]. » Agir seulement par avertissements et conseils? Mais avec ce tyran sanguinaire, qui eût parlé librement aurait bien fait de recommander son âme à Dieu, et aussi l'âme du Prince, « et nous le croyons fermement, l'âme de la reine, notre souveraine; il ne l'aurait pas laissée vivre six mois, comme on peut le conjecturer de ce qui arriva pendant le peu de temps qu'ils furent ensemble, et de son obstination à conserver son autre femme chez lui, dans sa maison[3]. »

récit, au chap. VIII. Mais il va s'embusquer derrière ces vérités pour mentir avec plus d'effet. Il juge à propos d'omettre la ratification solennelle du jugement par la noblesse assemblée en parlement, et le *bond* d'Anslie qui eut pour conséquences le rapt et le mariage. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la rédaction de ce *bond* et sa très-fidèle exécution jusqu'au mariage inclusivement.

1. Conte ridicule. Le système des nobles, comme des lettres supposées, est de représenter Marie Stuart amoureuse de Bothwell, Bothwell amoureux de sa première femme.

2. Il serait superflu de démasquer ici l'hypocrisie une fois de plus.

3. Larmes de crocodile. Nous avons vu que Bothwell avait cédé à lady Gordon la jouissance viagère de Nether-Hales (chap. VIII). Il fallait bien lui faire des conditions acceptables pour la décider au divorce. C'est terriblement détourner les faits de leur sens, que de voir là une preuve que Bothwell voulait la reprendre pour orner son front de la couronne, quand il aurait assassiné Marie. — Ces déclarations sur la cruelle tyrannie de Bothwell portent à faux; car il ne fit périr personne pendant le temps

Ils n'avaient donc pas d'autre ressource que celle de l'insurrection armée. Elle était dirigée uniquement contre la personne de Bothwell; on se proposait de dissoudre la déshonorante et illicite cohabitation déguisée sous le nom de mariage, contraire aux lois divines et humaines, de purger ce pauvre royaume de son opprobre devant les nations, de venger le roi assassiné, et de protéger son innocent rejeton : cela n'était possible que par la punition du comte de Bothwell; et l'on ne pouvait s'emparer de sa personne que par la force des armes [1].

Qu'ils n'en voulussent qu'à Bothwell, continue Lethington, c'est ce qu'ils prouvèrent devant Borthwick, lorsque ayant appris qu'il s'était évadé, les nobles n'insistèrent pas, quoique rien ne fût plus facile à prendre que ce château [2]. « Ils retournèrent à Edimbourg, afin d'aviser à se saisir autrement du comte. Pendant ce temps, pour éviter le danger suspendu sur sa tête, et se couvrir de l'autorité de la reine en menant avec lui sa très-noble personne, il mit un grand nombre de sujets de la couronne sous les armes, dans l'intention de nous attaquer à Édimbourg et d'empêcher nos délibérations, dont il sentait tout le péril pour lui. Ce qui s'ensuivit, nous pensons que vous en avez eu connaissance suffisamment, et de quelle manière s'inquiétant fort peu ou pas du tout d'elle, il se sauva lui-même; et elle vint avec nous à Edimbourg [3].

qu'il eut le pouvoir. Il n'y avait pas un de ses ennemis qui n'eût plus de meurtres que lui sur la conscience. Nous ne savons pas ce qu'il aurait fait de Marie Stuart au bout de six mois; mais on a lieu de croire qu'elle n'aurait pas duré deux mois avec les lords, comme nous le verrons bientôt, si elle eût refusé d'abdiquer.

1. S'emparer de sa personne ! justement la seule chose qu'ils négligèrent à la journée de Carberry-Hill, le 15 juin. Pas un instant, ils ne se mirent sur ses traces.

2. Ici, Keith remarque qu'il y a plus d'une manière de raconter l'histoire. En effet, s'ils ne prirent pas Borthwick, ce ne fut point par respect pour Marie Stuart qui s'y trouvait; c'est qu'ils ne se crurent pas en état de le prendre. On vit par leur conduite à Carberry-Hill, que leur grand objet était la capture de la reine.

3. Ce serait le cas de renouveler l'observation de Keith. Il serait superflu d'ailleurs de prouver combien ce compte rendu de la journée du 15 juin est

Comme notre entreprise était dirigée droit contre lui, nous nous mîmes à agir auprès de Sa Majesté, afin de lui persuader au nom de son honneur, pour la sûreté de son fils, la décharge de sa conscience et la tranquillité de l'État, de consentir à se séparer de cet homme pervers, auquel aucun lien légitime ne l'attachait, et avec qui elle ne pouvait pas demeurer sans perdre l'honneur et risquer son royaume[1]. Nous y ajoutâmes toutes les bonnes remontrances que de bons sujets peuvent soumettre à leur prince en pareil cas : mais bien vainement; car tout au contraire de notre attente, nous la trouvâmes si passionnée à le soutenir, lui et sa cause, qu'elle ne voulut pas supporter un mot de blâme contre lui, ni souffrir que l'on mît ses actes en question[2]. Bien loin de là, elle offrit d'abandonner ses États et tout, si on voulait lui permettre de le posséder encore, et cela avec un torrent de menaces contre ceux qui auraient trempé dans ces affaires[3]. »

« L'âpreté de ses paroles rendit témoignage de l'emporte-

mensonger. Nous renvoyons le lecteur à notre récit. Remarquons, du reste, que Lethington esquive le détail de la capitulation, des engagements solennels pris par les lords, et du retour à Édimbourg. C'est comme Buchanan, quand il ne sait plus sur quoi mentir, il s'écrie : « Qui ne sait comment les choses se passèrent alors?... »

1. Disons encore que ce mariage était l'œuvre expresse des grands qui le flétrissent ici.

2. Voilà le thème mensonger que Lethington avait employé le 16 juin avec du Croc.

3. Keith remarque qu'il n'est plus question de la lettre de Marie à Bothwell, que les nobles auraient interceptée la nuit du 15 au 16 juin. N'aurait-elle pas valu ici plus que tous les raisonnements du monde? Mais on l'avait supposée pour fournir à Kirkaldy un prétexte de se dégager envers la prisonnière; ensuite on avait abandonné cette invention avec le mépris qu'elle méritait. Cependant, ce n'était pas tout. Les lords n'avaient-ils pas saisi, le 20 juin, la cassette de vermeil contenant les lettres de Glasgow et de Stirling, les sonnets, la promesse de mariage de Marie à Bothwell? Pourquoi donc n'employèrent-ils pas vis-à-vis le gouvernement anglais, ces pièces qui les auraient dispensés de s'avilir à tant d'impostures, qui auraient fourni si amplement à Élisabeth les lumières qu'elle demandait, comme condition du secours qu'elle devait leur accorder? C'est évidemment que Morton n'avait rien saisi le 20 juin et que la prétendue correspondance n'était pas encore forgée.

ment de sa passion ; de là pour nous un juste motif de penser que, sous l'empire de cette passion, aussi longtemps qu'il y aurait en Écosse des hommes prêts à prendre les armes à son commandement, elle ne manquerait pas de les mettre en campagne pour la défense de l'assassin, et qu'il faudrait s'attendre chaque jour à de cruels combats[1]. Quelles funestes conséquences pouvaient en résulter pour elle, pour son fils, pour nous et tout le royaume, nous vous laissons le soin d'en juger. Cependant nous pensions, et nous le pensons encore, car nous savons la grande sagesse dont Dieu l'a douée, qu'en peu de temps son esprit recouvrerait son assiette, que les yeux de son intelligence s'ouvriraient, qu'alors elle jugerait mieux d'elle-même et de l'état des choses, » et qu'elle comprendrait que les lords, craignant la perte de son honneur et le bouleversement du royaume, avaient dû choisir de deux maux le moindre, c'est-à-dire la séquestrer momentanément, la priver de toute communication avec cet homme et sa faction, afin qu'on eût le loisir de respirer et de poursuivre le meurtre, « bien certains qu'aussitôt qu'un juste jugement aurait manifesté la vérité, et que Bothwell aurait reçu la récompense due à l'action la plus abominable, elle ne refuserait pas d'approuver notre conduite comme ayant eu pour objet son honneur, bien plus que l'intérêt particulier d'aucun de nous[2]. Nous avons la conviction que si l'on examine et l'on pèse avec justice tous nos actes, du commencement à la fin de cette affaire, il en résultera manifestement qu'aucun prince chrétien n'aura sujet de nous condamner, mais qu'on pensera plutôt que nous avons mis l'honneur de la reine au-dessus de toute autre considération, sans nous inquiéter de ce qui pourrait advenir de nous et du

1. Elle n'avait pas voulu de combat à Carberry-Hill.

2. Lethington oublie encore de dire qu'à Carberry-Hill, Marie s'est séparée volontairement de Bothwell, que les lords ne s'inquiétèrent pas un moment de le poursuivre. Nous verrons, au chapitre x, qu'ils le laissèrent paisible à Dunbar, qu'au bout d'un certain temps seulement, ils le sommèrent d'Édimbourg; ce qui n'était pas autre chose, qu'un avertissement déguisé de pourvoir à sa sûreté personnelle.

jugement que le monde porterait sur nos actes. Et là-dessus, vous pouvez bien assurer Sa Majesté la réine, votre maîtresse, que dans la conduite de cette affaire nous avons toujours gardé une telle modération, que nous n'avons pas été, et nous n'irons pas plus loin, que la justice et les nécessités de la cause ne l'exigeront. »

Que le lecteur, à son tour, juge plus impartial qu'Élisabeth, prononce sur tous ces faits altérés, travestis ou omis. N'est-il pas évident que ce n'est qu'à force d'insignes violences à la vérité, que l'on peut jeter sur Marie Stuart les apparences du crime?

A la lecture, Throckmorton fut frappé des derniers mots, *les nécessités de la cause*. Il en demanda le sens; sur quoi Lethington, branlant la tête, répondit: « Vous estes ung renard[1]. » Nous avions donc raison plus haut d'affirmer que le secrétaire prenait un masque, lorsqu'il se prétendait le chef du parti modéré, de ceux qui voulaient replacer Marie Stuart sur son trône. Le traître se réservait l'éventualité de l'assassinat, juridique ou non[2].

Deux jours auparavant, Throckmorton savait et écrivait à Élisabeth[3] que les lords hésitaient entre les quatre résolutions; le 21, dans la dépêche où il lui rendait compte de son entrevue avec Lethington, il manda qu'il tenait de source certaine, que, nonobstant la douceur de langage adoptée par eux dans l'écrit qu'il lui envoyait, les lords avaient résolu de couronner le jeune prince du consentement de la reine, s'ils pouvaient l'obtenir. Dans ce cas, ils lui promettraient de ne toucher ni à son honneur, ni à sa vie, et de s'abstenir de toute poursuite judiciaire à son égard. Sinon, ils procéderaient contre elle publiquement, par la manifestation de

1. Ces mots sont en français dans la lettre de Throckmorton à Élisabeth, 21 juillet 1567. Keith, *Préf.* p. XII.

2. Nous ne saurions donc, avec M. Mignet (t. 1, p. 350), faire de Lethington le chef des *plus modérés*, des *plus indulgents*. M. Mignet n'a pas fait usage de la pièce que nous venons d'emprunter à Keith.

3. Keith, p. 420-4.

toutes les preuves dont il leur serait possible de la charger. Quant au gouvernement, le prince une fois couronné, leur plan était de l'exercer en conseil sous son nom, et de ne pas permettre que la reine sortît de leurs mains et se retirât soit en Angleterre, soit en France. « Il est à craindre, continuait l'ambassadeur, que les lords, quand ils auront été jusqu'à s'attaquer à l'honneur et à la dignité de leur souveraine, n'en viennent à croire que leur sûreté ne soit compromise aussi longtemps qu'elle vivra; et qu'après l'avoir privée de son royaume, ils ne la privent encore de la vie[1] ». Tel est le commentaire que suggèrent à Throckmorton les réserves de Lethington sur les nécessités de la cause, et la réplique cauteleuse du bénin secrétaire.

Les lords ont dit, et l'écho a répété d'après eux, que l'obstination de Marie Stuart à lier son sort avec celui de Bothwell les alarmant et les irritant à la fois, ils recoururent à la déposition, comme une ressource extrême et indispensable pour mettre la reine dans l'impossibilité future de leur nuire. Mais prévoyaient-ils cette obstination en 1561, quand ils lui préparaient déjà la captivité en Angleterre? en 1565, quand ils lui destinaient déjà Lochleven comme prison? en 1566, quand ils comptaient prendre sa vie avec celle de Riccio, et à tout le moins son trône? Nous y revenons trop souvent peut-être à ce passé; mais n'est-ce pas aussi qu'on l'a trop oublié? La révolution de 1567 n'est pas un fait isolé et spontané dans l'histoire de ce règne, une explosion vengeresse; elle est la consommation d'une trame aristocratique, ourdie dès le principe contre une douce jeune femme, sans autre motif que l'ambition perfide et implacable des conjurés. Lorsqu'en juin 1567, le traître Robert Melvil, encore en Angleterre, proposait de détrôner sa maîtresse[2], était-ce à cause du refus de Marie de séparer son sort de celui de Bothwell? Sa lettre du 1er juillet à Cécil, où il dit qu'il faut continuer

1. Keith, *Préf.* p. XII.
2. Tytler, t. V, p. 428, édit. 1845.

et achever l'affaire *dont ils sont convenus antérieurement*[1], ne nous dénonce-t-elle pas une vieille machination? La lettre de Randolph à Kirkaldy de Grange et à Lethington en 1570, ne vient-elle pas encore éclairer cette question et détruire la valeur du motif qu'on allégua contre Marie pour lui arracher sa couronne?

Les lords jugèrent le moment arrivé de trancher le dénoûment. L'heure était favorable. Ils n'avaient rien à craindre ni du côté des lords de la reine, ni du côté de l'Angleterre ou de la France. A la vérité les amis de Marie Stuart, l'archevêque de Saint-André, Argyle, Huntly, Arbroath, Galloway, Ross, Fleming, Herries, Skirling, Killwinning, et William Hamilton de Sanchir, avaient signé à Dunbarton, le 29 juin, un *bond* pour la mise en liberté de la reine[2]. Mais les effets n'avaient pas suivi les paroles, soit parce que, mal vus de l'Angleterre et abandonnés de la cour de France, toute pleine de bons procédés à l'endroit des confédérés qui se moquaient d'elle, ils s'intimidèrent; soit parce que des calculs égoïstes égarèrent leurs chefs. Throckmorton dépeint leurs tendances et même leurs intrigues. C'est le comte d'Argyle qui rêverait de marier son frère à Marie Stuart, après le divorce de cette princesse avec Bothwell; ce sont les Hamiltons qui auraient la même visée pour le lord d'Arbroath, l'un d'entre eux; les mêmes ne seraient pas fâchés de la perte entière de la reine, parce qu'alors ils ne seraient plus séparés du trône que par un enfant en bas âge, ou encore ils redoutent, en poussant les lords à l'extrémité, que ceux-ci ne transportent le droit de succession au second fils du comte de Lennox[3]. On dit plus: ils auraient proposé aux lords de

1. Tytler, *id.* p. 440 « He (Lethington) does well like ofyour advice in divers heads ; always there is matter enough probable to proceed upon that matter *we first agreed upon*, and farther is thought expedient. »

2. Keith a donné ce *bond*, p. 436; il le place à la fin de juillet. Mais Tytler (t. V, p. 459, note 3, édit. 1845) dit que la véritable date, qu'on lit sur l'acte original, est le 29 juin.

3. *Lettre de Throckmorton à Élisabeth*, 14 et 18 juillet 1567, Robertson, t. II, p. 352, 356. 357. — 19 juillet 1567, Keith, p. 423.

faire mourir la prisonnière, avec cette suggestion atroce que c'était la « seule manière certaine de réconcilier tous les partis; » et l'on ajoute qu'ils cachaient ainsi la hideuse pensée de se débarrasser d'une femme qui, jeune encore, pouvait avoir d'autres enfants[1].

Quels étaient ici les auteurs de Throckmorton? Lethington et le laird de Tullibardine. Ils lui affirmèrent avoir vu les envoyés de l'archevêque de Saint-André, de l'abbé de Kilwinning et du comte d'Huntly; mais ils n'en fournirent aucune autre preuve que leur parole. Ce n'est pas assez. Cependant, quoi qu'il en soit, et même en les déchargeant de cette accusation, les lords de la reine méritent le reproche de n'avoir pas agi[2]. Tout ce qu'ils firent fut de refuser de paraître à l'assemblée ecclésiastique, qui s'ouvrit le 21 juillet à Édimbourg.

Là, Knox et les ministres presbytériens resserrèrent les nœuds qui les unissaient aux confédérés; ceux-ci promirent de procurer l'établissement de la religion du Christ, l'entière abolition du papisme, l'application du tiers du revenu des bénéfices au salaire des ministres, la restauration du patrimoine de l'Église, etc. Ils s'engagèrent aussi à punir sévèrement les crimes, vices et offenses contre la loi de Dieu; à poursuivre tous ensemble et de toutes leurs forces la punition du meurtre du roi sur tous les coupables, quels qu'ils fussent; « car les plaies de Dieu ne disparaîtraient pas du pays ou de la ville où le sang innocent avait été répandu, tant qu'ils n'auraient pas été purifiés par le sang des coupables. » A la tête des signataires figurèrent Morton, Glencairn, Mar, Hume, Ruthven, Lindsay, James Balfour, James Makgill, Tullibardine, Maitland de Lethington, pleins d'ardeur pour s'engager et engager l'Église presbytérienne par l'appât des biens ecclésiastiques. Celle-ci en effet présenta

1. *Throckmorton à Élisabeth*, 9 août 1567, dans Tytler, t. V, p. 456-9, édit. 1845.

2. Nous verrons plus bas qu'ils dirent ensuite que leurs ennemis les avaient menacés de faire mourir la reine s'ils bougeaient, et qu'ils les savaient capables de tenir parole.

une requête solennelle pour la punition sévère du meurtre du feu roi, conformément aux lois de Dieu, aux coutumes du royaume, au droit des gens, sans acception de personnes. Les nobles alors, satisfaits, se pressèrent moins de contenter les ministres sur la question du salaire : ce qui a fait dire à Knox : « Comment ils tinrent leurs promesses, Dieu le sait[1] ». Ils furent sans foi envers leur propre parti, comme envers leur souveraine.

Ainsi, les confédérés opposaient l'unité de vues et le zèle presbytérien à l'attitude timide et incertaine des Hamiltons. La France, n'étant pas représentée en Écosse, avait quitté la place et la perdait. On contenait et l'on stimulait Élisabeth par le fantôme de l'influence française ; on lui laissait espérer qu'un jour le fils de Marie Stuart serait déposé entre ses mains. Mais un vice caché minait cette position si forte et pouvait tout compromettre : le manque d'argent commençait à se faire sentir. Élisabeth tenait toujours fermée la main qu'elle ne voulait ouvrir qu'à bon escient ; et le moment approchait où ils seraient hors d'état de solder plus longtemps leurs arquebusiers. Dès lors le fruit de tant de génie dans le crime leur échappait. En conséquence, ils résolurent de brusquer la solution et le renversement définitif de Marie Stuart.

Les comtes de Glencairn et de Mar, les lords Sempill et Ochiltree, et le maître de Graham, personnages dont l'absence prolongée avait servi de prétexte à Lethington, près l'envoyé anglais, pour ajourner toute négociation, arrivèrent à Édimbourg, le 23 juillet, en même temps que lord Lindsay, mandé exprès de Lochleven. Le même jour, il fut décidé en conseil que Lindsay et Robert Melvil se rendraient en présence de la reine, et qu'ils lui déclareraient que les lords, attendu sa mauvaise conduite, et dans le gouvernement du royaume et dans sa vie privée (dont ils s'abstiendraient de toucher les particularités, par respect pour son honneur), ne pouvaient plus permettre que ses désordres

1. Keith, p. 581-4.

missent davantage le royaume en péril, désordres tels, et si nombreux, qu'ils jugeaient impossible qu'elle conservât plus longtemps le gouvernement; ils la requéraient donc, et lui conseillaient de se conformer avec calme, de consentir au couronnement du prince son fils, et d'autoriser la formation d'un conseil qui gouvernerait le royaume au nom du roi. A ces conditions, ils feraient tous leurs efforts pour lui conserver la vie et l'honneur, fort compromis l'un et l'autre dans le cas contraire[1].

Si elle refusait, dit Throckmorton, leur plan était de la resserrer beaucoup plus étroitement et de la séquestrer de toute société; ensuite, d'en venir par la violence au couronnement du fils et au renversement de la mère; enfin, de diriger contre elle trois chefs d'accusation : 1° tyrannie, pour infraction et violation des lois et décrets du royaume, tant les communes lois que les statuts; 2° incontinence, tant avec Bothwell qu'avec d'autres, duquel crime ils disaient avoir des preuves suffisantes; 3° assassinat de son mari, dont ils prétendaient avoir la preuve aussi certaine que possible, à la fois par des écrits de sa propre main tombés en leur possession, et par des témoignages certains[2].

De ces trois griefs, ils n'entreprirent jamais d'établir le premier; jamais non plus l'incontinence *avec d'autres*, ignoble calomnie qui, à défaut des *preuves suffisantes* que nous en avons déjà données, jetterait les doutes les plus légitimes sur l'accusation d'incontinence avec Bothwell. Le troisième point est très-remarquable, comme première allusion aux lettres supposées de Marie Stuart. Nous avons déjà demandé comment cette capture, qu'on date du 20 juin, avait été tenue sous le boisseau, lorsqu'à la mettre en lumière on édifiait les cours d'Angleterre et de France, l'Europe tout entière, et l'on écrasait d'un seul coup Marie Stuart dans son ignominie? Comment n'en avait-il pas été dit un mot

1. *Throckmorton à Élisabeth*, 25 juillet 1567, Keith, p. 424.
2. *Throckmorton à Élisabeth*, 25 juillet 1567, Keith, p. 425-6.

dans le mémoire historique que Lethington avait remis à Throckmorton, le 20 juillet? Pourquoi le secrétaire avait-il entassé dans ce *factum* contre Marie Stuart les impostures les plus palpables, lorsqu'il n'avait qu'à produire la vérité toute nue, les lettres, qui l'eussent dispensé de mentir si grossièrement? L'abus qu'il fit alors du mensonge n'est-il pas une *preuve suffisante* qu'il n'avait pas de preuves vraies à donner, et que cette fameuse correspondance, il ne la possédait pas? Pourquoi aussi cette façon modeste d'user de ces lettres, qu'on ne montre pas en juillet 1567, qui retomberont soudain dans leurs ténèbres, n'en ressortiront qu'un moment en décembre 1567, sans être publiées, qu'on ne se communiquera que sous le manteau de la cheminée, entre compères (qu'on nous pardonne la trivialité des expressions), en septembre et octobre 1568, qui ne paraîtront jamais en originaux, qu'on ne répandra par la presse, en compagnie de la *Detectio*, que déformées par une triple traduction (1571-2) à l'époque où Marie Stuart, condamnée à une captivité déjà rude, ne pourra plus se défendre? Puisqu'on l'accusait de mauvaises mœurs et de meurtre, pourquoi donc ne pas lui signifier ses lettres, quand on la tenait si près d'Édimbourg? Elle avait demandé, le 16 juin, qu'un parlement national jugeât entre elle et les lords. Si elle était si téméraire et si effrontée que se sentant coupable, elle appelât le grand jour sur sa vie, pourquoi ne pas ouvrir et vider à la face de la nation la cassette accusatrice? Murray, Morton, Lindsay déclareront plus tard, en Angleterre, que c'était par dévouement pour elle; qu'ils respectaient la mère de leur souverain, celle dont ils avaient reçu les bienfaits; qu'afin de couvrir sa honte et de lui sauver l'honneur, ils avaient mieux aimé se charger d'une partie de son fardeau devant le monde en laissant l'opinion en doute sur la justice de leur querelle[1]. Est-ce donc ménager l'honneur d'une femme que

1. Goodall, *Append.* p. 203-206, protestation du comte de Murray, à Westminster, 26 novembre 1568. Nous regrettons de ne pas pouvoir donner

de crier aux quatre vents qu'elle est coupable de vice et de crime, et de se dérober en même temps au débat public qu'elle réclame. Non, si en juin-juillet 1567, on ne démasqua pas Marie Stuart, en produisant les écrits authentiques de sa main, c'est qu'on ne les avait pas. Si l'on n'en parle qu'à mots couverts, seulement vers le 24 juillet, c'est qu'alors seulement on commençait à les fabriquer. L'invention de la lettre de Bothwell, dans la nuit du 15 au 16 juin, n'avait pas laissé que d'être utile au moment même; n'était-ce pas un encouragement à renouveler la fraude, mais en grand?

Le lendemain du jour où ils avaient concerté leurs mesures irrévocables contre Marie Stuart, c'est-à-dire le 24 juillet, les lords accordèrent enfin à Throckmorton l'audience tant sollicitée par lui. Ils ne pouvaient pas montrer plus nettement le peu de cas qu'ils faisaient de sa mission officielle. Ils le reçurent au Tolbooth, écoutèrent son exposé; quand il eut parlé, Lethington lui dit que les lords avaient déjà répondu, en partie, trois jours auparavant, et que pour le reste, ils le priaient de prendre patience jusqu'à ce qu'ils se fussent consultés ensemble. Le même soir, Lethington lui apporta une réponse écrite, mélange singulier de décision, d'astuce ironique et de cruauté mielleuse.

« Nous avons entendu, disaient-ils, par la brève communication qu'il vous a plu de nous faire, au nom de Sa Majesté la reine, votre maîtresse, des matières sur lesquelles vous avez charge d'entretenir Son Altesse la reine, notre souveraine, qu'elles consistent en deux points principaux : le premier de lui mettre pleinement sous les yeux le blâme de son mariage et de ses autres actions, qui ont mécontenté votre maîtresse. Mais comme ceci doit nécessairement la chagriner, vous lui apportez, d'autre part, de la pitié pour sa détresse, une sollicitude particulière à l'en tirer, c'est-à-dire dans l'état actuel, une consolation. Nous n'avons pas l'inhumanité

ici, *in extenso*, cette pièce, *nec plus ultra* de l'hypocrisie. Ce sera pour la vie du comte de Murray.

de vouloir que Sa Majesté manque de consolations. Cependant la situation présente exige que l'on considère bien, comment, de quelle manière et par qui, on la consolera : sans cela, le bon office, qu'on aurait voulu lui rendre, pourrait porter préjudice à elle et à nous tous. Nous nous disposons à donner un bon avis à Sa Majesté[1]; *et quelques-uns s'en occupent en ce moment.* Si elle veut y prêter l'oreille, ce sera pour le plus grand bien d'elle-même, du prince son fils, et de tout le royaume. Quoique nous soyons pleinement convaincus que vous, le ministre de votre reine, une fois en présence de la nôtre, vous ne ferez rien que d'honorable pour votre maîtresse, et de conforme à votre mission pour notre sûreté; cependant, nous avons de bons motifs, appuyés sur des considérations raisonnables dont nous devons nous préoccuper, pour supposer que, si elle recevait tout à coup des consolations de votre part, ou si elle concevait par votre langage quelque idée de ce genre en interprétant à son avantage la moindre de vos paroles, cela serait capable de l'empêcher de se décider à suivre nos conseils, tandis qu'autrement nous avons bon espoir qu'elle les adoptera dans leur plénitude. De la sorte, contrairement au désir de la reine, votre maîtresse, vous causeriez du mal à Son Altesse[2], du préjudice à notre cause, et vous n'obtiendriez aucune des choses qui, à notre connaissance, font l'objet de votre mission. Ainsi, nous vous prions non-seulement de prendre patience, mais nous désirons que votre maîtresse nous accorde le délai d'un peu de temps, qui sera employé à traiter avec Sa Majesté, à voir si par de bons avis nous pourrons l'amener à quelque condescendance[3], persuadés que Dieu y inclinera son cœur. Si nos efforts ont un heureux succès, comme nous l'espérons, ce sera le plus sûr pour Son Altesse et nous tous, et, nous

1. Lui extorquer son abdication à force de menaces.

2. C'est sans doute que la nécessité de la cause, alléguée dans le premier mémoire, exigerait qu'on se débarrassât de Marie Stuart. Quelle basse scélératesse dans la menace!

3. A l'aide de la menace de mort, si elle refuse d'abdiquer.

n'en doutons pas, le plus satisfaisant pour la reine, votre maîtresse.[1] »

Pendant ces pourparlers oiseux de Throckmorton avec les lords, les pieux porteurs de bons conseils étaient à Loehleven et ils extorquaient à la prisonnière sa renonciation au trône. Le conseil en désignant le 23 juillet le doucereux Robert Melvil et le farouche Lindsay pour cette mission, avait dressé trois actes que Marie Stuart devait signer. Dans le premier, la reine déclarait que depuis son retour en Écosse, les soucis intolérables du gouvernement, les commotions et les troubles avaient consumé tellement ses forces de corps et d'esprit, qu'elle n'en pouvait plus soutenir le poids. D'autre part, Dieu lui avait fait la grâce de lui accorder un fils, son héritier légitime; mais si elle venait à être retirée de ce monde pendant la minorité de cet enfant, il serait fort à craindre que *son avénement au trône ne rencontrât de grandes résistances;* alors, « considérant que rien sur la terre ne serait plus agréable et plus heureux pour nous, que de voir notre très-cher fils, de notre vivant, établi paisiblement dans la place et au rang dont il doit hériter selon ses droits, nous, portée d'affection maternelle envers notre fils unique, nous avons abdiqué et déposé, et par les présentes, *librement et de notre propre mouvement* (frelie, of our awin motive will), abdiquons et déposons le gouvernement, etc...., en faveur de notre très-cher fils.... » Suivait l'ordre de publier cette déclaration dans tout le royaume, les comtes de Morton, d'Athol, de Mar, de Glencairn, de Menteith, le maître de Graham, lord Hume, Adam, évêque des Orcades, les prévôts de Dundee et de Montrose étant chargés de pourvoir à la proclamation et au couronnement du jeune roi.

La deuxième pièce répétait les mêmes motifs en affirmant aussi le libre vouloir de Marie; elle s'étendait sur *l'affection de nature et tendre amitié* que le comte de Murray avait toujours

1. Voilà le langage qu'on tient aux complices dont on est assuré. Voy. la pièce dans Keith, p. 427.

témoignés à la reine, ainsi que sur ses mérites, et l'instituait régent jusqu'à ce que le jeune roi eût achevé sa dix-septième année.

La troisième, pendant l'absence ou dans la prévision du refus ou du décès du comte, lui substituait un conseil composé du duc de Châtelleraut, des comtes de Lennox, d'Argyle, d'Athol, de Morton, de Glencairn et de Mar; bien entendu que le comte de Murray en ferait partie, lors même qu'il refuserait la régence[1].

Nous n'avons pas besoin d'appeler l'attention du lecteur sur la phraséologie câline et menteuse de ces productions de la plume de Lethington.

Dès le matin du 24 juillet, Robert Melvil et Lindsay se rendirent d'Édimbourg à Lochleven. On avait cherché d'avance à terrifier Marie Stuart; tantôt on la menaçait de la tour des Pictes (le donjon du château), où elle mourrait dans une solitude absolue; tantôt on devait l'étouffer entre deux matelas et la suspendre à l'une des colonnes de son lit pour simuler un suicide[2].

Robert Melvil fut d'abord introduit seul auprès d'elle, le renard avant le tigre. Il lui conseilla de signer certains actes que Lindsay allait lui présenter; c'était, dit-il, le seul moyen de sauver sa vie, sans cela dans le péril le plus imminent. Les comtes de Mar, d'Athol, le secrétaire Lethington et le laird de Grange, qui avaient de l'attachement pour elle[3], et comme preuve il lui présenta de leur part un anneau orné d'une turquoise, se joignaient à lui pour l'exhorter à détourner de sa tête le danger qui la menaçait; car, si elle osait rejeter la requête des membres du Conseil privé, ceux-ci avaient résolu, on le savait, de prendre sa vie soit en secret, soit par un procès dérisoire, dans lequel ils seraient ses juges. Après tout, de tels engagements imposés par la force ne la lieraient

1. Voy. ces trois actes dans Keith, p. 430 433.
2. Miss Strickland, t. V, p. 362.
3. Nous savons ce que valait cet attachement, et celui de Robert Melvil.

point. Marie, au lieu de plier devant cette sinistre perspective, opposa une résistance inattendue. Alors il tira du fourreau de son épée une lettre de Throckmorton qu'il dit y avoir cachée au risque de sa propre vie. L'ambassadeur anglais mandait que la reine d'Angleterre lui donnait l'avis fraternel de ne pas irriter ceux qui la tenaient en leur pouvoir, en leur refusant la seule concession capable de la sauver. D'ailleurs, tout ce qu'elle ferait en captivité serait de nul effet une fois qu'elle aurait recouvré sa liberté, et il rendrait témoignage devant la reine sa maîtresse et tous les princes de la contrainte exercée sur elle. Throckmorton croyait-il de bonne foi préserver la vie de Marie ? ou bien servait-il par un acte insidieux la politique secrète de son gouvernement? Toujours est-il que ni les instructions, ni les lettres qu'il avait reçues d'Élisabeth, et on peut en juger encore par celle en date du 27 juillet qu'il reçut bientôt, ne l'autorisaient à faire parler ainsi sa souveraine. La courageuse captive ne fléchit pas encore : « Plutôt la mort que l'abandon du trône, » répondit-elle. Ce serait prendre part contre elle-même à la trahison de ses sujets, que d'accéder à la sommation illégale d'un petit nombre d'ambitieux, dont son peuple était loin de partager les désirs[1].

L'art subtil n'ayant pas réussi, la force brutale prit son tour. Lindsay entra d'un air arrogant, jeta les papiers sur la table et somma la reine de signer sans délai : « Quoi ! dit-elle, mettrai-je la main à une fausseté manifeste? Irai-je, pour satisfaire l'ambition de mes nobles, abandonner l'office que Dieu m'a donné, à mon fils, un enfant d'un an, incapable de gouverner, et cela pour que mon frère Murray soit roi sous son nom? » Lindsay, avec un rire insultant, lui signifia qu'il avait ordre de l'enfermer dans la tour, et qu'il lui conseillait de faire ce que l'on demandait d'elle; sinon,

1. Miss Strickland, t. V, p. 366-7. — *Mémoires de James Melvil.* Keith, p. 425, note *b*. — Goodall, *Append.* p. 166-7, 344, 362; *Réponse des commissaires de Marie Stuart au comte de Murray*, 16 octobre 1568. — Leslie's Negotiations, dans Anderson, t. III, p. 19-21.

il lui arriverait du pire et bientôt. Alors la femme fut vaincue : des torrents de larmes jaillirent de ses yeux, et d'une main tremblante elle apposa son nom au bas des trois actes sans vouloir les lire. Bientôt cependant, maîtresse d'elle-même, elle protesta que si elle recouvrait jamais sa liberté, elle ne se croirait pas engagée, car elle avait agi contre son gré. Elle écrivit aussi à Throckmorton, sans doute secrètement, qu'elle avait suivi son conseil, qu'elle le priait de révéler à sa très-chère sœur la reine d'Angleterre comment ses sujets l'avaient traitée, et qu'elle avait signé son abdication malgré elle[1].

Telle fut la scène de l'abdication extorquée à Marie Stuart. Elle eut lieu le 24 juillet 1567[2]. Le lendemain, Lindsay rap-

1. Miss Strickland, t. V, p. 367-8, d'après l'Innocence de la très-illustre, très-chaste et débonnaire princesse madame Marie, royne d'Écosse, 1572; *Collect. de Jebb.* t. I. — Goodall et Leslie's Negotiations aux endroits déjà cités. Nous ne trouvons pas dans les sources du XVI^e^ siècle différents traits du récit de M. Mignet (t. I, p. 354-5). Ainsi, à la fin de l'entrevue avec Melvil seul, Marie passe *par toutes les alternatives d'un généreux courage et d'un abattement craintif.* — Les récits s'accordent à dire qu'elle avait nettement refusé à Melvil de céder. Il n'y avait donc chez elle ni abattement craintif, ni hésitation. « *Elle hésitait encore*, continue M. Mignet, lorsque entra Lindsay avec les trois actes.... Il les plaça *en silence* devant la reine.... Marie Stuart, *comme terrifiée par sa présence*, prit la plume, etc. » Lindsay ne garda pas le silence, car il proféra les menaces les plus redoutables. Il ne produisit pas non plus sur la victime cet effet terrifiant et foudroyant de son seul aspect. Le trait peut sembler dramatique ; il n'est pas exact. L'illustre historien s'appuie 1° sur Tytler, dont il traduit le récit; mais Tytler ne dit rien du silence de Lindsay (t. V, p. 452, édit. 1845); 2° sur Spottiswood, auquel renvoie Tytler. Mais Spottiswood, cité par Keith (p. 425, note *b*), rapporte seulement que la reine réfléchit un instant; et sans rien lire des écrits qu'on lui présentait, elle y mit sa signature, pendant que des larmes abondantes coulaient de ses yeux ; et c'est seulement pour la circonstance qu'elle signa sans vouloir lire que Keith cite Spottiswood.

2. M. Mignet place l'abdication au 25 juillet (t. I, p. 354), d'après un extrait de la lettre de Throckmorton à Élisabeth, du 25 juillet, dans Keith, p. 425 : « The lord Lindsay departed *this morning* from this town to Lochleven. » Mais il n'a pas remarqué que cette lettre a été commencée le 24, et que Throckmorton dit, dans les premières lignes, que les lords étant arrivés à Édimbourg le 23, décidèrent le jour même que Lindsay et Melvil partiraient *aujourd'hui*, 24 (should this day, being the 24.... repair to the queen....) Le *this morning* qui survient un peu plus bas est donc le matin

porta triomphalement les trophées de sa victoire. Mais une formalité manquait; les instruments ne pouvaient être valables que revêtus du sceau privé de la reine. Or le gardien du sceau était Thomas Sinclair, un honnête homme. Le Conseil privé lui adressa un ordre au nom de la reine « d'avoir à apposer le sceau privé de Sa Majesté à trois actes portant abdication de la reine, nomination du comte de Murray au titre de régent, et celle d'un conseil provisoire pour gouverner pendant l'intérim. » Au bas de cet ordre figurait la signature de Marie. Comme il n'est question absolument que de trois pièces, bien connues, que la captive signa sous l'étreinte de Lindsay, il s'ensuit que cette quatrième signature sur l'ordre à Thomas Sinclair était contrefaite. Lindsay se chargea encore de l'expédition; il se rendit à la tête d'une troupe armée chez Sinclair. Celui-ci déclara qu'aussi longtemps que la reine serait en prison, il ne scellerait aucune lettre extraordinaire. Alors Lindsay s'empara du sceau, et par la violence le força de l'apposer, pendant que Sinclair protestait qu'il agissait contre son gré et sous l'empire d'une force irrésistible[1]. Cet acte de brigandage, digne complément de celui de la veille, étant consommé, le Conseil privé, réuni au Tolbooth, en constata la réception, le 25 juillet. Ses registres portent qu'il fut donné lecture de l'acte d'abdication en présence des lords du Conseil, du reste de la noblesse, prélats, barons et commissaires des villes, qui l'accueillirent avec plaisir (gladlie) et l'approuvèrent; « en preuve et témoignage de quoi, ils signèrent l'engagement suivant... » Cette pièce, appelée le second Bond, partait de l'affirmation que la reine n'avait pas de plus ardent désir que de voir de son vivant le prince son fils établi sur le trône et couronné à sa

de ce même jour, 24 juillet. — Quelques pages plus loin (p. 440), Keith reproduit une proclamation du Conseil en date du 30 juillet annonçant que l'abdication a eu lieu le 24. — Enfin parmi les historiens, pas un n'admet le 25 juillet.

1. Miss Strickland, t. V, p. 369-370. Tytler, t. V, p. 452-3. Edit. 1845. La protestation écrite de Th. Sinclair a été retrouvée en 1817.

place. Les signataires promettaient de se réunir à Stirling pour le couronnement, de soutenir et de défendre le roi contre tout opposant[1].

On est confondu quand on regarde au bas du procès-verbal de cette séance du Conseil qui se targue de tant de signataires de tout rang, d'y lire seulement cinq noms, les deux comtes de Morton et d'Athol, les trois lords Hume, Sanquhair et Ruthven. Voilà ceux qui brisèrent le trône de Marie Stuart. A la vérité, Anderson publie la liste formidable de deux cent seize signataires ; mais il avertit que le protocole resta ouvert du 25 juillet au mois de décembre suivant, où le parlement se réunit. Cela signifie que dans le principe il n'y eut que les cinq membres du Conseil privé, qu'ils dressèrent le Bond avec l'intention de se procurer ensuite des adhérents par tous les moyens à leur disposition[2], et qu'ils mentirent dans la rédaction de leur procès-verbal en se vantant de l'affluence, de la satisfaction, de la signature des prélats, des barons et des nobles devant lesquels aurait été lu le jour même l'acte d'abdication.

Lethington fut chargé de porter officiellement les événements de Lochleven à la connaissance de Throckmorton. Naturellement, il débuta par l'imposture. Il lui dit sans rire : « Les lords m'ont donné mission de vous informer de la résolution qu'il a plu à la reine ma souveraine de prendre, *de sa propre volonté*. C'est-à-dire, que se trouvant à la fois dans un état de santé qui la rend incapable de prendre soin du gouvernement de ce royaume, et très-malheureuse dans la gestion des affaires, *étant de plus très-désireuse de voir de son vivant* son fils, le jeune prince, établi à sa place, elle a commandé *par un écrit de sa main* de procéder au couron-

1. Keith, p. 434-5. — Anderson, t. II, p. 231-242.

2. Keith, p. 434, note *a*. — Anderson, t. II, p. 240. Lors du couronnement de Jacques VI, qui eut lieu le 29 juillet, trente-quatre personnages seulement de tout ordre signeront au procès-verbal. — Keith, p. 437-8. — Anderson, t. II, p. 244-5. Nous faisons ces observations afin de constater par une chaîne non interrompue l'esprit de fraude qui n'abandonne pas les lords un seul instant.

nement de son fils, *comme la chose à laquelle elle pût prendre le plus de plaisir.* » Il ajouta qu'en *conséquence du désir de la reine* le couronnement aurait lieu à Stirling et le pria d'y assister, comme représentant de la reine d'Angleterre[1]. Il essuya un refus positif. C'est après cette entrevue que Throckmorton écrivant à Cécil et à Leicester le même jour qu'à Élisabeth (26 juill.), leur dit ces paroles que nous avons déjà citées par avance au commencement de ce travail, et qu'on nous permettra de répéter : « Il est à craindre que cette tragédie ne finisse dans la personne de la reine, après le couronnement du prince, de la même manière qu'elle a commencé avec l'Italien David et le mari de la reine. » Peut-il exprimer plus clairement que, dans son opinion, ceux qui ont tué Riccio et Darnley, tueront aussi Marie Stuart? Il ne croit donc pas que ce soit Marie qui ait tué Darnley. Ces meurtres implacables, il sait qu'ils sont l'œuvre de la faction qui vient de la renverser du trône, après s'être frayé la route de longue main par un double assassinat, selon lui prélude d'un troisième. Mandataire de Cécil, qui derrière le théâtre tenait les fils de ces affaires d'Écosse, il était en position de connaître de quel côté étaient les trames et les crimes; écrivant à des hommes sans doute encore mieux instruits, il n'avait pas de raison d'être plus explicite. Ainsi la triste prophétie qui lui échappe, renferme la justification de la troisième victime[2].

Il ne se trompait pas sur les intentions de sa maîtresse. Elle lui signifia la défense formelle d'autoriser de sa présence le couronnement du jeune roi et la conduite des lords[3]. Elle lui exprima, outre le vif mécontentement que lui avaient causé les délais des Écossais avant de donner une réponse et leur refus de le laisser pénétrer à Lochleven, les soupçons qui s'étaient élevés dans son esprit sur leurs actes et leurs

1. *Throckmorton à Élisabeth*, 26 juillet 1567; miss Strickland, t. V, p. 370-1.
2. Miss Strickland, *loc. cit.*
3. *Élisabeth à Throckmorton*, 27 juillet 1567, Keith, p. 428-430.

motifs : « Vous leur déclarerez nettement que s'ils en viennent à dépouiller la reine, leur souveraine légitime, de sa royale dignité, nous savons bien où nous en viendrons, nous; et nous avons de justes et sûrs motifs de croire que les autres princes de la chrétienté penseront de même; nous prendrons ouvertement parti contre eux, et nous vengerons leur souveraine, de manière qu'ils servent d'exemple à la postérité. » Ensuite elle soutenait que ni l'Écriture, ni les lois ne donnaient aux sujets le droit de juridiction sur le prince. Elle rappelait les services qu'elle leur avait rendus en divers temps, surtout à Morton; et à propos des demandes d'argent dont ils la poursuivaient, elle déclarait qu'elle ne voulait prendre aucune part à des choses que sa conscience réprouvait.

A la virilité extraordinaire de la plume, Élisabeth aurait dû allier ici la virilité de l'action. Une rapide incursion des troupes anglaises de Berwick, combinée avec les lords d'Hamilton, et la question était tranchée. Les confédérés, qui n'ignoraient pas ce que pesait la main d'Élisabeth, se seraient gardés assurément, malgré leurs forfanteries, de toute violence extrême envers Marie Stuart. La reine d'Angleterre sut bien se décider six ans plus tard à entrer en Écosse : à la vérité contre les amis de Marie. En 1567, blessée comme reine, et humiliée d'être jouée évidemment par les lords, elle exhala son dépit, mais n'alla pas plus loin, parce qu'elle ne pouvait pas donner de marques de courroux plus effectives, sans préserver le trône de sa cousine. Les rebelles le savaient bien : mieux qu'elle, ils savaient ce qu'elle ferait et ne ferait pas.

Ils annoncèrent que le couronnement du prince aurait lieu à Stirling, le 29 juillet, choisissant avec intention sans doute le deuxième anniversaire du mariage solennel de Marie Stuart et de Darnley. James Melvil alla, de leur part, inviter les nobles d'Hamilton à concourir avec eux à l'accomplissement *des ordres de la reine*. Les plus jeunes des opposants lui répondirent qu'ils ne croyaient pas que la reine eût résigné le gouvernement; l'avait-elle fait, ce ne pouvait être que pour sauver sa vie, et non pas volontairement. Mais l'ar-

chevêque de Saint-André voulut être politique. Il répondit à Melvil : « Nous sommes obligés aux lords qui vous ont envoyé avec cette commission amicale et sage. D'après leur désir, nous sommes prêts à leur apporter notre concours, s'ils nous donnent des sûretés suffisantes de ce que vous nous avez dit en leur nom. Par là ils nous donneront sujet d'interpréter au mieux leurs actions passées et à venir. S'ils nous avaient informés de leur première entreprise pour punir le meurtre, nous nous serions joints à eux cordialement. Si nous nous sommes rassemblés ici, ce n'est pas afin de poursuivre ou d'attaquer aucun d'eux, mais pour nous mettre sur nos gardes, à cause de ce grand concours de nobles, de barons, de bourgeois et autres. N'étant pas au courant de leur entreprise, nous avons jugé à propos de nous réunir pour voir quel tour les choses prendraient. »

Ce langage décèlerait assez clairement l'égoïsme des Hamiltons. Mais nous persistons à douter qu'ils aient fait aux lords confédérés les ouvertures atroces que le laird de Tullibardine et Lethington confièrent à l'ambassadeur anglais [1]. Un indice que l'on ne comptait guère sur eux pour la spoliation de la reine, c'est que James Melvil, à son retour de ce voyage, vit la véracité de son rapport contestée par des gens de son propre parti; il se plaint qu'on l'accusa d'avoir supposé le langage de l'archevêque. Les Hamiltons se contentèrent d'envoyer à Stirling Arthur Hamilton de Mureton, avec mission de réserver, par une protestation solennelle, les droits

1. Il est juste de rapporter que dans la déclaration de trente-cinq comtes, lords, évêques et abbés de ce parti, faite à Dunbarton, le 12 septembre 1568, ils expliquent leur inaction, parce que la faction adverse tenait toutes les ressources militaires du royaume, « et dans le cas où les nobles, partisans de Sa Majesté, auraient levé une armée pour la délivrer, on les avait menacés, et l'on s'était vanté, qu'on leur enverrait sa tête.... Pour sauver la vie de Son Altesse, ses partisans renoncèrent à prendre les armes contre eux et maintinrent le pays dans une sorte de tranquillité; mais ce ne fut pas sans une grande douleur.... » (Goodall, *Append.* p. 355). — Nous ne croyons pas que Morton eût osé répondre par l'assassinat de Marie Stuart à une intervention anglaise; il en aurait été capable, s'il n'avait eu devant lui que les Hamiltons.

reconnus du duc de Châtelleraut et de sa maison à la succession éventuelle. Le même jour[1] (29 juillet), les cinq comtes de Morton, d'Athol, de Glencairn, de Mar et de Menteith, huit lords, dont lord Home, Lindsay, Ruthven, Sempill, Ochiltree, un seul évêque, Adam évêque des Orcades, le même qui avait marié Marie Stuart à Bothwell, Tullibardine, Lethington, un certain nombre d'abbés commendataires (sécularisés, bien entendu . et les maires ou commissaires de quelques villes, en tout trente-quatre personnages, se rendirent processionnellement à l'église haute de Stirling. Athol portait la couronne, Morton le sceptre, Glencairn l'épée ; le comte de Mar tenait dans ses bras l'enfant de treize mois qui détrônait sa mère. Après qu'on eut invoqué le Tout-Puissant, Lindsay et Ruthven s'avancèrent dans l'assemblée et déclarèrent que la reine leur avait, par lettres signées de sa main et sous son sceau privé, donné mission d'annoncer qu'elle résignait la couronne et le royaume en faveur de son fils. Ils affirmèrent *avec serment* devant Dieu et la congrégation qu'en abdiquant elle avait agi volontairement et sans contrainte[2]. On fit lecture des trois actes arrachés par la force à la captive de Lochleven. Alors, ici nous traduisons le procès-verbal que les lords dressèrent eux-mêmes, « les comtes de Morton, d'A-

1. Nous suivons le procès-verbal du couronnement, consigné dans le registre du Conseil privé et reproduit par Keith, p. 437-9.

2. Miss Strickland, t. VI, p. 2-3, d'après une lettre de Throckmorton à Elisabeth, 31 juillet 1567. Voy. aussi Chalmers, t. I, p. 389; Tytler, t. V, p. 454, édit. 1845. — Le procès-verbal du Conseil privé que nous suivons, met en scène Ruthven avec Lindsay, quoiqu'il soit certain que Ruthven n'était pas à Lochleven lors de l'abdication de Marie. — Ce mensonge monstrueux de la résignation spontanée de la reine, Murray, Morton, Lindsay, le répéteront avec le même audace, le 10 octobre 1568, en Angleterre, à York. Après avoir raconté, à leur manière, qu'épuisée et dégoûtée du gouvernement, elle ne voulut pas en porter le faix plus longtemps; qu'elle abdiqua en faveur de son fils et pourvut à la régence par actes signés de sa main, et sous son sceau privé, ils se garderont bien de dire quand et comment le sceau privé fut apposé), ils ajouteront : « Et cela volontairement, sans qu'on ait employé ni contrainte ni violence, ni force pour la porter à cette résolution » (Goodall, *Append.* p. 146). Comment peut-on placer la justice et la vérité chez un parti qui ne procède qu'à coups de fusseté?

thol, de Glencairn, de Mar, de Menteith, le maître de Graham, lord Hume, l'évêque des Orcades, au nom des trois états présentement réunis et assemblés, conformément à l'injonction et teneur de la première commission (l'acte d'abdication de Marie), reçurent la renonciation et abdication en faveur dudit très-excellent prince. » Morton prêta pour le jeune prince le serment, par lequel il s'engageait sur l'Évangile à remplir scrupuleusement les devoirs royaux, en particulier à maintenir la religion de Jésus-Christ telle qu'elle avait été reçue en Écosse, et à extirper l'hérésie, c'est-à-dire le catholicisme.

« Après ce serment solennel, » nous continuons le procès-verbal, « les lords de la noblesse, de l'église, et les commissaires des villes, à titre d'états du royaume, par le ministère du révérend père Adam, évêque des Orcades, oignirent le très-excellent prince en qualité de roi de ce royaume, investirent et inaugurèrent Sa Grâce, placèrent dans ses mains l'épée et le sceptre, mirent la couronne royale sur sa tête, avec tous les respects, cérémonies et formalités requises et usitées. » Ce langage est curieux; ce sont eux qui oignent Jacques VI, qui lui donnent l'investiture, c'est-à-dire que, renversant hardiment toutes les idées de l'époque, ils confèrent la royauté comme une délégation. Cela pourtant ne les empêcha pas de prêter foi et hommage au jeune souverain qu'ils venaient de créer.

Knox s'était opposé avec force, mais en vain, à la cérémonie du sacre, qu'il flétrissait de superstition judaïque. Il fit le sermon du couronnement et prit pour texte dans le IIe livre des Rois l'avénement de Joas et la mort d'Athalie. Pendant qu'il lançait ses foudres contre la pauvre mère, l'enfant s'endormit d'un profond sommeil; et enfin, le comte de Mar le rendit à son berceau.

Ne quittons pas cette étrange fête sans en prendre encore une fois les héros en flagrant délit de faux et de mensonge. Ils écrivent dans leur relation de la cérémonie que les comtes de Morton, d'Athol.... *au nom des états présentement réunis et assem-*

blés, conformément à l'injonction et à la teneur de la première commission, reçurent la renonciation, etc... — Or l'acte d'abdication ne parle pas des états du royaume ni de leur convocation. Ruthven et Lindsay reçoivent mission de se présenter *devant ceux de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et autres habitants du royaume, en aussi grand nombre qu'on en pourra réunir pour cet objet à Stirling ou ailleurs;* et là, de renoncer au nom de la reine, etc. « Semblablement par les présentes, y est-il dit, nous donnons, confions et déléguons notre plein, libre et entier pouvoir à nos très-fidèles cousins, James comte de Morton, John comte d'Athol, John comte de Mar, Alexandre comte de Glencairn, William comte de Menteith, John maître de Graham, Alexandre lord Hume, Adam, évêque des Orcades, les maires de Dundee et de Montrose, ou tel d'entre eux, pour recevoir ladite renonciation et résignation en faveur de notre dit fils, et pour, en la recevant, l'instituer, le placer, l'inaugurer dans le royaume, etc... et en son nom faire et prêter *devant lesdits de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et autres sujets,* le serment royal, etc..[1] ». On voit la supercherie. Les rédacteurs de l'acte de résignation y ont glissé la mention de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie; et subrepticement dans leur procès-verbal du couronnement cela devient les trois états du royaume, convoqués par l'ordre exprès de la reine. Les trois états du royaume! Mais, d'après leur propre énumération, ces représentants prétendus des trois ordres n'étaient que trente-quatre, dont cinq comtes, huit lords, un seul évêque, lorsqu'il y avait dans le royaume plus de cent membres de la noblesse et de l'église ayant voix au parlement[2],

1. Keith, p. 432.

2. Keith (p. 439) relève la fraude des lords. Goodall, *Append.* p. 167. Le procès-verbal nomme cinq comtes. Mais ici encore il pourrait *s'être trompé* et avoir inscrit de trop le comte de Menteith. Le *Diurnal of occurrents*, chronique si précise, n'indique comme présents au couronnement que M r-ton, Athol, Mar, Glencairn, les lords Hume, Lindsay, Ruthven, Sanquhair, et, ajoute-t-il, certains autres petits barons.... et ce furent là tous les nobles qui assistèrent au couronnement ou y adhérèrent, une fort petite minorité du corps de la noblesse » (miss Strickland, t. VI, p. 4, note 4). Avec cette affirmation formelle concorde la déclaration des commissaires d'

sans compter les représentants. Les états! Mais ils ne furent pas convoqués dans cette circonstance. L'histoire d'Écosse ne connaît pas d'assemblée d'états à la fin de juillet 1567. Il n'y a qu'un mensonge de plus chez les ennemis de Marie Stuart. Les états! Mais la reine, tombée dans le piége de Carberry-Hill le 15 juin, ne les avait-elle pas réclamés pour juger entre elle et ses geôliers? N'était-ce pas devant le tribunal de la nation qu'elle demandait que sa cause fût portée? Les grands n'avaient eu garde d'affronter un tel procès. Et quand ils les ont refusés, ils n'hésitent pas à se vanter qu'ils possédaient leur présence et leur approbation le 29 juillet! Ils l'inscrivent triomphalement dans leurs fastes. Ne nous en plaignons pas. Aurait-il fallu tant mentir pour soutenir la vérité? Et l'impossibilité continue où ils sont d'articuler un fait, une accusation qui ne soit pas un mensonge, n'est-elle pas la confirmation éclatante de l'innocence de leur victime!

Pendant ce temps, Marie Stuart était sérieusement malade de la fièvre que les atroces violences de Lochleven avaient allumée dans ses veines. Aussitôt après le couronnement, Lindsay, revenu en hâte au sinistre château, redoubla de rigueur. Il la resserra plus étroitement que jamais, et la confina dans une tour, ne laissant approcher d'elle que ses compagnes de captivité[1]. Et toujours le fantôme d'une fin tragique devant les yeux. « Je crois bien, écrivait Throckmorton à Leicester (31 juillet), que j'ai préservé sa vie pour un temps; mais pour combien de temps, je l'ignore ». — Emu de pitié, il continuait: « Il ne serait pas à propos que j'eusse maintenant une entrevue avec cette reine; car mes paroles seraient moins pour la consoler que pour la chagriner, avec mes instructions qui sont trop sévères si l'on considère son malheur et l'épreuve où elle a été mise; et d'autre part, des paroles sans effet ne sont pas des consolations[2]. Je lui ai suffisam-

Marie Stuart à York, 16 octobre 1568, qu'il n'y avait que quatre comtes (Goodall, *Append.* p. 168).

1. *Throckmorton à Élisabeth*, 31 juillet 1567; *à Cécil*, 2 août 1567. — Miss Strickland. t. VI, p. 5-6.

2. Following my instructions, which were to hard considering her ca-

ment fait savoir que Sa Majesté la reine Élisabeth m'a envoyé ici pour l'aider par tous les moyens possibles; et je suis bien sûr que la pauvre dame en est persuadée[1]. »

Elle l'avait sans doute espéré; car on espère envers et contre tout. Un autre espoir, illusion non moins trompeuse, s'élevait aussi dans son cœur. Son frère, le comte de Murray, qui l'avait quittée le 9 avril, allait revenir du continent après quatre mois d'absence. Elle le verrait, elle le toucherait; il lui rouvrirait peut-être sinon le chemin du trône, au moins celui de la liberté. Il n'avait pas oublié les bienfaits d'une sœur, qui lui avait tant donné, tant pardonné. Nouvelle et plus ploignante déception! Ce frère allait consommer son infortune. Mais nous ne suivrons pas Marie Stuart dans cette autre phase de son histoire. Nous avons poussé notre récit jusqu'au couronnement de Jacques VI, parce que d'une part ce fait marque le plein accomplissement de la conjuration de l'aristocratie écossaise contre la fille infortunée de Jacques V; d'autre part, le prétexte de cette révolution fut le mariage de Marie Stuart avec Bothwell. La prétendue obstination de son amour effréné pour ce grand coupable colora sa captivité de Lochleven et sa déchéance.

A présent, retournons à Bothwell. Suivons-le depuis sa fuite de Carberry-Hill jusqu'à sa mort dans un donjon de Danemark. La fatalité du prisonnier du roi Frédéric II, à laquelle les lords ont rivé par d'indestructibles attaches le sort de la prisonnière de Murray et d'Élisabeth, continuera de s'appesantir sur elle, et la traînera à la mort par un supplice de vingt ans. Cette fin de Bothwell nous fournira encore des lumières et des preuves en faveur de l'innocence de Marie Stuart.

lamity and temptation; and on the other side, words without deeds be no comfort.

1. Miss Strickland, t. VI, p. 5. Au sujet des instructions de Throckmorton, le lecteur se rappellera qu'il devait exprimer à Marie, au nom d'Élisabeth, d'abord le blâme pour sa conduite et son mariage avec Bothwell, ensuite les promesses de secours et de restauration.

X

CAPTIVITÉ DE BOTHWELL EN DANEMARK. INNOCENCE DE MARIE STUART RECONNUE.

Le soir du 15 juin 1567, au moment où Marie Stuart allait descendre la colline de Carberry-Hill et se remettre à la foi des lords, sous la conduite et sur la parole de Kirkaldy de Grange, leur mandataire, celui-ci, prenant Bothwell par la main, l'avait prié de pourvoir promptement à sa sûreté. Ce n'était pas que sa personne courût aucun danger immédiat : car les nobles lui avaient garanti la libre retraite sur Dunbar; et, ce qui valait mieux pour lui, ils ne craignaient rien tant que de le prendre et de se voir dans la nécessité de lui intenter un procès, qui aussitôt serait devenu le leur. Il regagna donc sans être poursuivi la forteresse, d'où il était parti la veille pour cette campagne qui avait, en si peu d'heures, brisé le trône souillé par ses crimes. Il demeura paisiblement dans son asile de Dunbar : autant les confédérés avaient déployé d'activité et de résolution pour s'emparer de la reine, autant ils montrèrent de nonchalance en ce qui le regardait. Il put même monter une barque de pêcheur, croiser dans le Forth, débarquer à quelque distance de Linlithgow pour une entrevue avec

lord Claud Hamilton[1] : leur tolérance ne se démentit pas.

Enfin le 26 juin, onze jours après la capture de la reine, le Conseil privé lança une proclamation portant défense à qui que ce fût de recevoir le comte de Bothwell ou de l'assister, et promesse de mille couronnes d'or à qui l'amènerait prisonnier[2]. En même temps des hérauts munis de lettres écrites au nom de la reine reçurent mission d'aller sommer les gardiens de Dunbar d'avoir à remettre le château dans les six heures, attendu que le comte de Bothwell y avait été reçu et y séjournait[3]. Or si l'on se rappelle que le gardien principal, à qui l'on signifiait de livrer la forteresse n'était pas autre que Bothwell lui-même, on ne s'étonnera pas que des historiens aient regardé une sommation de ce genre comme l'avertissement déguisé qu'il ferait prudemment de chercher quelque autre abri plus écarté[4].

Il s'embarqua vers le commencement de juillet, on ne sait quel jour, confiant le château à son parent Patrick Whitlaw, et cingla vers le comté d'Aberdeen, avec l'espoir que le comte d'Huntly emploierait pour le servir sa puissance, qui était grande dans ces parages. Mais le comte déclara publiquement qu'il souhaitait de tout son cœur de voir sa sœur et la reine délivrées d'un si méchant mari ; lady Bothwell disait de son côté à Édimbourg qu'aucun pouvoir sur la terre ne la forcerait à retourner avec lui[5].

Bothwell, n'ayant rien à attendre des Gordons, se porta sur Spynie-Castle, résidence de son vieil oncle Patrick, évêque de Murray. C'était là, sous les yeux de Patrick, que

1. Miss Strickland, t. VI, p. 19, d'après les correspondances anglaises. Drury à Cécil, 19 et 27 juin ; Scrope à Cécil, 21 juin.

2. Anderson, t. I, p. 139-141.

3. Keith, p. 408.

4. Chalmers, t. I, p. 364. — Cela était si vrai que l'on ne fit sommation au lieutenant laissé par Bothwell à Dunbar que le 26 août suivant (Anderson, t. I, p. 148).

5. Miss Strickland, t. VI, p. 19, d'après la correspondance de Throckmorton avec Cécil.

son enfance avait été élevée, et mal élevée. Le prélat était un de ces hommes, en trop grand nombre à cette époque de relâchement de la discipline ecclésiastique, surtout chez les pays soustraits par leur éloignement à toute surveillance efficace, qui avaient recherché dans les dignités spirituelles les terres, l'argent et l'influence attachés au titre, les ressources en un mot des grandes existences seigneuriales, avec leur cortége de licence et de vices. Trois bâtards du nom de Hepburn florissaient autour de lui. Apparemment l'arrivée inattendue de leur cousin ne leur plut pas. Toujours est-il qu'au débotter il y eut une querelle, et Bothwell en tua un. Les deux autres complotèrent avec deux espions de Cécil, Christophe et Antoine Rokesby, de venger leur frère. Les Rokesby, en envoyant cette proposition à Throckmorton, y joignirent l'offre de tuer aussi l'évêque, qui avait passé quatre-vingts ans. Mais Throckmorton n'y donna pas suite, parce qu'il lui répugnait de frapper un vieillard, et qu'il ne voyait pas, dit-il, quel avantage la capture ou l'assassinat de Bothwell pourrait rapporter à la reine d'Angleterre[1]. Sur ces entrefaites, Bothwell mit son oncle, ses cousins et leurs gens hors de la place, où il s'installa en maître; tandis que d'autre part, à Édimbourg, un acte du Conseil privé ordonnant la saisie des revenus et la mise en jugement du prélat, le punissait de l'hospitalité forcée qu'il avait donnée à son neveu, 21 juillet[2]. Bientôt cependant Bothwell abandonna Spynie-Castle et prit le chemin de son duché des Orcades, avec cinq vaisseaux légers. Il écuma la mer. Mais la trahison l'attendait à Kirkwall, chef-lieu des îles. Son lieutenant Gilbert Balfour, frère de sir James Balfour et complice également de l'assassinat de Darnley, chercha sa sûreté comme sir James en passant du côté du plus fort. Il pointa ses canons sur son ancien patron;

1. Sur tous ces faits, miss Strickland, t. V, p. 20, d'après la correspondance de Throckmorton avec Cécil.

2. Anderson, t. I, p. 142. Le conseil privé n'était composé alors que des comtes de Morton, d'Athol, de Hume, des lords Sanquhair et Ruthven.

celui-ci prit le parti de s'enfoncer vers le nord et de se réfugier aux îles Shetland. Il serait revenu à Dunbar, si son autre lieutenant, Patrick Whitlaw, n'eût déclaré tenir ce château pour la reine, à qui seule il le rendrait.

Deux mois environ s'étaient alors écoulés sans que les lords, maîtres du pouvoir, eussent fait le moindre mouvement pour le punir des crimes qui retentissaient dans toutes leurs proclamations. Ils avaient annoncé pourtant que s'ils resserraient Marie Stuart à Lochleven, c'était pour se donner le loisir d'en finir avec Bothwell[1]. Enfin au moment où le comte de Murray, revenant du continent, allait prendre la régence d'Écosse, on voulut inaugurer son gouvernement par un acte populaire. Le Conseil équipa une escadre de cinq vaisseaux, sous le commandement de William Murray, laird de Tullibardine et de Kirkaldy de Grange. Leurs instructions étaient de poursuivre Bothwell et ses fauteurs, sur terre et sur mer, avec le fer et le feu, et de tenir des cours de justice là où ils le jugeraient à propos[2].

Il n'est pas difficile de comprendre que s'ils appréhendaient le coupable, leur mission était de le pendre haut et court, après un simulacre de procès. On leur adjoignit Adam, l'évêque protestant des Orcades : le même l'avait marié avec la reine; le même eût recueilli ses derniers aveux, c'est-à-dire eût rédigé une confession quelconque où l'on aurait soit écrasé Marie Stuart, soit innocenté indirectement les lords en mettant le seul Bothwell et ses hommes en scène, comme on fit de juin à décembre 1567, pour les confessions des coupables secondaires.

Les cinq vaisseaux cinglèrent vers les Orcades, le 19 août 1567. Ils portaient quatre cents soldats bien armés; il n'y avait pas jusqu'à l'évêque qui n'eût revêtu un corselet à l'épreuve. Sur les indications de Gilbert Balfour, ils pri-

1. Chalmers, t. I, p. 399, note *a*; Correspondance de Cécil dans la Cabala, 128. Mémoire des lords, 20 juillet 1567, ch. précéd.

2. *Lettre du Conseil*, des 10, 11 et 12 août, dans Anderson, t. I, p. 245 et suivantes; Keith, p. 442.

rent la route des Shetland, et bientôt ils aperçurent leur ennemi croisant avec deux vaisseaux à l'est de l'archipel. Il se retira aussitôt dans le détroit de Bressa, parmi les courants, les roches et les tourbillons, familiers à ses équipages. Kirkaldy, monté sur *la Licorne*, le plus beau navire de l'Écosse, le suivit impétueusement malgré les remontrances des matelots. Tout à coup le navire toucha sur les récifs et commença d'enfoncer. A peine Kirkaldy eut-il le temps de se jeter dans une chaloupe qui fut sur-le-champ remplie de monde. L'évêque des Orcades, embarrassé par son corselet, s'était cramponné à une pointe de rocher. On l'abandonnait sans plus d'égards, malgré ses cris suppliants, quand, d'un élan désespéré, il bondit et retomba au milieu de l'embarcation, qui faillit chavirer. Le saut de l'évêque passa en proverbe. Bothwell gagna sans accident le port d'Unst, au nord de l'île, où l'avaient précédé le reste de ses vaisseaux. Par malheur, ils avaient été surpris, la plupart des équipages à terre; et déjà le laird de Tullibardine, qui, plus avisé que son collègue, avait pris un chemin différent, paraissait avec quatre navires. Bothwell prit chasse vers le Danemark. Rejoint par son adversaire, il eut à soutenir un combat de trois heures, où son grand mât fut coupé; et il allait être pris, lorsqu'une rafale les sépara. Il se réfugia dans le port de Karmsund en Norwége[1].

Alors commencèrent pour lui de nouvelles disgrâces. Christian Olborg, capitaine du vaisseau de guerre danois *l'Ours*, stationné à Karmsund, se défiant de ces étrangers qu'il trouva dépourvus de tous papiers, et de leur réponse qu'ils étaient des gentilshommes écossais allant se mettre au service du roi de Danemark; plus étonné encore, lorsque l'un d'eux, affublé des habits usés et rapiécetés d'un maître d'équipage, déclara être le mari de la reine d'Écosse et le gouverneur

1. Miss Strickland, t. VI, p. 22-24, d'après Mark Napier, éditeur de l'*Histoire ecclésiastique* de Spottiswood. — *Mémoire de Bothwell au roi de Danemark Frédéric II*, 5 janvier 1568; dans Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, p. 180 et suivantes.

suprême de ce royaume, prit le parti de les détenir provisoirement et de les conduire à Bergen[1].

Là, renvoyé par Éric Rosencrantz, commandant de la ville, devant une commission de vingt-quatre officiers et magistrats, Bothwell renouvela sa déclaration d'un ton hautain. Mais il en rabattit, quand on produisit en sa présence une noble dame de Norvége, Anna Thrundesenn, proche parente de Rosencrantz, qu'il avait épousée, pillée et abandonnée quelques années auparavant. Il la dédommagea par la cession de l'un des deux vaisseaux qu'il avait amenés d'Écosse et la promesse d'une rente viagère : après quoi, Rosencrantz le reçut au château de Bergen et le traita honorablement[2].

Alors le fugitif, qui avait nié d'abord avoir aucun papier en sa possession, réclama un portefeuille fermant à plusieurs clefs et caché par lui sous le lest de l'un de ses vaisseaux. Les Norvégiens ouvrirent le portefeuille : ils en tirèrent un grand nombre de lettres en latin et en écossais, l'acte par lequel Marie Stuart l'avait créé duc héréditaire des Orcades et des Shetland, plusieurs proclamations dans lesquelles les nobles d'Écosse le dénonçaient comme traître, voleur et assassin de Darnley; enfin une lettre de la main de la reine. — Or, qu'y avait-il dans cette lettre? — Elle s'y plaignait, dit la commission norwégienne, de son propre sort aussi bien que de celui de ses amis[3]. — Si Marie Stuart avait écrit à Bothwell des lettres d'amour, ces lettres dont on prétend qu'il les gardait avec un soin prudent et jaloux pour dompter l'inconstance que l'on prête à l'infortunée, n'est-il pas probable que ce portefeuille caché artistement en aurait recélé quelques-unes au moins?

Les commissaires conclurent « par les documents mêmes

1. Sur tous ces faits, voir dans Teulet les deux mémoires de Bothwell à Frédéric II, 5 et 13 janvier 1568; et le procès-verbal de l'interrogatoire subi par Bothwell à Bergen, le 23 septembre 1567, d'après les archives de Danemark.

2. Miss Strickland, t. VI, p. 24-25, d'après le *Recueil de Suhme sur l'histoire de Norwége.*

3. Teulet, p. 147.

dont il était porteur, que ce gentilhomme écossais n'était pas sorti de son pays d'une manière honorable [1]. » Les variations de Bothwell sur ses intentions ultérieures, parlant d'aller tantôt en Écosse, tantôt en Hollande ou en France; ses menaces indiscrètes que tout cela se payerait un jour; surtout la crainte qu'il ne voulût se rendre en Suède, avec laquelle le Danemark était en guerre, inquiétèrent les Norwégiens. On s'assura de sa personne. On le sépara de ses gens, excepté quatre ou cinq. Désormais il était prisonnier (fin de septembre 1567). On le fit partir pour Copenhague, d'où il envoya une supplique à Charles IX par Danzay, ambassadeur de France en Danemark [2].

Mais ses dangers n'étaient pas finis : loin de là. Le comte de Murray, dont les lieutenants avaient manqué leur proie, réclama de Frédéric II, roi de Danemark, l'extradition de Bothwell. Ce prince, incertain entre le véhément réquisitoire du régent d'Écosse et l'énergique affirmation du fugitif qu'il avait déjà été jugé et absous légalement, offrit de mettre accusateur et accusé en présence, devant l'assemblée de la noblesse danoise. Un public débat n'était pas le compte des lords. Le seul avantage qu'ils obtinrent, c'est que Frédéric, afin de ne pas trop blesser l'Écosse et l'Angleterre par une roideur intraitable, livra au héraut William Stuart, l'un des domestiques du comte, le malheureux Paris, qui, ramené en Écosse en janvier 1568 [3], fut pendu en août 1569, et fut censé ensuite avoir fait des aveux accablants contre Marie Stuart.

Bothwell adressa au roi de Danemark un mémoire justificatif (Copenhague, 5 janvier 1568), rédigé très-habilement. Il retraçait la véridique histoire des complots sans cesse renaissants de Murray, Morton, etc., contre Marie Stuart, à partir de l'année 1559, et montrait que l'assassinat de Darnley en avait été la consommation finale. Mais il pre-

1. *Loc. cit.*
2. Lettre du 12 novembre 1567 dans Teulet, p. 150.
3. Miss Strickland, t. VI, p. 201.

nait soin de se placer parmi les défenseurs inébranlables de Marie Stuart, expliquant ainsi la haine que les lords lui avaient vouée. De même il n'avait eu aucune part au meurtre du roi, et il passait sous silence l'enlèvement commis par lui sur la personne de la reine : mais il insistait sur l'acquittement que la justice avait prononcé régulièrement en sa faveur, sur l'offre que les grands lui avaient faite, et dont il leur attribuait l'initiative spontanée, de le marier avec la reine. Chose remarquable, on chercherait en vain dans cet endroit et dans toute cette pièce[1] une allusion quelconque à l'amour passionné dont Marie Stuart aurait brûlé pour lui. Cependant était-il homme à négliger un tel avantage près le roi de Danemark? Arrogant et présomptueux, s'il ne s'en donna pas le relief, c'est certainement parce qu'il se sentait si peu digne d'amour et si peu aimé, qu'il ne put pas lui venir à l'esprit de se vanter de l'être. Après le récit de sa séparation d'avec la reine et de l'emprisonnement de celle-ci à Lochleven, il ajoutait que les nombreux seigneurs de leur parti l'avaient chargé d'aller chercher des secours en France en passant par le Danemark ; qu'à la suite de son combat sur mer avec les rebelles, il avait été forcé d'aborder en Norwége; il se plaignait de son arrestation à Bergen et de sa détention en Danemark.

Tout adroit que fût ce plaidoyer, il ne convainquit pas Frédéric II, qui ordonna d'en transférer l'auteur à Malmoe en Scanie. De sa nouvelle prison, le comte écrivit une seconde fois à ce prince (13 janvier 1568), qu'il était venu en Danemark avec mission de la reine pour solliciter son secours ; et il essaya de le tenter par l'offre de restituer les Orcades et les Shetland, que la couronne de Danemark et de Norwége réclamait à celle d'Écosse[2].

Toutefois, le roi, s'il ne se rendit pas aux arguments et aux

1. Nous savons déjà qu'elle se trouve dans le volume de M. Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, p. 155 et suivantes.

2. Teulet, p. 187.

propositions du fugitif, tint du moins la balance égale. Il ne prêta pas une oreille plus facile aux instances renouvelées de l'autre côté de la mer du Nord contre Bothwell. Deux fois (29 mars et 4 mai 1568) Élisabeth lui dénonça les crimes du comte, réclamant ce dernier pour être jugé en Écosse, conformément aux lois et avec impartialité : du moins elle s'en portait garante[1]. — Nous savons surabondamment ce que valaient de telles assurances de la part d'Élisabeth. — Deux fois aussi, des lettres partirent d'Édimbourg (21 et 26 août 1568), au nom du jeune roi Jacques VI. Elles étaient accompagnées d'une copie de l'acte par lequel le Parlement de décembre 1567 avait condamné Bothwell à la peine de mort en expiation de ses crimes. Quant à l'exécution, attendu que dans ces temps de guerres, les mers pullulaient de pirates et qu'il faudrait une flotte tout entière pour transporter avec sûreté le comte en Ecosse, on priait le roi de Danemark de lever la difficulté en livrant lui-même le condamné au bourreau. Le capitaine écossais John Clerk rapporterait à Édimbourg la tête du coupable, et on la placerait au bout d'un pieu sur le théâtre même du crime[2]. Un flux de tendresse pour le roi de Danemark accompagnait la demande que Jacques VI lui adressait par la plume de Murray. Frédéric II, néanmoins, répudia l'étrange office. Seulement quelques mois après, il ordonna de resserrer le prisonnier dans une chambre voûtée du château de Malmoe[3].

En 1569, Élisabeth revint à la charge sans plus de succès. Au reste, en ce moment, des jours meilleurs semblaient se préparer pour Marie Stuart, captive en Angleterre depuis un an. Le Conseil privé de ce royaume, éclairé sur la vérité après avoir vu Murray, Morton et consorts à l'œuvre dans les conférences d'York et de Londres, insista si fortement en faveur de Marie auprès d'Élisabeth, que celle-ci ne put pas

1. Teulet, p. 190-192.
2. Teulet, p. 192-200.
3. *Id.* p. 201.

se dispenser de donner son acquiescement à un plan de restauration de la reine d'Écosse. Ce n'était pas tout : l'aristocratie anglaise y joignait un projet de mariage entre l'un de ses membres les plus éminents, le duc de Norfolk, et Marie Stuart.

Un divorce avec Bothwell était la condition préalable. Du fond du Danemark, il envoya son consentement écrit[1]. Lord Boyd partit pour l'Écosse muni de ce papier, de lettres d'Élisabeth et de ses conseillers pour Murray, le Conseil d'Écosse et pour Lethington, brouillé alors avec le régent et chef du parti de la reine précipitée par lui deux ans auparavant. Murray reçut avec une déférence apparente les messages qui allaient frustrer son ambition. Mais avec sa profonde connaissance des choses, il ne se troubla point; surtout il n'eut garde de prendre, chez Élisabeth, les paroles pour l'expression de la pensée. Il s'empressa de convoquer une convention de la noblesse à Perth. Des délégués de l'assemblée du clergé alors réunie à Édimbourg s'y adjoignirent. Aux uns et aux autres il fit la leçon. En conséquence, l'assemblée rejeta énergiquement (28 juillet 1569) toute proposition de restauration de la reine déchue; quant à la demande de Marie qu'on examinât la légalité de son mariage avec Bothwell, et qu'on en prononçât la nullité si on le trouvait illégal, une scène évidemment concertée empêcha la délibération. Lethington soutenait que le divorce pouvait avoir lieu sans porter préjudice ni manquer de respect au roi ou à l'Église. Makgill, clerc du registre, répliqua que les propres lettres de Marie le réfutaient et insultaient leur souverain. Car elle leur parlait toujours comme à ses sujets et signait du titre de reine. Il s'emporta contre l'archevêque de Saint-André, un hérétique, retranché de la vigne de vérité, un obstiné rebelle et papiste; et cependant, elle lui écrivait comme au chef de l'Église. Condescendre à répondre à une telle requête, ce serait en quelque sorte en admettre la

1. Chalmers, t. III, p. 66-67, note *l*, et p. 576, note *x*.

justice; y céder, ce serait trahison et blasphème. Lethington, essayant de répondre, flétrit l'incompréhensible versatilité de ceux qui naguère étaient si pleins de sollicitude pour séparer la reine de Bothwell. A ces mots, le trésorier Richardson l'interrompt et prend l'assemblée à témoin que le secrétaire vient de parler contre l'autorité du roi; il proteste que quiconque osera le soutenir, sera réputé traître et traité comme tel. Cette apostrophe finit la discussion et l'assemblée[1]. Lethington s'aperçut alors combien le mal est plus aisé à faire qu'à réparer. Avec toute sa finesse, il s'était pris à ses propres filets. Quinze jours à peine s'étaient écoulés que Murray le dénonçait dans les confessions de Paris comme l'un des assassins du roi, et quinze jours après le faisait arrêter. Des circonstances particulières, suivies de la mort inattendue de son ennemi, sauvèrent seules le secrétaire pour un temps.

Croit-on, si Marie Stuart avait été coupable, qu'elle eût demandé à ceux qui l'avaient renversée d'examiner la validité de son mariage? Car elle savait bien qu'elle provoquait des enquêtes, une procédure, qui, dans de telles mains, auraient fait jaillir la lumière contre elle. Paris, le prétendu messager de ses correspondances d'amour, était encore vivant à St-André, dans les prisons du régent. Si les gens de Murray l'avaient sue coupable, comme ils le disaient mensongèrement, n'auraient-ils pas dû saisir sur-le-champ l'occasion que l'imprudente leur offrait, et lui prouver à la face de l'univers que son enlèvement avait été concerté avec Bothwell? Au contraire, quelle est leur attitude? Ils reculent devant un débat public, de même qu'ils ont constamment refusé de se présenter avec la reine à la barre des trois états. N'est-ce pas qu'un examen légal du mariage de Marie et de Bothwell aurait mis à découvert leurs calomnies, leur *bond*, leur complicité avec le comte? Ils ajoutèrent l'insulte au déni de jus-

1. *Lesley's Negociations*, dans Anderson, t. III, p. 49-70. — Tytler, t. VI, p. 96-97, édition de 1845. — Miss Strickland, t. VII, p. 10-12.

tice : « Si la reine, mère de notre souverain, dirent-ils, désire être débarrassée de Bothwell, qu'elle écrive au roi de Danemark de le faire exécuter comme meurtrier du feu roi son mari. Ce sera le divorce le plus effectif; elle sera libre ensuite de se marier avec qui elle voudra[1]. »

Cependant un contre-temps fâcheux leur était survenu en Danemark. Le capitaine John Clerk, qu'ils avaient chargé d'aller demander et de rapporter la tête de Bothwell, était tombé lui-même dans un péril imprévu. Les Écossais, pauvres et avides, quittaient volontiers leurs montagnes pour vendre sur le continent leur bravoure et leur fidélité peu certaine. Les événements de juin 1567 avaient trouvé John Clerk au service du Danemark, mais présent en Écosse, où Frédéric II lui avait donné mission de lever un corps de troupes dont il avait besoin dans ses guerres contre la Suède. Il avait complété ses levées avec l'autorisation de Marie Stuart et du duc des Orcades, lorsque les lords, se révoltant, l'entraînèrent non-seulement à leur amener sa troupe, mais encore à disposer en leur faveur de l'argent qu'il avait reçu du roi de Danemark[2]. Bothwell dénonça ce méfait au roi, qui ordonna d'arrêter le coupable et d'instruire son procès. En même temps, mis sans doute en défiance vis-à-vis les lords par plus d'un indice, Frédéric se relâcha de sa sévérité envers Bothwell, et le laissa libre dans l'enceinte du château de Malmoe. Grande fut l'alarme en Écosse. Le comte de Lennox, qui venait de succéder dans la régence à Murray, assassiné en janvier 1570, supplia Élisabeth de protéger le capitaine, et cette princesse adressa les sollicitations les plus pressantes à la cour de Danemark avec un brillant éloge de John Clerk. Elle demandait aussi, ou bien qu'on resserrât Bothwell, ou bien qu'on le renvoyât en Écosse : « Car, disait-elle, il n'est pas à l'honneur d'un roi que l'assassin d'un roi aille et vienne librement et sans contrainte, et vive dans

1. Miss Strickland, t. VII, p. 11.
2. Goodall, t. I, p. 378.

l'impunité ; encore moins qu'il dresse ouvertement des embûches à l'innocent[1] » Lennox lui-même dépêcha en Danemark Thomas Buchanan (distinct de Georges Buchanan, l'auteur de la *Detectio*). L'envoyé présenta une longue requête à Frédéric II, dans laquelle il s'élevait contre le crime de Bothwell et contre son simulacre de mariage avec la reine, qu'avait précédé un simulacre d'enlèvement. Il réitérait la demande que le roi fît exécuter sur le coupable la sentence rendue en Écosse, ou qu'il l'expédiât à Édimbourg. Enfin il réclamait la délivrance de John Clerk.

Il paraît que la première réponse du roi (nous ne l'avons pas) ne fut pas de bon augure, ni avantageuse pour les affaires des patrons de Th. Buchanan. C'est ce que nous apprenons par une lettre que Morton, Pitcairn, abbé de Dunfermline, et Makgill, représentants de Lennox en Angleterre, écrivirent de Londres à celui-ci le 24 mars 1571[2] : « Nous avons reçu une lettre adressée de Danemark à Votre Grâce par Thomas Buchanan, datée du 20 janvier. Comme nous pensâmes qu'elle pouvait contenir certaines choses utiles à dire dans ce pays, nous prîmes sur nous de l'ouvrir et de la lire ; plaise à Votre Grâce la recevoir maintenant. Si nous avons tant tardé à vous l'envoyer, c'est que nous pensions qu'il n'était pas bon de la confier à la poste ou à un messager ordinaire ; car nous n'avions nulle envie que leur contenu vînt à être pénétré, dans la crainte que quelques-unes des paroles et des choses qu'elle rapporte ne se répandissent ici en manière de nouvelles, et ne reculassent nos affaires au lieu de les avancer. Aussi, la cour ayant témoigné le désir de voir la lettre, nous avons donné à entendre que nous vous avions envoyé l'original, et nous avons remis une copie purgée de ce que nous ne croyions pas bon de montrer, comme Votre Grâce en jugera par l'expédition ci-jointe. Votre Grâce pourra la communiquer à ceux

1. Teulet, p. 206-207.
2. Goodall, *Append.*, p. 382-383.

à qui elle ne jugera pas à propos de communiquer le texte original.

« Nous avons entretenu Sa Majesté la reine et son conseil des retards que M. Thomas Buchanan rencontre quant au double objet de son voyage, c'est-à-dire l'extradition de l'assassin Bothwell, afin que justice en soit faite, et la mise en liberté du capitaine John Clerk, qui subit une prison si longue et si rigoureuse. Sa Majesté est disposée à écrire, d'après le désir exprimé par Buchanan; nous l'obtiendrons, Dieu aidant, avant notre départ (pour l'Écosse). »

Cette pièce est instructive. Elle montre ce que peuvent valoir les documents présentés par la faction comme authentiques. Pourquoi Élisabeth ne leur déféra-t-elle pas le serment? Avec quelle allègre assurance n'auraient-ils pas juré l'intégrité sans tache de leur copie, absolument comme celle des lettres à Bothwell?

Morton et ses deux acolytes poursuivaient alors près d'Élisabeth une mission profondément cachée et redoutable. Lennox, dont les haines ne se contentaient pas à demi, réclamait simultanément la personne de Bothwell en Danemark et celle de Marie Stuart en Angleterre. Officiellement il s'agissait de négocier sous l'aile d'Élisabeth un accommodement avec la reine captive; en réalité, de reprendre après le comte de Murray le plan interrompu par la mort de celui-ci, et consistant à obtenir l'extradition de Marie Stuart pour l'exécuter à mort dès qu'elle aurait posé le pied en Écosse. C'est du moins ce qui résulte des instructions que Cécil donna l'année suivante (10 septembre 1572) à Henri Killigrew, dépêché près du troisième régent, le comte de Mar, en continuation de cette diabolique intrigue. Cécil lui recommandait de s'arranger de façon que l'offre de faire mourir Marie vînt des Écossais, et non pas de la reine d'Angleterre. Cela sans doute ne serait pas difficile, attendu *qu'à plusieurs reprises déjà, sous les régents précédents, ils avaient fait des propositions de cette nature.* S'ils y revenaient, il était autorisé à s'y prêter, mais en exigeant l'assurance la plus solennelle qu'elle serait mise à

mort sans manquer, et que désormais l'Angleterre ni l'Écosse n'auraient plus rien à craindre d'elle[1].... Les uns et les autres, toutefois, malgré leur soif de meurtre, n'osèrent pas en venir à la consommation.

En Danemark, Frédéric II, après le froid accueil qui avait jeté l'alarme chez les anciens complices de Bothwell, répliqua le 9 mars 1571[2] que le comte s'était constamment déclaré innocent, qu'il avait été absous par les pouvoirs réguliers d'Écosse, qu'il avait offert le combat judiciaire, qu'il se disait prêt à soutenir de nouveau l'une et l'autre épreuve, pourvu qu'on lui garantît l'impartialité; qu'enfin, en dehors du capitaine John Clerk, justement suspect, personne n'était intervenu dans la poursuite contre lui. Le roi exprimait le regret que Thomas Buchanan n'eût pas été muni de pleins pouvoirs pour intenter l'action devant le tribunal danois. (Cette suggestion de Frédéric n'avait rien d'excessif, puisque le gouvernement d'Écosse l'avait le premier prié d'intervenir par le bras du bourreau; mais les lords n'avaient nul désir d'affronter le grand jour devant une justice cherchant la vérité.)

Cependant le prince ne rejetait pas l'idée d'une extradition, mais il mettait comme conditions: 1° qu'il serait procédé contre l'accusé en toute équité; 2° que cet acte de condescendance ne serait interprété dans aucun cas contre l'indépendance de la couronne de Danemark; 3° que l'Angleterre userait de réciprocité envers lui, le cas échéant. En attendant, il promettait de garder le prisonnier de très-près; et si les deux gouvernements étaient disposés à donner les trois garanties, on s'entendrait aisément sur l'époque et la forme du procès que Bothwell aurait à subir en Écosse. Frédéric demandait une réponse formelle pour le 24 août suivant. Quant à John Clerk, le roi se prononçait fermement; accusé de concussion, il avait été condamné à la prison par les capitaines écossais et allemands; et il ne serait pas mis

1. Tytler, t. VI, p. 175, édition de 1845.
2. Teulet, p. 216-223.

en liberté avant que l'affaire eût été examinée à fond devant le conseil de Danemark.

Thomas Buchanan répondit le 19 mars par un long mémoire[1] qu'il est inutile d'analyser parce qu'il répète les pièces antérieures, excepté sur un article intéressant. Il avait parlé précédemment d'un *simulacre* de mariage et d'enlèvement par Bothwell[2]. Cette fois, il changea de style : « Il ne pourra pas nier, cet infâme traître, qu'après s'être débarrassé par un meurtre horrible du roi, son seigneur, il prit avec lui une troupe de soldats, s'empara publiquement par la force de la sérénissime reine d'Écosse, et l'entraîna violemment dans la plus forte place du royaume, dont il avait la garde[3]. Crime inexpiable à mon sens ; car, » poursuivait Buchanan sans trop s'inquiéter de la liaison des idées, « elle n'eût jamais failli, cette princesse également illustre et puissante, ornée des dons les plus précieux de Dieu, elle que l'on doit avec justice ranger parmi les souverains les plus éminents qu'aient produits les siècles, tant à cause de ses vertus singulières que de ses rares qualités de corps et d'esprit, si ce monstre de la nature ne les avait corrompues et détruites par ses fascinations, ses filtres, ses enchantements, ses poisons et ses sortiléges. Tant de maléfices troublèrent jusqu'au fond cette âme d'élite. Personne ne s'étonnera, mais tous s'affligeront qu'elle se soit jetée en aveugle dans ses malheurs ; tout homme honnête ne saurait les rapporter ni les entendre sans une profonde douleur. C'est ce misérable parricide, le seul coupable et l'auteur de tous ces maux.... » Si elle avait été enlevée de force, à quoi bon la sorcellerie ? La variante si

1. Teulet, p. 225-236.

2. Statim facinore peracto nuptiarum simulacrum cum regina, serenissima regis mei matre, celebravit, *quam eo* ipso consilio *falsa raptus imagine abstulerat*. — Teulet, p. 210.

3. Præterea negare improbissimus ille proditor non poterit, quin, rege ac domino suo trucidato nefarieque a se sublato, armata militum manu comitatus, *vim publice* serenissimæ Scotiæ reginæ *intulerit* et *violenter* in arcem quamdam, totius regni munitissimam, sibi commissam *traxerit*. — *Id*, p. 227-228.

grave sur le rapt n'était pas propre à inspirer confiance au roi de Danemark.

Élisabeth seconda de nouveau l'envoyé écossais. Elle se plaignit à Frédéric (22 mars 1571) qu'il eût laissé ses lettres sans réponse, et lui répéta sa phrase de 1570, qu'il n'était pas à l'honneur des rois de laisser vivre impuni l'assassin d'un roi[1].

Lennox, de son côté, accepta les conditions du roi de Danemark ; celui-ci, avec l'assentiment de Danzay, l'ambassadeur de France, accrédité près de lui, fixa le 24 août pour l'extradition[2].

A cette nouvelle, le parti de Marie Stuart s'effraya : « Dont les amys de la royne d'Escoce, écrivait à Charles IX la Mothe Fénelon son représentant près Élisabeth, supplient très-humblément Vostre Majesté de ne vouloir permettre telle chose, ains de la remédier le plus promptement que faire se pourra; de tant que le retour dudict Boudouel viendroit traverser tout le bon ordre qu'avez commancé de donner aulx choses du dict royaulme, et luy mesmes seroit conduict icy pour achever de ruyner les affaires et la réputation de ceste pauvre princesse. » Quatre jours plus tard, le 24 juin, il répétait : « Je suys de rechef fort instamment solliciter de suplier Vostre Majesté d'empescher en toutes sortes le retour du comte de Baudouel, car l'on estime que nul plus grand escandalle à la réputation de ceste pauvre princesse, ny nul plus grand destorbier à ses affaires et à ceulx de vostre service par deçà ne sçauroit venir de nulle autre chose qu'on peult pratiquer au monde[3]. »

Il est naturel que ce langage ait provoqué des commentaires fâcheux. « L'évidence des faits était telle, dit à ce sujet M. Teulet, que Marie Stuart et ses amis les plus dévoués ont toujours reculé devant une discussion publique ; » et il prend

1. Teulet, p. 237.
2. Lettre de la Mothe Fénelon à Charles IX, Londres, 20 juin 1571.— Teulet, p. 238-239.
3. Teulet, p. 239.

à témoin ce cri de détresse et d'effroi échappé aux partisans de Marie Stuart[1].

Nous sommes convaincu qu'il y a du mirage ici, comme dans plus d'une circonstance déjà examinée, et que le corps manquera également sous une apparence imposante.

Affirmer que Marie Stuart et ses amis reculèrent là et toujours devant une discussion publique, c'est pure supposition. Car enfin, récapitulons la conduite des uns et des autres. En quelle circonstance Marie Stuart et ses amis reculèrent-ils devant la discussion publique? Quand fut-elle possible? Jamais. Exemple : Lorsque Marie Stuart fut arrêtée en juin 1567, elle demanda à ses ennemis la convocation des trois états du royaume pour juger entre elle et eux. N'était-ce pas aller au-devant de la discussion publique? Ils s'y refusèrent. Lorsque, détenue en Angleterre, elle accepta, au mois d'octobre 1568, les conférences d'York, où elle comptait sur une lutte à ciel ouvert avec son frère, Morton et les autres, comment les choses se gouvernèrent-elles? On sait que tout se passa en conciliabules secrets entre les lords écossais et les commissaires anglais. Ce fut sous l'ombre d'un profond mystère que les premiers communiquèrent aux seconds les lettres accusatrices dont on dérobait la connaissance à Marie Stuart. Qui donc évitait la discussion publique? Les conférences transférées à Londres vers la fin de 1568, les lettres furent présentées aux Anglais, mais toujours dissimulées aux défenseurs de Marie. En vain en réclamèrent-ils à plusieurs reprises la communication, des copies : ils ne les reçurent jamais. Marie sollicita d'Élisabeth une audience pour se justifier publiquement, sans l'obtenir. En 1569, l'évêque de Ross écrivit son traité de la *Défense de l'honneur de la reine Marie.* L'impression, entreprise à Londres même, n'était pas encore à la huitième feuille, que Cécil en eut vent par ses espions. Il laissa continuer le travail, et, l'édition prête au printemps de 1570, il la saisit et la supprima. « Ce livre, écrivit-il à

1. *Lettres de Marie Stuart*, Avertissement, p. XIII-XIV.

Norris, ambassadeur anglais en France, tend à soutenir devant le monde, que la reine d'Écosse n'est pas coupable de la mort de son mari, un conte dans l'opinion de bien des gens.... Il y a aussi un gros mensonge : c'est que tous les nobles hommes qui ont eu connaissance de son affaire, l'ont jugée innocente, et par suite ont sollicité Sa Majesté d'épouser le comte de Norfolk[1]. » Si cela était faux, mais Cécil savait que rien n'était plus vrai, pourquoi ne pas permettre au débat d'arriver devant le public? Le livre fut imprimé en Flandre en 1571; on continua de l'interdire en Angleterre avec une rigueur impitoyable. Au même moment, Morton étant à la cour d'Élisabeth, muni pour la seconde fois de la cassette de vermeil, dont au reste on ne fit pas usage, Marie Stuart écrivait à Élisabeth, le 31 mars 1571 : « Je vous supplie, en chose si importante permettez moi d'estre ouye en ma défense avant que de me condamner[2]. » Elle ne reçut pas un mot de réponse. Qui donc, encore un coup, esquivait la discussion publique?

Quelle était d'ailleurs la tactique invariable des ennemis de Marie Stuart? Après avoir arrêté et interrogé les domestiques de Bothwell, William Powrie, George Dalgleish, John Hay, John Hepburn, du 23 juin au 8 décembre 1567, et d'autres encore, tels que le capitaine Cullen, n'avaient-ils pas, Tytler nous l'a dit[3], supprimé les aveux qu'ils leur arrachèrent? Ils se gardèrent bien d'admettre le public dans la confidence. Et Jean Hubert, ce Paris, qu'on ramena de Danemark en janvier 1568, n'avons-nous pas vu Murray l'engloutir vivant entre quatre murs pendant dix-neuf mois, tandis qu'il aurait pu le produire à York et à Londres, et par lui accabler Marie Stuart criminelle? Les deux confessions de Paris furent déposées dans le même sombre arsenal, où l'œil du public ne pénétrait pas.

1. Lettre du 4 mai 1571, dans Anderson, t. I, The Editor's preface to the Defence of queen's Mary honour, p. v.
2. Lettre écrite de Sheffield, Labanoff, t. III, p. 257.
3. Tytler, t. VI, p. 31-33, édition de 1845.

Ainsi, la vérité, c'est que Marie Stuart et ses amis demandaient la publicité et la lumière, tandis que leurs ennemis fuyaient l'une et l'autre. Voilà ceux qui eurent le grand jour en horreur.

Mais alors, nous dit-on, pourquoi cette inquiétude chez les défenseurs d'une reine innocente, à la nouvelle que le comte prisonnier va être livré au régent Lennox et à Morton? Tout simplement, parce qu'ils connaissaient Morton et Lennox. Quand on a suivi à l'œuvre ces artisans de fraude, comment n'être pas convaincu qu'il n'y avait pas de procès impartial et public à espérer; que, bien loin de manifester la vérité, on l'étoufferait ou on la dénaturerait par quelque adroite iniquité; qu'on empêcherait Bothwell vivant de parler, et qu'on le ferait parler une fois mort? C'est ainsi que Murray avait agi avec Paris; et avant lui, Morton avec les autres domestiques de Bothwell. Les aveux de ce dernier auraient été traités comme les aveux de ses complices, c'est-à-dire falsifiés ou supposés. Si les lords avaient voulu sincèrement posséder ce grand coupable, leur complice, que ne le prenaient-ils au lieu de lui permettre de s'éloigner sain et sauf de Carberry-hill, le 15 juin 1567? Pourquoi souffrir ensuite que paisiblement il habitât Dunbar et vaguât sur le Forth? Leur vraie pensée, c'est qu'ils ne voulaient pas le prendre, à moins que ce ne fût en telle circonstance qui leur permît de le tuer sur l'heure. Cela est transparent dans les instructions qui autorisèrent Kirkaldy de Grange et le laird de Tullibardine, envoyés à sa poursuite vers les Orcades, à tenir des cours de justice aux endroits qu'ils jugeraient convenables. A la vérité, la situation était changée en 1571, puisque le père de Darnley était chef du gouvernement, et sincère assurément dans ses sollicitations en Danemark. Mais on sait assez quelle haine monstrueuse il avait ressentie de tout temps contre sa bru, puisqu'à une époque où il n'avait reçu d'elle que les bienfaits les plus signalés, il entrait dans le complot contre Riccio avec l'intention de la renverser, de la tuer et de transférer la couronne dans sa propre famille. A plus forte raison, Darnley

étant mort, devait-il se montrer furieux, qu'il crût ou non avoir son fils à venger sur elle. Nous disons *qu'il crût ou non*, rien n'étant moins certain que sa bonne foi sur ce point, puisqu'en 1568 il fit rédiger un faux témoignage par le capitaine Thomas Crawford. Est-ce quand on est persuadé du crime d'un accusé, qu'on vient mentir contre lui? Pénétrons un moment dans l'avenir : bientôt lady Lennox rendra hommage à l'innocence de Marie Stuart et flétrira *la trahison des traîtres* qui ont causé ses malheurs. Ainsi en 1571, nulle garantie de bonne justice de la part du régent. Et puis, n'était-ce point Morton, qui siégeait près de lui, comme son bras droit, — Morton, l'un des ennemis de Darnley? Morton qui avait adhéré au bond du meurtre, n'aurait-il pas su étrangler le débat, attendu qu'il y allait pour lui d'être perdu ou sauvé, suivant que l'on observerait ou non les voies de droit envers Bothwell?

Serait-ce donc sur Élisabeth, que l'on aurait dû se reposer du soin de la bonne justice qu'elle promettait au roi de Danemark? Mais qui ne sait qu'elle avait dès longtemps foulé aux pieds toute justice en ce qui regardait sa cousine? Avec quel art frauduleux et implacable, elle et Cécil, n'avaient-ils pas multiplié les piéges, les trames mortelles contre la reine d'Écosse, et cela, bien avant les prétendus crimes dont ils s'indignaient à froid? Ces crimes, ils n'y croyaient guère. Il nous reste parmi les papiers de Cécil, un mémoire rédigé et corrigé de sa main à l'usage de sa souveraine, sur l'état de l'Angleterre et les dangers qui la menacent en 1569. En les discutant, il dit de l'Écosse : « les troubles d'Écosse peuvent cesser, si l'on cesse de donner du secours au comte de Murray, parce qu'alors il sera écrasé par les forces étrangères envoyées au secours des Hamiltons; lesquelles, fussent-elles petites et soutenues de peu d'argent, auront bientôt vaincu le parti du comte de Murray, petit parti, qui se dissoudra en peu de temps, par la perspective du retour de la reine. Le mariage de la reine avec Darnley est fini; son mariage avec Bothwell sera cassé par le pape, et son mariage à venir est

d'un grand poids dans sa cause, parce qu'il peut lui attirer le bon vouloir des princes étrangers. *Le bruit répandu contre elle à l'occasion de la mort de son mari, sera bientôt évanoui. Il sera aisé de l'en disculper;* et il n'en résultera aucun obstacle à son rétablissement, ni à ses projets[1]. » Qu'est-ce à dire? Le ministre n'était-il plus armé contre elle de ces fameuses preuves accablantes? Oubliait-il les lettres de Marie Stuart à Bothwell, lettres qu'il avait évoquées de la cassette magique à la fin de 1568, qui se conservaient précieusement en Écosse, prêtes à jaillir encore au premier appel? Non, il ne les oubliait pas. Mais il savait ce que valait leur authenticité; au fond de son âme, il jugeait cette œuvre d'imposture[2]. Ce que poursuivait cet ennemi opiniâtre de l'infortunée reine d'Écosse, c'était un plan fondamental de politique, dont nous avons trop souvent mis à découvert l'origine, le but et les moyens, pour hésiter à croire qu'il y eût dans la demande d'extradition de Bothwell autre chose que l'espoir de raviver des calomnies émoussées. Une remarque en passant. On donne généralement comme un fait acquis à l'histoire l'unanimité de réprobation et d'hostilité du peuple écossais contre Marie Stuart. Cécil pourtant, la preuve est claire, était convaincu du contraire, puisqu'il regardait le parti des lords comme dépourvu de base et de consistance. Déjà, on ne l'a pas oublié, nous avons constaté que même pour le mariage avec Bothwell, cette unanimité prétendue était loin d'exister.

Donc, quand les amis de Marie Stuart redoutaient l'éventualité d'une telle concession de la cour de Danemark, cela

1. Voy. l'estimable ouvrage de Mlle de Kéralio, *Histoire d'Élisabeth*, Paris, 1786-8. Tome III, p. 459, note *a*; t. V, p. 307-8, d'après Haynes, *Papiers d'État de la maison de Cécil*, Londres, 1740, p. 579-588.

2. Lennox en envoyant Morton en Angleterre, au commencement de 1571, lui remit la cassette et les lettres, dont Morton lui donna reçu, en date du 22 janvier 1571 (Goodall, *Append.* p. 91). Mais on ne s'en servit pas dans les nouvelles conférences qui remplirent février et mars, et dont nous avons parlé plus haut. On pourrait s'étonner de ce silence, après le bruit qui en avait été fait trois ans auparavant, si ce mémoire de Cécil n'en fournissait l'explication naturelle.

n'autorise pas à conclure qu'ils croyaient que leur reine eût la conscience chargée; mais ils pressentaient quelque nouvelle machine de ses ennemis d'Écosse et d'Angleterre, par laquelle à la fois on l'accuserait et on l'empêcherait de se défendre, système suivi et toujours heureux depuis quatre ans.

On nous objectera peut-être les termes dont se sert l'ambassadeur français, que Bothwell serait ramené « pour achever de ruyner les affaires et la *réputation de ceste pauvre princesse;* que nul *plus grand escandalle à la réputatian de ceste pauvre princesse....* ne sçauroit venir de nulle autre chose qu'on peult pratiquer au monde. » N'en exagérons pas la portée; escandalle a ici le sens de diffamation. Or il est certain que La Mothe Fénelon est dans le vrai : on ne voulait avoir Bothwell qu'afin de le flétrir, et avec lui la prisonnière, par le simulacre d'un procès, qui aurait été la contre-partie du simulacre d'acquittement prononcé en sa faveur, par la même faction, en 1567.

C'eût été un coup d'autant plus profitable, nous disons, aux ennemis de Marie Stuart, que ses affaires étaient alors dans un moment de crise, très-pénible en Angleterre, mais non sans espoir en Écosse. Voyons d'abord en Angleterre.

Marie, quoique prisonnière d'Élisabeth, n'avait pas été destituée de soutien dans ce royaume. Les conférences de Londres (décembre 1568-janvier 1569) où le comte de Murray l'avait accusée d'adultère et de meurtre, et avait produit parmi ses prétendues preuves les lettres à Bothwell, avaient eu précisément pour effet de ranger dans les intérêts de la reine déchue, la grande majorité de l'aristocratie anglaise, tant l'accusation avait paru mal fondée à qui l'avait vue de près. Le duc de Norfolk, nous l'avons dit, avait même formé, de l'aveu de cette noblesse dont il était le personnage le plus éminent, le plan d'épouser Marie et de la restaurer dans son royaume. Il ne comptait pas, du reste, contracter ce mariage sans l'assentiment de sa souveraine; seulement il se réservait de le solliciter en dernier. Mais les grandes maisons du nord du royaume, attachées du fond du cœur au catholicisme, et

trop impatientes, prirent spontanément les armes contre Élisabeth, d'abord sous les comtes de Northumberland et de Westmoreland (novembre 1569), ensuite sous Léonard Dacres (janvier 1570). Leur entreprise, mal combinée, fut réprimée en peu de temps et rendit plus rude la captivité de Marie Stuart. Le comte de Shrewsbury, son gardien à Tutbury, reçut ordre de la tuer à la première tentative pour la délivrer [1].

Norfolk, dénoncé par le comte de Murray, fut mis à la Tour de Londres (11 octobre 1569). Il n'en sortit que dix mois après, en prenant l'engagement solennel de rompre toute communication et tout projet de mariage avec Marie Stuart; encore fut-il confiné sous bonne garde dans l'une de ses maisons. Mais il n'en continua pas moins à écrire en secret à la prisonnière; et ils n'abandonnèrent aucun de leurs projets. Et au fait, pourquoi Marie Stuart y aurait-elle renoncé? Élisabeth avec un art implacable, épuisait sur elle les déceptions. Tout l'automne de 1570, Cécil amusa Marie par de fausses négociations. Ensuite il la trompa grossièrement au commencement de 1571 (11 février - 16 mars), lorsque Morton arriva d'Écosse soi-disant pour traiter de réconciliation au nom du comte de Lennox, tandis qu'il s'agissait au contraire, d'un nouveau complot contre sa vie. Pendant le cours de ces conférences, Marie, quelquefois éclairée, abusée plus souvent, dès qu'on lui rapportait d'Élisabeth un mot moins dur, se flattait que la glace allait fondre et que des jours meilleurs renaissaient.

Peu à peu pourtant, elle comprit qu'on se jouait d'elle, et qu'elle n'obtiendrait décidément rien sans un appui de l'étranger. Or la France la délaissait, d'abord à cause des guerres de religion qui absorbaient les ressources de Charles IX; en second lieu, parce que Catherine de Médicis, ennemie invétérée de sa belle-fille et des Guises, empêchait tout ce qui pouvait être avantageux à celle-ci et à la

1. Lingard.

maison de Lorraine; troisièmement, parce qu'avec toute sa finesse, la reine-mère donna dans les panneaux de la reine d'Angleterre qui, par un faux semblant de vouloir épouser le duc d'Anjou, fils chéri de la veuve d'Henri II, prolongea tout le temps nécessaire les décevants pourparlers; quatrièmement, parce qu'après la paix de Saint-Germain-en-Laye (1570), qui termina la troisième guerre de religion en France, le roi entra momentanément dans la politique protestante, et, sous l'inspiration de l'amiral de Coligny, médita d'enlever les Pays-Bas au roi d'Espagne. Cette politique le conduisit à un traité d'alliance avec Élisabeth.

Marie Stuart fut donc obligée de s'adresser aux chefs ardents du parti catholique, le pape et Philippe II. Tel fut le motif de la mission dont, vers la fin de mars 1571, elle chargea, près d'eux, Ridolfi, riche banquier florentin. Elle demandait le débarquement de troupes espagnoles en Angleterre. Norfolk les réunirait à ses vassaux, la délivrerait de sa prison et, après l'avoir rétablie sur son trône, lui permettrait de restaurer à son tour la religion catholique. Il entrait aussi dans les institutions de Ridolfi de solliciter en cour de Rome la dissolution de l'union de Marie avec Bothwell : « Vous déclarerez à Sa Sainteté notre grande douleur quand nous fûmes arrêtée prisonnière par l'un de nos sujets le comte de Bothwell, emmenée prisonnière avec le comte d'Huntly, notre chancelier, et lord Lethington, notre secrétaire, tous ensemble au château de Dunbar, ensuite au château d'Édimbourg, où nous fûmes retenue, contre notre volonté, entre les mains dudit comte jusqu'à ce qu'il eût procuré un prétendu divorce entre lui et la sœur d'Huntly, sa femme, notre proche parente, et nous fûmes contrainte de lui donner notre consentement contre notre gré. C'est pourquoi nous supplions Sa Sainteté de prendre là-dessus telle mesure propre à nous délivrer de cette indignité, soit par la voie d'un procès à Rome, soit par commission expédiée en Écosse aux évêques et autres juges catholiques, selon que Sa Sainteté trouvera bon, d'après le mémoire détaillé qu'elle recevra de l'évêque de

Ross.[1] » M. Mignet remarque ici que la passion de Marie pour Bothwell était calmée[2]. Il oublie qu'au moment même de ce funeste mariage, dans ses instructions à l'évêque de Dumblane, elle avait parlé du même style contre la violence exercée sur elle, et que l'on n'a pas découvert en faveur de sa passion pour Bothwell, d'autres preuves que celles que ses ennemis ont forgées.

Mais ces vastes combinaisons n'étaient guère que des rêves de captifs. L'arrestation d'un agent de l'évêque de Ross, et les aveux que la torture lui arracha (1er mai 1571), mirent le gouvernement anglais en éveil. Sur ces entrefaites, les gens du comte de Lennox, surprirent en Écosse le château de Dunbarton (2 avril); et maîtres des papiers comme de la personne de l'archevêque de Saint-André qu'ils mirent à mort, ils s'emparèrent de documents précieux sur la correspondance de Marie avec l'Espagne. Quelques mois après (fin d'août) l'infidélité d'un agent livra le secret tout entier à Cécil. Le duc de Norfolk fut enfermé à la Tour le 7 septembre et l'on commença le procès qui le conduisit à l'échafaud l'année suivante. L'évêque de Ross, mis en garde chez l'évêque d'Ély, dès le mois de mai, fut transféré à la Tour (24 octobre 1571). Bientôt (14 novembre) le Conseil privé d'Élisabeth déclara à l'ambassadeur de France, que la reine d'Angleterre avait acquis la conviction qu'elle ne pourrait pas vivre une seule heure tranquille, si Marie Stuart était rétablie sur le trône d'Écosse, et qu'en conséquence elle avait pris la résolution de ne jamais lui rendre la liberté[3]. C'était l'époque où la captive emprisonnée plus étroitement que jamais, la mort devant les yeux, demanda un prêtre pour s'approcher des sacrements; on ne rougit pas de lui envoyer en guise d'unique consolation, un exemplaire de l'abominable pamphlet de la *Detectio* qui venait de paraître[4], dédié à Élisabeth.

1. *Instruction à Ridolfi, à Sheffield*, mars 1571, Laban. t. III, p. 231-2.
2. Tome II, p. 138.
3. Laban. t. III, p. 399.
4. *Lettre de Marie Stuart à la Mothe-Fénelon, Sheffield*, 22 novembre 1571, Laban. t. IV, p. 4-5.

C'est ainsi que l'année 1571 fut cruellement décisive, comme nous le disions, pour Marie Stuart en Angleterre.

Cette même année s'était ouverte en Écosse par la catastrophe de Dunbarton, qui parut d'abord devoir ruiner sans ressource le parti qui la soutenait dans son ancien royaume. Il ne comptait plus alors de chefs que le comte d'Huntly, Lethington et Kirkaldy de Grange, retranchés dans le château d'Édimbourg. Auteurs principaux des malheurs et du renversement de leur reine, Lethington et Kirkaldy s'efforçaient maintenant de réparer leurs fautes passées à force de constance et de fidélité; et attachés invinciblement à ce dernier abri, de sauver les restes d'un grand naufrage. « Il me semble, disait Marie en parlant du château, que c'est ung navire qui flotte à la miséricorde de fortune, et tout le refuge des myens en dépend[1]. » Après la prise de Dunbarton, Lennox qui occupait le port de Leith, avait tenu un parlement à la Canongate faubourg de la capitale, et frappé de forfaiture, Huntly, Lethington, Kirkaldy et d'autres (14 mai 1571). Mais bientôt les amis de la reine se réunirent; leur parlement annula l'abdication de Marie et rétorqua les sentences de forfaiture contre leurs adversaires. La désunion se glissait chez ces derniers. Lennox s'était fait haïr des siens, tellement qu'à l'exception de trois des moindres, ils écrivirent à Élisabeth qu'ils voulaient se séparer de lui; déjà l'un de ces bonds si familiers à la noblesse écossaise venait d'être dressé contre lui. Vérac, envoyé français qui mandait ces nouvelles à la Mothe-Fénelon le 20 août 1571, ajoutait qu'il y avait grande apparence que si le roi (Charles IX) envoyait « les moindres forces du monde en ce pays, » il réduirait tout à sa volonté, et qu'avec de l'argent il gagnerait les plus secrets serviteurs des lords; « pour un écu, ils trahiraient leur père[2]. »

1. *Lettre à l'archevêque de Glasgow*, Sheffield, 12 juin 1571, Laban. t. III, p. 291.

2. Lettre de M. de Vérac, Saint-André, 20 août 1571, dans Teulet, *Rela-*

Ainsi la situation de Marie Stuart, pendant l'été de 1571, était loin d'être aussi compromise en Écosse qu'en Angleterre. Mais le danger des deux côtés, était très-grand.

A présent, qu'on se figure le comte de Bothwell, livré par le roi de Danemark, tombant tout à coup au milieu de ces affaires enchevêtrées déjà de tant de périls. N'est-il pas de toute évidence que la justice ne sera exercée régulièrement dans aucun des deux royaumes? Élisabeth tient l'évêque de Ross en prison; elle agite avec Lennox des projets de meurtre contre Marie, projets qu'elle a déjà mis en délibération du temps de Murray, qu'elle reprendra bientôt avec le comte de Mar, dès qu'il aura succédé à Lennox dans la régence; elle épie les rapports de sa prisonnière avec Norfolk, le pape et l'Espagne; elle prépare l'impression de la *Detectio*, qui doit achever sa victime dans l'opinion du monde. Lennox, de son côté, vient de faire mourir l'archevêque de Saint-André pris à Dunbarton, sous prétexte de complicité dans l'assassinat de Darnley. Mais il est tenu encore en échec par Lethington. Quel coup de fortune que d'avoir à sa discrétion Bothwell, que d'arracher des aveux vrais ou dénaturés pour établir la culpabilité de Lethington, discréditer le parti de Marie en Écosse, couper l'arbre au pied; pendant que la captive d'Angleterre privée de tout moyen de défense, ses amis sous les verrous, submergée sous le déshonneur officiel, n'aura plus qu'à subir comme une éclatante et juste réparation, la mort que jusque-là on n'a tramée contre elle que par des voies obliques, honteuses d'elles-mêmes.

Voilà ce que sentirent les amis de Marie Stuart quand ils jetèrent le cri d'alarme, quand ils supplièrent le roi de France d'étendre son bras et d'empêcher Frédéric II de livrer Bothwell. Encore une fois, la crainte de la discussion publique n'a rien à faire ici.

Dès lors toute négociation sur ce point fut abandonnée. On

tions politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au XVI^e^ *siècle*, t. II, p. 421-2. — Lennox fut tué peu après, le 3 septembre, à Stirling, dans une surprise de la ville par un parti d'ennemis.

laissa Bothwell continuer sa vie tranquillement et point trop malheureux pendant plusieurs années, au château de Malmoe. Le roi de Danemark en effet, rempli de justes suspicions à l'endroit des accusateurs de l'exilé, sans se dessaisir toutefois de sa personne, ordonna de l'entretenir convenablement. Bothwell mena dans l'enceinte du château une vie voluptueuse et bruyante; il s'amusait au tir et à d'autres jeux. De riches vêtements de velours dont Frédéric II faisait les frais, lui laissaient les allures d'un brillant seigneur. John Clerk, son compagnon de prison, réconcilié avec lui, à cela près qu'il l'espionnait encore, quoique sans résultats, pour le compte de l'Angleterre, avait pris le parti de noyer inimitié et soucis dans le vin. Jour et nuit, ils s'enivraient de compagnie[1]. L'orgie les usa rapidement; et on annonça en Écosse, au mois de juillet 1575, qu'ils étaient morts l'un et l'autre. La nouvelle n'était vraie que de Clerk. Bothwell survivait, atteint d'hydropisie. L'automne suivant ou peut-être au printemps de 1576[2], il fut si malade, que se croyant à son heure dernière, il déchargea sa conscience du secret qui l'oppressait.

L'évêque de Scone (Scanie), quatre seigneurs, Berin Gowes du château de Malmoe, Otto Braw d'Offenbrocht, Paris Braw de Vescut, Gullunstarne de Fulcenstrie, et les quatre baillis de la ville, reçurent les solennels aveux du prisonnier. Il déclara sous la foi du serment[3], que la reine n'avait jamais eu connaissance du complot contre la vie du roi, qu'elle n'y avait pas consenti; que le crime avait été commis par lui et ses amis, d'après les ordres qu'il leur donna, avec le consen-

1. Miss Strickland, t. VII, p. 246-7, d'après les documents communiqués à M. Howard de Corby, membre de la société de l'histoire d'Angleterre, par C. C. Rafn, secrétaire de la société royale des Antiquaires du nord, à Copenhague, et les recherches du professeur danois, M. Worsae.

2. Teulet, *Lettre de Marie Stuart*, p. 240, note 1, indique l'automne de 1575, d'après une dépêche de Danzay (24 novembre 1575); miss Strickland, le printemps de 1576, t. VII, p. 247, d'après les dernières recherches faites en Danemark. Ceci, du reste, importe peu; nous verrons tout à l'heure que Bothwell mourut plus tard.

3. *Upon his death*, sur sa mort.

tement et la signature de divers lords, lesquels cependant n'avaient pas été à l'exécution. C'étaient lord James comte de Murray, lord Robert (autre frère naturel de Marie Stuart), lord Morton, l'évêque de Saint-André, les comtes d'Argyle, de Crawford, de Glencairn, lord Boyd, les barons de Lethington, de Buccleugh et de Grange. Toute l'affection qu'il avait inspirée à la reine, il l'avait acquise par sorcellerie et inventions analogues, particulièrement les philtres; et il avait trouvé moyen de renvoyer sa propre femme pour obtenir la reine. Il ajouta avoir trompé par les mêmes artifices, diverses femmes de condition tant en France qu'en Angleterre, et commis d'autres actions déréglées et méfaits, qu'il n'avait pas le temps, dit-il, de rapporter et dont il demandait pardon à Dieu. Il s'accusa encore de semblables fautes en Danemark, à Lubeck et en Écosse. Il pardonna à tout le monde, exprima son repentir. Enfin « il reçut le sacrement, en affirmant que tout ce qu'il avait dit était la vérité; et il mourut ainsi[1]. »

Ce suprême aveu fut dressé en latin et en danois, revêtu du sceau du roi de Danemark et des assistants. Frédéric II envoya des copies certifiées à Élisabeth et sans doute en Écosse. Qu'Élisabeth ne se soit pas empressée de mettre une telle pièce au jour, qu'au contraire elle l'ait plongée aussitôt dans ces ténèbres si chères et si propices aux ennemis de Marie Stuart, c'est ce que l'on concevra sans peine.

On ignore aujourd'hui ce qu'est devenu l'original. Il paraît qu'il existait encore au dernier siècle à la bibliothèque de Saint-Jame's Palace, où Hamilton l'aurait consulté et extrait pour ses observations sur Buchanan[2]. Deux analyses seulement, l'une en français, l'autre en anglais, sont actuellement connues. L'original de l'analyse française reproduit par Keith[3], a disparu; tandis qu'il reste de l'autre, deux copies

1. Keith, *Append.* p. 144. — Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, p. 240-245.
2. Strickland, t. VII, p. 248, note.
3. *Id.* p. 144-5. Voy. plus bas, p. 529, les deux pièces.

du temps, à la bibliothèque Cotton[1]. Ces deux analyses portent qu'elles sont tirées du récit plus complet qui fut rédigé en latin et en danois; et celle en français, qu'elle fut « donnée par un marchand digne de foy, assistant alors à la dernière attestation dudit comte[2]. »

Ces documents concordent parfaitement ensemble quant au point essentiel, l'innocence de Marie Stuart dans l'assassinat de Darnley. Ils présentent d'autre part certaines différences, c'est-à-dire que le texte français plus accentué que le texte anglais, force la couleur au détriment de Marie. Le texte anglais porte simplement : « il dit encore que toute l'affection qu'il obtint de la reine, il l'acquit par la sorcellerie... » — le texte français : « Poursuit après, comme par enchantement, auquel, dès sa jeunesse, à Paris et ailleurs, il s'estoit beaucoup addonné, il avoit tiré la royne à l'aymer, soy dépestrant de sa femme. Le mariage consommé, cherchoit tout moyen à faire mourir le petit prince; et toute la noblesse qui n'y vouloit entendre[3]. » La première phrase nous paraît incliner beaucoup plus que celle du texte anglais, vers la donnée fausse et calomnieuse de la passion de Marie Stuart pour Bothwell avant le mariage. A ce titre, elle indiquerait l'intervention d'une main étrangère et hostile. La seconde phrase, sur le danger du petit prince, n'est pas dans le texte anglais. Elle a tout l'air d'une flagrante interpolation : car elle contient deux des accusations que les nobles s'étaient complu à diriger contre Bothwell, pour légitimer leur prise d'armes de 1567, mais dont ils n'avaient pas apporté la preuve, et pour cause. Ils trouvèrent moyen de calomnier même Bothwell. Nous suspecterions à bon droit dans la pièce en français le nom de lord Boyd; dans la pièce en anglais, celui de l'évêque (archevêque) de Saint-André, rangés parmi les complices de Bothwell. Nous savons bien que Lennox mit le pré-

1. Miss Strickland, *loc. cit.* — Teulet, p. 241, note.
2. Teulet, p. 243.
3. Teulet, p. 242.

lat à mort en 1571 sous ce prétexte; mais nous savons aussi que pas une des dépositions des coupables exécutés de 1568 à 1569, dépositions remaniées pourtant par Morton et Murray, ne l'incrimine. Il ne devint l'un des assassins qu'à partir du temps où Lennox, régent, rêva la ruine des Hamiltons.

On s'étonnera peut-être que nous parlions d'interpolations de détail dans des documents où les faussaires auraient laissé subsister la déclaration de l'innocence de Marie Stuart, déclaration qui domine tout. C'est que si l'on crut pouvoir se permettre des altérations secondaires dans de simples extraits, il ne pouvait pas en être de même du fait capital. Comme la déclaration première émanait d'une source étrangère et indépendante, la chancellerie danoise, il était impossible de pousser la témérité jusqu'à s'exposer à une vérification et un démenti qui eussent détruit en un instant l'échafaudage élevé contre Marie Stuart. Il fallut donc se contenter d'en ronger ou d'en empoisonner quelque partie, surtout de l'anéantir par le silence et le secret.

Le secret néanmoins ne fut pas si bien gardé, qu'il n'en transpirât quelque chose jusqu'à Marie Stuart. Dans une lettre datée de Sheffield, 21 mai et 1er juin 1576, elle dit à l'archevêque de Glasgow : « on m'a donné advis de la mort du conte de Bothwell, et que, avant son décez, il fist une ample confession de ses fautes, et se déclara autheur et coupable de l'assassinat du feu Roy mon mary, dont il me descharges bien expressément, jurant sur la damnation de son âme pour mon innocence ; et d'autant que s'il estoit ainsi, ce tesmoignage m'importeroit de beaucoup contre les faulses calomnies de mes ennemys, je vous prie d'en rechercher la vérité par quelque moyen que ce soit. Ceulx qui assistèrent à ladite déclaration, depuis par eulx signée et sellée, en forme de testament, sont.... (suivent les noms que nous avons donnés plus haut). « Si de Monceaulx, qui a aultre foys négotié en ce pays là, y vouldroit faire un voyage pour s'en enquérir plus particulièrement, et en rapporter ses attestations, je serois bien aise de l'y employer, et luy

faire donner de l'argent pour son voyage. — A Sheffield, le 1er de juing [1]. »

Est-ce là cette femme qui fuyait, nous dit-on, la discussion publique? Aussitôt que la nouvelle est parvenue jusqu'à sa prison, elle se lève intrépidement; elle demande qu'on recherche la vérité par « quelque moyen que ce soit. » Tout appauvrie qu'elle est, elle trouvera l'argent nécessaire pour qu'on aille vérifier sur les lieux mêmes. Ici, elle ne craint pas plus la manifestation des choses, qu'en 1569, lorsqu'elle s'en remettait à l'assemblée de Perth et à l'église presbytérienne, du soin d'examiner la validité de son mariage avec Bothwell. Celle qui parle et agit ainsi, ne craint rien dans le passé.

Le 30 juillet de la même année, l'archevêque de Glasgow répondait de France à Marie Stuart : « il y a desja longtemps que nous avons entendu les nouvelles de la mort du comte de Bothuel et des ce temps la Reine mère a escrit (ainsi que M. de Lansac m'assure) à l'ambassadeur du Roy en Danemarcq, pour envoyer le testament en forme : Ce qu'il n'a encore fait. Je trouverais bon d'y envoyer de Monceaux, qui entreprendroit volontiers le voiage : mais voyez le peu de puissance que j'ay de luy délivrer de l'argent [2]. » En effet le douaire de Marie en France était fort mal régi, par abandon ou pilleries des agents, avidité des Guises convoitant les terres à leur convenance, égoïsme vaniteux du cardinal de Lorraine qui prélevait des fonds pour répandre des libéralités dans sa petite cour, sans s'inquiéter de la détresse qu'il rendait plus poignante à sa nièce [3].

Le malheur qui ne se lassait pas de poursuivre l'infortunée, voulut encore que ce Monceaux ne fût pas un honnête homme. Quand il tint les cinq cents livres nécessaires pour son voyage, il dit qu'elles lui étaient dues pour d'autres dépenses antérieures, et ne bougea pas.

1. Laban. t. IV, p. 330-1. Keith, *Append.* p. 141.
2. Keith, *Append.* p. 142.
3. *Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow*, juin 1574, Laban. t. IV, p. 176-182.

La lettre où l'archevêque de Glasgow mande ce trait d'infidélité à sa souveraine [1], nous apprend encore que la déclaration ou testament de Bothwell avait pénétré en Écosse. Un certain Barclay, venant d'Angleterre, s'avisa de divulguer à Edimbourg ce qu'il en avait entendu dire à Londres : sur le champ, on le mit en prison. Morton était régent, et n'avait pas au même degré que Marie Stuart, le désir de remuer cette question de l'assassinat. Quoiqu'il fît, ce document ne resta pas ignoré. Un jour, et notre autorité est encore l'archevêque dans la même lettre, le contrôleur Tullibardine le montrait à un gentilhomme dans la chambre où le jeune roi, Jacques VI, écrivait; l'enfant quittant brusquement sa place, vint à eux et voulut voir absolument l'écrit que Tullibardine avait en main. Il le lut d'un bout à l'autre, le rendit sans dire un mot, et se remit à son travail. Mais le reste de la journée et le soir, il témoigna une gaieté qui ne lui était pas ordinaire, au grand étonnement de l'assistance. Enfin le contrôleur lui en demanda le motif : « Tullibardine, répondit Jacques, n'ai-je pas juste raison d'être joyeux ? Car jusqu'ici on n'avait pas cessé d'imprimer en moi de lourdes accusations et des calomnies contre Sa Majesté ma mère ; et aujourd'hui, j'ai vu la déclaration manifeste de son innocence ! » Il avait alors dix ans et demi. Lennox l'avait bercé pour ainsi dire dans cette odieuse histoire. Dès que son petit-fils avait balbutié, le misérable ne sachant rien respecter, lui avait appris de grossières injures contre sa mère [2].

Catherine de Médicis se chargea d'avoir une copie en Danemark[3]. Sur quoi, Marie Stuart écrivit à l'archevêque (6 janvier 1577) : « j'ay eu avis que le roi de Dannemarque a envoyé à cette reine (Élisabeth) le testament du feu comte de Bothwell,

1. Keith, *Append.* p. 142. Lettre du 4 janvier 1577.

2. Marie Stuart s'en plaint dans une lettre à l'évêque de Ross, Chattsworth, 24 novembre 1570. L'enfant avait alors trois ans et demi. Laban. t. III, p. 127.

3. Keith, *Append.* p. 143; *Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow*, 6 janvier 1577. Laban. t. IV, p. 340.

et qu'elle l'a supprimé secrétement le plus qu'il luy a été possible. Il me semble que le voyage de Monceaux n'est plus nécessaire pour ce regard, puisque la reine-mère y a envoyé comme vous me mandez. » On n'en sait pas davantage là-dessus. Catherine dut y employer peu de zèle.

Mais personne, à cette époque, n'éleva de doutes sur l'authenticité de la confession de Bothwell. Nous en trouvons une preuve frappante dans le procès de Morton, quelques années après, en 1581. La plupart des assassins de Darnley avaient payé successivement leur dette au châtiment. L'échéance vint aussi pour Morton. En vain Elisabeth épuisa-t-elle en sa faveur les prières et les menaces; il dut monter sur l'échafaud où il avait envoyé les coupables subalternes, instruments des principaux. Le 4 juin 1581, deux jours après l'exécution, sir John Forster, gardien des marches anglaises du milieu, écrivait à sir Francis Walsingham, secrétaire d'État en Angleterre, que Morton avait été condamné pour sa participation au meurtre du roi; que ce chef avait été établi par quatre ou cinq genres de preuves : « *d'abord le testament de lord Bothwell;* ensuite, M. Archibald Douglas qui était alors l'un de ses hommes, » et qui porta un baril de poudre pour faire sauter le roi, etc....[1]. Cette rapide et familière mention de la déclaration de Bothwell établit clairement qu'on l'admettait sans conteste en Écosse et en Angleterre.

Cependant M. Teulet, en la reproduisant dans son recueil sur Marie Stuart, en conteste l'importance et la rejette, ou peu s'en faut, parmi les pièces apocryphes[2]. Il s'appuie sur deux motifs : 1° que l'analyse en français énonce qu'elle fut donnée par un marchand assistant alors à la dernière attestation dudit comte; il demande s'il est possible de croire, qu'on ait permis à un simple marchand d'assister aux derniers moments et aux dernières révélations d'un prisonnier d'État de l'importance de Bothwell; 2° les paroles prêtées à

1. Voy. la lettre dans Chalmers, t. II, p. 419.
2. Page 241, note.

Bothwell sur les moyens surnaturels qu'il aurait employés pour séduire la reine. — Ces deux arguments ne nous touchent pas. Quant au premier, l'événement se passe au cœur du pays où brilla si longtemps la Ligue hanséatique. Lequel des rois du Nord n'avait pas baissé la tête devant cette association de marchands? Lubeck et ses négociants, ses associés, ses comptoirs, n'avaient-ils pas été, des siècles durant, les arbitres de la Baltique? Alors, quoi d'impossible qu'un riche marchand de Malmoe ait figuré avec les nobles autour du lit de Bothwell? Peut-être était-ce l'un des quatre baillis de la ville. Quant à la sorcellerie, il est très-certain assurément, qu'elle ne put être pour rien dans le succès que Bothwell aurait obtenu près de Marie Stuart. Mais autre chose est la vérité foncière ; autre chose, l'opinion qu'on s'en fait. Au XVI[e] siècle, presque tout le monde croyait à la sorcellerie, en Écosse et en Angleterre, comme sur le continent. Bothwell était réputé pour avoir passé son temps aux écoles à étudier la nécromancie et la magie[1]. N'avons-nous pas entendu Thomas Buchanan déplorer les maléfices au moyen desquels il aurait subjugué la plus accomplie des reines? Il se peut donc que cet homme, que n'arrêtait aucun scrupule dans la poursuite de ses visées ambitieuses, ait eu recours aussi aux arts infernaux, et leur ait attribué de bonne foi une partie de son éphémère succès. Ainsi nous pensons, malgré l'autorité de M. Teulet, malgré certaines interpolations palpables, que ces deux extraits ont été pris d'après un original authentique. Sans cela d'ailleurs, Élisabeth et Morton, qui avaient tant d'intérêt à maintenir intacte leur thèse de la culpabilité de Marie Stuart, se seraient-ils renfermés dans une réserve si prudente?

Nous devrions peut-être nous en tenir là sur cet article; mais épuisons la matière. Aussi bien, nous n'avons pas promis au lecteur de n'être point fastidieux.

1. Chéruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, p. 50, note 1, d'après la correspondance de la Mothe-Fénelon.

Miss Agnès Strickland, dont nous avons mis tant de fois les inappréciables recherches à contribution, indique parmi les manuscrits de la bibliothèque Harléienne, une biographie latine de Marie Stuart, par un savant hongrois du XVI^e^ siècle, Michel Entzinger[1]. Cet historien, étranger aux passions des partis qui déchiraient l'Europe occidentale, rapporte que « le sage et juste Frédéric II, de Danemarck, résolut de visiter et d'interroger lui-même son important prisonnier; que dans une entrevue avec lui il l'adjura solennellement de lui déclarer la vérité, par un clair et franc aveu, si la reine d'Écosse était coupable ou innocente de la mort de son époux. Alors Bothwell, après avoir imploré à haute voix la miséricorde de Dieu en témoignage de sa sincérité, déclara que la reine était innocente de toute connaissance ou information préalable de la mort de son mari. Le roi de Danemark lui ayant demandé de nommer les assassins, il répondit : « Le bâtard (Murray) commença, Morton disposa, et moi je tissai la toile de ce meurtre. »

Miss Strickland rapproche ces mots de la citation suivante qu'Hamilton fit de mémoire dans ses observations sur Buchanan, après avoir vu l'acte authentique de la confession de Bothwell : « Bothwell déclara que la reine n'avait jamais consenti à la mort du roi, et qu'elle n'en était pas complice, aussi vrai qu'il aurait à en répondre devant Dieu. Sur la question du roi de Danemark, quels étaient donc les auteurs? il répondit : « Murray le bâtard fut le premier inventeur; Morton arrangea le complot, et moi, je l'exécutai[2]. »

Selon le récit accrédité jusqu'à nos jours, après avoir confessé son crime et innocenté Marie Stuart devant l'assistance qui recueillit ses paroles, le comte expira[3]. Des découvertes récentes ont constaté qu'il survécut deux ans. Fré-

1. Mariæ Stuartæ, Reg^æ^ Scot^æ^ Historia tragica per Michaelem Entzingerum. — Miss Strickland, t. VII, p. 249-250.

2. Miss Strickland ne croit pas qu'Hamilton ait eu connaissance du manuscrit d'Entzinger, auquel la précision de cette réponse fait penser.

3. On varie entre 1575 et 1576.

déric II édifié enfin sur cette sinistre histoire, le fit transporter secrètement de Malmoe au château de Dragsholm (aujourd'hui Adelersborg), sur la côte septentrionale de l'île de Seeland. C'est là, dans un donjon où sa chambre n'avait, dit-on, d'autre ouverture qu'une étroite fenêtre par laquelle on lui passait ses aliments, qu'il mourut le 14 avril 1578. On l'ensevelit dans la petite église du village de Faurevelle. Un simple cercueil de chêne, sans pierre, ni inscription reçut ses restes; et il ne subsista pas d'autre témoignage de cette dernière période de son existence et de sa fin, que la mention au registre paroissial du jour de ces obscures funérailles. La tradition populaire qu'il serait tombé en démence vers les derniers temps de sa vie, est dénuée de fondement[1].

Pourquoi Frédéric II, après la confession de Malmoe, supposa-t-il la mort de Bothwell? Sans doute, afin de mettre un terme définitif aux longs ennuis, que lui avaient causés les réclamations des régents d'Écosse et de la reine d'Angleterre.

Peut-être, si elles s'étaient renouvelées, se serait-il cru, le doute n'étant plus permis, dans l'obligation d'y déférer. Mais alors renaissaient ses légitimes inquiétudes sur l'abus qu'on pouvait faire de la personne du comte au détriment de Marie Stuart, abus qu'il avait voulu et su prévenir avec autant de discernement que de fermeté; tandis qu'en donnant le prisonnier pour mort et en envoyant sa déclaration en Angleterre, il pensait s'acquitter envers la justice : car à la fois il dénonçait le coupable et il sauvegardait l'innocent.

L'innocent! telle était l'opinion qui prévalait alors chez ceux qui avaient vu de près les tragiques événements des quatorze dernières années. Les uns le savaient dès l'origine et mieux que personne, puisque c'étaient eux, les lords d'Écosse, Cécil, Élisabeth, qui avaient ourdi la trame, tendu

1. Voy. sur ces faits intéressants miss Strickland, t. VII, p. 249-252, d'après les savants danois, Worsae et Thorn Gudm Repp, de Copenhague. — Un fragment du xvi[e] siècle sur la vie de la reine Marie, attribué à lord Herries.

les filets, donné la mort. D'autres, trompés d'abord, ouvrirent les yeux peu-à-peu et connurent enfin la vérité; telle fut la comtesse de Lennox, la mère de Darnley. Peut-être ici allons-nous sortir des limites rigoureuses de notre sujet. Mais nous ne résistons pas au désir d'ajouter en épilogue une preuve décisive en faveur de Marie Stuart, et de montrer la mère du prince assassiné, ouvrant ses bras et restituant de toute son âme le nom de fille, à la veuve qu'elle a méconnue et poursuivie.

Après le meurtre de son fils, lady Lennox, transportée de désespoir, avait accepté de bonne foi les accusations de son mari contre leur bru. Avec lui, elle demanda justice et vengeance à Élisabeth, lorsque le cours implacable des événements eut livré la reine d'Écosse à la discrétion de la reine d'Angleterre[1]. Marie, quoiqu'elle ressentît amèrement l'erreur de sa belle-mère, se renferma dans le silence et n'en sortit qu'en 1570, en apprenant que les lords songeaient à envoyer son fils en Angleterre. « Madame, lui écrivit-elle (Chatsworth, 10 juillet 1570), si les mauvais et faux rapports d'ennemis, bien connus pour traîtres envers vous[2], et à qui, hélas! je me suis trop fiée par votre conseil, ne vous avaient pas prévenue à tel point contre mon innocence, et, je dois le dire, contre tout sentiment de bienveillance, que non-seulement vous m'avez condamnée injustement, mais tellement haïe, que vos paroles et vos actions ont témoigné à la face du monde une inimitié déclarée contre votre propre sang, je n'aurais pas laissé passer tant de temps sans m'acquitter de mon devoir de vous écrire, pour me justifier des calomnies répandues contre moi. Mais espérant avec le temps et la grâce de Dieu voir mon innocence reconnue de vous, comme j'ai la confiance qu'elle l'est déjà de toutes les personnes impartiales, je pensai qu'il valait mieux ne pas vous importuner et j'attendis jusqu'à ce jour une circon-

1. Miss Strickland, t. II, p. 422-3.
2. Morton, Archibald Douglas, etc.

stance qui nous touchât l'une et l'autre, comme est celle de la translation de votre petit-fils et de mon unique enfant dans ce pays. Quoique j'y sois opposée à jamais, je serais heureuse d'avoir votre avis à cet égard, comme en tout ce qui le concerne. Je l'ai porté, Dieu sait avec quel danger pour lui et pour moi; il est votre descendant; mais je n'ai pas le dessein d'oublier mon devoir envers vous, ni de vous désobliger, de quelque dureté que vous ayez usé envers moi; je veux, au contraire, vous aimer comme ma tante et vous respecter comme ma belle-mère. Si vous désirez connaître plus à fond mes sentiments là-dessus et sur tout ce qui nous touche, mon ambassadeur, l'évêque de Ross, sera prêt à entrer en conférence avec vous. Sur ce, avec mes salutations cordiales, m'en remettant à mondit ambassadeur et à une plus juste appréciation de votre part, j'invoque pour vous la protection du Tout-Puissant; je le prie de vous conserver ainsi que mon frère Charles, et de vous faire connaître mon cœur mieux que vous n'avez fait jusqu'ici. — Votre belle-fille qui vous aime[1]. »

Il paraît que ce langage digne et affectueux, sous son voile de tristesse, émut lady Lennox. Mais le comte affirma plus que jamais à sa femme la culpabilité de Marie Stuart. Nous avons expliqué ailleurs ses motifs et leur valeur[2].

Ce ne fut qu'après la mort de Lennox et du comte de Mar, son successeur à la régence, et pendant la lutte dernière de Lethington et de Kirkaldy de Grange au château d'Edimbourg au nom de Marie Stuart contre Morton, nouveau régent, et les troupes anglaises, que la vérité commença de se faire jour dans l'esprit de la mère de Darnley.

Elle entretenait une correspondance amicale avec Morton, du sang des Douglas comme elle, et son cousin germain. Lorsque les défenseurs du château furent réduits à capituler,

1. Laban. t. III, p. 77-8. — Miss Strickland, t. II, p. 427, avec quelques variantes. — Charles était le second fils du comte et de la comtesse de Lennox, le frère de Darnley. — Voy. aussi Robertson, *Dissertation critique sur le meurtre du roi Henri.*

2. Voy. chap. v, *Append.* et *passim.*

ils se rendirent non pas à Morton dont ils connaissaient la haine impitoyable, mais à la reine d'Angleterre et à Drury, chef des troupes anglaises. Celui-ci, leur ancien ami, essaya de les sauver en les recommandant à la clémence d'Élisabeth. Morton le combattit de toutes ses forces; et ne négligeant aucune influence, il réclama le concours de la comtesse de Lennox. Sur ces entrefaites, avant que l'on eût reçu d'Angleterre l'ordre de livrer les prisonniers au régent, Lethington mourut dans la maison de Drury à Leith, du poison qu'il prit volontairement, ou que lui fit donner Morton, lequel voulait avoir sa vie, mais ne pouvait pas risquer un procès où l'accusé aurait mis à découvert la complicité du juge dans l'assassinat de Darnley : « Lethington, écrivit-il à la comtesse, Lethington, la source de tous les maux, est sorti de cette vie à Leith, en prenant de lui-même les devants, comme plusieurs le pensent non sans cause. » Mais si le régent n'avait plus rien à craindre du secrétaire, il redoutait encore Drury et ses révélations. Il s'efforça de prémunir sa cousine : « Je dois avertir votre Grâce d'être prudente et circonspecte quant aux renseignements du prévôt de Berwick, qui exerce ici le commandement des troupes de Son Altesse (Élisabeth); car sans aucun doute, c'est un ami secret de nos ennemis; et il n'a apporté ni bonne volonté, ni bonne foi dans son commandement. » Il la priait de l'aider à faire remplacer Drury par Killigrew. Celui-ci partageait toutes ses passions. Il ne finissait pas sans une atteinte venimeuse à Marie Stuart : « cependant le principe de toutes nos peines est toujours entre les mains et au pouvoir de Sa Majesté; et je ne doute pas que Son Altesse n'y mette ordre dès qu'elle en trouvera le moment. Présentement, je ne pousserai pas la curiosité plus loin. En tout cas je fais des vœux ardents pour qu'elle prenne le meilleur parti; et si je vois quelque moyen d'y contribuer, j'y emploierai mes efforts de tout mon cœur[1]. »

1. Juin 1573; miss Strickland, t. VII, p. 191-2. — Voy. aussi t. II, p. 439-440, *Vie de la comtesse de Lennox.*

Il paraît que ce style artificieux produisit sur lady Lennox juste l'effet contraire de ce que Morton en attendait. Déjà certaines circonstances singulières de la mission de Thomas Buchanan près le roi de Danemarck, avaient éveillé chez elle le doute et le scrupule [1]. Probablement au lieu de se conformer aveuglément à la recommandation de son cousin, elle se renseigna et apprit ce qu'il avait tant d'intérêt à lui dissimuler. Toujours est-il que dès ce moment, comme le montrera plus bas un document précieux, elle rompit toute correspondance avec lui et se réconcilia avec Marie Stuart. Dès lors aussi la défiance d'Élisabeth envers sa parente se réveilla; elle suspecta des relations secrètes entre la belle-mère et la belle-fille, et apprêta de nouveau toutes ses colères. Rien en effet n'avait plus servi sa politique contre Marie, que la douleur éclatante, profonde et sincère de la mère de Darnley; c'était en quelque sorte la justification aux yeux de l'Angleterre et du monde, du renversement et de la captivité de la femme criminelle, que dénonçait une mère inconsolable. Leur réconciliation allait détruire tout cela et rejeter l'opprobre d'un côté sur l'autre.

En ce moment, la comtesse de Lennox, ayant quitté la cour sous un prétexte, maria brusquement sans la permission de sa souveraine, Charles Darnley, son second fils, avec Élisabeth Cavendish, belle-fille de lord Shrewsbury qui, depuis longues années, gardait Marie Stuart à Chatsworth et à Sheffield. La reine d'Angleterre crut à une intervention secrète de Marie, à une intrigue qu'elle qualifiait de trahison. Outrée de fureur, elle enferma la comtesse à la Tour et chargea le comte d'Huntingdon, l'un des héritiers éventuels de la couronne d'Angleterre après les Stuart et les Lennox, intéressé par conséquent à leur nuire, d'exercer une enquête rigoureuse sur Thomas Fowler et tous les vieux serviteurs de la comtesse de Lennox. Mais ni la longue durée ni la sévérité de la prison

1. Miss Strickland, t. II, p. 439.

et des recherches, ne firent rien ressortir contre Marie Stuart.

Lorsque lady Lennox avait demandé à Élisabeth la permission de faire ce voyage dans le nord où elle méditait de marier son fils, la souveraine avait exprimé le désir qu'elle s'abstînt d'aller à Chatsworth, de peur de donner à croire qu'elle voulût s'accorder avec la reine d'Écosse. « — Pouvez-vous le penser, avait répondu la comtesse? Je suis faite de chair et de sang, et je n'oublierai jamais le meurtre de mon enfant[1]. » Paroles, où malgré leur apparence de conviction, il ne faut pas chercher autre chose que la terreur inspirée par la fille d'Henri VIII. Ce fut en effet à cette époque que lady Lennox renoua des relations suivies et affectueuses avec sa belle-fille.

Maintenant qu'elle connaissait Morton, elle retournait contre lui la phrase qu'il avait d'abord inventée contre Bothwell, sur le danger que courrait le fils livré à la discrétion de l'assassin du père. Elle donna les mains au projet de Marie Stuart de transporter le jeune roi sur le continent[2]. Prisonnière d'Élisabeth tout l'hiver de 1574-5, elle charma quelques-uns de ses tristes loisirs par un travail de broderie pour la prisonnière de Sheffield. Ainsi l'atteste l'inventaire de la garde-robe de Marie Stuart lorsque les Anglais lui saisirent à Chartley (18 juillet 1586) tout ce qu'elle possédait : « Un petit carré, fait à point tressé, ouvré par la vieille comtesse de Lennox, elle estant en la Tour[3]. » La noble ouvrière y employa en les mélangeant avec des fils de lin très-déliés, ses cheveux blanchis par le chagrin plus encore que par l'âge[4]. Ne fallait-il pas chez la mère du prince assassiné, une conviction désormais aussi ferme que profonde de l'innocence de sa belle-fille, et de la pureté de ses mœurs,

1. Miss Strickland, t. II, p. 444

2. *Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow*, 13 janvier 1575, dans Laban. t. IV, p. 258. — Miss Strickland, t. VII, p. 221.

3. Laban. t. VII, p. 240.

4. Miss Strickland, t. VII, p. 231.

pour venir se donner en quelque sorte elle-même à la veuve tant accusée[1] ?

Mais cette même année va nous apporter une démonstration sans réplique. L'une de ces rencontres qui récompensent quelquefois les amis passionnés de la vérité, a placé sous les yeux de l'éminent auteur des *Vies des reines d'Écosse*, miss Agnès Strickland, une lettre de lady Marguerite Lennox et d'Élisabeth Lennox, sa bru, à Marie Stuart[2]. Elle est d'Hakney[3], 6 novembre 1575.

La comtesse parle la première : « S'il plaît à Votre Majesté, j'ai reçu le présent et le souvenir qu'elle m'a envoyés, et par sa lettre, et par d'autres voies, à ma grande consolation, surtout en voyant la sollicitude maternelle et zélée de Votre Majesté pour notre charmant et incomparable joyau d'Écosse[4]. Je n'ai pas eu moins de crainte et de souci que Votre Majesté pour lui, de peur que le pervers gouverneur[5] n'attentât à sa personne, que Dieu préserve de ses ennemis! Je n'ai rien négligé; mais immédiatement au reçu de la lettre de Votre Majesté, la cour étant loin d'ici, j'envoyai un homme de confiance, qui fit tout ce que j'aurais fait moi-même si j'avais été sur les lieux, et pour savoir ce qui s'est passé, et pour prévenir tout mal dans l'avenir. Il s'est mis en rap-

1. Le prince Labanoff renvoie, pour la date de ce fait, au premier emprisonnement de la comtesse à la Tour, le 24 juin 1565 (t. I, p. 274). Nous croyons qu'il se trompe et que miss Strickland est dans le vrai en la plaçant au deuxième emprisonnement, à la fin de 1574. Les mots de vieille comtesse de Lennox s'appliquent plus naturellement à la prison des dernières années (elle mourut en 1578, à soixante-trois ans). La lettre que nous citons plus bas, de la comtesse à Marie (6 novembre 1575), montre qu'il y avait entre elles, outre la correspondance, un échange de petits présents. Miss Strickland rappelle aussi le portrait de lady Lennox à Hampton-Court, en habits de veuve (c'est bien alors la vieille comtesse), les cheveux blancs d'argent; tandis que dans un autre portrait, précisément avec la date de 1565, la chevelure est blond clair (t. II, p 411-2).

2. Miss Strickland en a donné le texte et le fac-simile à la fin de son cinquième volume, p. 372-374. — Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, p. 246. reproduction et traduction.

3. Dans le Middlesex, près Londres.

4. Jacques VI, âgé de neuf ans.

5. Morton, régent d'Écosse.

port avec des personnes qui ont le pouvoir et la volonté de veiller à la conservation de notre joyau, et qui sauront, s'il en est besoin, tenir la bride aux méchants.

« Je supplie Votre Majesté d'être sans crainte. Qu'elle ait confiance en Dieu; tout ira bien. *La trahison de vos traîtres*[1] est mieux connue que par le passé. Je saurai toujours me comporter à la satisfaction de Votre Majesté, Dieu aidant, en tout ce qui pourra tendre à notre mutuelle consolation. Et maintenant je dois offrir à Votre Majesté mes très-humbles remercîments de son bon souvenir et de sa bonté pour notre petite fille[2]. Quelque jour elle servira Votre Altesse. Que Dieu lui accorde cette grâce, et à Votre Majesté une longue et heureuse vie. Hackney ce 6 novembre. De Votre Majesté la très-humble et affectionnée mère et tante, Marguerite Lennox. »

Dans l'espace entre la date et la signature, Élisabeth Cavendish ajouta : « je remercie très-humblement Votre Majesté qu'il ait plu à Votre Altesse de se souvenir de moi, sa pauvre servante, et par un présent et dans la lettre à sa Grâce; ce n'est pas pour moi une faible consolation. Je ne puis que faire des vœux et prier Dieu qu'il vous accorde santé et bonheur, en attendant qu'il me soit permis de faire meilleur service à Votre Majesté, ce qui est bien long à venir. J'y serai toujours aussi empressée qu'aucune des servantes de Votre Majesté, comme mon devoir m'y oblige. Je prie Votre Altesse d'excuser ces lignes informes, et d'accepter le bon cœur de celle qui les écrit ; elle aime et honore Votre Majesté sincèrement. — De Votre Majesté la très-humble et petite servante pour la vie, E. Lennox. »

M. Teulet a inséré loyalement la lettre de la comtesse de Lennox dans son recueil. Il n'a pas cru devoir y joindre le billet de la jeune belle-fille. Cependant, il ne saurait être indifférent de savoir et d'entendre ce qu'elle pensait. La première lettre

1. Nous aimons mieux traduire mot à mot, pour rendre l'énergie de l'original : « The treachery of your traitors is known better than before. »

2. Charles Darnley venait d'avoir d'Élisabeth Cavendish une fille qui fut appelée Arabella Stuart.

pour venir se donner en quelque sorte la seconde? C'est comme tant accusée[1]?

Mais cette même année va [illegible]te. Le prince Labanoff y a tion sans réplique. L'une [illegible]uve évidente que la comtesse sent quelquefois les ar[illegible] poursuites suscitées par elle- sous les yeux de l'[illegible]belle-fille, à l'instigation d'Élisa- d'Écosse, miss Agn[illegible]time qu'en effet l'argument est puis- rite Lennox et [illegible]ge pas à cet égard toute la conviction Elle est d'Hal[illegible]ui accorde pas que cette lettre soit « aussi [illegible]rait bien le dire[1]. »

La comte[illegible]tre histoire, et pour tout autre personnage, nous j'ai reçu [illegible]it qu'un témoignage de la valeur de celui de lady sa lett[illegible]porterait sur-le-champ la conviction. Mais quand tou[illegible] Marie Stuart, l'intraitable prévention ne sait plus [illegible]tre la vérité. Quoi donc! Voilà une mère à qui un crime [illegible]ble a enlevé son fils de prédilection, dans la fleur de la [illegible]esse et des espérances. Pendant des années, on lui a dit, [illegible] a cru que l'auteur du forfait est sa belle-fille, esclave de [illegible]les passions et poussée par l'enivrement du mal, de l'adultère à l'assassinat. Longtemps elle a demandé son sang et sa vie en expiation. Puis un jour, elle rentre en correspondance avec elle, secrètement, par un acte libre et spontané de sa volonté. En agissant ainsi, elle s'expose (elle ne l'ignore pas) à la colère d'Élisabeth et à des dangers. Ses paroles respirent une tendre effusion; elle tremble avec elle pour leur faible rejeton sur le trône d'Écosse; elle s'indigne contre les traîtres, leurs ennemis communs; elle espère que tout ira bien; elle lui souhaite de longs et heureux jours; elle revendique pour l'aimer les titres de tante et de mère. Son autre belle-fille, Élisabeth Lennox, est plus gracieuse encore; chacun de ses mots a la douceur d'une caresse. Comment imaginer cette sympathie chaleureuse et délicate, si le moindre soupçon s'abrite encore dans le repli le plus reculé de leur cœur? Comment ne pas comprendre que, non pas le doute, mais l'hésitation la plus légère devrait glacer à jamais la main

1. Page 246-7, note 1.

ère, incertaine si elle doit abhorrer ou bénir? Par-
e par le plus sublime effort d'héroïsme chrétien,
jamais jusqu'au langage maternel, jusqu'à se
r ainsi dire de moitié dans la vie de l'épouse, dont
e est souillé peut-être d'infamie et de sang? C'est
ain que l'on voudrait affaiblir la portée d'une telle lettre.
Celle qui l'a écrite croit évidemment à l'innocence absolue de celle à qui elle écrit.

L'argus aux cent yeux, qui veillait sans relâche sur Marie Stuart, lui envia cette consolation. Au dos est écrit de la main de Thomas Philipps, employé par Cécil au déchiffrement : « de sa grâce la comtesse de Lennox à la reine d'Écosse; » et miss Strickland l'a retrouvée parmi les papiers du ministre d'Élisabeth. Ainsi la lettre ne parvint pas à la prisonnière. Faut-il nous en plaindre? Qui sait si elle n'aurait pas disparu comme les autres que lady Lennox dut écrire encore à Marie? Et ne serait-ce point parce qu'elle fut interceptée alors, qu'aujourd'hui elle arrive à la postérité? Négligée, oubliée dans l'énorme butin d'intrigues que récoltait Cécil, elle nous est transmise justement par les plus cruels ennemis de Marie Stuart, pour l'absoudre et dévoiler leurs calomnies une fois de plus.

L'amitié renouée entre les deux parentes et victimes d'Élisabeth, subsista fidèlement. Marie, par un testament de février 1577, au manoir de Sheffield[1], rétablit les Lennox dans leurs droits sur le comté d'Angus, droits qu'ils avaient sacrifiés à Morton, douze ans auparavant, lors de leur réintégration en Écosse. Elle admit même leur droit éventuel à la couronne en cas de mort de son fils.

A la fin de la même année, la mère et l'aïeule travaillaient encore au projet d'enlever le jeune roi au comte de Morton, et de le mettre en sûreté en France. Marie comptait pour un coup de main, sur le maître d'hôtel de Jacques VI. « Je sçay,

1. Laban. t. IV, p. 351-362.

écrivait-elle à l'archevêque de Glasgow[1], qu'il dépend entièrement de madame de Lennox, ma belle-mère; mais, à ce que récentement elle m'a fait entendre, elle ne désire moins ce transport que moy mesmes, et est infiniment malcontante et irritée contre Morton pour une lettre qu'il luy a escripte et m'a esté monstrée, la plus insolente et dédaigneuse que roy sçauroit escripre au moindre seigneur de ses subgectz. *Je loue Dieu qu'elle congnoisse de jour en jour l'infidellité et perverse intention de ceulx qui se sont aultres foys aydés de son nom contre moy mesmes*, leur desseing ayant toujours esté contre toute nostre race, ainsi qu'à présent ilz le font évidemment paroistre. C'est pourquoy nous craignons tant toutes deux les dangers où peust tumber la personne de mon filz. »

Cela pourrait servir de commentaire à la lettre de lady Lennox, et de claire explication pour qui en aurait encore besoin. Ce projet de translation de Jacques VI en France, ne devait pas plus s'accomplir que les plans si nombreux, tour à tour essayés et abandonnés par la captive. Cependant la chute de Morton n'était plus éloignée, mais la comtesse de Lennox n'en eut pas la joie. Elle éprouva encore un cruel malheur en perdant son dernier fils, Charles Lennox, qui mourut de langueur vers la fin de 1576. Elle lui survécut un peu plus d'un an et le suivit le 9 mars 1578[2]. Elle institua pour exécuteur testamentaire Thomas Fowler, ancien serviteur de Darnley, qu'elle avait recueilli avec Thomas Nelson et sa femme, après la catastrophe de leur jeune maître. On se rappelle que ce Nelson avait porté faux témoignage contre Marie, en l'accusant d'avoir fait mettre un vieux lit à Kirk-of-Field, lorsqu'elle avait ramené son mari de Glasgow à Édimbourg. Il est permis de conjecturer que, soit lui, soit sa femme, frappés de la fin tragique de plusieurs des principaux ennemis de la reine, Murray, Lennox, Mar, Lethington et Kirkaldy de Grange, contribuèrent aussi, pour leur part,

1. Sheffield, 5 novembre 1577. Laban. t. IV, p. 397.
2. Miss Strickland, t. II, p. 449.

à révéler enfin la vérité à la mère de Darnley. Est-ce pour fermer la bouche à ces témoins importuns que le comte de Leicester, aussitôt la mort de la comtesse, fit passer d'autorité les uns et les autres de cette maison dans la sienne, et se saisit des papiers des Lennox[1]?

Terminons par la lettre que deux mois après, Marie Stuart écrivait à l'archevêque de Glasgow, le 2 mai 1578, touchant sa belle-mère. Elle est intéressante au plus haut degré. « Cette bonne dame s'estoit, grâces à Dieu, fort bien reconnuë vers mois, depuis cinq ou six ans[2] que nous avons eu intelligence ensemble : et m'a advouée par lettres escrites de sa main, que je garde, le tort qu'elle m'avoit fait en ses injustes poursuites, dressées, comme elle me l'a fait entendre, par son consentement, pour avoir été mal informée : mais principalement par exprès commandement de ladite reine d'Angleterre, et persuasion de ceux de son Conseil, qui avoient toujours empesché nostre appointement; lorsque ayant connu mon innocence, elle vouloit désister de me poursuivre, jusqu'à refuser pleinement d'advouer ce qu'ils feroient contre moi soubs son nom[3]. »

N'eût-on que cette déclaration si ferme et si nette, et les fragments que nous avons recueillis çà et là dans la correspondance de Marie Stuart sur le même fait de sa réconciliation avec sa belle-mère, ce serait assez pour constater le revirement qui s'était opéré dans l'esprit de cette dernière. Car il serait impossible de supposer d'après leur nature, leur place, les circonstances auxquelles ils s'adaptent, que ces divers passages eussent été semés frauduleusement pour abuser le lecteur[4].

1. Par ordre d'Élisabeth. — Sur ces derniers incidents, miss Strickland, t. II, p. 450 et t. VII, p. 232, 254. Lady Lennox pnt apprendre aussi bien des choses des personnes puissantes à la cour, dont elle parle dans sa lettre à Marie Stuart.

2. Ce chiffre nous reporte exactement à l'époque de la mort de Kirkaldy et de Lethington, et des ruses de Morton pour tromper lady Lennox sur le compte de Drury.

3. Keith, *Append.* p. 145.

4. Keith, après cette lettre du 2 mai, ajoute que le supérieur du collége

Malcolm Laing qui n'a pas connu la lettre de la comtesse de Lennox a, sans examen, raillé et rejeté les paroles de Marie Stuart. « L'affirmation de Marie que lady Lennox la croyait et la déclarait innocente, ne monte pas, dit-il, à l'échelle de l'évidence d'un degré plus haut que sa propre affirmation d'innocence, qu'elle ne manqua jamais de revendiquer[1]. » Donc une assertion vaudrait l'autre. Soit, nous acceptons ce système d'équivalents. La lettre retrouvée de la comtesse de Lennox ne crie-t-elle pas assez haut, que Marie disait vrai en racontant à son fidèle serviteur l'archevêque de Glasgow, que sa belle-mère « s'était reconnue » envers elle? Alors de quel droit refuserait-on encore de nous accorder qu'elle disait également vrai, en repoussant avec indignation et horreur, les accusations dont la comtesse de Lennox avait compris la fausseté. Voyez aussi, lorsque Marie Stuart rapporte que sa belle-mère lui confessait avoir agi par le commandement exprès d'Elisabeth, et ensuite avoir rencontré chez les ministres anglais une vigilante opposition à tout rapprochement entre elles, voyez comme cela concorde bien avec ce papier très-secret de Cécil, dont nous parlions quelques pages plus haut, dans lequel traitant de la situation de l'Angleterre, le ministre faisait si bon marché entre sa souveraine et lui, « du bruit répandu contre la reine d'Écosse à l'occasion de la mort de son mari. » Ainsi leur fourberie se prouve à la fois par leur attitude derrière le rideau, et par la déposition de celle qui, longtemps leur dupe, avait saisi enfin le mot de l'abominable énigme.

Nous ne saurions mieux finir nos longues recherches que sur cette preuve désormais irréfutable. On ne peut pas le nier, la mère de Darnley, trop tard éclairée, mais éclairée

des Écossais, à Paris, qui la lui avait envoyée, disait qu'il s'en trouvait d'autres analogues dans les années 1574, 1575 et 1576. L'archevêque de Glasgow avait légué en mourant sa bibliothèque et ses papiers au Collége écossais.

1. Cité par miss Strickland, t. V, p. 371.

enfin, emporta dans la tombe au lieu de haine, de soupçon ou d'amertume contre la veuve, la connaissance certaine qu'elles avaient été l'une et l'autre victimes des plus noirs forfaits, une franche et cordiale affection, troublée seulement par le regret d'avoir cru quelques années aux calomnies contre Marie Stuart.

TESTAMENT

OU

DÉCLARATION DE BOTHWELL

AU CHATEAU DE MALMOE.

ANALYSE FRANÇAISE DU XVI^e^ SIÈCLE, REPRODUITE PAR KEITH (APP. P. 144), ET DONT L'ORIGINAL A DISPARU.

Le comte de Bothwel, malade à l'extrémité, au château de Malmay, a vérifié ce qui suit :

L'évesque de Scone, avec quatre grands seigneurs, à sçavoir : les seigneurs Berin Gowes, du château de Malmay; Otto Braw, du château d'Ottenbrocht; Paris Braw, du château de Vescut, et M. Gullunstarne, du château de Fulcenstrie, avec les quatre baillifs de la ville, prièrent ledict comte de déclarer librement ce qu'il sçavoit de la mort du feu roy Henry (Darnley) et des autheurs d'icelle, comme il vouloit répondre devant Dieu au jour du jugement, là où toutes choses, tant cachées soyent-elles, seront manifestées.

Alors le comte, remonstrant, pour sa grande foiblesse qui le détenoit, qu'il ne pouvoit discourir tout ce qu'il en sçavoit par lui-même, affirma la reine innocente de ladicte mort; lui seul, ses parents et quelque noblesse, autheurs d'icelle.

ANALYSE ANGLAISE DU TEMPS, CONSERVÉE AUJOURD'HUI A LA BIBLIOTHÈQUE COTTONIENNE (MUSÉE BRITANNIQUE). TEULET, P. 243. — TRADUCTION.

Confession faite avant de mourir, par milord Bothwell, en présence de divers seigneurs du Danemark; plus étendue en latin et en danois.

Les seigneurs présents étaient : le baron Gowes, du château de Malmoe; Otto Braw, du château d'Elsinborgh; monsieur Gullionestarne, du château de Fowltostie; l'évêque de Scone et quatre baillis de la ville. Ils invitèrent le comte à ouvrir sa conscience et à ne rien dire que la vérité au sujet du Roi, de la Reine d'Écosse et de l'enfant.

Il commença par jurer sur sa mort que la Reine n'avait jamais participé au meurtre du Roi, ni par connaissance ni par consentement; et que le crime fut commis par lui et ses amis qu'il dirigea, muni du consentement et de la signature de divers seigneurs, lesquels, cependant, ne furent pas présents à l'exécution.

ANALYSE FRANÇAISE (SUITE).

Estant de rechef prié des dicts seigneurs de déclarer quelques-uns, nomma mylord Jacques, comte de Murray; myl··d Robert, abbé de Sainte-Croix (maintenant comte des isles Orchades), tous deux frères bastards de la Reine: les comtes Argueil, Crawford, Glencarn, Morton, mylord Boyd, les barons de Ledington, Buccleugh et Grange.

Poursuit après, comme par enchantement, auquel, dès sa jeunesse, à Paris et ailleurs, il s'estoit beaucoup addoné, il avoit tiré la Royne à l'aymer, soy dépestrant de sa femme.

Le mariage consommé, cherchoit tout moyen à faire mourir le petit prince; et toute la noblesse qui n'y vouloit entendre.

Après, comme (il) avoit débauché deux filles d'un grand seigneur de Danemarque, les menant en Escosse, et deux autres d'un grand seigneur de la ville de Lubecque, soubs ombre de mariage avec leurs filles, tant en France que Danemarque, Angleterre et Escosse; demandant pardon à Dieu, recepvant son corps, estant atténué, mourut.

Tout cecy, plus a plein, a esté escrit en latin et danois, signé du scel du Roy de Danemarque et des assistants surnommez, et viendra quelque jour en lumière pour avérer l'innocence de la reine d'Escosse.

L'adjointe copie ayant esté donnée par un marchand digne de foy, assistant à la dernière attestation du dict comte.

1. Holyrood.

ANALYSE ANGLAISE. — TRADUCTION (SUITE).

Leurs noms étaient : lord James, comte de Murray; lord Morton; lord Robert; l'évêque de Saint-André et plusieurs autres qu'il ne se rappelait pas pour le moment.

Pareillement, il déclara que toute l'amitié qu'il avait eue de la Reine, il l'avait toujours acquise à l'aide de sortilèges et d'inventions de cette sorte, notamment par des philtres; et qu'il trouva moyen de renvoyer sa propre femme pour obtenir la Reine.

Pareillement, il confessa avoir trompé de même diverses femmes de condition en France et en Angleterre, et beaucoup d'autres actions déréglées et méfaits, trop longs, dit-il, à rapporter; et dont il demandait pardon à Dieu. De plus, il confessa avoir emmené de Danemark en Écosse, deux filles de qualité, sous la promesse de les épouser, et qu'il déshonora, ainsi que beaucoup de nobles écossaises.

Item, il confessa avoir trompé deux filles du bourgmestre de Lubeck, et beaucoup d'autres choses, trop longues, dit-il, à rapporter. Il pardonna à tout le monde, témoigna du repentir de ses offenses, et reçut le sacrement, en affirmant que tout ce qu'il avait dit était la vérité. C'est ainsi qu'il mourut [1].

1. On remarquera que cette analyse est plus conforme que l'autre aux faits établis, et aux indications d'Entzinger et d'Hamilton que nous avons tirées (p. 513) de l'ouvrage de miss Strickland.

CONCLUSION.

Maintenant, pour nous résumer, remettons sous les yeux du lecteur l'ensemble et l'économie de ce travail.

Le comte de Bothwell, au commencement de sa carrière, valut mieux que le reste de l'aristocratie écossaise. Il avait du patriotisme; la plupart des lords étaient vendus à l'Angleterre. Il fut, quoique protestant, un soutien fidèle de Marie de Lorraine et de Marie Stuart contre l'ennemi extérieur; à l'intérieur, il tenta de les défendre contre les trahisons de ces nobles, ennemis nés de toute loi, qu'animait encore la Réforme religieuse, comme si elle eût porté avec elle la sanction de tous les attentats contre une reine catholique.

Marie Stuart revenant de France en 1561, admit Bothwell dans son Conseil privé. Mais les intrigues du traître Murray, qui voulait systématiquement éloigner ou perdre les hommes dont il redoutait l'énergie et l'opposition, causèrent et prolongèrent la disgrâce du comte, qui dut quitter l'Écosse. Son exil ne prit fin qu'à la révolte ouverte du Bâtard, lors du mariage de la reine avec Darnley. C'était la seconde fois (1561, 1565) que le rebelle, soutenu de Cécil et d'Élisabeth, tramait

la déchéance de sa sœur, pour s'emparer du pouvoir. Un troisième complot (1566) devait mener par le meurtre de Riccio à celui de Marie ou au moins à sa déposition. Une fois encore, l'événement trompa l'attente des conspirateurs.

Parmi les obstacles qui leur barrèrent le chemin, ils trouvèrent Darnley, la veille leur insensé complice dans le crime d'Holyrood, le comte de Bothwell et l'attachement du peuple à la souveraine.

Dès lors, is prirent le parti de se défaire de Darnley, de Bothwell, et de flétrir dans son germe la popularité qui pouvait être encore le refuge de Marie.

Le seul moyen de détacher d'elle ou au moins de déconcerter le sentiment public, était de la perdre de réputation. Or, chez Murray, cette tactique n'était pas nouvelle. Ses premiers essais dataient du moment où Marie échappée à la tyrannique influence de la faction anglaise, avait choisi Darnley. Aussitôt les correspondances de ce parti, qui auparavant ne tarissaient pas sur les grâces et les vertus de la jeune princesse, s'étaient remplies de venin et de calomnies. Nous en avons fourni la preuve.

Reprenant à l'automne de 1566, leurs plans antérieurs, qu'ils fixèrent irrévocablement en y adjoignant la mort du roi, ils travaillèrent avec plus d'adresse et de succès à leur quatrième complot.

D'abord, ce Bothwell qu'ils avaient dû renoncer à surmonter par la force ouverte, ils l'attaquèrent par la ruse. Une secrète et feinte réconciliation l'attira dans leurs intérêts. Ils énivrèrent sa grossière convoitise, en lui montrant la main tant briguée de la belle reine et le partage du trône, comme le prix qu'ils lui destinaient, s'il les aidait à se débarrasser de leur ennemi, soit qu'avec eux, il déterminât Marie à un divorce ; soit qu'ayant échoué dans ce commun effort, il ne reculât pas devant l'assassinat. Le comble de l'art, l'art infernal, fut de détruire Darnley par Bothwell, de détruire ensuite Bothwell pour avoir détruit Darnley, et d'englober Marie

Stuart dans le châtiment de leur propre complice, sous prétexte de passion criminelle et de complicité avec lui.

Dans cette vue, ils appliquèrent en grand le système de calomnies, seulement ébauché en 1565. Leurs menées souterraines, conduites avec une science consommée, minèrent d'abord le sol; un dernier coup de violence l'effondra sous les pieds de leur victime. Ce n'était pas tout que de l'avoir abattue; il fallait encore empêcher un retour de fortune qui la relevât. Alors, une fois vainqueurs, ils portèrent leur stratégie calomnieuse à sa perfection. Rétrospectivement, ils dénaturèrent et empoisonnèrnt toutes les actions de l'infortunée, même les plus simples; ils créèrent de toutes pièces la fable de ses amours avec Bothwell, base du drame dont Buchanan se chargea de supposer l'histoire précise et détaillée; il écrivit la *Detectio*, un des plus tristes témoignages de ce que peut recéler de bassesse et d'effronterie, le fond de l'âme humaine. Abandon des affaires publiques à Bothwell; étalage scandaleux de son adultère, outrages quotidiens, perfidie, haine sanguinaire contre un mari qui s'obstinait à l'aimer : il imputa à une femme irréprochable, toutes les fureurs, toutes les hypocrisies, et cela d'un ton si assuré, qu'au premier abord, la réplique de la défense à l'accusation paraîtrait impossible.

Elle le serait peut-être, si eux-mêmes, avant l'entier accomplissement de leurs desseins, ne nous avaient pas laissé, et par leurs propres écrits, de quoi les confondre. En effet, comme il ne dépendait pas d'eux, quelque décidés que fussent en principe, et de longue date, leurs projets de trahison, de savoir au juste en 1566, ni à la première moitié de 1567, ce qu'ils feraient à la seconde moitié de cette année, et les années suivantes, ils relatèrent dans leurs correspondances particulières les faits du jour, tels qu'ils se passaient sous les yeux de tous, les racontant fidèlement et sans songer à mal, si l'on peut employer de tels mots en parlant de telles gens.

Outre leurs correspondances il y avait celles de témoins

importants, les actes authentiques du gouvernement, les registres de diverses sortes, les comptes des finances, les pièces originales, en un mot, qui subsistaient dans les archives. Elles pouvaient servir un jour à faire revivre la vérité, à constater les actions réelles de la prisonnière, et par conséquent à justifier les accusations intentées contre elle. Mais que leur importait, aux tyrans et seuls maîtres du pouvoir et de ses secrets, en Angleterre comme en Écosse? Ils calomnièrent donc à leur gré, sans scrupule et sans péril.

Enfin, pourtant, après plusieurs générations, la lumière se fit. Peu à peu ces pièces, témoins longtemps enchaînés, recouvrèrent leur liberté. Dès lors l'histoire put s'éclairer et s'instruire. Nous les avons étudiées; et avec elles, nous avons démontré contre les allégations de la *Detectio* que Marie n'eut pas d'intrigue avec Bothwell durant l'été de 1566; qu'on l'a calomniée sur ses prétendues prodigalités, sur le voyage d'Alloa en juillet, le voyage d'Édimbourg en septembre, le voyage et la maladie de Jedburgh en octobre; sur la question de divorce avec Darnley; sur la conduite insultante qu'on lui attribue envers celui-ci dans ces diverses circonstances, notamment au baptême de leur fils en décembre de la même année. Nous avons établi que les dissentiments trop fréquents par malheur entre les deux époux, étaient purement politiques et provenaient de la prétention inadmissible du prince d'être le maître dans le gouvernement; que Marie, profondément affligée des emportements de Darnley, s'efforçait de le ramener, prête à lui rendre son amour; qu'elle pourvoyait largement à ses besoins, bien loin de le condamner aux humiliations de la pauvreté; que, dès qu'elle le sut malade de la petite vérole à Glasgow, au mois de janvier 1567, elle lui envoya son propre médecin, quoique malade elle-même et inquiète pour son enfant, et qu'elle promit d'aller le voir, quelque redouté que le fléau fût encore à cette époque. Armé des lettres des agens anglais, nous avons fait justice de l'accusation d'empoisonnement sur son mari. Muni des registres du sceau privé, nous avons rétabli la date exacte

du voyage de Glasgow, avancée malicieusement par le journal de Murray, autre document fabriqué en même temps que la *Detectio*, et qui, comme ce pamphlet, ne parle que pour mentir.

Ainsi, et nous appelons de nouveau l'attention sur ce point fondamental, on possède aujourd'hui, d'après les originaux, grâce aux recherches des historiens écossais et anglais, l'histoire sincère et spontanée que les bourreaux de Marie Stuart essayèrent d'étouffer sous l'histoire fausse et parasite qu'ils forgèrent après coup. On peut donc restituer à cette tragédie son vrai caractère, celui d'un complot de l'aristocratie contre la royauté, sans aucun mélange de vengeance domestique.

La rectification de la date du voyage de Marie Stuart à Glasgow, et l'étude approfondie des quatre premières lettres qu'elle aurait écrites à Bothwell, nous ont permis de mettre en évidence les impossibilités et les contradictions morales et matérielles dont elles fourmillent, et de les rejeter hors des pièces de conviction, en sûreté de conscience, comme issues des impurs auteurs de la *Detectio* et du journal de Murray. Des raisons non moins concluantes s'élèvent contre l'intégrité des trop fameuses confessions de Paris.

Quant au choix de la maison de Kirk-of-Field et aux préparatifs du crime, il est résulté des pièces produites par les accusateurs eux-mêmes, que ce ne fut pas l'œuvre de Marie Stuart, ni même de Bothwell, mais de ceux qui bientôt les en accusèrent. De deux circonstances dont on a tiré les inductions les plus graves contre la reine, la substitution par son ordre d'un vieux lit à un beau lit, et l'enlèvement d'une couverture précieuse dans la maison de Kirk-of-Field; la première est une fable, et la seconde s'explique naturellement. Si l'on en vient aux circonstances du meurtre, on reconnaît qu'il n'en est point où Marie Stuart soit impliquée directement ni indirectement; et que certaines, au contraire, établissent qu'elle n'était pas du complot. Cette démonstration acquiert d'autant plus de force qu'on la puise dans les déposi-

tions que les ennemis victorieux de Marie Stuart arrachèrent à plusieurs des coupables, dépositions qu'ils falsifièrent ensuite et produisirent sous la forme qu'il leur plut. Qu'il y ait eu falsification, c'est ce qui est manifeste, entre autres indices, en ce que ces témoignages tels que la faction aristocratique nous les a transmis, affirment la mort de Darnley par la poudre, tandis qu'il est avéré qu'il avait été étranglé ou étouffé hors de la maison, avant l'explosion.

Marie Stuart, dit-on, était coupable, car elle demeura inactive après le crime. Nous avons montré qu'elle agit tout de suite, et qu'elle fit ce que pouvait une malheureuse jeune femme, sous la puissance des assassins, qui devaient évidemment tout mettre en œuvre pour empêcher la découverte de la vérité, et pour épaissir les ténèbres autour de celle qu'ils voulaient perdre. On l'accuse d'être allée se réjouir à des parties de campagne avec Botwhell. Or, une des lettres véridiques que ses ennemis s'écrivaient, quand ils n'étaient pas sur leurs gardes, ruine ce mensonge. On attribue au comte de Lennox le rôle du père indigné, s'efforçant de ramener une insensible belle-fille aux devoirs sacrés qu'elle brave ouvertement. Il n'en est rien. C'est lui qui n'agit pas; et on ne peut lui attribuer un beau personnage qu'en tronquant, c'est-à-dire en dénaturant sa correspondance. Ce Lennox, avec son ambition, son esprit d'intrigue, ses mauvais conseils à son fils, sa haine *de tout temps* contre Marie Stuart, ne mérite que blâme et répulsion, comme l'un des principaux auteurs de tant de catastrophes.

Tandis que les seigneurs, les vrais coupables, égaraient les recherches après l'assassinat, ils s'efforçaient d'égarer aussi l'imagination populaire et de lier peu à peu Marie Stuart à Bothwell dans l'esprit et l'indignation publics. Bientôt Murray quitta l'Écosse, abandonnant sa sœur aux menées impitoyables de Morton et de Lethington. Ceux-ci, tout en prenant leurs mesures secrètes en Ecosse et en Angleterre pour diffamer la souveraine, et faire crouler son trône, affectèrent de tenir leurs promesses à Bothwell. Ils lui pro-

curèrent une absolution éclatante devant la justice légale du pays, et la sanction du parlement qui s'ouvrit immédiatement après. Eux-mêmes enchérirent dans l'acte fameux par lequel ils se déclarèrent prêts à combattre, jusqu'à extinction, quiconque essayerait de jeter le doute le plus léger sur son innocence; et ils le recommandèrent avec instances à la reine, comme l'époux le plus digne qu'elle pût et dût choisir.

Marie, quoiqu'ils eussent empêché la vérité de pénétrer jusqu'à elle, refusa d'épouser Bothwell. Alors, cet audacieux bandit, muni du bond d'assassinat contre Darnley, qu'ils avaient signé six mois auparavant, et du nouveau bond d'Anslie, certain de leur concours ou au moins de leur inaction, employa la violence contre la personne de la reine. Il l'enleva aux portes mêmes d'Édimbourg, comme elle revenait de Stirling où elle avait visité son fils, et l'entraîna jusqu'à Dunbar. C'est à faux qu'elle est accusée de collusion. Vainement les lords produisirent, en 1568, trois lettres qu'elle aurait écrites à Bothwell pour combiner ensemble cet enlèvement; et, en 1569, la déposition de Paris qui lui aurait servi de messager. Nous avons fait voir que pas plus que les lettres de Glasgow, celles de Stirling, étudiées en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les documents sur lesquels on les appuya, ne soutiennent la discussion.

Qu'une entente coupable existât entre une partie des acteurs, cela est incontestable, mais entre Bothwell et les lords. Il suffit pour s'en convaincre, de se reporter à leur conduite ultérieure, aux documents supposés qu'ils forgèrent ensuite, afin de rejeter sur Marie l'odieux de leur propre conduite; aux mensonges qu'ils débitèrent sur ces événements; à l'immobilité qu'ils gardèrent pendant que la captive subissait les derniers outrages à Dunbar; au courroux soudain qui les transporta contre Bothwell, au bout de vingt jours, après que tout fut consommé; et que, le mariage célébré, il n'y avait plus à en revenir. Marie Stuart tomba, non par des crimes à elle personnels, mais par la trahison qui, opiniâtrément implacable, s'acharna contre elle dès sa naissance.

Pas une des circonstances vraies de cette période si cruelle de son existence, ne décèle de sa part ni amour, ni seulement complaisance pour le ravisseur. Au contraire, on y voit clairement la résistance et le désespoir, dénoncés par la rapide altération de son visage.

Cette vie de douleur n'avait pas duré un mois depuis la funeste union, que les lords se soulevaient sous prétexte de délivrer la reine de son esclavage. Quoi qu'on dise de l'ardeur guerrière déployée par Marie dans la campagne de Dunbar à Carberry-hill, il est certain qu'au fond elle détestait le sang et souhaitait la conciliation et la paix. Cela est si sûr, que dès que les rebelles lui eurent fait offre d'obéissance comme à leur reine légitime, pourvu qu'elle consentît à se séparer de Bothwell, elle congédia celui-ci, en stipulant toutefois qu'il pourrait se retirer librement (car pouvait-elle livrer l'homme qui était son mari?), et descendit tout droit au camp des seigneurs.

Ici, nouveaux mensonges pour colorer une nouvelle trahison : c'est-à-dire l'on suppose que, maîtresse d'elle-même jusque-là, elle s'enflamme à l'improviste d'une fureur inexplicable, vomit l'injure et la menace contre ceux qui l'entourient, et les réduit, bien malgré eux, à la dure nécessité de la désarmer en lui ôtant sa couronne. Sans cela, on n'aurait jamais vu plus fidèles sujets. Ces fidèles sujets ont jugé à propos de taire dans leurs narrations, les cris de mort qu'ils proférèrent, dès qu'elle fut en leur pouvoir; et, preuve manifeste de trahison préméditée, l'horrible enseigne qu'ils déployèrent, eux les assassins de Darnley, cette bannière où l'enfant à genoux près du cadavre de son père, appelait le courroux céleste sur une mère qu'il calomniait de sa bouche innocente. Qui ne comprendra qu'alors le cœur de la prisonnière se déchira, et, que plus désespérée peut-être des circonstances de la trahison que de la trahison elle-même, elle eut une heure d'égarement. Ainsi, bien loin de provoquer le manquement à la parole donnée, l'égarement le suivit, comme l'effet suit la cause; et, sur cette révolution en

elle-même comme sur tous les événements qui l'amenèrent, la vérité est précisément le contraire de ce que les ennemis de Marie Stuart ont avancé et accrédité.

Contentons-nous ensuite d'un mot sur le traitement barbare qu'ils infligèrent à la malheureuse reine dans la maison de Preston; sur leur perfidie pour l'abuser encore et empêcher par elle les bourgeois d'Édimbourg de la délivrer; sur la brutalité de sa translation à Lochleven; les impostures et les contradictions du bond et du warrant, qu'ils destinèrent à légitimer la détention de leur souveraine, pendant qu'ils fermaient l'oreille à sa demande d'un débat public devant les trois États du royaume, comme juges; leur invention d'une prétendue lettre de Marie à Bothwell, afin de se dégager vis-à-vis Kirkaldy, et de le dégager vis-à-vis la prisonnière, des promesses solennelles de fidélité, qu'il lui avait portées eu leur nom à Carberry-hill; l'adresse de Lethington à noircir Marie près de l'ambassadeur français qui, dupe de cette stratégie, trompa aussi la cour de France, et fournit, pour déserter la cause de l'opprimée, des prétextes à la haine de Catherine de Médicis.

Mais Élisabeth se lève, irritée de la rébellion des sujets contre le prince, pleine de menace. Elle charge Throckmorton d'aller signifier aux Écossais de remettre Marie à la fois en liberté et sur son trône. Parade dérisoire : personne n'ignore qu'elle triomphe en son cœur de la chute de sa cousine; qu'elle n'aura garde de lancer la foudre, que le voulût-elle, son ministre Cécil lui retiendrait le bras, Cécil occupé depuis bientôt dix ans à renverser la reine d'Écosse. Les lords écossais ont d'ailleurs un sûr moyen de paralyser cette colère retentissante, c'est de se targuer de l'amitié, des offres prétendues de la France. Quant à la France, si elle était tentée d'intervenir, ils lui opposeraient l'épouvantail de l'Angleterre.

Couverts ainsi des deux côtés, d'accord au fond avec le ministre, ils réduisent l'ambassadeur officiel d'Élisabeth à l'inaction, l'enferment dans un rôle stérile et ridicule. Énergiques,

rusés, maîtres de la force militaire, plus unies que les familles déconcertés, ils refoulent l'opinion publique que leurs propres récits nous montrent contraire à leur entreprise, et courent au but. C'est le moment de redoubler le mensonge et la calomnie : leurs mains en sont remplies, leur route en est jalonnée. Mais, aujourd'hui, cette arme de victoire se retourne contre eux. Nous avons étudié le mémoire qu'ils rédigèrent pour Élisabeth, acte d'accusation contre Marie Stuart, panégyrique de leur vertueuse insurrection : et nous y avons saisi l'imposture à toutes les lignes. Leur procédé est simple : ils imputent à Marie tous les événements qui sont de leur propre fait. Afin que rien ne manque au tableau, les hypocrites se frappent la poitrine au souvenir de leur timide longanimité en présence du scandale et du crime (dont ils ont été les auteurs) ; ils n'ont pas d'autre intention que de guérir la reine de sa passion pour Bothwell, et de mettre ses jours en sûreté contre les futurs attentats de celui-ci. En finissant, les mêmes, ces bons serviteurs, qui ont déjà pris la vie de Darnley, indiquent par une transparente insinuation, qu'ils prendraient celle de sa veuve, pour peu sans doute qu'Élisabeth voulût s'y prêter.

D'autre part, ils cherchent à épouvanter Marie à Lochleven. C'est sans détour qu'ils lui montrent la perspective de l'assassinat, si elle refuse l'abdication qu'ils exigent. Quand ils lui ont ainsi extorqué sa signature, ils proclament et jurent qu'elle a, de son plein gré et de son propre mouvement, déposé la couronne en faveur de son fils. Ils supposent effrontément que dans cet acte, la reine les a chargés d'assembler les trois États pour recevoir son abdication; que les trois États assemblés, à la fin de juillet 1567, l'ont reçue en effet (quoique les États n'aient pas été assemblés avant le mois de décembre suivant), etc.... C'est-à-dire que d'un bout à l'autre de ces révolutions, les ennemis de Marie Stuart n'ont trouvé que des faussetés pour légitimer sa déchéance.

Cependant, Bothwell unique objet de leur colère et de leur [illegible]ement, à ce qu'ils prétendaient, les lords l'ont laissé

regagner Dunbar; et ils l'y négligent de longs jours, comme s'il n'était plus de ce monde. Ils ne le poursuivent qu'après l'avoir averti de fuir, de peur de le prendre si près d'Édimbourg, parce qu'il faudrait le juger et s'exposer aux révélations d'un homme furieux et désespéré. S'ils le saisissent aux Orcades, on s'en défera sur-le-champ et l'on publiera ensuite, comme de lui, telle confession qu'il conviendra. Mais il échappe et gagne la Norwége; toutefois, juste rémunération, il y trouve la captivité. Le roi de Danemark refuse néanmoins aux régents d'Écosse et à la reine d'Angleterre de le livrer, parce qu'il soupçonne de leur part quelque grande iniquité, où il a résolu de ne pas tremper. Il tire enfin de Bothwell, terrifié par la maladie, la confession de son crime, les noms de ses complices, la déclaration de l'innocence de Marie Stuart. Alors, d'une main, il ensevelit le coupable au fond d'un donjon, tombeau anticipé; de l'autre, il envoie en Angleterre et en Écosse des copies authentiques de ces redoutables aveux. Élisabeth et Morton se hâtent de les supprimer. Mais le contenu de ces papiers a transpiré, et ils ont laissé des traces assez marquées, pour qu'on ne puisse pas élever de doutes raisonnables sur leur existence, ni sur l'impossibilité où se sentirent les ennemis de Marie Stuart, d'en méconnaître la portée et l'origine.

La même année, le même mois où Bothwell justifiait la captive d'Élisabeth, la mère de Darnley rendait témoignage en faveur de sa belle-fille. Longtemps son ennemie, elle avait enfin pénétré le mystère atroce, où son fils avait trouvé la mort; sa bru, la ruine. Quelles mains s'étaient acharnées contre son propre sang, quelles bouches avaient calomnié l'épouse, elle le savait depuis quelques années. Dès lors, comment une vive et certaine lumière s'était faite en elle, comment une sincère révolution avait ramené son âme tout entière à celle que naguère elle maudissait, Marie Stuart l'avait dit en plus d'un endroit de sa correspondance. Mais ses adversaires en riaient dédaigneusement, comme du mensonge systématique, penchant et besoin des coupables. La

lettre retrouvée, du [illegible] à venger la vérité de Marie. Oui, sa belle-mère et la famille de sa belle-mère lui avaient rendu sa place au foyer désert par le crime d'autrui. Oui, elles faisaient cause commune avec elle, contre les assassins « les traîtres, » démasqués. Eu, elles lui souhaitaient cordialement la fin de ses épreuves, bonheur et longue vie; elles aspiraient au moment où femmes autour d'elle, elles l'aimeraient, la serviraient, l'honoreraient comme leur reine, leur fille et leur sœur.

Vœux impuissants alors contre l'inextricable infortune de celle qui en était l'objet, autant que secourables et d'un poids décisif devant une époque impartiale. Leur véridique spontanéité n'achève-t-elle pas d'arracher les voiles et d'imprimer la flétrissure à ce chef-d'œuvre d'iniquité?

L'histoire n'est que trop riche en scènes de trahison; mais nous ne croyons pas qu'il se trouve sur un autre théâtre, rien de plus complet ni de plus révoltant. Tout ce qui peut rendre de tels attentats particulièrement odieux, se rencontre ici : caractère pur et généreux de la victime; absence de tout grief personnel chez les conspirateurs qui, dès le premier jour s'étaient attaqués à un berceau; audace et persistance inouïe des trames; atrocité froide du but et des moyens; noire ingratitude des coupables qui, comblés de bienfaits, graciés par une clémence inépuisable autant que peu sage, reprennent leurs desseins après chaque tentative manquée et pardonnée, et y ajoutent de sang-froid quelque nouvelle combinaison plus horrible; hypocrisie enfin, lorsque parvenus au terme de leurs vœux, ayant emprisonné et détrôné la reine, cherchant l'occasion de la tuer, ils veu-

aussi lui prendre l'honneur et forgent contre elle, au de la morale et de la religion, tout un monde de ca-

d'humain, et c'est là le trait le plus repoussant de lentable tragédie, rien d'humain, ce semble, ne vi- z les ennemis de Marie Stuart. Comme la bête, avec férocité de ses instincts, s'évertue et rampe, tantôt

s'approchant de la proie, tantôt reculant jusqu'à l'instant de bondir; ainsi, ces nobles dans leur chasse, tour à tour sournoise et furieuse contre une femme sans reproche et sans défense, ne connaissent pas un instant le remords ou même l'hésitation. A leurs côtés, Élisabeth, la colonne de leur faction, toute de bronze dans sa haine inextinguible, se repaît vingt années de la convoitise du sang, jusqu'à ce qu'elle arme le bourreau; et pour achever, les générations abusées par ces fraudes gigantesques, comme si la barbare exécution après tout n'était qu'un châtiment, la ratifient de siècle en siècle; ceux-ci en juges impitoyables, le plus grand nombre pourtant, le cœur serré. Car à voir la pauvre reine invincible à l'adversité, gravir héroïque et douce les degrés de l'échafaud, ceux qui la croient coupable, s'émeuvent d'une expiation qui a épuisé si longuement toutes les angoisses. Un tel spectacle de grandeur simple et vraie, déconcerte leurs préventions.

Mais innocente, quel martyre! quelle agonie sur la voie douloureuse! Quelle destinée plus digne de larmes! Et quelle victime eut jamais plus de droits à la vérité, à la justice de l'histoire? Nous avons cru qu'une si noble cause, examinée récemment à nouveau en Angleterre avec autorité, talent et lumières, méritait d'être portée aussi devant le public français; qu'elle pourrait y être défendue, gagnée : — heureux, si le lecteur ne nous a pas jugé trop inférieur à notre ambition.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... 1

I. — COMMENCEMENTS DE BOTHWELL ET RETOUR DE MARIE STUART EN ÉCOSSE.

Origine et ancêtres du comte de Bothwell..... 1
Ses dignités, son opposition énergique au parti anglais pendant la régence de Marie de Lorraine..... 3
Haine d'Élisabeth et de lord Cécil contre les Guises et Marie Stuart... 4
Anarchie de l'Écosse..... 6
La réforme religieuse; la Congrégation..... 7
Troubles religieux fomentés par l'Angleterre, 1569..... 8
Traité de Berwick, 27 février 1560..... 13
Paix d'Édimbourg, 6 juillet 1560..... 14
Renversement du catholicisme en Écosse..... 15
Premiers projets contre le trône de Marie Stuart..... 16
A la mort de François II, Marie Stuart essayant de gouverner l'Écosse, emploie Bothwell..... 18
Elle retourne de France en Écosse, août 1561..... 20
Caractère, qualités, défauts de Marie Stuart..... 22
Elle nomme Bothwell au Conseil privé..... 30
Querelles du comte avec plusieurs personnages, entre autres les Hamiltons..... 30
Complot prétendu de Bothwell pour s'emparer de Marie Stuart et l'épouser, mars 1562..... 35
Le lord James veut perdre les principaux seigneurs du royaume..... 39
Bothwell, mis en prison, s'enfuit; son exil..... 40
Revient sans autorisation, 1565; nouvel exil..... 41
Marie Stuart, sollicitée par ses sujets, songe à un second mariage... 42
Prétendants : don Carlos, le comte de Leicester, les Lennox..... 42
Caractère de Henri Darnley..... 44
Conduite contradictoire et malveillante d'Élisabeth..... 45
Marie Stuart aime Darnley, l'épouse secrètement, avril 1565..... 46
Reproche injuste dirigé contre elle..... 48
Trames, tentative de Murray à Kirk of Beith pour tuer Darnley et emprisonner la reine, 1er juillet 1565..... 50

Mariage solennel de Marie Stuart avec Darnley, 29 juillet..... 54
A la révolte de Murray, Marie rappelle Bothwell du continent, 5 août. 55
Bothwell réintégré dans la lieutenance des frontières, malgré Lennox. 55
Premiers dissentiments entre Marie et Darnley..... 55
Vigueur de Bothwell dans le Border..... 56
Son mariage avec la catholique Jane Gordon, 22 février 1566..... 57

II. — PREMIÈRES CALOMNIES CONTRE MARIE STUART. ASSASSINAT DE RICCIO.

Origine des premières calomnies contre Marie Stuart..... 59
Lettres venimeuses de Randolph à Cécil et à Leicester..... 61
Les grands choisissent d'abord pour victime le secrétaire David Riccio, 9 mars 1566..... 66
Caractère aristocratique et religieux de ce meurtre..... 66
Bothwell menacé aussi de mort, contribue avec Darnley à la restauration de Marie Stuart..... 72
Haine implacable des grands contre Darnley qui a quitté leur parti après la mort de Riccio..... 72
George Buchanan, leur calomniateur à gages contre Marie Stuart.... 74

III. — LA FAVEUR DE BOTHWELL PENDANT L'ÉTÉ DE 1566.

Commencement des amours de Marie Stuart et de Bothwell, selon Buchanan..... 79
Déclamations de Buchanan sur les vices et les projets tyranniques de la reine, auxquels il associe Bothwell..... 83
Fausseté de cette accusation de tyrannie..... 85
Le protestant Bothwell accusé faussement d'indifférence religieuse... 87
Fausses accusations sur les richesses, les dignités et les terres dont Marie Stuart l'aurait comblé..... 88
Preuves que Bothwell n'exerçait aucun empire sur Marie Stuart pendant l'été de 1566..... 91
Voyage d'Alloa, juillet 1566..... 94
La reine pardonne à Lethington; colère de Darnley, ses menaces contre Murray..... 97
Murray et Lethington plus influents que Bothwell..... 98
Marie Stuart accusée faussement de refuser à Darnley l'argent nécessaire..... 99
Darnley refuse deux fois de l'accompagner à Édimbourg..... 100
Calomnies de Buchanan sur le second voyage de la reine à Édimbourg, fin de septembre..... 101
Darnley songe à quitter l'Écosse; mais au lieu de partir, il arrive à Édimbourg, 29 septembre 1566..... 104
Scène d'Holyrood dénaturée au détriment de Marie..... 105
Vrais griefs de Darnley..... 109
Les grands, avant d'attenter à sa vie, se reconcilient secrètement avec Bothwell, 1er octobre 1566..... 110

IV. — LES ASSISES DE JEDBURGH ET LE BAPTÊME DU PRINCE ROYAL.

Calme momentané à la cour..... 113
Brigandages sur les frontières; la reine annonce des assises à Jedburgh. 114
Combat de Bothwell contre John Elliot, 7 octobre 1566..... 114
La reine tient les assises à Jedburgh, 8 octobre, et visite Bothwell à l'Ermitage, 16 octobre..... 115
Calomnies de Buchanan, adoptées au fond par les historiens..... 117
Maladie de Marie Stuart à Jedburgh, 17 octobre..... 121
Indifférence coupable de Darnley..... 122
Autres calomnies de Buchanan..... 123
Mensonges du journal de Murray sur le voyage de la reine, de Jedburgh à Craigmillar, 9-20 novembre..... 125
Tristesse de Marie Stuart, attribuée faussement à son amour prétendu pour Bothwell..... 128
Lethington, Murray, Argyle, Huntly et Bothwell proposent à Marie Stuart de divorcer avec Darnley, décembre 1566..... 132
Elle refuse; calomniée encore ici..... 134
Les grands, n'ayant pu décider Marie au divorce, signent ensemble un bond d'assassinat contre Darnley. Caractère aristocratique de ce complot..... 139
Marie se rend à Holyrood et à Stirling..... 139
Autre mensonge du journal de Murray..... 140
Célébration du baptême à Stirling, 17 décembre 1566..... 140
Faux récits sur le rôle principal que Bothwell aurait joué dans cette circonstance..... 141
Pourquoi Darnley ne parut pas au baptême..... 144
Rapprochement des deux époux..... 146
Nouvelle colère de Darnley à cause du pardon accordé à Morton..... 147
Ce pardon attribué inexactement à l'influence de Bothwell..... 147
De même qu'une autre mesure de Marie sur les affaires religieuses... 149
Marie visite quelques châteaux; calomnies de Buchanan..... 151
L'année 1567 commence : résumé des calomnies accréditées contre Marie pour l'année 1566..... 152
Preuves qu'elle ne haïssait pas Darnley..... 152

V. — VOYAGE DE MARIE STUART A GLASGOW. SES LETTRES SUPPOSÉES A BOTHWELL.

Darnley malade de la petite vérole à Glasgow, janvier 1567..... 156
Calomnies de Buchanan, le poison..... 157
Affaire de Walcar et d'Hiegate..... 159
Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow; son langage sévère sur Darnley..... 160
Date du départ de Marie pour Glasgow. Discussion sur cette date, contre l'opinion de Robertson..... 163
Voyage de Glasgow, 24 janvier 1567..... 168

Récit de Thomas Crawford, officier de Lennox..... 168
Entretiens de Marie avec Darnley..... 170
Justes motifs de suspicion contre le dire de Crawford..... 174
Les lettres de Marie Stuart à Bothwell..... 177
Elles ont été forgées. Leur histoire..... 177
De quelle manière Morton les aurait saisies..... 181
Mensonge manifeste de Morton..... 182
Les deux confessions de Paris..... 183
Analyse des quatre lettres de Glasgow, particulièrement de la première..... 185
Sont-elles authentiques?..... 195
Différence entre le style de ces lettres et le style véritable de Marie Stuart..... 196
La main de Buchanan y est reconnaissable: la Médée; lady Reres... 196
Impossibilité morale de certaines paroles attribuées à Darnley et à Marie..... 199
On change dans ces lettres la maladie du roi (la petite vérole) en un empoisonnement par la reine..... 200
Contradictions inextricables sur diverses questions..... 203
Rôle ridicule et impossible attribué à Paris..... 206
Impossibilités dans la question de temps, même avec les dates données par les ennemis de Marie Stuart..... 208
Résumé des objections contre l'authenticité des lettres..... 211
Les promesses de mariage attribuées à Marie Stuart..... 213
Les sonnets, œuvre des ennemis de Marie..... 214
Appendix au chapitre V, en réponse à l'appendix G de M. Mignet (t. I), sur l'authenticité des lettres de Marie Stuart..... 217

VI. — L'ASSASSINAT DE DARNLEY.

Retour du roi et de la reine de Glasgow à Édimbourg, fin janvier 1567. 229
Morton rentre en Écosse. Le conciliabule de Wittingham..... 230
La maison de Kirk-of-Field ne fut choisie ni par la reine, ni par Bothwell..... 233
Premières dispositions prises par les conjurés..... 235
Fausse déposition de Thomas Nelson quant au mobilier de la maison . 236
Avertissement de lord Robert à Darnley..... 239
Bothwell se prépare au meurtre..... 240
Marie Stuart y est étrangère..... 241
Les déclarations des condamnés..... 241
Bothwell fait venir de la poudre; les dépositions de Paris sur ces derniers préparatifs..... 246
Incident de la couverture du lit de Kirk-of-Field..... 250
Murray quitte Édimbourg le 9 février..... 252
Journée du dimanche 9 février..... 253
Dernière visite de Marie à Darnley..... 254
Bothwell à Kirk-of-Field dans la nuit du 9 au 10 février 1567..... 259
Comment eut lieu l'assassinat? Darnley ne fut pas tué par la poudre.. 260
Buchanan accusant l'archevêque de St.-André d'avoir fait le coup..... 265

VII. — LE JUGEMENT DE BOTHWELL.

Attitude de Marie Stuart à la nouvelle du meurtre..... 271
Accusée injustement d'indifférence et d'inaction..... 272
Lettres du Conseil privé et de Marie Stuart pour la France..... 274
Proclamation royale..... 278
Funérailles de Darnley..... 279
Marie congédie les serviteurs du roi et une partie des siens; accusations injustes..... 280
Affaire de Joseph Riccio et de Lutini mal comprise..... 281
Les premiers placards à Édimbourg, 16 et 19 février 1567..... 284
Marie Stuart se rend à Seton; mensonges du journal de Murray; le dîner de Tranent..... 287
Nouveaux placards..... 290
Correspondance du comte de Lennox avec Marie Stuart, accusée injustement encore ici..... 291
Conciliabule de Dunkeld contre Marie Stuart, fin de février 1567..... 296
Arrivée de l'ambassadeur anglais Killigrew porteur d'une lettre d'Élisabeth..... 297
Bothwell invité à la table de Murray..... 298
Marie confie son fils au comte de Mar, oncle de Murray, 19 mars..... 298
Exagérations sur les dons de Marie Stuart à Bothwell à cette époque.. 299
Lennox sollicite l'intervention d'Élisabeth..... 300
Sa lettre du 17 mars à Marie Stuart..... 300
Marie Stuart au tombeau de Darnley..... 301
Bothwell demande à être mis en jugement..... 302
Murray quitte l'Écosse, 9 avril..... 303
Lennox, Élisabeth demandent un ajournement du procès..... 304
Le messager anglais joué par Lethington..... 306
Lettre de l'archevêque de Glasgow..... 308
Procès dérisoire de Bothwell soutenu des grands, 12 avril 1567..... 310
Lennox quitte l'Écosse, 17 avril..... 314
Parlement d'avril..... 315
Les biens de la couronne mis au pillage par les grands..... 317

VIII. — L'ENLÈVEMENT DE MARIE STUART. SON MARIAGE AVEC BOTHWELL.

Le souper et le bond d'Anslie, 19-20 avril..... 321
La fuite de lord Herries..... 326
Continuation du complot contre Marie..... 328
Lettre de Kirkaldy de Grange à Bedford, 20 avril 1567..... 329
Antécédents de Kirkaldy et sa réconciliation ultérieure avec Marie Stuart..... 329
Lettre de Randolph à Kirkaldy, en 1570..... 331
Plan supposé d'enlèvement combiné entre Marie et Bothwell..... 332
Récit de Marie Stuart sur les circonstances qui précédèrent l'enlèvement 335
Son départ pour Stirling, 21 avril 1567..... 337

Sa lettre au nonce du pape en France, Stirling, 22 avril 1567..... 338
Les trois lettres qu'elle aurait écrites de Stirling à Bothwell ont été forgées, comme celles de Glasgow..... 339
Mensonges dans l'interrogatoire de Paris..... 352
Marie Stuart quitte Stirling, 23 avril..... 355
Bothwell l'enlève aux ponts de Foulbriggs aux portes d'Édimbourg, et non pas à Almond-Bridge, 24 avril..... 356
Et la conduit à Dunbar..... 360
Seconde lettre de Kirkaldy à Bedford, 26 avril..... 361
Scènes de violences à Dunbar; récit de Marie Stuart..... 361
Témoignage des lords eux-mêmes..... 365
De James Melvil..... 367
Divorce de Bothwell avec sa femme, 27 avril-7 mai..... 367
Il ramène Marie Stuart à Édimbourg, 6 mai..... 368
Incident de la lettre de Thomas Bishop..... 369
Publication des bans du mariage; incidents rapportés inexactement.. 371
Actes en faveur de Bothwell et des nobles..... 375
Mariage de Marie et de Bothwell, 15 mai 1567; autres inexactitudes.. 378

IX. — CHUTE DE MARIE STUART.

Désespoir de Marie Stuart, le jour même de son mariage..... 380
Premiers actes de Bothwell ; son zèle protestant..... 384
Nouvelle organisation du Conseil privé..... 385
Continuation du complot des grands..... 385
Troisième lettre de Kirkaldy de Grange à Bedford, 8 mai..... 387
Faux bruits semés par les conjurés..... 390
Trahison des deux Melvil..... 390
James Melvil détache Balfour du parti de la reine..... 391
La reine ignore tout..... 392
Élisabeth demande secrètement aux lords de lui remettre le prince royal. 394
La reine et Bothwell se retirent à Borthwick, 6 juin; la cassette de vermeil..... 394
Tentative des rebelles contre Borthwick..... 396
Les confédérés reçus à Édimbourg ; leurs proclamations contre Bothwell..... 398
Bothwell et la reine marchent de Dunbar sur Édimbourg, 14 juin.... 402
Ils campent à Carberry-Hill, le 15 juin 1567..... 403
Journée du 15 juin; attitude de la reine..... 404
Tentative de médiation de du Croc..... 404
Défi entre Bothwell et ses ennemis..... 407
Marie Stuart traite, malgré Bothwell..... 408
Elle se sépare de lui..... 408
Et se rend chez les confédérés..... 411
Trahison de Morton qui la fait prisonnière..... 412
Mensonges des lords contre la reine..... 412
Désespoir de Marie..... 413
Le peuple s'agite en sa faveur..... 415
Nouvelle trahison des lords qui la transportent à Holyrood, 16 juin... 416

Leur acte de confédération, 16-17 juin; ses mensonges..... 417
Le warrant pour l'emprisonnement de la reine à Lochleven..... 422
Marie Stuart conduite à ce château, 17 juin..... 423
Arkaldy et les lords se justifient de leur manque de parole par une prétendue lettre de Marie à Bothwell..... 424
Le Croc, abusé par Lethington, croit Marie Stuart coupable..... 426
Les grands pillent les meubles de la reine, 18 juin..... 432
Réunion des amis de Marie Stuart au château d'Hamilton..... 432
Arrestation de George Dalgleish, 20 juin..... 433
Mission inutile de Villeroy en Écosse..... 434
Les lords sollicitent Élisabeth..... 435
Elle renvoie Robert Melvil en Écosse..... 435
Lettres de R. Melvil et de Lethington à Cécil..... 436
Ambassade de Sir Nicolas Throckmorton en Écosse, juillet 1567; ses instructions..... 439
Conciliabule de Fastcastle, 11 juillet..... 442
Throckmorton à Édimbourg est joué par Lethington et Morton..... 444
Acharnement des fanatiques contre Marie..... 445
Mémoire mensonger remis par les lords à Throckmorton, 20 juillet.. 448
La vie de Marie Stuart en péril..... 454
Les Hamiltons n'osent pas agir..... 456
Les lords brusquent le dénoûment..... 458
Ils donnent audience à Throckmorton..... 461
Le même jour, abdication forcée de Marie Stuart à Lochleven, 24 juillet 1567..... 463
Lethington annonce à Throckmorton que l'abdication a été volontaire. 468
Colère stérile d'Élisabeth..... 469
Les Hamiltons se contentent de réserver leurs droits..... 470
Couronnement de Jacques VI, 29 juillet 1567..... 472
Fraude des lords pour faire croire qu'il a eu lieu en présence de l'assemblée des États..... 473
Triste situation de Marie Stuart dans sa prison..... 475

X. — CAPTIVITÉ DE BOTHWELL EN DANEMARK. INNOCENCE DE MARIE STUART RECONNUE.

Bothwell se retire librement à Dunbar, le 15 juin..... 477
Longanimité des lords qui l'avertissent indirectement de fuir..... 477
Sa fuite et ses aventures dans le nord..... 478
Expédition dirigée contre lui, 19 août 1567..... 480
Il fuit en Norvége où il est arrêté..... 481
Le régent d'Écosse et la reine d'Angleterre réclament de Frédéric II l'extradition du prisonnier; incidents de cette négociation..... 483
Les amis de Marie redoutent l'extradition, 1571..... 493
Leur inquiétude expliquée par la situation des affaires en Angleterre et en Écosse, à cette époque..... 499
Dernières années de Bothwell à Malmoe..... 505
Sa déclaration de l'innocence de Marie Stuart, automne de 1575..... 505
Date véritable de la mort de Bothwell, 14 avril 1578..... 514

Ce que pensait de Marie Stuart Marguerite Lennox, mère de Darnley. 514
Lettre de Marie à sa belle-mère, en 1576..... 515
Lady Lennox découvre les artifices de Morton..... 516
Elle se réconcilie avec Marie; preuves..... 519
Lettre de lady Lennox et d'Elisabeth Lenhox à Marie, Hakney 6 novembre 1575..... 520
Lettre de Marie à l'archevêque de Glasgow, 2 mai 1578..... 525
Ainsi l'innocence de Marie Stuart a été reconnue par la mère de Darnley..... 526
Testament ou déclaration de Bothwell sur l'innocence de Marie Stuart. 529
Conclusion..... 531

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.
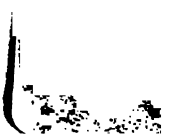
Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9.